Digitized by Google

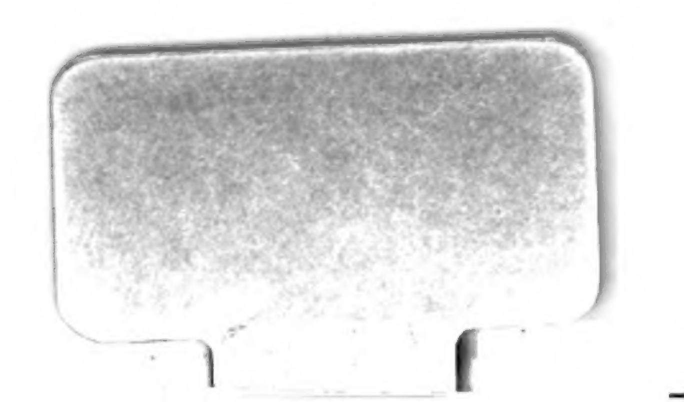

Digitized by Google

BCU - Lausanne
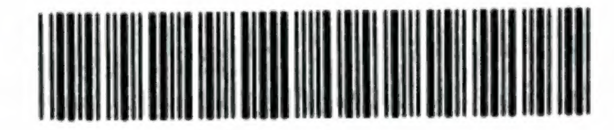
1094398472

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA

NATION SUISSE,

d'après les principaux écrivains nationaux

ET QUELQUES SOURCES ORIGINALES,

PAR

Alexandre DAGUET,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ FÉDÉRALE DES RECHERCHES HISTORIQUES, DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA SUISSE ROMANE, ETC.

Pour Dieu et la Patrie.

PREMIÈRE PARTIE.

QUATRIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

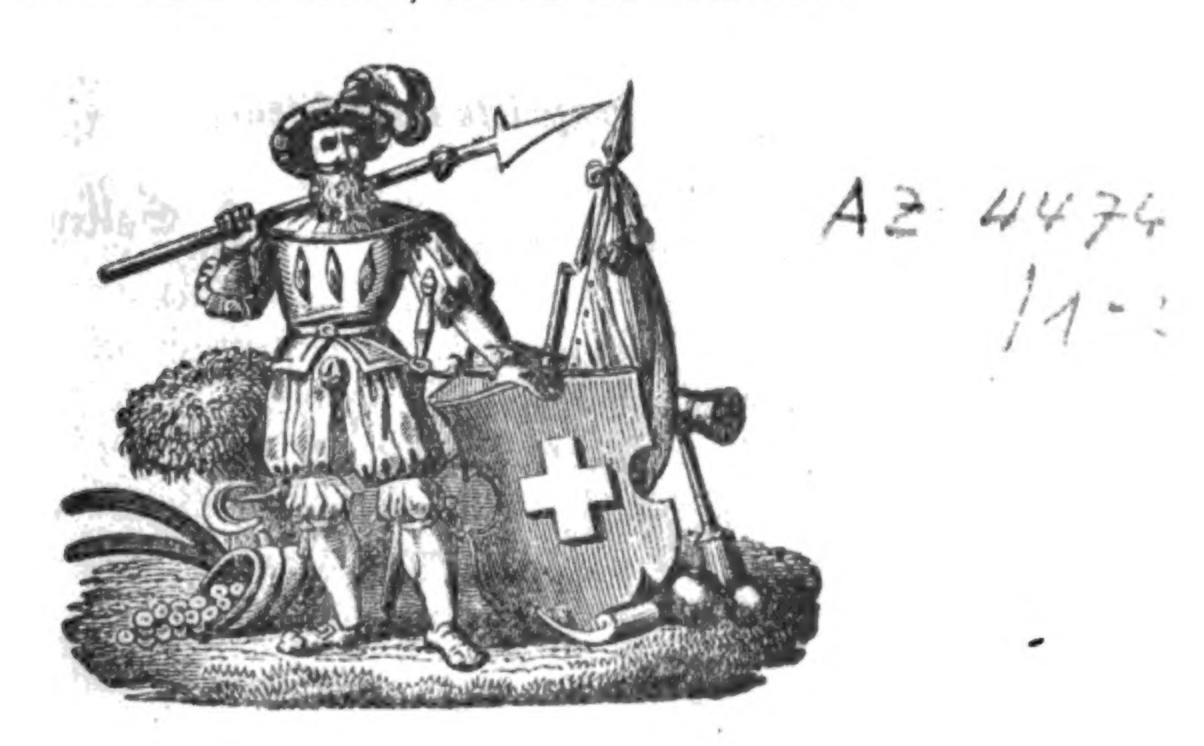

FRIBOURG,

EN VENTE CHEZ B. GALLEY, IMPRIMEUR, ÉDITEUR.

1858.

A Z 4474 / 1-2

Digitized by Google

Approuvé et rendu obligatoire pour les Ecoles primaires du canton, par la **Direction de l'Instruction publique.**

Fribourg, 22 Octobre 1850.

Le Conseiller d'Etat, Directeur,
J. SCHALLER.

51395

Propriété de l'éditeur,

B. Galley.

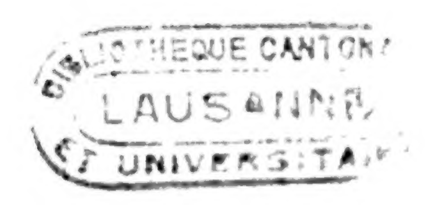

DON

Digitized by Google

PRÉFACE.

Il existe en français environ vingt abrégés de notre histoire nationale, et dont les auteurs, à peu d'exceptions près, appartiennent à la Suisse romande (1). De ces ouvrages, les uns ont complètement vieilli, les autres n'offrent, pour la plupart, que des compilations plus ou moins heureuses de Muller, et tiennent peu de compte des explorations et des découvertes accomplies ces dernières années, et qui ont si profondément modifié la narration et les points de vue de cet écrivain de génie, en ce qui concerne tant l'histoire fédérale en général, que l'histoire de chaque canton en particulier.

Il résulte de là qu'à côté d'une histoire érudite et progressive qui exhume chaque jour de nouveaux faits et jette sur les faits connus de nouvelles et vives lumières, nous avons une histoire populaire stéréotype qui reproduit uniformément et banalement les mêmes faits et les mêmes points de vue, et assez souvent des faits et des jugements contestés ou reconnus apocryphes par l'histoire approfondie et scientifique.

Un autre défaut ordinaire des résumés que nous possédons, est de se borner au récit des événements politiques et militaires, et de n'accorder que peu ou point d'attention aux sciences, aux institutions, aux mœurs, en un mot, à tout ce qui constitue la vie intérieure d'un peuple.

L'abrégé d'histoire suisse le plus souvent édité et le plus populaire est celui de Zschokke. Ce livre se recommande par le coloris dramatique du style et l'enthousiasme patriotique qu'il respire dans toutes ses pages. Mais composé, il

(1) Voici les noms des abréviateurs de notre histoire nationale, avec la date de leurs publications : Favey, 1801.—Mallet, 1803.—Propiac, 1817. — Gaudin, trad. de Maurer, 1818. — Manget et Monnard, trad. de Zschokke, 1824—1828. — Philarète Chasles, 1825.— Dubochet, 1825. — Richon, trad. de Zimmermann, 1832 et 1850. — Cahier autographié du jésuite Bellefroid, 1836 et 41.— Golbéry, 1839. — Descombaz, 1845. — Æby, trad. de Bannwart, 1846. — Veillard, 1846. — Mme De la Rive, 1847. — Petitpierre-Wesdehlen, 1849. Il faut y joindre quelques anonymes. Tous ces auteurs ont écrit en un volume, sauf Mallet qui en a quatre, et Mme De la Rive qui en a deux.

Digitized by Google

y a trente ans, pour le *Schweizerbote* sous la forme d'articles de journal, il se ressent de la hâte et de l'inexactitude assez naturelles à ce genre de travail, et ne sort pas, du reste, du cadre étroit que se sont prescrits les abréviateurs.

Chargé de publier une édition de Zschokke appropriée aux écoles du canton de Fribourg, M. D. se proposait d'abord simplement de reproduire l'ouvrage traduit par M. Monnard, avec quelques retranchements et additions. Mais entraîné par le sujet, l'historien fribourgeois s'écarta de son plan primitif et composa un ouvrage nouveau, dont le livre de Zschokke fut le point de départ plutôt que la base et la source principales. Une seconde édition qui succéda rapidement à la première vint réduire encore la part de l'auteur argovien, dont la quatrième édition que nous publions aujourd'hui ne laisse subsister qu'un petit nombre de pages. L'indication sommaire des sources dont M. D. a cru devoir accompagner son texte permet de reconnaître la part de chacun dans ce travail.

Le succès de l'*Histoire de la Nation suisse* est suffisamment attesté par les trois éditions qu'a eu la première partie, avant même que la seconde ait pu paraître. Nous citerons ici néanmoins le jugement qu'en a porté un critique compétent, dans une feuille hostile à l'opinion politique et aux vues historiques de M. D. : « De tous les abrégés d'histoire de » la Suisse, c'est bien le plus intéressant, soit pour le fond, » soit pour la forme. Écrit avec pureté et élégance, il nous » présente un tableau animé et vivant des principaux faits » de notre histoire, ainsi que de la civilisation et de la cul» ture intime du peuple suisse, partie trop négligée jusqu'à » présent. L'auteur a profité en général avec bonheur des » nombreux travaux historiques élaborés dans les derniers » temps, et il a ainsi rendu à beaucoup de faits leur carac» tère original et véritable. »

(*Spectateur de Genève,* 4 octobre 1851.) (1)

Le volume que nous réimprimons forme la première partie de l'ouvrage. Il est suivi d'une seconde qui va des temps de la Réformation jusqu'à nos jours.

(1) Voir aussi la *Revue suisse*, livraison de mars 1851.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA

NATION SUISSE.

Première Partie.

I.

Diviko ou Helvétie primitive et libre

(De 600 à 50 ans avant J.-C.)

Six cents ans avant Jésus-Christ, les vallées au-dessus desquelles le Rhin prend sa source étaient encore inhabitées. Des émigrés italiotes (1) y cherchèrent un asile. Ils avaient été chassés des pays maritimes où s'élèvent aujourd'hui les cités de Florence et de Gênes, par l'invasion des Gaulois ou Celtes, race belliqueuse et puissante, maîtresse d'une grande partie de l'Europe occidentale et qui s'établit aussi dans le nord de l'Italie, nommée dès lors *Gaule cisalpine.* Ces réfugiés se retirèrent avec leurs femmes, leurs enfants et leurs dieux domestiques dans les gorges sauvages des hautes Alpes, isolées du reste du monde par leurs épaisses forêts et leurs vallées profondes. On appela le peuple qui se forma dans ces contrées, *Rhète* ou *Rhétien,* du nom de Rhétus, leur chef ou leur dieu. Plus tard, le nom de Rhétie s'étendit à la Valteline, au Tyrol et à plusieurs contrées voisines.

Les Rhètes n'occupaient que la partie orientale de la Suisse actuelle. Au-delà du grand lac qui servait de limite à ce peuple, au-delà du lac nommé tour à tour Venète, Brigantin

(1) *Italiote* est le nom qu'on donne aux anciens peuples de l'Italie, par opposition au peuple *italien*, ou peuple actuel de la péninsule.

Digitized by Google

et aujourd'hui lac de Constance *(Bodensee)*, se forma, plusieurs siècles avant J.-C., la confédération des ***Helvètes*** (1). Les Helvètes, tribus celtiques, occupaient les vallées situées entre les Alpes et le Jura, entre le Rhône, le Léman et le Rhin. Dans les vallées formées par les montagnes du Valais ou Alpes *pennines*, s'établirent d'autres peuplades distinctes des Helvètes par les mœurs et peut-être aussi par la race : les Vibères, les Véragres, les Séduniens, etc.

Genève, sur le Rhône, poste militaire d'une certaine importance, appartenait à la nation gauloise des *Allobroges* (2), alliés des Romains. Un pont mettait cette ville en communication avec les Helvètes. Les ***Rauraques,*** tribu semi-germanique, occupaient les défilés du Jura du côté de Bâle.

On ne connaît pas l'origine des Helvètes. Peut-être avant de s'établir dans notre patrie avaient-ils séjourné dans cette partie de l'Allemagne ou Germanie qui s'étend entre la forêt du Hartz, le Rhin et le Mein, et qui en a retenu dès lors le nom de ***Désert des Helvètes.***

Ce peuple, comme nous le rapportent les écrivains grecs et latins (3), se multiplia lentement dans les vallées situées entre les Alpes et le Jura, entre le lac Léman et le lac de Constance. Entouré de bois, de rochers et de fleuves, l'Helvète vivait du produit de la chasse, de la culture de la terre et surtout de l'entretien des troupeaux. Une jeunesse ardente et intrépide poursuivait le gibier à travers les forêts sombres, ou combattait les serpents et les quadrupèdes féroces, que recélaient les marais et les antres des montagnes. De temps en temps, des bandes de ces jeunes guerriers se jetaient sur les contrées transrhénanes et y semaient l'épouvante. L'Helvétie toute entière ne comptait que 400 villages et 12 villes. On ne connaît pas exactement la place ni le nom de ces dernières. Elles ne différaient probablement des villages que

(1) Nous nous servons du nom d'*Helvète,* qui est plus conforme que celui d'*Helvétien* à l'étymologie de ce nom, qui doit être *Eal-ba-et,* ou *pays des troupeaux,* en langue celtique ou gauloise.

(2) Les *Allobroges* sont les habitants primitifs de la Savoie et du Dauphiné.

(3) Les auteurs *grecs* et *latins* qui parlent des Helvètes sont les historiens César, Tacite, Pline, Florus, V. Patercule, Orose, Plutarque, Appien, Suétone, Ammien Marcellin, Fréculphe, l'orateur Cicéron, les géographes Ptolémée et Strabon, etc.

Digitized by Google

par un fossé et un abatis d'arbres en guise de palissade. Les demeures des Helvètes étaient des huttes; leur vêtement, dans le principe au moins, consistait en peau d'ours, de taureaux sauvages ou de buffles tués à la chasse. Plus tard, ils connurent la soie et les braies gauloises. Leurs armes étaient en pierre, en cuivre et en bronze. On trouve des sabres, des marteaux et des ciseaux de guerre dans les tombeaux ou *tumuli* helvètes. Ces armes sont ordinairement accompagnées d'agrafes, de bracelets, de vases, d'autres objets de toilette ou d'utilité, en cuivre, en argent, en or et en verre, qui prouvent qu'une sorte de civilisation avait pénétré chez ce peuple; civilisation grossière, il est vrai, car les Helvètes étaient fort ignorants dans la métallurgie et les arts mécaniques.

Ce peuple était divisé en une foule de peuplades. Autant de vallées, autant de communautés indépendantes. Plusieurs peuplades réunies formaient une tribu. De ces tribus, aucune n'est bien connue, ni les limites du territoire qu'elles occupaient, bien nettement tracées ([1]). La plus renommée est celle des *Tigurins*, dont le courage téméraire et malheureux brilla dans l'invasion des *Cimbres*. *

Les Cimbres ou *Kymris* étaient, à ce que l'on croit, originaires de la Frise ([2]) et de la Suède, pays couverts de neige et de glace la plus grande partie de l'année. Obligés de quitter leur pays à la suite d'une inondation causée par des pluies continuelles qui changèrent en lacs les vallées et les hauteurs, ils émigrèrent au nombre de 300,000 et pénétrèrent, les armes à la main, jusqu'aux bords du Rhin. De là ils se jetèrent sur la Gaule, appelant à eux tous les hommes vaillants qui partageaient leur soif de butin et d'aventures.

Une foule de jeunes Helvètes répondirent à cet appel. Les Tigurins surtout accoururent, à leur tête Diviko, jeune guerrier plein de fierté et d'audace. Les peuples de la Gaule poussèrent des cris d'effroi et implorèrent le secours de Rome.

Les Romains envoyèrent une armée qui traversa les neiges

(1) César compte quatre tribus, mais n'en nomme que deux, les *Tigurins* et les *Verbigènes*. Strabon mentionne les *Toygènes*.

(2) Les *Frisons* occupaient la province du royaume de Hollande qui porte encore aujourd'hui ce nom, et les contrées voisines, le Hanovre compris.

(*) Les Helvètes se divisaient en 4 petits états, les Toygènes, les Ambrons, les Verbigènes et les Tigurins (Zurich); Ambrons = Berne

des Alpes et descendit vers le lac Léman. A cette nouvelle, les Helvètes, qui combattaient avec les Cimbres, volèrent au secours de leur patrie menacée. Une grande bataille se livra sur les bords du Léman. Les Helvètes eurent la victoire et firent un horrible carnage. Parmi les morts se trouvait le consul Cassius, chef de l'armée romaine. Les vaincus échappèrent au massacre, obtinrent grâce, mais durent se résigner à *passer sous le joug*, coutume humiliante et barbare, que les Romains appliquaient aussi à leurs ennemis. Diviko fit dresser deux poteaux, y plaça une poutre transversale et contraignit les ennemis à défiler, désarmés et nus, sous ce gibet, la tête servilement inclinée; après quoi ils durent repasser les Alpes et reprendre le chemin de leur patrie. Pour lui, animé par cette victoire, il retourna vers les Cimbres, ses compagnons d'armes, et, de concert avec eux, ravagea le pays des Gaulois. Mais l'Italie dorée, avec son beau ciel, ses vins et ses fruits délicieux, souriait bien plus au conquérant que la Gaule tempérée. Cimbres et Helvètes se jetèrent sur l'Italie et menacèrent Rome. Les Romains se levèrent; des batailles terribles furent livrées; mais enfin la fortune abandonna les Cimbres; la plupart périrent par l'épée du consul Marius. Ceux qui échappèrent cherchèrent, dit-on, un abri dans les montagnes de l'Helvétie.

Ce dernier fait, s'il était avéré, expliquerait la tradition qui dit « que des hommes chassés par la famine et l'inondation vinrent s'établir dans ce pays; » tradition conservée par les montagnards du Hasli, qui chantent encore « le chant de la Frise occidentale. » D'après cette ballade populaire, des émigrés septentrionaux, frisons ou scandinaves [1] se seraient fixés sur les bords du lac des Waldstætten, au pied du Hacken et du Mythen, près de *Brouch*, dont le nom veut dire *pays marécageux ;* de là le nom de *Brouchenburen* ou *paysans du marais*. Deux frères, les héros populaires, Switter et Swen, auraient été les fondateurs de Schwytz. On trouve encore, il est vrai, dans ces vallées des noms de familles analogues aux noms scandinaves.

D'après la même tradition, la population, devenue trop nombreuse dans les Waldstætten, se serait répandue dans

(1) *Scandinaves* est le nom général donné aux peuples des trois royaumes qui sont au-delà de la Baltique : Suède, Norwège et Danemarck.

Digitized by Google

les vallées inhabitées, au bord du lac, dans le pays voisin de la grande forêt de Kernwald, du côté des sombres rochers du Brünig qui séparent l'Oberland bernois de l'Underwald; une partie des habitants auraient passé cette montagne, et s'avançant à travers le Hasli, ils auraient peuplé successivement, au pied des hautes Alpes, les vallées de Froutigen, Obersibnen, Gessenay, Afflentsch et Jaun (Bellegarde).

Telle serait, selon les légendes et les chansons populaires, l'origine du peuple *suisse* proprement dit. Mais si nous consultons l'histoire sérieuse, cette origine doit être cherchée plus tard dans l'invasion des Allemannes et des Bourgundes, qui au V[e] siècle conquirent notre patrie sur les Romains. Les Bourgundes aussi étaient des « hommes du Nord. »

II.

Orgétorix ou seconde émigration des Helvètes. — L'Helvétie devient province romaine.

(50 ans avant J.-C.)

Malgré l'issue déplorable de l'expédition de Diviko et des Cimbres, l'esprit d'émigration et d'aventures ne s'était pas éteint chez les Helvètes. On s'y entretenait encore, sous le toit du pâtre et du chasseur, de la fertilité et de la richesse du sol de la Gaule et de l'Italie. « Là, disait-on, sous un ciel chaud et bienfaisant, croissent la vigne, le figuier et l'olivier; à peine y connaît-on les rigueurs de l'hiver. » Ces descriptions excitaient les appétits et frappaient l'imagination des robustes habitants de la sauvage Helvétie.

Un homme ambitieux et puissant sut profiter habilement de ces dispositions de ses compatriotes. Cet homme était Orgétorix, dont le nom en langue celtique ou gauloise veut dire *Chef de cent vallées* (1). En effet, 10,000 vassaux et esclaves cultivaient ses champs et faisaient paître ses troupeaux. Redouté chez les Helvètes, il jouissait encore d'une grande

(1) Amédée Thierry. *Histoire de la Gaule.*

considération chez les chefs gaulois du voisinage. D'entente avec deux de ces derniers, le Séquanien Casticus et l'Éduen Dumnorix, il forme une conjuration dont le but devait être de se procurer à lui-même et à ses deux amis la souveraineté sur leurs peuples d'abord, et la prééminence sur les autres chefs gaulois ensuite. Dans ce dessein, il s'adresse aux chefs des diverses tribus helvètes, et à la nation elle-même, l'engageant « à quitter un sol ingrat à peine suffisant pour nourrir les habitants et leurs troupeaux, un pays resserré par des fleuves et des montagnes, qui leur rendaient les excursions moins faciles qu'aux autres peuples. » Il fait voir « que si l'émigration précédente n'avait pas réussi, c'est qu'elle n'avait pas été assez générale. Mais quel peuple pourrait résister à une émigration en masse de la grande nation des Helvètes? »

Ces discours émurent tous les esprits. Les tribus, réunies en assemblée générale, décrètèrent une émigration en masse. Deux années furent consacrées aux préparatifs nécessaires. Pendant ce temps, on fit des provisions de blé suffisantes; on se procura les bêtes de somme et les charriots qui devaient transporter les familles et le bagage; on s'assura l'alliance de plusieurs peuples, l'appui des chefs gaulois de la Séquanie et du pays des Éduens [1] par lesquels devaient s'acheminer les émigrants. Chargé du soin des négociations, Orgétorix en profite pour s'unir encore plus intimement aux principaux de la Gaule; il donne sa fille en mariage au célèbre Dumnorix, l'un des plus grands ennemis que Rome eût dans ce pays.

Mais les intrigues d'Orgétorix inspirèrent des craintes aux Helvètes. La peine du feu était réservée à quiconque essayait d'usurper la souveraineté nationale. On cita Orgétorix à comparaître et à se justifier en assemblée publique. Mais le jour du jugement arrivé, ce chef audacieux s'entoura de tous ses fidèles et brava les juges. Ceux-ci alors appelèrent aux armes toute la nation. Mais dans l'intervalle, Orgétorix se donna ou reçut la mort, et échappa ainsi à la fin ignominieuse qui lui était destinée.

(1) *Séquanie*, aujourd'hui la Franche-Comté; le pays des *Éduens* ou Bourgogne.

Digitized by Google

Les Helvètes ne renoncèrent point pour tout cela à leur plan d'émigration. Au contraire, ils disposèrent tout pour le départ. Le moment venu, pour s'ôter toute pensée et tout espoir de retour, ils mettent le feu simultanément à leurs 12 villes et à leurs 400 villages. Puis ils se mettent en marche vers Genève, au nombre de 263,000, dans le dessein d'y passer le Rhône. Ils sont joints en route par plus de 100,000 auxiliaires appartenant aux tribus alliées qui occupaient les bords du Rhin et du lac de Constance. Il y avait entre autres 23,000 Rauraques. Mais sur 366,000 émigrants, 92,000 seulement étaient en état de porter les armes.

A la nouvelle de l'approche des Helvètes, Rome, qui, à la possession de l'Asie, joignait celle de l'Italie et des Gaules, se hâte d'envoyer sur les bords du Rhône son plus fameux capitaine. C'était Jules César, ennemi d'autant plus dangereux pour les Helvètes, qu'outre l'injure faite au nom romain sur les bords du Léman, il avait encore à venger le ressentiment de son beau-père, dont l'aïeul était tombé dans ce même jour sous les coups des Tigurins.

Aussitôt arrivé à Genève, César fait rompre le pont qui communiquait avec la rive helvétique, et fortifie la ville de murailles et de tours improvisées; puis il parlemente avec les députés des Helvètes, jusqu'à la venue des renforts qu'il attendait, et refuse alors nettement le passage. Ayant vainement essayé de le forcer, les Helvètes se détournent vers les gorges du Jura, dont les Séquaniens leur accordent l'entrée à la prière du beau-fils d'Orgétorix. Ils pénètrent ainsi en Gaule, mais par des sentiers étroits, le long de rochers escarpés, au-dessous desquels le Rhône mugit dans ses abîmes. Ils traversent, non sans commettre quelques dégâts, les terres des Éduens, perdent vingt jours au passage de la Saône, et ils ne l'avaient encore effectué qu'en partie, lorsque César paraît tout-à-coup avec ses légions, fond sur les Tigurins qui formaient l'avant-garde et en tue un grand nombre. Étonnés de ce revers, les Helvètes députent à César leur ancien chef Diviko, alors blanchi par les années et qui avait échappé au carnage de sa tribu. « César, » dit le vieux Diviko, dont les paroles nous ont été transmises par ce général romain lui-même, « laisse-nous nous établir en paix en Gaule. Nous occuperons la contrée que tu voudras bien nous désigner,

Digitized by Google

Prends garde de refuser notre demande. Il pourrait t'en arriver comme à Cassius sur les bords du Léman. » « Les dieux, répondit César, vous ont accordé une victoire aux bords du Léman pour vous rendre aujourd'hui la défaite plus sensible. Je vous laisserai cependant continuer votre route à une condition. Jurez de respecter nos alliés, indemnisez les Éduens, et donnez-moi des ôtages.» « Des ôtages ! s'écrie Diviko ; nos pères nous ont appris à en recevoir, non à en donner. Les Romains devraient le savoir. »

Là-dessus, les Helvètes reprirent leur marche, que le nombre et le bagage des émigrants rendaient lente et pénible. Les Romains les suivirent de près, livrant de petits combats. Les Helvètes irrités font tout-à-coup volte-face contre l'armée ennemie. Il se donna une bataille générale près de Bibracte (Autun), où l'on se battit avec acharnement de part et d'autre, depuis les sept heures du matin jusqu'à la tombée de la nuit. A la fin, les soldats de César l'emportèrent, grâce à la supériorité de leur chef, à leur habileté militaire et à la mauvaise trempe des boucliers dont se couvraient les Helvètes. Vaincus, ceux-ci se replient sur la colline où ils avaient mis en sûreté leurs femmes, leurs enfants et leurs trésors derrière une barricade de chariots. L'ennemi les y poursuit l'épée dans les reins, et, après un combat désespéré qui dure jusqu'au milieu de la nuit, parvient à forcer ce dernier retranchement. Alors commence un massacre horrible. Les femmes, les vieillards, les enfants ne furent pas épargnés. On fit peu de prisonniers. De ce nombre se trouvèrent une fille et un fils du malheureux Orgétorix. Le sort de Diviko est resté ignoré ; il fut sans doute du nombre des morts. Cependant une partie de l'armée helvète, forte de 130,000 hommes, avait réussi à s'échapper à la faveur des ténèbres ; mais traqués par les tribus gauloises, ils furent contraints d'implorer la clémence du vainqueur. César exigea avant tout qu'on lui livrât toutes les armes, les transfuges et des ôtages. Puis, comme ce général l'avoue lui-même dans ses mémoires ou commentaires, non point par générosité, mais pour ne pas laisser envahir aux Germains les solitudes des Alpes, il permit aux Helvètes de rentrer dans leur patrie, de rebâtir leurs villes et leurs villages, et donna ordre aux Allobroges de leur fournir le blé nécessaire.

Digitized by Google

Pleins de honte et de douleur, réduits au nombre de 110,000, les Helvètes retournèrent dans les vallées qu'ils avaient quittées, et bâtirent de nouvelles habitations sur les cendres des anciennes. Mais César ne juge pas à propos d'abandonner à lui-même un peuple si entreprenant et si brave. Il établit une colonie militaire à Noviodunum (Nyon) et y appelle la douzième légion (1) campée auparavant sur les bords du Léman. En même temps, pour assurer aux Romains la libre communication avec l'Italie par les Alpes pennines, César envoie une partie de ce corps occuper au pied des monts la bourgade d'Octodurum (Martigny) en Valais. Mais les fiers habitants de ces vallées, que le Rhône traverse avant de se jeter dans le Léman, étaient accoutumés à jouir d'une liberté sauvage et à rançonner à leur gré les marchands qui traversaient leur pays. Ils virent avec fureur des soldats étrangers s'établir tout près d'eux. Descendant des montagnes d'une manière aussi inattendue qu'impétueuse, ils fondirent sur les Romains et contraignirent leur chef Galba d'aller prendre ses quartiers d'hiver chez les Allobroges; mais les Romains ne se retirèrent qu'après avoir brûlé Octodure et tué plus de 10,000 hommes, tant des Gaulois du Bas-Valais que des Séduniens et Véragres, habitants du Haut-Valais. Ce fut le dernier acte de résistance des Valésiens. Les Romains occupèrent de nouveau Octodure et restèrent maîtres du passage des Alpes pennines.

Les Rhètes ou Rhétiens seuls se crurent invincibles derrière leurs glaciers et leurs lacs. Ils étaient rassurés par les nombreux alliés ou compatriotes qui veillaient en sentinelles sur les bords de l'Inn et dans les plaines qui avoisinent le grand lac.

Peut-être auraient-ils pu conserver leur liberté, s'ils se fussent tous contentés de la vie paisible et laborieuse de quelques-unes de leurs peuplades, qui échangeaient avec les peuples voisins leur fromage, le miel, la poix et le bitume contre les fruits de la terre. Mais une partie des Rhètes, semblables aux hordes du Valais, vivaient en sauvages, pillaient les voyageurs et ravageaient les villes d'Italie. Ils poussaient même la cruauté et la superstition au point d'immoler des

(1) *Légion*, corps de 6,000 hommes commandé par un *légat* (général), et divisé en cohortes dont les chefs portaient le nom de *tribuns* (colonels).

Digitized by Google

prisonniers sur les autels de leurs dieux. Auguste, successeur de César et premier empereur romain, envoya contre eux deux armées, dont l'une était commandée par Tibère, qui fut empereur après Auguste. La première de ces armées passa les Alpes et descendit vers l'Inn; l'autre, où était Tibère, traversa le lac de Constance. Un lutte terrible s'engagea. Les eaux du lac et les défilés des monts furent rougis du sang des défenseurs de la liberté rhétienne. Mais Rome fut victorieuse partout. Un sombre désespoir s'empara alors des habitants de la Rhétie, dont un grand nombre se dévouèrent à la mort dans le dernier combat. On raconte que les femmes rhétiennes, partageant le désespoir et l'héroïsme barbare de leurs époux, se précipitèrent au milieu des combattants, et écrasèrent leurs enfants contre le visage farouche de leurs ennemis, « comme si toute vie dans leurs montagnes devait finir avec la liberté. » (1)

La soumission de la Rhétie répandit la joie dans Rome. On célébra la victoire de Tibère par des honneurs extraordinaires. Pendant les siècles qui suivent, la Rhétie n'est connue dans l'histoire que par les excellents soldats qu'elle fournit aux Romains, et son bon vin dont se délecte l'empereur Auguste, et que les poètes de la cour comparent au fameux vin de Falerne.

N.B. Les Romains défrichèrent l'Helvétie, y bâtirent des villes, des routes, des canaux.

III.

Tableau de la domination romaine dans l'Helvétie.

(De 50 ans avant J.-C. à 400 après J.-C.)

Les Helvètes ont fondé la première nationalité au sein des Alpes; ils y ont établi une confédération primitive et libre, et donné au pays son plus ancien nom. Mais la civilisation est un produit de la domination romaine; elle pénétra dans l'Helvétie avec la servitude. Rome, en ôtant à l'Helvétie la liberté politique, lui donna la liberté intellectuelle, malheureusement aussi ses raffinements et ses excès. Des cités flo-

(1) Belle expression de Zschokke.

Digitized by Google

rissantes prirent la place des bourgades d'autrefois. Outre Geneva et Noviodunum, déjà importantes avant et pendant les premiers temps de la conquête romaine, trois villes principalement deviennent les centres de la culture latine : Raurika au nord, Aventicum au sud, Vindonissa à l'est de l'Helvétie. Raurika, appelée aussi Augusta Rauracorum, et fondée par Lucius Munatius Plancus, voit s'élever ses tours de briques rouges et ses temples de marbre noir; Vindonissa, un arc de triomphe, et Aventicum, un amphithéâtre bâti sur le modèle du Colisée [1]. Les statues, les urnes, les amphores, les pavés mosaïques et mille autres objets d'art qui ornent nos musées sont des monuments de l'art romain dans notre patrie. Les ouvriers auxquels on doit ces chefs-d'œuvre n'étaient pas tous italiotes ou romains. Il en venait de toutes les parties de l'Europe et du monde.

Les lettres et les sciences ne furent pas oubliées. Aventicum, capitale de toute l'Helvétie, avait une académie où s'enseignaient la médecine, les lettres, l'éloquence. Augusta possédait un théâtre pour 12,000 spectateurs. L'un des magistrats de Minnidunum (Moudon), nommé Œlius Avienus, légua 750 sesterces (environ 4,000 francs de notre monnaie) pour l'établissement de jeux gymnastiques dans cette ville, avec la clause expresse que si l'on n'était pas exact à exécuter les intentions du donateur, le legs passerait à la ville d'Aventicum.

L'Helvétie, qui avait ses premiers artistes, eut alors aussi ses premiers écrivains. L'un d'eux, Clodius Paulus, doit avoir raconté la victoire de Diviko sur les bords du Léman. Mais de leurs ouvrages aucun n'est parvenu jusqu'à nous. Tout notre savoir sur l'Helvétie romaine est tiré des auteurs latins et grecs, des médailles et des inscriptions si nombreuses à cette époque [2], et des débris d'art et de monuments découverts sur l'emplacement des cités et des villes romaines.

Les Romains introduisirent chez les Helvètes leur religion. Jusque-là, ce peuple avait, comme les autres Gaulois, adoré la nature sous diverses formes et sous différents noms. Ils

(1) Amphithéâtre de Rome, bâti sous Vespasien.

(2) Le savant Orelli, de Zurich, a publié un recueil de 300 inscriptions authentiques. L'épitaphe si touchante de Julia Alpinula est malheureusement apocryphe.

Digitized by Google

n'érigeaient aucun temple à leurs divinités. Des blocs de rocher debout et disposés en forme circulaire, quelquefois même deux ou trois pierres levées, formaient le sanctuaire. On voit encore de ces pierres, appelées *dol-men, lech* ou *menhir,* dans le Pays-de-Vaud, dans le val de Délémont et le Pays-d'Ajoie, autour de Porrentruy. La caste des druides, prêtres versés dans les lois, la médecine et les sciences occultes, qui existait chez plusieurs tribus gauloises, paraît n'avoir pas été connue des Helvètes. Il en est de même des bardes, chantres sauvages des combats et des fêtes populaires, qui se rattachaient aux druides.

A cette religion triste et grossière, les Romains substituèrent un culte magnifique. Ce culte, ils l'avaient emprunté eux-mêmes aux Grecs et aux Étrusques. L'usage des temples, des sacrifices, des cérémonies, des processions, de l'eau lustrale, plusieurs ordres de prêtres, distincts par le rang, le costume, furent introduits chez les Helvètes avec une foule de divinités nouvelles ([1]). Chaque maison eut ses dieux pénates; chaque tribu, chaque localité, son génie tutélaire. Les empereurs eux-mêmes furent placés sur les autels par la flatterie et adorés comme les dieux de l'olympe.

L'industrie, l'agriculture et les arts mécaniques participèrent de la vie nouvelle qui s'ouvrait pour l'Helvétie. La charrue des premiers temps fut un peu perfectionnée. Les vaches et le fromage des Alpes acquirent du renom ([2]). La vigne fut plantée aux bords du Léman. Les grandes routes ou voies militaires tracées par les Romains servirent à l'écoulement des produits agricoles, comme à l'établissement de relations commerciales avec les pays voisins. La plus belle, la plus large des chaussées romaines traversait le Valais, longeait le Léman, conduisait à Aventicum, la capitale du pays, et de là à Augusta par le célèbre passage de *Pierre-Pertuis,* où l'on voit encore une inscription romaine. Des colonnes mil-

(1) *Jupiter* était adoré sur le mont Pennin ou Saint-Bernard et à Payerne (Paterniacum); *Mercure, Epona* et *Vénus,* près de Soleure; *Mars* avait un temple près de Bienne; *Apollon*, à Aventicum et à Geneva; *Bacchus* était honoré dans les pays vignobles qui bordent le Léman. Dans ce grand nombre de divinités, la déesse *Aventia,* patronne d'Aventicum, est la seule divinité nationale que l'on connaisse chez les Helvètes.

(2) L'empereur Antonin-le-Pieux mourut d'une indigestion de fromage des Alpes. (Suétone, biographe des douze Césars.)

Digitized by Google

liaires indiquaient les distances. Les voies d'eau furent utilisées pour le commerce. Les sapins du Jura, transportés à Ebrodunum (Yverdon), étaient conduits de là par le lac, la Thièle, le lac de Bienne et l'Aar, dans le Rhin, pour servir à la construction des navires. Les Helvètes primitifs ne connaissaient que les métiers les plus indispensables, ceux de charpentier, forgeron, potier, cordier, etc. Les Romains naturalisèrent chez ce peuple presque tous les arts connus aujourd'hui, et leurs corps de métiers ou corporations d'artisans, connus au moyen-âge sous le nom de *tribus* ou *abbayes*.

La manière de vivre des Helvètes, leur vie privée et sociale était ainsi complètement changée. Il en fut de même bientôt de la vie politique et nationale.

César avait laissé, il est vrai, aux vaincus, leurs lois et leurs magistrats propres. Les députés de la nation se réunissaient comme du passé à Aventicum, siége du gouvernement et des archives. Bien plus; par une faveur spéciale, les Romains avaient permis à la milice du pays d'occuper le fort de Baden, ville déjà célèbre alors sous le nom de *Bains* ou *Thermes helvétiques*. Les Romains avaient pu faire cela sans grand danger; dans le voisinage était la fameuse forteresse de Vindonissa, occupée par la vingt-unième légion.

Mais à mesure que les mœurs et les institutions romaines se répandaient dans le pays, à mesure aussi s'effaçaient toutes les distinctions, toutes les libertés nationales. Déjà Auguste avait incorporé l'Helvétie à l'une des provinces de la Gaule. Nos pères durent obéir à un proconsul étranger qui résidait soit à Lyon (Lugdunum), soit à Besançon (Vesontio), soit même plus loin encore, à Trèves sur la Moselle. En revanche, ils virent s'établir dans leur patrie une foule de fonctionnaires ou préfets pour la police, la guerre, les finances surtout. Rome était savante dans l'art de pressurer les peuples soumis à sa domination. Elle n'était pas moins habile à diviser pour régner. C'est ainsi que pour rendre les diverses localités d'un pays jalouses et ennemies les unes des autres, elle accordait à chacune des priviléges distincts et opposés. Les villes de l'Helvétie étaient rangées en trois classes. Il y avait des *colonies militaires*, des *municipes*, de simples *préfectures*.

Les *colonies militaires*, peuplées en grande partie de familles romaines, étaient des images en petit de la métro-

Digitized by

pole. Ces petites Romes avaient leur *forum* ou grande place où se réunissaient les *citoyens*; leur *capitole*, édifice élevé où siégeaient les *décurions*, sénat municipal, présidé par les *duumvirs*, espèce de petits consuls.

Les *municipes* étaient moins brillants; mais ils étaient plus libres et conservaient leurs magistratures indigènes. Certaines villes, Aventicum, par exemple, étaient tout à la fois municipes et colonies; d'autres, comme Lousonnia, Noidelonex (1), Tarnada (2), étaient simplement municipes.

Les *préfectures*, absolument soumises aux fonctionnaires envoyés de Rome, n'avaient aucune magistrature propre.

Les colonies militaires n'étaient pas seulement peuplées de soldats romains, mais d'hommes de tous les états et de toutes les classes : prêtres, scribes, avocats, médecins, architectes, artisans, jusqu'aux joueurs de flûte et comédiens, dont les spectacles étaient calculés de manière à amollir les âmes et à les façonner de plus en plus à la servitude.

Aussi, éblouis par le luxe et les jouissances, les Helvètes eurent promptement perdu avec leur énergie sauvage, toute individualité, tout patriotisme. Les grands donnèrent le mauvais exemple; ils singèrent en tout les manières romaines. Ils allèrent même jusqu'à changer leurs anciens noms contre des noms romains. A la fin du premier siècle de la domination romaine, l'Helvétie était toute dénationalisée.

Malheur au peuple qui oublie les traditions de ses pères! Les Helvètes ne devaient pas tarder à payer bien cher les trompeurs avantages d'un bien-être extérieur, sans dignité et sans indépendance.

Environ soixante et dix ans après J.-C., une soldatesque effrénée assassina à Rome l'honnête empereur Galba, et mit à sa place le cruel Vitellius, qu'une partie des Romains refusèrent de reconnaître. Les Helvètes ignoraient la mort du premier; mais les chefs des garnisons romaines, qui l'avaient apprise de bonne heure, se liguèrent en faveur de Vitellius, expédiant et recevant de nombreux courriers. Les Helvètes étonnés crurent qu'il s'agissait d'une révolte contre Galba. Les soldats romains étaient d'ailleurs arrogants et indisciplinés; ceux de Vindonissa enlevèrent la solde destinée à la

(1) *Noidelonex*, Neuchâtel.
(2) *Tarnada*, près de Saint-Maurice, en Valais.

Digitized by Google

garnison helvétique de Baden. Aussitôt cette dernière usa de représailles et intercepta les messages et les lettres d'Aulus Cécina, chef militaire de la province.

La nouvelle de cet affront prétendu alluma la colère du général romain. A la tête de ses troupes, il marcha sur l'Helvétie, ruina la forteresse et la ville florissante des *Thermes helvétiques*, et ravagea tout le pays environnant. Les Helvètes prirent les armes pour se défendre. Mais déshabitués de la guerre, sans discipline, sans courage et conduits par un général inhabile, Claudius Severus, ils furent entièrement défaits. Poursuivis au-delà du Bœtzberg ([1]) par les cavaliers de Vitellius, et traqués jusque dans les bois et les cavernes comme des bêtes fauves, beaucoup furent égorgés; d'autres, faits prisonniers et vendus comme esclaves (l'an 69 de l'ère chrétienne).

Cette sanglante expédition n'éteignit point la rage de Cécina. Il porta le fer et le feu jusque sous les murs d'Aventicum, séjour du *duumvir* Julius Alpinus, l'un des chefs les plus respectés de la nation et que Cécina fit saisir et mettre à mort comme l'instigateur de la révolte. Puis, comme si tant de désastres ne suffisaient pas pour punir les Helvètes de leur téméraire prise d'armes, il menaça cette nation d'une extermination totale, si elle ne se hâtait d'obtenir sa grâce du nouvel empereur. Des ambassadeurs, à leur tête Claudius Cossus, magistrat célèbre par son éloquence, accoururent aux pieds de Vitellius. Ce prince leur pardonna, mais comme à de vils esclaves. L'Helvétie dégénérée n'échappa à la destruction que pour tomber dans l'abaissement moral, plus terrible encore pour un peuple de cœur et qui a le sentiment de sa dignité.

Les bienfaits de quelques empereurs, successeurs de Vitellius, relevèrent notre patrie de ses pertes matérielles, sans empêcher sa décadence. Vespasien, qui n'était pas né à Aventicum, comme on l'a dit, mais dont le père y avait exercé les fonctions de receveur, repeupla cette ville et mérita le beau titre de *Restaurateur de l'Helvétie*. Aventicum atteignit alors une grande splendeur. Des vétérans et des ouvriers de tous pays, Gaulois, Grecs, Espagnols, Hibernois, Lusitains, Asiatiques et Africains même se pressaient dans son enceinte

(1) Vocétius Mons.

Digitized by Google

agrandie et fortifiée. Titus, fils de Vespasien, continua l'œuvre de son père. Les Helvètes reconnaissants le suivirent, au nombre de 9,000, au siége de Jérusalem, dans la Palestine. Au retour, frappés d'une certaine ressemblance, ils donnèrent le nom de lac de *Génézareth* au lac d'Aventicum, et celui de *Galilée* à la contrée environnante.

Parmi les successeurs de Titus, Trajan, les Antonins, les Sévères, princes célèbres par leur humanité et leur amour pour les lettres, furent favorables à l'Helvétie. Des routes, des ponts, des médailles attestent leur munificence.

Mais Rome et l'empire immense qu'elle avait fondé par l'héroïsme et l'habileté politique, allaient périr par la mollesse et par l'égoïsme. Corrompu par l'or et les jouissances, le peuple romain ne demandait plus que deux choses : *du pain et des spectacles.* Spectacles impudiques, spectacles sanglants où des centaines, des milliers de malheureux gladiateurs étaient contraints de s'égorger dans le cirque ou de périr sous la dent des bêtes féroces! L'esclavage le plus odieux régnait dans l'empire. Le maître pouvait à son gré battre, tuer son esclave, assouvir sur lui ses passions les plus honteuses. Rendus insolents par le succès, les soldats romains tuaient les empereurs qui leur déplaisaient et vendaient le trône au plus offrant. Les généraux ambitieux et cupides étaient plus occupés à se disputer le pouvoir qu'à défendre les frontières. La croyance aux dieux, la probité, le patriotisme étaient un objet de mépris pour l'esprit ricaneur des sophistes ou faux philosophes. Le luxe et l'amour effréné des plaisirs avaient dégradé à un tel point les fils des grandes familles, qu'ils se mutilaient le pouce pour se faire exempter du service militaire, ou mettaient des masques pour garantir leur belle figure, souvent fardée comme celles des actrcies. Dans le même temps, deux événements extraordinaires, accomplis l'un en dehors, l'autre au sein même de l'empire romain, allaient achever sa ruine et fonder un monde tout nouveau. Ce monde s'appelle le *moyen-âge*.

Digitized by Google

IV.

Origine du Christianisme. — Domination des peuples germaniques.

(De l'an 300 à 850.)

Le plus mémorable, le plus fécond de ces évènements, c'est l'établissement du *christianisme.* La croyance en un Dieu unique, saint, père de tous les hommes, fut mise à la place de la mythologie avilisssante et mensongère des Grecs et des Romains. La chasteté, le renoncement au plaisir, le désintéressement et la fraternité, toutes ces vertus naturelles, fortifiées et embellies par les vertus chrétiennes, reparurent parmi les peuples, et furent portées au plus haut degré dans l'Église chrétienne primitive. Jésus-Christ, l'homme-Dieu, avait enseigné et répandu sa doctrine à Jérusalem et dans les contrées avoisinantes. Ses apôtres et ses disciples la firent connaître aux autres peuples de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe. Prêchée à Rome, elle pénétra dans les Gaules, d'où elle fut apportée dans notre patrie par des chrétiens de Lyon et de Vienne en Dauphiné. Bientôt de petites communautés chrétiennes fleurirent sur les bords du Léman et du Rhin, à Genève, Vindonissa, Augusta-Rauracorum, Aventicum, Octodurum (Martigny) et Coire.

Plusieurs empereurs romains persécutèrent les premiers chrétiens. De braves légionnaires furent égorgés dans le Valais, pour n'avoir pas voulu sacrifier aux idoles, comme l'ordonnait l'empereur Maximien (l'an 286 après J.-C.). D'autres soldats chrétiens et des femmes héroïques donnèrent leur sang pour la foi à Soleure, à Coire et à Zurich.

L'empereur Constantin fit cesser les persécutions et embrassa le christianisme. Mais ce prince, plus politique que religieux, en changeant les évêques, qui n'étaient au commencement que des prêtres un peu plus élevés que les autres, en comtes et seigneurs, et en les dotant de grands biens, introduisit un esprit différent de celui qui animait la primitive Église. Cependant l'amour du prochain, le renon-

cement aux biens de ce monde, le travail des mains unis à une foi vraie et ardente, se montrèrent longtemps chez un grand nombre d'évêques et de missionnaires de la foi nouvelle.

L'autre événement dont nous avons parlé s'accomplit par les peuples de la Germanie (Allemagne). Pendant que les Romains s'amollissaient dans les jouissances, d'innombrables tribus, germaniques pour la plupart, parcouraient libres, sauvages et indomptées, les forêts et les pâturages de l'est et du nord de l'Europe. Poussées comme par une voix du ciel, elles s'avancent refoulant peuple sur peuple, chassant devant elles, à la pointe de l'épée, tout ce qu'elles rencontrent sur leur passage.

D'abord vinrent les Allemannes, guerriers farouches, de race germanique. Pendant deux siècles et demi de guerres continuelles, ils avaient pénétré toujours plus avant dans le territoire soumis à la domination romaine, et s'étaient approchés insensiblement des montagnes helvétiques. Ils furent repoussés par Constance Chlore, père du grand Constantin, qui les vainquit à Vindonissa et leur opposa une nouvelle ville qu'il nomma de son nom, sur le lac de Brégentz. Mais ils revinrent et entrèrent comme un torrent dévastateur par les gorges du Jura et se répandirent sur toute l'Helvétie. Depuis la Forêt-Noire jusqu'au pied des Alpes, l'œil ne put plus découvrir qu'une scène de ruine et de désolation. La magnificence d'Aventicum et de Vindonissa fut changée en décombres. Le Romain comme l'Helvète, si le fer ennemi l'épargnait, devenait esclave. Les Allemannes partagèrent entre eux, avec ses biens et ses habitants, tout le pays qui s'étend depuis le Rhin et le lac de Constance jusqu'au lac des Quatre-Cantons et à l'Aar. Les souvenirs de Rome et de l'Helvétie romaine furent entièrement effacés.

Les hordes des Huns, peuple sorti d'Asie et plus farouche encore que les Allemannes, traversèrent ensuite le territoire helvétique. Ils ne s'arrêtaient nulle part; mais partout le feu, le sang et les larmes marquaient leur passage [1].

Vinrent ensuite les Bourgundes [2] l'an 413, race énergique

(1) En 451, Attila, roi des Huns, fut défait par Aétius dans les plaines de Châlons. En 452, Attila envahit la Haute-Italie.

(2) Il y a entre les *Boungundes* et les *Bourguignons* la même distinction à établir qu'entre les *Francs* et les *Français*. Les premiers sont des peuples

Digitized by Google

et laborieuse, convertie au christianisme par l'évêque Ulphilas, qui avait traduit la bible en langue gothique. Peu nombreux, mais intrépides et d'une taille gigantesque, ils aidèrent aux Romains à vaincre les Huns, et s'établirent avec leur consentement sur les deux versants du Jura, dans la Savoie, sur les bords du Léman, dans le Bas-Valais, jusqu'à l'Aar, en un mot, dans toute l'Helvétie occidentale (452).

Peu après, les Goths, peuple originaire du nord de l'Europe et affilié aux Bourgundes, entrèrent dans l'Helvétie du côté du midi, en traversant les plus hautes Alpes. L'Italie était déjà devenue leur proie; la Rhétie avec ses vallées et ses montagnes couvertes de pâturages eut le même sort. La puissance des Goths s'étendit bien au-delà du lac de Wallenstadt jusqu'aux Sitters, petites rivières d'Appenzell, par dessus le Saint-Gotthard, dans les vallées d'Uri et dans le pays de Glaris.

Alors le nom de l'Helvétie se perdit. Il ne fut plus question que des États des Allemannes, des Goths et des Bourgundes.

Dans tous les pays où ils arrivaient, les Allemannes ruinaient les villes; ils n'habitaient que des métairies et des fermes. Leurs esclaves, hommes, femmes et enfants, leur servaient de bergers, de laboureurs et d'artisans. Voulaient-ils favoriser un de leurs serfs, ils lui donnaient des terres inaliénables, pour lesquelles il les payait en cens et en corvées. Leurs troupeaux leur fournissaient la nourriture dont ils avaient besoin : de la viande, du lait et du fromage. Tout le pays consistait en terres et en pâturages communs *(Allmend)*. Le sol autrefois labouré fut laissé en friche; des broussailles et des forêts couvrirent les lieux qu'avait sillonnés la charrue romaine. Autour du lac de Constance se multiplièrent d'immenses bois, repaires des loups et des ours. Idolâtres, les Allemannes adoraient le dieu Odin ou Wodan; ils lui offraient de la bière ou lui sacrifiaient des chevaux sur les bords du Rhin.

Dans la Haute-Rhétie, les Goths conservèrent leur esprit belliqueux. Mais chrétiens comme les Bourgundes, ils avaient des mœurs douces; ils soumirent le peuple à la servitude sans lui ôter ses anciens usages. Au lieu de raser, comme les Allemannes, les forteresses qu'ils trouvèrent, ils en con-

germaniques; les seconds, des descendants des premiers, mais tout à fait différents par la langue et les mœurs.

struisirent de nouvelles. Retirés dans leurs châteaux forts, les comtes et les seigneurs gouvernaient les vallées tributaires au nom de leur roi, qui avait son trône en Italie.

De tous ces peuples étrangers, les plus humains étaient les Bourgundes. Devenus maîtres du pays par les négociations autant que par les armes, ils laissèrent aux sujets romains la plaine et s'emparèrent principalement des lieux boisés et montagneux, abondants en gibier et en pâturages. Un prince surtout se fit remarquer chez les Bourgundes : c'était Gondebaud. Il était en même temps roi de Genève, Lyon, Besançon et Vienne sur le Rhône. Sa puissance s'étendait des bords de l'Aar à la Méditerranée. Il eut pour successeur son fils Sigismond, fondateur du couvent d'Agaune ou Saint-Maurice, en Valais, et qui y tint un concile composé de neuf comtes et de neuf évêques (516).

Mais le règne de tous ces peuples ne fut pas de longue durée. Il en survint un nouveau, plus fort, plus audacieux, plus rusé que les premiers : c'étaient les Francs. Venus de contrées éloignées à travers les Pays-Bas, et mettant tout à feu et à sang, ils s'étaient rendus maîtres du pays des Gaulois. Ils se fixèrent dans les villes conquises et donnèrent leur nom à la Gaule, dès lors appelée France. Lorsqu'ils rencontrèrent les Allemannes établis sur les bords du Rhin, il s'engagea entre les deux peuples une longue lutte. Après maints combats sanglants, les Allemannes furent complètement vaincus et tombèrent sous la domination des vainqueurs.

Peu de temps après, les crimes de ses princes et l'ambition des rois voisins firent perdre aussi son indépendance à la vaillante nation des Bourgundes. Gondebaud n'était parvenu à posséder toute la Bourgundie que par le meurtre successif de ses trois frères. La fille d'un de ces princes (Chilpéric), la belle et vindicative Clotilde, épousa Clovis, roi des Francs, qui devint dès lors l'ennemi implacable de Gondebaud dont il convoitait l'empire. Il fut aidé dans ses entreprises par les évêques catholiques de la Bourgundie, qui avaient vainement cherché à convertir le roi attaché à l'*arianisme* (1). Une partie

(1) Doctrine d'Arius, évêque d'Alexandrie au quatrième siècle et qui niait que Jesus-Christ fût Dieu, tout en reconnaissant la divinité du christianisme. Les Bourgundes et les Goths étaient chrétiens-ariens et étaient regardés comme des *hérétiques* par les chrétiens *orthodoxes*.

des États de Gondebaud furent ravagés et conquis par Clovis. Genève eut beaucoup à souffrir dans ces guerres. La cathédrale, qui était en bois, fut brûlée. Sigismond, fils et successeur du roi bourgunde, était catholique et ami du clergé. Mais, à la suggestion de sa seconde femme, il eut la cruauté de faire poignarder son fils du premier lit, nommé Sigéric. Ce crime servit de prétexte à l'invasion des Francs et des Goths dont le roi était l'aïeul de Sigéric. Les Goths s'emparèrent de Genève et des Alpes maritimes; les Francs, de tout le reste de la Bourgundie. Quant à Sigismond, il eut beau se repentir et prendre le froc des moines à Saint-Maurice; arraché du pied de l'autel par les soldats des fils de Clotilde, il fut traîné à Orléans, où il eut la tête tranchée. Ce malheureux prince a été depuis mis au rang des saints par l'Eglise (523).

Les Francs surent conserver leurs conquêtes. Il n'en fut pas de même des Goths. Lorsque leur domination finit en Italie, ils perdirent toutes leurs possessions en-deçà des Alpes. Ambitieux comme Clovis, le roi des Francs, Théodebert, se mit en marche à la tête de ses troupes et soumit la Rhétie et le reste du pays (550).

Ainsi, après cinq siècles de vicissitudes et de changements politiques, toute l'Helvétie se trouva réunie de nouveau sous un seul sceptre, comme elle l'avait été sous la domination romaine.

V.

Civilisation de l'Helvétie sous les premiers peuples germaniques.

Dans les pays occupés par les Allemannes, toutes les traces de la brillante civilisation romaine, arts, industrie, lois, mœurs, langue, avaient disparu. Il se forma, en revanche, sur les bords du Rhin et du lac de Constance un dialecte important au moyen-âge, nommé le dialecte allemannique ou souabe ([1]) et qui est encore celui que l'on parle dans la plupart des cantons de la Suisse orientale.

(1) On le nomme aussi le *vieil allemand*.

Digitized by Google

Chez les Bourgundes, au contraire, les traditions de la civilisation romaine se conservèrent, grâce surtout au roi Gondebaud. Ce prince, enthousiaste des idées et de la langue romaines, fit tout pour *romaniser* (1) la nation conquérante et la fondre avec le peuple conquis. Son palais de Quarre, en bois sculpté, à Genève, était le rendez-vous des lettrés romains, ecclésiastiques et laïques. Éloquent et subtil, avec les savants laïques, il s'entretenait de grammaire; avec les prêtres, il discutait sur la bible. Aussi la langue latine ou romaine, un peu changée, s'est-elle perpétuée sous le nom de *roman* dans la plupart des lieux où les Bourgundes s'étaient établis et où les anciennes familles du pays étaient restées en nombre. Sur les bords de l'Aar, dans les contrées qui forment les cantons de Berne et de Soleure, les Bourgundes étant très-nombreux ou les seuls habitants du pays, leur dialecte prévalut et se parle encore par les Bernois et les Soleurois d'aujourd'hui. Deux branches de la langue latine ou romaine altérée se sont également maintenues dans les Grisons sous le nom de *ladin* et *romansch* (2).

En même temps, Gondebaud s'occupait à donner des lois aux peuples de ses États. Son code, achevé par son fils Sigismond, porte le nom de *loi gombète* (3). On y trouve des choses sages et judicieuses, les germes de l'institution du jury où chaque citoyen est jugé par ses pairs, mais aussi le *duel judiciaire*, institution cruelle; car un homme accusait-il un autre d'un crime, on les faisait combattre ensemble en champ clos; le vainqueur était réputé avoir soutenu la cause juste. Le *duel judiciaire* s'est maintenu pendant tout le moyen-âge. On soumettait les accusés à d'autres épreuves encore de la même espèce, épreuves par l'eau, le feu et un fer rougi, que le prêtre bénissait auparavant, ou aux horribles instruments de la torture. L'esprit superstitieux du temps s'imaginait que Dieu ferait plutôt un miracle que de laisser succomber l'innocent dans ces épreuves. Mais Dieu a donné à l'homme la raison pour se diriger, et n'intervertit pas à chaque instant les lois qu'il a établies dans la nature. Néan-

(1) *Romaniser*, c'est-à-dire rendre en tout semblable aux Romains.

(2) L'origine *étrusque* du ladin et du romansch n'a pu être prouvée; d'ailleurs les *Étrusques* étaient un peuple voisin des Latins et en grande affinité avec eux. Le roi de Rome Tarquin était *étrusque*.

(3) Ou loi de Gondebaud.

Digitized by Google

moins, il fallut bien du temps et bien des expériences pour désabuser les imaginations crédules. Jusqu'au temps de la bataille de Morat, on trouve trace des épreuves judiciaires. Quant à la torture, elle s'est maintenue jusqu'à nos jours, malgré les efforts des philosophes et des philanthropes du dernier siècle (1).

La *loi gombète* nous montre combien était malheureux le sort des esclaves ou serfs. L'un d'eux cherchait-il à se dérober par la fuite aux durs travaux de la glèbe, il avait la main coupée et recevait trois cents coups de fouet. Le maître avait le droit de donner, vendre, maltraiter et tuer ses esclaves. On les considérait à peine comme des hommes, mais plutôt comme une sorte de bétail; aussi s'unissaient-ils entre eux sans bénédiction nuptiale, et les enfants qu'ils mettaient au monde devenaient la propriété du maître de la mère, quand il arrivait que le père appartînt à un autre seigneur.

Les évêques, les prêtres, les diacres, les clercs et les moines qui formaient alors les divers ordres du clergé, s'opposèrent souvent à ces cruautés. Le concile d'Epaone, en Valais, prononça l'excommunication contre le seigneur qui tuerait son serf sans le concours du juge. Beaucoup d'institutions humanitaires sont dues au clergé de ce temps. Les nombreux *jours de fête*, aujourd'hui souvent nuisibles à l'agriculture, à l'industrie et aux bonnes mœurs, étaient alors autant de jours de repos pour le malheureux serf. La *trève de Dieu*, ordonnance rendue par les rois et les évêques ensemble, interdisait la guerre à certaines époques de l'année et favorisait ainsi les travaux des champs. Des hôpitaux ou *hôtels-Dieu*, établissements presque inconnus à l'antiquité, s'ouvrirent aux malades et aux infirmes. Le *droit d'asile* permettait à l'innocent persécuté de trouver un refuge contre l'oppresseur au pied des autels, bien que l'asile, comme nous l'avons vu dans l'histoire du roi Sigismond, ne fût pas toujours respecté par les tyrans de l'époque. Des ordres religieux enfin, comme celui des *frères de la Merci*, fondé en 1192 par saint Pierre Nolasque, soignaient les malades et rachetaient les captifs.

Un modèle de charité et de vertu chrétienne était le bon

(1) *Philanthrope*, ami des hommes, de l'humanité; *philosophe*, penseur. Il y a de bons et de mauvais philosophes.

Digitized by Google

prélat Marius, évêque d'Aventicum au VI[e] siècle, et qui, de ses mains vénérables, labourait la terre et fabriquait des vases sacrés pour l'autel ([1]). Il nous a aussi laissé un récit court et fidèle des événements de son temps. Exemple imité au siècle suivant par le moine Frédégaire, d'Avenches.

L'influence du clergé ne fut cependant pas toujours heureuse. Les évêques catholiques du royaume des Bourgundes, par haine des évêques ariens, trahirent leur prince, et s'unirent, comme nous l'avons vu, à Clovis, qui était cependant encore idolâtre. Mais ils espéraient déjà le gagner au christianisme orthodoxe. L'évêque Avitus, de Vienne, eût facilement pardonné au roi Gondebaud son triple fratricide, s'il s'était fait catholique. Des querelles sanglantes éclataient parfois dans le clergé. L'an 565, comme nous le rapporte le saint prélat Marius, « les moines de Saint-Maurice, animés » par l'esprit de colère, forcent l'église et cherchent à tuer » l'évêque Agricola et les citoyens qui s'étaient réfugiés dans » le lieu saint avec lui. »

VI.

Domination des Francs en Helvétie. — Progrès du christianisme et de la civilisation dans l'Helvétie franque.

(De l'an 550 à 800.)

Les nouveaux maîtres divisèrent toute l'Helvétie en deux parties, soit parce qu'ils ne la soumirent pas toute à la fois, soit parce que les habitants ne parlaient pas tous la même langue. On réunit à la Souabe la partie occupée précédemment par les Allemannes et où l'on parlait la langue allemande, c'est-à-dire la Rhétie et le Thurgau ([2]). Ce dernier nom comprenait alors toute la contrée renfermée entre le lac de Constance et le Rhin d'un côté, l'Aar et le Saint-Gotthard de l'autre. Les autres parties, prises sur les Bourgundes

(1) C'est sous le prélat Marius (l'an 593) que le siége épiscopal fut transféré d'Avenches à Lausanne.

(2) De *Thur*, nom de rivière, et de *gau*, contrée. L'Aargau ou Argovie forma plus tard un comté particulier.

Digitized by Google

et dans lesquelles on parlait le roman : Genève, le Valais, Neuchâtel et ce qui forme aujourd'hui les cantons de Berne, de Soleure, de Fribourg et de Vaud, furent réunies à la Savoie, et appelées la Petite-Bourgogne ou Bourgogne transjurane.

Les belliqueux rois des Francs, chefs d'un peuple guerrier, organisaient l'administration d'un pays comme celle d'une armée. Ils plaçaient à la tête d'un pays ou canton *(gau)* un duc ou des commandants ou comtes, appelés ***landgraves***; des comtes inférieurs administraient les districts de ce pays, et les districts étaient divisés en grands domaines qu'ils donnaient en récompense à de vaillants capitaines, à titre de dons ou de fiefs. En ce temps-là l'argent étant fort rare, les souverains récompensaient par des domaines les services de leurs guerriers. Dans les pays conquis, les habitations, les hommes et le bétail faisaient partie de ces domaines; les habitants réduits en esclavage ne pouvaient posséder aucune propriété, mais devaient payer à leurs maîtres les intérêts de tout ce qu'ils possédaient. Cette division des hommes en ***seigneurs, vassaux*** et ***serfs*** avec les rapports compliqués auxquels donnait lieu cette hiérarchie sociale, est ce qu'on appelle la *féodalité*. Entre les seigneurs et les serfs, il y avait des ***hommes libres***, dont les terres étaient franches et qui n'obéissaient qu'au roi et à ses officiers. Cette organisation s'étendit aussi à l'Helvétie. Le Thurgau et la Rhétie furent soumis au duc de Souabe ou d'Allemannie; le reste du pays, au duc ou patrice de la Petite-Bourgogne.

La foi chrétienne avait pénétré dans l'Helvétie pendant la domination romaine. Sous la domination bourgunde, elle y avait fait des progrès, surtout dans la partie occidentale du pays. Sous les rois francs, elle s'étendit dans l'Helvétie orientale et allemannique. Cependant, dans les forêts épaisses qui ceignaient le lac de Zurich et dans les vallées les plus reculées, vivaient encore sauvages et sans aucune connaissance du vrai Dieu, les restes de la nation des Allemannes. Ils sacrifiaient toujours à leurs idoles, sur le haut des collines et dans le fond des bois, des chevaux et d'autres victimes choisies parmi leurs troupeaux; au commencement d'une nouvelle année, ils faisaient un bruit terrible, pour chasser les mauvais esprits, les sorciers et les sorcières; à l'entrée du

Digitized by Google

printemps ils allumaient de grands feux de joie sur toutes les montagnes en l'honneur des dieux propices. La superstition et la crainte des sortiléges tourmentaient ces païens aveugles : ils croyaient à toutes sortes de présages et de prédictions, à l'influence de bons et de mauvais jours, et se laissaient prendre à toutes les impostures nées de la plus grossière ignorance.

Les hommes pieux qui apportèrent aux Allemannes la doctrine du salut étaient originaires, pour la plupart, de l'Irlande ou de l'Écosse, où le christianisme primitif s'était conservé dans sa pureté. Sigebert prêcha dans les déserts de la Rhétie. Il avait construit sa petite chapelle dans l'endroit sauvage où est aujourd'hui le couvent de Dissentis. Columban, le plus célèbre des missionnaires de ce temps, ce grand druide chrétien, comme l'appelle un auteur ecclésiastique, enseigna pendant trois ans (610-613) la doctrine chrétienne sur les bords de l'Aar, de la Reuss et du lac de Zurich. Persécuté par Gonzo, duc d'Allemannie, il quitta avec regret les rives boisées du Rhin qui lui rappelaient sa patrie, et laissa à Gall, son disciple bien-aimé, le soin de continuer son œuvre. Celui-ci établit à la fin son ermitage dans la solitude de la vallée que baigne le lac de Constance, là où l'on bâtit plus tard à sa mémoire le couvent de Saint-Gall, qui a perpétué son nom. Dans les montagnes qui bordent le lac des Quatre-Cantons, la parole de Dieu fut annoncée par le pieux Meinrad ; il construisit sa cellule dans la forêt obscure (Finsterwald) près de la Sihl, à l'endroit où s'élève aujourd'hui le couvent de Notre-Dame-des-Ermites (Einsiedlen). Un duc de la nation des Allemannes fonda un collége de chanoines sur la colline voisine de Zurich et lui assigna beaucoup de terres au pied de l'Albis; son frère établit un autre monastère, près du lac des Quatre-Cantons, dans un lieu où autrefois, peut-être du temps des Romains, il n'y avait qu'un fanal pour servir de signal aux barques pendant la nuit : c'est là qu'on voit aujourd'hui la ville de Lucerne. Peu de temps après, le riche comte Béro fit construire dans le voisinage un nouveau monastère appelé encore aujourd'hui Béromünster (monastère de Béro). Les disciples de Columban firent faire de nouveaux progrès au christianisme et à la civilisation dans l'Helvétie romane. Donat éclaira les habitants de la

Digitized by Google

Gruyère ou pays d'Ogo *(hoch-gau)*. Imier, Ursanne et Germain ont laissé des noms connus dans le Jura. Un parent de Donat fonda Romainmotier, cloître célèbre plus tard.

Les païens voyaient s'élever de toutes parts des temples; le jour ils entendaient dans les églises des paroles de salut et la prédication de la croix, et la nuit, dans les couvents, des chants et des prières. Leurs cœurs émus leur faisaient désirer le baptême.

Dans les commencements, il est vrai, le christianisme ne produisit que peu d'effet sur les populations barbares. Les conversions étaient trop fréquentes et trop précipitées; les prédicateurs, souvent aussi grossiers et aussi ignorants que leurs auditeurs. On donnait le nom de chrétien à tout homme baptisé qui avait appris par cœur une prière, qui fréquentait le service divin et savait faire le signe de la croix, bien qu'il n'eût renoncé ni aux superstitions, ni aux mœurs du paganisme. Très-souvent on se bornait à substituer les saints aux idoles et à donner des noms chrétiens aux fêtes païennes que l'on continuait à célébrer. La crainte du diable exerçait plus d'empire que l'amour de Dieu. Le pécheur croyait racheter facilement le salut de son âme et se soustraire aux tourments de l'enfer au moyen de cérémonies religieuses et de riches dons offerts aux églises et aux couvents.

Néanmoins la religion nouvelle n'en eut pas moins d'heureux résultats pour la croyance et les lumières. On vit se répandre plus généralement parmi le peuple l'idée du seul Dieu vivant, l'idée des récompenses et des peines de l'éternité, l'idée que tous les hommes sont les enfants du même Père céleste. Des prêtres et des évêques avec leurs femmes et leurs enfants offraient le modèle de bons ménages; car dans ce temps le mariage ne leur était point interdit. Beaucoup de seigneurs chrétiens adoucirent le sort de leurs sujets, et accordèrent à leurs esclaves des droits qui procurèrent à ces infortunés une existence plus douce. On établit des écoles dans plusieurs couvents, entre autres à Saint-Maurice et à Saint-Gall, où l'on rassemblait et où l'on copiait les écrits des anciens sages. Le peuple fut instruit dans l'agriculture et l'économie rurale par des moines et des ermites qui, dans leurs solitudes, extirpèrent des forêts et défrichèrent le sol; les terres communes furent divisées. L'usage de labourer

Digitized by Google

avec les bœufs était déjà connu du temps des Bourgundes, habiles ouvriers aussi en menuiserie et en charpenterie. Le peuple apprit à tisser la laine et à faire des habillements de drap, au lieu de la toile et des peaux dont on s'était vêtu précédemment. On planta la vigne sur les côteaux du lac de Zurich et sur ceux du Léman d'où elle avait été arrachée dans les invasions qui avaient détruit l'empire romain. L'église Saint-Pierre, à Genève, fut rebâtie et ornée de grands piliers en marbre blanc et gris.

Tout cela fut l'œuvre non des moines seulement, mais aussi des Francs et de Charlemagne surtout, le plus grand roi qu'ait eu ce peuple et l'un des plus grands hommes dont il soit fait mention dans l'histoire générale.

VII.

L'Helvétie sous Charlemagne et ses successeurs.

(De l'an 800 à 920).

DEUX siècles après la conquête de notre patrie par les Francs, les princes de la race de Clovis ou *mérovingiens* (1) furent précipités du trône à cause de leur fainéantise, et remplacés par les *carlovingiens* ou princes de la race de Charlemagne. L'auteur de cette révolution fut principalement Pepin-le-Bref, fils de Charles-Martel et père de Charlemagne, qui exerçait déjà auparavant toute l'autorité royale comme ministre ou *maire du palais* des rois *mérovingiens*. Le pape Étienne II approuva la conduite de Pepin et vint le sacrer roi à Paris, comme autrefois le grand-prêtre Samuel avait sacré Saül. En échange de ce bon office, Pepin protégea Etienne contre les Lombards, conquérants d'une grande partie de l'Italie, et donna même au pape, simple gouverneur de Rome jusque là, la souveraineté sur un territoire

(1) Ainsi appelés de Mérovée, ancêtre de Clovis.

Digitized by Google

considérable aux environs de cette ville. Telle fut l'origine de la puissance temporelle des papes (755).

Pepin-le-Bref, roi des Francs et d'une grande partie de l'Europe germanique, devait être encore surpassé en puissance et en gloire par son fils, le fameux Charlemagne ([1]). La monarchie des Francs s'étendit alors de l'Ebre en Espagne à la Baltique, et de l'Océan à la Theiss en Hongrie et au Tibre. Dans 53 expéditions militaires, Charlemagne triompha des Saxons, des Lombards, des Sarrasins, des Grecs, des Slaves, des Danois, des Awares et de plusieurs peuples révoltés de son empire ([2]). Pour comble d'honneur, il fut proclamé *empereur d'Occident* par le pape Léon III, à Rome, où il s'était rendu pour assister aux fêtes de Noël (l'an 800).

Mais quelque chose de plus remarquable que ces exploits militaires dans le règne de Charlemagne, c'est la protection qu'il accorda aux lettres, aux sciences et aux arts. Malgré les efforts des missionnaires, l'ignorance et la superstition la plus profonde régnaient chez tous les peuples. Charlemagne multiplia les écoles, prescrivit à tous les moines la copie des manuscrits et fonda dans son palais une académie composée des hommes les plus instruits qu'il put découvrir dans ses États et au dehors. Lui-même donnait l'exemple de l'étude et montra ouvertement dans plus d'une circonstance combien il préférait les jeunes gens pauvres et lettrés, aux jeunes nobles, ignorants et présomptueux.

Comme législateur, Charlemagne montra aussi beaucoup de sagesse. Il chercha à donner à sa vaste monarchie l'unité qui lui manquait, tout en respectant les lois particulières et les droits de chaque nationalité. Le pouvoir local et presque

(1) *Magne, magnus* en latin veut dire *grand*.

(2) Voici quelques details sur ces peuples, dont il sera encore parlé dans cette histoire.

Les *Saxons* occupaient alors une grande partie de l'Allemagne septentrionale. Les *Sarrasins* ou *Arabes* s'étaient emparés de l'Espagne en 711, avaient passé les Pyrénées en 732, et auraient conquis la France et aboli peut-être le christianisme en Europe, sans la victoire remportée sur eux entre Poitiers et Tours par Charles-Martel, aïeul de Charlemagne. Les *Grecs* occupaient l'Italie méridionale conquise sur les Ostrogoths. Les *Slaves* habitaient et habitent encore à l'Est les pays connus aujourd'hui sous le nom de Bohême, Pologne, Russie. Les *Awares* occupaient la Hongrie avant l'arrivée des Hongrois ou *Madgyares* actuels. Les *Lombards*, peuple du nord de l'Europe, s'étaient rendus maîtres d'une grande partie de l'Italie, vers 560, sous leur chef Alboin.

Digitized by Google

illimité des comtes de cantons et de districts fut soumis au contrôle annuel des *commissaires impériaux*. Les lois, qui se faisaient auparavant par le roi, de concert avec les évêques et les nobles seuls, durent être consenties par les hommes libres, dans les assemblées générales de la nation, nommées *champ de mai, de mars*, ou *plaids généraux*. Les évêques diocésains continuèrent à être élus par le peuple et le clergé réunis; le roi se réserva le droit de confirmation et nomma aussi quelquefois lui-même les abbés et les évêques. La loi *salique*, qui excluait les femmes du trône, et l'institution du *jury* furent maintenues. Des peines sévères atteignirent les ivrognes et les associations bachiques. La croyance aux sorciers et sorcières fut proscrite; la peine de mort, prononcée contre ceux qui livraient ces malheureux au supplice. Favorable au clergé, Charlemagne mit pourtant un terme aux donations excessives qui avaient lieu, et punit ceux qui profitaient des derniers instants d'un moribond pour se faire léguer ses biens. Mais imbu encore de certains préjugés de son temps, le monarque toléra et encouragea les pèlerinages, source de beaucoup de désordres et de scandales.

L'Helvétie allemannique eut une grande part à la gloire et aux bienfaits du règne de Charlemagne. Les guerriers du Thurgau suivirent ce prince dans ses expéditions contre les Slaves du Nord et les Arabes d'Espagne. Ils en rapportèrent, si l'on en croit la légende, ces cornemuses merveilleuses, si célèbres plus tard dans l'histoire des batailles suisses, sous les noms étranges de *taureaux d'Uri*, *vaches d'Underwald* et *trompes de Lucerne*. Au nombre des héros de ces guerres figurent Isambart, un seigneur de Thurgau, et le vaillant Escher, homme libre ou colon du même pays. Le premier, disgracié et dépossédé de ses domaines par l'empereur, recouvra ses bonnes grâces en sauvant la vie au monarque dans une partie de chasse au sanglier, qui était l'un des grands délassements de l'époque. Terreur des Wilzes, des Peschenègres, et d'autres hordes slaves, Escher, nouvel Hercule, « enfilait les ennemis comme des grenouilles au bout de sa lance et contraignait son cheval à traverser les flots gonflés de la Thur. »

La terre qui produisait des héros au grand Charles, lui donnait aussi d'habiles politiques et des savants illustres.

Digitized by Google

Waldon, abbé de Saint-Gall, avait vécu à la cour d'Aix-la-Chapelle dans la société du prince et de son premier ministre Alcuin, le plus savant homme du IX[e] siècle. Il introduisit parmi ses moines la vie littéraire, et fonda la bibliothèque, depuis si renommée, de Saint-Gall.

Ami et conseiller de Charlemagne, l'évêque de Bâle, Hetton, était le modèle des prêtres et un grand promoteur de l'économie rurale. Il releva la cathédrale de Bâle, qui se trouvait dans un état déplorable comme beaucoup d'autres temples de la chrétienté, après l'invasion des barbares. Construits en bois, dépourvus de siéges, ces temples n'avaient souvent qu'une fenêtre; une mauvaise lampe éclairait à peine un autel grossier, où des vases d'étain ou de verre servaient à la communion. Du même temps date la cathédrale de Coire, fondation du prélat Tello, comte de la Rhétie. Alors aussi prend son essor la ville de Zurich, résidence favorite de Charles, et où un bibliothécaire du monarque, Leidrad, depuis évêque de Lyon, dirigeait l'école *caroline*.

Moins favorisée que l'Helvétie allemannique, l'Helvétie romane ou Petite-Bourgogne vit cependant l'empereur franc établir son beau-frère Udalric sur le siége épiscopal de Lausanne, répandre ses largesses parmi les moines de Saint-Maurice dont le beau chant l'avait émerveillé, et tenir à Genève, la ville de César et de Gondebaud, une des trente-deux assemblées générales de son règne (l'an 773).

Roi juste, brave, d'une activité d'esprit et de corps extraordinaire, simple dans son genre de vie et dans ses vêtements, Charlemagne a cependant été condamné par l'histoire pour sa cruauté envers les Saxons, dont il fit mettre à mort quatre mille d'un même jour, et pour ses mauvaises mœurs que le noble évêque Hetto eut le courage de flétrir. On peut trouver aussi un excès de sévérité dans la manière dont il traita son fils naturel, Pepin-le-Bossu, qui avait conspiré contre lui. Pepin fut confiné dans le cloître de Saint-Gall, où, selon l'expression d'un chroniqueur du lieu, « on pouvait le voir chaque jour arrachant les mauvaises herbes du préau avec les frères lais du monastère. »

La mort de Charlemagne, arrivée l'an 814, fut le signal du déclin de la monarchie carlovingienne. La discorde divisa constamment ses fils et ses petits-fils, princes faibles et ver-

Digitized by Google

satiles qui morcelèrent son vaste empire. L'un prit la France ; un autre, l'Italie ; un troisième, l'Allemagne. Ils se firent entre eux des guerres terribles et sans fin. Par suite de ce partage, l'Helvétie, après plusieurs vicissitudes, fut définitivement incorporée à l'empire d'Allemagne ou empire germanique.

Ces nouveaux rois et leurs guerres continuelles répandirent partout le désordre et la confusion. Les gouverneurs établis par les rois, c'est-à-dire les ducs et les comtes, en profitèrent. Délivrés de la surveillance qui pesait sur eux au temps de Charlemagne, ils gouvernèrent leurs cantons et leurs districts à leur guise, assurés de l'impunité. Tout seigneur voulut être roi dans sa terre. A leur mort ils transmirent à leurs fils les charges dont ils avaient été revêtus, considérant les duchés et les comtés comme des fiefs héréditaires ou même comme des propriétés. C'est là l'origine de l'indépendance seigneuriale et du plein développement de la *féodalité*. L'Helvétie participa au mouvement général. Le duc de Souabe ou de l'Helvétie allemannique ne voulut plus reconnaître de souverain ; le duc de l'Helvétie romane prit de son chef le titre de roi de Bourgogne transjurane et se fit couronner à Saint-Maurice, sous le nom de Rodolphe Ier (888). L'exemple des ducs de l'Helvétie fut suivi par les comtes et les évêques et abbés de ce pays. Ces derniers se rendirent indépendants du bras séculier, se couvrirent du casque et de la cuirasse, et se montrèrent à la tête de leurs armées. Ce que les évêques firent à l'égard des ducs et des comtes, le pape le fit à l'égard des empereurs et des rois ; il acquit une autorité sans bornes sur eux et sur tous les évêques de leurs pays, enfin sur leurs peuples mêmes.

Au milieu de ce désordre, les invasions dont l'Europe avait tant eu à souffrir au IVe et au Ve siècle, et que l'on croyait terminées, recommencèrent. Du côté de l'Orient, on vit venir de la mer Noire et monter le long du Danube un peuple de cavaliers belliqueux et sauvages : c'étaient les Hongrois ou Madgyares. Ils parcoururent tour à tour l'Allemagne et l'Italie, portant partout le fer et le feu ; rien ne les arrêtait, ni fleuves ni montagnes. Les forteresses et les châteaux étaient seuls à l'abri de leurs attaques, parce qu'ils n'entendaient rien à l'art des siéges.

Digitized by Google

En même temps, l'empire était exposé aux attaques des Slaves et des Normands ou Danois, qu'avait contenus à grand'peine l'épée de Charlemagne. L'imminence du danger qui menaçait leur patrie parvint à rallier momentanément les princes et les peuples germaniques. Les deux principales nations de l'empire, les Franconiens et les Saxons, s'entendirent dans ces conjonctures pour porter au trône le brave et habile Henri, duc de Saxe, surnommé l'*Oiseleur*, qui fut reconnu aussi par les Bavarois, les Souabes et même par les Lorrains, peuple toujours flottant entre la protection de la France et celle de l'Allemagne.

3e leçon.

VIII.

L'Helvétie sous les empereurs d'Allemagne, des maisons de Saxe et de Franconie.

(De l'an 900 à 1137.)

HENRI-L'OISELEUR, premier des empereurs de la maison de Saxe, est l'un des meilleurs rois qu'aient eus les Allemands. Il sut tenir tête à la fois et à ses ennemis du dedans, qui étaient les nobles insoumis et pillards, et aux ennemis du dehors, Hongrois, Slaves, Danois ou Normands. Il défit successivement tous ces peuples, fonda contre les Slaves le *margraviat* (1) de Misnie, et opposa aux irruptions des Danois, le *margraviat* du Schleswig, après avoir conquis et peuplé de Saxons fidèles cette province, que se disputent encore aujourd'hui la nationalité allemande et la race scandinave.

Mais l'acte le plus important du règne d'Henri fut l'institution des *bourgeoisies*, bien antérieure à l'établissement des communes en France et en Angleterre. Voyant la rage des hordes envahissantes s'arrêter devant les murailles du petit nombre de places fortes ou *burg* que possédait alors l'Allemagne, le monarque fit ceindre tous les grands centres de

(1) *Margraviat* ou *marche* était le nom des comtés-frontières ou colonies militaires établies pour servir de digues aux invasions.

Digitized by Google

population existants, de remparts, de fossés et de tours, et ordonna d'en former de nouveaux qui furent fortifiés de la même manière. Mais à ces *burg* ou villes fortifiées, il fallait des habitants et des défenseurs. Le roi y appela la neuvième partie des hommes libres ou petits propriétaires des campagnes, les organisa en corps politique et militaire nommé *bourgeoisie* (*Bürgerschaft*) avec un chef ou *Bürgermeister* (1), et leur octroya, pour les attacher, la possession d'un territoire ou banlieue et toutes sortes de franchises, comme, par exemple, le droit d'élire leurs magistrats, d'avoir leur sceau et leur bannière, symbole alors d'une certaine jurisdiction et d'une certaine indépendance. Plusieurs de ces villes affranchies même de toute sujétion seigneuriale, et dotées de ce qu'on appelait l'*immédiateté*, ne relevèrent que du roi et portèrent le nom de *villes libres et impériales* (*frei Reichstædte*).

L'Helvétie eut aussi ses *bourgeoisies*. Zurich, la ville carlovingienne; Bâle et Schaffhouse, villes commerçantes sur le Rhin; Lucerne et Soleure, centres religieux, sur la Reuss et l'Aar, toutes ces localités et d'autres encore de l'Helvétie souabe obtinrent leurs remparts et leurs franchises municipales. Il en fut de même de Lausanne, Genève et Neuchâtel dans l'Helvétie romane ou Bourgogne transjurane.

Cette dernière contrée avait, depuis 888, ses rois particuliers, quasi-indépendants de l'Allemagne. Les prédécesseurs d'Henri Ier avaient cherché à faire de la Transjurane une simple province germanique. Mais Rodolphe Ier déjoua tous les efforts des troupes allemandes en se retirant dans les montagnes du Valais et de la Savoie d'où il leur fit une guerre de partisans ou de *guérillas*. Quatre rois, dont trois du nom de Rodolphe, gouvernèrent successivement la Transjurane. Le plus célèbre de ces princes était Rodolphe II, qui unit un instant la couronne d'Italie à celle de Bourgogne, et reçut d'Henri-l'Oiseleur la souveraineté sur une partie de l'Helvétie allemande. La Reuss, le Rhin, le Rhône et la Méditerranée formaient les limites de l'État bourguignon. C'était comme au temps de Gondebaud et du royaume bourgunde.

(1) En français *bourgmestre*. C'est le nom que portent encore les premiers magistrats de Zurich, Bâle, Schaffhouse. Ailleurs, les chefs des bourgeoisies furent appelés *Schultheiss* ou avoyers, du mot *avoué*, qui dans la langue du moyen-âge signifie *protecteur*.

Digitized by Google

Après la mort de Rodolphe II, et pendant la minorité de son fils Conrad, le pouvoir était aux mains de Berthe, la bonne, douce et pieuse reine, dont le souvenir est resté si populaire sur la terre romande. Chroniques, légendes, chansons et vieux tableaux nous représentent cette humble et sage princesse visitant ses domaines, la quenouille à la main et montée sur son blanc palefroi; souriant aux pauvres, aux pélerins, aux lépreux (1), semant partout sur son passage les œuvres de piété et de bienfaisance. Outre la fondation authentique de l'abbaye de Payerne (l'an 937), on lui attribue celle de maints cloîtres, moûtiers (2) et d'un grand nombre de travaux utiles, comme routes, ponts et donjons sur les bords du Léman, de l'Aar et de la Birse. Reconnaissants envers « cette bonne mère du peuple transjuran, » le peuple et le gouvernement vaudois lui ont élevé un monument dans la vieille église de Payerne, résidence favorite de la reine filandière.

Du temps de Berthe et de son fils Conrad, prince peu capable, le Pays-de-Vaud fut ravagé plusieurs fois par les Hongrois et les Sarrasins. Le fils de Conrad, Rodolphe III, gouverna encore plus mal. Il aliéna et vendit par bris et morceaux le domaine royal, et fit les trois évêques de Genève, Sion et Lausanne, comtes souverains des pays environnants. A la fin, méprisé des grands et réduit à vivre des collectes que le clergé faisait pour lui dans les églises, il finit par vendre tout le royaume aux empereurs (1035). Les grands de la Bourgogne, hostiles aux Allemands, résistèrent. Mais les troupes de l'Aargau et de la Souabe marchèrent contre eux. Payerne, Morat, Neuchâtel et Genève furent forcés d'ouvrir leurs portes, les prisonniers horriblement mutilés, et les nobles, réunis en diète à Payerne, puis à Genève et en dernier lieu à Soleure, durent reconnaître la puissance des empereurs Conrad et Henri III de Franconie qui avaient succédé aux empereurs saxons. Sous Henri IV, fils et successeur d'Henri III, le gou-

(1) Les *lépreux*, si nombreux alors, et devenus heureusement si rares aujourd'hui, étaient des malheureux couverts de plaies et d'écailles dégoûtantes. On les logeait dans des huttes isolées, ou dans des hospices appelés *léproseries*. On porte à 20,000 le nombre des léproseries qui existaient en Europe, au temps de Rodolphe de Habsbourg.

(2) Vieux mot qui veut dire *église*. En patois roman on dit *môthi*; *Münster* en allemand, *minster* en anglais.

Digitized by Google

vernement de toute l'Helvétie fut donné à Rodolphe de Rheinfelden, seigneur puissant de l'Aargau et beau-frère de l'empereur, qui résidait ordinairement à Zurich.

C'est pendant le règne d'Henri IV qu'éclata la fameuse lutte des papes et des empereurs, appelée aussi la *querelle des investitures.* Elle avait pour cause les réformes du pape Grégoire VII et l'opposition que ces réformes rencontrèrent de la part de l'empereur. Au X^{e} et au XI^{e} siècle, les empereurs d'Allemagne nommaient les évêques de leur empire et avaient coutume de les *investir*, c'est-à-dire de les élire en leur remettant la crosse, l'anneau et le sceptre, comme symbole de leur puissance à la fois spirituelle et temporelle. Les empereurs fondaient ce droit sur ce que les évêques étant seigneurs temporels et possédant, comme tels, des domaines et des vassaux armés, ils ne pouvaient laisser disposer sans leur consentement d'une partie des forces nationales. Au reste, les empereurs avaient non-seulement joui jusque-là du droit d'élire les évêques, ils avaient même élu les papes ou confirmé leur élection. Grégoire VII regardait ce droit d'élection, attribué à des laïques, comme dégradant pour l'Église, d'autant plus qu'il arrivait quelquefois aux empereurs de donner ou de vendre les évêchés, sans égard pour le mérite réel des seigneurs qui en étaient investis. Le pape défendit à l'empereur, sous peine d'excommunication, d'investir les évêques, et interdit en même temps à tous les prêtres de se marier (1074). Le mariage des prêtres paraissait à Grégoire contraire à la sainteté du sacerdoce et fait pour mettre le clergé dans une trop grande dépendance du pouvoir civil. L'empereur, appuyé par une partie des évêques et des nobles, brava l'excommunication du pape, nomma un nouveau pontife à Worms et chassa Grégoire de Rome. Le pape, à son tour, excommunia Henri, délia ses sujets du serment de fidélité et nomma un empereur de son parti, qui était justement ce Rodolphe de Rheinfelden auquel Henri IV, ou plutôt sa mère Agnès, avait donné en fief l'Helvétie, avec le titre de duc de Souabe et recteur de Bourgogne (1077). Cette circonstance entraîna presque toute l'Helvétie allemande dans le parti du pape. La Transjurane, au contraire, se déclara pour Henri IV. Le principal chef du parti impérial dans ce pays, Bourcard, évêque de Lausanne et prélat ma-

Digitized by Google

rié, fut tué au service d'Henri IV, après dix ans de guerre. Le même sort atteignit le nouvel empereur. Rodolphe de Rheinfelden fut tué dans une bataille, et le duché de Souabe donné par Henri IV aux seigneurs de Hohenstauffen, ses partisans. La mort de Grégoire VII (en 1085), exilé à Salerne, et celle d'Henri IV, à Liége (en 1106), où l'avait contraint de se réfugier la révolte des grands et de ses propres fils, ne terminèrent pas la querelle, qui s'apaisa enfin, mais pour un temps seulement, lorsqu'un des successeurs d'Henri IV, l'empereur Lothaire, prince très-soumis au pape, eut consenti à lui laisser l'investiture par la crosse et par l'anneau, et à se contenter de l'élection par le sceptre, comme le signe propre du pouvoir temporel (1136).

Les *croisades*, qui commencèrent à la même époque, tournèrent la pensée et les efforts des princes et des peuples vers un but et un théâtre tout différents. Les croisades étaient des guerres entreprises à la persuasion des papes, par les princes et les peuples chrétiens d'Europe contre les Sarrasins d'Asie pour délivrer la Terre-Sainte et le Saint-Sépulcre, qui étaient tombés entre les mains de ces infidèles. Il y eut huit croisades principales. La première fut conduite par Godefroi de Bouillon, duc de Lorraine, qui voulait peut-être expier ainsi la mort de Rodolphe de Rheinfelden, tué de sa main dans la guerre précédente entre le pape et l'empereur. Des gens de tous pays, femmes, enfants, vieillards, prirent part à la guerre sainte et mirent une *croix rouge* sur leurs habits; de là le nom de *croisés* et de *croisades*. Des hommes de nos montagnes, au nombre de plusieurs mille, se *croisèrent* comme les autres et se trouvaient dans l'armée qui prit Jérusalem, l'an 1099. Le poète italien Torquato Tasso a célébré les exploits de nos pères à la première croisade, dans ses beaux chants intitulés « *Jérusalem délivrée.* » Mais de nos compatriotes croisés en 1099, nous ne connaissons guère que le prêtre Gebhard, abbé du couvent de Tous-les-Saints, à Schaffhouse, auquel fut confiée l'importante dignité de gardien du Saint-Sépulcre [1].

[1] La chronique dit que cent beaux Gruyériens se mirent en route pour la croisade au cri de : Pars Gruyère, reviendra qui pourra.

Digitized by Google

IX.

Tableau de la société et de la civilisation aux dixième et onzième siècles.

Les temps des empereurs de la maison de Saxe et de Franconie sont les temps de la plus grande puissance des seigneurs. Leurs châteaux, édifices à remparts, tourelles, créneaux et fossés, perchés comme des nids d'aigle sur la crête des monts, couvraient toutes les hauteurs de l'Helvétie. De ces seigneurs, un petit nombre, comtes ou landgraves, étaient de véritables petits souverains, et portaient un casque couronné en signe d'indépendance. Après les comtes souverains, venaient les barons, dont la puissance était moindre, mais supérieure à celle des simples gentilshommes ou propriétaires d'un seul fief ou château. On comptait à peu près 50 comtes souverains et 150 barons en Helvétie. Les nobles, gentilhsommes, burgraves et châtelains suivaient au nombre de plus de 1,000.

A chaque seigneur était attaché un plus ou moins grand nombre d'hommes d'armes, d'écuyers, de pages, de varlets, de veneurs, qui composaient une petite armée à la guerre, et une petite cour en temps de paix. Maint château avait aussi son bouffon, son astrologue et son ménestrel ou poète-musicien qui égayait par ses chants les soirées du châtelain et de la châtelaine. Nul ne songeait à adoucir les nuits du malheureux serf, obligé en certaines localités de veiller à tour de rôle pour empêcher que les coassements des grenouilles de l'étang voisin ne troublassent le sommeil de son seigneur.

Dans l'Helvétie romande brillaient les trois prélats de Lausanne, Sion et Genève. L'évêque de Lausanne, appelé avec raison l'*évêque-roi*, avait la souveraineté d'une partie des Pays-de-Vaud et de Fribourg (1). L'évêque de Sion, comte du Haut-Valais, y était un peu gêné par les comtes de Savoie, auxquels l'empereur Henri IV avait donné la contrée moitié vaudoise, moitié valaisanne qui s'étend de Vevey

(1) Dans le canton de Fribourg, l'évêque de Lausanne possédait Bulle, Albeuve et le pays de La-Roche; dans le canton de Vaud, Lausanne et sa banlieue, le pays de Lavaux, Avenches, Lucens, etc.

Digitized by Google

à Martigny. L'évêque de Genève avait déjà alors des rivaux de ses droits sur cette ville, dans le comte du Genevois ou Pays-de-Gex et dans les ambitieux comtes de Savoie.

Les sires de Neuchâtel, maîtres de pays allemands et français, baignés par la Thièle, l'Aar et le lac de Bienne, formaient la transition entre l'Helvétie romane et l'Helvétie allemande. Leurs possessions se croisaient avec celles des évêques de Bâle, qui comptaient également des terres allemandes et des terres françaises (Augstgau, Sissgau, l'Erguel). Dans la même position mixte se trouvaient les comtes de Gruyères, petits rois pasteurs et montagnards, d'une contrée aujourd'hui partagée entre Vaud, Berne et Fribourg [1].

L'Helvétie allemande avait aussi trois évêques souverains, ceux de Coire, Constance et Bâle, dont nous avons parlé plus haut. L'abbé de Saint-Gall, maître de l'Appenzell, rivalisait avec eux de puissance. L'abbé d'Einsiedlen était l'un des plus importants après le prélat de Saint-Gall. Son cloître, fondé sur l'emplacement de la cellule du pieux Meinrad, avait été doté de grands biens par les empereurs de la maison de Saxe. Nous trouvons au nombre des prélats qui occupent ce siége abbatial au X[e] siècle, un beau-frère de l'empereur Othon-le-Grand, le prince anglais Grégoire, frère du roi Édouard I[er].

Parmi les seigneurs laïques, les plus puissants étaient les comtes de Kybourg, maîtres d'une grande partie du Thurgau. Les Lenzbourg dominaient dans l'Aargau ou Argovie. On commençait dans la même contrée à parler des Habsbourg alors encore au début de leur élévation, mais qui devaient hériter de tous les domaines des deux maisons précédentes et de bien d'autres encore. Au bord du lac de Zurich étaient les comtes de Rapperschwyl, fondateurs de la ville de ce nom et avoués [2] du couvent d'Einsiedlen. Les sires de Rapperschwyl avaient pour voisins les comtes de Toggenbourg, ennemis des abbés de Saint-Gall avec lesquels ils eurent même des guerres sanglantes. Les moines de Saint-Gall étaient dé-

(1) La *Gruyère* propre est à Fribourg; le *Gessenay* ou Gruyère allemande, à Berne, et *Château-d'OEx*, au canton de Vaud.

(2) Il est souvent parlé dans l'histoire de la Suisse des *avoués* de monastères, d'évêchés et d'églises en général. Les avoués avaient la mission de défendre les intérêts temporels de ces maisons religieuses, de percevoir leurs revenus et de commander les vassaux souvent nombreux qui se trouvaient sur les terres ecclésiastiques.

Digitized by Google

voués corps et âme aux empereurs, tandis que les seigneurs de Rapperschwyl et de Toggenbourg défendaient avec ardeur la cause du pape et de Rodolphe de Rheinfelden.

Le manoir patrimonial des Toggenbourg s'élevait sur un rocher voisin du couvent de Fischingen. Le comte Henri de Toggenbourg ayant aperçu au doigt d'un de ses serviteurs l'anneau nuptial de sa femme Ida, célèbre par sa beauté, se crut trahi par elle et la précipita par la fenêtre dans les fossés du château. Dans sa chute, Ida put se retenir à des broussailles. Sauvée ainsi par le secours de la divine providence, elle fut reconnue innocente quelques jours après; car un corbeau avait enlevé l'anneau que la comtesse avait posé près de la fenêtre et l'avait ensuite laissé tomber aux environs du château où le domestique l'avait recueilli. Mais Ida résolut de finir ses jours dans une cellule à Fischingen, ne pouvant plus aimer un époux si colère et si cruel, qui, non content d'une seule vengeance, avait fait périr son serviteur innocent en le faisant traîner à la queue d'un cheval.

Quels maîtres devaient faire pour leurs *serfs* des despotes, si terribles, si tyranniques pour leurs propres familles? Ils ne respectaient pas davantage les droits et les propriétés du petit nombre d'hommes libres, ou *francs tenanciers*, qui étaient dans le voisinage de leurs domaines. La plupart de ces propriétaires ruraux se virent contraints par la violence à faire les corvées et à payer les cens comme les serfs attachés à la glèbe. C'est avec les domaines arrachés aux libres paysans de Wohlen que les sires de Habsbourg doivent avoir jeté les fondements de leur grandeur en Argovie et fondé leur château patrimonial sur le Wulpersberg. Dans le Thurgau, où les seigneurs commettaient les mêmes injustices, les hommes libres unis aux petits vassaux se soulevèrent. Mais ils furent attaqués et taillés en pièces par la noblesse, à Schwarzach, près de Schaffhouse (930). Le brave Heinz von Stein, qui commandait les insurgés, fut tué dans cette journée fatale à la liberté du peuple thurgovien. La triste issue de cette lutte n'empêcha pas les métayers et petits vassaux établis sur les terres de l'abbaye de Saint-Gall, de chercher à améliorer leur position. S'armant du bouclier et de la lance, ils s'assemblèrent au son du cor de chasse et se mirent à courir l'ours et le sanglier dans les hautes futaies, à la façon des nobles. L'abbé

Digitized by Google

Engelbert réprima sévèrement ces tentatives d'indépendance; il défendit aux métayers et petits vassaux du cloître de porter d'autres armes que des bâtons ferrés à tuer les loups, et d'autres cornets que ceux dont on se servait pour appeler les vaches.

Tous les seigneurs cependant ne ressemblaient pas à ceux dont nous avons retracé les violences et l'oppression. Plusieurs d'entre eux, soit qu'ils fussent plus humains, soit qu'ils entendissent mieux leurs intérêts, allégèrent le joug de la servitude qui pesait sur leurs sujets, et virent avec plaisir la population augmenter dans leurs terres. Ils divisèrent les terres en friche et les pâturages de leurs fiefs et propriétés entre les familles des tenanciers, qui, en échange, étaient assujettis à des prestations qui n'avaient rien d'uniforme et variaient avec les usages, la condition des personnes, les besoins du seigneur et les produits du sol dans les diverses localités. Ici, un petit tribut d'œufs et de poules était tout ce que le seigneur pouvait exiger de ses colons. Là, au contraire, les serfs étaient foulés de toute espèce de prestations, de redevances, de corvées et de charrois; ils labouraient les champs du seigneur, charriaient son vin, engrangeaient ses récoltes, payaient la dîme de leurs produits, lui fournissaient, à jour fixe, une quantité déterminée de fromage, de la toile, des poules, des œufs, des gâteaux et des bouquets de fleurs (1). A ces services onéreux se joignaient parfois des prestations ridicules ou honteuses, comme de se laisser tirer l'oreille ou de chanter une chanson libre devant le seigneur.

Après la mort d'un père de famille serf, ses enfants donnaient à leur seigneur ou au couvent auquel ils appartenaient, le meilleur habit du défunt, le meilleur meuble de la maison, la meilleure bête de l'étable. Quand ils avaient satisfait par ce moyen au *droit de meilleur catel*, les enfants gardaient le reste à titre d'héritage et de propriété.

En échange de tant de services, le seigneur avait aussi quelques obligations à remplir envers ses serfs. Il devait les protéger en temps de guerre, les nourrir en cas de disette.

(1) Les pâtres de Charmey et des Alpes payaient chaque année au comte de Gruyères un *chapon* et *une coupe d'avoine*. Les focagers de la sauvage vallée de l'Etivaz, une belle recevable tête *(malotte)* de beurre. Ils étaient, de plus, tenus au guet et à la chevauchée accoutumée. *Isely*.

Digitized by Google

Considéré comme l'unique propriétaire du sol, le seigneur leur prêtait non-seulement le sol pour le cultiver et y bâtir une maison, mais encore le bois de construction et une étable, la charrue, un charriot, les graines pour les travaux de la campagne, une hache et une échelle pour les travaux de la maison; il fournissait pour l'étable les premières vaches, les premiers porcs avec leurs petits, et pour la basse-cour, le coq et les poules. Des colons étrangers demandaient-ils à se fixer sur ses terres, le seigneur leur donnait des ravins et des pâturages montagneux à défricher ou des forêts vierges à éclaircir. Souvent même il cherchait à attirer ces défricheurs par des priviléges considérables qui valurent à ces colons le nom de *francs-montagnards* ou *francs-hébergeants*, dans cette partie de la Suisse qu'on appelle aujourd'hui le Jura bernois et neuchâtelois. C'est à des défrichements de ce genre que doivent leur origine quantité de villages de la Suisse allemande et française, dont les noms rappellent ce mode de formation (1).

L'institution des bourgeoisies fit beaucoup dans la suite pour le progrès des peuples et de la liberté. Mais aux Xe et XIe siècles, les villes bourgeoises sont encore faibles, peu riches en priviléges et commencent seulement à fleurir sous la protection des rois d'une part, à l'ombre des églises de l'autre. Presque toutes les villes de l'Helvétie ont grandi à l'abri révéré d'un cloître, d'un évêché, d'un chapitre de chanoines, auxquels ces villes étaient plus ou moins soumises dans le commencement. Ainsi Soleure relevait du chapitre de Saint-Ours; Schaffhouse, de l'abbaye de Tous-les-Saints; Lucerne, de l'abbaye de Murbach, en Alsace; Coire, Sion, Lausanne, Bâle, Saint-Gall, de leurs prélats; Zurich, de ses chanoines du *Münster* ou Grand-Moûtier, et de ses religieuses du *Frauen-Münster* ou Moûtier de Notre-Dame, fondation des fils et petits-

(1) *Schwändi* et *Rüti* viennent de *schwanden*, qui signifie défricher en coupant les arbres, et de *ruten*, défricher en y mettant le feu. Parmi les noms des autres villages, les uns tirent leur origine de celui de leurs propriétaires, de l'exposition du sol ou de la nature des terrains, comme l'indiquent les finales *ingen, ofen, berg, ried, bach*; ou des animaux sauvages dont la contrée était peuplée, comme *Hund-wyl, Hirsch-berg*. Il en est de même dans la Suisse française, où le mélange des noms *celtiques* avec les noms *latins* et *romans* rend seulement la connaissance des origines ou étymologies plus difficile : Rouge-mont, Dom-Didier, Cour-Rendlin, Albeuve d'*albu aqua*.

fils de Charlemagne. Cette dernière ville était la plus importante. Illustrée par les séjours de Charlemagne, des empereurs de la maison de Saxe et de Franconie elle vit en 1056 l'empereur Henri III y célébrer ses noces avec Berthe de Montferrat, et l'anticésar ([1]) Rodolphe de Rheinfelden y établir sa résidence ordinaire et celle de sa famille. L'histoire et la poésie s'unissent pour exalter la ville de la Limmat, « cité glorieuse, riche de toutes les choses nécessaires à la vie. » ([2])

Le règne des empereurs saxons est une époque importante pour les lettres en Allemagne et dans notre patrie. La langue latine est cultivée à cette époque par les chanoines de Zurich et dans plusieurs cloîtres. Un ardent ami des lettres était le moine soleurois Régimbold, qui avait pour maxime « que sans l'étude, la vie d'un homme d'église est une mort. » Le noble ecclésiastique chercha à réaliser ses vues dans le cloître nouvellement fondé de Mouri dont il avait été nommé prieur, et où fleurit en effet plus tard la poésie religieuse. Au culte des lettres, se joint celui de l'art religieux. Lausanne, Genève et Bâle posent les fondements de leurs belles cathédrales gothiques.

Mais le principal centre des études était Saint-Gall, cloître tout littéraire, véritable métropole des études pour l'Helvétie et l'empire d'Allemagne. Là, aux doctes leçons des Eckard et des Notker, se pressaient des jeunes gens de tous pays et des premières familles, qui après avoir achevé leurs cours, étaient appelés aux plus hautes dignités de l'Église et de l'État ([3]). Le plus beau temps, l'*âge d'or* des études à Saint-Gall date de la seconde moitié du IX^e siècle; il atteint son plus haut point au X^e, et disparaît dans la seconde moitié du XI^e, avec les empereurs franconiens, princes tout matériels et politiques. Les moines de Saint-Gall ne s'occupaient pas seulement, comme on pourrait le croire, d'études sur la bible, la théologie et les pères de l'Église; ils ne composaient pas

(1) *Anticésar*, ou empereur opposé à l'empereur légitime, comme on dit *antipape*, d'un pape non reconnu par toute l'Église. Le nom de César était devenu synonyme de celui d'empereur depuis les premiers empereurs romains.

(2) « Nobile Turegum, multarum copia rerum. »

(3) On ne connaît pas moins de trente évêques, archevêques et abbés élèves de Saint-Gall aux dixième et onzième siècles.

Digitized by Google

seulement des légendes ([1]) et des vies de saints. L'histoire instructive, anecdotique et piquante, les divers genres de la poésie et de la musique, les langues anciennes et celles que l'on connaissait alors, occupaient les loisirs des hôtes spirituels et savants du cloître de la Steïnach. Un certain nombre d'entre eux étaient toujours occupés au *scriptoire* ([2]) à copier les écrits de Virgile, d'Horace et de Salluste, ou d'autres ouvrages utiles; car dans la bibliothèque de Saint-Gall au X^e siècle (et dont une bonne partie existe encore), on trouvait des écrits sur la médecine, la botanique, la jurisprudence, des instruments astronomiques. Les moines connaissaient aussi la sténographie ou l'art d'écrire en abréviation, et improvisaient en latin et en grec avec une grande facilité. L'école du lieu n'était pas moins célèbre par la discipline que par les connaissances. L'empereur Conrad, qui vint la visiter en 911, ayant fait répandre sous les bancs des élèves une corbeille de pommes, aucun de ces jeunes gens ne se dérangea pour en ramasser. Le prince, charmé de tant d'application, accorda aux écoliers plusieurs jours de congé. A la fin du X^e siècle, aux branches enseignées à Saint-Gall, l'abbé Notker III joignit des exercices gymnastiques et militaires, une volière et une ménagerie pour l'instruction des élèves. Une espèce de jardin botanique y existait depuis le siècle précédent et fit l'objet d'un poème didactique du savant Walafrid Strabon, moine de Saint-Gall et de Reichenau. L'art n'était pas moins cultivé que les lettres à Saint-Gall. Lorsqu'en 937 un écolier condamné à recevoir la férule eut incendié le monastère pour échapper à sa peine, on trouva des architectes, des sculpteurs et des manœuvres pour rebâtir le couvent parmi les conventuels eux-mêmes.

Dans la foule d'artistes, de lettrés qui honorent le règne des trois abbés Gozbert, Grimold, Hartmuot, les mécènes de Saint-Gall, nous citerons l'historien de l'Allemannie, Ratpert, dont la chronique va de l'an 570 à 883; le calligraphe Syntramne, qui copia en miniature l'Évangile sur des tablettes d'ivoire, ornées de ciselures remarquables par Tutilon, autre artiste célèbre du cloître; le moine anonyme de Saint-Gall,

(1) On entend ordinairement par *légendes*, des traditions moitié religieuses, où le vrai se mêle au fabuleux.

(2) Le *scriptorium* ou salle à écrire mérite sans doute d'avoir son nom dans la langue, aussi bien que la salle à manger ou *réfectoire*.

Digitized by Google

qui nous a laissé la chronique un peu romanesque, mais is colorée, de Charlemagne; Notker-le-Bègue, que son embarras de langue n'empêchait pas d'être inventeur en musique; deux autres Notker, le premier, surnommé *Grain-de-Poivre* pour ses bons mots, et qui était d'ailleurs un empyrique habile ([1]); le second, surnommé *Grosse-Lèvre*, regardé par les savants actuels comme le père de la prose germanique. Nommons encore Eckard IV, poète national allemand et biographe des hommes illustres de l'abbaye; enfin le plus brillant des chefs du monastère, le prélat lettré Salomon de Ramschwag, que l'amitié des rios, sa captivité et les incidents d'une vie tour-à-tour orageuse et magnifique, n'empêchèrent pas de cultiver les lettres, et qui donna au X[e] siècle son *Encyclopédie*, c'est-à-dire un ouvrage qui résumait les connaissances de l'époque. Presque tous ces lettrés et ces artistes étaient originaires du Thurgau et de la Rhétie. L'Helvétie romane était à cette époque une vraie Béotie ([2]), et cite à peine quelques noms de lettrés qui lui venaient d'Allemagne ou de France ([3]).

Mais si l'on excepte quelques cloîtres et châteaux, où se conservait l'amour des lettres, l'ignorance et la superstition étaient générales et profondes dans toutes les classes de la société; les hommes cultivés eux-mêmes croyaient sans cesse voir le diable rôder autour d'eux; la vue d'une comète faisait fuir les guerriers dans les antres des montagnes. On ajoutait foi aux divinations et aux plus grossières impostures. La magicienne Tiota, convaincue d'avoir trompé une foule de gens et de prêtres même, en Thurgovie, fut condamnée à recevoir le fouet. La malpropreté excessive engendrait la peste et une foule de maladies hideuses. Innombrable était la foule des pauvres qui assiégeaient les portes des monastères; les aumônes, prodiguées sans discernement, ne faisaient qu'en augmenter le nombre et la misère. Un affreux

(1) *Empyrique*, routinier qui s'occupe de l'art de guérir. La médecine alors n'était qu'un *empyrisme*. On trouve l'usage des bains établi à Saint-Gall.

(2) Terre d'ignorance, comme la Béotie chez les Grecs anciens.

(3) Le calculateur Hilpéric, à Moûtier-Grandval; les abbés Mayeul et Odilon, à Payerne; les évêques Conrad et Hugues, à Sion, sont les plus remarquables. Une chronique veut que Grégoire VII, le fameux pape, et moine de Cluny avant d'être pape, ait séjourné dans l'une des maisons de son ordre en Helvétie.

Digitized by Google

despotisme régnait dans les cloîtres, où, pour des fautes légères, on liait les moines à un poteau et on les flagellait en plein réfectoire. Ces moines eux-mêmes l'étaient souvent devenus sans vocation, et dès leur plus bas âge, contraints à prendre le froc par des parents qu'animait un zèle religieux mal entendu ou qui voulaient laisser tous leurs biens à l'aîné de la famille. L'histoire d'une de ces victimes du cloître, si nombreuses au moyen-âge, l'histoire du spirituel et malheureux Wolo de Kybourg et de sa fin tragique, nous a été conservée avec des détails déchirants dans la chronique de Saint-Gall, par le moine Eckard IV.

X.

L'Helvétie sous les Hohenstauffen ou empereurs de la maison de Souabe. — Premières traces de la Confédération suisse.

(De l'an 1137 à 1273.)

Après la mort de l'empereur Lothaire, les ducs, les seigneurs et les guerriers, réunis à Coblence, sur le Rhin, élurent au trône Conrad III de Hohenstauffen, duc de Souabe [1]. Le règne de Conrad III fut marqué par la seconde croisade, à laquelle prirent part plusieurs chevaliers et pélerins de notre patrie [2]. A Conrad succéda son neveu, Frédéric Ier, surnommé par ses sujets italiens *Barba-Rossa*, et qui conduisit la troisième croisade [3]. Quatre autres princes de la même dynastie régnèrent ensuite sur l'Allemagne jusqu'à la seconde moitié du XIIIe siècle.

L'époque des Hohenstauffen est la plus mémorable de l'histoire du moyen-âge. La haute intelligence de la plupart de ces princes, leur grandeur d'âme dans les revers, leur énergie unie à leurs exploits chevaleresques, eurent l'occasion de se déployer dans la série des grands événements

(1) Hohenstauffen est le nom d'un château dans le Remersthal, en Souabe.

(2) On connaît, entre autres, Ulric II, comte de Neuchâtel, croisé en 1147; Ulric de Gruyères, etc.

(3) Le comte Ulric III de Neuchâtel, Nicolas de Valangin, Ulric de Lenzbourg firent partie de la troisième et malheureuse croisade de 1187.

Digitized by Google

qui remuèrent alors l'Europe. Ces événements sont les croisades, l'accroissement des bourgeoisies, la fondation des universités et de nombreux ordres religieux et militaires, le renouvellement de la querelle des papes et des emperours, la lutte de l'Église avec les hérétiques, et des républiques italiennes contre le despotisme impérial, le progrès des sciences, des lettres, des arts et de l'industrie.

Dans ces temps, l'histoire de notre patrie est intimément unie à celle de l'empire d'Allemagne, dont l'Helvétie n'était qu'une province. Le XII^e^ siècle voit s'élever dans les Alpes la puissance des ducs de Zæhringen. Héritiers d'une partie des biens du duc de Rheinfelden, en Argovie, ces seigneurs y ajoutaient de vastes possessions dans le Brisgau, où l'un d'eux, Berthold III, fonda la ville de Fribourg. L'un d'eux voulut y joindre la ville de Schaffhouse et l'attaqua à l'improviste. Mais les bourgeois le repoussèrent et défendirent avec courage leur indépendance (1121). Lorsque les derniers empereurs franconiens leur eurent confié le gouvernement de l'Helvétie allemande, puis le rectorat de la Transjurane, les Zæhringen devinrent les vice-rois des deux Helvéties. Dans l'Helvétie orientale, leur autorité fut acceptée sans opposition. Il n'en fut pas de même dans l'Helvétie occidentale, où les antipathies de race et de langage se joignaient à l'esprit d'indépendance féodale. Les seigneurs les plus puissants prirent les armes contre les Zæhringen; les sires de Neuchâtel, de Blonay, d'Estavayer et de Montagny suivirent la bannière de ces ducs. Cela donna lieu à des luttes sanglantes qui ne cessèrent qu'à l'extinction des Zæhringen.

Dans ces guerres, les évêques de Lausanne montrèrent beaucoup d'ardeur à défendre l'*autonomie* (1) de leur principauté, qui ne devait dépendre, disaient-ils, que de « la Vierge, à laquelle était consacrée leur église, et de l'empereur. » Celui-ci était alors Frédéric I^er^ Barbe-Rousse. Ce prince, plus tard hostile au clergé, cherchait alors à se l'attacher de toute manière. Peu d'années auparavant, il avait fait brûler à Rome le fameux novateur Arnaud de Bresse, qui prétendait rétablir à la fois la république romaine et le christianisme primitif sur les bords du Tibre. Plus récem-

(1) Terme usité en politique pour désigner l'indépendance, la souveraineté d'un pays.

Digitized by Google

ment encore, il venait de donner le titre de prince de l'empire à l'évêque de Genève, Ardutius. Il ne se montra pas moins favorable à l'évêque de Lausanne, et lui donna gain de cause contre le duc de Zæhringen, qui dut se contenter du titre honorifique d'*avoué de l'église de Lausanne*, sans percevoir les droits régaliens attachés à cette charge (1). L'évêque de Lausanne avait précédemment déjà reçu de Frédéric Ier la dignité de chancelier de l'empire et le droit de citer les laïques à son tribunal.

Plus tard, l'empereur s'étant brouillé avec le pape, la guerre se ralluma dans l'Helvétie romande. Mais cette fois-ci l'évêque de Lausanne fit cause commune avec le duc de Zæhringen, qui était *Guelfe* ou partisan du pape. Les autres seigneurs romans, à leur tête Thomas, comte de Savoie, se déclarèrent, au contraire, *Gibelins* ou partisans de l'empereur (2). Thomas de Savoie brûla sa tour d'Ouchy à l'évêque de Lausanne et s'empara de Moudon. Berthold IV de Zæhringen vainquit les Vaudois et les Savoyards entre Avenches et Payerne; mais il fut battu à son tour sur le Jorat, et éprouva deux autres défaites dans le Valais et l'Oberland dont les seigneurs s'étaient coalisés avec les nobles romans.

Pour contenir les nobles de l'Helvétie occidentale, les Zæhringen adoptèrent le moyen qui avait si bien réussi à Henri Ier l'Oiseleur. Un réseau de villes et de forteresses zæhringiennes enlaça les pays rebelles. Morges sur le Léman, Yverdon sur le lac de Neuchâtel, Moudon sur la Broye, Avenches, Morat, Laupen, Berthoud dans l'Emmenthal, furent munis de remparts. Deux cités importantes formèrent le centre de ce système de défense et s'élevèrent dans l'Uechtland ou pays désert qui s'étendait entre Moudon et Berthoud; Fribourg fut fondé par Berthold IV, sur les bords escarpés de la Saanen; Berne, par Berthold V, dans une presqu'île formée par l'Aar (1178 et 1191). Pour peupler ces villes, les fondateurs accordèrent de grands priviléges à ceux qui vinrent s'y établir, et octroyèrent aux habitants des constitutions

(1) Les droits *royaux* ou régaliens étaient les péages, les amendes, les foires, les monnaies, les cours d'eau, etc.

(2) *Gibelin* vient de *Waibling*, château des Hohenstauffen, en Souabe; *Guelfe*, de Welfe ou Guelfe, duc de Bavière, principal champion du parti opposé en Allemagne.

Digitized by Google

libérales, nommées *Handfeste* (1). La Handfeste de Berne et de Fribourg donnait à ces deux villes le droit de nommer leur avoyer, leur conseil, le droit de conclure des alliances et de faire la paix et la guerre. Mais bâtie sur un sol libre et appartenant à l'empereur, Berne eut dès le début un avantage marqué sur son émule, élevée sur une terre qui était la propriété d'un seigneur. Lorsque, vingt-sept ans après, mourut le duc Berthold V, le dernier de sa race, Fribourg et les terres environnantes passèrent au comte de Kybourg, gendre du duc de Zæhringen. Berne, au contraire, protégée par le nouvel empereur Frédéric II, fut mise au rang des villes libres et impériales (1218).

De l'extinction des Zæhringen et de l'avènement de Frédéric II, datent les grands progrès de la liberté dans les Alpes, et ces essais répétés d'association entre chevaliers, bourgeois et paysans, qui, consolidés par la religion du serment, et défendus par l'héroïsme, donnèrent enfin naissance à la *Confédération suisse* et méritèrent à nos pères le beau nom de « premiers nés de la liberté » (2).

Un esprit général d'indépendance s'était répandu en Europe à la suite des croisades et de la lutte des papes et des empereurs. Encore sous le règne de Frédéric Ier, et vingt années après le supplice d'Arnaud de Bresse, les villes lombardes formèrent leur célèbre ligue contre l'empereur d'Allemagne. Le mouvement général gagna aussi l'Helvétie. Pour la première fois, on voit apparaître sur la scène les hommes libres de *Schwytz*, d'*Uri* et d'*Underwald*, connus ensuite sous le nom commun de *Waldstætten* ou vallées forestières.

Les pâtres libres de Schwytz paissaient leurs troupeaux depuis un temps immémorial sur les pâturages communs ou *Allmend* de la Sihl-Alp et de Rothenthurm. Or, les abbés d'Einsiedlen prétendaient à la possession exclusive de ces pacages qui leur avaient été octroyés par les empereurs de la maison de Saxe. L'affaire fut plaidée devant plusieurs empereurs, et, pour la dernière fois, devant Conrad III de Hohenstauffen. Chaque fois les pâtres furent condamnés comme

(1) *Handfest*, garantie écrite, charte, par opposition à une simple assurance verbale. On explique ce terme de diverses manières.

(2) *Die erstgebornen der Freiheit*. Nom donné aux Suisses par l'historien allemand Posselt.

Digitized by Google

n'ayant pas de *droits écrits*, et le comte Rodolphe de Lenzbourg, bailli de Schwytz pour le duc de Zæhringen, condamné à 100 francs d'amende. Mais les hommes libres de Schwytz refusèrent de se soumettre, et furent appuyés dans leur résistance par les francs-montagnards d'Uri et d'Underwald, et peut-être aussi par les bourgeois de Lucerne. Ils furent mis au *ban de l'empire* et excommuniés. Mais l'empereur Frédéric Ier, qui avait besoin de leurs secours dans les guerres d'Italie, fit lever l'excommunication et le ban qui était une espèce d'excommunication civile. Le sire de Lenzbourg conduisit alors 600 hommes des Waldstætten sous les drapeaux du prince.

Schwytz eut encore des difficultés avec l'abbaye de Steinen; Uri, avec le cloître de Wettingen, et Underwald, avec celui d'Engelberg, soit au sujet des impositions dont ces abbayes avaient été exemptées par les chartes royales, soit au sujet des domaines et des droits que ces couvents avaient dans les Waldstætten.

Uri, Schwytz et Underwald n'étaient point encore organisés en États, et ne comprenaient pas non plus tout le pays dont ces trois cantons se composent aujourd'hui. Peuplées, non (comme on l'a cru longtemps) d'émigrés scandinaves, mais tout simplement de colons allemanniques, à l'époque de l'invasion des peuples, les trois vallées formèrent trois dixains ou districts du grand comté du Thurgau. Le territoire ou dixains d'Uri, donné par Louis-le-Pieux, fils de Charlemagne, aux religieuses de Zurich, parvint le premier à une certaine indépendance sous le patronage lointain de l'abbesse et des ducs de Zæhringen (1). L'exemple d'Uri entraîna Schwytz et Underwald. Dès lors, outre leurs autorités et leurs assemblées communales *(Amman, Gemeinden)*, les trois vallées ont chacune leur *landamman*, chef de la vallée, leur *landsgemeinde* ou assemblée générale des hommes de la val-

(1) Uri était peu habité encore en 732, puisque le duc d'Allemannie l'appelle un *désert* dans l'acte qui y confine en exil l'abbé Hetto de Reichnau. Notre patrie était destinée à être la prison d'État des grands personnages de ce temps. Au siècle suivant, Louis-le-Débonnaire fit enfermer au château Chillon l'abbé Wala de Corbie, ministre et parent de Charlemagne. Le cloître de Saint-Gall fut la prison de Pepin, fils de ce dernier monarque. Des documents attestent l'existence d'Altorf en 744, de Buochs en 843, de Stannes, d'Urannia, à la même époque.

Digitized by Google

lée, et le droit de conclure des alliances *(Bund, Bünde)*. Des franchises analogues et peut-être plus grandes encore se retrouvent chez les montagnards de l'Oberhasli, vallée contiguë à l'Underwald et peuplée de libres *paysans d'empire.* Car, à côté d'un certain nombre d'hommes libres, les vallées forestières renfermaient encore à cette époque beaucoup de serfs ou *censitaires* d'abbayes et de seigneurs, parmi lesquels tenaient le premier rang les comtes de Habsbourg. Mais cette classe diminuait tous les jours et tendait à disparaître à la faveur des troubles que firent naître les démêlés des papes avec l'empereur Frédéric II.

Ce prince, pour se faire des partisans, contribua beaucoup à l'émancipation des Waldstætten et à celle des villes bourgeoises. Dès les premières années de son règne, il affranchit, par lettres royales, Berne, Soleure, Bâle, Saint-Gall, Zurich, Schaffhouse, de la sujétion de leurs seigneurs, et leur octroya l'*immédiateté* tant désirée. Au lieu d'un seigneur, ces villes eurent un simple *Reichsvogt*, bailli d'empire, qui exerçait dans leurs murs, au nom du monarque, la haute justice ou droit de glaive *(Blutbann)* et percevait la contribution annuelle *(Reichsgeld)*. Dans l'Helvétie romande, Neuchâtel avait reçu de ses seigneurs Ulric et Berthold, une charte qui l'assimilait aux cités impériales (1214). Genève était ville impériale depuis son évêque Ardutius. Un moment, Frédéric sembla se repentir de sa libéralité. Il proscrivit toute tentative d'indépendance au détriment des prélats et seigneurs. Les associations entre villes, les réceptions de bourgeois forains *(Ausbürger)*, les corporations de métiers et la création de *corps de ville* ou municipalités furent prohibées dans toute l'étendue de l'empire. Bâle, qui avait obtenu de beaux priviléges, les vit diminuer au profit de l'évêque. A l'oppression politique s'unirent, comme sous l'aïeul de Frédéric II, les persécutions religieuses.

Mais Frédéric entre en lutte avec le pape Innocent IV et porte la guerre au cœur des États-Romains; il sent alors la nécessité d'augmenter le nombre de ses adhérents et revient à des sentiments plus favorables pour les peuples et les villes. 600 guerriers des Waldstætten, parmi lesquels le chevalier Schrutan Winckelried, étaient accourus sous ses drapeaux, et se trouvaient, en décembre 1240, devant la ville

Digitized by Google

de Faënza, que l'empereur assiégeait. Reconnaissant envers ces braves, Frédéric date du camp même de Faënza la mémorable charte qui assure aux vallées forestières l'*immédiateté impériale*, à laquelle il joint la promesse solennelle de ne jamais les inféoder à aucun seigneur (droit d'inaliénabilité ([1]). Un partisan du pape, le comte Rodolphe III de Habsbourg, était alors bailli impérial des Waldstætten. Il est déposé et remplacé par son neveu, le vaillant Rodolphe IV, jeune prince d'une grande espérance, mais n'ayant alors d'autre fortune que son épée, et tout dévoué à Frédéric II, qu'il ne s'attendait pas à remplacer un jour sur le premier trône de la chrétienté. Le comte dépossédé porta plainte au pape Innocent IV. Ce pontife, qu'irritaient le scepticisme de Frédéric et ses entreprises contre sa personne, venait de l'excommunier solennellement au concile de Lyon. Il menaça d'anathème ses partisans dans les Alpes. Néanmoins, les Waldstætten demeurèrent fidèles à leur protecteur. Le même dévouement éclata dans les villes. La tête du parti gibelin était Zurich. Le pape ayant mis l'interdit sur la cité, le clergé ferma les églises, suspendit les offices divins et l'administration des sacrements. A ce spectacle, la bourgeoisie, sans se laisser émouvoir, donna aux prêtres l'alternative ou de reprendre leurs fonctions, ou de quitter la ville. Le clergé préféra l'exil à l'infraction des lois *canoniques* ([2]).

Les moines franciscains seuls mirent leurs devoirs envers leurs concitoyens au-dessus de ceux qui les liaient à leurs supérieurs ecclésiastiques, et continuèrent leur ministère. Pendant plusieurs années, Zurich n'eut d'autre service religieux que celui de ces moines patriotes.

Mais tout le dévouement des Gibelins ne put sauver leur prince, trahi par ses amis, par son propre fils Conrad, et abandonné par les princes de l'empire, qui élurent pour roi Guillaume de Hollande. Frédéric II mourut de chagrin et, peut-être, de poison, au bourg de Fierenzuola, en Toscane (1250).

Les temps de l'*Interrègne* commencent alors pour l'Allemagne. On appelle ainsi les vingt-cinq années qui s'écoulèrent entre les malheurs de Frédéric II et l'avènement au trône du restaurateur de l'empire, Rodolphe de Habsbourg.

(1) M. Kopp a publié cette charte dans ses *Documents* (Urkunden).
(2) Les *canons* ou décrets de l'Église.

Digitized by Google

Temps déplorables, où chaque ville, chaque seigneur cherche à se rendre indépendant du pouvoir central; où les guerres, les irruptions, les brigandages continuels ne laissent aucun repos à l'agriculteur et à l'artisan; où, au lieu d'un empereur capable par son génie et sa puissance de rétablir l'ordre et la justice, l'Allemagne eut à la fois trois monarques capables de troubler l'empire, hors d'état de le sauver.

Cette époque, si funeste à la paix et à l'unité de l'Allemagne, fut favorable à la liberté des villes. Obligées de se protéger elles-mêmes, elles concluent entre elles une foule d'alliances et de ligues, dont les plus puissantes sont la ligue du Rhin *(Rheinbund)*, au midi de l'Allemagne, et la ligue Hanséatique, au nord, qui comprenait quatre-vingts villes. Dans l'Helvétie ou *Haute-Allemagne* (on commence à appeler ainsi notre patrie), des ligues aussi se formèrent, qui, bien moins fortes en apparence que les précédentes, devaient cependant les dépasser en puissance et surtout en durée. Les bourgeois de Zurich s'allient les premiers avec les montagnards des Waldstætten, déjà alliés des bourgeois de Lucerne. Les Lucernois, de leur côté, sont ligués avec Berne. Cette dernière ville, la plus guerrière de l'Helvétie occidendentale, compte les alliances les plus nombreuses. Elle a des traités avec Soleure, Fribourg, Bienne, l'évêque du Valais et plusieurs seigneurs du voisinage. Fribourg, allié de Berne, l'est aussi de Morat, Avenches, et, bientôt après, de Neuchâtel. Ces alliances, conclues pour trois, cinq, dix ans au plus, étaient le prélude et comme la base de l'alliance *perpétuelle* qui unit, en 1291, les montagnards et les bourgeois de la Haute-Allemagne.

Pendant que les villes gagnaient en puissance par les alliances extérieures, elles se fortifiaient aussi à l'intérieur, grâce à l'institution des *tribus* ou *corps de métiers* (Zunft), qui, d'abord simples sociétés d'artisans, se formèrent ensuite en compagnies militaires et ne tardèrent pas à devenir des corps politiques importants dans presque toutes les villes bourgeoises d'Allemagne. Chaque tribu ou corps de métier eut son chef ou tribun, son lieu de réunion, son petit trésor, son oratoire et sa bannière propre, portant l'effigie du saint sous l'invocation duquel la corporation était placée.

Favorable aux peuples, l'interrègne le fut aussi à deux

Digitized by Google

maisons comtales, déjà puissantes en Helvétie, mais destinées à le devenir bien davantage et à étendre leur domination fort au-delà des Alpes. Ces deux maisons sont celles de Savoie et de Habsbourg.

Les comtes de Savoie s'étaient rendus maîtres d'une partie du Pays-de-Vaud, dans leurs guerres contre les Zæhringen. Le mariage de Marguerite de Savoie avec le comte de Kybourg, héritier des Zæhringen, avait donné un nouvel essor à leurs prétentions sur ce pays et sur l'Uechtland voisin. Ces prétentions trouvèrent un homme capable de les défendre et de les réaliser dans Pierre de Savoie, le plus illustre des princes de cette maison et surnommé par ses sujets le *Petit-Charlemagne.* Profitant des troubles de l'empire, Pierre, dans une suite d'entreprises habilement combinées, soumit tout le Pays-de-Vaud, contraignit à lui rendre hommage l'évêque de Lausanne et presque tous les seigneurs de l'Helvétie occidentale, et se fit reconnaître comme leur protecteur ou bailli impérial par les villes libres de Lausanne, Genève, Berne, Bâle et Morat [1]. L'évêque du Valais refusant de lui rendre hommage, Pierre s'empara de Sion et remplit les souterrains de Chillon de prisonniers valaisans (1257).

Non-seulement conquérant, mais organisateur, Pierre de Savoie donna à ses sujets de Vaud et de Savoie des lois protectrices du pauvre, de l'étranger, de la veuve et de l'orphelin. Il divisa ses États en bailliages subdivisés en châtellenies, et fit de Moudon le siége du bailli de Vaud et d'une espèce de parlement national, composé des nobles, des prélats et des chefs des *bonnes villes* ou villes bourgeoises du pays.

Dans toutes ces choses, Pierre s'aida beaucoup de ses relations avec l'Angleterre, dont le roi, Henri III, avait épousé sa nièce Éléonore, et lui avait donné des hommes d'armes, des domaines et un palais à Londres, connu sous le nom de *Palais-de-Savoie.* Mais la fortune ayant abandonné le roi d'Angleterre, Pierre se trouva tout-à-coup réduit à ses propres forces, en face d'un adversaire redoutable, le comte

(1) Dans le seul pays qui forme aujourd'hui le canton de Fribourg, Pierre possédait les seigneuries, châteaux et villes d'Estavayer, de Romont, de Rue, de Corbières, d'Illens, de Torny-Pittet, de Montagny, d'Arconciel, de Châtel. — Le comte de Gruyères dut lui vendre ses droits sur Vevey, port et clé du Léman pour toute la contrée pastorale environnante.

Rodolphe de Habsbourg, qui, venant d'hériter des domaines de ses parents et des Kybourg, aspirait à renverser la principauté créée par la Savoie dans l'Helvétie romane. Le vaillant Rodolphe de Habsbourg leva une armée, rallia à lui le comte de Gruyères et d'autres vassaux révoltés du comte Pierre, et vint assiéger le château de Chillon, forteresse importante et clé des Alpes valaisannes. Mais Pierre, que l'on croyait absent et retenu en Flandre par les guerres du roi d'Angleterre, arrive secrètement dans le voisinage, fond sur l'ennemi et le met en déroute, en faisant prisonnier le comte de Gruyères. Ce brillant fait d'armes fut suivi de la soumission des seigneurs et de la retraite de Rodolphe au-delà de l'Aar. Pierre de Savoie fit une entrée triomphale à Berne. Mais, épuisé par une vie orageuse, il passa ses dernières années au château de Chillon, occupé à faire des excursions sur le lac et à ouïr les chants de son ménestrel Ferrato. Il mourut en juin 1269.

Rodolphe de Habsbourg, plus heureux dans ses tentatives d'agrandissement dans la partie allemande que dans la partie romane de l'Helvétie, y voyait croître tous les jours sa puissance et sa renommée. Partout le peuple s'attachait à ce seigneur intrépide, habile et d'une affabilité qui le mettait en relation avec toutes les classes de la société. On aimait singulièrement à le voir apparaître dans les réunions de bourgeois et d'artisans, avec son air à la fois riant et sérieux, son front chauve, sa haute taille, vêtu d'un pourpoint bleu râpé, qu'il ne dédaignait pas de raccommoder de ses mains, dans les camps, où on l'avait vu aussi, comme un simple soldat, se contenter de légumes. Sa vie privée, un peu trop joyeuse et trop libre dans sa jeunesse, avait donné lieu à maintes aventures qui éveillaient le rire et rendaient son nom de plus en plus populaire. Dans les ateliers comme dans les salles à boire des abbayes, on racontait les guerres privées (*Fehden*) de Rodolphe avec les autres barons, l'évêque de Strasbourg et l'abbé de Saint-Gall. On disait comment, après avoir été ardent gibelin et l'ennemi du clergé, ce filleul de Frédéric II avait ensuite changé de ligne de conduite et respectueusement baisé le crucifix dans une procession, à Zurich. On énumérait les riches apanages et les charges importantes dont ce seigneur, longtemps sans autre

Digitized by Google

fortune que son épée, avait été investi. Choisi pour capitaine par les bourgeois de cette dernière ville, et nommé déjà par Frédéric II bailli impérial des Waldstætten, il venait encore d'hériter le landgraviat d'Alsace et les seigneuries des comtes de Habsbourg et de Kybourg, sur les bords de l'Aar, du Rhin et de la Reuss. Fribourg en Uechtland l'avait accepté pour protecteur impérial *(Schirmvogt)*, à la place du comte de Savoie, et était devenu sa place d'armes contre la puissance savoisienne dans la Transjurane.

Il était moins aimé, et avec raison, des citoyens de Bâle, bien qu'ils le préférassent encore à ses amis et à ses frères d'armes de la noblesse. Un jour de carnaval, ceux-ci avaient gravement manqué d'égards aux belles dames de la bourgeoisie de Bâle. De là naquirent des rixes sanglantes; un grand nombre de ces nobles audacieux expirèrent sous le bras vigoureux des vaillants Bâlois; la tribu des nobles, qui s'assemblait à l'abbaye de l'*Étoile,* fut chassée de la ville par la tribu des riches bourgeois, qui se réunissait à l'enseigne du *Perroquet.* Déplorant l'affront de ses amis et voulant les venger, le comte de Habsbourg marcha contre la ville avec des troupes nombreuses.

Mais cette guerre se termina d'une manière heureuse et inattendue. Les six ducs et princes électeurs d'Allemagne, qui s'étaient attribué à eux seuls l'élection des empereurs, après de longues disputes au sujet de la succession au trône impérial, avaient réuni leurs suffrages en faveur du comte Rodolphe de Habsbourg. Ce qui motiva leur choix, c'est que Rodolphe était, comme le dit l'électeur de Cologne dans sa lettre au pape Grégoire X, un prince sage, juste, aimé de Dieu et des hommes. Ce pontife confirma avec plaisir l'élection, surtout lorsque ce nouveau roi se fût engagé à renoncer aux prétentions de ses prédécesseurs sur l'Italie centrale. Une entrevue solennelle eut lieu à ce sujet entre ces deux princes, deux années après, dans la ville de Lausanne, à l'occasion de la dédicace de la cathédrale, consacrée à Notre-Dame.

A la nouvelle de l'avènement de leur ennemi au trône impérial, les Bâlois posant les armes, se rendirent dans son camp avec toutes sortes de marques de respect, et l'invitèrent à entrer dans leur ville avec ses troupes. On se prodigua de part et d'autre les protestations d'amitié; toute l'Helvétie fut

Digitized by Google

dans la joie et l'étonnement de ce qui venait de s'accomplir. Les magistrats des villes et des campagnes accoururent à Brugg, dans l'Argovie, pour féliciter le nouvel empereur, ainsi que la comtesse sa femme. Zurich, Bâle, Soleure, Lucerne, Fribourg et Lausanne envoyèrent des hommes d'armes grossir le cortége de Rodolphe, qui allait, selon l'usage, recevoir la couronne de roi des Allemands, à Aix-la-Chapelle (1273).

XI.

Rodolphe de Habsbourg, empereur d'Allemagne. — Fondation de la Confédération suisse.

(De l'an 1273 à 1298.)

Quoique placé sur le premier trône de la chrétienté et souvent retenu loin de son pays, l'empereur Rodolphe resta jusqu'à la fin de ses jours affectionné aux peuples de l'Helvétie. Il accorda de nouveaux honneurs à leur noblesse, de nouvelles prérogatives à leurs villes, et confirma par sa parole impériale une partie des avantages que ses compatriotes possédaient déjà. Zurich, Schaffhouse, Soleure reçurent le privilége de n'avoir que des juges pris dans leur sein et d'être gouvernées par leurs propres lois. Lucerne obtint les mêmes franchises que Berne; Bienne eut les mêmes droits municipaux que Bâle; Aarau n'eut à reconnaître d'autre juge que son avoyer; Winterthour, Diessenhofen et d'autres villes acquirent des droits semblables. L'empereur confirma aux hommes d'Uri le droit perpétuel de relever immédiatement de l'empire. Il s'engagea à ne pas donner pour juge ou landamman aux habitants de Schwytz un homme qui fût vassal d'un seigneur. Il conféra la dignité de princes impériaux à l'évêque de Lausanne et à l'abbé de Notre-Dame-des-Ermites. Il protégea l'évêché de Bâle contre les entreprises du comte de Montbéliard; Porrentruy, assiégé pendant six semaines, est rendu à l'évêque et affranchi, par lettre royale, à l'égal de Colmar; Delémont, fidèle à ses prélats, reçoit, en récompense, les franchises de la cité épiscopale elle-même (1283).

En revanche, les peuples, les villes et les seigneurs de

Digitized by Google

l'Helvétie suivirent avec ardeur Rodolphe dans ses guerres. La lutte de ce prince contre Ottokar, roi de Bohême, le seul prince de l'empire qui eût refusé de reconnaître le nouvel empereur, vit briller le courage des guerriers de Zurich et de Bâle. L'évêque de Bâle, Henri d'Isny, contribua au gain de la bataille de Marschfeld, où Ottokar fut tué. Rodolphe aussi courut de grands dangers dans cette journée, et il n'échappa au glaive d'un Bohémien que grâce au dévouement du chevalier thurgovien Walter de Ramschwag. Le prix de la victoire fut la soumission de l'Autriche, de la Carniole et de la Styrie, dont s'était emparé Ottokar. Avec le consentement des électeurs, Rodolphe fit de ce pays soumis une principauté héréditaire en faveur de sa famille. L'aîné de ses fils, Albert, devint duc d'Autriche et établit sa résidence à Vienne (1282).

La création du duché d'Autriche ouvre une nouvelle période dans la vie de l'empereur Rodolphe. Quoique toujours bon, probe et populaire, Rodolphe cependant se laisse prendre à la tentation commune aux nouveaux rois de fonder une dynastie puissante. A ses actes, à ses procédés envers plusieurs cités, couvents et seigneurs de l'Helvétie, il est aisé de reconnaître la première idée du plan poursuivi par Albert, de créer une principauté héréditaire, un duché d'Autriche dans les Alpes. Profitant de la pénurie de son oncle de Kybourg, il achète pour ses fils la ville de Fribourg en Uechtland, obtient également des abbés de Murbach la session de Lucerne, fait reconnaître ses fils comme avoués des abbés de Seckingen, dans le pays de Glaris, et des abbés d'Einsiedlen, à Rapperschwyl. L'abbé de Saint-Gall, persécuté par Rodolphe, voit s'élever une ville autrichienne au cœur de ses États (1). Sans méconnaître positivement les franchises de Schwytz et d'Underwald, il ne les confirme cependant point par lettres royales, comme il l'avait fait pour les libertés d'Uri, semblant ainsi attendre l'occasion de les aliéner de l'empire et de les incorporer à ses États héréditaires. Moins heureuse encore, Berne eut à soutenir trois guerres pour son indépendance.

Les Bernois avaient, il est vrai, offensé Rodolphe, en préférant le protectorat des comtes de Savoie à celui de ce

(1) Wyl, bourg peuplé aujourd'hui de 2,000 habitants, dans le canton de Saint-Gall.

Digitized by Google

prince. Ils n'avaient pris part ni à son couronnement, ni à la guerre contre Ottokar, roi de Bohême. Plus tard, à l'exemple de Zurich et de Fribourg, ils suivirent les drapeaux de Rodolphe au siége de Morat et de Payerne, qui furent obligées de se rendre après une vive résistance (1283). Mais ce ne fut qu'à contre-cœur qu'ils combattirent leurs alliés de Savoie, et, sur ces entrefaites, un enfant chrétien ayant disparu de leur ville, ils en accusèrent les juifs, qu'ils chassèrent de la ville, au mépris de l'autorité impériale dont les hommes de cette nation relevaient dans toute l'Allemagne. Irrité, l'empereur vint mettre le siége devant Berne, avec une armée de 30,000 hommes (avril 1288). Obligé de lever le siége pour arrêter le comte de Montbéliard qui ravageait de nouveau l'évêché de Bâle, il le reprit au mois d'août de la même année. Mais ni les assauts répétés des troupes impériales, ni les stratagèmes des chefs de cette armée ne purent vaincre l'héroïsme d'une ville, « dont, comme dit la chronique, les murailles de bois renfermaient des citoyens d'or.» Contraint de lever une seconde fois le siége, l'empereur laissa des garnisons dans les forts voisins, sous le commandement de son fils Rodolphe, qu'il nomma son représentant dans les pays de la Haute-Allemagne.

Plus heureux que son père, le duc Rodolphe parvint à attirer les Bernois dans une ambuscade et leur fit éprouver une défaite sanglante à la Schooshalde. Vainement la famille des Neunhaupt se sacrifia tout entière; vainement le preux bernois Walo de Gruyères rapporta la bannière de la ville teinte du sang de ceux qui l'avaient enlevée, les Bernois rentrèrent en désordre chez eux, laissant 100 morts sur le champ de bataille et 150 prisonniers. Hors d'état de tenir davantage, Berne envoya des députés à l'empereur, qui se trouvait à Bâle. Honorant le courage malheureux, ou craignant le désespoir d'un peuple intrépide, ce monarque lui accorda la paix avec l'indépendance (1289). Berne, sauvée par son héroïque résistance, demeura *ville libre et impériale,* avec son gouvernement de bourgeois et de chevaliers, présidé par l'avoyer Ulric de Boubenberg, qui avait dirigé avec tant d'énergie la république dans les périls qu'elle venait de traverser.

L'empereur Rodolphe ne survécut que deux années à la

journée de la Schoosbalde, et mourut le 18 juillet 1291, regretté de tous les fidèles sujets de l'empire. Car ce prince remarquable y avait restauré l'ordre, l'unité et la justice. Mais toujours occupé de l'agrandissement de sa famille, il avait vainement cherché, avant de mourir, à faire désigner son fils Albert pour son successeur. Il y eut alors un nouveau temps d'anarchie dans l'empire, causé par la rivalité d'Albert de Habsbourg et du comte Adolphe de Nassau, prince brave, mais peu capable par sa puissance de soutenir le poids de la couronne impériale. La crainte d'avoir Albert pour roi émut toute l'Helvétie ou Haute-Allemagne. On avait appris de quelle manière absolue il gouvernait ses États héréditaires, et la révolte de Vienne, suivie du supplice du bourgmestre de cette ville et de l'anéantissement des libertés impériales.

Zurich poussa le premier cri d'alarme. Neuf jours déjà après la mort de Rodolphe, les bourgeois de cette ville, assemblés, jurèrent de n'obéir qu'au roi qui aurait été reconnu par eux (24 juillet 1291). Les Waldstætten imitèrent cet exemple. Le 1er août de la même année, ils conclurent leur acte d'alliance *écrit et perpétuel*. Ce pacte, dont le texte original a été retrouvé au siècle dernier dans les archives de Stanz, forme la pierre angulaire de la ligue et de la nationalité helvétiques; aux liens passagers et fragiles des alliances temporaires, il substitue le nœud étroit et indissoluble de l'alliance éternelle; il fait d'Uri, Schwytz, Underwald autant d'États différents, et des trois vallées réunies, une Confédération primitive, noyau d'une Confédération plus étendue, destinée à rallier en faisceau les forces nationales, éparpillées autour d'elle, dans la plaine et sur les montagnes. Le nom d'*Eidsgenossen* (alliés par serment), déjà consacré dans une charte de 1251, désigne également, dans le *Bundes-Brief* ou pacte de 1291, les hommes libres des trois vallées. Outre les dispositions relatives à l'indépendance, ce pacte en renferme qui ont trait à l'organisation de la justice et du pouvoir à l'intérieur des vallées, *sans préjudice*, y est-il dit, *des droits des couvents et des seigneurs*, qui y possédaient des domaines et des serfs.

Deux mois après cette alliance, les Waldstætten en firent une autre, mais moins étroite et pour trois années seulement, avec les bourgeois de Zurich (1). La précaution était sage.

(1) Parmi les signataires de ce traité apparaissent plusieurs noms de-

Digitized by Google

Car Adolphe de Nassau ayant été préféré par les électeurs réunis à Francfort, tout le parti autrichien courut aux armes. Deux villes jalouses, Fribourg en Uechtland, à l'ouest, et Winterthour, à l'est de la Haute-Allemagne, étaient les foyers de ce parti. La guerre éclata sur ces deux points à la fois. Les Zuricois, heureux d'abord dans leurs attaques contre Winterthour, furent vaincus ensuite, à cause de leur imprévoyance, et perdirent plusieurs citoyens, mais non leur force, ni leur dévouement. Berne fit, au contraire, éprouver une sanglante défaite aux nobles romans et allemands, qui, joints aux Fribourgeois, avaient eu l'insolence de venir camper jusque sur l'éminence du *Donnerbühl*, tout près de la ville (2 mars 1298). 460 morts, 300 prisonniers, 18 bannières ennemies suspendues au chœur de l'église Saint-Vincent, à Berne, furent les résultats de cette mémorable victoire, due principalement à l'habileté du chef des Bernois, Ulric d'Erlach, et à la terreur panique que jetèrent dans les rangs ennemis, les sons répétés dans les forêts d'alentour, de certains instruments de guerre, nommés *Böke* (1). La victoire du Donnerbühl fut suivie de la destruction de plusieurs châteaux (Bremgarten, Belp, Gerenstein) appartenant aux seigneurs qui avaient pris part à la guerre contre Berne. Pour échapper à une ruine totale, les sires de Montenach se firent recevoir bourgeois dans cette ville redoutable.

Les Waldstætten, Bâle, Soleure, Saint-Gall, Constance et même Glaris, quoique dépendant des Habsbourg, avoués de Seckingen, avaient également embrassé la cause d'Adolphe de Nassau; Bâle, entre autres, détruisit cinq châteaux, dont l'un au sire de Ramstein. Malgré ces avantages partiels, le parti d'Adolphe ne put se soutenir en Allemagne. Vaincu par Albert, à la bataille de Gelheim, Adolphe perdit dans cette journée la couronne et la vie (2 juillet 1298). Le vainqueur n'eut alors aucune peine à se faire proclamer empereur par les électeurs assemblés à Francfort.

Les dix années du règne d'Albert (1298-1308) sont un moment critique et décisif pour l'affranchissement des mon-

puis célèbres dans les annales de la Suisse : un Roger Manesse, de Zurich; un Ab-Yberg (Conrad), landammann de Schwytz; un Stauffacher (Rodolphe), de Schwytz; Werner d'Attinghausen, d'Uri, etc., etc.

(1) Espèces de tambours et de trompettes, à ce qu'il paraît.

Digitized by Google

tagnards et des bourgeois de la Haute-Allemagne. Déjà existante en germe aux XII[e] et XIII[e] siècles, sous les Hohenstauffen, la Confédération suisse avait acquis une sorte d'existence officielle par le pacte de 1291. Mais obscure et renfermée jusque-là dans ses montagnes, il lui manquait, pour être pleinement révélée à elle-même et aux autres peuples, le baptême de sang de la lutte contre le despotisme.

XII.

Tableau de la civilisation aux douzième et treizième siècles.

Les temps des croisades et des empereurs de la maison de Souabe sont les jours de gloire de la chevalerie. Que de brillants faits d'armes signalent la présence des barons croisés dans la Palestine ! Pour fêter leur retour ou la naissance d'un prince, que de carrousels, de tournois, de passes-d'armes, où les chevaliers, montés sur leurs grands destriers, la lance en arrêt, la visière du casque baissée, s'élancent dans la lice, au bruit des fanfares, et cherchent à désarçonner leurs adversaires, pour recevoir des mains d'une belle châtelaine, une chaîne d'or ou une écharpe de soie, prix ordinaire de la valeur dans ces combats simulés.

Zurich vit un de ces tournois en 1165. Soixante-dix-huit champions y paradèrent, sous les yeux du duc de Bavière, de la duchesse et d'un concours extraordinaire de peuple et de seigneurs, parmi lesquels des Hallwyl, des Boubenberg, des Erlach. Le chevalier accompli était celui qui, à la bravoure, unissait la fidélité envers son prince, la courtoisie envers les dames, un dévouement généreux à la cause des malheureux et des opprimés. Mais, pour un chevalier sans peur et sans reproche, que de chevaliers félons, lâches et cruels !

Les croisades donnèrent naissance à trois ordres de chevalerie, à la fois religieux et militaires, qui eurent tous trois des maisons ou commanderies de leur ordre en Helvétie. Les *Templiers* avaient une maison à La-Chaux, au pays de

Digitized by Google

Neuchâtel; les *Hospitaliers*, à Fribourg, Buchsée, etc.; les chevaliers *teutons*, à Berne, Bâle, Zurich, Freschels et plusieurs autres lieux. On distinguait ces ordres au costume. Les Templiers portaient un manteau blanc avec la croix rouge; les Hospitaliers, un manteau noir avec la croix blanche; les Teutons, une croix noire sur un manteau blanc.

L'Helvétie comptait une centaine de couvents et chapitres. Néanmoins, deux nouveaux ordres monastiques, ceux de Saint-François et de Saint-Dominique, approuvés par le pape Innocent III, et protégés par les empereurs, s'établirent à Fribourg, Berne, Zurich, Lucerne, Bâle, Genève, Lausanne. Leur mission était de prêcher et d'instruire le peuple. Un de ces moines, frère Berthold, de Winterthour, acquit sur le peuple un ascendant extraordinaire, et le méritait par ses œuvres de charité et d'amour. A la fin d'un de ses sermons, qu'il prononçait souvent du haut d'un arbre ou d'une estrade improvisée, on vit, un jour, des gentilshommes restituer les domaines injustement acquis par leurs pères. Un autre jour, une pauvre orpheline, tombée dans le vice, d'abandon et de misère, confessa, en sanglottant, sa vie criminelle. « Qui veut servir de père et d'époux à cette jeune fille, plus égarée que coupable? demanda le moine à la foule attendrie. « Moi, père Berthold, » fit entendre une voix, et un homme sortit de la foule. Berthold bénit leur union, devant le peuple assemblé, et fit une dot à la pauvre fille. Quelques-uns des sermons du noble franciscain de Winterthour nous ont été conservés dans les recueils de morceaux choisis de littérature allemande (1).

Les cloîtres cependant avaient bien dégénéré. Peuplé de nobles fainéants, Saint-Gall n'était plus le sanctuaire de la science. L'abbé Ramstein ne savait pas signer son nom. A Lucerne, les chanoines n'étaient guère plus habiles, et empruntaient la main d'un notaire pour écrire l'acte de vente de leur ville au duc d'Autriche (1291). La fin du XII[e] siècle voit s'établir les Scolastiques, instituteurs à gage, auxquels moines et chanoines, dédaigneux de ce qui avait fait leur gloire, abandonnèrent le soin d'instruire la jeunesse.

Délaissées par une grande partie du clergé, les lettres se

(1) Ils ont été publiés en entier à Berlin en 1824.

Digitized by Google

réfugièrent chez les laïques jusque-là sans instruction, ignares même. Les villes bourgeoises élevèrent des écoles et envoyèrent les jeunes gens distingués aux universités, récemment fondées, de Bologne, de Paris, de Pise, de Cologne (1). Les châteaux des seigneurs, qui ne résonnaient jadis que de bruits de guerre ou de chasse, retentirent des chants des *troubadours*, appelés aussi *ménestrels* et *minnesinger*. L'un des principaux centres et peut-être le berceau de la poésie chevaleresque, est ce coin de terre privilégié de la Thurgovie, déjà tant illustré par ses hommes de foi, de guerre, de génie, et qui venait de l'être encore par l'éloquence sacrée d'un orateur populaire, le *Bridaine* du XIIIe siècle (2). En tête des troubadours suisses, figure le chevalier Walther von der Vogelweide (littéralement « De la prairie aux oiseaux »), compagnon de Frédéric II à la sixième croisade, chantre hardi ou gracieux de la guerre sainte et des dames allemandes.

Le rendez-vous des troubadours était au château de Maneck, à une lieue de Zurich, sur un beau lac, en vue des Alpes majestueuses, et résidence favorite de deux grands amis des lettres, du nom de Manesse. Le sénateur zuricois Roger Manesse et son fils Henri, chanoine, puis prévôt au Grand-Moûtier, nous ont laissé un recueil charmant et orné de vignettes, contenant des vers de cent quarante *minnesinger* de toutes les parties de l'Allemagne et de la Suisse. Au nombre des chants sinon les plus poétiques, les plus curieux du moins de la collection, figurent les poésies d'un bourgeois de Zurich, le pauvre Johann Hadloub, ami de Manesse, qui, s'étant sottement épris d'une demoiselle du grand monde, en fut cruellement puni par les dédains de la jeune fille et de toute sa parenté (3).

A Zurich vivait aussi le poète latin et chantre d'église Conrad de Mure, ami de l'empereur Rodolphe, qui ne voulut d'autre parrain que ce chanoine pour sa fille Guta, depuis reine de Bohême. Peu cultivé lui-même, ce prince cependant

(1) L'évêque de Lausanne, Boniface, était *maître ès arts* ou *bachelier* des universités de Paris et de Cologne ; un Eschenbach et Ulrich VI, abbé de Saint-Gall, avaient étudié à Paris et Bologne ; le dominicain Regensberg, à Pise, Viterbe, etc., etc.

(2) Bridaine, missionnaire du XVIIe siècle, si connu par son sermon contre les mauvais riches. Nous parlons de Berthold de Winterthour.

(3) Les vers de Hadloub ont été publiés à part, à Zurich, en 1838.

Digitized by Google

protégeait les savants. Maître Conrad, il est vrai, avait bien mérité de Rodolphe en célébrant sa victoire sur Ottokar. Grâce à la réunion de talents divers, Zurich, renommée jadis comme le siége de l'abondance, devient maintenant une ville littéraire. Elle était aussi, depuis Arnaud de Bresse, un foyer d'opposition religieuse. Ce novateur, disciple austère mais impétueux d'Abeilard, y avait séjourné de **1139** à **1145**, et répandu ses doctrines opposées aux immunités, au célibat, aux biens ecclésiastiques. Il se forma une secte nombreuse d'incrédules et de sceptiques, à laquelle s'opposa une autre secte de croyants aveugles ou mystiques, dont les chefs étaient d'anciens moines sortis du cloître, comme Arnaud de Bresse. Mais l'inquisition, en condamnant aux flammes les sectaires, les réduisit au silence sans parvenir toutefois à détruire la secte. L'inquisition, ou tribunal chargé de connaître des crimes d'hérésie, était en Suisse, comme partout, confiée aux moines de l'ordre de Saint-Dominique.

L'époque des croisades voit s'améliorer sensiblement la condition des bourgeois et des serfs. Le commerce fait fleurir les villes, protégées aussi par le rétablissement des lois romaines. Pendant les siècles précédents, on se faisait le plus souvent justice à soi-même; le *droit du plus fort* (en allemand *Faustrecht* ou droit du poing) était dans toute sa force. De temps en temps, cependant, on parvenait à obtenir justice; c'était lorsque le représentant de l'empereur, le landgrave ou bailli impérial, assisté des hommes libres, venait tenir ses plaids dans le lieu désigné, qui était ordinairement en plein air et sous un tilleul, comme celui d'Altorf, par exemple, ou de Montpreveyres, près Lausanne. On jugeait non d'après des lois écrites et uniformes, mais d'après les us et coutumes de chaque localité et les priviléges de chaque classe.

Sous les empereurs de la maison de Hohenstauffen, l'ancien droit romain, enseigné de nouveau à Bologne, se répandit dans tout l'empire. Les épreuves barbares du droit germanique furent remplacées par des procédures régulières, où les juges entendaient les témoins et appréciaient les circonstances des délits et des crimes. Naturellement de tels juges avaient besoin de plus de connaissances que ceux de l'époque antérieure où l'on se bornait à soumettre le coupa-

Digitized by Google

ble *au jugement de Dieu* comme on l'appelait. C'est le commencement du règne des *légistes* ou hommes de loi, peu agréables aux seigneurs, qui les appellent des gratte-papiers, des griffonneurs diaboliques. Les légistes n'en continuent pas moins leur œuvre de progrès. Aux us et coutumes, on substitua des codes ou recueils de lois écrites et uniformes, comme le *Miroir de Souabe* (Schwabenspiegel), qui régissait aussi l'Helvétie ou Haute-Allemagne. Zurich eut son code spécial ou *Richt-Brief* (lettre ou loi du juge) (1304) copié ensuite à Schaffhouse; Lucerne, sa loi des jurés *(Geschwornen-Brief)* (1257). Les *statuts* du Petit-Charlemagne, remarquables par les dispositions qui concernaient les notaires, se maintinrent dans le Pays-de-Vaud et passèrent en partie dans le coutumier de ce pays.

La constitution des villes de la Haute-Allemagne subit des modifications importantes. Les affaires ordinaires étaient partout entre les mains d'un petit conseil de douze ou vingt-quatre membres. Un grand conseil de deux cents membres s'établit à Berne et à Fribourg, à la fin du XIII° siècle, et tendit à remplacer les assemblées générales de la bourgeoisie. A Zurich, au contraire, ville plus démocratique, les assemblées générales se maintinrent et avaient lieu au son de la cloche, sur le *Lindenhof* ou place des Tilleuls.

Dans la plupart des villes, le petit conseil se composait mi-partie de nobles, mi-partie de bourgeois et d'artisans. L'institution des *bannerets* date de cette époque. Les bannerets étaient à la fois chefs politiques, militaires et civils des divers quartiers d'une ville bourgeoise. En temps de guerre, ils étaient pote-étendards et capitaines des hommes de leur quartier. Porter la bannière était un grand honneur au moyen-âge; perdre la bannière, une tache ineffaçable. C'est que la bannière était le symbole de la puissance et des libertés d'une ville.

Le progrès des lois et de l'ordre public fut favorable au commerce, longtemps borné aux marchés et aux foires de localité. Les toiles de Saint-Gall, les étoffes de soie de Zurich, les draps de Fribourg et de Berne acquièrent quelque importance. Plusieurs de ces villes s'allient aux ligues commerciales de l'Allemagne. Genève était l'entrepôt des épices et des fruits de l'Italie et du midi de la France : figues, rai-

Digitized by Google

sins secs, amandes, sucre, gingembre, poivre, safran, etc. Le commerce d'argent ou banque était entre les mains des Juifs et des Lombards ou Caversches, placés tous sous la juridiction spéciale de l'empereur. Les métiers gagnèrent beaucoup à l'organisation des *tribus* ou *abbayes* (Zunft). Nul ne pouvait s'établir comme *maître,* s'il n'avait passé par les degrés d'*apprenti,* d'*ouvrier,* fait son *tour d'Allemagne,* pour se perfectionner dans son état, et s'il n'avait soumis, à l'examen des *prud'hommes* ou anciens de la tribu à laquelle il devait être incorporé, d'après la nature de sa profession, un travail de sa façon et un échantillon de son savoir-faire (*Meisterstück*). A Berne, les quatre principaux corps de métiers étaient ceux des bouchers, des boulangers, des maréchaux et des tanneurs. A Zurich, les tribus réclamaient déjà une part aux affaires publiques, malgré l'article du *Richt-Brief* qui la leur refusait.

Dès le XIIIe siècle, la considération qui s'attachait aux métiers était telle, que les nobles et les premiers magistrats des villes cherchaient à s'y faire agréger, et que les empereurs eux-mêmes ne dédaignaient pas de s'attabler dans les chambres à boire (*Trinkstube*) des abbayes, et prenaient souvent leurs repas chez les riches artisans des villes qui se trouvaient sur leur passage. L'empereur Rodolphe se trouva un jour, à Bâle, loger chez un cordonnier et y fut servi magnifiquement, dans des plats d'or et d'argent. « Saprebleu, » fit l'empereur égayé par le vin généreux de son hôte; comment faites-vous, étant si riche, de continuer à tirer le » ligneul? — Votre grâce, repartit à l'instant la femme du » cordonnier, qui était une personne d'esprit et de bon sens, » c'est que c'est le ligneul qui fait la richesse. »

L'agriculture était aussi en progrès, grâce aux efforts des moines de l'ordre de Saint-Benoît, dont la devise était : *prière et travail.* Ceux d'Hauterive, cloître fondé à une lieue de Fribourg, avaient défriché de leurs mains toute la contrée environnante. Même les jours de fête, ainsi l'avait permis un bref du pape Innocent III, on voyait ces vaillants cénobites cultiver le froment, l'avoine, les pois, les châtaignes, variant les cultures selon l'espèce et la nature des terrains. Si la *fabrication* des draps ou tisseranderie prospéra ensuite sur les bords de la Sarine, on le dut en partie à l'heureuse initiative

Digitized by Google

des religieux, alors si laborieux, plus tard si oisifs, d'Hauterive. Le duc de Zæhringen, en donnant des troupeaux de moutons à la colonie naissante de l'Uechtland, contribua aussi à la création de cette industrie et en fit naître une seconde non moins lucrative, la *fabrication des cuirs.*

Les progrès de l'aisance, de la vie publique et des arts ne restèrent pas sans influence sur la manière de bâtir et d'entretenir l'intérieur des villes. Les maisons, composées d'un seul étage, étaient alors presque toutes en bois. De là les fréquents incendies qui ravageaient les centres de population un peu considérables. Zurich, Saint-Gall, Berne, presque entièrement détruits par le feu, à la fin du XII^e siècle, se relevèrent en une année. Quelques particuliers commencèrent à bâtir en pierre, à Berne. Mais ce ne fut guère qu'un siècle plus tard que ce mode de construction devint un peu général en Suisse. Les maisons des citoyens n'étaient d'ailleurs ni spacieuses, ni élégantes, ni commodes. Les chambres étroites et basses laissaient à peine pénétrer le jour par de rares et petites fenêtres aux carreaux de toile, de canevas, de corne ou de papier huilé, en guise de vitres. Des vitraux peints ornaient la façade des palais et des principales églises.

L'ameublement ordinaire n'était pas moins simple. Il consistait en une longue table pesante avec un banc fixé au mur, quelques escabelles et un bahut *(Trog)*, qui servait de garde-robe et de coffre-fort à la famille. Des lances et des hallebardes, accrochées à la paroi, complétaient le mobilier. Le luxe des lits était inconnu à nos bons aïeux du XIII^e siècle. Ils prenaient leur repos sur le plancher nu, sur une peau de mouton ou une paillasse grossière.

Le costume des Confédérés, à la fin du XIII^e et pendant toute la durée du XIV^e siècle, n'était point ce pourpoint bariolé et tailladé avec lequel on se plaît à représenter Guillaume Tell et les trois Suisses. Une jaquette sans plis, fermée par une ceinture et arrêtée sur la poitrine par une agrafe, des boutons et des aiguillettes, tel était le vêtement de nos ancêtres. Les manches ornées de broderies et une étoffe un peu plus fine distinguaient les personnes d'un rang supérieur. Un manteau de la longueur de l'habit et un chaperon achevaient la toilette du noble et des riches bourgeois. Au combat, le noble s'avançait tout bardé de fer, c'est-à-dire revêtu

Digitized by Google

de la cotte-de-mailles, ou d'une armure qui le couvrait de la tête aux pieds. Les principales parties de l'armure étaient le casque, le gorgerin, la cuirasse avec brassards, gantelets, cuissards, jambards et souliers pointus à la poulaine. Les armes étaient la lance avec le bouclier, la hache d'armes et diverses sortes de glaives. Quant aux Confédérés des Waldstætten et à leurs vaillants voisins de Glaris, ils se servaient déjà alors de préférence de la longue hallebarde et de ces terribles massues hérissées de fer, ironiquement dénommées *morgenstern* (étoiles du matin), et qui étaient aussi l'arme favorite des Danois qui envahirent la Grande-Bretagne au Xe siècle (1). La hallebarde est l'arme favorable pour combattre de près et dans la guerre de montagnes. C'était, avec la massue, l'arme favorite des Waldstætten. La lance, au contraire, est l'arme de la plaine. Les Bernois s'en servirent avec succès à Laupen pour arrêter la cavalerie. C'est en partie à la réunion habile de ces deux armes que les Suisses durent leurs succès militaires et la gloire de passer pour la meilleure infanterie de l'Europe.

XIII.

Albert d'Autriche, empereur. — Révolution de 1308.

(De l'an 1298 à 1313.)

Albert d'Autriche, l'aîné des quatre fils de Rodolphe de Habsbourg, avait plusieurs des qualités qui font l'homme d'État et le monarque. Il était sobre, économe, régulier dans ses mœurs, brave à la guerre et toujours parfaitement maître de lui-même. Mais on eût vainement cherché chez lui cette loyauté de caractère et ces qualités aimables qui avaient rendu Rodolphe si cher aux bourgeois d'Allemagne. Son abord froid et sévère, son regard terne, sa taille voûtée n'étaient pas propres à adoucir l'impression défavorable que faisait éprouver à ceux qui l'approchaient son caractère dur et inflexible.

(1) *Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands*, de M. Augustin Thierry (I, 154).

Parvenu à l'empire, Albert s'appliqua tout entier au système d'agrandissement dynastique dont son père lui avait légué le dessein, mais à l'exécution duquel il mit une opiniâtreté et une rigueur fatales à sa race et à l'empire lui-même. A peine monté sur le trône, il songea à faire repentir les Zuricois de leur adhésion à Adolphe de Nassau, et comptant les surprendre, il vint camper au sommet d'une colline d'où il plongeait sur les rues de la ville. Les Zuricois ne fermèrent pas leurs portes, bien qu'ils eussent fait les préparatifs nécessaires pour une vigoureuse résistance; mais ils lui firent annoncer qu'ils étaient prêts à le reconnaître pour leur roi, si, de son côté, il reconnaissait leurs droits et leurs franchises. Comme il n'avait que peu de machines de siége, et qu'il voyait la ville remplie de gens armés (les femmes et les filles avaient aussi pris les armes), il montra des dispositions pacifiques et confirma la liberté de la ville.

Ce fut ensuite le tour des Glaronnais. Quoique dépendants de l'abbaye de Seckingen, avouerie des ducs d'Autriche, les pâtres de Glaris avaient vaillamment combattu sous les drapeaux d'Adolphe de Nassau, à la bataille de Gelheim. Albert s'en vengea en portant le fer et le feu dans leur pays. Une foule de familles glaronnaises réduites à s'expatrier, se retirèrent à Zurich, Schwytz et Uri; du nombre, les familles historiques des Freuler, des Stücki, des Nestaler et des Tschoudi. Ces derniers perdirent la mairie de Glaris dont ils étaient en possession depuis le temps des rois mérovingiens. Parmi les émigrés se trouvait aussi le noble Bourcard de Schwanden, qui, ayant pris du service dans l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean, devint commandeur de Buchsée, à deux lieues de Berne, et se fit un nom à la prise de Rhodes sur les Sarrasins (1309).

Déjà maître de riches domaines dans l'Aargau, le Zurichgau et l'Uechtland, où il possédait entre autres les comtés de Habsbourg, Kybourg, Lenzbourg, les villes de Fribourg, Lucerne, Zoug, Albert profita de sa haute position et de la pénurie d'un grand nombre de seigneurs ruinés par les croisades et les guerres privées *(Fehden)*, pour se faire céder à prix d'argent une foule de seigneuries dans l'Oberland (Unterséen, Unspunnen, Grindelwald), la Thurgovie (Arbon), les Grisons (Laax), l'Entlibouch, l'Emmenthal (Berthoud);

Digitized by Google

les avoueries des abbés d'Einsiedlen, de Saint-Gall, et le péage lucratif du Saint-Gotthard. Petit à petit, par les soins d'Albert, s'élevait sur les bords du Rhin, de l'Aar et de la Reuss, un nouveau duché d'Autriche, analogue à celui que Rodolphe avait créé sur les rives du Danube et de la Muhr. Mais un anneau essentiel manquait encore à la chaîne des possessions autrichiennes : le pays des Waldstætten. Landgraviat de sa famille, où il avait encore de riches propriétés, les trois vallées avaient le tort, aux yeux d'Albert, de se prévaloir de leur liberté impériale. Il résolut de les incorporer à ses États, comme les seigneuries précédentes, et commença par refuser de confirmer leurs franchises. Puis il leur fit dire que s'ils se soumettaient en fidèles sujets à la maison d'Autriche, il leur donnerait des fiefs et les enrichirait; qu'il relèverait leur gloire en créant parmi eux des chevaliers. Mais sur la réponse des fiers montagnards, qu'ils préféraient à ces brillants avantages les anciens droits de leurs pères et la protection immédiate de l'empire, Albert irrité leur envoya des baillis autrichiens chargés de les opprimer de toutes manières pour qu'ils consentissent à se détacher de l'empire et à se soumettre à la maison d'Autriche. Son choix tomba sur Hermann Gessler de Brunegg, et sur le chevalier Béringer de Landenberg. Alors commença pour les trois vallées une ère de malheur et d'oppression, racontée avec beaucoup de détails par les chroniqueurs des XV^{e} et XVI^{e} siècles, dont Zschokke n'a fait qu'abréger le récit dans son histoire.

Voici le tableau naïf, animé, épique qu'en trace cet historien :

« Les baillis autrichiens s'établirent dans le pays des Confédérés, ce que n'avaient jamais fait les baillis impériaux, qui ne venaient dans le pays que pour juger les causes capitales. Landenberg prit possession du château royal de Sarnen dans le Haut-Underwald, et Gessler fit construire pour lui une forteresse dans le pays d'Uri. Les péages furent augmentés; les plus petites fautes, punies par de fortes amendes et par la prison ; les habitants traités avec hauteur et mépris. Gessler, passant à cheval devant la maison que Werner-Stauffacher, un des magistrats les plus considérés du pays, venait de faire construire dans le village de Steinen, fit, avec l'accent de l'insulte : « Peut-on souffrir que de vils paysans bâtissent

Digitized by Google

de si belles maisons? » Dans le pays d'Underwald, Arnold de Melchthal ayant été condamné pour une légère faute à perdre un bel attelage de bœufs, un valet de Landenberg les détela de la charrue en disant: « Les paysans peuvent traîner la charrue eux-mêmes. » Irrité de cette injure, le jeune Arnold frappa le valet, lui cassa deux doigts et s'enfuit dans les montagnes. Par vengeance, Landenberg fit crever les yeux au père d'Arnold.

» Les partisans des baillis étaient traités, au contraire, avec beaucoup d'indulgence et obtenaient gain de cause dans tous leurs différends avec leurs compatriotes. Mais la faveur des baillis devenait funeste à ceux qui, fiers de la posséder, se croyaient tout permis. Le gouverneur du château de l'île de Schwanau, dans le lac de Lowerz, ayant attenté à l'honneur d'une jeune fille d'Arth, qui appartenait à une famille considérée, fut assommé par les frères de cette jeune fille. Une autre fois, le seigneur de Wolfenschiess, ami de Landenberg, vit à Alzellen, dans le pays d'Underwald, la belle femme de Conrad de Baumgarten; apprenant que son mari n'était pas à la maison, il exigea qu'elle lui préparât un bain, et osa lui faire des propositions offensantes. Lorsqu'il fut au bain, elle rappela son mari des champs. Au récit d'une pareille audace, le mari courroucé assomma dans son bain l'imprudent gentilhomme. — Comme il n'y avait plus ni justice, ni recours à un tribunal, chacun se faisait justice à soi-même; de là résultèrent les plus grands désordres. Mais les baillis, riant des murmures du peuple, persistèrent dans leur tyrannie: ils foulaient aux pieds non-seulement les droits reconnus par des actes authentiques et sanctionnés par des empereurs et des rois, mais encore le droit éternel que Dieu a donné à tout homme, et dont il a placé le titre dans son cœur.

» Tandis que les oppresseurs riaient et que les opprimés gémissaient dans les vallées des Waldstætten [1], la femme de Werner Stauffacher, dans le village de Steinen, dit un jour à son mari : « Combien de temps encore verra-t-on l'orgueil rire et l'humilité pleurer? Des étrangers seront-ils

(1) Zschokke s'est souvenu de la belle inscripiton populaire qui orne encore aujourd'hui plusieurs de nos édifices publics et dans le canton de Fribourg la façade de l'église du village de Tavel :

« Wo Demuth weint, wo Hochmuth lacht,
» Wurde der Schweizer-Bund gemacht. »

les maîtres de ce pays et les héritiers de nos biens? A quoi sert-il que nos montagnes soient habitées par des hommes? Mères, devons-nous nourrir des fils mendiants et élever nos filles pour servir d'esclaves à l'étranger? Loin de nous tant de lâcheté! »

» Sans répondre, Werner Stauffacher descendit à Brunnen, traversa le lac et se rendit vers Walther Fürst, à Attinghausen, dans le pays d'Uri. Il y trouva Arnold de Melchthal qui avait passé la montagne pour venir chercher un refuge contre le ressentiment de Landenberg.

» Ils s'entretinrent de la misère de leur pays, de la cruauté des baillis étrangers que le roi leur avait envoyés, au mépris de leurs droits et de la liberté impériale. Ils dirent aussi qu'ils avaient inutilement adressé des plaintes à ce monarque, qui les avait menacés, en dépit de leurs titres, de les séparer de l'empire pour les soumettre à l'Autriche; que Dieu n'ayant donné à aucun roi le droit de fouler aux pieds la justice, ils pouvaient tout espérer du secours de Dieu et de leur courage; que d'ailleurs la mort était plus facile à supporter qu'un joug aussi avilissant. Ils résolurent donc que chacun d'eux parlerait dans son pays à des hommes de cœur et de confiance, et sonderait les dispositions du peuple, afin de savoir ce qu'il serait prêt à faire pour la cause de la liberté.

» Dans la suite, comme ils en étaient convenus, ils se réunirent souvent, pendant la nuit, dans un lieu secret au bord du lac des Waldstætten, situé à peu près au centre d'Uri, de Schwytz et d'Underwald, formant une prairie étroite, entourée de buissons, au pied des rocs du Seelisberg, vis-à-vis du village de Brunnen. Cet endroit porte le nom de Grütli ou Rütli (de *ruten*, défricher). Bientôt ils apportèrent l'heureuse nouvelle que le peuple des vallées préférait la mort à l'esclavage.

» La nuit du 17 novembre 1307 [1], chacun d'eux amena avec lui dans la prairie du Grütli dix hommes honorables, pour qui la liberté de la patrie était mille fois préférable à la vie; les trois premiers, levant leurs mains vers le ciel

(1) Le jour du serment n'est pas certain. Tschoudi, historien du seizième siècle, est le premier qui ait ainsi précisé le moment de cet acte solennel. Les chroniqueurs plus anciens parlent du serment sans indiquer le jour.

Digitized by Google

étoilé, jurèrent à Dieu, devant qui les rois et les paysans sont égaux, de vivre et de mourir pour les droits du peuple opprimé; d'entreprendre et de supporter tout en commun; de ne pas souffrir, mais aussi de ne pas commettre d'injustice; de respecter les droits et les propriétés du comte de Habsbourg; de ne faire aucun mal aux baillis impériaux, mais de mettre des bornes aux actes arbitraires de leur tyrannie. Les trente autres levèrent aussi la main et firent de même serment devant Dieu de rétablir la liberté en hommes de cœur. Ils choisirent pour l'exécution de ce dessein la nuit du 1er janvier. Puis ils se séparèrent; chacun d'eux retourna dans sa vallée et dans sa cabane, donner les soins accoutumés à son troupeau.

» Cependant le bailli Hermann Gessler n'était point tranquille; sa conscience ne lui laissait aucun repos. Il lui semblait que le peuple commençait à relever la tête et à montrer plus de fierté. Pour l'éprouver et pour l'humilier, il fit placer un chapeau au haut d'une perche, dans le pays d'Uri, et ordonna que tous les passants s'inclinassent respectueusement devant ce symbole de l'autorité autrichienne. Il reconnaîtrait par là, disait-il, les ennemis de l'Autriche.

« Guillaume Tell, de Bürglen, habile arbalétrier, l'un des hommes du Grütli, passa devant le chapeau, mais ne s'inclina point. Aussitôt on le saisit pour le conduire devant le bailli. Celui-ci l'apostropha, plein de colère : « Arbalétrier téméraire, je veux que ton art te serve de supplice : place une pomme sur la tête de ton jeune fils, vise-la et garde-toi de la manquer. » — On lie l'enfant, on met une pomme sur sa tête et l'on conduit le père à une distance considérable. Il vise, le trait part, la pomme tombe; le peuple pousse des cris de joie. Mais Gessler dit à Tell : « Pourquoi portes-tu sur toi une seconde flèche? » Tell répondit : « Si l'une avait manqué la pomme, l'autre n'aurait pas manqué ton cœur. » (1)

» Le tyran effrayé ordonna de charger de fers cet homme courageux, de le jeter au fond d'une barque pour le conduire

(1) Un trait d'histoire, tout-à-fait semblable à celui qui est raconté ici, se trouve dans les légendes anglo-saxonnes, danoises et islandaises. Ce qui a fait penser à pluiseurs auteurs que le trait de la pomme pourrait bien être un ornement ajouté à l'histoire vraie du brave patriote de Bürglen. M. Hisely a résumé dans sa belle étude critique sur *Guillaume Tell* toutes les recherches et toutes les controverses relatives à ce curieux sujet.

Digitized by Google

sous ses yeux à Küssnacht. Craignant le concours du peuple, le bailli donna en hâte le signal du départ, malgré un vent contraire qui soufflait avec impétuosité. Tantôt la barque semblait descendre dans un abîme; tantôt des vagues écumantes la remplissaient d'eau; les bateliers désespéraient de se sauver. Plus on avançait, plus le danger augmentait au milieu des immenses rochers à pic qui forment les bords du lac, et s'élèvent vers le ciel, murailles colossales. Au comble du désespoir, Gessler fit ôter les fers à Tell, afin qu'il sauvât la barque par son habileté. Celui-ci la dirigea vers le flanc nu de l'Axemberg où un roc en saillie présente une espèce de plateforme qui porte encore aujourd'hui le nom de *Tellenplatte* (plateforme de Tell). Il s'élance, repousse la barque; Tell est à l'abri du danger; Gessler, à la merci des flots.

» Échappé au péril, il gravit la montagne et se sauve à travers le pays de Schwytz. Triste et pensif, il se disait à lui-même: « Où fuir la colère du tyran? Si je lui échappe, ma femme et mon enfant lui serviront d'ôtages. Que ne se permettra-t-il pas contre les miens, si, pour un acte de résistance contre un valet, Landenberg a fait crever les yeux au vieux Melchthal? Devant quel tribunal puis-je citer Gessler, le roi lui-même n'écoute plus les cris du peuple? Eh bien! puisque la justice n'a plus d'autorité, puisqu'il n'y a plus de juge entre l'oppresseur et l'opprimé, Gessler, nous sommes tous les deux hors la loi; notre seule loi, c'est la nécessité de se défendre. S'il faut que ma femme, mon fils et ma patrie périssent innocents, ou que tu tombes chargé de forfaits: meurs, tyran; et que la liberté revive! »

» Tout plein de ces pensées, Tell, armé de son arbalète et d'une flèche, vole vers Küssnacht, se cache dans un chemin creux. Le gouverneur vient à passer; la corde siffle...., la flèche d'un homme libre atteint le cœur d'un oppresseur (1).

» Cette nouvelle répandit en même temps parmi le peuple l'effroi et la joie. La joie, car l'action de Tell ranimait les courages; l'effroi, car en avertissant les despotes, cette action pouvait compromettre la liberté. Ces appréhensions heureusement ne se réalisèrent pas.

(1) Le plus ancien chroniqueur qui ait relaté ces évènements, le chevalier lucernois Melchior Russ, dit que Tell tua Gessler depuis la plateforme et non dans le chemin creux. Le château de Küssnacht, M. Kopp l'a prouvé, n'appartenait point à Gessler.

Digitized by Google

» La nuit du 1er janvier arriva. L'un des jeunes gens qui avaient prêté serment sur le Grütli se transporta au pied du château de Rossberg, dans le Haut-Underwald ; il y aimait une jeune fille. Celle-ci, au moyen d'une corde, le hissa du fossé du château dans sa chambre. Mais vingt autres jeunes gens attendaient encore sous la fenêtre ; le premier les fit entrer de la même manière. Dès qu'ils furent tous réunis, ils se rendirent maîtres du bailli, de ses gens et de tout le château.

» Le jour venu, Landenberg sortit du château royal de Sarnen pour aller à la messe. Vingt hommes d'Underwald vinrent au-devant de lui, apportant, comme présents d'usage, des poules, des chèvres, des agneaux et d'autres dons encore. Le gouverneur les invita à entrer au château. Arrivés sous la porte, l'un d'eux donna un signal avec son cornet, tous tirèrent de dessous leurs habits des fers bien aiguisés, les mirent au bout de leurs bâtons et s'emparèrent du château, pendant que trente autres, cachés dans un bois, accouraient à leur secours. Landenberg s'enfuit d'épouvante à Alpnach ; mais ils le saisirent et lui firent jurer, ainsi qu'à tous ses gens, de quitter à jamais les Waldstætten. Après ce serment, on lui permit de se retirer à Lucerne. On ne fit de mal à personne.

» Des feux de joie brillèrent au loin sur les Alpes.

» Stauffacher se rendit avec les hommes de Schwytz au lac Lowerz et démolit le château de Schwanau. — Walter Fürst et son gendre Guillaume Tell se mirent à la tête des hommes d'Uri : la forteresse de Gessler fut prise de vive force.

» En apprenant ces événements, le roi Albert fut hors de lui. Il rassembla des troupes, et, accompagné de beaucoup de seigneurs et de nobles, il se rendit dans l'Argovie. Il avait aussi avec lui son neveu et pupille le duc Jean de Souabe, auquel il refusait depuis longtemps son patrimoine. Le roi, après être parti de Bade le 1er de mai 1308, passa la Reuss près de Windisch et s'avançait vers Rheinfelden, lorsque tout-à-coup le duc Jean s'écrie : « Voici le salaire de l'injustice ! » et en même temps se jetant sur Albert, il lui perce la gorge de sa lance. D'autres seigneurs conjurés avec le duc suivirent son exemple : le chevalier Rodolphe de Balm enfonça son arme dans la poitrine du roi ; Walther d'Eschen-

bach lui fendit la tête. Les autres restèrent immobiles à la vue de ce forfait. Bientôt ils se dispersèrent tous. Le chef de l'empire germanique expira dans les bras d'une pauvre femme qui se trouvait par hasard sur le chemin.

» Ce crime répandit l'épouvante partout. Les assassins errèrent en proscrits dans l'empire. Zurich leur ferma ses portes; les Waldstætten n'accordèrent point d'asile aux meurtriers de leur ennemi. Mais les enfants de la victime royale, le duc Léopold d'Autriche et Agnès, reine de Hongrie, ainsi que la reine Élisabeth, veuve d'Albert, confondirent dans leur vengeance sanguinaire, coupables et innocents. Sur de simples soupçons de complicité, ils réduisirent en cendres un grand nombre de châteaux : Wart, Fahrwangen, Maschwanden, Altbüren. Voyant couler à ses pieds le sang de soixante-trois chevaliers innocents, la reine Agnès s'écria : « Je me baigne dans la rosée du mois de mai. » En vain l'épouse du chevalier Rodolphe de Wart embrassa ses genoux et les arrosa de larmes pour obtenir la grâce de son époux : il fut roué vif et exposé, encore en vie, à la voracité des oiseaux de proie. Du haut de la roue, il consolait sa fidele compagne, qui, agenouillée au pied du gibet, ne cessa de prier et de verser des larmes, jusqu'à ce que cette âme si chère se fût envolée vers les cieux. A l'endroit où l'assassinat avait été commis, Agnès et ses parents fondèrent le riche couvent de Königsfelden (le champ du roi). Elle-même s'y retira, résolue de finir ses jours dans la dévotion. Comme elle invitait les passants à se rendre dans son église, frère Berthold Strebel, d'Oftringen, lui dit avec l'accent de l'horreur : « Madame, c'est une mauvaise dévotion que de répandre le sang innocent et de fonder des couvents avec des richesses injustement ravies. »

Ainsi s'exprime notre écrivain populaire Zschokke, dont le récit concorde avec ceux de Tschoudi et de Muller, les deux pères de notre histoire nationale. Mais il paraît cependant, par les nouvelles recherches historiques, que certains traits du récit de ces auteurs ne sont pas conformes à la vérité historique; qu'Agnès a été calomniée; que le principal auteur de la vengeance des Habsbourg est le duc Léopold, qu'une chronique contemporaine compare au féroce Jehu, roi d'Israël. Rodolphe de Wart, au reste, n'était point innocent et avait coopéré au crime. Zschokke a négligé aussi de nous

Digitized by Google

faire connaître la fin des autres régicides. Balm mourut caché sous le sarreau des bergers en Wurtemberg. Le duc Jean vécut sous le froc des moines à Pise, en Toscane, jusqu'au jour où, découvert dans cet asile, il fut condamné à une prison perpétuelle par Henri VII de Luxembourg, élu empereur à Francfort le 15 novembre 1308 et couronné six semaines après à Aix-la-Chapelle.

La mort tragique d'Albert et la guerre contre les régicides avaient soustrait momentanément les Waldstætten à la colère des Habsbourg. L'élection d'un prince de la maison de Luxembourg, rivale de la maison d'Autriche, leur fut aussi favorable. Henri VII confirma toutes leurs libertés et ajouta même le privilége de ne pouvoir être cité devant aucun autre tribunal que celui de l'empire. La charte qui octroyait ce privilége fut signée à Constance le 3 juin 1309, au retour d'une tournée que l'empereur venait de faire dans ses bonnes villes de la Haute-Allemagne. Il avait passé le mois d'avril à Neuchâtel et à Bâle, les premiers jours de mai à Berne, Fribourg et Laupen; puis, par l'Argovie et Zurich, où il était resté du 15 au 20, il avait repris la route de Constance. Mais la mort d'Henri VII en Italie où l'avaient suivi cinq cents guerriers de Berne, Zurich et des trois vallées, et les événements qui suivirent viennent changer la face des affaires et menacer sérieusement la Confédération naissante des Waldstætten.

XIV.

Première guerre des Confédérés avec l'Autriche. — Lucerne forme le quatrième État de la ligue suisse.

(De l'an 1313 à 1333.)

Les électeurs réunis à Francfort, pour élire un empereur, s'étant divisés, donnèrent leurs suffrages, les uns au duc Louis de Bavière, de la maison de Wittelsbach, les autres au duc Frédéric d'Autriche, le plus âgé des cinq fils de

l'empereur Albert [1]. La guerre civile éclata aussitôt dans l'empire. Presque tout le monde, dans la Haute-Allemagne, se déclara pour le duc Frédéric. Berne, Soleure et les Waldstætten se prononcèrent seuls pour Louis de Bavière. Les princes de la maison d'Autriche furent outrés de cette conduite. Outre l'expulsion des baillis, ils avaient encore à venger des injures récentes. Les Waldstætten harcelaient depuis plusieurs années les Lucernois fidèles et donnaient la chasse à leurs barques sur le lac. Non contents de cela, ils avaient poussé l'audace jusqu'à faire irruption dans l'abbaye d'Einsiedlen, dans la nuit du 6 janvier 1314, et en avaient emmené prisonniers les moines à Schwytz. Mis au ban de l'empire et excommuniés pour ce fait par l'évêque de Constance, les Schwytzois avaient bravé l'anathème et s'étaient adressés à l'empereur Louis de Bavière, qui avait révoqué le ban et fait lever l'excommunication par l'archevêque de Mayence. Résolu aux dernières extrémités contre ce peuple indomptable, Léopold, le second des fils d'Albert, rassembla à Zoug une foule de chevaliers, de vassaux et de bourgeois de ses terres. Schaffhouse, Zoug, Winterthour et toutes les villes de l'Argovie avaient dû fournir leur contingent ; 50 volontaires de Zurich avaient pris place dans l'armée autrichienne. Tout-à-coup cette armée, forte d'environ 10,000 hommes [2], se met en marche vers Ægeri pour pénétrer par Morgarten dans les montagnes de Schwytz. En même temps, le comte de Strassberg, un des principaux partisans des ducs, devait passer le Brünig avec 4,000 hommes, pendant que 1,000 guerriers de Willisau, de Lucerne et de l'Entlibouch fondraient sur le Bas-Underwald du côté du lac. Léopold était si sûr de la victoire, qu'il s'était fait suivre de chariots pleins de cordes pour pendre les rebelles.

Ignorant le plan du duc et le jour de l'attaque, dépourvus d'ailleurs des forces nécessaires pour garder tous les abords de leurs montagnes, les Confédérés couraient le danger d'être

(1) Ces princes avaient nom Frédéric, Léopold, Albert, Henri et Othon. L'aîné, Rodolphe, roi de Bohême, était mort en 1307.

(2) On ne connaît presque jamais exactement l'effectif d'une armée. Il est porté ici à 9,000 hommes par quelques chroniqueurs et à 20,000 par d'autres. Il en est de même du nombre des morts. L'importance d'une bataille s'apprécie d'ailleurs plutôt par ses suites que par le nombre de guerriers qui y ont perdu la vie.

Digitized by Google

saisis à l'improviste. Heureusement un seigneur de leurs amis, Henri de Hunnenberg, les prévint du péril en lançant dans leurs rangs une flèche avec ces mots : « Sur vos gardes au Morgarten, la veille de Saint-Othmar. » Les Confédérés se placent aussitôt, au nombre de 1,300, sur le penchant de la montagne du Sattel; 400 hommes d'Uri, 300 d'Underwald s'étaient joints à ceux de Schwytz; 50 bannis de ce dernier canton avaient demandé en grâce qu'on leur permît de se rendre de nouveau dignes de leur patrie par des actes de courage.

Le 16 de novembre 1315, plusieurs milliers de chevaliers cuirassés gravirent la montagne, éclairés par l'aurore; les Confédérés fondirent sur eux en poussant de grands cris; l'action s'engagea près d'un petit plateau de la Haselmatt, où la montagne s'avance en saillie verdoyante. En même temps les 50 bannis roulèrent des hauteurs de la Sigerflue d'énormes quartiers de rocs, puis se précipitèrent du milieu des brouillards du matin sur l'ennemi déconcerté, portant dans les rangs des Autrichiens la terreur, le désordre et la mort.

A la tête des héros de Schwytz, les animant de la voix et de l'exemple, se signalèrent Henri d'Ospenthal et le fils de Reding de Biberegg, noble vieillard qui avait donné d'utiles conseils pour la bataille. Les Zuricois seuls soutinrent vaillamment le choc des Confédérés. Débusqué de toutes ses positions, l'ennemi fut resserré dans le défilé entre le pied de la montagne et le lac Ægeri. Là les *morgenstern* et les hallebardes firent un horrible carnage. Les nobles, parmi eux des Gessler, des Hallwyl, des Bonstetten, tombèrent en foule. Léopold lui-même ne put se soustraire qu'avec peine aux ennemis qui le poursuivaient, et arriva le soir même à Winterthour, pâle, défait, la mort dans l'âme. Les 50 Zuricois avaient tous perdu la vie. Le lendemain, les vainqueurs traversèrent en hâte le lac pour se rendre dans l'Underwald; là ils défirent encore les Lucernois, dont un grand nombre se noyèrent dans le lac. Témoin de ce carnage, Strassberg, qui avait pénétré dans l'Underwald et dévasté le pays, s'enfuit épouvanté.

L'armée autrichienne avait perdu au Morgarten 1,500 hommes, la fleur de la noblesse. Les Confédérés n'eurent à regretter, dit-on, que seize braves, parmi eux Henri d'Os-

Digitized by Google

penthal, Rodolphe Fürst et un Béroldingen. Après avoir remercié Dieu sur le champ de bataille de la victoire accordée à leurs armes, les Confédérés instituèrent une fête solennelle d'action de grâces, et songèrent à consolider l'alliance perpétuelle par un nouveau serment. C'est ce qui eut lieu le 9 décembre 1315, à Brunnen, où une inscription allemande, sublime dans sa simplicité, frappe encore l'œil du voyageur (1). *Tous pour un, un pour tous*, ce principe fondamental de l'union helvétique reçut une consécration nouvelle dans le pacte de 1315, second monument du droit fédéral. Le nom de *Suisse* ne paraît pas encore dans les actes officiels; mais déjà il est employé dans les chroniques pour désigner le peuple uni des trois vallées.

Le traité de Brunnen fut approuvé par Louis de Bavière. Ce prince confirma non-seulement les chartes de ses prédécesseurs, mais légitima les nouveaux pas faits vers l'émancipation complète par les Waldstætten. Les serfs et les terres que la maison d'Autriche possédait encore dans les trois vallées furent déclarés libres, les montagnards exemptés de paraître devant tout autre tribunal que celui de leurs vallées, et le pouvoir du bailli impérial restreint de plus en plus jusqu'à ce qu'enfin il disparut tout à fait vers le milieu du quatorzième siècle. De tous les droits qu'avait exercés l'empire sur les Waldstætten, un seul, le droit de glaive ou de haute justice *(Blutbann)* manquait encore à leur trésor de libertés et de franchises.

La défaite de Morgarten n'avait pas ôté au duc Léopold l'espoir de soumettre les pâtres et les bourgeois de la Haute-Allemagne. Au printemps de l'an 1318, il assiégea pendant dix semaines la ville impériale de Soleure et s'en serait probablement rendu maître malgré la bravoure des habitants et des 400 guerriers bernois qui étaient venus à leur aide, sans une circonstance extraordinaire. Le pont de l'Aar, couvert de soldats autrichiens, fut emporté par une crue subite des eaux de cette rivière.

On vit alors un touchant spectacle : les Soleurois oubliant qu'ils avaient affaire à des ennemis pour sauver les malheureux qui se noyaient. Toute belle action porte sa récompense.

(1) « *Hier wurde der ewige Bund geschworen.* » Ici fut jurée l'alliance éternelle.

Digitized by Google

Le duc, désarmé par la grandeur d'âme des Soleurois, leva le siége et leur fit cadeau de ses bannières.

Zurich faillit également perdre sa liberté impériale. Le roi Louis de Bavière, en lutte avec le pape, chercha à se réconcilier avec les ducs d'Autriche aux dépens des villes, et leur hypothéqua quatre cités libres et impériales : Zurich, Schaffhouse, Rheinfelden et Saint-Gall. Cette nouvelle jeta la consternation dans la cité de la Limmat. Pendant que les femmes et les enfants priaient dans les églises, les bourgeois paraissaient décidés à mourir plutôt que de renoncer à leur indépendance. Le malheur des Zuricois émut les Waldstætten. Leurs députés, joints à ceux de Zurich, parurent devant l'empereur, qui consentit à hypothéquer une autre ville à la place de cette dernière. Saint-Gall réussit également à conserver sa liberté impériale.

L'excommunication de Louis de Bavière et de ses adhérents donna lieu à d'autres conflits. Zurich, qui avait quitté le parti des ducs pour celui de Louis, fut excommunié comme en 1240, et se trouva pendant plusieurs années sans autres prêtres que les Cordeliers, qui ne sortirent par une des portes de la ville que pour rentrer par une autre. A Bâle, les choses tournèrent plus mal pour l'Église. Un prêtre de haut rang étant venu afficher la sentence d'excommunication aux portes de la cathédrale, fut précipité dans le Rhin du haut de l'esplanade.

Pendant que le pouvoir de l'Église et des princes recevait ces échecs, la liberté politique s'étendait au sein des Alpes. Lucerne, ville provinciale de l'Aargau, située au confluent du lac des Waldstætten et de la Reuss, avait été jusque-là tantôt amie, tantôt ennemie des montagnards, selon qu'elle suivait sa propre impulsion ou celle des ducs d'Autriche et des nobles.

Pendant la guerre de Morgarten, elle avait beaucoup souffert par les incursions de ses voisins et l'interruption de son commerce avec l'Italie, qui avait lieu par Uri et le Saint-Gotthard. En 1328, les progrès de la liberté dans les Waldstætten engagèrent vingt-six Lucernois patriotes à s'associer pour le maintien et l'accroissement des droits de la ville. (Acte du 28 janvier.) Cette association fut approuvée deux ans après par le conseil et la bourgeoisie réunis dans la cha-

Digitized by Google

pelle du pont de la Reuss. (Acte du 13 octobre 1330.) (1) Vainement, pour s'attacher les Lucernois, le duc Othon, frère de Léopold, leur accorda-t-il l'élection de l'avoyer et divers priviléges. Deux années ne s'étaient pas écoulées qu'ils s'alliaient pour vingt ans avec leurs voisins des montagnes. Menacés par 300 cavaliers qui s'avancèrent jusqu'aux portes de la ville; surpris une autre fois à Buchena, où 80 Lucernois périrent dans une ambuscade du bailli autrichien de Rothenbourg, ils n'en persistèrent pas moins dans l'alliance, bannirent Jean de Malters qui avait trahi l'association bourgeoise, et nommèrent avoyer, contre le gré du duc, Jean de Bramberg, l'un des chefs les plus actifs du *Bürger-Verein*. Enfin, s'enhardissant de plus en plus, ils risquent le pas décisif et concluent une alliance perpétuelle avec les Waldstætten, le 7 novembre 1332.

Cette ligue des quatre premiers États de la Haute-Allemagne est connue dans l'histoire suisse sous le nom du *Vierwaldstœttenbund*, ou union des quatre Waldstætten.

Dans l'acte d'admission de Lucerne se trouvent deux dispositions importantes qui ont passé de là dans tous les actes d'admission subséquents de la ligue helvétique. La première défend à chacune des parties contractantes de conclure des alliances sans le consentement des autres; la seconde regarde le devoir qu'a chaque État ou *Ort* (2), comme on disait alors, de secourir un autre de ses conseils et de ses forces sur sa requête positive *(Mahnung)*. L'alliance de Lucerne avec les Waldstætten arma contre cette ville toute la noblesse de l'Argovie. Les nobles de Lucerne eux-mêmes conspirèrent, pour livrer la ville au duc et égorger dans un massacre nocturne tous les partisans de la Confédération. « Déjà, dit la chronique, la nuit était avancée et les conjurés se trouvaient rassemblés en armes dans un souterrain au bord du lac, sous

(1) Dans cet acte figurent des noms de chevaliers et de bourgeois, ou illustres comme celui de Gundoldingen (Werner), ou encore existants comme ceux de Von Moos, Sidler, Auf-der-Maur, Schmid. On y trouve aussi un nom d'artisan, qui prouve que le gouvernement n'était pas, comme on l'a dit, une pure aristocratie, le nom de Péter, de Hochdorf, tanneur de profession *(Documents de Kopp)*.

(2) *Ort*, littéralement *lieu*, pays, endroit; le nom de *canton* est moderne et d'origine étrangère. Du mot *Ort* vient celui de *Vor-Ort* ou premier des États de la ligue.

Digitized by Google

la salle de la tribu des Tailleurs. Un jeune garçon avait entendu par hasard ce qu'ils projetaient; ils l'aperçurent, se saisirent de lui et voulurent le faire mourir; mais ils le relâchèrent après lui avoir fait prêter serment de ne dire à aucun homme ce qu'il avait entendu. Le jeune garçon alla dans la salle de la corporation des Bouchers, où des bourgeois s'étaient attardés à jouer et a boire, et là il raconta à haute voix, non aux hommes, mais au poêle muet, les projets qu'il avait entendus et le serment qu'il avait prêté. Les assistants l'écoutèrent avec étonnement, sortirent en hâte et réveillèrent toute la ville. Les Lucernois s'emparèrent des conjurés, appelèrent du secours d'Underwald et exilèrent les nobles de la ville. La constitution fut changée et un grand conseil de trois cents citoyens établi sous la présidence d'un avoyer élu tous les semestres. La communauté administrait les biens de la ville et décrétait les impôts, la guerre et les alliances.

Ainsi la prudence et le patriotisme d'un enfant sauvèrent la liberté de Lucerne. Plus tard, Jean de Malters et les autres gentilshommes exilés ayant pu rentrer en ville à la faveur d'une amnistie, firent de nouveaux efforts pour abolir l'alliance avec les Waldstætten; mais ces efforts furent vains et la communauté décida, en 1343, que toute tentative de cette nature entraînerait à l'avenir la perte des biens et de la vie. Les ducs accablés par d'autres guerres furent contraints à la paix ([1]).

XV.

Rodolphe d'Erlach et Rodolphe Broun. — Victoire de Berne et de Zurich sur la noblesse.

(De l'an 1333 à 1350.)

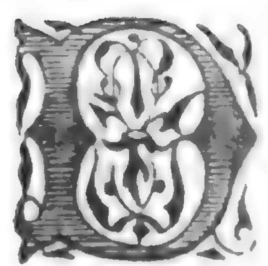

DEPUIS la journée glorieuse du Donnerbühl, Berne florissait de plus en plus par ses armes, son industrie, son agriculture. Puissante par l'esprit public de ses citoyens, fortifiée par l'achat du Hasli, de Laupen, de Thoune, par ses conquêtes

(1) M. Kopp.

Digitized by Google

dans l'Oberland et la destruction de maints châteaux appartenant au comte de Kybourg-Berthoud, elle voyait chaque jour sa puissance s'accroître par les demandes de combourgeoisie des seigneurs et des villes des environs (la Savoie, l'évêque de Bâle, Neuchâtel, Werdenberg, Bienne, Morat, Weissenbourg, etc.). Mais cette puissance et cet éclat étaient une épine dans l'œil de la noblesse. Comme Berne ne voulait pas recevoir la monnaie que le comte Eberhard de Kybourg frappait avec privilége impérial, ni reconnaître l'empereur Louis de Bavière, depuis que le pape l'avait excommunié, les seigneurs allemands et romands saisirent avec joie ce prétexte pour châtier des rebelles. Le comte Rodolphe de la maison de Neuchâtel, qui avait accordé les droits de ville à Cerlier et à Nidau, ses propriétés, et les avait entourées de murailles, rassembla tous les ennemis de Berne dans son château de Nidau. Ils décidèrent entre eux de détruire de fond en comble la ville de Berne; puis ils rassemblèrent des troupes de l'Argovie, de la Savoie, de la Haute-Bourgogne, de l'Uechtland et de l'Alsace. Il vint 700 seigneurs ornés de casques couronnés, 1,200 chevaliers cuirassés, plus de 15,000 hommes à pied et 3,000 chevaux. Les Fribourgeois, naguère amis de Berne, maintenant ses ennemis les plus cruels, formaient le noyau de l'armée nobiliaire.

A la nouvelle de ces grands préparatifs, les Bernois ne furent point effrayés; mais ils ne se livrèrent point non plus à une sécurité présomptueuse. Ils résolurent au contraire de satisfaire à toutes les prétentions justes, mais de repousser la force par la force. Toutes les négociations ayant été inutiles, ils prirent les armes pour défendre la ville fortifiée de Laupen, devant laquelle les nobles venaient de mettre le siége. Jean de Boubenberg, le jeune, jura de sacrifier ses biens et sa vie pour la défense de cette place dont il se hâta d'aller renforcer la garnison. Son père, l'avoyer de Boubenberg, fut chargé de la garde de la ville de Berne. Mais il restait encore à désigner le général auquel on confierait le commandement de l'armée bernoise dans cette guerre décisive. Les *Deux-Cents* se réunirent à l'Hôtel-de-Ville ou *Rathhaus* pour délibérer sur ce choix important. Dans ce moment on vit entrer dans la ville, monté sur son cheval de bataille, le chevalier Rodolphe d'Erlach, fils de cet Ulric d'Erlach qui,

Digitized by Google

quarante-et-un ans auparavant, avait battu la noblesse au Donnerbühl. Guerrier expérimenté lui-même, il avait assisté à six combats, où, grâce à la discipline, la valeur l'avait emporté sur le nombre. Il fut nommé général par acclamation. « J'accepte, dit-il, ce commandement difficile, mais à une condition, c'est que les hommes de métier suivront exactement mes ordres et ne voudront pas tous commander au lieu d'obéir. » A la demande des Bernois, Uri, Schwytz et Underwald leur envoyèrent un secours de 900 hommes qui passèrent le Brünig, commandés par un d'Attinghausen; le Hasli et le Siebenthal fournirent 600 auxiliaires; les Soleurois, qui se souvenaient du généreux secours de Berne, lors du siége de leur ville par le duc Léopold, envoyèrent 80 cuirassiers.

Avec ces renforts et quatre mille bourgeois et habitants de la ville de Berne, Rodolphe d'Erlach alla se poster en face de l'ennemi non loin de Laupen, sur la hauteur du Bromberg, d'où il embrassait d'un coup d'œil l'armée de la noblesse. Pendant que les chevaliers des deux partis échangent des défis et des bravades, le curé de Berne, Diébold Baselwind, monté sur un tertre, promet le ciel à ceux qui mourront pour la patrie. Bientôt le combat s'engage; les bataillons ennemis s'avancent vers l'armée bernoise. D'Erlach donne le signal; les frondeurs commencent l'attaque et se replient après avoir fait trois décharges; alors des chariots de guerre armés descendent la colline avec fracas, et rompent les rangs des ennemis; viennent ensuite avec les bannières, les hallebardes, les massues garnies de pointes de fer. Prenant les évolutions des frondeurs pour une reculade, les derniers rangs des Bernois, saisis d'une frayeur panique, se mettent en fuite vers la forêt. « Bien, s'écrie d'Erlach auquel la vue du péril ne fait pas perdre sa présence d'esprit; bien, l'ivraie se sépare du bon grain, les lâches ne triompheront pas avec les braves. » Puis se tournant vers les tribus des Bouchers et des Maréchaux : « Où sont les gars qui sont toujours des premiers au jeu et à la danse et qui parcourent les rues de Berne, la plume au chapeau. Le moment de la danse est venu; en avant, au cri de guerre : Berne et Erlach. » Les Bernois vainquirent. 27 bannières de villes et de seigneurs tombèrent entre leurs mains. Au premier rang des morts

Digitized by Google

se trouvait le comte Rodolphe de Nidau; autour de lui 1,500 des siens. Les Fribourgeois avaient éprouvé la plus grande perte. Leur avoyer Maggenberg et le banneret Fülistorff avec quatorze de ses parents avaient perdu la vie. Fülistorff avait prévu la triste issue de la bataille et conseillé de recourir aux négociations. « Bah! Fülistorff, lui avaient dit les nobles, tu as peur. Tu eusses mieux fait de rester près des femmes à Fribourg. » « Je tiendrai ma bannière haute, avait répondu le noble banneret, mais votre orgueil sera châtié comme il le mérite. » Parmi les victimes de cette journée, on compta aussi trois seigneurs de la maison de Gruyères et Jean de Savoie, auquel son père, le comte Louis, avait vainement défendu de prendre part à la guerre.

Ainsi fut délivrée la ville de Berne, le 21 juin 1339. Mais la guerre se prolongea encore pendant quatre années où il y eut beaucoup d'escarmouches et de rencontres. Fribourg surtout eut à en souffrir. Les Bernois exaspérés portèrent le fer et la flamme jusqu'aux portes de cette ville, et l'eussent envahie sans l'héroïsme de deux citoyens qui coupèrent le pont de bois conduisant du faubourg du Gotteron à la basse-ville. Ensuite la guerre aux châteaux recommença de plus belle. Jordan de Bürgistein qui, sur la fausse nouvelle de la défaite des Bernois à Laupen, s'était publiquement réjoui et avait laissé échapper cette parole imprudente : « *Elle était bien forgée la flèche qui a tué l'ours de Berne*, » eut son château rasé et périt lui-même sous la flèche de l'habile archer Wiffli, huit jours après la bataille de Laupen. Les armes bernoises répandirent la terreur dans toute l'Helvétie occidentale. Paysans et seigneurs disaient en hochant la tête : « Dieu est devenu bourgeois de Berne; qui désormais osera combattre contre cette ville? » (1) De ce temps aussi, sans doute, date le proverbe bernois : « *Si tu désires, ose.* »

Enfin la paix conclue, les Bernois suspendirent leurs épées à la paroi et retournèrent tranquillement exercer leurs métiers ou cultiver leurs terres. N'ambitionnant d'autre récompense que l'honneur et la satisfaction intime d'avoir sauvé sa patrie, Rodolphe d'Erlach se retira dans son domaine de Reichenbach sur les bords de l'Aar, où il vivait tout occupé

(1) « Gott ist Bürger worden ze Bern.

Digitized by Google

d'économie rurale. Un jour, Jost Rudenz, gentilhomme d'Underwald, son gendre, entre dans sa chambre et se prend de querelle avec lui au sujet de la dot de sa fille. Dans sa colère, Jost aperçoit l'épée du vainqueur de Laupen suspendue au mur; il la saisit, la plonge dans le cœur du vieux héros et s'enfuit dans la forêt prochaine, poursuivi par les chiens de son beau-père. On ne le revit plus.

L'avoyer Jean de Boubenberg éprouva un sort un peu moins triste. Ses manieres hautaines l'avaient rendu odieux à la bourgeoisie. Il fut accusé de gouverner plutôt avec l'orgueil d'un prince qu'avec la simplicité d'un citoyen, et de ne s'intéresser à une affaire que gagné par un présent. On le bannit de la ville avec tous ses amis pour cent ans et un jour. Boubenberg eut pour successeur dans la charge d'avoyer, Pierre de Balm, son principal adversaire, homme du reste ferme et habile, qui, à la journée de Laupen, avait porté le grand étendard de la république. A la mort de Balm, en 1364, le conseiller Schwartzenbourg fut élu à sa place. Mais celui-ci ne sut pas se faire aimer comme son prédécesseur. Le peuple se souvint alors de son ancien avoyer et de la grandeur d'âme avec laquelle ce héros avait supporté l'exil dans son château de Spiez qu'il avait quitté une seule fois pour venir à la tête de ses fils et de ses nombreux vassaux se ranger sous les drapeaux de sa ville natale. Avec le même empressement qu'elle avait jadis réclamé l'exil de Boubenberg, la bourgeoisie, assemblée aux Cordeliers, sollicite maintenant son rappel et sa réintégration aux honneurs. Les conseillers, mécontents de ce rappel, firent lire par le chancelier l'article de la *Handfeste* qui défendait la réélection des magistrats déposés. La bourgeoisie cite à son tour le passage de la constitution qui lui donne le droit de nommer son avoyer comme bon lui semble; puis, sans s'arrêter aux réclamations du conseil, proclame Boubenberg chef de la république et va avec la grande bannière le chercher en triomphe à sa campagne. Sur le refus du vieil avoyer de reprendre à son âge la suprême magistrature, on en investit son fils aîné, qui avait défendu la ville de Laupen contre la noblesse.

Pendant qu'à Berne chevaliers et bourgeois travaillaient d'un commun accord au bien de la patrie, un esprit tout différent se faisait jour à Zurich. Trois ans avant le com-

Digitized by Google

mencement de la guerre de Laupen, cette ville libre et impériale fut le théâtre d'une révolution qui eut deux résultats importants. Le premier fut de rendre le gouvernement plus démocratique à l'intérieur; le second fut d'incorporer Zurich à la Confédération naissante de la Suisse ou Haute-Allemagne. L'acteur principal de cette révolution mémorable fut un membre même du gouvernement, d'une ancienne famille zuricoise, nommé Rodolphe Broun.

Déjà avant 1336, les bourgeois et artisans de Zurich, dont le nombre s'élevait à 12,000, avaient leurs assemblées générales et se réunissaient deux fois l'an sur la place des Tilleuls (*Lindenhof*) pour assister à la passation des comptes et au renouvellement partiel des membres du conseil. Mais ces derniers, au nombre de trente-six, étaient tous pris dans les rangs des familles nobles ou des familles bourgeoises, anciennes et riches (*Geschlechter*). Les simples bourgeois et artisans n'y étaient pas admis. Le gouvernement avait même cherché au siècle précédent à empêcher la formation de *tribus* ou de *corps de métiers*, dont l'existence paraissait de nature à compromettre le pouvoir des *constables*. On appelait ainsi les nobles et les patriciens réunis.

Mais au 1er mai 1336, la communauté s'étant réunie au son de la cloche sur la place des Tilleuls, un bourgeois invita le conseil à rendre ses comptes. La motion fut appuyée par Broun et ses partisans dans le conseil et la bourgeoisie. Les conseillers firent semblant d'accéder au vœu du peuple; mais comme on remarqua qu'ils cherchaient à tergiverser, il s'éleva un tumulte qui leur fit craindre pour leur vie; ils s'enfuirent de la ville. C'est ce que désirait Broun, qui convoqua aussitôt la bourgeoisie dans l'église des Cordeliers (7 juin 1336). On décréta une nouvelle constitution, mélange de démocratie et d'aristocratie; car Broun n'abolit point à proprement parler le pouvoir des *constables;* mais à treize nobles et patriciens qui restèrent au conseil, il joignit les tribuns ou chefs des treize corps de métiers de la petite bourgeoisie (1). Puis à côté de ce double pouvoir aristocratique

(1) Les treize corps de métiers de la petite bourgeoisie zuricoise étaient ceux 1. des Merciers; 2. des Tondeurs de drap, tailleurs et pelletiers; 3. des Aubergistes, peintres, selliers, courtiers; 4. des Boulangers et meuniers; 5. des Tisserands de drap, foulons et chapeliers; 6. des Tisserands et blanchisseurs de toile; 7. des Maréchaux, fondeurs, ferblan-

et démocratique, il en établit un troisième qui faisait de lui le chef de l'État, avec le titre de *bourgmestre à vie*. Deux fois par an, tous les membres de la communauté, assemblés au Grand-Moûtier, devaient lui prêter serment de fidélité et d'obéissance, sous peine de perdre leur droit de bourgeoisie. Le bourgmestre, de son côté, jurait de protéger les tribus et de rendre bonne justice aux pauvres et aux riches. Ainsi investi d'une espèce d'*autocratie* ou de dictature qui annulait en réalité les autres pouvoirs, Broun en usa d'abord de la manière la plus populaire et la plus avantageuse au bien du pays. La nouvelle constitution, reconnue par l'abbesse de Notre-Dame et par le prévôt du Grand-Moûtier, anciens seigneurs de la ville, reçut même la haute approbation de l'empereur Louis de Bavière. Mais les gouvernants déchus avaient trouvé asile et protection auprès du comte de Rapperschwyl de la maison de Habsbourg, et excitaient ce seigneur à les rétablir à mains armées sur leurs fauteuils à Zurich. La guerre s'alluma. D'abord victorieux, le comte de Rapperschwyl fut vaincu et tué à Grynau, et le parti des nobles contraint à la paix (1337). Mais les exilés et leurs amis ne firent qu'ajourner leur vengeance.

XVI.

Les huit premiers États de la Confédération suisse.

(De l'an 1350 à 1370.)

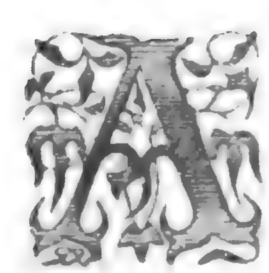

u comte Jean de Rapperschwyl avait succédé son fils, nommé Jean comme lui, seigneur brave et entreprenant. De concert avec le nouveau comte, les exilés résolurent de surprendre Zurich pendant la nuit et de massacrer Broun et les prin-

tiers, armuriers, potiers, chirurgiens et ventouseurs; 8. des Tanneurs, mégissiers en blanc, parcheminiers; 9. des Bouchers, vendeurs et revendeurs de bestiaux; 10. des Cordonniers; 11. des Charpentiers, maçons, charrons, tourneurs, marchands de bois, tonneliers et vignerons; 12. des Pêcheurs, bateliers, charretiers, cordiers, porte-faix; 13. des Jardiniers, huiliers et marchands de légumes. — Les fabricants de peignes et de balais formaient une société particulière, mais non une tribu proprement dite. La tribu des Nobles et des patriciens comprenait les rentiers, les grands marchands, les drapiers, les orfèvres et les sauniers. (Bluntschli. *Histoire de la République de Zurich*. 1847, I. 169-70.)

cipaux partisans du nouvel ordre de choses (1350). Au jour fixé, les nobles arrivèrent dans la ville, les uns publiquement, sous toutes sortes de prétextes, d'autres en secret. On était convenu qu'après s'être rendu maître de la ville, on ouvrirait les portes aux troupes qui viendraient de Rapperschwyl. La nuit venue, les conjurés se réunirent dans l'auberge de l'Autruche tenue par l'un des affidés. Mais tout cela ne put se faire si secrètement qu'on ne remarquât quelque mouvement inusité dans la ville. Broun fut averti pas ses espions (1) et courut aussitôt, couvert de sa cuirasse, à l'Hôtel-de-Ville. Les cris : *Aux armes!* se firent entendre, et le tocsin donna l'éveil à tous les citoyens. Les chanoines qui se rendaient à matines et les vaillants gars de la corporation des Bouchers, furent des premiers sur le lieu du danger. Les conjurés trahis se disposèrent à se retirer, mais les femmes lancèrent sur eux du haut des fenêtres, des pierres, des pots de terre et tout ce qu'elles trouvaient sous la main. Sur la place du marché, ils rencontrèrent Broun à la tête de la bourgeoisie. Un combat désespéré s'engagea. Les conjurés furent vaincus. Plusieurs parvinrent à s'échapper; beaucoup restèrent sur le carreau; d'autres furent faits prisonniers. Parmi ces derniers se trouvait le comte Jean, qui fut jeté dans la tour de Wellenberg, prison d'État célèbre dans l'histoire de Zurich (le mardi 23 février 1350).

Broun se montra cruel dans la victoire. Les cadavres des conjurés demeurèrent trois jours sans sépulture, jusqu'à ce que, foulés par les chevaux et les chariots qui passaient, ils eussent été rendus méconnaissables. Trente-sept citoyens qui avaient participé à la conjuration furent décapités ou roués devant leurs maisons. Broun marcha ensuite contre Rapperschwyl, ce foyer de la conspiration et de toutes les intrigues de la noblesse. La forteresse, prise d'assaut, fut démolie, la ville brûlée, les habitants, sans distinction d'âge ni de sexe, chassés de leurs demeures au milieu des rigueurs de l'hiver.

(1) Un des espions du bourgmestre était Henri Grave, qui se mêlait aux conciliabules des nobles pour connaître leurs projets. Les chroniques parlent aussi d'un garçon boulanger nommé Eckenvieser qui, caché derrière un poêle, aurait entendu la conjuration et en aurait fait part au bourgmestre. Ce trait a beaucoup d'analogie avec l'anecdote de l'enfant et du poêle à Lucerne.

La conduite de Broun sauva Zurich; mais elle remplit les âmes d'horreur pour son nom et de compassion pour les malheureux habitants de Rapperschwyl confondus tous dans le même désastre, innocents ou coupables. Les ducs d'Autriche, restés neutres jusqu'alors et dont la médiation avait même terminé la guerre précédente, prirent un langage menaçant pour Zurich. Broun reconnut le péril. Deux moyens se présentaient à lui de le conjurer. Ou bien Zurich, renonçant à sa liberté impériale, se reconnaîtrait sujette de l'Autriche et mettrait sa nouvelle constitution sous la protection des ducs; ou bien, rompant ouvertement avec l'Autriche, elle se joindrait aux Waldstætten et formerait le plus important des cinq États de la ligue. C'est à ce dernier parti que s'arrêta Broun. Ses offres furent accueillies avec joie par les vallées forestieres, dont Zurich allait être à la fois le marché et le boulevard. L'alliance perpétuelle des cinq États fut jurée le 1er mai 1350, dans des termes qui révelent le plan d'une Confédération bien plus étendue que ne l'etait alors la ligue helvétique. Mais Broun, qui avait une arrière-pensée, y fit insérer la clause pour Zurich de pouvoir conclure des alliances partielles, contrairement au pacte de Brunnen qui avait sagement interdit ces sortes d'alliances ou *Sonderbünde*.

L'alliance de Zurich avec les montagnards mit le comble au ressentiment du duc Albert d'Autriche. A la tête de 16,000 hommes des villes et pays sujets ou alliés, de l'Aargau, du Thurgau, de Bâle, Soleure, Schaffhouse, Morat, il alla mettre le siége devant cette ville. Il requit aussi les guerriers de Glaris. Mais ceux-ci, mécontents des ducs et entraînés par l'exemple des Waldstætten, refusèrent leur concours, en disant : « Nous sommes tenus de prendre les armes pour l'abbaye de Seckingen, notre souveraine, sous le commandement des ducs, avoués de cette abbaye; mais non à suivre ces princes dans leurs guerres particulieres. » Albert résolut alors de faire occuper par ses troupes la vallée de Glaris. Mais il fut prévenu par les Confédérés qui chasserent le bailli autrichien et vinrent ensuite avec 200 Glaronnais renforcer les défenseurs de Zurich. 1,300 de ces derniers, commandés par le bourgmestre Broun, étaient allés au-devant des ennemis jusqu'à Tättwyl. Mais se voyant cerné par des forces supérieures, Broun perdit la tête et s'enfuit avec son valet à sa

maison de campagne, près de Zurich. Heureusement pour les troupes zuricoises, que le lieutenant de Broun était un capitaine aussi prudent que brave. Roger Manesse (c'est le nom de cet officier) cacha l'absence du bourgmestre et se défendit avec courage jusqu'à l'arrivée de renforts qui décidèrent la victoire. Roger Manesse poursuivit les Autrichiens jusque sous les murs de Baden, et fit flotter, le lendemain, devant l'Hôtel-de-Ville de Zurich, six bannières prises sur l'ennemi.

La conduite de Broun en cette circonstance ne l'empêcha pas de conserver la faveur du peuple, qui le regardait comme son principal appui contre la noblesse. La bourgeoisie alla le chercher, bannière déployée, jusqu'à sa campagne et le ramena en triomphe dans la ville.

L'hiver suivant, une expédition autrichienne ayant pénétré dans la vallée de Glaris, essuya une défaite totale au *Rüti-Feld*, près de Næfels, et le bailli Walther de Stadion fut tué sur le champ de bataille. Glaris délivré demanda aussitôt et obtint son admission parmi les États confédérés, en date du 4 juin 1352, mais non toutefois sur un pied d'entière égalité avec les autres États, qui se réservèrent un certain droit de contrôle et de suprématie sur la vallée de Glaris, dont l'indépendance avait encore besoin d'être consolidée.

L'annexion de Glaris fut suivie de près de celle de Zoug. Cette ville, importante par sa situation géographique à l'entrée des vallées forestières, qui en faisait l'intermédiaire naturel entre la montagne et la plaine, servait de place d'armes au duc d'Autriche. Assiégée par les Confédérés, elle envoya demander du secours au duc Albert qui se trouvait à Königsfelden. Tout occupé de chasse et de fauconnerie, ce prince daigna à peine écouter l'envoyé de ses fidèles sujets, et se borna à répondre que si les Suisses prenaient la ville de Zoug, il saurait bien la leur reprendre. Ce langage outrageant indigna les Zougois. Ils ouvrirent leurs portes aux Confédérés et furent reçus dans la ligue, le 27 juin 1352, aux mêmes conditions que les États les plus favorisés, parce que Zoug, muni de tours et de remparts, jouissait déjà d'une unité et d'une *autonomie* municipale refusées à Glaris.

Le duc Albert d'Autriche avait dû lever le premier siége de Zurich, faute de vivres et de préparatifs suffisants. Trois semaines après l'annexion de Zoug, Albert revint cerner cette

Digitized by Google

ville avec une armée de 30,000 hommes levés dans la Souabe, l'Alsace et la Haute-Allemagne. Berne et Soleure, alliés du duc, avaient été obligés de fournir leurs contingents. Mais la bonne contenance des Zuricois, renforcés par 2,000 Confédérés, rendit ce second siége inutile. Une trêve fut conclue à Lucerne.

Les Bernois avaient pu se convaincre encore une fois, par leurs propres yeux, de la force et du courage des Confédérés. Le 5 mars 1353, l'avoyer bernois Jean de Boubenberg, le conseil, les Deux-Cents et la bourgeoisie, conclurent une alliance perpétuelle avec Uri, Schwytz et Underwald. Avec Zurich, Berne ne s'allia directement qu'un siècle plus tard, sans doute parce qu'il craignait la constitution démocratique et le pouvoir des tribus introduits par Broun dans cette ville. Le but de Berne en entrant dans l'alliance n'était d'ailleurs point de devenir le principal État de la ligue. C'était simplement de se ménager des auxiliaires dans sa guerre contre la noblesse de l'Helvétie occidentale, où il visait à obtenir la suprématie. Le village de Kienholz dans l'Oberland fut désigné comme le lieu où se tiendraient les conférences ou diètes de Berne et de ses alliés. Les diètes des Waldstætten et de Zurich se réunissaient à Einsiedlen.

Les exploits des Confédérés et l'extension inattendue qu'avait prise en moins d'un demi-siècle la ligue des Waldstætten firent trembler les ducs pour leur puissance. Leurs sommations à Zoug et à Glaris pour les engager à renoncer à l'alliance fédérale étant restées sans succès, ils portèrent plainte au chef de l'empire, qui n'était plus Louis de Bavière, l'ami des Suisses, mais Charles IV de Luxembourg, prince peu favorable aux associations des peuples et qui avait d'ailleurs dans ce moment des motifs de ménager les ducs d'Autriche. L'empereur déclara l'alliance des Confédérés avec Zoug et Glaris contraire aux lois de l'empire. Sur leur refus de se soumettre, il les mit au ban de l'empire. Zurich, dont la politique commençait à vaciller, parut un moment vouloir rester neutre dans la querelle. Schwytz, au contraire, montra une fermeté admirable. « Si vous abandonnez vos alliés, dit-il à ses co-États, nous les soutiendrons tout seuls. » Joignant les actes aux paroles, Schwytz occupa les deux pays menacés.

Blessé de l'opiniâtreté des Suisses et cédant aux instances

Digitized by Google

du duc d'Autriche, Charles IV parut devant Zurich avec une armée plus nombreuse que toutes celles qui avaient jusqu'alors attaqué ces montagnards (du 20 août au 14 septembre 1354). 4,000 Confédérés défendaient la place et ne se laissèrent pas intimider par les forces dix fois supérieures de l'ennemi. Mais pour montrer leur fidélité à l'empire, ils arborèrent habilement sur la plus haute tour de Zurich « l'aigle noire en champ d'or, » qui étaient les couleurs de l'Allemagne. Cet acte de soumission et les remontrances des villes impériales dont les soldats ne combattaient qu'à regret une autre ville libre, déterminèrent l'empereur à lever le siége, au grand mécontentement du duc d'Autriche, qui continua seul la guerre. Mais jugeant la force ouverte inutile, il eut recours à la ruse. A sa demande, l'empereur rendit une sentence que les commissaires autrichiens devaient faire accepter et signer des divers pays de la ligue. A Zurich, Broun signa sans hésiter. A Zoug, la rédaction de l'acte fit naître des soupçons, et l'on avertit le landamman de Schwytz, qui, pour examiner la chose d'un commun accord, convoqua une diète à Zurich. Les députés des États étant réunis, quelle ne fut pas leur indignation en découvrant à travers le verbiage entortillé dont on s'était servi à dessein dans la rédaction de cette sentence, « que le duc y appelait *siens* les pays de Zoug, Glaris et les Waldstætten; que ces derniers États étaient détachés de l'alliance; que Zurich et le duc y faisaient alliance envers et contre tous! » Broun, pour se justifier, feignit d'avoir signé de confiance, sans examiner le contenu de l'acte. Mais, par sa conduite postérieure, le bourgmestre se chargea de lever tous les doutes, en concluant avec l'Autriche une alliance de cinq années, où il réservait pour la forme seulement ses Confédérés et l'alliance perpétuelle conclue avec eux. Une place de *Hofrath* ou conseiller intime des ducs d'Autriche et une pension de 100 florins paraissent avoir été le prix de la trahison de Rodolphe Bróun. Il n'en finit pas moins ses jours, tranquille et respecté, comme bourgmestre de Zurich, le 17 septembre 1360, la même année où Rodolphe d'Erlach, le grand homme moral et pur, expirait cruellement sous le fer d'un vil assassin!

Broun, en faisant les affaires de l'État, n'avait pas oublié les siennes propres. Il laissait une famille puissante, dont le

chef était son fils aîné, Bruno Broun, prévôt du Grand-Moûtier de Zurich. C'était un prêtre violent et de mauvaises mœurs. Associé à d'autres gentilshommes de sa trempe, il se mit en embuscade sur la route de Lucerne à Zurich et enleva l'avoyer Péterman Gundoldingen, qui revenait de la dédicace de cette dernière ville. Cet attentat à la liberté individuelle commis sur un magistrat vénéré, chef pendant vingt-trois ans de la république lucernoise, mit en émoi tout le pays et surtout la ville de Lucerne, qui demanda à cor et à cri la délivrance de son avoyer et la punition des coupables au gouvernement de Zurich. Mais celui-ci, bien qu'il eût alors à sa tête le vainqueur de Tättwyl, Roger Manesse (de 1360 à 1385), n'osa ou ne voulut pas faire justice. Il fallut que la bourgeoisie se portât tumultueusement au Grand-Moûtier pour obtenir l'incarcération de Broun et de ses complices, qui furent bannis du pays pour cent et un ans. Peu d'années après, un nouveau crime acheva la ruine de la famille Broun. Le coupable cette fois était le second fils du bourgmestre, Hardegg Broun, qui, aidé d'un valet, noya dans le lac un parent de sa mère auquel il devait quelque argent. Le gouvernement d'Uri n'obtint qu'au bout de trois années de sollicitations et de menaces la punition du meurtrier, dont on se borna à confisquer les biens.

L'affaire du prévôt Broun donna lieu à une loi fédérale, rédigée à Zurich le 7 octobre 1370 par des délégués des six États de Zurich, Lucerne, Zoug, Uri, Schwytz, Underwald. Elle était destinée à réprimer les excès des ecclésiastiques, dont plusieurs, ainsi que Broun, se livraient impunément à toutes sortes de désordres, grâce à l'exemption des tribunaux civils. Cette loi, appelée le *code des prêtres* ou *Pfaffenbrief* (1), devint la base du droit public suisse en ce qui concerne les rapports de l'Église et de l'État. Berne, qui n'avait pas encore appris à distinguer le prêtre de la religion, n'y voulut prendre aucune part. Glaris ne fut autorisé que plus tard à siéger dans les diètes.

L'affaire Broun eut encore pour suite un changement dans la constitution de Zurich, où les tribus se conférèrent le droit

(1) Le nom de *Pfaff* se prenait alors en bonne part et n'avait pas l'acception qu'il a reçue depuis.

Digitized by Google

d'élire le petit-conseil et restreignirent le pouvoir excessif attribué par Broun au bourgmestre. Un autre changement eut lieu à la mort du bourgmestre Manesse, qui pouvait bien être un brave guerrier, mais n'était point un magistrat intègre; il considérait les deniers de l'État un peu trop comme sa propriété particulière. Le conseil, le tribun et les Deux-Cents convinrent de donner deux chefs à l'État au lieu d'un seul qu'il avait eu depuis le gouvernement de Broun (1383). Les deux nouveaux bourgmestres furent Jean Vinko et le chevalier Rodolphe Schwend. Le tribun Sigbot, qui tenta d'opérer une réaction, fut banni de la ville et privé de ses droits civils et politiques.

Le duc Albert d'Autriche ayant reconnu l'inutilité de ses efforts pour soumettre les Confédérés, s'était laissé engager à conclure avec eux une trêve qui, plusieurs fois renouvelée, fut appelée du nom de son principal négociateur, la *paix de Thorberg* (1358). La même année, ce prince, tourmenté par la goutte, mourut à Vienne, sa capitale, et laissa la couronne ducale à son fils aîné Rodolphe IV.

Le duc Albert avait été un ennemi dangereux et persévérant des Suisses. Mais, comme plusieurs princes de sa maison, ce dernier des fils de l'empereur Albert avait des élans nobles et généreux. Un horrible tremblement de terre ayant renversé la ville de Bâle, en 1356, de misérables conseillers, comme il s'en trouve toujours autour des princes, lui conseillèrent de profiter de ce moment pour attaquer les Bâlois, ses ennemis. « A Dieu ne plaise, répondit Albert, que je sois assez lâche pour tuer ceux que Dieu a blessés; » et il envoya 400 hommes de la Forêt-Noire pour aider aux Bâlois à relever leur ville.

« A quelque chose malheur est bon, » dit le proverbe. Bâle sortit de ses décombres mieux bâtie et plus forte qu'auparavant. Le grand développement qu'y prirent les métiers obligea les nobles et les riches bourgeois d'admettre les chefs des artisans ou tribuns au petit-conseil (1382).

Cette amélioration s'accomplit d'une manière toute pacifique et légale. « Ne t'écarte jamais du droit, » telle était la devise des Bâlois de ce temps.

XVII.

Invasion des Anglais. — Défaite des nobles et du comte de Kybourg.

(De l'an 1370 à 1385.)

PENDANT que la mort du duc Albert délivrait les Suisses d'un de leurs principaux ennemis, ils étaient menacés, à l'ouest, d'une invasion soudaine et étrange. Des bandes indisciplinées qui se trouvaient sans emploi par suite du rétablissement de la paix entre la France et l'Angleterre, s'approchèrent de la ville frontière de Bâle. Aussitôt les Confédérés d'accourir au secours des Bâlois au nombre de 3,000 hommes. Le chef de ces bandes, Cervola, ne jugea pas à propos de les attendre et s'éloigna (1365).

Dix ans après, de nouvelles bandes plus nombreuses menacèrent l'Argovie, que leur chef, le seigneur français Enguerrand de Coucy, réclamait des ducs d'Autriche comme la dot de sa mère, fille de ce même duc Léopold que les Confédérés avaient défait au Morgarten. Pendant trois jours, les soldats de Coucy, auxquels leurs casques pointus avaient fait donner le nom de *Gügler* (1), défilèrent devant Bâle, couverts d'armures brillantes et montés sur des chevaux richement caparaçonnés. Un péril commun menaçait les Suisses et les ducs d'Autriche. Zurich, Berne et Lucerne le comprirent et joignirent leurs troupes à celles de ces princes. Moins exposés par leur situation géographique et plus animés contre l'Autriche, les Waldstætten refusèrent, dans la diète de Zurich, toute entente avec la vieille ennemie de leur indépendance. Le désaccord des Confédérés et la lâcheté des comtes de Kybourg et de Nidau donnèrent beau jeu aux soldats de Coucy. Ils franchirent presque sans coup férir le col du Hauenstein, et s'avancèrent en pillant, en ravageant, jusqu'au cœur des États confédérés. Le comte de Nidau, assiégé par eux dans son château, fut tué d'un coup de flèche, au

(1) *Gugel*, terme usité dans la Suisse allemande, désigne tout objet dont la partie supérieure finit en pointe. En latin *cucullus*.

moment où il levait la visière de son casque pour observer la position des ennemis. Enguerrand de Coucy établit son quartier-général au couvent de Saint-Urbain. D'autres chefs s'installèrent avec une partie de l'armée au couvent de Fraubrunnen, entre Berne et Soleure, d'où ils faisaient des incursions dans tous les environs, jusqu'aux portes de Zurich et dans le Jura neuchâtelois. Un prélat corrompu, qui était aussi l'un des plus méchants princes dont parle notre histoire, ne rougit pas de se réunir, avec 500 lances, aux aventuriers de Coucy. C'était l'évêque de Bâle, Jean de Vienne, qui, quelques années auparavant, avait traîtreusement brûlé la ville de Bienne sa vassale, et perdu contre les Bernois le combat de Pierre-Pertuis (1367 et 1368). Cette invasion subite et terrible plongea toute la Haute-Allemagne dans la terreur et la désolation. Les vaillants Bernois eux-mêmes semblaient frappés de stupeur et parlaient d'abattre toutes les granges qui se trouvaient autour de leur ville.

Les montagnards de l'Entlibouch, race vigoureuse et fière, recouvrèrent les premiers leur sang-froid et leur énergie. Aidés des volontaires de Lucerne et des Waldstætten, et au nombre de 600, ils coupent des massues dans la forêt de Büttisholz près de Willisau, tombent sur une horde de 3,000 *Gügler* qui retournait à Saint-Urbain chargée des fruits de ses rapines et de ses violences. Les *Gügler* sont battus, et les vaillants *Entliboucher* rentrent triomphants dans leurs villages, montés sur les chevaux et couverts des armures des principaux vaincus.

L'héroïsme des *Entliboucher*, qui étaient encore sujets de l'Autriche, rendit honteux les Confédérés. Sous le commandement d'Othon de Boubenberg, fils de l'ancien avoyer, quelques cents hommes de Berne, de Fribourg et du Seeland tuèrent près d'Anet 300 *Gügler*, la nuit de Noël. Les Fribourgeois rapportèrent de cette rencontre le drapeau doré (*Güldin-Pfan*), qui orna depuis le chœur de leur collégiale. Mais le principal combat se livra à Fraubrunnen, où les aventuriers de Coucy, assaillis par les troupes bernoises, se défendirent en désespérés jusque dans les corridors du cloître qui fut livré aux flammes, et où périt avec une foule de guerriers, l'intrépide banneret Hanz Rieder. Trois bannières, beaucoup d'or, d'armes et de dépouilles de tout genre furent

Digitized by Google

la proie des vainqueurs, qui revinrent dans leur ville au milieu des acclamations et des chants joyeux de la multitude. Mais le meilleur résultat de la victoire fut la retraite de Coucy, qui, ne se trouvant plus en sûreté dans la Haute-Allemagne, regagna l'Alsace par les défilés du Jura.

La guerre que nous venons de raconter a été connue jusqu'ici dans les annales helvétiques sous le nom de *guerre des Anglais*. Le nom d'*Engländer-Hügel* (colline des Anglais) a été donné par nos pères au tertre sanglant que l'on voit encore près du bois de Büttisholz. Les soldats de Coucy venaient en effet de la Grande-Bretagne ; mais ils n'étaient pas proprement des Anglais ; ils sortaient de la principauté de Galles, récemment envahie et horriblement opprimée par le roi Édouard d'Angleterre, qui avait fait décapiter le prince national des Gallois, Lewellyn, à la tour de Londres (1283). Réfugiés en France, les Gallois y combattaient non pour Édouard, mais pour le roi de France contre leur oppresseur. Leur principal chef, après Enguerrand de Coucy, était le célèbre Ivain de Galles, un des descendants du malheureux Lewellyn. Ivain, appelé aussi *Jévan ap-Grynion ap-Gryffit* dans nos chroniques, commandait les Bretons à Fraubrunnen et n'échappa que par des prodiges de valeur au glaive vengeur des guerriers bernois. Ce fut pour trouver plus tard la mort sous le poignard d'un assassin aposté par le roi d'Angleterre, pendant qu'Enguerrand de Coucy, emporté par ses goûts d'aventures, allait guerroyer contre les Turcs, et terminait ses jours en Asie, prisonnier du sultan Bajazet. Les autres chefs connus de cette expédition malencontreuse sont Frant, Velcaib, Saluer.

Six ans après l'invasion de Coucy, l'an 1382, la ville libre et impériale de Soleure se trouva dans un grand péril. Non loin de ses murs, le comte Rodolphe de Kybourg habitait le château de Bipp, qu'il avait reçu comme hypothèque du comte de Thierstein. Il voyait avec douleur à quel point les biens de son ancienne et noble famille avaient diminué par la mauvaise économie de ses pères. Thoune, propriété de ses aïeux, avait été hypothéquée à Berne, ainsi qu'Aarberg. Il alléguait aussi quelques prétentions sur Soleure, et comptait recouvrer toutes ces propriétés par la force unie à la ruse. Il engagea à son service des hommes capables de faire

un coup de main. Son dessein était de surprendre et de réduire Soleure au milieu de la nuit. Le prieur de l'église de Saint-Ours, dans cette ville, était son oncle. Un chanoine, Jean Amstein, dont l'habitation touchait au mur d'enceinte, devait faire entrer la troupe par sa maison et envelopper de linges le marteau de la cloche d'alarme. Tout était prêt; la nuit vint, et la horde ennemie s'avançait déjà vers la ville au milieu des ténèbres.

Mais un paysan de Roumisberg, Jean Rott, prit les devants, et révéla, dit-on, au poste de la porte orientale de la ville, les projets meurtriers du comte. On voulut sonner la cloche d'alarme : effort inutile. Des cris de terreur retentirent alors dans les rues; tout le monde prit les armes et courut sur le rempart. En voyant ces préparatifs de défense inattendus, Rodolphe de Kybourg se retira couvert de honte. Jean Amstein, le chanoine traître, fut arrêté; mais il ne fut pas puni comme il le méritait, puisque nous le retrouvons plus tard curé à Madiswyl [1].

Dès ce jour, les affaires de Rodolphe de Kybourg allèrent de mal en pis. Soleure et Berne, pour se venger, s'emparèrent de ses biens et de ceux de ses amis. Le manque d'argent le priva de tout moyen de défense; bientôt après, le chagrin mit fin à ses jours. Ses frères combattirent courageusement pour leur héritage. Thorberg, Bürgistein et beaucoup de nobles embrassèrent leur parti. Le duc d'Autriche déclara vouloir rester neutre. La ville de Fribourg fit la même déclaration. Berne appela les Confédérés à son secours. Olten, ville du comte de Kybourg, et Berthoud, capitale de ses États, furent assiégés; cette dernière ville pendant six semaines et par 15,000 Confédérés. Mais Olten fut sauvé par les pluies, et Berthoud par la ruse du comte de Kybourg, qui feignit de vouloir rendre la ville, et obtint des chefs bernois une trêve pendant laquelle le duc d'Autriche, au mépris de sa promesse de neutralité, envoya un secours de 1,500 hommes aux assiégés. Berne fut obligé de lever le siége (1383). Mais dès l'année suivante, le comte de Kybourg, obéré de dettes, se vit contraint de vendre sa capitale aux Bernois pour la somme de 37,000 florins. Les bourgeois de

(1) Amiet, de Soleure. *Almanach historique de la Suisse*, 1848.

Digitized by Google

Berne s'imposèrent généreusement pour faire face aux charges publiques créées par cette guerre et les précédentes.

Cependant, l'ancienne union n'existait plus dans cette ville entre les chevaliers, les bourgeois et les artisans. Ces derniers eussent désiré voir donner aux *tribus* ou *corps de métiers* une influence politique comme à Zurich. Les nobles, unis aux riches bourgeois, s'y opposèrent. Un mouvement populaire eut lieu en 1368. Mais il n'aboutit qu'à faire donner un pouvoir dictatorial à l'avoyer, qui fut déclaré *urfech* (irresponsable). En 1384, après la guerre de Kybourg, les choses se passèrent un peu différemment. Irritée de ce que la ville devait payer au poids de l'or ce qu'elle eût pu acquérir par le fer, la bourgeoisie, réunie le mardi-gras dans l'église des Dominicains, ne réélut de tous les membres du gouvernement que l'avoyer Othon de Boubenberg et quatre conseillers; tous les autres furent remplacés par des hommes plus agréables au peuple. On apporta les modifications suivantes à la constitution : « Les bannerets et les Soixante doivent choisir les membres du grand-conseil ou Deux-Cents dans toutes les classes d'artisans. Aussitôt nommés, les Deux-Cents prêteront serment à la commune. Les vassaux de Kybourg ou d'un autre seigneur ne pourront siéger au petit-conseil, ni deux frères ensemble. » Ces changements, toutefois, ne touchèrent pas au fond de la constitution, qui resta toujours plus aristocratique que populaire. L'influence de la famille de Boubenberg, dont trois membres se succédèrent au fauteuil des avoyers, et les qualités personnelles des gouvernants bernois, dont plusieurs se distinguaient par la dignité de leur vie et l'héroïsme guerrier, contribuèrent beaucoup, sans doute, à empêcher une révolution comme celle de Broun à Zurich.

L'esprit aristocratique de Berne se montre dans les relations de cette république avec les seigneurs voisins et avec la Savoie, son alliée, pendant tout le XIV^me^ siècle. Les sujets oberlandais du sire de Riggenberg, révoltés contre ce seigneur, trouvèrent de l'appui dans l'État populaire d'Underwald, qui confine à l'Oberland par le Brünig; mais Berne, dont le sire de Riggenberg était bourgeois, soumit par les armes le Hasli rebelle et réussit à faire condamner Underwald par un tribunal fédéral où siégeait l'avoyer lucernois

Digitized by Google

Gundoldingen (1381). Les Bernois aidèrent aussi au comte Amédée VI de Savoie à soumettre le Valais révolté contre son évêque Tavelli, prélat âgé qui fut assassiné quelques années après par son propre neveu au château de la Soie. Sion fut pris et brûlé; les trois châteaux qui dominent cette ville, forcés de se rendre; la cathédrale, dépouillée de ses reliques et souillée par le meurtre et l'incendie (1352). Trente-deux ans après cet événement, la capitale du Valais, qui avait chassé son évêque, cousin du comte de Savoie, éprouva le même sort de la part d'Amédée VII. Vainement Sion fut défendu avec la plus grande valeur par la garnison de cette ville, secondée des bourgeois et de femmes intrépides qui jetaient de l'eau bouillante, des fagots et de la chaux vive. L'armée assiégeante, composée de Savoyards, de Vaudois, de Bernois et de Fribourgeois, emporta la place d'assaut, la pilla et la livra aux flammes (1384). La grande bataille de Viége (1388), appelée la *bataille des larmes*, où 4,000 Savoyards périrent, délivra momentanément le Bas-Valais. Mais le comte Amédée VII y rentra en maître l'année suivante, et les députés haut-valaisans durent implorer à genoux une paix onéreuse. L'épiscopat de Tavelli est marqué en Valais par le progrès des libertés populaires. Les députés des communes prennent rang dans les diètes des dixains à Sion et à Naters.

XVIII.

Guerres de Sempach et de Næfels. — Paix avec l'Autriche et agrandissement des États de la Confédération.

(De l'an 1385 à 1400.)

La conduite déloyale du duc Rodolphe IV d'Autriche, dans la guerre de Berthoud, avait indigné les Suisses. Craignant que ce peuple ne se joignît aux 50 villes qui venaient de former une ligue contre lui sur les bords du Rhin, ce prince fit proposer aux Confédérés une paix perpétuelle. Mais ayant réussi à dissoudre la ligue rhénane, il changea subitement de langage et fit augmenter les droits que les Suisses payaient

sur ses terres. Cette conduite trouva des imitateurs dans tous les nobles et baillis de l'Autriche *antérieure* (1). Le bailli de Rothenbourg inquiète les Lucernois ses voisins; Pierre de Thorberg accable de tailles répétées et arbitraires les habitants de l'Entlibouch. Ceux-ci ayant en vain porté plainte au duc d'Autriche, font une alliance de dix années avec les bourgeois de Lucerne. Au même temps, poussé à bout par les vexations du bailli de Rothenbourg, et bravant les ordres du gouvernement, une bande de corps-francs lucernois s'emparait du fort de Rothenbourg et en démolissait les murailles (28 décembre 1385). Huit jours après ce hardi coup de main, la petite ville autrichienne de Sempach, située sur un lac de deux lieues de long, s'alliait à perpétuité avec les Lucernois. Telle fut l'origine de la nouvelle guerre contre les ducs, ou guerre de Sempach.

Pierre de Thorberg, altéré de vengeance, fit exécuter ignominieusement les hommes de l'Entlibouch, auteur de l'alliance avec Lucerne, et, à la tête d'une troupe, il ravagea le pays jusque sous les murs de cette ville. Le duc Léopold II d'Autriche, qui avait succédé à son frère Rodolphe IV, vint à Baden et jura de tirer vengeance des Confédérés pour tout le mal qu'ils lui avaient fait ainsi qu'à sa maison. Les Confédérés assemblèrent en hâte une diète à Zurich (1er mai). Berne seul n'y envoya point de député, sous prétexte que sa trêve avec le duc Léopold n'était pas encore expirée. Deux cent trente seigneurs ecclésiastiques et séculiers déclarèrent la guerre aux Confédérés dans l'espace de quelques jours.

Sans s'épouvanter de ces menaces, les Suisses coururent aux armes; ils ruinèrent plusieurs châteaux : Rümlang sur la Glatt, Mœrsburg, Schenken sur le penchant de la montagne près de Sursée, Windegg dans le pays de Gaster. L'avoyer Gundoldingen commandait dans ces expéditions les troupes de Lucerne et des Waldstætten. Les ennemis, de leur côté, aidés par la trahison des habitants, égorgèrent une grande partie de la garnison de Mayenberg, composée de citoyens de

(1) On appelait ainsi cette partie des États des ducs d'Autriche qui était située en Suisse et dans les pays voisins (Alsace, Tyrol, Brisgau, Vorarlberg), par opposition à l'Autriche proprement dite. Ces deux parties formèrent plus d'une fois deux duchés distincts, comme la Savoie intérieure et la Savoie extérieure, laquelle comprenait le Pays-de-Vaud et les possessions de cette maison dans la Suisse occidentale.

Zoug et de Lucerne; cette petite ville devint la proie des flammes. Reichensée, dévoué aux Suisses, expia sa fidélité par l'incendie de ses maisons et par le massacre de la plupart de ses habitants; l'enfant à la mamelle ne fut pas épargné.

Léopold feignit d'abord de vouloir attaquer Zurich, où les Confédérés envoyèrent aussitôt un secours de 1,600 hommes; puis, suivi d'une armée formidable, d'une foule de chevaliers de la plus haute noblesse et de troupes auxiliaires de tous ses États, il marcha, de Baden par l'Argovie et par Sursée, contre Sempach, pour châtier les citoyens de cette petite ville, qui avaient eu l'audace de s'allier aux Confédérés. Il pensait de là fondre sur Lucerne. Arrivé dans la contrée de Sempach, il trouva les bannières des Suisses rassemblées sur les hauteurs. Sans attendre son infanterie, il fit mettre pied à terre aux chevaliers, au nombre de plusieurs mille, et leur ordonna de serrer leurs rangs et de s'avancer, semblables à un mur de fer, lances baissées, contre la petite armée des Suisses. La noblesse, trop sûre de la victoire, se livrait à l'allégresse. Le baron Jean de Hasenbourg chercha à modérer leurs transports; on lui répondit par des sarcasmes. Léopold, plus clairvoyant, ne se faisait pas illusion sur le danger: « Ici, dans mon pays, dit-il, je veux triompher pour les miens ou mourir. »

C'était le temps de la moisson. Le soleil était haut et ardent. Les Suisses tombèrent à genoux et firent leur prière; ils étaient au nombre de 1,400, dont 400 hommes de Lucerne, 900 des Waldstætten, 100 de Glaris, de Zoug, de Gersau, de l'Entlibouch et de Rothenbourg. Un grand nombre, dépourvus d'armures, portaient des fascines ou des planchettes autour du bras en guise de boucliers. Tous s'élancèrent avec fureur contre l'armée de fer des nobles; mais en vain, elle était inébranlable. Les Suisses tombaient l'un après l'autre : déjà soixante nageaient dans leur sang; encore un instant et leur petite armée, cernée par les nobles, allait être la proie de l'ennemi. Une voix forte retentit soudain : « Confédérés, je vais ouvrir un passage à la liberté; prenez soin de ma femme et de mes enfants. » C'était la voix d'Arnold Schrutan de Winckelried, chevalier d'Underwald. Il dit, et se précipite au milieu des piques, en embrasse autant qu'il peut, les enfonce dans sa poitrine et meurt, ouvrant ainsi une large trouée par laquelle les Confédérés se ruent

Digitized by Google

sur l'ennemi. Tout se brise sous leurs coups terribles; les casques et les brassards volent en éclats; les cuirasses brillantes se teignent de sang. Trois fois la principale bannière de l'Autriche échappe à des mains mourantes, trois fois on la relève ensanglantée. La terre est jonchée des cadavres des nobles. Le duc lui-même mord la poussière : un homme de Schwytz l'a frappé sans le connaître. Privés de leur chef, les chevaliers ne pensent plus qu'à sauver leur vie; ils demandent leurs chevaux; mais déjà leurs gens et leurs chevaux ont pris la fuite, saisis d'épouvante. Les malheureux chevaliers, accablés sous le poids de leurs cuirasses, rendues brûlantes par l'ardeur du soleil, cherchent à fuir; les Confédérés volent sur leurs pas. Plusieurs centaines de comtes, de barons et de chevaliers de la Souabe, du Tyrol et de l'Argovie périrent avec des milliers de leurs valets. Schaffhouse perdit sa bannière, bravement défendue jusqu'à la dernière goutte de leur sang, par trente-quatre nobles et bourgeois de cette ville. Le banneret de Lenzbourg, Werner de Lo, tomba au milieu de sept, l'avoyer d'Aarau au milieu de quatorze de ses concitoyens; Nicolas Thut, avoyer de Zofingue, entouré de douze des siens. Sentant sa mort prochaine, Thut déchira sa bannière, pour qu'aucune main ennemie ne pût se vanter de l'avoir enlevée; mourant, il tenait encore entre ses dents la hampe du drapeau.

Les Confédérés eurent à regretter 200 braves et leur chef Pétermann Gundoldingen. Criblé de blessures et sur le point d'expirer, l'héroïque magistrat n'a qu'une pensée, la patrie! « Dites à mes concitoyens, s'écrie-t-il, qu'ils ne laissent pas leur avoyer plus d'une année en charge. » Contrairement à la loi lucernoise, Gundoldingen lui-même avait occupé cette dignité éminente de 1361 à 1384. Avides de butin, les Confédérés ne poursuivirent pas l'ennemi dans sa fuite vers Sursée, comme ils l'auraient dû, et se livrèrent au pillage. 15 bannières et la cotte de mailles du duc furent les trophées de la victoire. La cotte de mailles fut donnée à Louis Fehr en récompense de sa grande bravoure; elle se voit encore dans l'arsenal de Lucerne à côté de la bannière ensanglantée de Gundoldingen, et du collier de fer, destiné, dit-on, à punir ce grand magistrat de son dévouement à la cause de l'indépendance.

La bataille de Sempach fut suivie de toutes sortes d'hostilités et de brigandages, qui ont rendu tristement célèbre cette période de nos annales. Berne et Fribourg se firent une guerre implacable, où 36 bourgs et villages furent détruits, le couvent d'Hauterive pillé, et les Fribourgeois enfin battus à plate couture dans la plaine de Bümplitz où ils perdirent 1,400 hommes ([1]). La guerre continua aussi entre Zurich et Lucerne et les nobles de l'Argovie. Pierre Dür, chef des *Renards* ou corps-francs zuricois, battit a Krähenstein un corps de cavalerie argovienne. Les Glaronnais ne restèrent pas oisifs. Aidés des Confédérés, ils s'emparèrent de Wesen, petite ville et place d'armes de l'Autriche sur le lac de Wallenstadt. Une petite garnison confédérale, aux ordres de Conrad d'Au, d'Uri, et de Henri Tschoudi, de Glaris, occupa aussitôt ce poste frontière.

Le nouveau duc, Léopold III, eût volontiers vengé la mort de son père. Mais pressé par des circonstances défavorables, il signa avec les Suisses une trève de dix-huit mois; « repos pour les armes, non pour la haine. » Car telle était l'animosité des partis, que tandis que les amis de l'Autriche donnaient aux Suisses des sobriquets infâmes, les Confédérés, de leur côté, se portaient aux dernières violences contre quiconque osait arborer sur son chapeau ou sur son casque la plume de paon, qui était le signe distinctif des ducs d'Autriche. Un jour, dans une auberge, un campagnard brisa son verre de fureur, parce que les rayons du soleil, en s'y réfléchissant, reproduisaient les couleurs abhorrées de l'oiseau ducal. Aussi la paix ne dura guère et fut indignement violée par la trahison de Wesen. Les habitants de cette ville, quoique gouvernés avec douceur, préféraient la domination des ducs à celle de leurs égaux.

Ils jurerent de délivrer leur ville et de venger les griefs de l'Autriche dans le sang des Confédérés. Dans ce but, ils nouèrent des intelligences avec les seigneurs et les comtes des environs, introduisirent au milieu de la ville des soldats autrichiens, les uns déguisés, d'autres enfermés dans des tonneaux, et les tinrent cachés au fond de leurs caves ou

(1) *Bümplitz*, *Pimpletz* en patois de Fribourg, où le dicton « *Aller à Pimpletz* » est encore en usage dans le sens de « courir à sa ruine, ou d'errer en insensé. »

Digitized by Google

dans des réduits. Pour mieux tromper la sécurité des Glaronnais, ils demandèrent un renfort de garnison. Les Glaronnais, qui ne se doutaient de rien, envoyèrent 50 hommes. Tout-à-coup, dans la nuit convenue (la veille de la Saint-Matthias, le 23 février 1388), des troupes autrichiennes, au nombre de 6,000 hommes, arrivèrent de tous côtés vers la ville, par terre et par le lac de Wallenstadt. Le silence régnait dans les rues et dans les maisons, où les habitants attendaient le signal du massacre. Il fut donné; soudain l'on vit toutes les maisons éclairées, toutes les portes ouvertes aux troupes qui arrivaient. Le massacre commença. Conrad d'Au, d'Uri, gouverneur de la ville, et Henri Tschoudi, son lieutenant, furent tués avec plus de trente Confédérés; vingt-deux sautèrent par-dessus les murs de la ville et traversèrent le lac à la nage.

Glaris, rempli de terreur, envoya une faible troupe sur ses frontières pour résister aux ennemis qui approchaient. Les chemins dans les vallées des hautes Alpes étaient encore couverts de neige, l'on ne pouvait recevoir du secours des Confédérés. D'ailleurs le manque de vivres empêchait ceux-ci de tenir la campagne. On se battit néanmoins plusieurs jours aux frontières. Mais réduits à l'extrémité, les Glaronnais députèrent à l'ennemi pour obtenir une paix équitable. « La paix, dit d'un ton fier et impérieux au landamman et aux communes du pays de Glaris, Pierre de Thorberg, vous l'aurez aux conditions suivantes : Obéir, comme des serfs, au duc d'Autriche, votre souverain naturel; n'avoir d'autres lois que celles qu'il vous donnera; lui payer le cens et des impôts; être assujettis, selon son bon plaisir, aux corvées et au droit de meilleur catel. Il n'y aura plus parmi vous de familles exemptes de contributions; vous devez livrer au duc l'acte de l'alliance que vous avez contractée avec les Suisses et le servir contre ce peuple; payer à la ville de Wesen tous les dommages qu'elle a soufferts; enfin, expier votre forfait jusqu'à ce que vous ayez mérité la grâce de votre souverain. »

Les Glaronnais répondirent qu'ils étaient disposés à accepter toutes ces conditions, quelque onéreuses et humiliantes qu'elles fussent, sauf la rupture de l'alliance avec les Suisses.

Les seigneurs et les conseillers se moquèrent de cette propo-

Digitized by Google

sition, et marchèrent à l'instant même avec 6,000 hommes sur Næfels, boulevard du pays de Glaris, où le capitaine Matthieu Am-Buel était posté avec 200 Glaronnais. Les femmes et les enfants avaient cherché leur sûreté dans les montagnes; des messagers étaient partis pour Uri et Schwytz; le tocsin sonnait dans tous les villages. Mais l'armée autrichienne força les remparts de Næfels. Se battant sans relâche à la tête de 500 héros, Am-Buel se retira devant le mont Rüti, afin d'être défendu sur ses derrières; vers lui s'étendait un sol sauvage couvert de débris de rochers. Ce terrain rocailleux entravait les mouvements de la cavalerie autrichienne. Les Glaronnais lancèrent une grêle de pierres sur les ennemis. Mais ceux-ci soutinrent vigoureusement la lutte et chargèrent à leur tour les guerriers de Glaris. Onze fois rompus, onze fois les Glaronnais se rallient. On luttait encore avec acharnement, lorsque des cris de guerre se font entendre sur les hauteurs. C'étaient 30 pâtres de Schwytz qui venaient au secours de leurs alliés. L'ennemi, ignorant leur nombre, fut saisi d'effroi et se mit à fuir, la cavalerie d'abord, l'infanterie ensuite; on poursuivit l'ennemi l'épée dans les reins. 1,500 hommes furent tués dans les vergers et les prairies; beaucoup se précipitèrent dans la Linth. Le pont de Wesen étant venu à se rompre sous la masse des fuyards, le lac engloutit une multitude de guerriers cuirassés. — Telle fut la bataille de Næfels, livrée le 9 avril 1388. Le peuple de Glaris en célèbre chaque année le souvenir, le premier jeudi du mois d'avril, et entend prononcer sur le champ de bataille, si cher à la liberté, les noms des héros tués et des héros vainqueurs. Cette fête à la fois religieuse et patriotique porte le nom de *Næfelserfahrt*, ou pélerinage de Næfels.

La bataille de Næfels fut accompagnée des mêmes horreurs que celle de Sempach. Berne et Fribourg se firent de nouveau une guerre désastreuse, où plusieurs villages fribourgeois furent réduits en cendres et la ville même attaquée avec fureur du côté des *Places*, où sept bourgeois furent tués à coups de pierres et trente autres grièvement blessés. Les Bernois portèrent ensuite leurs armes victorieuses contre Büren et Nidau, qui se rendirent après quelque résistance. Les *Renards* zuricois battirent les troupes de Winterthour. Les guerriers de Zoug, au contraire, furent défaits par les

Argoviens et perdirent 42 hommes avec leur chef d'Ospenthal, dans l'endroit appelé depuis *Todtenhügel* ou *Tertre des morts.* Mais le fait d'armes le plus important fut le siége de Rapperschwyl. Cette ville, toute dévouée à l'Autriche, comme Winterthour, fut assiégée par les Confédérés pendant trois semaines et se défendit avec un courage extraordinaire. Les femmes prirent part à la défense et jetaient sur l'ennemi de l'huile bouillante et tout ce qui leur tombait sous la main.

Ces hostilités épuisèrent les deux partis et menaçaient le pays de sa ruine totale. Des députés des villes impériales d'Allemagne s'interposèrent en médiateurs et parvinrent à conclure à Zurich, le 9 mars 1389, une trêve de sept ans qui laissait les Confédérés en possession de tout ce qu'ils avaient conquis pendant la guerre précédente, sauf la petite ville de Wesen, que l'on restitua au duc d'Autriche, avec la condition toutefois que ceux qui avaient pris part au massacre seraient exclus de la ville tant que durerait la suspension des hostilités.

Le sort des armes avait affranchi les Glaronnais de toute soumission au duc comme avoué des abbés de Seckingen. Ils se libérèrent d'une manière plus légale et à prix d'argent des droits de souveraineté qu'avaient conservés sur eux ces prélats. La négociation relative au rachat fut conduite par le bourgmestre Schwend, les conseillers Erishaupt et Schœno, de Zurich, et trois autres magistrats de la même ville : Kilchmatter, Landolt et Stüssi (père du célèbre bourgmestre de ce nom), que leur origine glaronnaise rendait plus intéressés dans la question.

Mais la paix et les négociations ont souvent été plus dangereuses aux anciens Suisses que la force ouverte et les batailles. Le décès du bourgmestre Schwend avait placé à la tête des conseils et de la république de Zurich, Rodolphe Schœno, magistrat qui avait hérité des vices de Broun sans hériter de ses bonnes qualités. Le duc Léopold profita du rétablissement des communications pour corrompre ce chef et l'engager à contracter une alliance de vingt ans avec l'Autriche. Deux autres membres du gouvernement, Erishaupt et Landolt, entrèrent également dans le complot. Aidé par eux, Schœno parvint à gagner la majorité du conseil. Informés par leurs amis de ce qui se passait à Zurich, six can-

Digitized by Google

tons, savoir : les trois Waldstætten, Zoug, Lucerne, Glaris, firent des représentations au gouvernement de Zurich au sujet de ce projet d'alliance séparée, violation flagrante de l'alliance éternelle. Ces représentations ne furent pas écoutées. On ne s'arrêta pas davantage à l'opposition des bourgeois dévoués à l'union fédérale. La société des *Renards*, composée de ces citoyens, et qui avait rendu de si bons services dans la dernière guerre, fut dissoute. Au mois de juin 1393, le *Sonderbund* autrichien fut signé à Zurich. Il était conçu dans des termes tels, que cet État déclarait ouvertement se séparer de la Confédération et se mettre sous le patronage des ducs d'Autriche.

A cette nouvelle alarmante, les députés de tous les cantons, auxquels s'étaient joints ceux de Soleure allié de Berne, accoururent à Zurich. Comme en 1370, le peuple s'attroupa devant l'Hôtel-de-Ville; la bourgeoisie, convoquée aux Cordeliers par décision du grand-conseil, déposa et punit du bannissement le bourgmestre et les conseillers infidèles. Frappé d'*ostracisme*, Rodolphe Schœno sortit de sa ville natale pour n'y plus reparaître. Il fut remplacé comme bourgmestre par Henri Meyss, l'un des principaux membres de la patriotique société des *Renards*, et dont l'oncle était tombé pour la patrie à Tättwyl (15 juillet 1393). La chute de Schœno eut pour résultat un nouveau changement dans la constitution zuricoise. Le grand-conseil, subordonné précédemment aux bourgmestres et au petit-conseil, devint le pouvoir prépondérant dans l'État. Il partagea avec ce dernier le droit d'élire tous les six mois le bourgmestre et les conseillers en charge pendant le semestre.

Les députés des huit États confédérés et de Soleure profitèrent de leur réunion à Zurich pour élaborer en commun un *code militaire fédéral*, dont le besoin s'était particulièrement fait sentir dans les dernières guerres. Ce code, connu sous le nom de *Convenant de Sempach* (Sempacher-Brief), est un beau monument de l'esprit religieux et patriotique de nos pères. Nous en extrayons les passages les plus importants : « Nous, les bourgmestres, avoyers, landammans, » conseils, bourgeois et campagnards des villes libres et des » États *(Orte)* de Zurich, Berne, Lucerne, Soleure, Zoug, » Uri, Schwytz, Underwald et Glaris, arrêtons d'un com-

Digitized by Google

» mun accord ce qui suit : Nul ne doit commencer sans
» nécessité et par caprice une guerre générale ou privée.
» Lorsque nous marcherons ensemble ou séparément contre
» l'ennemi, chacun se rangera sous sa bannière et combat-
» tra autour d'elle, en brave, selon la coutume de nos an-
» cêtres. Celui qui abandonnerait sa bannière, ou s'en éloi-
» gnerait pour pénétrer de force dans une maison et y com-
» mettre quelque attentat, s'il est convaincu de ce crime par
» deux témoins honorables, sera arrêté par le gouvernement
» dont il relève, et puni par le juge de son ressort dans sa
» personne et ses biens, pour servir d'exemple aux autres.
» Celui qui, dans un combat ou dans une attaque, reçoit
» une contusion, un coup d'épée ou de lance, ou quelque
» autre blessure qui le mette hors d'état d'être en aide à
» lui-même ou à l'armée, doit néanmoins ne pas fuir, mais
» rester avec ses compagnons d'armes jusqu'à la fin du dan-
» ger. On défendra le champ de bataille et on harcèlera
» l'ennemi jusqu'au dernier moment. Comme l'ennemi aurait
» souffert bien davantage près de Sempach, si l'on s'était
» moins pressé de se livrer au pillage et qu'il aurait pu pro-
» fiter de ce moment pour se rallier, personne à l'avenir ne
» se jettera sur le butin avant que les chefs n'aient donné le
» signal du pillage. Chacun leur remettra fidèlement tout ce
» qu'il aura trouvé. Ils partageront le butin, d'après la force
» des contingents, entre tous ceux qui auront pris part à
» l'action. Puisque le Dieu tout-puissant a déclaré les églises
» ses demeures, et qu'il a accompli le salut du genre humain
» par une femme, notre volonté est qu'aucun des nôtres
» n'ait la témérité de forcer, piller, dévaster, incendier un
» couvent, une église ou une chapelle, ou d'attaquer à main
» armée, blesser ou frapper une femme ou une fille. Il est
» cependant permis de poursuivre l'ennemi jusque dans les
» églises, et de sévir contre les femmes qui nous attaquent
» ou crient si fort qu'il pourrait en résulter un préjudice
» pour nos armes. Ainsi fait et juré dans notre diète, à Zu-
» rich, le 10 juin de la troisième année après l'an treize-
» cent-quatre-vingt-dix. »

Les temps du convenant de Sempach sont marqués par l'accroissement du territoire de la plupart des États confédérés. Berne, maîtresse de l'Emmenthal, d'une partie de

Digitized by Google

l'Oberland (Thoune, Untersée), de Büren et Nidau conquis en 1388, et allié perpétuel de Neuveville, s'agrandit encore de la vallée de Froutigen, de Signau et du Siebenthal. Le seigneur de ce dernier pays l'avait vendu aux Fribourgeois; mais les habitants refusèrent de souscrire à cette vente et se donnèrent à Berne. Ces deux villes, Berne et Fribourg, ne laissèrent pas de s'entendre et de s'unir par un nouveau traité de combourgeoisie, dans l'église de Laupen (1403). Lucerne garda les conquêtes qu'il avait faites durant la guerre de 1386, et ajouta ainsi plusieurs villes et contrées à son territoire : l'Entlibouch, Hochdorf, Russwyl, Sempach. L'or lui procura Willisau et Weggis. Mais il fallut employer le fer pour forcer ceux de Weggis à obéir comme sujets à ces mêmes bourgeois de Lucerne qui les avaient admis, quelques années auparavant, comme libres confédérés dans leur combourgeoisie. Triste exemple de l'égoïsme d'hommes étroits et cupides, qui, après avoir conquis la liberté pour eux, s'arrogent un pouvoir usurpé sur les autres. Plus heureuse ou plus adroite, la commune de Gersau parvint à faire reconnaître ses 400 habitants et ses 200 feux comme république indépendante et à se maintenir libre pendant quatre siècles, de 1390 à 1798. Zurich acheta de la noblesse appauvrie les bailliages de Küssnacht sur le lac de Zurich, Höngg, Thalwyl, les seigneuries de Grünenberg, Regensberg et plusieurs autres. Zoug acquit Saint-André, près de Cham; Underwald, Hergiswyl, Alpnach, et partagea avec Uri le droit de péage du Saint-Gotthard. Uri fit une alliance perpétuelle avec la vallée d'Urseren. Les villes alliées des Suisses participèrent de leur essor et de leur agrandissement. Bâle, dont 5,000 bourgeois suivaient la bannière, joignit à son territoire la ville de Liestal. Schaffhouse changea sa constitution, établit l'institution des tribus et nomma un bourgmestre à l'instar de Zurich (1411).

Au fur et à mesure que la Confédération suisse se développait et prenait de la consistance, à mesure aussi se relâchait les liens qui unissaient les Confédérés à l'empire.

Les empereurs d'Allemagne eux-mêmes, bien loin de chercher à unir et à centraliser leurs États, semblaient prendre à tâche d'en favoriser le démembrement par la concession et la vente des derniers droits qui restaient encore à

Digitized by Google

l'empire. Les princes de la maison de Luxembourg donnèrent surtout dans cette voie. Tout occupé de la Bohême, son royaume héréditaire, Charles IV finit par sanctionner l'alliance perpétuelle des Suisses, et octroya à Zurich et à Saint-Gall le droit de choisir le bailli impérial dans leur sein. Plus prodigue encore, l'empereur Wenceslas, son fils, prince débauché et crapuleux, vendit à Zurich, Uri, Saint-Gall, le droit de haute justice (*Blutbann*), et la juridiction des juifs à Zurich et à Soleure. Déposé par les électeurs à cause de ses excès, Wenceslas fut remplacé par Robert de Bavière, prince plus digne du trône (1400). Mais l'on put voir à son avènement combien la versatilité et la faiblesse des derniers rois avaient altéré la fidélité et le respect des Suisses pour la majesté impériale; car les Confédérés ayant décidé d'envoyer, selon l'usage des peuples et villes libres d'Allemagne, une députation complimenter le nouveau monarque, l'Etat de Schwytz s'y refusa en disant : « A quoi bon ces formalités. Nos pères les ont remplies et n'en ont pas été mieux protégés par l'empire. Nous nous protégerons bien nous-mêmes. »

XIX.

Tableau de l'esprit et de la civilisation du peuple suisse au XIVe siècle.

Le XIVe siècle n'est pas le plus brillant de notre histoire; mais il en est le plus moral et le plus pur. Ouvert au Grütli par le serment patriotique des Trente-Trois, il se termine à cette mémorable diète de Zurich où fut juré le code religieux et humanitaire de Sempach. Le XIVe siècle est l'ère des Tell, des Stauffacher, des Erlach, des Baselwind, des Gundoldingen.... C'est un temps de concorde et de dévouement, de force, de modération et de générosité; temps de gloire aussi et d'une gloire véritable; car les Confédérés ne combattent ni pour s'enrichir, ni pour faire des conquêtes; mais pour obtenir ou conserver le premier des biens aux yeux d'un peuple qui a la conscience de lui-même : l'INDÉPENDANCE NATIONALE.

A ce beau tableau il est quelques taches sans doute. Les Suisses, si grands au Morgarten, à Sempach, si généreux à Soleure et dans leur conduite envers les baillis, se montrent cruels à Rapperschwyl et injustes envers leurs Confédérés de Weggis. A côté des héros sans tache, des magistrats et des prêtres dévoués, la Confédération en compte aussi d'immoraux, de cupides et d'infidèles, témoin les Zuricois Broun, Schœno et le Soleurois Amstein. Mais ce sont là des exceptions dans ce siècle remarquable. Le peuple, en général, y est grand et sublime. Or, c'est le peuple qui fait, presque seul, les grandes actions dans notre histoire; ce ne sont pas les princes, les ministres, les généraux, comme dans les annales des autres peuples.

Les Suisses du XIV[e] siècle ont en commun, avec leurs contemporains des autres nations, l'ignorance et une extrême superstition qui leur fait croire aux présages, aux apparitions, à la sorcellerie, aux impostures les plus grossières. Mais à cette foi trop naïve, ils unissent un rare bon sens pour comprendre leurs droits et pour démêler dans les rapports de l'État avec l'Église ce qui appartient à Dieu et ce qui appartient à César. Avec quelle fermeté persévérante et héroïque ils savent aussi défendre ce qu'ils ont une fois reconnu être un droit inhérent à leur dignité de chrétiens et d'hommes libres!

Aussi bien, pendant que l'on voit s'écrouler autour d'eux une foule de confédérations puissantes, telles que la ligue lombarde, la ligue hanséatique, et toutes ces associations éphémères formées entre les villes d'Allemagne *(Schwabenbund, Rheinbund)*, la ligue helvétique se maintient, et après avoir repoussé tous les assauts de la maison d'Autriche, elle deviendra bientôt une puissance militaire redoutable en Europe. La position géographique de la Suisse, pays le plus élevé en Europe, entouré de montagnes [1] et de fleuves, est, certes, pour quelque chose dans l'indépendance et la grandeur de ce peuple.

Mais la cause principale est ailleurs; il faut la chercher dans le caractère du vieux Suisse, homme de métier ou des champs, simple et mâle dans ses mœurs, intrépide au combat, loyal dans les traités, plein d'énergie et de grandeur d'âme,

(1) « Montibus pro muris circumdatos. » Jean de Winterthour.

Digitized by Google

habitué dès l'enfance à confondre dans sa pensée et dans son cœur la cause de la liberté avec la religion de ses pères. « Dieu et Patrie, » était la devise du vieux Suisse.

Ce noble esprit, à la fois pieux et national, se manifestait dans tous les actes de la vie privée et publique de nos ancêtres; sur les champs de bataille, où toute l'armée s'agenouillait avant de vaincre ou de mourir; après la victoire, par ces fêtes et ces chapelles commémoratives, dont plusieurs existent encore aujourd'hui; dans les actes officiels, par le respect des choses saintes et l'invocation du Tout-Puissant, de la Vierge et des saints, protecteurs de chaque peuplade. Le même esprit est empreint sur toutes les œuvres des écrivains suisses de ce temps. Car, malgré l'ignorance générale, la Confédération vit fleurir dans son sein, au XIV[e] siècle, tout un rameau de littérature populaire, consistant principalement en *chroniques*, en *chansons*, ou simplement en *courtes sentences*, dont nous avons eu l'occasion de citer quelques-unes dans le cours de cet ouvrage.

Les *chroniques* sont des récits historiques composés en latin ou dans le dialecte allemand suisse de l'époque. Les auteurs en sont des moines, des chanoines ou des magistrats des villes helvétiques. Les *chansons*, consacrées, comme les *chroniques*, à célébrer les exploits de nos pères, sont ordinairement l'œuvre des guerriers-citoyens qui les ont accomplis avec leurs épées, et qui les redisent maintenant avec leurs plumes pour les faire servir d'exemple et d'encouragement à la génération suivante. Quelquefois ces chants sont improvisés sous la tente même, dans le feu et sous l'inspiration de la victoire. Aussi y trouve-t-on de la passion, de l'énergie, parfois une ironie amère, toujours le saint amour de Dieu, de la patrie et de la liberté.

Parmi les chroniques, l'une des plus instructives est la chronique latine du moine franciscain Jean de Winterthour ([1]). Nous avons emprunté à cet annaliste de curieux détails sur la vie de Frédéric II et de Rodolphe de Habsbourg ([2]).

Le principal chantre des batailles suisses est le Lucernois Halb-Suter. Il a combattu à Sempach, et raconte les divers

(1) Joannes *Vitoduranus*, que M. Michelet et d'autres écrivains français ont traduit par Jean *Vitodurand*.

(2) Pages 52 et 67 de cette histoire.

incidents de cette sanglante journée en les entremêlant d'apostrophes chaleureuses et de sarcasmes allégoriques (1). Un autre barde national est le moine dominicain bernois Ulric Boner, qui signe « Chevalier de Dieu, » et chante en beaux vers la Liberté, « ce bouclier d'honneur qui fait l'ornement » de la vie, relève l'homme et la femme, donne au pauvre » la richesse, à chacun de la valeur, et met le sceau aux » paroles et aux actions (2). » Boner a composé un recueil de cent fables qu'il a intitulé *Pierre précieuse* (Edelstein), et qui ont été imprimées à Berlin au commencement de ce siècle.

Aux accents de la poésie héroïque se mêlent les derniers soupirs de la poésie des troubadours ou *minnesinger*. Dans cette sombre tour des vagues (Wellenberg), qui s'élève sur la Limmat, Jean de Habsbourg trompe l'ennui de sa captivité en chantant « la blanche fleurette qu'il cueillait avec tant de plaisir par les prés (3). »

Des travaux d'un ordre plus sérieux occupaient les savants moines de Bâle et de Béromünster. Le prédicateur rhétien Albert de Seevis se représente lui-même dans un avant-propos de ses sermons, accoudé sur sa table à écrire et se servant de bésicles pour soulager sa vue de septuagénaire; première trace de l'emploi de cet utile instrument dans notre patrie.

L'art n'était pas non plus tout à fait négligé dans un siècle où l'on voit le prieur de Romainmôtier, Jean de Seyssel, orner de sculptures gothiques le chœur de son église; où le célèbre curé Baselwind pose à Berne la première pierre d'une

(1) Voici une des strophes de Suter :
« La vache brune (emblême d'Underwald) dit au taureau (emblême d'Uri) : Un seigneur a voulu me traire dans la plaine; mais je lui ai cogné ma sébille contre la tête tant et si bien qu'il faudra l'enterrer. » — « O seigneurs de la Basse-Allemagne ! (lit-on dans une autre strophe) avant de vous aventurer à gravir ce haut pays, vous ferez une autre fois très-prudemment d'aller à confesse. Il pourrait vous y arriver malheur. »

(2) « Friheit ziret alles leben
Und kan wol gemuote geben.
Friheit hœchet wib und man
Den armen si richen machen kan.
Friheit ist der eren hort
Si ueberkrönet werk und wort. »
Fable 59 du recueil de Boner.

(3) « Ich weiz ein weisses blüemelin. »

Digitized by Google

muraille de clôture qui fait encore aujourd'hui l'admiration du voyageur. Mais le nécessaire va avant le beau et l'agréable.

Or, à l'époque dont nous parlons, nos villes suisses étaient encore construites en bois, et les rues n'étaient point pavées; les premières maisons bourgeoises en pierres datent à Fribourg et dans presque tous les chefs-lieux de la Confédération, de la fin du XIV[e] siècle. Fribourg, Berne et Zurich élèvent vers le même temps leurs *Rathhaus* ou hôtels-de-ville; Zurich fait paver ses rues de cailloux et défend la circulation des animaux immondes.

Les incendies, si fréquents dans ce siècle, où la ville de Berne seule eut à en supporter six plus ou moins terribles (1), faisaient sentir la nécessité d'une police plus sévère et d'un meilleur mode de bâtisse. Aux désastres causés par le feu, venaient encore se joindre la famine et la peste, suite de l'imprévoyance générale et d'une malpropreté excessive. Ces fléaux, envisagés en certains endroits comme une punition de Dieu, donnèrent naissance aux immorales processions des *Flagellants,* sectaires des deux sexes qui allaient se donnant la discipline sur les routes et les places publiques. En d'autres lieux, dans le Siebenthal, par exemple, l'approche du fléau engendra des excès d'un autre genre et fut saluée par des chants, des repas et des danses. Rendus de plus en plus graves et mélancoliques par le spectacle des maux de la vie et de la folie humaine, les moines de Bâle, à leur tête le noble et docte Suso, natif de Constance, s'appliquèrent tout entiers à la méditation des choses éternelles; sous le nom d'*Amis de Dieu*, ils formèrent une vaste association vouée au double culte de l'amour divin et de l'amour des hommes, à l'exemple du Sauveur.

Mais à côté de cette noble congrégation, s'en élevèrent d'autres beaucoup moins pures, comme la congrégation des

(1) Lors du grand incendie de 1405, qui détruisit une grande partie de la ville de Berne, les Fribourgeois, oubliant les ravages des guerres précédentes, envoyèrent de grandes provisions d'habillements et de comestibles, et entretinrent pendant un mois, à leurs frais, 100 ouvriers et 12 chariots pour le déblai des décombres. Un conseiller philanthrope, Jean de Gambach, présidait à ces travaux. Les Fribourgeois acquirent une réputation de bienfaisance si grande à Berne, à cette époque, qu'un petit enfant à qui ses parents refusaient du pain, s'écria : « Eh bien! puisque vous ne voulez pas me donner du pain, j'irai en demander aux Fribourgeois. »

frères du *Libre-Esprit*, la confrérie des *Lollards*, etc. La première avait son centre dans l'Uechtland et au Pays-de-Vaud. Ses membres niaient l'efficacité des bonnes œuvres, rejetaient une partie des sacrements et se confessaient entre eux. Les *Lollards* ou *Beghards* ne se séparaient point extérieurement de l'Église, mais ils se réunissaient dans des oratoires particuliers, et les *béguines* ou femmes qui appartenaient à la confrérie, portaient un capuchon rabattu sur leur visage. L'inquisition et les gouvernements se réunirent pour proscrire ces congrégations. Des procédures furent dirigées contre eux, à Berne, à Fribourg, dans le Pays-de-Vaud et à Bâle où l'on en comptait plus de 1,500. Les frères du *Libre-Esprit*, poursuivis avec le plus de rigueur comme sectaires déclarés, furent condamnés aux flammes; l'un d'eux, Löffler, de Bremgarten, près Berne, reçut la mort avec le plus grand courage et se moquait sur le bûcher de la petite quantité de bois que la lésinerie des juges avait destinée à son supplice. On se contenta d'expulser les *Lollards*, ou d'exiger leur rétractation.

Un siècle de mysticisme et de guerre ne semble pas favorable aux progrès de l'industrie et du commerce. C'est cependant au XIV^e^ siècle que commence à prendre de l'essor le commerce des draps et des cuirs dans les deux capitales de l'Uechtland, Berne et Fribourg. Les vins de Lavaux et les toiles de Saint-Gall sont recherchés au dehors. L'agriculture est en honneur dans la Haute-Allemagne. En Argovie, le baron de Hegnau ne dédaigne pas de tenir lui-même les cornes de la charrue et de conduire au labour son superbe attelage entouré de ses fils qui travaillent sous ses ordres. L'empereur Albert, s'étonnant de trouver réunies dans le même homme, la bravoure et l'élégance du chevalier avec les goûts simples et laborieux de l'homme des champs, « Monseigneur, répond avec sagesse le baron de Hegnau, je trouve qu'après le service des armes pour la défense de la patrie, le travail des champs est la plus noble occupation pour un gentilhomme. »

Cependant, aucune invention importante ne vient perfectionner un art dont les progrès sont étroitement liés à ceux des sciences physiques et naturelles alors très en arrière. Les mêmes causes retardent les progrès de l'art militaire, le

plus cultivé de tous dans cette époque belliqueuse. La découverte de la poudre à canon en Allemagne n'eut ses effets que beaucoup plus tard, et malgré l'introduction des armes à feu dans quelques États confédérés, la hallebarde, la longue pique et la massue resteront, jusqu'au XVI[e] siècle, les armes de prédilection des Suisses. Le siége des places fortes exige la fabrication de diverses machines de guerre, propres à percer les remparts (béliers), à lancer des blocs de pierre dans les villes assiégées (catapultes), à couvrir les assiégeants dans les approches d'une place (chats). Les Bernois, les plus avancés des Confédérés dans l'art de la guerre, prennent à gage des ingénieurs chargés de fabriquer ces machines et de diriger les siéges. Le plus célèbre des ingénieurs était Burkard de Bennwyl, qui rendit à Laupen de grands services aux Bernois, soit pour la défense de la ville, soit par l'emploi de ces chariots armés de faux, dont l'histoire d'Italie nous offre déjà des exemples, dans la guerre des Guelfes et des Gibelins.

Le droit et la politique, considérés comme sciences, ne sont que peu ou point étudiés à cette époque. En fait de droit, on s'en tient aux coutumes locales avec un mélange de droit impérial et germanique. La Confédération elle-même n'est encore qu'une agrégation d'États unis à des conditions inégales, et par des liens peu resserrés, si l'on en juge par la conduite de Berne en 1386, et celle de Zurich en 1393. Les diètes, comme le dit leur nom, *Tagsatzung* (fixation d'un jour), ne sont d'abord que de simples conférences entre les députés des huit États et de leurs alliés. Ces diètes, où les députés se rendent à cheval et accompagnés d'huissiers *(Weibel)*, se tiennent à Berne, à Lucerne, et plus fréquemment à Zurich. C'est que la ville de la Limmat est devenue, petit à petit et sans que cela fût réglé par aucune loi, l'État dirigeant, le *Vor-Ort* de la Confédération. Les actes répétés de félonie de Broun et de Schœno ne changèrent rien à cette position, qu'elle conserva jusqu'au milieu du XV[e] siècle.

La prééminence de Zurich s'explique facilement par son ancienneté, son importance militaire, politique et commerciale tout ensemble, sa population nombreuse et les lumières de ses magistrats. On disait proverbialement dans la vieille Suisse : « Si tu veux un bon conseil, tu le trouveras à Zu-» rich. » Et encore : « Dieu donne à celui qu'il aime une mai-

Digitized by Google

» son à Zurich.» La supériorité reconnue de Zurich ne laisse pas d'exciter la jalousie de certains États de la ligue, principalement de Schwytz, dont le patronage, accepté par les trois autres Waldstætten, Zoug, Glaris et, plus tard, Appenzell, se serait volontiers étendu sur tous les pays confédérés. Dans cette rivalité alors encore peu développée, mais qui ne devait pas tarder à l'être, il y avait en germe toute une guerre civile, qui éclata au XV° siècle.

XX.

Troubles politiques à Zoug. — Lutte des Appenzellois pour la liberté. — Ils s'allient aux Suisses.

(De l'an 1400 à 1412.)

Au commencement du XV° siècle, l'esprit de liberté, ravivé par les victoires des Confédérés, occasionne partout des luttes entre les *gouvernés*, qui aspirent à des droits plus étendus ou mieux garantis, et les *gouvernants*, qui cherchent à maintenir leur ancienne juridiction. Une foule de villes et de seigneuries, Neuchâtel, Gruyères, Winterthour, Oltigen sur l'Aar, eurent leurs petites révolutions. Winterthour, cette ville si dévouée à l'Autriche, voit se former dans ses murs un parti suisse, à sa tête l'avoyer Göz, qui conclut avec Zurich un traité de combourgeoisie. Mais le bailli autrichien Hermann de Sulz est averti de ce qui se passe. Des troupes autrichiennes arrivent à Winterthour, s'emparent du malheureux avoyer et le précipitent dans le Rhin. A Oltigen, les serfs, menacés par leur seigneur, le tuent et se donnent à Berne leur protecteur, après s'être rachetés de leurs obligations envers la veuve du baron, protégée en vain par la Savoie. Cette dernière puissance et le comte Antoine de Gruyères qui en dépendait, ne sont pas plus heureux contre le Gessenay, dont les courageux pâtres s'allient avec Berne, sans le consentement de leur souverain. L'alliance bernoise est recherchée aussi par les remuants bourgeois de Neuchâtel, in-

Digitized by Google

dignés de voir un étranger, parce qu'il était neveu de la dernière comtesse, devenir souverain du pays et empiéter sur les droits des indigènes. Mais en politique habile, le nouveau comte Conrad s'empresse d'obtenir la combourgeoisie de Berne, à laquelle il joint encore celles de Fribourg et de Soleure. Cette conduite adroite sauva Conrad de sa ruine et préserva le comté de Neuchâtel du sort de tant de seigneuries devenues depuis la proie de l'esprit républicain et belliqueux des Suisses du XV[e] et du XVI[e] siècle. Conrad déjoua avec le même bonheur une conspiration ourdie par un parent des anciens comtes, le sire Vautier de Rochefort, qui, pour perdre plus sûrement son seigneur, avait fabriqué une fausse charte, octroyant entière indépendance aux bourgeois de Neuchâtel. Pris pour juges par les deux partis, les députés des trois villes déclarèrent la charte *apocryphe;* Vautier le faussaire eut la tête tranchée, et deux prêtres qui l'avaient aidé dans cette criminelle entreprise, le chanoine Leschet, de Neuchâtel, et le clerc Dacie, de Morat, furent dégradés et noyés dans le lac (1406).

Des dissensions plus graves avaient éclaté peu auparavant à Zoug et avaient failli entraîner toute la Confédération dans une guerre civile. L'État de Zoug se composait de la ville de ce nom et de trois communes rurales, Baar, Menzingen, Ægeri. D'après la constitution cantonale, les décisions des trois communes unanimes formaient la majorité et étaient obligatoires pour la ville, tout comme les décisions de la ville, jointes à l'une des trois communes, faisaient loi pour le reste du pays. En 1404, les trois communes réunies en *landsgemeinde* décrétèrent que la ville partagerait désormais avec elles le droit d'avoir le *sceau*, la grande *bannière* et les *archives*, symbole de la souveraineté cantonale. Ce décret violait les anciens usages garantis récemment par l'acte d'admission de Zoug dans la Confédération suisse, en 1352.

Les bourgeois refusèrent de s'y soumettre. Ils offrirent aux campagnards de faire juger la chose par des arbitres fédéraux, conformément au texte des alliances. Mais les campagnards contestaient à la Confédération le droit d'intervenir dans les affaires intérieures d'un des États confédérés. Ils en appelèrent à Schwytz, qui exerçait une sorte de protectorat sur l'État de Zoug et s'était même attribué le droit d'en élire le premier magistrat ou *amman*.

Digitized by Google

Les magistrats de Schwytz conseillèrent prudemment de recourir au droit fédéral. Une diète se réunit à Lucerne pour s'occuper de cette affaire, et des commissaires fédéraux furent envoyés à Schwytz et dans la campagne de Zoug pour engager le peuple à attendre avec calme la décision de l'autorité fédérale. Mais poussés par quelques agitateurs, les jeunes gens de Schwytz prennent les armes et surprennent la ville de Zoug dans la nuit du 16 octobre 1404. La diète alors lève 13,000 hommes et fait occuper tout le pays. Assemblés ensuite à Beggenried sur le lac des Waldstætten, les députés de tous les États, sauf Schwytz et Zoug, condamnent les trois communes à payer 600 florins, et Schwytz 1,400 florins de dédommagement, dont 600 pour la ville de Zoug et 400 aux Confédérés; Schwytz est tenu, en outre, de renoncer à son alliance particulière avec Zoug et à son droit d'élire l'*amman* de ce canton. Quant au fond de la querelle, il est décidé que Zoug conservera le sceau, la bannière et les archives; mais qu'il ouvrira l'accès de ces dernières aux campagnards et leur laissera choisir parmi les bourgeois, le banneret, second magistrat du pays (novembre 1404). Quand cette sentence fut connue à Schwytz, elle excita le plus vif mécontentement contre les auteurs du mouvement, dont plusieurs siégeaient au conseil; ils furent exclus de ce corps et condamnés à supporter une partie de l'amende. Ainsi se termina la guerre civile de Zoug, diversement jugée par les historiens suisses, dont les uns prennent parti pour la ville, d'autres pour la campagne; mais qui tous s'accordent à déplorer l'acte de violence commis par les corps-francs de Schwytz. « Car la violence, dit Jean de Muller, ne fit jamais le droit. »

L'année auparavant (1403) avait éclaté la révolution d'Appenzell. La contrée montagneuse d'Appenzell, composée de quatre *Ländlin* (petits pays) et de six *Rhodes* ou circonscriptions financières ([1]), dépendait des abbés de Saint-Gall, qui nommaient les baillis et les percepteurs *(Rhode-Meister)*. Mais le voisinage des Suisses et la dureté des officiers de l'abbaye faisaient depuis longtemps germer des idées d'indépendance

(1) Les *Ländlin* étaient Appenzell, Hundwyl, Urnæsch, Teuffen; les *Rhodes*, Lehn, Schlatt, Schwændi, Gonten, Ruti, Rikenberg, auxquels l'historien Henne ajoute deux autres, Hérisau et Trogen.

Digitized by Google

chez les Appenzellois, peuple robuste, entreprenant et brave.

Vers 1377, les villes souabes qui environnent le lac de Constance ayant formé une ligue pour résister à l'oppression de la noblesse, les montagnards d'Appenzell et les bourgeois de Saint-Gall se firent recevoir membres de la ligue des Villes-du-Lac ou *Bund-um-den-See* (22 mai 1378).

Les députés des deux pays, considérés dès lors comme États indépendants, furent admis à siéger à la diète d'Ulm, avec ceux des autres villes de la ligue, au nombre de 27.

Mais l'abbé de Saint-Gall, Cuno Stoffeln, ayant porté plainte à l'empereur et prouvé, charte en mains, que l'Appenzell avait toujours appartenu aux abbés, de la libéralité desquels il tenait son existence et même son nom ***Abt-Zell*** (cellule de l'abbé), la ligue souabe abandonna ses alliés. La défaite des troupes de cette ligue par les nobles, à Dörffingen, la même année où les Suisses triomphaient à Næfels, anéantit la confédération des bords du Lac, qui, victorieuse et bien dirigée, eût pu devenir l'émule de celle des Waldstætten. L'abbé Cuno reprit aussitôt une partie de sa domination sur Saint-Gall et tous ses droits sur l'Appenzell. Un bailli principal, résidant à Schwændi, et plusieurs sous-baillis, gouvernaient ce pays en son nom. Loin de ménager un peuple qui aspirait à la liberté et en avait goûté la douceur, ces officiers redoublèrent de sévérité et d'exigence. Celui de Schwændi mit un droit de péage considérable sur le fromage, le lait et le beurre, et si quelqu'un essayait de passer à côté du bureau sans payer, deux énormes chiens dressés à cette chasse sautaient sur lui. Le sous-bailli d'Appenzell, pour maintenir son droit de *meilleur catel*, en vertu duquel le meilleur habit de tout homme qui venait à mourir lui appartenait, fit un jour rouvrir la tombe d'un pauvre pour enlever l'habit dont des enfants pieux avaient revêtu le corps de leur père.

Tant d'excès lassèrent la patience des Appenzellois; ils résolurent de ne plus souffrir de pareils abus de pouvoir.

A un jour fixé, ils incendièrent le château de Schwændi et chassèrent tous les baillis. L'abbé Cuno, qui résidait à Saint-Gall, n'avait ni troupes ni argent; il s'adressa aux villes impériales de la Souabe, dont il était devenu l'allié, après la

dissolution du *Bund-um-den-See* ou ligue du Lac, et leur demanda du secours. Ces villes, au nombre de dix, envoyèrent aux Appenzellois des messages menaçants. Ils répondirent : « Nous sommes prêts à reconnaître tous les droits de l'abbé et à lui obéir, à condition qu'il choisira ses baillis parmi les hommes de bien que nous lui proposerons. » Les villes impériales tinrent conseil à Ravensbourg, rejetèrent la proposition des sujets de l'abbé, et rétablirent les anciens baillis, qui ajoutèrent la vengeance à leur cruauté précédente. La ville de Saint-Gall, dotée par les empereurs de franchises importantes, souffrait avec non moins de peine le joug du prélat. Elle fit alliance avec Appenzell. Cet accord irrita l'abbé ; il redoubla de dureté envers les Appenzellois, ferma l'oreille à leurs plaintes et voulut annuler leur traité d'alliance avec Saint-Gall. Les Appenzellois prirent les armes. Cuno s'enfuit d'épouvante dans sa terre de Wyl. Les dix villes impériales s'assemblèrent de nouveau, et décidèrent que l'abbé choisirait ses baillis parmi les gens du pays, mais sans proposition préalable ; que l'empereur fixerait l'impôt impérial ; que l'alliance d'Appenzell avec Saint-Gall serait nulle et non avenue. En revanche, ils autorisèrent Saint-Gall, en sa qualité de ville impériale, de s'associer avec les autres villes. — Les Saint-Gallois se soumirent à cette sentence ; mais les montagnards de l'Appenzell crièrent à la trahison. Ils dirent que les seigneurs des villes impériales, fiers de leur noblesse, préféraient les intérêts d'un prince-abbé aux intérêts de simples paysans. Tous les habitants se rassemblèrent ; chaque Rhode jura à son chef, et toutes les communes jurèrent au landamman, dans le village d'Appenzell, de rester fermement unis pour la défense de leurs droits.

Abandonnés par Saint-Gall, ils demandèrent alliance et secours à tous les États confédérés, à l'exception de celui de Berne, qu'ils supposaient favorable aux nobles. Cinq cantons, écoutant la voix de la prudence, rejetèrent leur demande ; Schwytz, au contraire, où prévalait la politique de sympathie, secourut Appenzell comme il avait déjà secouru Glaris en 1388, et fit avec eux une alliance de combourgeoisie ; Glaris, imitant cet exemple, fit publier « que tous les courageux amis de la liberté qui voudraient secourir les Appenzellois, étaient libres de le faire. »

A cette nouvelle, après avoir réitéré leurs menaces au peuple d'Appenzell, les villes impériales, de concert avec l'abbé, résolurent de soumettre les paysans par la force. Une armée nombreuse se réunit et fut envoyée à Saint-Gall, où l'abbé la traita magnifiquement. Cette armée se mit ensuite en marche, en tête la cavalerie en cuirasses brillantes, derrière elle, 5,000 hommes d'infanterie. La ville de Saint-Gall avait aussi dû fournir son contingent. Ils passèrent de grand matin par dessus le Linsenbühl et montèrent par le chemin creux vers la hauteur du Vœglinseck, où se trouve le village de Speicher. C'était le 15 mai 1403.

Les Appenzellois étaient soutenus par 200 hommes de Glaris et 300 de Schwytz, commandés par Arnold et Hector Reding. Lorsque les sentinelles placées sur les montagnes firent connaître par un signal l'arrivée des ennemis, tout se mit en mouvement. Chacun se sépara courageusement de sa femme et de ses enfants, résolu à tout risquer pour tout obtenir; les vieillards, trop faibles pour prendre les armes, bénirent leurs fils; 2,000 montagnards volèrent au sommet du Vœglinseck; 80 Appenzellois se postèrent au haut du chemin creux; ceux de Glaris et de Schwytz se placèrent des deux côtés du chemin, dans le bois. La cavalerie ennemie monta courageusement le long de la montagne. Les 80 Appenzellois s'avancèrent contre eux armés de lances et de frondes; en même temps les soldats de Glaris et de Schwytz sortirent du bois et se jetèrent sur les flancs de la cavalerie. Les cavaliers, resserrés dans un chemin étroit, ne pouvaient faire ni mouvement, ni manœuvre; ils piquèrent des deux pour atteindre le plateau au haut de la colline; mais là tout Appenzell, portant les couleurs de l'alliance saint-galloise, l'*ours noir* sur un *fond blanc*, se présente en cohortes serrées, sous la conduite du capitaine Jakob Hartsch. A cette vue, les chefs ennemis se décident à retourner sur leurs pas et d'attendre les Suisses dans la plaine; ils crient : En arrière! et dans toute leur armée retentissent ces mots : En arrière! en arrière! Les derniers rangs s'imaginèrent que tout était perdu, et qu'on ordonnait la retraite. Ils commencèrent à se débander. Alors les guerriers d'Appenzell, de Glaris et de Schwytz se précipitent de toutes parts sur la cavalerie enfermée dans le chemin creux. Le désordre le plus complet se met dans

Digitized by Google

les rangs des ennemis, qui se dispersent du côté de Saint-Gall. Trois cent soixante soldats de l'abbé mordent la poussière dans le chemin creux; les bannières de Lindau, Bouchhorn, Ueberlingen et Constance tombent entre les mains des Appenzellois, qui rentrent en triomphe dans leurs villages. Les Saint-Gallois avaient perdu 20 hommes et leurs deux bourgmestres, Walter Schürpf et Conrad de Watt. Un grand nombre durent la vie à la générosité de leurs anciens alliés. Cette conduite des Appenzellois toucha le cœur des Saint-Gallois toujours mécontents de l'abbé et que la terreur seule avait engagés à joindre leurs armes aux siennes. L'ancienne alliance fut renouvelée; réunis aux Appenzellois, les Saint-Gallois allèrent mettre le siége devant la forteresse de Clanz, voisine du village d'Appenzell, et qui fut obligée de se rendre au bout de trois semaines. L'abbé, hors de lui, implora le secours du duc Frédéric d'Autriche, disant : « Si l'on n'y prend garde, Appenzell deviendra une seconde Suisse, et dès lors la noblesse et l'Autriche perdront tout ce qu'ils possèdent dans les hautes Alpes. »

Après de longs pourparlers, le duc Frédéric se décida à le secourir, et rassembla, en effet, un certain nombre de chevaliers et d'hommes d'armes de la Souabe et de la Thurgovie. A la nouvelle de l'approche de l'armée autrichienne, un seigneur que l'Autriche avait dépouillé de son patrimoine, Rodolphe de Werdenberg, vint offrir ses services aux montagnards; et comme ceux-ci ne toléraient dans leurs rangs aucun costume de chevalier, Rodolphe se dépouilla volontiers de son armure et revêtit le sarrau des bergers d'Appenzell. Ce procédé plut aux montagnards, qui, connaissant l'habileté et la bravoure du comte de Werdenberg, lui confièrent le commandement de leur armée.

Le 17 juin 1405, par une pluie battante, le gros de l'armée du duc Frédéric s'avança d'Altstætten dans le Rheinthal [1], vers les frontières d'Appenzell par la montagne Am-Stoss. Le chemin était glissant, la marche difficile sur un plan incliné couvert d'un gazon court et mouillé. Quatre cents Appenzellois, soutenus par quelques hommes de Glaris et de Schwytz, se mirent à rouler du haut de la montagne

(1) Vallée sur la rive gauche du Rhin, dans le canton de Saint-Gall.

des quartiers de roc et des troncs d'arbre. Les cohortes autrichiennes avaient à peine atteint le milieu de la montagne, que Rodolphe de Werdenberg donna un signal. Soudain les Appenzellois fondirent, en poussant de grands cris, sur les rangs déjà rompus des ennemis, Rodolphe à leur tête, nu-pied comme tous les Appenzellois; ils marchaient ainsi avec plus de sûreté sur le sol glissant. Les ennemis ne purent se servir de leurs arbalètes, dont les cordes étaient détendues par la pluie; on se battit lance contre lance, épée contre épée. Un héros appenzellois, Uoli Rottach, adossé à une étable, se défendit avec sa hallebarde contre douze ennemis, et en tua cinq. Les sept autres mirent le feu à la grange, où il périt au milieu des flammes. Les Autrichiens combattaient encore avec la rage du désespoir, lorsque tout à coup apparaît sur les hauteurs une nouvelle troupe d'Appenzellois qui semblaient vouloir leur couper la retraite. Déconcertés, ils descendirent la montagne en grande hâte; les Appenzellois volèrent sur leurs traces, et portèrent le carnage dans leurs rangs. La troupe qu'on avait vue sur la hauteur était composée des femmes et des filles d'Appenzell, toutes en sarrau de berger; elles voulaient mourir pour la liberté avec leurs maris, leurs amants, leurs frères, ou leur aider à vaincre. Des torrents de sang et de pluie coulaient le long de la montagne. Le combat et la fuite avaient duré six heures. Mais les Appenzellois étaient vainqueurs; ils avaient tué près de 500 hommes et pris les bannières de Feldkirch et de Winterthour. Ils tombèrent à genoux sur le champ de bataille, et rendirent grâce de leur victoire au Dieu des combats et de la liberté.

Pendant que la plus grande partie de l'armée autrichienne se faisait battre au Stoss, le duc Frédéric lui-même, avec le reste de ses troupes, se dirigeait sur Saint-Gall, qu'il comptait surprendre, et qu'il trouva défendue par les habitants et 400 Appenzellois. Il se vengea sur les environs qui furent mis à feu et à sang. Mais la nouvelle de la défaite du Stoss ayant répandu dans sa petite armée la consternation et le désordre qui en est la suite, les défenseurs de Saint-Gall se jetèrent sur les Autrichiens, leur tuèrent 40 hommes et les mirent en déroute. La bannière de Schaffhouse fut le prix de la victoire; on la suspendit au *Brühlthurm.*

Le duc, maudissant la lâcheté de ses chevaliers, retourna dans le Tyrol et abandonna l'abbé de Saint-Gall à sa destinée.

Les Appenzellois, victorieux de tous leurs ennemis, formèrent avec les Saint-Gallois une alliance de neuf ans, forcèrent l'abbé de rentrer dans sa capitale, rétablirent leur allié Rodolphe de Werdenberg dans l'héritage de ses pères, aidèrent à ceux de Schwytz à enlever aux ducs d'Autriche la vallée de Weggis et la Marche inférieure [1], s'emparèrent du Rheinthal, et pénétrèrent par le Vorarlberg dans le Tyrol jusqu'à Landeck, appelant tous les peuples à la liberté. Déjà les Tyroliens des bords de l'Inn et de l'Adige disaient : « Que nous importe le duc, devenons des Suisses libres! » — Mais les Appenzellois apprirent que le duc soulevait contre eux les forces que l'empire avait sur les bords du lac de Constance. Ils sortirent en hâte du Tyrol pour retourner chez eux, où ils ne trouvèrent toutefois point d'ennemis.

Les ravages de cette guerre durèrent cinq ans. Les Appenzellois, terribles à tous leurs ennemis sur les bords du lac de Constance, de la Thour, de l'Inn, prirent de vive force plus de soixante châteaux, en brûlèrent plus de trente, et mirent enfin le siége, mais sans succès, devant Brégenz, défendue par une armée de nobles. En vain l'empereur essaya de faire rentrer les Appenzellois dans l'obéissance, et attendit pendant dix jours leurs députés à Heidelberg, où il les avait cités à comparaître. Vainement ils furent mis à la fois au ban de l'empire et au ban de l'Église. Ils déclarèrent que leur pays deviendrait leur cimetière plutôt que de renoncer à l'indépendance. Sur ces entrefaites, l'abbé Cuno, leur principal adversaire, étant mort, et trois princes se disputant le trône impérial, pendant que trois papes se disputaient la tiare, les Appenzellois obtinrent des Confédérés un traité d'alliance et de combourgeoisie *(Burg und Landrecht)*, le jour de la Sainte-Catherine (25 novembre 1411). Dans ce traité, ils durent promettre de n'entreprendre aucune guerre sans le consentement des Suisses; de soutenir avec toutes leurs forces ces derniers dans les guerres qu'ils jugeraient

(1) La *Marche*, partie septentrionale du canton de Schwytz, entre le lac de Zurich et le canton de Glaris; la vallée de *Weggis*, au sud-est de la Marche, dans le même canton.

à propos d'entreprendre, et d'entretenir à leurs frais les troupes auxiliaires qu'ils seraient dans le cas d'obtenir de la Confédération.

Ce traité, bien éloigné d'offrir les mêmes avantages aux deux parties, prouve à quel point les Appenzellois, inquiets pour leur indépendance, tenaient à l'amitié des Suisses; et combien, d'un aufre côté, les Confédérés craignaient d'être entraînés dans des guerres étrangères, par les belliqueux montagnards de l'Appenzell. Ces craintes n'étaient pas sans fondement. Car, quelques années plus tard, les Appenzellois continuant à refuser toute redevance à l'abbé de Saint-Gall et à attirer les serfs des seigneuries voisines dans leur combourgeoisie, malgré la défense du nouvel empereur Sigismond de Luxembourg et la sentence des Confédérés réunis à Lucerne, ils furent, pour la seconde fois, mis au ban de l'èmpire et excommuniés. Ils eurent aussi à soutenir une guerre de plusieurs années avec le puissant comte Frédéric de Toggenbourg, qui, pour résister plus sûrement aux forces des montagnards, eut, comme Conrad de Neuchâtel, l'habileté de se faire recevoir combourgeois de plusieurs États suisses, Zurich, Glaris et Schwytz, cet ancien allié et soutien d'Appenzell. Les Confédérés, après plusieurs tentatives d'accommodement inutiles, ayant abandonné les intraitables Appenzellois à leur sort et rompu même l'alliance de 1411, Frédéric battit ces derniers à Gossau, Husen, Honeck, et les força d'accepter enfin la sentence prononcée par la diète de Lucerne en 1421, sentence qui, tout en garantissant à Appenzell son indépendance, lui imposait le devoir d'acquitter ses redevances féodales envers l'abbé, et de respecter les droits des seigneurs sur leurs vassaux (1429).

L'esprit républicain des Appenzellois et leurs constants efforts pour répandre la liberté chez tous les peuples environnants, ont été fort admirés de plusieurs historiens, qui ont vu dans les montagnards du XV^{me} siècle, les précurseurs des Français de 93. D'autres, au contraire, blâment la fougue indomptée de ce petit peuple qui ne respectait aucun droit, pas même le traité qui les liait aux Suisses. Ce traité, rompu en 1421, fut cependant renouvelé en 1429.

XXI.

Concile de Constance et conquête de l'Argovie. — Établissement des bailliages communs.

(De l'an 1412 à 1418.)

L'EMPEREUR Sigismond de Luxembourg, qui régna sur les Allemands de 1414 à 1437, était, comme presque tous les princes de sa famille, ennemi de la maison d'Autriche. Occupé à rétablir un peu d'ordre et d'unité dans l'Église et l'empire, il convertit la paix de vingt ans conclue entre les Suisses et l'Autriche, en une paix de cinquante ans, proclamée à Baden le 28 mai 1412. Le duc Frédéric d'Autriche accepta le traité, qui fut annoncé à son de trompe dans les seize villes autrichiennes de l'Argovie, de la Thurgovie et de la Forêt-Noire ; c'étaient Schaffhouse, Waldshout, Lauffenbourg, Seckingen, Rheinfelden, Diessenhofen, Baden, Rapperschwyl, Brougg, Bremgarten, Zofingue, Sursée, Lenzbourg, Mellingen, Aarau et Frauenfeld.

Mais cette paix, si solennellement jurée et qui devait durer un demi-siècle, ne dura pas trois ans, et fut violée par les Suisses sur l'ordre de celui qui en avait été le promoteur, l'empereur Sigismond. Ce monarque, dans le but de faire cesser le schisme qui désolait l'Église, avait convoqué à Constance un concile général, composé de quatre patriarches, trente-trois cardinaux, trois cent quarante-sept évêques et archevêques, plus de deux mille prélats, prêtres et moines, et deux mille docteurs et maîtres ès-arts, représentant toutes les parties de la chrétienté et les cinq nations principales de l'Europe, Allemands, Français, Italiens, Anglais, Espagnols. On y voyait en outre des ambassadeurs de presque tous les rois, même des rois de Pologne, de Suède et de Danemarck. Ce concile, pendant les trois années qu'il fut assemblé, fit des choses importantes. Il déposa les trois papes qui se disputaient la tiare, et les remplaça par Martin V. Il condamna comme hérésiarque et livra au bras séculier, Jean Huss, fameux docteur de Prague, et son disciple Jérôme,

Digitized by Google

qui avaient attaqué dans leurs écrits la papauté, les indulgences, la confession, et qui refusaient de se rétracter. Le premier fut brûlé le 16 juillet 1415; le second, le 30 mai de l'année suivante. Tous deux subirent leur sort avec un calme héroïque, en invoquant le nom de Jésus. Le duc Frédéric d'Autriche encourut aussi les rigueurs de l'assemblée de Constance. Son crime était d'avoir pris le parti d'un des trois papes déposés par les pères du concile (Jean XXII) et d'avoir refusé à l'empereur l'hommage qu'il lui devait comme prince d'Allemagne. Pour punir sa désobéissance opiniâtre, le concile prononça contre lui l'excommunication majeure. L'empereur le déclara coupable du crime de lèse-majesté envers sa personne et envers l'empire, le dépouilla de ses droits de souverain et de ses fiefs. Tous les sujets de l'empire furent sommés de prendre les armes contre le duc; la même sommation fut adressée aux Confédérés. L'empereur engagea la ville de Schaffhouse à se détacher du duc, son souverain, et promit de lui rendre la liberté impériale dont elle avait été dépouillée par Louis de Bavière au siècle précédent. Les Schaffhousois saisirent avidement cette offre de liberté. Jaloux d'obtenir le même avantage, Constance, Frauenfeld, Diessenhofen, Winterthour et presque toute la Thurgovie prêtèrent serment d'obéissance à l'empereur.

Mais les Confédérés se faisaient un juste scrupule de violer une paix qu'ils venaient de conclure avec le duc pour cinquante ans. L'assemblée des pères de l'Église, il est vrai, les absolvait de tout péché, et l'empereur leur promettait la propriété perpétuelle de tous les pays autrichiens dont ils feraient la conquête. Mais les députés des Waldstætten, de Zurich, de Zoug, de Lucerne et de Glaris, assemblés en diète, le 30 mars, à Beggenried, répondirent : « Nous ne saurions nous persuader qu'un manque de foi puisse jamais être louable. » Le bourgmestre de Zurich, Henri Meyss, fut même envoyé à l'empereur pour le prier de se désister de ses ordres.

Berne fut d'un autre avis. L'occasion lui paraissait favorable pour étendre sa domination et pour affaiblir la puissance de l'Autriche dans son voisinage. Cet État chercha en vain à entraîner Zurich. Malgré les menaces du concile et les messages répétés de l'empereur, les Confédérés hésitaient encore.

Berne le premier lève l'étendard et marche sur l'Argovie avec ses alliés de Soleure, Neuchâtel, Bienne et Neuveville. Il est suivi par Zurich, puis par Lucerne et enfin par tous les Confédérés.

A la nouvelle de cet armement et de la disgrâce de Frédéric, leur souverain, les villes et la noblesse de l'Argovie s'étaient assemblées à Sursée. Les députés des villes proposèrent de former une alliance de toutes les parties de l'Argovie pour la défense commune, et de demander alors l'entrée de ce pays dans la Confédération suisse comme État distinct et libre. Mais les seigneurs aimaient mieux avoir un prince pour maître que les bourgeois pour égaux. La conférence se sépara sans avoir pris aucune décision. Alors les villes résolurent de se placer sous la protection de la Confédération. Mais il était trop tard; car à peine les députés des villes s'étaient-ils mis en route, qu'ils virent sur toutes les hauteurs se déployer les bannières et les bataillons des Confédérés. Ils retournèrent chez eux pleins de tristesse.

Les troupes bernoises marchèrent sur Zofingue, harcelèrent la ville pendant quelques jours, et la forcèrent enfin à quitter le parti du duc pour prêter serment de fidélité à l'empire et à Berne. A droite de Zofingue on voyait sur le sommet d'un rocher quatre forts appelés les Wycken; les Bernois en prirent trois, les Lucernois forcèrent le quatrième. A gauche se trouvait Aarbourg, petite ville au bord de l'Aar avec une forteresse; les Bernois s'emparèrent de l'une et de l'autre, ainsi que des deux Wartbourg, forts d'observation construits sur les sommets de deux montagnes voisines. De là ils marchèrent sur Aarau. Cette ville se rendit, malgré l'opposition d'une partie de ses citoyens, sous la réserve de ses franchises et en invoquant la protection de l'empire et des villes de Berne et de Soleure. Brougg et Lenzbourg capitulèrent également, ainsi que Trostbourg qui fut ravagé par le feu, Roued, Brounegg et d'autres lieux encore. Dans l'espace de quelques semaines, les Bernois conquirent dix-sept villes et forteresses avec un vaste et riche territoire. Ils durent ce succès à la rapidité de leurs opérations. Ils ne perdirent en tout que quatre hommes; ce fut devant le château de Wildegg, où les vaillants seigneurs de Hallwyl firent une vigoureuse résistance.

Digitized by Google

Sur ces entrefaites, les bannières de Lucerne s'étaient avancées par Sursée et avaient soumis les rives supérieures de la Sour, de la Wiggern, de l'Aa et de la Winna; elles s'arrêtèrent aux dernières limites des conquêtes des Bernois. Du côté de l'orient, elles conquirent la contrée fertile où se trouvent Reichensée, Mayenberg et Villmergen.

Les Zuricois, de leur côté, avaient passé l'Albis et forcé le bailliage libre de Knonau de leur jurer fidélité. Une partie de leurs troupes étaient descendues le long de la Limmat, du côté de Baden en Argovie, et avaient pris Dietikon.

Dans la contrée où la Limmat et la Reuss se rapprochent de l'Aar, les troupes des sept cantons se rencontrèrent et firent en commun la conquête de ce qui restait encore à l'Autriche dans ce pays; c'était Mellingen, Bremgarten et Baden. Mellingen, fidèle au duc, se défendit pendant quatre jours; Baden tint plus longtemps, parce que le château de Stein, qui défend cette ville, renfermait une forte garnison, commandée par le brave seigneur de Mannsberg; mais lorsque les machines des Bernois eurent renversé une partie des murs, et que l'eau commença à manquer aux assiégés, le château se rendit et fut ruiné. On vit briller au loin la flamme de cet antique manoir.

Pendant le siége de Baden, l'empereur, qui s'était laissé fléchir par le duc d'Autriche, se repentit d'avoir provoqué l'intervention des Suisses, et leur envoya l'ordre de remettre Baden et l'Argovie à l'empire. Mais les Suisses refusèrent de se dessaisir du fruit de leur prise d'armes, et grâce à quelques milliers de florins, et au brillant accueil que reçut l'empereur Sigismond dans leurs villes, ils en obtinrent la confirmation de leurs conquêtes et même la renonciation du malheureux Frédéric, abandonné de tous ses sujets, hors des fidèles habitants du Tyrol et de la Forêt-Noire.

Les Confédérés ne songèrent plus qu'à organiser les pays conquis; aucune voix ne s'éleva parmi eux pour demander que l'Argovie devînt libre et formât un État de la ligue, comme Zoug et Glaris. Berne, Zurich et Lucerne gardèrent chacun leurs propres conquêtes avec tous les droits que la maison d'Autriche avait exercés. Les pays soumis par les Confédérés réunis (1) formèrent des bailliages communs à

(1) C'est-à-dire les *bailliages libres* (Freyenamt) avec le Wagenthal.

Digitized by Google

tous les États confédérés, sauf Berne et Uri. Berne fut exclu, parce que ses armes avaient déjà trop étendu son territoire. Uri refusa noblement de prendre part à un partage qu'il envisageait comme une injustice. « L'empereur, dirent les gens de cet État, s'est réconcilié avec le duc Frédéric. Rendons plutôt à l'empereur ce que nous venons de prendre, afin qu'il rende au duc ce qui lui appartient; car c'est pour l'empereur et non pour nous, que cette guerre a été faite. Mettons, comme nos pères, la loyauté au-dessus de tout le reste. »

Les Confédérés rirent de ce scrupule : « Que ceux d'Uri sont délicats! Il faut qu'ils se distinguent toujours par quelque bizarrerie. » Ils décidèrent que, puisque Uri refusait sa part, Zurich, Lucerne, Schwytz, Underwald et Glaris feraient gouverner, tour à tour, pendant deux ans, les bailliages communs, et que chaque année des députés de ces cantons examineraient l'administration et les comptes de ces préfectures.

L'époque de la conquête de l'Argovie ouvre au peuple suisse des destinées nouvelles et glorieuses en apparence. Occupée jusque-là à défendre son territoire et son indépendance contre un ennemi redouté, la Confédération victorieuse et conquérante va prendre rang parmi les États européens. Mais cette gloire et cette puissance, en éveillant au sein des peuples et des États confédérés l'orgueil, l'ambition, la cupidité, détruisirent la simplicité, l'union et la loyauté du premier âge, et préparèrent au pays des calamités sans nombre. « Le nouveau siècle, dit un historien suisse [1], a commencé avec les conquêtes et les guerres civiles; il finira par les guerres mercenaires. » « La guerre d'Argovie, dit Jean de Muller, en foulant aux pieds le principe de l'égalité républicaine, souille la robe d'innocence de la Confédération primitive. »

Baden avec Mellingen et Bremgarten furent dévolus en commun aux huit cantons. Six cantons seulement eurent part au gouvernement de Reichensée, Mayenberg, Villmergen. Sentence de la diète de Berne en 1425.

(1) Gelzer.

XXII.

Les sept dixains du Valais alliés des Suisses. — Premières guerres d'Italie. — Conquête de la Léventine.

(De l'an 1418 à 1430.)

PENDANT que la conquête de l'Argovie étendait au nord, vers le Rhin et l'Allemagne, les frontières de la Confédération, une autre conquête, celle de la Léventine, reculait ses limites au sud, au-delà des Alpes et vers l'Italie. La première occupation de la Léventine remonte à l'année 1403, où une querelle de marchands de bestiaux, à la foire de Varèse, attire les armes suisses sur cette partie du Milanais. Une autre querelle du même genre donne lieu à l'occupation de Domo-d'Ossola en 1410. Le duc de Milan ne pouvant se décider à laisser aux Suisses la possession tranquille de cette vallée, la vendit au duc de Savoie. Celui-ci envoya à Domo-d'Ossola des troupes qui traversèrent le Valais. Guiscard de Rarogne, capitaine général de ce pays, leur montra le chemin à travers les montagnes; la garnison suisse de Domo, trop faible pour résister avec avantage, fut obligée de se retirer.

Le sire de Rarogne ne put s'empêcher de dire à cette occasion, que s'il avait fait partie de l'expédition, aucun Suisse ne serait resté en vie. Ces paroles orgueilleuses aigrirent les hommes d'Underwald et leurs frères d'Uri. Ayant en vain porté plainte contre le seigneur de Rarogne auprès de la ville de Berne où il avait droit de cité, ils s'adressèrent aux dixains du Haut-Valais, leurs voisins et alliés (1). Ceux-ci avaient déjà des griefs contre ce seigneur; ils lui reprochaient l'alliance qu'il avait faite avec la Savoie, sans leur consentement; ils l'accusaient, ainsi que les grands du pays, de violer

(1) Les sept dixains du Haut-Valais sont : Rarogne, Loëche, Viège, Sierre, Sion, Conches, Brigue. Le Bas-Valais formait une province savoisienne. L'origine du nom de *dixains* a été diversement indiquée par les auteurs. C'est probablement un reste de la division territoriale introduite par les Francs, en *comtés*, *districts*, *dixains*. On ne connaît pas la date de la première alliance des dixains avec Uri et Underwald, qui remonte au quatorzième siècle. La première alliance avec Berne remonte à 1252.

les anciens droits et de vouloir réduire le peuple sous le joug de l'esclavage. Les habitants du dixain de Brigue s'émurent, et l'exaspération croissant dans le pays, la *mazze* fut levée contre le sire de Rarogne. La *mazze,* symbole bizarre et terrible de la vengeance populaire, était une énorme massue sur laquelle on taillait un visage humain avec l'expression de la tristesse, et que l'on entourait de verges et d'épines. Cette longue image, figurant la justice opprimée, était placée en évidence sur une place publique. Lorsque le peuple, accouru en foule, faisait cercle autour de la statue, un homme hardi s'approchait en qualité de chef de la *mazze*, et se chargeait de porter la parole pour elle. Beaucoup de gens du peuple, s'adressant à la triste image, lui demandaient : « *Mazze*, pourquoi es-tu si triste? *Mazze,* pourquoi es-tu venue ici? » On lui disait aussi : « *Mazze,* nous voulons te porter secours; mais dis-nous contre qui. Est-ce Thurn, est-ce Asperling, est-ce Hennegarten? » Lorsqu'on venait à désigner le seigneur qui était l'objet du courroux populaire, le chef de la *mazze* inclinait la statue. Alors, chacun de ceux qui prenaient parti pour la justice opprimée, s'approchait de la *mazze* et y plantait un clou, en signe d'adhésion. Cette fois-ci, lorsqu'on vint à nommer le seigneur de Rarogne, la *mazze* fit un mouvement affirmatif et s'inclina profondément. On la porta ainsi de village en village dans tous les dixains du Valais, en disant que la *mazze* se rendait vers le capitaine général, vers tous ses adhérents et vers son neveu l'évêque de Sion.

Lorsque le seigneur de Rarogne vit tout le peuple soulevé, il s'enfuit en Savoie et implora l'assistance d'Amédée VIII, que l'empereur Sigismond venait d'élever à la dignité ducale. Mais pendant que celui-ci était occupé à faire ses préparatifs de guerre, les Valaisans réduisirent en cendres le grand château et la tour bâtis au-dessus de Sierre [1], et la foteresse de l'évêque qui dominait Loëche; ils assiégèrent son château fort de Beauregard, situé sur le haut d'un rocher, voisin de Chippis; ils ruinèrent toutes ses propriétés. Le duc de Savoie, arrivé trop tard pour défendre son protégé, mais assez tôt pour le venger, s'empara de la ville de

(1) Bourg limitrophe entre la partie française et la partie allemande du Valais.

Sion, qui fut prise une seconde fois l'année suivante par Rarogne lui-même à la tête d'une troupe d'Oberlandais, voisins et ennemis des Valaisans.

Battu une seconde fois et obligé de s'enfuir de nouveau, le seigneur de Rarogne supplia ses concitoyens de Berne de le soutenir et de le sauver. Les Valaisans, de leur côté, s'adressèrent à ceux d'Uri et d'Underwald, avec la promesse de leur aider à reprendre la vallée d'Ossola qui touche au Valais. Sur le champ, les troupes d'Uri et d'Underwald passèrent les hautes Alpes; celles de Schwytz, de Lucerne et de Zurich les suivirent; les Valaisans franchirent les Alpes sur un autre point, chassèrent le célèbre général Carmagnola, et toute la vallée d'Ossola fut reconquise (1417).

Berne avait refusé de marcher avec ses Confédérés, et ne s'en tint pas là. Il prit en main les intérêts du sire de Rarogne et demanda qu'on lui rendît justice. L'empereur intervint également en sa faveur. De longues négociations s'en suivirent. Les Bernois voulurent marcher contre le Valais et sommèrent les autres Confédérés d'en faire autant; Uri, Underwald et Lucerne sommèrent, au contraire, Berne de marcher avec eux contre Rarogne. Une guerre civile faillit à éclater parmi les cantons. Pour prévenir ce malheur, les États neutres convoquèrent une diète à Zurich, où après avoir entendu les amis et les ennemis du seigneur de Rarogne, ils arrêtèrent : « qu'avant tout, les Valaisans restitueraient à leur seigneur tous ses biens; puis, de son côté, qu'il ferait droit à leurs plaintes. »

Les chefs valaisans ne voulurent pas se soumettre à cet arrêt et engagèrent le peuple à une résistance opiniâtre; ils rassemblèrent des gens armés, entrèrent dans l'Oberhasli, d'où ils emmenèrent des troupeaux de moutons, alléguant qu'aidé par des gens de l'Oberland, le seigneur de Rarogne avait envahi le sol valaisan, et y avait exercé des ravages. Berne usa de représailles. Schwytz et Zurich tentèrent encore une fois de terminer cette querelle à l'amiable; mais les Valaisans ne voulurent rien entendre, préférant la guerre à un arrangement équitable.

Enfin, les Bernois, renforcés par les bannières de Fribourg, de Soleure, de Neuchâtel et d'autres, en tout 13,000 hommes, franchirent les hautes Alpes et entrèrent par le Sanetsch,

du côté de Sierre, dans le district valaisan de Conches. Ils reçurent aussi du secours de Schwytz, tandis qu'Uri et Underwald n'en envoyèrent point aux Valaisans, dont ils blâmaient l'opiniâtreté. Beaucoup de villages devinrent la proie des flammes. La terreur se répandit dans le Valais.

Un simple paysan, Thomas Inderbündt, rendit le courage à ses concitoyens. Il se place en embuscade au village d'Ulrichen avec 400 Valaisans courageux, et au moment où les Confédérés passent, il se jette à l'improviste avec sa troupe sur leurs nombreux bataillons. 200 Valaisans, commandés par un prêtre patriote, le chapelain Minnichow, fondent d'un autre côté sur l'armée bernoise. Inderbündt et Minnichow combattirent en héros; le premier fit mordre la poussière à quarante Bernois; à la fin il tomba lui-même sur leurs cadavres. Les Bernois commençaient à chanceler. Le secours de Schwytz arriva à propos pour forcer les Valaisans à regagner leur première position. Personne n'osa les y poursuivre (29 septembre 1419). Le lendemain du combat d'Ulrichen, les auxiliaires bernois du Gessenay ([1]) ayant rencontré une résistance terrible près de Sion, les Suisses abandonnèrent le Valais.

On fit de nouvelles propositions de paix. Les députés du Valais et des Confédérés traitèrent à Évian sous la médiation d'Amédée VIII, duc de Savoie ([2]). Les Valaisans consentirent enfin, mais avec peine, à restituer au seigneur de Rarogne toutes ses seigneuries et à lui payer pour tout dommage, la somme modique de 10,000 florins ([3]); aux Bernois, la même somme pour les frais de la guerre; au chapitre de Sion, 4,000 florins (1420).

Mais la paix ne fut pas entièrement rétablie à l'intérieur par le traité d'Évian; les hommes du dixain de Conches, enhardis par leurs succès et bravant les foudres de l'Église, levèrent de nouveau la *mazze*, et obligèrent le prince-évêque de reconnaître le pouvoir civil, même sous le rapport spirituel (16 mars 1425). La constitution démocratique de Naters

(1) Vallée à l'extrémité sud-ouest du canton de Berne.

(2) Le comte Amé ou Amédée VIII avait reçu la couronne ducale de l'empereur Sigismond, qui éleva à la même dignité le seigneur de Milan, Marie Visconti. Ce titre de duc est resté dès lors dans les deux maisons de Savoie et de Milan.

(3) Environ 20,800 francs fédéraux. Boccard.

mit le sceau à l'abaissement de l'évêque, privé de sa juridiction civile et criminelle (1446).

Cependant, le duc de Milan ne pouvait se consoler de la perte de la Léventine. Son ressentiment fut au comble, lorsqu'il apprit qu'Uri et Obwald venaient d'acheter, des barons rhétiens de Sax, seigneurs de Bellinzona, cette seigneurie et toute la contrée qui s'étend de la Léventine au lac Majeur, pour la somme de 2,400 florins (1419). Après avoir vainement réclamé la résiliation de ce marché, il arma en secret et s'empara par surprise d'Ossola et de Bellinzona. La Léventine elle-même, malgré son attachement aux Suisses, fut contrainte de jurer fidélité (1421). Reprise deux fois par Uri et Obwald, elle dut être abandonnée de nouveau, faute de forces suffisantes pour s'y maintenir contre les Milanais. Ces deux États requirent le secours des Confédérés.

C'était la huitième expédition qu'on allait faire en Lombardie. Plusieurs membres de la ligue étaient las de ces guerres d'outre-mont, conduites tout à fait en dehors du cercle des États confédérés. Le bourgmestre de Zurich, Henri Meyss, déjà opposé à la conquête de l'Argovie, s'éleva contre la demande d'Uri et d'Obwald aux diètes de Lucerne et de Schwytz. Cependant, dans une nouvelle diète, Lucerne s'étant vivement prononcé pour la guerre, entraîne tous les autres, sauf Berne.

Mais la concorde avait cessé de régner parmi les Suisses. Dans la marche des troupes fédérales, les Schwytzois, auxquels on ne pouvait pardonner d'avoir fait cause commune avec Berne dans la guerre valaisanne, furent l'objet de railleries amères. L'avoyer lucernois Walker, qui commandait l'armée, pressa le pas pour les laisser en arrière. Suivi seulement de 3,000 hommes, il engagea la bataille dans les champs d'Arbedo près de Bellinzona, contre une armée milanaise forte de 24,000 hommes et conduite par les deux célèbres *condottieri* italiens Carmagnola et Pergola (1) (30 juin 1422). La mêlée fut sanglante et dura une journée entière. Les Confédérés y perdirent près de 400 hommes et

(1) *Condottieri*, littéralement *conducteurs*, était le nom dont on se servait au moyen-âge pour désigner les chefs de bandes mercenaires qui passaient d'un service à l'autre selon l'intérêt, le caprice ou les circonstances politiques.

Digitized by Google

plusieurs capitaines et magistrats intrépides, le banneret Püntiner, d'Uri; le landamman Jean Rott, Pierre Kolin, de Zoug, et Jean son fils, morts tous deux en défendant la bannière cantonale, que recueillit de leurs mains mourantes et releva teinte de leur sang et du sien propre, un autre Zougois héroïque, Jean Landwing. Pour la première fois on vit alors un chef suisse, Jean Walker, parler de reddition et se laisser prendre par l'ennemi sans avoir reçu de blessures, portant un marteau à la main en guise de hallebarde.

Mais pendant que Carmagnola et Pergola discutaient les conditions à dicter aux Confédérés, un corps de 600 hommes qui s'était séparé de l'armée fédérale pour piller, arriva à propos pour sauver cette armée d'une défaite totale ou d'une capitulation humiliante. Le lendemain de la bataille arrivèrent les hommes de Schwytz, que les Lucernois avaient refusé d'attendre. Mais ces derniers étaient cruellement punis de leur conduite. Sur sept barques pleines de guerriers qui étaient parties de Lucerne, deux seulement revinrent. Le gouvernement lucernois, craignant l'accablement de la tristesse, défendit aux parents et au peuple d'aller recevoir les arrivants sur les bords du lac. Le malheur des Lucernois ne les mit point à l'abri des outrages. Un député de Zurich alla jusqu'à dire à un député de Schwytz, que « les Lucernois avaient mérité la potence à Arbedo, et que Dieu leur enverrait sûrement le mal caduc en punition de leur félonie. »

Toutefois, les Waldstætten songeaient à se venger et surtout à ne pas perdre la Léventine. Aidés des autres États (sauf Berne), d'Appenzell et de Saint-Gall, ils tentent, au nombre de 4,000, une nouvelle expédition contre la Lombardie, qui est paralisée par le mauvais vouloir des Zuricois et la trahison du landamman Rott, d'Uri, indigne fils du héros d'Arbedo (1424). Ce nouvel outrage fait à l'honneur national, indigne l'âme généreuse d'un guerrier schwytzois, nommé Pétermann Rysig. Cet homme intrépide et plein d'audace rassemble autour de lui un corps franc de 600 hommes, passe le Saint-Gotthard, descend avec la rapidité de l'éclair dans la vallée d'Ossola, en chasse la garnison, et s'y établit à la place des troupes milanaises. Toutes les forces du duc de Milan marchent contre lui; Pergola somme les Suisses de se rendre. « On ne prend pas les Suisses avec des mots, »

répond Pétermann Rysig, et, avec ses 600 héros, il brave 30,000 hommes et les potences que Pergola élève, pour l'effrayer, sous les remparts de la ville.

L'héroïsme de la petite troupe de Schwytz réveilla le courage des Confédérés. 22,000 hommes se mettent en route vers la vallée d'Ossola. On y comptait des soldats de tous les cantons et des auxiliaires de Soleure, du Valais, du Toggenbourg, de la Rhétie. Berne enfin s'était rendu aux prières des députés de Schwytz, vieillards à barbe blanche, qui étaient venus lui rappeler Laupen et leur généreux secours; Berne avait armé 5,000 hommes (1426). L'arrivée de ces troupes jeta le duc dans la consternation. Il était perdu, si la vénalité des chefs suisses et les finesses de la diplomatie milanaise n'eussent rendu possible à l'or, ce qui était impossible au fer de ce prince. Un chambellan du duc, Ottolin Zoppo, se rendit dans le camp des Confédérés. Par ses discours adroits, accompagnés de largesses, il parvint à diviser les intérêts des États, gagna d'abord Zurich, Zoug et Glaris en leur comptant 13,000 florins (12 juillet), huit jours après, Lucerne, Uri et Obwald avec la somme de 10,000 florins, et conclut des traités séparés à Bellinzona. Pour la somme de 31,000 florins et quelques priviléges commerciaux, le val d'Ossola, Bellinzona et la fidèle Léventine furent abandonnés au duc, et la plus grande armée qu'eussent levée jusqu'alors les Suisses, rentra inglorieuse dans ses foyers.

Ainsi fut rendu inutile l'héroïsme de Rysig; ainsi le sang des nobles Kolins teignit vainement leur bannière sur le champ de bataille d'Arbedo. Une paix mercantile était le prix de vingt-quatre années d'efforts et d'expéditions consécutives ([1]). Dans tous les temps, les Suisses ont eu bien plus à redouter les artifices et l'or des étrangers que leurs armées. Toutefois, la Léventine n'était pas perdue sans retour. Quatorze ans après, Uri, profitant des embarras du duc, s'empara de nouveau de ce pays.

(1) En 1402, 1410, 1411, 1417, 1422 deux fois, en 1425, 1426 deux fois.

Digitized by Google

XXIII.

Les trois ligues grisonnes. — Les ligues Grises et de la Maison-Dieu alliées des Suisses.

(De l'an 1400 à 1436.)

Tandis que les Confédérés, déviant de l'antique honneur et des mâles vertus de leurs pères, vendaient à prix d'argent ce que tant de héros avaient acquis au prix de leur sang, un esprit tout différent parcourait les vallées élevées des Alpes rhétiennes : l'esprit de la liberté, de la justice et de la concorde.

Depuis la domination des Francs, les habitants germaniques et romansches de la Haute-Rhétie étaient demeurés sujets tributaires et serfs de l'évêque de Coire, des abbés de Dissentis et de Pfeffers, et d'une foule de comtes, de barons et de gentilshommes. Au XIV^{e} siècle, sous la domination du fameux baron de Vaz, les Grisons avaient joui d'une espèce d'unité politique, grâce aux armes redoutables de ce petit souverain, allié des Waldstætten, et aussi favorable aux communes, que terrible à ses ennemis du clergé et de la noblesse. Mais après sa mort, tout retomba dans l'anarchie féodale. Quatre seigneurs principaux, Sax, Rhæzuns, Werdenberg-Sargans et Montfort, disputaient le pouvoir à l'évêque de Coire, qui ne pouvait oublier les temps où il était gouverneur de toute la Rhétie. Du haut de ses deux châteaux de Marsoil et Spinoil [1], ce prélat tenait en respect les bourgeois de Coire, dotés d'une charte de liberté par l'empereur Charles IV, et toujours prêts à se soulever pour accroître leur franchises. Toutefois, à la fin du XIV^{e} siècle, il permit à ses sujets, bourgeois et paysans, de former avec Glaris, Dissentis et Zurich une alliance de cinquante ans, qui devint la base de la ligue de la *Maison-Dieu* ou *Gotteshausbund* [2], la *première des trois confédérations grisonnes* (1396).

(1) De *Mars in oculis* et de *Spina in oculis*.

(2) Ou ligue Caddee *(Casa dei)*. Le nom de *Maison-Dieu* se donnait à toutes les églises dans les actes. Mais employé d'une manière absolue, il ne désignait en Suisse que l'église de Coire et le pays qui en dépendait.

Dans la première partie du XV[e] siècle, l'histoire de la Rhétie offre une analogie frappante avec celle des Waldstætten au commencement du siècle précédent. Les mêmes attentats à la pudeur, à la propriété, à la dignité humaine, y ont pour résultats les mêmes actes de légitime défense, les mêmes conjurations et enfin l'établissement de confédérations identiques pour le maintien des droits de tous et la résistance à la tyrannie. Comme la Suisse, dont ils sont l'abrégé, et un siècle après elle, les Grisons ont leurs Gessler, leurs Landenberg, et aussi leur Tell, leur Baumgarten, leur Grütli et leurs alliances; tout cela cependant avec les traits particuliers qui distinguent ce pays, le plus original et le moins connu de la Suisse actuelle. Peut-être aussi la tyrannie, en raison du nombre des nobles et de l'isolement des vallées, y fut-elle plus horrible que partout ailleurs.

« Enfin, quand l'orgueil, l'iniquité et la cruauté des dominateurs furent arrivés à leur comble, dit l'historien Zschokke (1), les habitants infortunés de ces vallées et de ces montagnes se rappelèrent qu'ils étaient hommes, et que, enfants de Dieu, ils avaient reçu de leur Père des droits qu'aucun tyran ne doit méconnaître. Le courage de quelques gens de cœur réveilla le courage de tout le peuple; il se leva bientôt pour défendre ses droits éternels.

» Dans la haute et verdoyante vallée de l'Engadine, des glaciers de laquelle l'Inn sort avec fracas du côté du Tyrol, le château de Gardovall, bâti sur un rocher au-dessus du village de Madoulein, était la terreur de toute la contrée. Un jour, le cruel châtelain de Gardovall fut frappé de la beauté d'une jeune fille du village de Camogask, situé vis-à-vis de son château. Il y envoya ses gens avec ordre de lui amener cette jeune fille ce jour-là même. Le père, appelé Adam, fut rempli de terreur; la fille, de désespoir. Mais rassemblant toute sa force, Adam dit aux satellites : « Annoncez à votre maître que je préfère lui amener moi-même mon enfant demain matin. »

» Dès qu'ils furent partis, le père courut vers ses voisins et ses amis, la rage dans l'âme, le feu dans les yeux. Il leur raconta tout et s'écria : « Hommes comme ce seigneur, som-

(1) D'après les chroniqueurs grisons du seizième siècle, Campell, etc.

Digitized by Google

mes-nous ses troupeaux? » L'indignation fit bouillonner tous les cœurs. Ils jurèrent dans l'ombre de la nuit de mettre fin à la misère de la vallée ou de périr tous ensemble.

» Dès l'aurore, Adam conduisit au château de l'horrible tyran, sa belle et jeune fille, parée de ses habits de fête comme une épouse. Quelques conjurés suivaient, comme pour former le cortége d'honneur; d'autres s'étaient mis en embuscade autour du château, attendant le moment d'agir; tous étaient armés.

» A peine le châtelain aperçoit-il l'objet de sa convoitise, qu'il descend en hâte les degrés du château et veut embrasser la jeune fille sous les yeux du père. Adam tire une épée et la plonge dans le cœur impudique du monstre. L'épée du Guillaume Tell des Grisons a vengé en même temps la patrie, l'humanité et la famille outragées. Lui et les siens prennent de force le château, massacrent ceux qui s'y trouvent, arborent le signal de la liberté, et la troupe placée en embuscade se hâte de les rejoindre. Gardovall devint la proie des flammes. Toute la contrée au-dessous des sources de l'Inn racheta plus tard (1494) loyalement les droits qu'avait sur elle la Maison-Dieu.

» La vallée de Schams, dont les fertiles pâturages offrent un aspect riant au milieu de rochers élevés, était également asservie à des baillis inhumains retranchés dans les châteaux de Bærenbourg et de Fardun. Le châtelain de Bærenbourg, derrière Thousis sur le Rhin, avait obligé des serfs de manger dans l'auge aux pourceaux. Ils se turent. Mais un homme moins endurant, Jean Chialdärar, voyant un jour son champ ravagé par deux chevaux que le seigneur de Fardun avait lâchés dans les blés des campagnards, assomma les chevaux de son poignet vigoureux. Il expia dans les fers cette action hardie, jusqu'à ce que les siens purent le racheter à force d'argent et de larmes.

» Rendu à sa famille, il était un jour à table avec les siens, lorsque le seigneur de Fardun entra dans sa cabane. Tous le saluèrent respectueusement; mais le tyran lança sur eux des regards de mépris et cracha dans la bouillie qu'ils mangeaient. La colère de Chialdärar s'alluma comme la foudre; il le saisit à la gorge, le serrant de ses deux mains, comme l'aigle des Alpes serre sa proie : « Mange la bouillie que tu as

assaisonnée! » Il dit, enfonça la tête du misérable dans la nourriture brûlante et l'étrangla. Puis il courut hors de sa cabane. Des cris d'alarme retentirent. Les châteaux de Fardun et de Bærenbourg s'écroulèrent dans le sang et les flammes. Comme les gens de Gardovall, ceux de ces deux seigneuries rachetèrent plus tard les droits que l'évêque avait dans les communes, au prix de 3,200 florins (1458).

» Le prélat de Coire, persistant néanmoins dans ses prétentions à la domination de toute la Rhétie, les comtes et les seigneurs de l'Oberland grison se réunirent aux peuples des vallées déjà liés entre eux, et conclurent avec leurs voisins les Glaronnais, l'an 1400, une alliance défensive perpétuelle contre les prétentions et les attaques de l'évêque de Coire.

» Mais les vallées exprimaient toujours dans leurs alliances la réserve de tous les droits quelconques de leurs seigneurs. Or ces droits donnaient lieu à beaucoup d'abus. Les seigneurs ne connaissaient d'autre loi que leur bon plaisir et leur puissance; il n'y avait ni justice dans les jugements, ni sûreté sur les grandes routes.

» Désirant mettre fin à ces maux, mais sans violence et sans révolte, plusieurs paysans probes, considérés et intrépides formèrent une sorte d'association dans la Haute-Rhétie. Ils se réunissaient chaque nuit entre l'abbaye de Dissentis et Ilanz, la première ville entourée de murailles qu'on trouve sur le Rhin. Le lieu de leur rendez-vous était un érable du village de Trouns. Sous cet arbre (le Grütli des Grisons), ils s'entretenaient de leurs intérêts communs, et communiquaient ensuite, en confidence, leurs résolutions aux hommes les plus estimables de leurs communes respectives.

» Le même jour, vingt et une communes (tant allemandes que romansches) et toutes les vallées de la Haute-Rhétie, députèrent les hommes les plus honorables à leurs seigneurs, pour demander que la justice et la sûreté fussent garanties à *tous* par un pacte solennel auquel *tous* prêteraient serment, sans qu'il fût porté atteinte aux droits réels de personne.

» Les seigneurs furent effrayés de cet appel sorti de la forêt de Trouns; ils se rappelèrent les événements arrivés dans la Confédération suisse un siècle auparavant. Le noble et pieux abbé de Dissentis, Jean de Pontaninga, fit tout de suite droit aux réclamations de ses sujets. Les comtes de

Digitized by Google

Werdenberg, de Sax, les barons de Rhæzuns et d'autres suivirent cet exemple, par crainte de la violence du peuple, ou pour se faire un rempart contre le puissant évêché de Coire. »

Au mois de mai de l'an 1424, ces seigneurs et les députés des communes de la Haute-Rhétie, beaux vieillards à longues barbes blanches, vêtus de sarraux gris, s'assemblèrent en plein air devant le village de Trouns. A l'ombre de l'érable, ils jurèrent devant la très-sainte Trinité une alliance pour le maintien de la justice et de la sûreté de tous, qui devait durer « aussi longtemps que le sol lui-même et les cimes escarpées *(so lang Grund und Grath steht).* » Une chapelle ornée d'inscriptions fut élevée dans ce lieu mémorable, en 1444. Ainsi se forma la *Haute ligue* (Oberebund) ou *ligue Grise* (Grauenbund); plus tard, elle fut complétée par l'accession des vallées de Misox et de Calanca. Le nom de Grisons s'étendit à tous les Rhétiens, bien que la ligue de la Maison-Dieu existât déjà séparément, et qu'outre cela un grand nombre de domaines du côté du Tyrol n'appartinssent ni à la ligue de la Maison-Dieu, ni à la ligue Grise, mais au riche comte Frédéric de Toggenbourg, dont la domination s'étendait au loin.

Peu de temps après, celui-ci mourut sans enfants, et comme l'on craignait avec raison que sa succession ne fît naître des guerres, on tint une assemblée des députés des districts, des bourgs, des villages et des juridictions qui, dans les montagnes de la Rhétie, dépendaient de la maison de Toggenbourg. Il en vint de Davos, de Klosters, de Kastels, de Schiersch, de Seewis, de la juridiction canoniale de Schiersch, de Malans, de Mayenfeld, de Belfort, de Courwalden, de Schalfik intérieur et de Schalfik extérieur. Ulric Bély, de Davos, fils de landamman et landamman lui-même, présidait l'assemblée. Ils dirent : « Puisque la mort du comte de Toggenbourg nous a rendu notre liberté, faisons dans cette partie des montagnes une ligue semblable à celle de la Maison-Dieu et de la ligue Grise; respectons les droits d'autrui, mais défendons les nôtres; unissons-nous à la vie et à la mort. Nul ne pourra citer un concitoyen devant un tribunal étranger, ni former au dehors une alliance, sans le consentement de tous. Quand on aura reconnu l'héritier du

Digitized by Google

comte de Toggenbourg, nous lui remettrons son héritage, mais nous ne lui permettrons pas de dissoudre notre ligue. » Ayant ainsi parlé, ils scellèrent leur alliance par un serment solennel, le vendredi après la Fête-Dieu de l'an 1436. Telle fut l'origine de la ligue des *Dix-Juridictions* ou des *Dix-Droitures* (Zehngerichtebund).

Les audacieux bourgeois de Coire profitèrent aussi des circonstances pour abaisser le pouvoir de l'évêque, qui fut même obligé de s'enfuir secrètement de la ville.

La fondation des trois ligues est la base de la CONFÉDÉRATION GRISONNE. Ces trois ligues étaient encore isolées les unes des autres; mais elles ne devaient pas tarder à s'unir et à former une nouvelle association d'États, émule de celle des Suisses.

XXIV.

Première guerre civile. — Alliance séparée de Zurich avec l'Autriche. — Intervention française suivie de la paix avec la France et Zurich.

(De l'an 1436 à 1450.)

PENDANT que la mort du comte de Toggenbourg appelait les Grisons à la liberté, elle avait des suites tout opposées chez les Suisses, où elle allumait les torches de la guerre civile.

Il faut chercher les causes principales de cette guerre dans l'égoïsme ambitieux et jaloux de deux États confédérés, et les rivalités d'hommes puissants, excitées au dernier point par des prétentions exclusives à la succession embrouillée et litigieuse du comte de Toggenbourg.

Le comte Frédéric de Toggenbourg était mort sans enfants, le 30 avril 1436, laissant de vastes domaines au-delà du Rhin, entre Zurich et le Tyrol, le long de l'Appenzell. Ces domaines étaient le Toggenbourg, Utznach, la Marche supérieure, le Gaster, le Rheinthal, Sargans, les Dix-Juridictions, une partie du Vorarlberg.

De nombreux héritiers se présentèrent pour partager la riche dépouille du comte : sa veuve Élisabeth d'abord, dont la position n'avait pas été réglée d'une manière définitive;

Digitized by Google

la sœur de Frédéric, femme du comte de Thierstein; ses parents à degrés divers, Brandis, Montfort, Rhæzuns, Sax, etc.; le duc d'Autriche, suzerain du comte de Toggenbourg; les États de Zurich et de Schwytz ses alliés et auxquels il avait promis ou donné des seigneuries; enfin l'empereur lui-même, qui, informé de l'absence de testament régulier, réclamait le Toggenbourg comme fief mâle de l'empire. D'un autre côté, les sujets du défunt paraissaient disposés à profiter des circonstances pour s'affranchir de toute domination. Les habitants des Dix-Juridictions parvinrent, en effet, comme nous l'avons vu, à former une ligue indépendante. Espérant arriver au même résultat, ceux d'Utznach et du Toggenbourg (haut et bas) s'érigèrent en une seule commune et instituèrent des magistrats et des capitaines chargés de défendre les intérêts généraux du pays. Les gens de Gaster et de Sargans, au contraire, préféraient rentrer sous la domination autrichienne, prévoyant bien que si cela n'avait pas lieu, ils seraient réduits à la condition de sujets de Schwytz et de Zurich. Telles étaient, en effet, les vues de ces deux États, naguère encore si amis de la liberté des autres peuples, et ne rêvant plus maintenant que conquêtes et agrandissement. Cette politique nouvelle était représentée par deux chefs puissants, le bourgmestre Rodolphe Stüssi à Zurich, et le landamman Itel Reding à Schwytz. Reding et Stüssi sont deux des plus grands hommes de notre histoire. Doués de cette volonté inébranlable qui fait les grands caractères, et de l'éloquence nécessaire pour émouvoir le peuple, ils étaient aussi braves capitaines qu'habiles diplomates. A ces avantages intérieurs, Stüssi joignait une force de corps extraordinaire et une taille imposante, qui frappait tous les regards dans les cérémonies publiques. Mais autant le bourgmestre de Zurich était fier, impétueux, irascible, autant le landamman de Schwytz était froid, tenace et prudent dans la combinaison et l'exécution de ses desseins. C'est par là qu'il devait l'emporter sur son adversaire. Tous deux, au reste, manquaient de ce noble esprit fédéral qui place les intérêts et la gloire de la commune patrie au-dessus des intérêts et de l'honneur de chaque canton en particulier.

Déjà du vivant du comte Fréderic, qu'irritaient les procédés hautains de Stüssi et la perte d'un procès à Zurich,

Reding avait réussi par son adresse à obtenir la cession de la Marche supérieure. Zurich, en revanche, obtint de la veuve de Frédéric, la promesse de la cession de Sargans et d'Utznach. A la mort du comte, Reding et Stüssi, bien loin de songer à former, des États vacants du Toggenbourg, un nouveau membre de la ligue suisse, rivalisent de moyens artificieux ou violents pour faire reconnaître leur canton, seigneur de ces contrées : « Sachez, dit Stüssi aux hommes d'Utznach, qui refusaient de prêter serment aux Zuricois, que chez vous tout nous appartient, jusqu'à vos entrailles. » Reding tient un langage non moins dur aux hommes de Gaster et de Sargans réunis en landsgemeinde dans le *pré aux clercs* (Pfaffenwiese). Mais tandis que, révoltés des paroles du bourgmestre, les peuples du Toggenbourg se détachent de Zurich, ces mêmes peuples cèdent à l'influence toute-puissante du landamman de Schwytz, secondé par Jost Tschoudi, landamman de Glaris ([1]). Ce dernier État, dans la lutte qui va s'ouvrir, jouera le rôle d'un allié fidèle, tout dévoué à Schwytz. Reding avait su intéresser Glaris à sa cause en lui offrant la co-jouissance des pays en litige.

Profondément irrité de se voir ravir un héritage qui lui avait tant coûté de démarches et de peines, Zurich, principal marché de blé des Waldstætten, profite des calamités d'une disette excessive pour affamer ses adversaires et les pousser à la guerre. L'opposition d'un certain nombre de magistrats et de bourgeois animés d'un esprit plus fédéral, est foulée aux pieds. Le chef de ce parti modéré, le bourgmestre Rodolphe Meyss, collègue de Stüssi depuis trois ans, est déposé, enfermé au Wellenberg et remplacé par Schwarzmann, une créature de Stüssi. De nombreuses diètes en conciliation se réunissent inutilement à Zurich, Baden, Lucerne, Zoug. L'empereur Sigismond et le concile assemblé alors à Bâle interviennent sans plus de succès. Zurich repousse toute médiation. Il refuse également de se soumettre à la sentence prononcée conformément au droit fédéral par dix-neuf arbitres siégeant à Lucerne (9 mars 1437). Les sarcasmes amers que se prodiguent dans cette diète les chefs des deux partis, enveniment encore la querelle. Stüssi reproche aux Schwytzois

(1) L'aïeul du célèbre landamman et historien Égide Tschoudi, et lui-même homme d'État distingué.

leur malencontreuse intervention à Zoug et leur retard à Arbedo. Schwytz parle de Schœno et des autres traîtres de Zurich. Stüssi n'ayant pas épargné Glaris, sa terre d'origine, le banneret Rietler rappelle en termes ironiques à l'orgueilleux bourgmestre son origine pastorale. Le landamman Tschoudi met fin à cette scène scandaleuse en prononçant ces mots, qui devraient être gravés en lettres d'or partout où l'on s'occupe des affaires publiques : « Rappelez-vous que » nous sommes ici pour délibérer non sur les personnes, » mais sur les choses. »

Zurich ayant peu après renouvelé ses mesures de prohibition, la guerre civile éclate entre cet État et Schwytz soutenu par Glaris. Apaisée un instant par la médiation armée d'Uri et d'Underwald sur l'Etzel, et une trève conclue par l'avoyer de Berne Henri de Boubenberg et les députés des quarante-neuf villes, elle éclate tout de bon au mois de novembre 1441.

La conduite des Zuricois, qui non-seulement avaient rendu encore plus sévères leurs mesures de prohibition, et rejeté le droit fédéral aux nouvelles diètes de Zoug et de Schwytz, mais encore accusé les Suisses du crime de lèse-majesté devant le nouvel empereur Frédéric III d'Autriche, arme contre eux tous les Confédérés.

Attaqués de tous les côtés et saisis d'une terreur panique à Pfæffikon, les Zuricois sont obligés de se rendre et d'acheter la paix par la cession de la contrée qui longe le pied de l'Etzel (1). C'était là une politique inique et funeste de la part des Confédérés, dont tous les efforts devaient tendre à établir une paix durable, sur les bases de l'équité et de la justice.

La Confédération ne tarda pas à recueillir les fruits de cette politique. Les Zuricois, exaspérés de la perte de leur territoire, oublient tous leurs engagements envers la Confédération et la haute place qu'ils y occupent comme Vorort; ils s'allient avec la maison d'Autriche par le traité séparé d'Aix-la-Chapelle (1442). L'empereur Frédéric III, reçu en triomphe dans leurs murailles, voit l'aigle d'or de l'empire flotter sur le Grand-Moûtier et la plupart des bourgeois

(1) Pfæffikon, Wollerau, Hurden et l'île d'Ufnau, dans le lac de Zurich.

Digitized by Google

mettre à leurs chapeaux la plume de paon ou la croix rouge des ducs d'Autriche. A peine un petit nombre d'habitants restés fidèles à l'alliance éternelle osent-ils encore arborer hors des fenêtres la queue de vache ou la croix blanche, que portaient les partisans de la Confédération. Bientôt le parti suisse est réduit au silence par l'arrivée d'une garnison autrichienne commandée par le margrave de Hochberg, gouverneur de l'Autriche antérieure, et Thuring de Hallwyl, officier du duc, qui prend le commandement de la place de Zurich. Enflés par des promesses fallacieuses, et par l'adhésion de Rapperschwyl, Winterthour, Diessenhofen, et d'autres villes autrichiennes, les Zuricois se flattent déjà de devenir le noyau et la tête d'une confédération nouvelle. L'Autriche, de son côté, espère bien recouvrer tous ses domaines, en commençant par l'Argovie. Plein de confiance dans l'alliance zuricoise et la désunion des Confédérés, l'empereur refuse à ces derniers la confirmation de leurs priviléges, qu'ils ne demandaient, du reste, que pour se conformer à l'usage; car ce n'était plus qu'une simple formalité.

Enfin la guerre civile éclate (1443). Première guerre de Suisses à Suisses. La fortune se déclare tout d'abord contre les Zuricois, qui sont battus au Freyenbach, le 23 mai, par les guerriers de Schwytz, et sur les hauteurs du Hirzel, le jour suivant, par les soldats de Lucerne, Uri et Underwald. Les retranchements qu'ils avaient élevés en ce dernier endroit sont pris et renversés après une vive résistance et la perte d'un grand nombre d'hommes vaillants, l'élite de l'armée zuricoise ([1]). Une diversion tentée par Stüssi et Hochberg du côté de Blikenstorf, sur le territoire de Zoug, échoue. Bremgarten, assiégée et défendue avec intrépidité par les Zuricois, qui veulent maintenir leur portion de souveraineté sur elle, est prise et livrée aux flammes. Le sort de Bremgarten effraie Baden, qui aurait voulu rester neutre et qui se voit contrainte d'ouvrir ses portes aux Confédérés. Ni la tour de Rümlang, ni les forteresses de Grüningen et de Regensberg ne purent résister aux Suisses. Pour comble de

(1) Au nombre des morts se trouvaient un Meyer de Knonau, chef des troupes zuricoises, un Landolt, un Trinkler; les Waldstætten perdirent aussi beaucoup de monde, des Lütishofen, Zelger, Jauch, Imhof, Zweyer d'Evebach. Jean Püntiner, un descendant du héros d'Arbedo, sauva le drapeau d'Uri dans cette journée.

revers, les Zuricois voient se tourner contre eux l'armée bernoise, longtemps indécise et que la victoire des alliés de Schwytz décide à joindre ses armes aux leurs, après une délibération tumultueuse à Langenthal.

Au mois de juillet, réunissant leurs forces, Schwytz, Uri, Underwald, Glaris, Zoug et Lucerne passent l'Albis au nombre de 5,000 hommes pour marcher sur Zurich. Itel Reding était un de leurs chefs. A la nouvelle de leur approche, l'armée austro-zuricoise, emportée par la fureur, brave l'ordre des chefs autrichiens Rechberg, Hallwyl, et vole au-devant des Suisses, conduites par le bourgmestre Stüssi. L'action s'engage dans les prairies, entre le village de Wiedikon et la chapelle de Saint-Jacques, le 22 juillet 1443. Les Zuricois et leurs alliés combattent avec acharnement, mais sans ordre et sans discipline.

Tout à coup, 200 jeunes gens de Schwytz, auxquels Reding, par une ruse de guerre assez commune, mais nouvelle en Suisse, a fait prendre des croix rouges pour abuser l'ennemi, tombent sur ses derrières et font un grand carnage. Une terreur panique s'empare de l'armée austro-zuricoise, qui se débande et repasse dans la plus horrible confusion le pont de la Sihl. Le bourgmestre Stüssi, remarquable par son héroïsme et ses chéveux blancs, se place au milieu du pont, et brandissant sa hache d'armes : « Arrêtez ! citoyens, arrêtez ! » Mais un citoyen de Zurich, nommé Zur-Kinden, lui crie d'une voix terrible : « Tout le mal nous vient de toi, que la foudre t'écrase ! » et lui passe sa lance au travers du corps. Le bourgmestre tombe avec fracás dans son armure. Amis, ennemis, tout passe sur son cadavre, et se précipite vers les portes de la ville. Elle eût été envahie, sans la présence d'esprit d'une noble femme, Anna Ziegler, qui fit tomber la herse et donna ainsi le temps à ses concitoyens de se rallier pour repousser les Confédérés. Ceux-ci se vengèrent sur le faubourg, qui fut pillé et réduit en cendres. S'asseyant ensuite au milieu des cadavres sanglants, les vainqueurs boivent et mangent à la lueur de l'incendie qui dévore le faubourg et les villages voisins. Mais ce n'était là que le prélude de plus grandes horreurs. Des soldats glaronnais ayant reconnu le corps de Stüssi, le mettent en pièces, lui arrachent le cœur avec les dents, enduisent leurs chaussures

Digitized by Google

de sa graisse et jettent ses restes mutilés dans les flots de la Sibl.

Après avoir campé trois jours devant Zurich, les Confédérés levèrent le siége le quatrième jour pour aller attaquer le nouveau Rapperschwyl, dont les habitants, hommes et femmes, se défendirent avec la même intrépidité qu'en 1388, après la bataille de Næfels. Pendant le siége de Rapperschwyl, l'évêque de Constance, Henri de Hewen, chercha à négocier un armistice, puis une paix définitive. Ses tentatives de conciliation trouvèrent de l'écho dans le parti fédéral zuricois, auquel la mort de Stüssi avait rendu le courage et quelque influence au sein des conseils. Les membres les plus considérables de ce parti, les conseillers Jean Meyss, Jean Bluntschli, Ulman Trinkler, Effinger et Brunner furent envoyés à la diète de Baden, et trouvant les conditions qu'on leur faisait très-acceptables pour Zurich, ils conclurent la paix de leur propre chef et sans attendre l'autorisation du gouvernement de leur canton. Ces conditions étaient que Zurich renoncerait à l'alliance autrichienne, moyennant quoi toutes ses possessions lui seraient rendues et les choses rétablies sur l'ancien pied.

Mais les chefs du parti austro-zuricois n'avaient consenti à la trève et aux négociations qui suivirent, que dans l'espoir de gagner du temps. Ils s'étaient même adressés aux cours de France et de Bourgogne pour en obtenir des secours contre les Confédérés. Exaspérés par un traité qui ruinait toutes leurs espérances, les chefs de ce parti, qui étaient alors, outre les chefs autrichiens proprement dit, le bourgmestre Schwarzmaurer et le bailli Keller, répandirent les bruits les plus odieux contre les généreux auteurs du traité de Baden. On les accusa en plein grand-conseil d'avoir trahi les intérêts de leur ville natale, calomnié le bourgmestre Stüssi, et de vouloir faire du landamman Reding le patron et l'arbitre des Zuricois. Les négociateurs repoussèrent avec indignation ces attaques, et leur justification trouvait faveur auprès de l'assemblée, lorsque des cris de mort retentissent aux abords et hors des fenêtres de l'Hôtel-de-Ville, où était réuni le grand-conseil. Le peuple de Zurich, trompé par des démagogues et des agents autrichiens, demandait la tête des malheureux auteurs du traité de Baden. Une troupe de for-

Digitized by Google

cenés avait déjà pénétré dans la salle. Le grand-conseil intimidé, vota la mise en jugement des cinq négociateurs, qui furent aussitôt conduits au Wellenberg au milieu des imprécations d'une multitude égarée et furieuse. Un tribunal, présidé par le bailli Keller, s'assembla pour juger les prévenus. Une partie des juges, courageux défenseurs des droits de la justice et de l'innocence opprimée, déclarèrent les prévenus non-coupables et conclurent à l'acquittement. Une autre partie, espérant par cette concession désarmer le courroux populaire, les condamnèrent à une amende. Une troisième partie, plus faible que les deux précédentes réunies, mais plus forte que chacune d'elles, les condamna à mort, et le bailli Keller, un des chefs du parti autrichien, n'hésita pas de faire exécuter la sentence contre les trois négociateurs, qu'on regardait comme les plus coupables. Meyss, Trinkler et Bluntschli furent décapités sur le *Marché aux Poissons*, martyrs de leur zèle pour la paix et de leur patriotisme fédéral. Brunner fut condamné à une amende de 200 florins, et à vivre comme prébendaire à l'hôpital, rendu héritier de toute sa fortune. On ne connaît pas au juste la sentence portée contre le conseiller Effinger ([1]).

Non content de ces victimes, le parti autrichien, redevenu seul dominant, engloba dans la persécution une foule de braves gens, dont tout le crime était leur attachement à la Confédération et leur fidélité à l'alliance éternelle. Les cachots se remplirent des partisans des Suisses et de l'union fédérale. Plusieurs furent envoyés sur l'échafaud. Le traité de Baden fut déclaré nul, et l'arbitrage de l'évêque de Constance ou des villes impériales, offert pour la forme aux Confédérés, qui repoussèrent cette offre dérisoire avec indignation.

N'écoutant plus que la voix de leur haine et les sentiments de vengeance qu'avaient allumés en eux les sanglantes exécutions dont Zurich avait été le théâtre, les Confédérés mirent le siége devant Greifensée, petite forteresse zuricoise, défendue par Jean de Breitenlandenberg, surnommé *Jean-le-Sauvage*. « Ce capitaine, dit un historien, résista vaillamment avec une faible garnison composée d'Autrichiens, de Zuricois et d'habitants de Greifensée. Cependant, après plus de quatre semaines de défense, n'espérant aucun secours des

(1) Bluntschli. *Histoire de la République zuricoise*. I.

Zuricois, que la crainte retenait dans leur ville, Jean-le-Sauvage, pressé vivement par les Suisses, fut obligé de se rendre à discrétion. L'armée fédérale se forma en conseil de guerre pour juger les prisonniers de Greifensée. Reding, le premier, opine pour la mort et demande que tous sans exception soient décapités le jour même, devant la forteresse. « Tous, répète la soldatesque farouche; tous mourront, les étrangers, les Zuricois et ceux de Greifensée aussi. » Le capitaine Holzach, de Menzingen au pied de la montagne de Zoug, fit entendre une protestation courageuse : « Confédérés, craignez Dieu, épargnez le sang innocent, ne souillez pas l'honneur de la Confédération. » Le landamman Itel Reding, reprenant la parole, répondit: « Cet homme a des sentiments autrichiens : qu'ils meurent tous, à l'exception de ceux de Greifensée. » La horde cruelle pousse des hurlements d'approbation. Des vieillards, des enfants, des femmes enceintes implorent en vain pour un fils, pour un père, pour un époux. En vain des larmes jaillissent des soldats eux-mêmes. Reding donne le signal; le cercle est fermé; le bourreau de Berne y entre, le glaive à la main. Jean-le-Sauvage meurt le premier courageusement. Les têtes de beaucoup d'autres tombent auprès de la sienne. Le bourreau s'arrête, regarde Itel Reding et semble demander grâce pour les survivants. Reding l'apostrophe plein de colère : « Si tu ne remplis pas ton office, un autre le remplira sur ta personne. » Alors tombent aussi les têtes de Félix Ott, de Jean Escher, de Jean Denzler, de Zurich. A la cinquantième, la nuit est venue; Reding fait allumer des torches de paille pour éclairer la fin de l'œuvre sanglante. Lorsque la soixante-deuxième tête est abattue, Reding s'éloigne enfin de ce théâtre d'iniquité et d'horreur. »[1]

Le massacre de Greifensée indigna toutes les âmes honnêtes dans la Confédération. On attribua à ces sanglantes exécutions le grand désastre qu'éprouvèrent les Suisses à la bataille de Saint-Jacques sur la Birse, où l'on prétendit avoir entendu des guerriers blessés à mort s'écrier douloureusement : « O Greifensée, terrible est ta vengeance! » Les Zuricois élevèrent plus tard sur le lieu du supplice une chapelle de bois qui fut reconstruite en pierre au commencement du XVI^{e} siècle.

(1) Zschokke, dont le récit est calqué sur une chronique zuricoise du quinzième siècle, la chronique d'Edlibach, publiée en 1847.

Digitized by Google

Le massacre de Greifensée fut suivi du siége de Zurich. Les Suisses cernèrent de nouveau cette ville au nombre de 20,000. On vit alors ce que peut le dévouement de quelques citoyens. Seize Zuricois, surnommés les *Boucs*, et formant un corps franc semblable à celui des *Renards* de Pierre Dürr dans le siècle précédent, rendirent de grands services à la ville et firent beaucoup de mal aux Confédérés, qu'ils attaquaient en partisans. Toutes les mesures furent prises, d'ailleurs, pour mettre cette cité en état de défense. Tout autour de la ville on abattit des arbres, on creusa des fossés, on planta des pieux pour arrêter les opérations de l'ennemi. La constitution fut suspendue et une commission de douze membres investie de pouvoirs extraordinaires. Un officier autrichien, Hanz de Rechberg, fut mis à la tête de toutes les forces militaires zuricoises. Le grand-sautier Asper commandait les *Boucs*, dont le nombre fut porté de 16 à 60 hommes.

Mais tout l'héroïsme des Zuricois n'eût pu à la longue résister aux Suisses, si un secours extraordinaire ne fût venu faire diversion et attirer sur un autre point l'attention des Confédérés. L'empereur, qu'une guerre lointaine empêchait de secourir efficacement les Zuricois, était parvenu à intéresser le roi de France, Charles VII, dont le royaume était couvert de troupes indisciplinées et formées de toutes nations, dans le genre de celles qui avaient envahi la Suisse sous Enguerrand de Coucy, soixante-neuf ans auparavant. On appelait ces troupes les *Armagnacs*, du nom d'un chef qui commandait dans la guerre civile précédente. Le roi les réunit, leur donna des chefs et les envoya au secours de Zurich sous les ordres de l'héritier de la couronne, le dauphin Louis. Les Armagnacs étaient au nombre de 30,000; lorsqu'ils arrivèrent près de Bâle, les Soleurois, aidés par des troupes de Berne, de Lucerne et de Bâle, assiégeaient la forteresse de Farnsbourg, appartenant au seigneur de Falkenstein qui avait mis le feu à la ville de Brougg quelques temps auparavant. Ceux-ci expédièrent en hâte des messagers au camp devant Zurich, pour demander du secours contre les nombreux Armagnacs. « Ce ne sont que de pauvres Jacques [1], » répondirent les assiégeants, et ils se con-

(1) Le nom de *pauvres Jacques* (*armen Jäken* en Allemand), est à la fois une allusion à la *Jacquerie* ou révolte des paysans en France, et la traduction ironique de la dénomination d'*Armagnacs*.

tentèrent d'envoyer à Farnsbourg un renfort de 600 hommes. A la nouvelle que les Français couvraient déjà les champs de Münchenstein, non loin de Bâle, 900 de ceux qui assiégeaient Farnsbourg et les 600 hommes qui venaient de Zurich, parmi eux 30 Neuchâtelois, alliés fidèles de Berne, allèrent à leur rencontre. Chemin faisant, ils rencontrent deux chanoines de Neuchâtel qui revenaient du concile de Bâle et qui, par le tableau des grandes forces de l'ennemi, cherchent à dissuader ces braves gens de courir à une mort inévitable. « S'il en est ainsi, répond un chef bernois que l'on croit être Hans Matter, et que nous ne puissions rompre les dits empêchements, nous baillerons nos âmes à Dieu et nos corps aux Armagnacs. » Le 26 août 1444, au point du jour, les Suisses surprennent 4,000 Armagnacs devant le village de Pratteln; ils leur livrent un combat sanglant, les reppoussent dans leurs fortifications près de Muttenz, puis les forcent d'en sortir et de se jeter dans les flots de la Birse qui coule près de là.

Du haut des tours de leur ville, les habitants de Bâle étaient témoins de la valeur avec laquelle la petite troupe des Suisses combattait contre un ennemi si supérieur en nombre.

Trois mille Bâlois sortent de leurs murs pour couvrir la retraite des Suisses, mais bientôt un signal parti du haut des tours les rappelle à la défense de leur cité, dont la possession était convoitée par le dauphin. Acharnés au combat et bravant l'ordre des chefs qui veulent les retenir, les Confédérés, pendant ce temps, traversaient la Birse à la nage, et arrivaient au rivage opposé, malgré les terribles décharges des ennemis, dont toutes les forces étaient rangées sur les bords de la rivière. Ils pénètrent dans ces hordes innombrables, semblables à des anges exterminateurs. Obligés de se séparer en deux corps, ils ne s'en battent pas moins, 500 dans une île formée par la Birse, 1,100 autres derrière l'enclos de la léproserie de Saint-Jacques. Terribles comme des lions, les défenseurs de l'île luttent avec acharnement jusqu'à ce qu'ils tombent sur les cadavres d'ennemis nombreux, moins vaincus, dit un témoin oculaire, que fatigués de vaincre; tués, leurs rangs étaient aussi serrés que pendant la bataille. Ceux de la léproserie combattaient avec non moins de valeur derrière leur mur; trois fois ils repoussèrent l'as-

Digitized by Google

saut; deux fois ils firent une sortie. On vit des guerriers suisses arracher des javelots de leurs plaies sanglantes pour les renvoyer à l'ennemi; d'autres, couverts de traits, s'élancer encore au milieu des Armagnacs. Enfin le mur croula; l'hospice et la chapelle brûlèrent.

Tous les Confédérés moururent en héros. On en trouva 99 étouffés dans les voûtes des caves. Mais des milliers d'hommes et de chevaux ennemis jonchaient la terre entre Saint-Jacques et Prattelen.

A la fin de la bataille, qui avait duré dix heures, le chevalier Bourkard Munch, seigneur d'Angenstein et de Landskron, l'un des plus grands ennemis des Confédérés, parcourait à cheval le champ de bataille, accompagné de quelques autres chevaliers; foulant les cadavres des Suisses, il s'écria dans un transport de joie barbare : « Maintenant, je me baigne dans les roses. » Du milieu des morts et des mourants, le capitaine Arnold Schick, d'Uri, se relève et lui crie : « Baise encore cette rose-ci! » et lance au front de Bourkard une pierre qui l'étend sans vie parmi ceux au courage desquels il insultait avec tant de jactance et de lâcheté.

Quinze cents Confédérés moururent glorieusement à Saint-Jacques; trente-trois furent laissés grièvement blessés sur le champ de bataille; dix seulement sauvèrent leurs jours par la fuite. Ils furent honnis dans toute la Confédération et repoussés partout, pour n'avoir pas voulu partager en vrais Suisses le courage des héros et la gloire de leur trépas ([1]).

Le dauphin s'arrêta sur le champ de carnage, et ne jugea pas à propos de pousser plus avant. Plein de respect pour la bravoure des Suisses, il fit la paix avec eux à Einsisheim par la médiation des pères du concile de Bâle (28 octobre).

La Bataille de Saint-Jacques ne termina pas la guerre intérieure entre Zurich, les Confédérés et la noblesse dévouée à l'Autriche. Bâle, dont les Confédérés venaient pour la seconde fois de sauver l'indépendance, se rallia franchement à eux et exila de son sein les nobles qui, après avoir concouru à appeler les Armagnacs, travaillaient à livrer leur

(1) Au nombre des principaux officiers tués à Saint-Jacques se trouvaient Jost Reding, de Schwytz, frère du landamman; Hanz Matter, de Berne; Rodolphe Netstaler, de Glaris; Brändli, d'Underwald; Hoffstetter, de Lucerne; Heinmann Seevogel, chef des volontaires de Liestal, auquel on a érigé une statue dans la cour de l'Hôtel-de-Ville, à Bâle.

Digitized by Google

ville au dauphin. Renforcés par les troupes de Berne et de Soleure, les Bâlois marchèrent ensuite sur Rheinfelden. Les habitants de cette ville argovienne étaient dévoués aux Suisses; mais le château fort, appelé Stein, était occupé par Thuring de Hallwyl, Falkenstein et d'autres ennemis jurés de la liberté helvétique. Ces nobles, à l'approche des Confédérés, s'enfuirent, la forteresse fut ruinée et quelques soldats des cantons laissés pour la garde de la ville. Mais peu de temps après, une grande barque remplie d'hommes armés, déguisés en pèlerins, qui revenaient soi-disant d'Einsiedlen, pénétra dans le port de Rheinfelden, massacra une partie de la population et chassa l'autre de ses demeures. Bâle recueillit d'abord les malheureux fugitifs; puis elle arma pour les venger et brûla les châteaux de ces brigands-gentilshommes. Rheinfelden ne demeura pas longtemps entre leurs mains et rentra à la paix sous la domination de l'Autriche.

De 1444 à 1450, toute la Haute-Allemagne ne présente que petites guerres, brigandages, hostilités de tous genres. On se bat en même temps sur tous les points de son territoire, aux bords du Rhin, de la Reuss, des lacs de Zurich, de Constance et de Wallenstadt, devant Baden, Rapperschwyl, Wollerau, Wyl, Bremgarten, Wolfhalden, Ragatz, et tout autour de Fribourg, dans la partie occidentale.

A Ragatz, un corps de 1,500 Glaronnais et Schwytzois, conduit par Jost Tschoudi et Itel Reding, le fils du célèbre landamman qui venait de mourir tranquillement à Schwytz [1], remporte une victoire complète sur Hanz de Rechberg et 6,000 Autrichiens (16 décembre 1446). Plus heureux sur leur lac, les Zuricois détruisaient avec leur flotille toutes les petites forces navales de Schwytz.

Jamais guerre ne fut conduite avec plus de fureur et marquée par plus d'excès de tous genres. Au meurtre, au viol, à l'incendie, au pillage, les Suisses égarés par la haine joignirent les profanations les plus odieuses. Plus de trente églises furent dévastées, les tombeaux violés, les vases sacrés brisés ou enlevés, les hosties répandues, les images et les crucifix livrés aux derniers outrages. Ces dévastations étaient accompagnées d'horribles blasphêmes contre le *Dieu*, la *Vierge* et les *saints* des Zuricois, comme si la croyance de

(1) En décembre 1445.

ces derniers n'eût pas été celle de leurs voisins et Confédérés des autres cantons. Triste exemple des aberrations auxquelles peuvent entraîner les passions politiques.

Une lutte aussi longue et aussi cruelle avait épuisé tous les cantons, et causé un tel mécontentement parmi le peuple, qu'il y eut des émeutes contre les magistrats que l'on envisageait à tort ou à raison comme les instigateurs de la guerre. Ceux qui y avaient le plus contribué, Stüssi et Reding, n'étaient plus là pour raviver les haines. Les villes impériales d'Allemagne et le comte palatin de Bavière, jeune seigneur plein de prudence et d'habileté, profitèrent de ces dispositions pour ménager une entrevue entre les chefs des deux partis à Wædenschwyl sur le lac de Zurich. Cette entrevue donna lieu à des scènes touchantes. Debout, dans des barques pavoisées aux couleurs de Zurich et de Schwytz, les magistrats des deux cantons ennemis se donnèrent de nouveau le nom de Confédérés. Les députés de Schwytz et des autres cantons manquant de provisions sur leur bord, les Zuricois leur firent part du vin et des *vèques* (1) qu'ils avaient apportés en abondance.

L'entrevue de Wædenschwyl fut suivie des deux arbitrages de Pierre d'Argun, bourgmestre d'Augsbourg, et de Henri de Boubenberg, avoyer de Berne, désignés par les villes impériales. Par sentence arbitrale datée de Lindau sur le lac de Constance, d'Argun confirma le jugement rendu par les dix-neuf arbitres fédéraux à Lucerne en 1437, et condamna Zurich à respecter l'alliance et le droit fédéral. Henri de Boubenberg, siégeant à Einsiedlen, annula l'alliance de Zurich avec l'Autriche. En revanche, on restitua aux Zuricois tout le territoire dont s'était emparée la Confédération, sauf le petit pays conquis dans la première guerre et qui mettait Schwytz en communication avec le lac à l'est du pont de Pfæffikon. Le Toggenbourg, du consentement de toutes les parties contractantes, fut abandonné au sire de Rarogne, parent du comte défunt.

Le rétablissement de la paix causa une joie universelle dans la Haute-Allemagne; elle fut annoncée partout au son des cloches. Quelques citoyens cependant demeurèrent exclus

(1) Sortes de petits pains dont on mange beaucoup en Suisse.

des bienfaits de l'amnistie générale : c'étaient les *Boucs* ou corps-francs zuricois, dont le trop grand zèle pour la défense de leur ville natale avait profondément irrité les Suisses. Pour ne pas être un obstacle à la réconciliation, ils s'étaient retirés volontairement à Hohenkrayn, château fort sur le Rhin. Un généreux ennemi, le landamman Friess, d'Uri, ne put s'empêcher de les plaindre et de dire : « Si j'étais l'un des *Boucs*, je ferais prisonnier quelque magistrat considéré des cantons et ne lui rendrais la liberté qu'au prix de la mienne et de celle de mes compagnons. » L'avis, rapporté aux exilés, fut trouvé bon; ils enlevèrent le landamman Friess lui-même un jour qu'il traversait le lac de Zurich, et le gardèrent au château de Hohenkrayn. Pour obtenir l'élargissement du premier magistrat d'Uri, il fallut comprendre les *Boucs* dans la paix générale et leur compter 300 florins.

Mais le ressentiment qu'avaient fait naître parmi les Suisses ces corps-francs, ne s'était pas calmé par leur exil. Il éclata au carnaval de Zurich, en 1454, où le grand-sautier Asper, chef de la société des *Boucs*, n'échappa que par la fuite aux tireurs des autres cantons, qui voulaient le précipiter par les fenêtres de l'Hôtel-de-Ville. Moins heureux fut le chanoine Hämmerlein, dont les écrits mordants, très-répandus en Allemagne, lui avaient attiré à la fois la haine des moines et celle des Confédérés. Sans égard pour son grand âge, ses lumières et son patriotisme local, il fut saisi, jeté à *Gottlieben*, dans la prison qu'avait occupé Jean Huss, et ensuite enfermé à perpétuité au couvent des Franciscains, à Lucerne, où il finit ses jours, entouré de ses livres, seuls compagnons qui lui fussent restés fidèles dans l'adversité (1460). La vie du noble et malheureux Hämmerlein a été décrite avec détail par son disciple et ami Wyl de Bremgarten. Elle a fait aussi l'objet d'un travail savant publié à Zurich en 1846.

Digitized by Google

XXV.

Amédée VIII, duc de Savoie et baron de Vaud. — Fribourg, émancipé de l'Autriche et de la Savoie, devient l'allié des Suisses.

(De l'an 1400 à 1460.)

Pendant la guerre de Zurich et toute la première moitié du XV^e siècle, les populations romandes des bords du Léman étaient soumises à la domination ou à l'influence d'Amédée VIII, le plus célèbre des anciens princes de Savoie après le Petit-Charlemagne. Sa prudence et son habileté le firent surnommer le « Salomon de son siècle. » Duc de Savoie jusqu'en 1434, ensuite ermite à Ripaille, puis nommé pape au concile de Bâle, sous le nom de Félix V, il abdique à Lausanne en 1449 et échange la tiare pontificale contre la mître des évêques de Genève qu'il réussit à transmettre à son petit-fils âgé de huit ans seulement et à plusieurs princes de sa famille. L'acquisition du comté du Genevois [1], en augmentant sa puissance, augmenta ses prétentions. Il chercha à soumettre entièrement à sa maison cette cité d'abord, et toutes les principales villes de la terre romande, Fribourg, Lausanne et Sion, déjà si souvent occupées par les Savoyards. A Genève, ses tentatives échouèrent devant la résistance des chefs de famille ou *maitres d'hôtel* [2], qui, assemblés au son de la cloche par les quatre syndics ou premiers magistrats de la ville, au nombre de 727, déclarèrent solennellement « ne jamais vouloir souffrir de domination étrangère. »

Le gouvernement de Genève conserva donc sa forme *mixte*, c'est-à-dire à la fois monarchique par l'évêque, aristocratique par les chanoines, le conseil et les syndics, et démocratique par le *conseil général* des chefs de famille qui se réunissaient deux fois l'année au son de la grosse cloche de Saint-Pierre. Cette constitution existait depuis la fin du XIII^e siècle, où

(1) Le comté du Genevois comprenait une grande partie des environs de Genève.

(2) *Hôtel*, dans le vieux français, avait ainsi la même signification qu'*ottau* dans le patois roman et désignait le foyer domestique.

Digitized by Google

l'évêque Guillaume de Conflans avait fait de vains efforts pour abolir toutes les institutions démocratiques et supprimer le droit que s'étaient attribué les citoyens d'avoir leur sceau propre et celui de garder les clés des portes de la ville et des chaînes qu'on tendait dans les rues en cas de danger. Les libertés de Genève furent confirmées par l'empereur Sigismond, qui prit « l'*église* et la *cité* sous la protection de l'*aigle impériale.* »

Mais ce qui valait mieux que la protection des empereurs, c'étaient le généreux courage et l'esprit public qui animaient les citoyens de Genève, parmi lesquels on voyait déjà briller les noms de ces treize mémorables familles dont les descendants immédiats procureront à leur patrie, au prix de leurs biens et de leur sang, l'affranchissement complet du joug de la Savoie, dont les *souverains*, résidant souvent à Genève, ne négligeaient aucune occasion d'étendre leur pouvoir sur cette ville (1).

Dans le Pays-de-Vaud, Amédée VIII eut plus de succès qu'à Genève. Il s'empara des trente seigneuries du dernier sire de Cossonay et de toutes les propriétés d'Othon de Grandson, le plus puissant des chevaliers vaudois.

Othon avait guerroyé, en France, en Angleterre, en Italie; il était beau, spirituel, connu à la fois dans les cours de l'Europe comme gracieux troubadour et vaillant capitaine. Mais une passion coupable qu'il avait nourrie dans sa jeunesse pour la femme de Gérard, baron d'Estavayer, en offensant ce dernier, causa la ruine d'Othon et celle de toute sa famille. La mort subite du dernier comte de Savoie, Amédée VII, avait donné lieu à des bruits d'empoisonnement. Gérard accusa de ce crime Othon de Grandson, son rival. En vain, le malheureux chevalier chercha-t-il à se laver de cet horrible soupçon, il fut obligé de se soumettre au *jugement de Dieu*, et de se battre en duel avec son accusateur, à Bourg-en-Bresse, où s'étaient rendus Amédée VIII et un immense concours de nobles vaudois, savoyards, bourguignons, partisans d'Othon ou de Gérard d'Estavayer. Othon, qui était malade le jour du combat, fut vaincu et tué par son implacable ad-

(1) Ces treize noms historiques sont ceux des Lullin, Hugues, De la Rive, Pécolat, Tacon, Berthelier, Levrier, Jean-Philippe, Roset, d'Orsières, Carra de Baud, Bandières, Vandel. *Pictet de Sergy*.

Digitized by Google

versaire. On inhuma ses restes dans la belle cathédrale de Lausanne, où l'on voit encore aujourd'hui sa statue couchée sur les dalles du chœur, les poings coupés et placés à ses pieds, selon les lois du duel.

De Lausanne, où il aimait à faire sa résidence et qui lui dut plusieurs fondations, entre autres le riche couvent de Saint-François, Amédée VIII jetait des regards de convoitise sur Fribourg, ville dépendante des ducs d'Autriche, mais entièrement isolée au milieu d'un réseau de châteaux et de villes dévoués à Berne ou à la Savoie. Les Fribourgeois ayant refusé de suivre les drapeaux de Berne dans la guerre contre les Armagnacs, cet État confédéré leur déclara la guerre. Dans le même temps, le premier magistrat de la république fribourgeoise, l'avoyer Guillaume d'Avenches, qui avait dû être puni comme concussionnaire et jeté à la tour *Rouge* (1), trahissait sa patrie adoptive. Il se retirait à Romont, d'où, nouveau Coriolan, il faisait une guerre de plusieurs années à ses concitoyens, portant dans tous les villages environnants, le meurtre, l'incendie et le pillage. Les Fribourgeois usèrent de représailles, noyèrent, décapitèrent ou précipitèrent du haut des rochers les émissaires d'Avenches qui tombaient entre leurs mains.

Un de ces agents, le Lombard Salicetto, s'était réfugié à Avenches, ville de la juridiction de l'évêque de Lausanne. Sans respect pour l'immunité épiscopale, les Fribourgeois enfoncent les portes de la ville et s'emparent de Salicetto, qui est enfermé à la tour Rouge et a la tête tranchée. Le traître Ricca ayant montré aux ennemis un côté faible du rempart vers la porte de Morat, fut écartelé. L'audace des partisans de Guillaume d'Avenches était telle, que l'un d'eux, nommé Drochat, pénétra dans la chambre de l'avoyer Felga et y déposa sur un buffet une lettre de défi. Les efforts que firent à diverses reprises les Fribourgeois pour obtenir de la Savoie une paix équitable, restèrent infructueux. Le combat malheureux du Gotteron, où ils perdirent 260 hommes contre les Bernois alliés aux Savoisiens, acheva leur ruine. Ils furent obligés d'accepter la paix *honteuse* de Morat (16 juillet 1448). Cette paix les obligeait à indemniser et à ré-

(1) La tour *Rouge* est cette tour qui s'élève fièrement entre les deux ponts suspendus, sur le roc vif qui domine la route.

tablir dans ses honneurs l'avoyer Guillaume d'Avenches; à payer 40,000 florins au duc de Savoie pour frais de guerre; à renoncer à la combourgeoisie de Berne et à toutes leurs prétentions sur le bailliage de Grasbourg possédé en commun par les deux villes, et en dernier lieu à paraître à genoux et tête nue devant le duc de Savoie pour implorer leur pardon de ce prince !!!

Albert, duc d'Autriche, frère de l'empereur Frédéric III et seigneur de Fribourg, ne s'était jusque-là que très-médiocrement inquiété des loyaux sujets qui s'exposaient à tant de malheurs par dévouement à la cause de sa maison. Mais lorsqu'il eut connaissance du traité de Morat, il se transporte à Fribourg accompagné de son maréchal Thuring de Hallwyl, casse le conseil, fait jeter l'avoyer Felga et ses collègues dans les tours de la ville, les remplace par d'autres magistrats plus dociles, et disparaît, en enlevant l'argenterie qui avait servi à le régaler lui et sa suite. Après avoir encore indignement rançonné les cinq plus riches des conseillers déposés qu'il avait traînés après lui jusqu'à Fribourg en Brisgau, il abandonne Fribourg à son frère Sigismond, qui entre en marché avec le duc Louis de Savoie, fils d'Amédée VIII, pour la cession de cette ville. Les paysans allemands, peuple fidèles aux traditions, préferaient la domination autrichienne. Ils s'emparent des portes de la ville dans le but de la livrer à 400 soldats autrichiens de la garnison de Rheinfelden, et de faire de Fribourg un simple bailliage. L'un des conjurés, nommé Grauser, revèle ce projet. Neuf paysans, parmi lesquels un Fülistorf, sont saisis et decapités sur la place Saint-Georges, devant l'Hôtel-de-Ville; d'autres, condamnés à de fortes amendes (14 février 1458).

Trois partis déchiraient la république, le parti de l'Autriche, celui du gouvernement existant et celui du gouvernement déchu, dont les chefs, Felga en tête, s'étaient réfugiés à Morat. Le duc de Savoie, jugeant le moment favorable, recommence à inquiéter la ville pour les sommes qu'elle lui devait depuis le traité de Morat, et les troupes savoisiennes se montrant jusque sur les hauteurs de Bertigny et de Cormanon, l'État de Fribourg, réduit aux abois, se décide enfin à accepter le duc de Savoie pour protecteur et suzerain du pays. Le 10 juin 1452, la croix blanche de Savoie est arbo-

rée sur les tours; le petit-conseil, les Deux-Cents et la communauté, réunis au son de la cloche à Saint-Nicolas sous la presidence de l'avoyer Jean Pavillard, jurent fidélité à leur nouveau seigneur. Mais Fribourg ne resta pas longtemps sous la domination savoisienne. Dès l'année suivante, le renouvellement de l'ancien traité de combourgeoisie avec Berne procure aux Fribourgeois la restitution de la corégence de Grasbourg et un solide appui contre les exigences du suzerain. Le traité entre Berne et Fribourg fut conclu le 18 septembre 1459 par l'avoyer fribourgeois Rodolphe de Vuippens, Thuring de Ringoltingen, de Berne, et d'autres magistrats des deux villes.

XXVI.

Gloire militaire des Suisses. — Leurs alliances avec les États voisins et origine des services mercenaires. — Conquête de la Thurgovie.

(De l'an 1450 à 1470.)

Les journées de Sempach, Næfels et Saint-Jacques avaient fait connaître en Europe la république militaire des *Suisses*. Le nom suisse lui-même, naguère un objet de dérision pour les partisans de l'Autriche, était devenu glorieux et respecté chez tous les peuples du voisinage. Une foule de villes et de petits États d'Allemagne, soucieux pour leur existence, ou désirant s'assurer contre les chances d'un avenir incertain, cherchèrent un point d'appui et un centre dans le redoutable faisceau que formaient les États de la ligue helvétique.

Ainsi firent d'abord les montagnards de l'Appenzell. Déjà liés aux Suisses par le traité de combourgeoisie (*Bourg-und Landrecht*) de 1411, ils resserrèrent encore ce lien par le titre d'*alliés perpétuels* que leur conféra l'acte de 1452, auquel souscrivirent tous les États sauf Berne. Ce dernier canton, en revanche, s'allia à perpétuité aux Valaisans avec ses co-États de Lucerne, Uri et Underwald (1475). Les cités de Saint-Gall, Schaffhouse, Mulhouse et Rothweil dans la Forêt-Noire, qui craignaient d'être *médiatisées*, et de perdre leur

rang de villes libres et impériales, se placèrent également sous la protection des cantons, réclamée encore par Strasbourg, ancien allié de Berne et toujours aux prises avec son évêque ou avec les nobles du voisinage. Deux princes ecclésiastiques demandèrent la même faveur. C'étaient le prince-abbé de Saint-Gall et le prince-évêque de Constance. L'abbé de Saint-Gall, en s'alliant lui-même aux Suisses, prévenait toute tentative de la part de ses sujets d'en faire autant pour leur compte et de se soustraire à sa dépendance comme l'avait fait Appenzell. Les quatre cantons alliés de ce prélat étaient Zurich, Schwytz, Glaris, Lucerne; ils furent regardés dès lors comme les États protecteurs *(Schirm-Orte)* de l'abbaye et investis à ce titre de plusieurs prérogatives, comme celle de nommer à tour de rôle le commandant des troupes du prince-abbé.

Le prince-évêque de Constance désirait mettre un terme à l'abus de ces fameux tribunaux secrets connus en Allemagne sous le nom de tribunaux *véhémiques (Vehme-Gericht)*. La *Vehme* ou *Sainte-Vehme*, comme l'appelaient les initiés, était une association de seigneurs et de bourgeois instituée pour protéger le faible et l'innocent contre l'oppression du méchant et du fort. Mais cette institution, qui pouvait être bonne dans le principe, avait singulièrement dégénéré et donnait lieu aux plus graves abus. Tout y était mystérieux et terrible. L'accusé était enlevé de nuit, conduit dans des souterrains ou dans des lieux solitaires, et jugé par des hommes masqués qui étaient souvent ses ennemis et qui lui donnaient la mort sans admettre aucune justification. Au XVI^e siècle, la *Sainte-Vehme* avait des ramifications dans plusieurs parties de la Suisse; Baden, Zurich, Bâle, les Grisons comptaient plusieurs francs-juges *véhémiques*. Les Confédérés, qui comprenaient le danger de cette société secrète, s'unirent à l'évêque de Constance et à d'autres villes et princes de l'Allemagne pour abolir une institution dont l'importance avait beaucoup diminué et que l'on n'eût peut-être pas osé attaquer lorsqu'elle était à l'apogée de sa puissance.

L'alliance des Suisses n'était pas seulement recherchée par les petits États. Les puissances du second et même du premier ordre ne dédaignaient pas de la solliciter et se montraient heureuses de l'obtenir. Ainsi la Savoie, Milan, la

Bourgogne et la France. Les alliances de la Savoie avec Berne étaient anciennes, elles remontaient aux temps de Pierre de Savoie et de Rodolphe de Habsbourg. En 1454, à la demande d'Amédée IX venu en personne à Berne pour cet objet, ce canton lui accorda 3,000 hommes contre le dauphin Louis de France, qui avait envahi ses États. L'alliance bourguignonne est du 22 mai 1467. Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne et grand ami des Suisses, la forma avec Berne, Fribourg, Soleure et Zurich. Le *capitulat* de Milan est de la même année et fut conclu par Galéas Sforza, fils d'un condottier, devenu par usurpation duc de Milan à la place des Visconti.

La première alliance française date de l'an 1452 et du roi Charles VII. Dans l'acte qui en fut rédigé, les huit États de la ligue suisse y sont appelés pour la première fois les *Cantons de la vieille ligue de la Haute-Allemagne*. Les Suisses, encore tous allemands à cette époque, ne connaissaient pas ce mot de canton et se désignaient sous le nom d'*Orte*, littéralement *localités*, *pays*. Le traité de 1452, base de toutes les alliances subséquentes conclues avec la France, devint funeste à l'indépendance, à la moralité et à la dignité de la nation suisse.

Les alliances des Suisses avec les princes étrangers eurent pour résultat les services mercenaires. Déjà en 1439, l'État de Soleure avait défendu les enrôlements, sous peine de bannissement et d'amende pour les enrôleurs. Cela n'empêcha pas les soudards (1) helvétiques de courir sous les drapeaux des villes et des princes, et de prendre part, comme volontaires, à toutes sortes de guerres qui leur étaient tout à fait étrangères; à la lutte, par exemple, de la ville de Nuremberg en Bavière, contre le margrave Albert, l'Achille de l'Allemagne; aux combats de l'électeur palatin contre les Lützelstein et où 2,000 Suisses culbutèrent l'armée de ces seigneurs. Dans ces guerres mercenaires, deux capitaines font leurs premières armes, qui seront plus tard les meilleurs généraux de la Suisse, le Bernois Adrien de Boubenberg et le Zuricois Hanz Waldmann. Un autre officier fameux, Jean de Hallwyl, servait sous Podiébrad et recevait de ce vaillant roi de Bo-

(1) *Soudards*, ou soudoyés, routiers, et en allemand *Reisläufer*, étaient les noms dont on désignait les soldats de profession. De *soudard* on a fait *soldat*.

Digitized by Google

hême le collier de la chevalerie. L'humeur guerroyante des Suisses, enflammée par le zèle religieux, s'était montrée dès le commencement du XVe siècle, dans la croisade contre les *Hussites* ou sectateurs armés de Jean Huss, et à laquelle 600 guerriers de Fribourg, Berne, Zurich et Lucerne avaient pris part, à la prière d'Amédée VIII et de l'empereur Sigismond (1424). A la même époque on trouve des Suisses combattant les infidèles dans le nord de l'Europe.

Une nation si belliqueuse est ordinairement très-irritable. Malheur à la ville et au peuple qui osent lui manquer de respect, ne fût-ce qu'en apparence. Les citoyens de Constance, ville impériale, voisine et amie des Suisses, en firent l'épreuve à leurs dépens.

Au tir de Constance, en 1458, un citoyen refusa de recevoir d'un Lucernois un *plappart*, petite pièce de monnaie bernoise (1), qu'il qualifia avec mépris de *plappart de vaches.*

Outrés de cette injure, tous les Suisses quittèrent aussitôt la fête. Quelques jours après, une armée fédérale de 4,000 hommes bloquait la ville de Constance, qui dut s'estimer heureuse d'en être quitte par une contribution de 5,000 florins et les grands dégâts commis sur son territoire. Cette invasion fut nommée la *guerre des plapparts.*

En rentrant dans leurs foyers, 300 hommes d'Uri, Schwytz et Underwald qui avaient fait partie de l'expédition précédente, demandèrent à la ville de Rapperschwyl le passage et un gîte. Les habitants de Rapperschwyl, longtemps dévoués corps et âme aux ducs d'Autriche, n'avaient pas beaucoup plus à se louer de leurs procédés que les citoyens de Fribourg. Deux partis s'étaient formés dans son sein que l'on appelait bizarrement le parti *turc* et le parti *chrétien.* Les *Turcs* étaient les partisans de l'Autriche, les *Chrétiens* les amis des Suisses. Ces derniers profitèrent de la présence, dans leurs murs, des Confédérés d'Uri, Schwytz et Underwald pour amener la conclusion d'une alliance perpétuelle avec ces trois États d'abord et Glaris plus tard.

Ces événements brouillèrent les Confédérés avec le duc d'Autriche Sigismond. Ce prince, qui n'avait pas foi à ses armes, fit lancer contre eux les foudres de l'Église. Mais

(1) Le *plappart* bernois était la 29e partie du florin.

Digitized by Google

s'étant brouillé ensuite avec le pape et l'empereur, il ne tarda pas à être excommunié lui-même. Il se passa alors exactement ce qui s'était passé en 1415. Les Confédérés, mettant à profit les embarras de la maison d'Autriche, s'emparèrent de toute la Thurgovie, sauf Winterthour, et la convertirent en *baillage commun* des sept États victorieux. La petite ville autrichienne de Wallenstadt et les forts de Nidberg et de Freudenberg eurent le même sort. Le duc Sigismond, contraint par les circonstances, signa la paix avec les Suisses et vendit aux Zuricois la ville de Winterthour, qui restait encore à l'Autriche dans ce pays (1460).

Les vexations des seigneurs auxquels étaient en butte Mulhouse et Schaffhouse alliées des Suisses, causèrent une nouvelle guerre, où 15,000 Suisses, rangés en bataille dans la *plaine des bœufs* (Ochsenfeld), au-delà du Rhin, attendirent en vain l'armée des nobles. Waldshout, place d'armes importante, fut assiégée ensuite. L'occupation de cette ville par les Suisses, en leur donnant un boulevard au nord, eût assuré à la ligue helvétique l'accession du brave peuple de la Forêt-Noire. Les Bernois le voulaient, en politiques habiles. De petites considerations et la vénalité, cette lèpre de la Suisse au XV[e] siècle, firent échouer le siége et la grande pensée nationale de Berne. La paix de Waldshout mit Schaffhouse et Mulhouse à l'abri des attaques des nobles et garantit aux Suisses la possession de la Thurgovie (1468).

Au temps de la guerre de Thurgovie, paraît pour la première fois sur la scène une des figures les plus élevées et les plus vénérables de notre histoire, l'humble et noble Nicolas de Flue, alors simple *Rottmeister* ou sous-officier du contingent d'Underwald. Mais l'homme de Dieu, de l'humanité et de la patrie perce déjà dans ce guerrier généreux, qui sauve de l'incendie et de la destruction le couvent de Sainte-Catherine au siége de Diessenhofen.

Digitized by Google

XXVII.

Adrien de Boubenberg et Pierre Kistler, ou lutte des seigneurs et des bourgeois à Berne. — Union perpétuelle des trois ligues grisonnes.

(De l'an 1470 à 1471.)

Les succès des Confédérés furent troublés par les dissensions qui survinrent à Berne en 1470, et qui sont connues dans notre histoire nationale sous le nom de « querelles des seigneurs féodaux *(Twing-herren Streit).* » Voici quel était le sujet de la querelle. En se faisant recevoir bourgeois de Berne, les d'Erlach, Boubenberg, Diesbach, Wattenwyl, Scharnachthal, Ringoltingen et autres barons n'avaient pas entendu renoncer à leurs fiefs et droits seigneuriaux particuliers ; ils continuaient à gouverner leurs baronnies féodales comme de petits souverains indépendants de l'État, sauf en ce qui concernait le service militaire, certaines charges publiques, etc. Mais cet ordre de choses choquait les bourgeois de Berne, qui eussent voulu voir les grandes familles renoncer à leurs droits seigneuriaux en faveur de la ville et cesser de former dans la république autant de petits États qu'il y avait de juridictions féodales. Entre seigneurs et bourgeois, d'ailleurs, existait une ancienne rivalité qui s'était déjà manifestée au siècle précédent, par l'*ostracisme* de l'avoyer Jean de Boubenberg et le mouvement populaire de 1384 (1).

A la fin du XVe siècle, cet esprit d'opposition trouva un représentant éloquent et énergique dans la personne du conseiller Pierre Kistler, de la tribu des Bouchers et boucher de profession lui-même. Nommé banneret de sa tribu, et exerçant comme tel une certaine juridiction sur la campagne, il entreprit de faire respecter les droits de l'État dans les seigneuries librement ajoutées par leurs propriétaires au territoire de la ville, aussi bien que dans les bailliages acquis par l'or ou par le fer des bourgeois de Berne. Il fit servir à ce dessein l'institution des ***Freiweibel*** ou huissiers d'État,

(1) Voir page 102 de ce volume.

chargés de l'exécution des lois dans les bailliages. L'un de ces agents, Gfeller, huissier d'État à Konolfingen, porta le zèle jusqu'à frapper un magistrat communal qui refusait de reconnaître l'autorité du gouvernement de Berne dans une seigneurie qui appartenait au sire Nicolas de Diesbach. Ce seigneur ayant fait arrêter le téméraire agent, celui-ci en appela au gouvernement de Berne. Diesbach déclina cet appel, comme violant ses droits seigneuriaux, et demanda en grand-conseil la suppression des *Freiweibel*, source perpétuelle de conflits entre les seigneurs et la ville. De longs et orageux débats s'élevèrent à ce sujet au sein de cette assemblée. Kistler, chef du parti de la bourgeoisie, soutint avec talent et véhémence la cause de l'État et celle de l'huissier, qui n'avait agi que d'après ses ordres. Le parti de Diesbach et des seigneurs lui opposa Adrien de Boubenberg, fils de l'avoyer-pacificateur, et si célèbre depuis lui-même par son héroïque défense de la ville de Morat contre Charles-le-Téméraire. Un autre magistrat bernois habile et considéré, le trésorier Fränkli, quoique plébéien d'origine et pelletier de profession, penchait pour les nobles, auxquels il trouvait qu'on devait laisser leurs anciens droits en reconnaissance des services qu'ils avaient rendus à la ville et pour ne pas violer les conditions sous lesquelles ils avaient été admis dans la bourgeoisie. Cette opinion était aussi celle du chancelier Frickard, l'homme le plus instruit de la république, mais qui était loin d'avoir la courageuse loyauté de son collègue, « le Caton de la république bernoise (1). » Néanmoins, l'opinion de Kistler prévalut dans le grand-conseil; les nobles qui y siégeaient furent même obligés de se retirer comme *parties* pendant qu'on jugeait l'affaire des *Freiweibel*, et tous leurs efforts pour faire remettre la décision à l'arbitrage fédéral, à un tribunal neutre ou à celui de l'empereur, restèrent inutiles.

Peu de temps après, l'élection de l'avoyer vint mettre de nouveau les partis en présence. Les candidats à cette haute magistrature étaient, d'un côté, les principaux chefs de la noblesse, Adrien de Boubenberg, Nicolas de Diesbach, Schar-

(1) Expression de Frickard lui-même dans sa chronique, où l'huissier d'État Gfeller lui rappelle Catilina, Kistler et Boubenberg, Annibal et Hannon en lutte dans le sénat de Carthage.

nachtal, Ringoltingen; d'autre part, se présentait leur redoutable adversaire, le banneret et boucher Kistler. A la votation, qui se fit, selon l'usage, par mains levées, Diesbach eut 15 suffrages, Boubenberg 20, Ringoltingen 30, Scharnachtal 40. La majorité, forte de 80 voix, se prononça pour Kistler, qui fut proclamé chef de la république. A peine installé, celui-ci accueillit de nouvelles plaintes de la part des *Freiweibel* contre les seigneurs, dont l'un, le sire d'Ergau, avait jeté à terre l'huissier d'État de Jegistorf et lui avait cassé trois côtes. Kistler fit aussi exécuter une loi *somptuaire* rendue peu d'années auparavant et qui proscrivait les robes traînantes et les souliers à la poulaine, marque distinctive des dames de haut parage. Les dames nobles ayant bravé la défense, furent condamnées à l'amende et confinées dans leurs terres. La Confédération, émue au bruit des divisions qui agitaient le canton de Berne, offrit sa médiation. Mais Kistler, qui connaissait le faible des Confédérés pour les vaillants nobles de Berne, la repoussa constamment, comme opposée à la souveraineté cantonale. Là-dessus, les nobles ayant pris fait et cause les uns pour les autres, Kistler proposa au grand-conseil de les faire arrêter tous comme des rebelles. Fränkli s'y opposa et parvint, cette fois, à l'emporter sur l'audacieux avoyer. Cet échec fut suivi de plusieurs autres. Le départ des nobles pour leurs terres avait indisposé les artisans de la ville de Berne, les tonneliers surtout, dont les intérêts matériels se trouvaient en souffrance. Des imprécations se firent entendre, et on commença à dire parmi le peuple que « l'on eût beaucoup mieux fait de laisser le boucher Kistler à son *étal* (1), que de lui confier les rênes de la chose publique. »

Dès lors, l'étoile de l'avoyer commence à pâlir, et à l'expiration de sa magistrature annuelle, il fut remplacé par un noble. Kistler disparaît alors pour quelque temps de la scène politique. Il y reviendra pendant la guerre de Bourgogne, où il préside plusieurs fois avec talent le grand-conseil de Berne. Toutefois, les efforts du courageux tribun en faveur des droits de l'État et de la centralisation politique, ne furent pas vains. Les députés des cantons confédérés, choisis pour

(1) *Étal*, banc de boucher.

arbitres par les deux partis, prononcèrent, à Könitz, « que les seigneurs abandonneraient à la ville la juridiction demandée, et qu'en revanche on les laisserait libres de se vêtir à leur guise. »

La conduite de l'avoyer Kistler a été diversement jugée par les historiens nationaux. Tandis que Jean de Muller et d'autres, se conformant aux données des chroniqueurs contemporains Frickard et Tschachtlan, favorables à la noblesse, en font un *démagogue* vulgaire, le général César de La Harpe a vu, au contraire, en Kistler, un défenseur des droits de l'État, un véritable *patriote*. Un patricien bernois, M. de Rodt, et avant lui, un autre écrivain de la même classe, M. de Wattewyl, dans son ouvrage manuscrit, avaient rendu justice aux qualités morales et à l'intelligence de l'avoyer-artisan, « cher à ses compatriotes, vénérable par son âge et son expérience. » L'historien de la république de Berne, M. de Tillier, fait remarquer les vues étroites du bourgeois de Berne, qui veut bien établir l'égalité entre les nobles et les bourgeois, mais n'a point la pensée d'étendre cet avantage aux campagnards. M. Gelzer, de Schaffhouse, signale avec sagacité les tendances d'unité, de centralisation auxquelles obéissait, à son insu, le boucher Kistler, tendances qui sont le mobile dominant et le trait distinctif du XV^e siècle, où tous les grands États de l'Europe s'organisent aux dépens de la féodalité. Le même système de centralisation, poursuivi avec trop de rigueur, perdra quelques années plus tard un des plus grands hommes de la Confédération, Hanz Waldmann, de Zurich.

Pendant que la discorde divisait de nouveau une partie des Confédérés, les Grisons poursuivaient avec succès leur marche progressive vers l'indépendance. En vain leurs voisins du Tyrol, dévoués à l'Autriche, firent-ils dans leur pays une invasion connue sous le nom de *guerre des poules*, parce que, dans un accès de forfanterie ridicule, ils avaient déclaré ne vouloir laisser la vie à aucun être animé, pas même aux poules ; en vain l'évêque de Coire et les seigneurs formèrent-ils une ligue pour anéantir la liberté grisonne, la ligue *Noire*, comme on l'appelait *(der Schwarzebund)*, fut détruite, et l'un de ses principaux fauteurs, Henri de Rhæzuns, condamné à mort par le peuple de la ligue Grise, n'échappa

au glaive du bourreau que par la présence d'esprit de son valet Cappol. Celui-ci feignit que son maître, avant de mourir, demandait comme dernière grâce de régaler encore une fois le peuple. On y consentit. La table du festin est dressée; on boit, on rit; tout à coup, le valet fidèle se jette aux genoux des convives et obtient la vie de son maître, qui vient lui-même ensuite remercier l'assemblée.

Pour mettre à couvert leur liberté de toute nouvelle tentative dans le genre de celle du *Schwarzebund*, les trois ligues assemblées à Vazerol, petit village au centre du pays, s'unirent en une confédération unique et perpétuelle (1471) aux conditions suivantes : « Chaque ligue a son organisation et son gouvernement propres; chaque année cependant a lieu une diète générale des députés des trois ligues; cette diète se tiendra trois fois à Ilanz, chef-lieu de la ligue Grise; une fois à Coire, chef-lieu de la Maison-Dieu, et une fois à Davos, chef-lieu des Dix-Droitures. Les députés n'ont que le droit de proposition et d'initiative; le pouvoir législatif est réservé aux communes, seules souveraines. En cas de conflit entre deux ligues, la troisième nomme un tribunal neutre. Ce que deux ligues décident est obligatoire pour la troisième. » — Telle était l'organisation politique des Grisons. Chaque commune avait ses lois et son chef; plusieurs communes réunies étaient gouvernées par un landamman et avaient leur haute et basse juridiction; plusieurs hautes juridictions formaient une ligue; les trois ligues formaient la république grisonne, dont le peuple élisait et installait lui-même ses magistrats. Mais ce qui valait mieux encore que leurs institutions politiques, c'était l'extrême simplicité de mœurs, le genre de vie économe et tempérant des montagnards grisons. On montre encore la source de Tavanos où s'arrêtèrent pour prendre en commun un frugal repas les fondateurs de l'union des ligues, et le poteau où ils suspendirent les sacs qui contenaient leurs provisions avant de prêter serment.

Victorieux des nobles et des Tyroliens, les Grisons se maintinrent paisiblement dans cet état jusqu'au temps de la guerre de Souabe, à la fin du XV^e siècle.

XXVIII.

Nicolas de Diesbach ou la guerre de Bourgogne. — Les Francs-Comtois abandonnés par les Suisses. — Guerre de Milan.

(De l'an 1471 à 1480.)

Les ducs de Bourgogne, maîtres d'une grande partie du territoire qui longe la Suisse à l'ouest et qui appartient aujourd'hui à la France ([1]), soutenaient depuis longtemps d'assez bons rapports avec les Confédérés. Deux années après la paix d'Einsisheim, Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, ayant passé par Berne pour se rendre en Allemagne, y avait reçu l'accueil le plus brillant et tel qu'on n'en faisait qu'aux têtes couronnées. En 1467, le même prince s'était allié par un traité aux cantons de Berne, Zurich, Fribourg, Soleure. Les principaux magistrats de ces cantons et leurs fils étaient accueillis à la cour de Dijon avec toutes sortes de marques d'amitié et de déférence. La Bourgogne fournissait aux Suisses le vin, le blé et le sel nécessaire à un peuple pasteur et agricole. Ces bons rapports s'affaiblirent un peu, lorsque Charles-le-Hardi, fils de Philippe, monta sur le trône ducal. Ce prince, mélange étonnant de magnanimité et de petitesse, de cruauté et de justice, d'économie et de luxe extravagant, ne se trouvait pas satisfait des vastes États que lui avait légués son père et qui faisaient de lui le souverain de tous les pays qui s'étendent du Doubs à la mer du Nord. Il usurpa la Lorraine sur le duc Réné; se fit hypothéquer l'Alsace par l'archiduc Sigismond ruiné par ses guerres avec les Suisses, et conçut le projet ambitieux de former un nouveau royaume de Bourgogne, qui se fût étendu de l'embouchure du Rhin jusqu'à la Méditerranée. Mais il avait affaire au roi Louis XI, l'un des plus fins politiques et le plus fourbe des monarques qu'ait eus la France. Louis XI ne jugea pas à propos de se

(1) Le duché de Bourgogne comprenait la Franche-Comté de Bourgogne et la Bourgogne proprement dite, avec les Flandres, comme on appelait alors la Belgique et la Hollande; le Charolais et une partie de la Picardie.

Digitized by Google

brouiller ouvertement avec un prince aussi violent que Charles de Bourgogne. Il préféra lui donner pour ennemis ses voisins de la Haute-Allemagne. Il se servit pour cela des moyens que lui offraient ses nombreux trésors, l'humeur belliqueuse des Suisses et la vénalité de certains chefs.

Le Vorort des États helvétiques, depuis la guerre civile de 1440, n'était plus Zurich, mais Berne. Louis s'adressa à un magistrat bernois dont il avait appris à connaître, dans une ambassade, tout l'esprit ambitieux, entreprenant et cupide. Nicolas de Diesbach, seigneur de Worb et Signau (le même que nous avons vu figurer dans la lutte des seigneurs et des bourgeois), ne répondit que trop bien aux avances flatteuses du monarque, et devint l'instrument le plus actif et le plus dévoué de ses desseins contre le duc de Bourgogne. Ce dernier prince avait aussi ses adhérents en Suisse. A Berne même, le parti bourguignon ne le cédait guère à l'autre en nombre, et avait à sa tête le vaillant sire de Spiez, Adrien de Boubenberg, dont les anciennes lettres de noblesse n'avaient pas besoin d'être scellées par une main royale, comme celles plus récentes de Diesbach. Mais diverses circonstances vinrent paralyser l'influence du parti bourguignon et donner la prépondérance au parti français et à Nicolas de Diesbach. Ce furent d'abord les vexations des officiers bourguignons, et en particulier de Pierre de Hagenbach, gouverneur du Haut-Rhin. Ce seigneur, résidant alternativement à Brisach ou à Ferrette, villes rapprochées des frontières suisses, ne laissait passer aucune occasion de vexer les marchands de cette nation; Gessler de l'Alsace, il opprimait indignement les populations allemandes confiées à son administration. Les Suisses avaient également à se plaindre de Jacques de Savoie, grand-maréchal des armées de Charles-le-Téméraire et auquel son frère le duc Amédée IX de Savoie avait donné tout le Pays-de-Vaud en apanage, avec le titre de baron de Vaud et de comte de Romont. Une députation que les États de Berne, Soleure et Fribourg envoyèrent au duc en Alsace pour faire valoir leurs griefs contre Hagenbach, fut mal accueillie. Les députés, qui avaient fléchi le genoux selon le cérémonial usité à la cour de Bourgogne, furent laissés dans cette attitude par le prince, qui ne daigna ni les relever, ni leur répondre, et qui les traîna à sa suite jusqu'à

Digitized by Google

Dijon, d'où ils revinrent encore sans avoir atteint le but de leur mission. Un propos de Hagenbach, qui devait avoir dit à Bâle : « Si les Suisses ne se tiennent pas tranquilles, j'écorcherai l'ours de Berne et me ferai une fourrure de sa peau, » irrita au dernier point les Confédérés.

Diesbach et Scharnachtal qui partageait sa politique, profitèrent de ces dispositions pour conclure une alliance avec le roi de France contre la Bourgogne au nom de tous les États confédérés (13 août 1470). Zoug et Glaris refusaient d'adhérer à cette ligue; Diesbach signa pour eux, le roi exigeant la signature des huit États réunis. Informé par ses partisans de ce qui se préparait, le duc Charles chercha à désarmer les Suisses par une ambassade qui parcourut tous les cantons; Adrien de Boubenberg, pensionnaire de la Bourgogne, fit entendre sa voix en faveur de cette puissance alliée et amie des Suisses; et l'avoyer de Fribourg Rodolphe de Vuippens manda aux magistrats bernois ces paroles remarquables : « Nous Conseil et Soixante, avons décidé à » l'*unanimité* de ne plus contracter d'alliance ni avec roi, ni » avec prince, et de rester à tout jamais fidèles à votre alliance » et à celle de vos Confédérés. » Mais tout fut inutile. Les partisans de la France parvinrent même à faire exclure momentanément du conseil et reléguer dans son château de Spiez le chef du parti bourguignon, Adrien de Boubenberg. Sur ces entrefaites, le duc de Bourgogne se brouilla encore avec l'archiduc Sigismond qui voulait ravoir l'Alsace, hypothéquée au duc pour 80,000 florins, et avec le versatile et vaniteux empereur Frédéric III, offusqué, dit-on, du faste asiatique que déployait sous ses yeux le duc de Bourgogne. Les agents de la France se mirent en campagne et firent si bien qu'ils réussirent à rapprocher les Suisses de leur plus mortelle ennemie, de cette Autriche, contre laquelle, depuis près de deux cents ans, ils combattaient pour leur indépendance. Le principal auteur de cette alliance fut, avec Nicolas de Diesbach et Scharnachtal, de Berne, l'intrigant prélat lucernois Jost de Silinen, prévôt de Münster, et qui aspirait à devenir évêque français de Grenoble. Au mois de juin 1474, sous les auspices de Louis XI, fut conclu à Constance un triple traité qui donnait à la fois pour ennemis au duc de Bourgogne, l'archiduc Sigismond, les Suisses et les villes du

Digitized

Rhin, associées entre elles sous le nom de ***Basse-Ligue*** ou ***Niederebund*** (13 mars 1474). Le résultat immédiat de cette alliance fut le soulèvement de toutes les villes alsaciennes contre la domination du duc de Bourgogne. Le tyran Hagenbach fut saisi, jugé et exécuté de nuit à Brisach, avec la coopération des Suisses alliés de Mulhouse et de la Basse-Ligue.

Diesbach, redoutant la colère du duc de Bourgogne et décidé à en prévenir les suites, délibère en hâte à Berne avec les conseillers dont il était sûr, et prend sur lui de déclarer la guerre au duc de Bourgogne au nom de l'État de Berne et de toute la Confédération. A la tête de 10,000 Suisses unis à 8,000 hommes de la Basse-Ligue d'Alsace, il pénètre dans la Haute-Bourgogne et livre bataille près d'Héricourt à Jacques de Savoie, comte de Romont, qui commandait dans cette province une armée de 20,000 Bourguignons. L'attaque se fit avec une impétuosité extraordinaire, au cri de guerre « Berne et Saint-Vincent; » les plus braves des Franc-Comtois, ceux de Faucogney, furent défaits, le drapeau de la ville de Lisle enlevé et 3,000 hommes laissés sur le carreau. Douze châteaux et trois villes furent le prix de la victoire. La forteresse de Blamont, aux murs de seize pieds d'épaisseur et aux coupoles dorées, résista seule aux efforts des Suisses et des impériaux réunis. La garnison de Valant sortit en chemise un bâton blanc à la main. Mais dans cette première campagne, les Suisses perdirent leur vaillant général et le principal instigateur de cette guerre. Nicolas de Diesbach, atteint d'une maladie contagieuse, fut transporté à Porrentruy, où il mourut dans la quarantième année de son âge.

La guerre ne cessa point pour tout cela et fut dirigée contre le Pays-de-Vaud et la duchesse de Savoie qui avait embrassé le parti du duc de Bourgogne. Sans égard pour leur suzeraine, les Fribourgeois, déjà auxiliaires des Bernois dans la campagne précédente, unirent leurs armes à celles de leurs alliés. En trois semaines, seize petites villes et quarante-trois châteaux du Pays-de-Vaud furent conquis par les Confédérés, qui montrèrent une intrépidité extraordinaire, à Grandson, par exemple, où, sans attendre l'ordre des chefs, ni l'arrivée de l'artillerie, les soldats escaladèrent les murailles, lancèrent des brandons et s'emparèrent de la ville. Mais de

Digitized by Google

grandes horreurs souillèrent cette rapide conquête. En beaucoup d'endroits, les habitants furent massacrés, les garnisons jetées par dessus les créneaux et les chefs décapités par la main du bourreau.

A Estavayer, ville défendue par de fortes murailles, par plusieurs châteaux et son chevaleresque baron, Claude d'Estavayer, les Suisses, maîtres de la ville par assaut, tuèrent les 300 hommes de la garnison et 1,300 habitants. Femmes, enfants, tout fut « *hâché et chaplé,* » dit la chronique, ou contraint de se jeter dans le lac. Les prêtres ne furent point épargnés, on les égorgea jusqu'aux pieds des autels. Le gouvernement de Berne se vit obligé d'écrire à ses guerriers pour les rappeler aux sentiments d'humanité qui avaient dicté le code de Sempach et dont le soldat chrétien et civilisé ne devrait jamais se départir. « Ces cruautés inouïes, di-» sait la dépêche, contraires à nos anciens usages, pourraient » nous attirer le courroux de Dieu et des saints. »

Plus heureuse qu'Estavayer, la ville de Morat, où deux partis, l'un allemand et l'autre roman, étaient en présence, se rendit sans coup férir, renonça à la Savoie et devint sujette de Berne et de Fribourg. Cette capitulation causa une telle douleur à un officier de la ville, qu'il tomba raide mort; un autre gentilhomme, armé de pied en cap, nommé Lavigny, s'écria : « Ne plaise à Dieu que je renie mon prince, » et il se fit aussitôt ouvrir les portes pour quitter une ville qu'il regardait comme infidèle à son prince et à ses serments.

Genève avait refusé de marcher contre les Suisses sous les drapeaux de son évêque Jean-Louis de Savoie. Elle n'en faillit pas moins partager les malheurs de cette guerre. Les Suisses se dirigèrent sur cette belle et opulente cité, « pour venger, disaient-ils, feu l'avoyer Nicolas de Diesbach, qui y avait été, à son passage, insulté par le peuple. » Craignant sa ruine totale si les Suisses mettaient le pied dans la ville, Genève se hâta de gagner par des présents les chefs de l'armée conquérante, et obtint la paix moyennant 28,000 écus d'or à payer à Berne et à Fribourg. Lausanne fut ensuite occupée par les Suisses, mais on l'épargna, parce que le gouvernement avait dit à ses milices : « Nous n'ôterons rien à l'Église; or Lausanne appartient à l'évêque et non au comte de Romont. »

Le Haut-Valais, qu'une alliance offensive et défensive unissait à l'État de Berne, était également le théâtre de la guerre. Sion, capitale du pays, fut cernée par 10,000 hommes aux ordres de Jean-Louis de Savoie, évêque de Genève, et d'Amédée de Gingins, capitaine général de Yolande, duchesse de Savoie. Mais aidés de 4,000 Suisses et Grisons, des montagnards des Ormonts et de Châteaux-d'OEx, les Valaisans battirent complètement les Savoisiens à la journée de la Planta, où Gingins perdit plus de 2,000 hommes (13 novembre 1475). La bataille de la Planta, suivie de la conquête du Bas-Valais et de la destruction de seize châteaux, anéantit le parti savoyard ou de Rarogne dans ces contrées et assura la prépondérance au parti allemand ou patriote. Une fête d'actions de grâce fut instituée par l'évêque Supersax pour célébrer la délivrance du pays.

Jusque-là les Suisses n'avaient eu à lutter que contre une partie des forces bourguignonnes. Bientôt ils apprirent que Charles de Bourgogne, le destructeur de Liége, le conquérant de la Lorraine et la terreur des rois de l'Europe, avait quitté Nancy, malgré les rigueurs de l'hiver, et s'avançait vers Besançon, à la tête d'une armée de 50,000 hommes de toutes nations, bourguignons, picards, belges, anglais, calabrais, milanais, savoyards. Ils apprirent aussi avec indignation que, séduits tous deux par la perspective d'une union pour leurs fils avec Marie, la fille du duc de Bourgogne, Louis XI et Frédéric III avaient traité en secret avec Charles, que le roi de France, bien loin de secourir les Suisses, comme il s'y était engagé par l'alliance, lui avait même accordé le passage sur son territoire pour marcher contre eux.

Ces nouvelles inquiétantes pour les Confédérés, rendirent le cœur à leurs ennemis dans le Pays-de-Vaud. Avant que le duc de Bourgogne eût quitté Besançon, un gentilhomme vaudois, Guillaume de La-Sarraz, dont le château avait été incendié peu de mois auparavant, surprit Yverdon dans la nuit du 13 janvier et fit main basse sur les soldats confédérés logés dans la ville. Le 6 février 1476, l'armée bourguignonne se mit en marche pour la Suisse. Ayant trouvé les passages du Val-de-Travers et de la Tour de Bayard bien gardés par Berne et Soleure, qui s'étaient emparés du comté de Neuchâtel, elle pénétra dans le Pays-de-Vaud par Jougne

et Ballaigue, et parut tout à coup devant le château de Grandson, défendu par 300 hommes et deux capitaines bernois, Hanz Wyler et Brandolphe de Stein. La grande armée de Charles et ses menaces n'effrayèrent point la petite garnison, qui repoussa deux assauts et fit plusieurs sorties. Mais s'étant laissé emporter par une ardeur condamnable en pareille circonstance, Brandolphe de Stein fut fait prisonnier. Le second capitaine, Wyler, était un lâche; il propose de capituler et fait intervenir un gentilhomme moitié bourguignon, moitié alsacien, qui annonce l'incendie de Fribourg et la soumission de Berne par l'armée bourguignonne, et promet la vie sauve de la part du duc aux défenseurs de la place, s'ils consentent à se rendre. Ceux-ci acceptent et se rendent, en donnant 100 florins au gentilhomme qui les avait trompés et trahis. Car à peine arrivés dans le camp du duc, les 300 hommes de la garnison, la plupart bernois et fribourgeois, furent pendus et noyés aux acclamations de la population vaudoise, exaspérée par le massacre d'Estavayer et les cruautés commises par les Suisses dans la campagne précédente.

Altérés de vengeance, les Confédérés, au nombre de 20,000, marchent en trois colonnes contre l'armée bourguignonne campée à Grandson et deux fois supérieure en nombre. C'était le 2 mars 1476. La terre était couverte de neige. La première colonne, formée par les guerriers de Berne, Fribourg, Soleure et Bienne, et commandée par l'avoyer Nicolas de Scharnachtal et Jean de Hallwyl, fait sa prière à genoux et attend de pied ferme l'armée bourguignonne qui venait aussi d'invoquer, en se signant, le Dieu des armées. L'un des principaux chefs bourguignons, Château-Guyon, sire d'Orbe, charge les Suisses à la tête de la gendarmerie ducale; ne pouvant entamer la forêt de piques qu'on lui oppose, il fait avancer l'artillerie. Celle-ci, commandée par le grand-bâtard de Bourgogne, portait le ravage dans les rangs des Confédérés, sans briser leur résistance, lorsque la seconde colonne des Suisses, qui avait tourné Vaumarcus, se précipite sur la gauche des Bourguignons. Aussitôt le grand-bâtard, craignant de voir sa division coupée par les Confédérés, se replie vers Corcelles, sur l'ordre de bataille du duc. Les Calabrais, aux ordres du comte Campobasso, prennent ce mouvement pour une retraite, lâchent le pied

et disparaissent. Le duc de Bourgogne, saisissant d'une main son grand étendard et de l'autre tenant sa lance en arrêt, parvenait à rétablir son ordre de bataille, lorsque tout à coup retentissent du côté de Fiez les sons rauques du cor d'Underwald et les sombres mugissements du taureau d'Uri. Au même instant un corps de Suisses se montre sur les hauteurs entre Saint-Maurice et Bonvillars. Ces sons étranges, cette attaque inattendue jettent une terreur panique dans les rangs de l'armée bourguignonne qui se met à fuir dans le plus grand désordre. Château-Guyon est tué après des prodiges de valeur, et le duc de Bourgogne entraîné dans la déroute générale jusqu'à Jougne. Acharnés à la vengeance, les Suisses poursuivirent l'ennemi jusque fort avant dans la nuit. Mais lorsque les soldats de Berne et de Fribourg virent suspendus aux arbres les corps de leurs infortunés camarades, ils ne se possédèrent plus, et s'élançant au château de Grandson, ils en égorgent les défenseurs ou les pendent aux arbres des environs à la place de leurs malheureux camarades.

La victoire de Grandson livra aux Suisses le camp du duc de Bourgogne avec tous les trésors qu'il renfermait. Plus de 1,000 tentes, 600 drapeaux, 10,000 chevaux de trait, 400 bouches à feu, la chapelle, la chancellerie du duc et sa cassette particulière, contenant un million de florins avec des diamants d'un prix inestimable, devinrent la proie des vainqueurs. Le menu butin fut abandonné aux soldats; la diète se réserva les objets les plus intéressants et les plus précieux qui avaient échappés au pillage. Plusieurs de ces objets existent encore dans les sacristies, les arsenaux et les musées de nos villes. Bâle montre encore la cotte d'armes de Charles, le chanfrein de son cheval, des machines à jeter l'eau et l'huile bouillante dans les siéges. Lucerne a conservé le sceau d'or ducal [1], le scel et le contre-scel du bâtard de Bourgogne. Berne offre dix tentures historiques, dont deux ont environ trente pieds de longueur, retraçant avec l'exactitude d'un tableau contemporain, les meubles, les armes, le costume et les traits de Philippe-le-Bon et des principaux seigneurs de sa cour. Fribourg, des chassubles et quelques drapeaux marqués du *C* et de la croix de Bourgogne.

(1) Il pèse une livre et porte ces mots en exergue : *S* (sigillum) *Caroli ducis burgundiæ, lotharingiæ, brabantiæ, timburgiæ, luxemburgiæ, etc.* On montre aussi au musée de Berne le prie-dieu en or du duc.

Digitized by Google

Tout autre prince que Charles-le-Téméraire eût renoncé à poursuivre une lutte qui s'annonçait sous d'aussi tristes auspices. Mais dominé par le mauvais génie qui le poussait à sa ruine, et aigri par une défaite qui lui ôtait le surnom d'*invincible*, Charles résolut de se venger et fit les préparatifs d'une seconde invasion. Il mit des tailles extraodinaires, leva un homme sur six dans ses États, enrôla de nouvelles bandes italiennes, convertit en canons les cloches des églises et les chaudières des maisons bourgeoises. Quinze jours après la défaite de Grandson, il passait en revue à Lausanne une armée presqu'aussi formidable que la première, et se dirigeait bientôt après sur Morat, place-frontière, dont la restitution à la Savoie devait ouvrir la campagne et le cours de ses vengeances.

Berne, comprenant le danger, avait envoyé à Morat une garnison de 1,500 hommes, dont 100 Fribourgeois, et confié le commandement de cette place importante au vaillant Adrien de Boubenberg. A peine arrivé à Morat, cet héroïque général, dont le danger de la patrie avait fait taire le ressentiment et les vieilles sympathies pour la Bourgogne, fait jurer aux bourgeois et aux soldats « qu'ils tueront le premier qui parlera de se rendre. » Il donne ensuite tous ses soins à la défense de la ville; et, lorsque déjà plusieurs corps ennemis sont sous les remparts, et que la garnison de Morat passe ses journées en sorties et ses nuits à réparer les brèches, il écrit au gouvernement de Berne : « Ne vous pressez pas » trop, attendez les Confédérés; je défendrai Morat, tant que » j'aurai une goutte de sang dans les veines. »

Le 9 juin paraît toute l'armée bourguignonne, déployant ses nombreux bataillons sur deux lieues d'étendue, au son d'une musique guerrière. Mais ni cet appareil formidable, ni les plus horribles menaces, ni les assauts répétés des Bourguignons ne sont capables d'émouvoir Adrien et ses braves. Enfin les Confédérés arrivent avec leurs alliés, impatients de combattre et au nombre de plus de 30,000 hommes. Cette armée, la plus forte qu'eussent levée les Suisses, se composait de 11,000 piques, 10,000 hallebardes, 10,000 arquebuses et 4,000 chevaux de Lorraine et d'Alsace. Avant la bataille, les chefs suisses tinrent conseil, sous le tilleul de Villars-les-Moines. Comme les Bourguignons avaient leur

front de bataille couvert d'une haie vive et d'un fossé profond, Guillaume Herter, de Strasbourg, commandant des troupes rhénanes, proposa d'élever des retranchements pour couvrir de même le front de l'armée fédérale. « Pas de barricades, s'écria Félix Keller, de Zurich; nous attaquerons comme nos pères. » On décida l'attaque en trois corps; le premier, formant l'avant-garde ou aile gauche, fut confié au Bernois Hanz de Hallwyl, avec les deux Fribourgeois Vuippens et Fégely pour lieutenants; le corps de bataille fut remis au Zuricois Hanz Waldmann et à son second, Guillaume Herter; la réserve ou aile droite devait être commandée par le vieil avoyer lucernois Gaspard Hertenstein. Les cavaliers impériaux et lorrains recevaient les ordres du comte de Thierstein. Le duc Réné, dépouillé de ses États par Charles, marchait contre l'usurpateur, la hallebarde sur l'épaule, comme un simple volontaire des cantons.

Avant de commencer l'attaque, Hallwyl fit la prière avec ses guerriers. En ce moment, le soleil perçant les nuages de ses rayons : « Confédérés! s'écrie Hallwyl en se relevant et en brandissant son glaive vers le ciel, Dieu est avec nous; il envoie son soleil éclairer notre victoire, comme il y a cent trente-sept ans à pareil jour il éclairait la victoire de nos pères à Laupen. » Il dit, et toute l'avant-garde se précipite vers l'ennemi, franchit d'un saut la haie vive, fond sur l'artillerie bourguignonne et massacre les coulevriniers (1) sur leurs pièces; pendant ce temps, les montagnards de l'Oberland et de l'Entlibouch qui, d'un bras nerveux, avaient emporté au-delà du fossé les canons des Suisses, dressent leurs batteries et les dirigent contre l'ennemi. Waldmann avait aussi engagé l'action au centre; bientôt la mêlée y devient terrible; il est secouru par Boubenberg à la tête de la garnison de Morat. Hertenstein, avec la réserve, se tenait un peu à l'écart; il paraît à son tour sur la scène du carnage et se jette sur l'ennemi, dont les colonnes, déjà ébranlées par les attaques précédentes, commencent à se disjoindre. La garde ducale et les archers anglais aux ordres du duc de Sommerset, tenaient seuls encore ferme. Mais frappé par un

(1) *Coulevriniers*, de *coulevrine*, ancienne pièce d'artillerie plus longue que les pièces ordinaires.

Digitized by Google

homme du Hasli, Sommerset tombe; les Bourguignons se débandent, et le duc Charles, voyant la déroute de son armée, abandonne la partie, et s'enfuit vers Payerne avec quelques cavaliers seulement, laissant le champ de bataille couvert de morts, de blessés et de malheureux qui cherchent à sauver leur vie en se jetant à la nage ou en se cachant dans le feuillage des grands noyers qui avoisinent le lac ([1]).

Mais les Suisses, exaspérés par le massacre de leurs frères à Grandson, tuent à coups de flèche tous les malheureux fuyards; ils n'accordent la vie qu'aux vivandières et femmes perdues, qui, selon les mœurs corrompues de ce temps, avaient suivi en foule l'armée bourguignonne et n'avaient pas peu contribué à leur ôter le courage. On évalue à 15,000 le nombre des soldats de Charles tués dans cette journée. « *Cruel comme à Morat* » fut un dicton longtemps populaire parmi les Suisses.

L'armée victorieuse demeura trois jours sur le champ de bataille, puis rentra en triomphe dans ses foyers. Un ossuaire s'éleva sur les bords du lac, pour recevoir les crânes des Bourguignons occis dans cette journée. Ce monument, détruit en 1798 par les soldats français, a été remplacé par un obélisque en 1822. Un autre monument religieux et national, la chapelle de Cressier, marque la place « où Messieurs des ligues se mirent en prière avant d'engager la bataille. » ([2])

La bataille de Morat avait été précédée d'une foule d'escarmouches et de combats partiels, où s'étaient fait jour la valeur et le dévouement des Neuchâtelois et des Valaisans, alliés des Suisses. Pendant que les femmes du Landeron contribuaient à sauver Anet que les Vaudois du duc de Bourgogne voulaient réduire en cendres, un soldat neuchâtelois, Jacques Baillod, défendait seul le pont de la Thièle ([3]). Sous

(1) De ce nombre, dit-on, furent plusieurs soldats du comte de Romont; de là le nom d'*Écureuils* donné aux Romontois par la tradition populaire, et qui fait le pendant du sobriquet de *Forestiers* infligé aux soldats bernois qui avaient lâché pied à Laupen en 1339.

(2) Paroles de l'inscription placée sur la porte de la chapelle.

(3) Comme Horatius Coclès, romain célèbre, qui défendit seul le pont de Janicule à Rome. Que d'analogies entre notre histoire et celle de Rome et de la Grèce! Guillaume Tell est le *Brutus*; Winckelried, le *Décius*; Ro-

Digitized by Google

le brave évêque Supersax, les Valaisans arrêtèrent les auxiliaires italiens que le duc de Milan envoyait au duc de Bourgogne; ils aidèrent aussi aux Fribourgeois à défendre leur ville contre les Savoyards, comme l'avaient fait leurs pères au temps de la guerre de 1440. Les prêtres eux-mêmes prirent une part glorieuse à la lutte nationale. Le curé de Neueneck, à la tête du *landsturm* de sa contrée, empêcha les Bourguignons de s'emparer du pont de Gumine.

Le résultat de la défaite des Bourguignons fut la conquête du Pays-de-Vaud par les Bernois et les Fribourgeois. Ces derniers, irrités contre les Romontois, brûlèrent leur ville et massacrèrent plusieurs habitants. Mais un brillant congrès d'ambassadeurs français, savoyards, autrichiens et de députés fédéraux, réuni dans les murs de Fribourg, stipula la restitution du Pays-de-Vaud à la Savoie moyennant une certaine somme. Toutefois Morat, Grandson, Cerlier, Echallens restèrent en commun aux Bernois et aux Fribourgeois; le Bas-Valais, aux dixains du Haut, qui l'ont conservé jusqu'à ce jour. Fribourg, si cruellement traité par la Savoie vingt-huit ans auparavant au traité de Morat, prit sa revanche. La duchesse Yolande dut lui payer 25,000 florins, et un an après, renoncer formellement à sa suzeraineté sur cette ville, qui forma dès lors, jusqu'en 1481, une république indépendante, alliée de Berne et des Suisses.

Le congrès de Fribourg ne rétablit point la paix avec le duc de Bourgogne. S'obstinant à sa perte, Charles refusait de rendre à Réné son duché de Lorraine. Aux instances de ce jeune prince, et par le crédit de Waldmann, l'un des généraux de Morat, la diète de Lucerne accorde 8,000 hommes. Unis à 7,000 Allemands et Lorrains, ces auxiliaires livrèrent sous les murs de Nancy une bataille décisive, où le duc Charles, trahi par le Calabrais Campobasso, perdit la couronne et la vie (5 janvier 1477). Hanz Waldmann et Brandolphe de Stein, le prisonnier de Grandson, commandaient les Suisses dans cette mémorable journée.

dolphe d'Erlach, le *Cincinnatus*; Boubenberg, le *Fabricius* de l'histoire helvétique. Nos Thermopyles sont à Saint-Jacques; à Morat, notre Marathon. Les Neunhaupt tombent tous à la Schooshalde comme les Fabius à Crémère. Si Fränkli a pu être comparé à *Caton,* Waldmann a quelquechose de *Thémistocle,* et Gundoldingen d'*Epaminondas*. Que l'antiquité nous montre maintenant un Nicolas de Flue et un avoyer Wengi en 1532!

Digitized by Google

Après la victoire de Morat, Louis XI s'était hâté de se rapprocher des Suisses. Invités à sa cour, les principaux chefs confédérés, Waldmann, Boubenberg et Hallwyl, y reçurent l'accueil le plus empressé et le plus brillant. C'est que Louis XI, prévoyant la ruine du duc de Bourgogne, espérait, à la faveur de l'amitié des Suisses, s'emparer des États bourguignons: Mais après la bataille de Nancy et la mort de Charles-le-Téméraire, les Bernois, toujours ambitieux et grands dans leur politique, songèrent à faire de la Bourgogne un État allié et tributaire des Suisses. Les Francs-Comtois eux-mêmes demandaient à être agrégés, à perpétuité, à la Confédération de la Haute-Allemagne. Mais l'esprit envahissant des Bernois était devenu suspect aux autres Suisses. Ceux des Waldstætten surtout commençaient à craindre la prépondérance des villes. Ce n'était déjà qu'à contre-cœur qu'ils avaient pris part à la dernière guerre, faite uniquement, pensaient-ils, pour agrandir Berne du côté de la Savoie. Louis XI et son agent Silinen surent exploiter ce mécontentement. Moyennant 100,000 florins, ils obtinrent de la diète non-seulement qu'elle se désistât de ses prétentions sur la Bourgogne, mais encore qu'elle envoyât des auxiliaires à Louis pour conquérir cette province. Cependant, aux cris de détresse du peuple franc-comtois, un corps franc de 5,000 hommes s'organise dans les cantons pour défendre la liberté bourguignonne. Mais il arriva ce qui devait arriver encore plus d'une fois en pareille circonstance; les Suisses de l'armée bourguignonne se laissèrent corrompre par ceux de l'armée de Louis XI et livrèrent par trahison la ville de Dôle qu'ils étaient chargés de défendre. La diète punit les traîtres et envoya au roi de France, en faveur des Bourguignons, des députés qui montrèrent d'abord plus de loyauté et de patriotisme. « Ne vous » laissez pas prendre aux douces paroles du roi de France, » écrivait à la diète l'un de ces députés, le fameux Wald» mann; je n'ai jamais vu de gens plus fourbes et plus im» pitoyables. Les *Welsches* (1) nous trompent et nous mépri» sent. Laissons là cette perfide alliance française et soyons

(1) *Welsches*, nom donné par les allemands à tous ceux qui parlent la langue française ou des idiomes dérivés du *latin* et du *celtique*. *Welsches* vient de *Welsh*, nom des Gallois ou Gaulois dans l'ancienne langue celtique parlée encore dans la principauté de Galles.

Digitized by Google

» bons allemands. » Adrien de Boubenberg, qui faisait aussi partie de la députation, ne se croyant pas en sûreté à la cour de Louis XI, s'enfuit et revint en Suisse déguisé en ménétrier ambulant. Mais Waldmann s'étant laissé corrompre par une pension de 600 livres, se ravise et tient dans ses dépêches un tout autre langage : « Avant que nous soyons de retour, » la petite Bourguignonne (Il appelle ainsi Marie de Bourgo- » gogne.) aura perdu tout son héritage; le roi Louis XI a » cent mille hommes. Qui pourrait songer à lui résister? » Bientôt le héros de Morat et de Nancy poussera l'impudeur jusqu'à se moquer de Boubenberg, « dont les vaines terreurs, » disait-il, avaient empêché la cour de France de le combler, » comme lui, d'honneurs et de présents. » Rien ne montre mieux que ces paroles quelle atteinte profonde la loyale probité des Suisses primitifs avait déjà subie dans leurs descendants du XV^e siècle. C'était l'œuvre des conquêtes injustes et des guerres mercenaires. Malheureusement tout cela n'était pas près de disparaître.

A peine la guerre de Bourgogne terminée, qu'une autre guerre tout à fait semblable s'alluma. Cette fois c'était contre la duchesse de Milan et pour servir l'ambition du pape Sixte IV. Il n'y avait cependant qu'une année que les Suisses avaient renouvelé avec les Milanais un *capitulat* chèrement acheté par ces derniers; mais Sixte IV fit sonner haut le mot d'*indulgences*, déploya une bannière bénite et promit butin et pensions; les mercenaires affluèrent. Un État même, celui d'Uri, se laissa entraîner. Le ministre de la duchesse de Milan réclama contre une telle violation du droit des gens et de la justice. Uri lui répondit en alléguant un conflit de limites et requit tous ses co-États de combattre avec lui. 10,000 Confédérés passèrent le Saint-Gotthard conduits par Waldmann et Boubenberg (décembre 1478). Le siége de Bellinzona fut commencé, puis abandonné par ces chefs sous le prétexte de la chute des neiges, mais non sans bruit de vénalité et de trahison. Ils se retirèrent en laissant 600 Confédérés pour la garde de la Léventine. Le comte Borelli, commandant des forces lombardes, crut qu'il aurait bon marché de cette poignée de guerriers et marcha contre eux avec 15,000 hommes. La bataille de Giornico, dans la Léventine, détrompa cruellement cette confiance. Un officier léventin, qui à la bravoure

Digitized by Google

helvétique joignait la ruse italienne, le juge Stanga, avait conseillé aux Suisses de faire déborder les eaux du Tessin sur les prairies qui avoisinent ce village; puis de se munir de crampons et d'attendre l'ennemi sur la colline. Ainsi firent les Suisses; puis lorsqu'ils virent l'ennemi chercher à en gravir d'un pas mal assuré la pente couverte de verglas, ils s'élancèrent sur lui avec impétuosité et le mirent en déroute complète. 1,500 Lombards périrent; leur sang teignit la neige jusqu'à Bellinzona. C'est ainsi, chose presque incroyable, que 600 hommes en défirent 15,000. Le héros de la journée fut Frischarız Theilig, intrépide marchand de toile de Lucerne, qui, tournant dans ses mains sa flamboyante et terrible épée, portait l'épouvante et le carnage dans les rangs milanais, semblable à l'ange de la mort. Le duc de Milan fut obligé d'acheter la paix et de céder la Léventine et Brugiasco aux Suisses.

XXIX.

Suite de la guerre. — Lutte des États-villes et des États-campagnards. — Conspiration d'Am-Stalden et de l'Entlibouch.

(De l'an 1480 à 1485.)

La guerre de Bourgogne eut en apparence les suites les plus glorieuses. Les Suisses, regardés dès lors comme le premier peuple militaire de l'Europe, sont fêtés et recherchés plus que jamais par toutes les puissances. Chacune d'elles veut avoir des Suisses dans ses armées et se croit invincible quand elle en a. Les ambassadeurs étrangers obsèdent les diètes de demandes d'enrôlements et d'alliances à renouveler ou à conclure. Au premier rang des solliciteurs figure toujours le roi de France, qui se sert des Suisses pour détruire le duché de Bretagne, comme il s'en est servi pour renverser le duché de Bourgogne. Viennent Milan, la Savoie, le duc de Lorraine, l'empereur, le pape, auxquels il faut joindre encore le roi de Hongrie et la république de Venise. Profitant d'un moment de froid entre Louis XI et les Suisses, l'empereur Frédéric III

Digitized by Google

parvient à arracher à ces derniers l'*Erb-Verein* ou traité d'union héréditaire, traité utile à la maison d'Autriche par la défaite des Vénitiens à Dovédro et la conservation du Tyrol italien qui en fut le résultat (1487).

Cela n'empêche pas les Suisses de se lier presque dans le même temps avec Matthias Corvin, roi de Hongrie, le plus grand ennemi qu'eut alors la maison d'Autriche, et de signer à Bude, sa capitale, une alliance de dix années (1479). Les trois signataires de ce traité furent le conseiller Staub, de Zurich, le chancelier Schilling et le savant Melchior Russ, de Lucerne, que le prince hongrois voulut armer, de sa main, chevalier dans l'église principale de Bude. Mais les coffres du roi de Hongrie n'étaient pas fournis comme ceux de Louis XI; un très-petit nombre de guerriers suisses accoururent sous ses drapeaux, et l'alliance hongroise tomba en désuétude. Corvin eut cependant encore assez de crédit pour faire arrêter et tenir prisonniers à Wesen, au mépris du droit des gens, les ambassadeurs de Venise, Morosini et Giustiniani, et renverser ainsi les projets d'union de cette république avec les vainqueurs de Grandson et de Morat.

Devenus ainsi les arbitres des combats et comme les *gardiens de la victoire* en Europe, les Confédérés conserveront ce rôle depuis Morat jusqu'à Marignan, c'est-à-dire depuis leur plus grande victoire jusqu'à leur plus grande défaite (1476-1516). Le demi-siècle qui s'écoule entre ces deux journées est la plus brillante de nos annales. Mais cet éclat extérieur est chèrement acheté par les progrès de la démoralisation et le déclin toujours plus rapide des mœurs et des institutions de la vieille Suisse.

La guerre de Bourgogne contribua beaucoup à ce résultat. Auparavant, la vénalité n'avait atteint que les chefs et une faible partie de la nation. L'or de Grandson, mesuré à pleins chapeaux par les soldats, corrompit la masse elle-même. Ce même peuple que nous avons connu si économe, si laborieux, si loyal, si probe et si fidèle à la foi jurée, se montre, après la guerre de Bourgogne, vénal, dissolu, parjure, égoïste et tout à la fois indompté et servile.

Les chroniques de l'époque sont remplies de scènes de licence et de brigandage. Les vols surtout se multiplient d'une manière effrayante. C'est au point que la diète de Baden or-

Digitized by Google

donne de pendre quiconque volera pour la valeur de la corde (1480). Plus de 1,500 exécutions capitales se succédèrent en quelques mois au sein d'une population qui, au dire d'un chroniqueur contemporain, ne comptait pas plus de 54,000 hommes en état de porter les armes (1).

A ces scènes de désordre se rattache l'escapade des compagnons de la *Bande joyeuse* ou de la *Folle vie*. Une assemblée tumultueuse de jeunes gens avait eu lieu au carnaval de Zoug l'année de la bataille de Nancy. On y décida, au milieu des libations et des fous-rires, d'aller rançonner Genève et la Savoie, et, sans écouter d'autre avis, on se met en marche au nombre de plus de 2,000 hommes, à travers le territoire de Berne et de Fribourg qui se hâtent de fermer leurs portes. Les gens de la *Folle vie* avaient peint sur leur bannière un cochon et des chardons, digne symbole d'une expédition déshonorante. Pour se délivrer de cette étrange invasion, la duchesse de Savoie dut mettre ses bijoux en gage; Genève, donner à boire et payer deux florins à chaque compagnon. Cette prise d'armes n'était toutefois pas une simple bacchanale. Le bruit s'était répandu dans les vallées forestières que « MM. de Berne et Fribourg mettaient en poche l'argent de Savoie, » et le peuple de ces contrées trouva juste qu'il lui en revînt aussi sa part. L'expédition même ne s'était pas faite sans quelque connivence de la part des membres de la diète, jaloux de ces deux villes.

La désunion des Confédérés était tous les jours plus saillante. C'était le résultat de la dernière guerre et du partage inégal des dépouilles bourguignonnes. Les Waldstætten avaient vainement réclamé part égale pour tous les États de la ligue. Berne et les villes partirent du principe que chaque État devait recevoir en proportion des forces qu'il avait mises sur pied; que Berne, qui pouvait lever 20,000 hommes (2), devait être mieux traité que chacun des *Länder* ou *États campagnards* qui, tous ensemble, n'en levaient que 14,000. Deux partis se formèrent dans le sein de la Confédération,

(1) Chronique *manuscrite* de Bonstetten, moine et doyen au cloître d'Einsiedlen.

(2) Ce chiffre, indiqué dans Bonstetten, et reproduit par Muller et Bluntschli (*Histoire du droit fédéral*, page 144), s'explique parfaitement, si l'on réfléchit qu'alors réellement *tout Suisse était soldat.*

Digitized by Google

celui des *Länder*, composé d'Uri, Schwytz, Underwald, Zoug, Glaris, et le parti des villes, formé de Berne, Zurich et Lucerne.

La demande d'entrée dans la Confédération, de Fribourg et de Soleure, vint encore compliquer la querelle. Ces deux villes, sans doute, avaient mérité leur admission, l'une par sa conduite dans la dernière guerre, l'autre par une fidélité de deux siècles. Mais l'annexion de Fribourg et de Soleure, en portant à cinq le nombre des *États-villes*, eût établi l'*égalité des voix* en diète en faveur de ce parti, qui avait déjà la prépondérance numérique et qui cherchait sans cesse à s'agrandir par de nouvelles conquêtes. Les *Länder* s'opposèrent à la réception de Fribourg et de Soleure. Berne, Zurich et Lucerne, comme pour braver cette opposition, firent une alliance particulière et perpétuelle avec ces deux villes. Un lien plus ancien et plus étroit que celui des cantons suisses en général, le traité des quatre États ou *Vier-Waldstættenbund*, unissait Lucerne depuis 1333 aux trois vallées forestières; elles sommèrent cet État de résilier un contrat opposé au leur. Lucerne ayant persisté dans son alliance séparée ou *Sonderbund*, les Waldstætten songèrent à l'en faire repentir en excitant les pâtres de l'Entlibouch à secouer le joug de cette ville et à former un État indépendant et démocratique comme les vallées forestières elles-mêmes. Quelques pourparlers eurent lieu à Escholzmat entre l'aubergiste Am-Stalden, chef des vaillants Entliboucher à la journée de Morat, et le landamman Bürglen, d'Obwald. Lucerne, que ces entrevues épouvantent, fait aussitôt saisir Am-Stalden, qui est jeté dans la tour de l'Eau *(Wasserthurm)* et appliqué à la torture. Il eut beau implorer son pardon à genoux et découvrir sa poitrine sillonnée de cicatrices; toute la grâce qu'obtint Am-Stalden, ce fut de périr par le glaive, au lieu d'avoir les membres brisés par l'horrible supplice de la roue (24 novembre 1478) [1].

L'affaire d'Am-Stalden accrut l'irritation des deux partis qui divisaient la Suisse. Lucerne prit des précautions contre les Waldstætten; ceux-ci usèrent de représailles contre Lucerne. Obwald refusa de laisser abaisser la dignité de son landamman, en l'obligeant à comparaître à Lucerne, où il avait été cité comme complice de la conjuration d'Am-Stal-

(1) Casimir Pfyffer. *Histoire de Lucerne*, 191.

Digitized by Google

den. Les cinq villes, de leur côté, renouvelèrent leur alliance *particulière*.

De toutes parts se faisaient jour la défiance, le mécontentement et les menaces. Pour essayer de rétablir la concorde, on convoqua plusieurs diètes inutiles. Une dernière réunion, et qui devait être décisive, fut fixée à Stanz. Elle s'ouvrit à la Noël de l'an 1481 et comptait dans son sein les hommes les plus influents et les plus célèbres de la Confédération. Zurich avait envoyé son héros Hanz Waldmann; Berne, l'avoyer Guillaume de Diesbach; Lucerne, le vieil avoyer Gaspard de Hertenstein; Uri, son landamman Jean d'Attinghausen. Les deux Schilling, de Lucerne, père et fils, l'un chancelier, l'autre prêtre et son substitut, tenaient la plume. Les questions à vider dans cette mémorable réunion étaient toujours celles des dépouilles bourguignonnes, des conquêtes de Berne et de Fribourg, de l'admission de cette dernière ville et de Soleure dans le corps helvétique. Mais bien loin de s'entendre, à peine les députés eurent-ils échangé quelques paroles, qu'ils en vinrent aux outrages. La diète allait se dissoudre et peut-être la patrie avec elle, lorsqu'un ermite majestueux, semblable aux prophètes dont il est parlé dans l'histoire du peuple d'Israël, parut au sein de l'assemblée fédérale, et, par ses nobles et patriotiques paroles, y rappela la paix et la fraternité.

Cet illustre vieillard était connu depuis plusieurs années dans les Waldstætten sous le simple nom de « frère Nicolas *(Bruder Klaus)*. » Il n'avait pas toujours vécu dans la retraite. Sorti d'une honorable famille d'Underwald, il avait d'abord cultivé les champs en simple laboureur, élevé une famille de dix enfants et servi la patrie comme magistrat et guerrier. Dans ces positions diverses, Nicolas s'était montré un modèle de loyauté, d'activité laborieuse, de simplicité gaie et sereine. Mais doué d'une âme enthousiaste et contemplative, Nicolas de Flue, comme autrefois les *Amis de Dieu,* avait éprouvé le besoin de se recueillir dans la solitude [1]. Du consentement

(1) « J'ai longtemps cherché quelle serait la vertu qui me rapprocherait » le plus de Dieu et me rendrait le plus semblable à lui. J'ai cru que » c'était l'amour. L'amour, en effet, nous fait aimer Dieu; mais la solitude » nous fait aimer de Dieu. » Telle était, selon ses biographes, la manière de penser et la croyance du saint ermite. (Voir sur les *Amis de Dieu*, page 148 de ce volume.)

Digitized by Google

de sa femme, il s'était retiré dans la sauvage grotte de Ranft près de Sachslen, et y vivait tout entier à la prière et à la méditation des choses éternelles, sans oublier toutefois les siens ni la patrie. Tous ceux qui allaient visiter le solitaire dans sa cellule se sentaient émus à l'aspect de cet homme de Dieu et d'amour, à la figure vénérable et mélancolique, amaigrie par les austérités, vêtu d'une bure grossière, dont la nourriture se composait de racines, et la couche, des planches nues de son ermitage.

Le bruit de sa sainteté s'était répandu dans tout le pays, et le peuple y ajoutait des choses extraordinaires sur ses jeûnes et les visions qui le frappaient dans sa retraite.

Frère Nicolas avait appris avec une profonde douleur les progrès croissants de la discorde parmi ses compatriotes. Lorsque le curé de Stanz, Henri Im-Grund, son ami, vint lui raconter ce qui se passait à la diète et lui peignit avec effroi les suites funestes de la séparation des Confédérés, le grand ermite n'hésita pas un instant et se hâta de se rendre auprès des chefs des villes et des campagnes qu'il avait fait prévenir de son arrivée. Alors se plaçant au milieu d'eux, et usant de l'ascendant que lui donnaient sur ces hommes de parti son caractère élevé et sa mission divine: « Vous êtes devenus forts par la puissance de vos bras réunis, s'écria le généreux ermite, et vous allez maintenant vous diviser pour un vil butin? Ah! que le bruit de cette honte ne se répande pas dans les contrées voisines! Vous, villes, renoncez à des droits qui blessent d'anciens Confédérés; vous, campagnes, rappelez-vous les combats que Fribourg et Soleure ont soutenus à vos côtés; recevez-les dans votre alliance. Mais, Confédérés, n'étendez pas trop la haie qui vous enferme. Ne vous mêlez pas des querelles étrangères. Gardez-vous de toute dissension. Loin de chacun de vous la pensée d'accepter de l'or pour prix de la patrie. »

Telles furent à peu près, selon les historiens, les paroles de l'homme de Dieu aux Confédérés [1]. Elles produisirent

(1) Parce que le sous-chancelier Schilling, dans son trop court récit, ne mentionne pas la présence de l'ermite à la diète de Stanz, on en a vite conclu qu'il n'y parut pas en personne et se fit représenter par son ami Im-Grund, le curé de Stanz. Le contraire semble être prouvé par la lettre de remerciments que l'État de Soleure écrivit à frère Nicolas et qui a été publiée dans les archives de la Société suisse pour les études historiques.

Digitized by Google

une impression profonde. Au bout d'une heure, toutes les difficultés furent aplanies, Fribourg et Soleure admis dans la Confédération, et le son des cloches annonça dans toute la Suisse le rétablissement de la paix et de la concorde entre les États de la ligue.

Ce fut là l'œuvre du religieux pacificateur de la Suisse, œuvre admirée et bénie depuis trois siècles par tous les Confédérés, sans distinction d'opinion ni de croyance. Il n'en est pas de même du pacte conclu dans cette même diète de Stanz et à ce que l'on croit sous l'inspiration d'un autre personnage, le fameux Hanz Waldmann, de Zurich. Institué pour mettre un frein au désordre et à la licence des derniers temps, le *pacte de Stanz*, ou *Stanzer-Verkomniss*, renferme une foule de dispositions relatives aux rapports des cantons entre eux et à ceux des autorités cantonales (*Obrigkeit*) avec leurs ressortissants (*Gehörigen*). Par ce pacte, « il est défendu à chaque État de la ligue d'intervenir dans les affaires d'un co-État (1); il est, au contraire, enjoint à chaque État d'arrêter et de punir ceux de ses ressortissants qui se réuniraient pour envahir le territoire d'un État voisin (2) et y propager la rébellion (3). Tous les États ensemble sont sommés de marcher contre quiconque enfreindra ces règles du droit commun des cantons. L'État attaqué a également le droit d'arrêter et de punir lui-même ceux qui envahissent son territoire (4). » Mais le pacte de Stanz va plus loin encore. Il proscrit les associations, les réunions populaires, et interdit le droit de pétition, lorsque son exercice est de nature à faire craindre des désordres dans le pays. Si une insurrection éclate dans un canton, les gouvernements des dix États se réunissent pour la réprimer de concert.

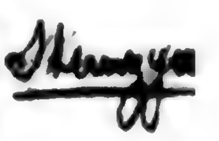

Ces dernières dispositions ne plurent pas également à tous les cantons et choquèrent surtout le gouvernement démocra-

Présent ou non, d'ailleurs, frère Nicolas est le pacificateur véritable, non le brave mais obscur Im-Grund. Les paroles suivantes du *Recès de la diète de Stanz* ne laissent aucun doute à cet égard :

« Chaque député aura soin, en tout premier lieu, de faire connaître la » peine que s'est donnée le pieux frère Nicolas, et la reconnaissance à » laquelle il a droit pour sa conduite dans toute cette affaire. »

(1) Comme l'Obwald l'avait fait dans la conjuration de l'Entlibouch.

(2) Comme cela avait eu lieu dans l'escapade de la *Bande joyeuse*.

(3) Comme il était arrivé à Zoug en 1404.

(4) Lucerne a usé de ce droit contre les corps-francs en 1845.

Digitized by Google

tique de Schwytz. Mais il n'osa s'en plaindre que quelques années plus tard, après la mort de Waldmann. A la diète de juin 1489, il réclama l'abolition de ces articles, *attentatoires au pacte et aux principes les plus sacrés de l'alliance.* Mais l'opinion de Schwytz ne prévalut pas, le pacte de Stanz resta et devint même avec la loi ecclésiastique de 1370 et la constitution militaire de 1393, la principale base du droit public fédéral (1).

Il n'est point fait mention, dans le *Stanzer-Verkomniss,* de l'admission de Fribourg et Soleure. Cette alliance fut l'objet d'un traité particulier (*Bundes-Brief*) qui accorde à ces deux villes des conditions plus favorables qu'à Saint-Gall et Appenzell, mais non cependant l'égalité avec les huit anciens cantons. Éclairés par l'expérience, ces derniers défendent aussi à Soleure et à Fribourg de contracter des alliances sans le consentement de leurs Confédérés.

La diète de Stanz ne mit point fin aux luttes intérieures de la Suisse. La querelle des campagnes et des villes continua, mais moins intense et moins ouverte. En 1483, à la requête des *Länder,* les huit États exclurent Soleure et Fribourg des délibérations de la diète qui ne regardaient pas directement ces deux cantons. Une partie des États renouvelèrent aussi leurs prétentions sur les conquêtes faites par Berne et Fribourg dans la dernière guerre. Choisi pour arbitre, Henri Gœldli, bourgmestre de Zurich et chef des Zuricois à la bataille de Grandson, décida la question en faveur de Berne et Fribourg, moyennant le payement de 20,000 florins aux autres États de la ligue. Le même magistrat prononça entre Fribourg et Soleure, qui se disputaient la préséance aux diètes, et l'accorda à Fribourg, alors tout occupé à se dépouiller de ce qu'il avait d'idées et de mœurs françaises, pour se

(1) Le pacte de Stanz a été l'objet des plus vives critiques de la part de plusieurs écrivains suisses de notre âge, qui y ont vu le fondement de l'oligarchie en Suisse et de l'alliance des gouvernements contre le peuple; ainsi Troxler, Henne, Delaharpe. Jean de Muller, au contraire, n'a vu dans ce pacte qu'une mesure de salut public temporaire et dictée par les circonstances. Meyer de Knonau reconnaît la nature *gouvernementale* de l'alliance. Quoique grand ami de l'*ordre*, M. Bluntschli trouve aussi la suppression du droit de pétition contraire au *principe de la liberté populaire.* Mais il approuve l'interdiction des assemblées populaires, « inutiles et dangereuses, dit-il, dans des États où le peuple a ses assemblées annuelles et régulières. »

Digitized by Google

rendre de plus en plus semblable et homogène aux neuf autres États tout *allemands* du corps helvétique ([1]).

D'autres querelles encore surgirent parmi les Confédérés : la querelle de Constance, ancienne alliée des Suisses, que la médiation de Nicolas de Flue sauva d'une nouvelle guerre ; l'affaire des monnaies, heureusement terminée par la sagesse de Waldmann, élu bourgmestre à la place de Gœldli (1485). On chercha déjà alors, mais en vain, à obtenir une centralisation des monnaies. Les tentatives de centralisation politique ne furent pas plus heureuses. On parvint cependant à s'entendre pour renouveler à Berne le *serment de l'alliance perpétuelle*, ce qui eut lieu avec beaucoup de pompe en présence des bourgmestres et avoyers des villes, et des landammans des États campagnards. Les députés de la campagne bernoise et ceux de la commune indépendante de Gersau furent admis à prêter serment. Dans l'intérieur des cantons, l'union ne régnait pas davantage entre les autorités et leurs ressortissants. A Berne, le gouvernement, serviteur trop docile de la France, fut obligé de déposer ses pouvoirs entre les mains de la bourgeoisie. Celle-ci les lui rendit cependant, satisfaite d'avoir donné une leçon à Guillaume de Diesbach et à ses partisans. Dans l'Underwald, les gens de l'abbaye d'Engelberg se révoltèrent contre leur souverain, le prince-abbé Ulric Stadler. Vainqueur de ses sujets avec le secours des troupes des Waldstætten, ce prélat usa noblement de sa victoire. « A Dieu ne plaise, dit-il à ceux qui voulaient lui faire signer une sentence de mort contre les chefs des rebelles ; à Dieu ne plaise que je ratifie une condamnation capitale, de cette main qui bénit au nom d'un Dieu de miséricorde. »

Déjà au commencement du XV^e^ siècle, les serfs d'Engelberg avaient cherché à se soustraire au joug détesté de leurs seigneurs et y fussent parvenus sans l'opposition du redoutable landamman Reding, qui se prononça en faveur de l'abbaye.

Les rapports entre l'Église et l'État, améliorés par le code ecclésiastique de 1370, n'en donnaient pas moins lieu à

(1) Ce fut alors que plusieurs familles de Fribourg traduisirent leurs noms français ou romans en allemands ; les Veillard devinrent des *Alt* ; les Faucon, des *Falk* ; les Gendre, des *Techtermann* ; les Cugnet, des *Weck* ; les Dupasquier, des *Vonderweid* ; les Monney, des *Muller*, etc. ; quelques branches de ces familles ont conservé leurs anciens noms.

Digitized by Google

bien des conflits. Une grande cause de désordre était l'usage qui s'était introduit en cour de Rome d'accorder aux nombreux solliciteurs italiens ou suisses, des bénéfices non vacants et pour être occupés seulement après la mort du titulaire. Cet abus en entraîna un autre. Les papes donnaient quelquefois à ces solliciteurs ou *courtisans*, comme les appellent nos chroniques, des bénéfices dont la *collature* ([1]) appartenait aux chapitres ou aux gouvernements suisses. Une double nomination de ce genre causa la guerre de Moutier-Grandval, où les corps-francs bernois soutinrent le prévôt de leur canton, nommé par le pape Innocent VIII, contre le prévôt lucernois, élu par le chapitre. Le traité de Courrendlin, en restituant à l'évêque de Bâle, souverain de ce pays, la propriété du territoire, en donna les habitants aux Bernois comme *protégés*, *combourgeois* et *auxiliaires perpétuels*.

Berne profita de son crédit auprès du pape Innocent VIII pour obtenir la suppression de l'ordre teutonique, dégénéré à la fois au point de vue religieux et au point de vue militaire. Les chevaliers ne savaient plus se battre, ni dire la messe comme il faut.

Mais les gouvernants bernois, si forts quand il s'agissait de dépouiller un ordre religieux et de s'enrichir à ses dépens, ne montrèrent aucune fermeté dans une affaire qui intéressait au plus haut point l'honneur et la dignité de la république. Adrien de Boubenberg était mort sans payer certaine dette qu'un de ses parents par alliance avait contractée envers l'italien Garriliati, un de ces prêtres sans prébende envoyés par la cour de Rome en Suisse. Garriliati eut le front d'exiger que le corps de l'illustre avoyer, du défenseur de Morat et de la patrie, fut jeté à la voirie ([2]) comme celui d'un insolvable. Berne dut dépenser beaucoup d'argent et envoyer à Rome le prévôt Kistler, frère de l'ancien avoyer, pour liquider cette affaire et obtenir la levée de l'interdit. Encore cela ne put-il avoir lieu que lorsque Garriliati eût été pourvu d'un canonicat à la cathédrale de Lausanne, du prieuré de Riggisberg et de la bourgeoisie de Berne par dessus le marché ([3]).

(1) Droit de *collature*, droit de conférer les bénéfices ecclésiastiques.
(2) A l'Engi-Halde.
(3) *Geschichtforscher*.

Digitized by Google

C'étaient ces abus et d'autres semblables qu'avaient cherché à faire disparaître le concile tenu à Constance en 1411, et le concile de Bâle, continuation du précédent (1440). Mais entravé par le pape Eugène IV, le concile de Bâle fut obligé de se dissoudre sans avoir achevé l'œuvre de la réforme catholique commencée à Constance. Pour résister à Eugène IV, les pères de ce concile avaient tenté de nommer un nouveau chef de l'Église dans la personne de l'ancien duc de Savoie, Amédée VIII, qui prit le nom de Félix V. Ce pape, d'abord reconnu par une grande partie de l'Europe ([1]), dut ensuite abdiquer et se contenter du titre de cardinal-évêque de Genève. Cependant, avant de se séparer, le concile de Bâle, comme celui de Constance, avait décidé que tous les dix ans se tiendrait un concile ou assemblée générale de l'Église chrétienne. Si le pape se refusait à le convoquer, les simples prélats étaient autorisés à le faire. Plus de trente ans s'étaient écoulés depuis la triste issue du concile de Bâle, sans qu'une réunion nouvelle eût eu lieu, et comme les abus allaient en augmentant, un prélat d'Allemagne, d'origine slave, l'archevêque et cardinal André de Crayna, entreprit d'exécuter les décisions des conciles de Constance et de Bâle. Il se rendit dans cette dernière ville, où arrivèrent également les ambassadeurs du pape Sixte IV, de l'empereur, des Confédérés, de la Bourgogne, de Florence. Cité devant cette assemblée solennelle, Crayna comparaît et soutient avec éloquence son droit d'en appeler à l'Église universelle. Mais l'empereur Frédéric III, l'ancien protecteur de Crayna, s'étant prononcé contre lui, il est déclaré coupable du crime de lèse-majesté. L'université et la ville de Bâle, frappées d'excommunication à son sujet, l'abandonnent. Il est arraché du chœur de la cathédrale et jeté dans un cachot du *Spalenthurm*, où quelques jours après on le trouva mort dans son lit (1484). Pendant la captivité même du malheureux archevêque, naissait en Saxe le fameux réformateur qui devait séparer l'Allemagne de l'Église romaine, Martin Luther.

(1) Par la Suisse, la Savoie, la Hongrie, l'Aragon, l'Allemagne, les ducs de Bavière, d'Autriche. L'université de Paris, la France, l'Angleterre et l'Écosse reconnurent le concile, non le pape.

Digitized by Google

XXX.

Hanz Waldmann, ou essai de centralisation politique et administrative à Z rich. — Occupation de Saint-Gall par les Confédérés. — Malaise général en Suisse.

(De l'an 1484 à 1494.)

Depuis la guerre de Bourgogne, Zurich était redevenu le plus important des États de la ligue, et comme le vorort de la *Confédération*. C'était au gouvernement de cet État que les envoyés des puissances étrangères s'adressaient ordinairement à leur arrivée en Suisse, et remettaient leurs *lettres de créance*. Ce retour était dû à la grande influence qu'exerçait sur les affaires fédérales le bourgmestre Hanz Waldmann.

Waldmann est la plus grande figure de l'histoire suisse au XV[e] siècle. Cet homme célèbre était originaire de Blickenstorff au canton de Zoug, et avait acquis en 1452 le droit de bourgeoisie à Zurich. Il avait débuté assez tristement, et s'était fait enfermer deux fois au Wellenberg pour ses mauvaises mœurs et pour voies de fait contre un individu qui avait mal parlé de lui. Tanneur de profession, il abandonna ensuite son atelier pour se faire *condottiere* (1) et embaucha des mercenaires à la solde des princes d'Allemagne. Ayant fait un mariage qui l'enrichit et l'anoblit à la fois, Waldmann, devenu sire de Dubelstein, mit un peu plus de décence dans sa conduite. Par ses talents et son éloquence, il gagna la confiance des membres de sa tribu. La guerre de Bourgogne mit le comble à sa gloire et à sa popularité. Le héros de Morat et de Nancy se voit successivement élevé aux charges d'édile (1476), de grand-tribun et de bourgmestre (1483). Mais il ne parvint à franchir ce dernier échelon qu'en brisant la famille puissante des Gœldli, dont le chef, l'ancien bourgmestre et chevalier Henri, se vit réduit par Waldmann au rang de simple conseiller; un second membre, Lazare Gœldli, destitué de ses emplois; un troisième, banni du canton.

(1) *Reislaufer* dans le langage de nos chroniques. Voir l'explication de ces deux termes, pages 140 et 169 de ce volume.

Digitized by Google

Élu chef de l'État avec Henri Roust, collègue insignifiant du bourgmestre déchu, Waldmann trône en roi à Zurich, et étendant sur tous les cantons l'ascendant de ses lumières et de son crédit personnel, il devient le directeur suprême des diètes et de la politique extérieure de la Confédération. C'est à lui qu'écrivent les princes; vers lui que se tournent les ambassadeurs des puissances, lorsqu'ils désirent obtenir la paix, une alliance ou une levée de mercenaires. Principal auteur du pacte fédéral de Stanz, Waldmann l'est aussi de l'*Erb-Verein* ou traité avec l'Autriche, du capitulat de Milan et du renouvellement de l'alliance française à Lucerne (1483). Le duc de Lorraine lui devait son rétablissement au trône de ses pères et la triste fin de son puissant rival, le duc de Bourgogne.

Choyé par toutes les puissances, le successeur de Broun s'était laissé entraîner, selon la coutume honteuse qui commençait à se répandre parmi les magistrats suisses, à recevoir des pensions annuelles de chacune d'elles. L'Autriche lui donnait 400 florins, le duc de Lorraine 100, la Savoie et Milan une somme dont on ne connaît pas exactement le chiffre. La France, à l'ambition de laquelle Waldmann avait, dans son ambassade auprès de Louis XI, si indignement sacrifié les intérêts de la nation suisse et les droits de ses alliés bourguignons, la France n'était pas restée en arrière et faisait au redoutable bourgmestre un traitement annuel de 600 livres tournois.

Ambitieux et vénal, cet homme d'État n'avait pas moins en administration et en politique des vues remarquables qu'il essaya de réaliser au sein de la république zuricoise. A la tête d'une société composée de douze membres, dont les principaux étaient le chancelier Amman, le conseiller J. Meyss, le curé Helfenberg et le chroniqueur Edlibach, il préparait dans cette espèce de cercle ou de club politique, les lois et ordonnances qui devaient changer la face du canton. En matière pénale, les peines corporelles et la peine capitale remplacèrent l'ancien droit de *composition* d'après lequel on pouvait se racheter d'une peine par de l'argent. Les habitants de Regensberg perdirent le privilége dont ils étaient le plus jaloux, celui de pouvoir donner un soufflet pour 5 schillings. En fait de police, des mesures furent prises pour la salubrité

Digitized by Google

des rues, la répression du vagabondage et de la mendicité, et pour assurer la bonne qualité des comestibles. Trouvant le mélange des métiers et de l'agriculture préjudiciable à ces deux grands arts, Waldmann obligea les artisans de la campagne à venir habiter avec les bourgeois. Les campagnards durent venir vendre et s'approvisionner au marché de la ville. L'État de Zurich manquait d'un arsenal et d'autres établissements d'utilité publique. Pour se procurer l'argent nécessaire à la fondation de ces édifices, Waldmann établit un impôt foncier considérable, une capitation annuelle de trois schillings, et soumit à un droit, comme à Berne *(Ohmgeld)*, l'importation des vins étrangers.

D'autres ordonnances furent dirigées contre le service mercenaire : « Le *Reislaufen* et les guerres de Bourgogne, dit Waldmann dans l'un de ses édits, ont introduit des mœurs étrangères, l'orgueil, la paresse, le mépris des lois. » L'ordonnance privait les *Reislaufer* ou coureurs de services mercenaires, de leur droit de bourgeoisie, et les excluait des conseils. Mais ceux qui faisaient ces lois avaient eux-mêmes donné le mauvais exemple; les services mercenaires avaient passé dans les mœurs de la nation; toutes les défenses demeurèrent inutiles. D'ailleurs, n'avait-on pas entendu, en pleine diète, le premier magistrat de Schwytz, un Reding, justifier le *Reislaufen*, en disant : « Les Suisses ont besoin d'*une issue*. (Die Schweizer müssen ein Loch haben.) » A trois siècles et demi de distance, le mot du landamman Rodolphe Reding est encore celui des enrôleurs.

Les rapports de l'État et du clergé attirèrent l'attention de Waldmann. Il fut défendu au clergé d'acquérir des immeubles et de recevoir des legs sans le consentement des héritiers. Un aperçu des biens d'Église dut être soumis chaque année au gouvernement. On obligea les ordres religieux et les confréries à contribuer à l'embellissement du Grand-Moûtier. Waldmann saisit habilement l'occasion du renouvellement de l'alliance des Confédérés avec le Saint-Siége pour négocier un *concordat* qui garantissait à l'État de Zurich la position qu'il avait prise à l'égard du clergé.

La constitution cantonale subit aussi quelques changements. Contrairement à l'ordre de choses établi par Broun et modifié en 1393, Waldmann chercha à réduire à six les treize places

Digitized by Google

occupées par des constables ([1]) dans le petit-conseil; en même temps il excluait ces familles nobles des fonctions tribunitiennes et rendait ces dernières inamovibles.

Toutes ces réformes ne purent s'accomplir sans créer beaucoup d'ennemis à leur auteur au sein du clergé, de la noblesse et même parmi le peuple, dont le bourgmestre n'avait respecté ni les usages, ni les anciennes franchises. Ébloui par le pouvoir, Waldmann, d'ailleurs, ne gouvernait plus avec la simplicité d'un chef républicain, mais bien avec l'orgueil et le faste d'un prince. Il s'entourait de créatures, se montrait dans les rues avec des hommes déconsidérés et des femmes suspectes, et punissait des plus cruels châtiments, de la mort même, les paroles de blâme que faisait naître sa conduite déréglée et tyrannique. Une conjuration se forma contre le bourgmestre, dans les rangs de la noblesse. Aux Gœldli, se joignirent un Schwend, un Escher, un Meyer de Knonau. Ces ennemis de Waldmann tenaient leurs conciliabules sous la voûte de la chapelle Saint-Nicolas, au cloître des Dominicains. Les conjurés s'engagèrent à employer tous les moyens pour exciter la jalousie des magistrats des autres cantons contre le bourgmestre, et à miner son crédit au dedans en le poussant à des actes impopulaires.

Un événement survenu peu après vint servir à souhait les projets des réactionnaires, et prépara la chute et la fin désastreuse du grand bourgmestre. Cet événement fut le supplice du héros de Giornico, Frischanz Theilig. A son retour de la campagne d'Italie, Theilig, qui avait sur le cœur la singulière retraite de Waldmann, et qui l'attribuait à des motifs peu honorables pour cet homme d'État, lâcha dans une auberge de Soleure ces paroles imprudentes : « Waldmann est un traître; grâce à lui, la bannière de Zurich n'est plus qu'une besace de mendiant. » Dix ans après, croyant ce propos oublié, ou l'ayant oublié lui-même, Theilig se rendit à Zurich pour son commerce de toiles. Aussitôt il y est arrêté et jeté au Wellenberg. Le gouvernement de Lucerne réclame la mise en liberté de son grand citoyen, le vengeur de l'honneur national à Giornico. « Fût-il plus grand qu'une tour, répond aux envoyés lucernois, le cruel et vindicatif bourg-

([1]) Voir l'explication de ce terme, page 89 de ce volume.

Digitized by Google

mestre, il faut qu'il tombe. » Quelques jours après, Theilig est conduit du Wellenberg sur le marché aux poissons, où il a la tête tranchée comme un malfaiteur et un traître (21 septembre 1487).

Tel était l'ascendant de Waldmann sur les Confédérés, que le gouvernement lucernois ne prit aucune mesure pour venger la mort de son plus noble citoyen, et se borna à ne pas se faire représenter aux premières diètes qui se tinrent à Zurich. La veuve de Theilig fut moins endurante. Toutes les fois que la diète se réunissait à Lucerne, elle poursuivait de ses plaintes et de ses invectives les députés zuricois : « Rendez-moi mon mari, que vous avez assassiné contre toutes les lois de Dieu, de l'honneur et de la justice. »

Ébranlé dans la Confédération par cet acte de cruauté et d'injustice, le crédit de Waldmann se perdit tout à fait dans son propre canton par une nouvelle ordonnance sur un objet qui paraît de peu d'importance au premier abord. Elle concernait les chiens des campagnards, que le gouvernement enjoignit de tuer, comme nuisibles à la chasse et à la culture des vignes. Sachant combien les paysans zuricois étaient attachés à leurs chiens de garde, Waldmann avait d'abord refusé son consentement à cette mesure impopulaire. Mais Henri Gœldli et ses partisans dans le conseil surent le lui arracher, en prenant le masque du bien public et en faisant appuyer la proposition par des pétitions venues de la campagne. Lorsque les agents de Waldmann, le conseiller Meyss à leur tête, se rendirent dans les campagnes pour présider à cette boucherie, un véritable désespoir s'empara de l'âme des paysans zuricois. A Mettmenstetten, 550 pères de famille se réunirent en armes dans une prairie, tenant leurs chiens en laisse, prêts à tuer quiconque essaierait de leur enlever les fidèles gardiens de leurs demeures et de leurs propriétés. Une sédition violente éclata sur les bords du lac. Conduits par un maître tisserand, Rellstab, de Meilen, et par un paysan nommé Muggern, les insurgés cernèrent la ville (4 mars 1489). Ils se retirèrent cependant, sur l'assurance qu'il serait fait droit à leur réclamation. Cette assurance, donnée par le petit-conseil de Zurich, en présence de cinquante députés de la campagne et des députés de la diète fédérale, était solennelle et engageait le gouvernement.

Digitized by Google

Mais considérant ce qui s'était passé comme injurieux pour l'État, et mû par un faux sentiment de dignité personnelle, Waldmann se permit de falsifier l'acte qui devait être dressé de cette affaire. Il y fit insérer que « les campagnards avaient » reconnu le mal fondé de leurs griefs et demandé pardon » à genoux devant Messeigneurs du Conseil. » En même temps, comme pour braver l'opinion, ou croyant que l'affaire était finie, l'audacieux bourgmestre allait en partie de plaisir à Baden avec quelques compagnons de débauche.

Un nouveau soulèvement éclate alors plus terrible que le premier. Excitée par les Gœldli et quelques moines, une partie de la bourgeoisie fait cause commune avec les insurgés (31 mars).

Accouru de Baden en toute hâte pour calmer l'effervescence populaire, Waldmann voit massacrer sous ses yeux son fidèle huissier Schneevogel, l'exécuteur de ses ordres secrets et le confident de ses plaisirs. Frappé du triste sort de son serviteur, présage du sien propre, Waldmann se rend néanmoins d'abbaye en abbaye pour haranguer le peuple, et déjà il avait regagné les trois tribus des Vignerons, des Charpentiers et des Tanneurs, lorsque la cloche du tocsin, mise en branle par ses ennemis, appelle le peuple à l'Hôtel-de-Ville. Waldmann y court aussitôt. Le conseil, réuni aux députés des cantons, arrivés la veille de Schwytz, délibère sur le parti à prendre dans les conjonctures. Mais une multitude furieuse cerne l'Hôtel-de-Ville, aux cris répétés de: *A bas Waldmann et ses douze! A bas les scélérats!* Une chose pouvait sauver Waldmann et ses partisans : l'intervention énergique des représentants fédéraux. Les termes du pacte de Stanz faisaient un devoir à ces derniers de menacer les rebelles d'une punition exemplaire et d'une occupation immédiate du canton par les troupes fédérales. Mais intimidés par le danger, secrètement jaloux du bourgmestre, et profondément blessés de sa conduite à l'égard de Theilig, l'avoyer Seiler, de Lucerne, et Reding, de Schwytz (le fils de l'ancien landamman), parlèrent mollement au peuple et finirent par lui promettre la punition des gouvernants coupables. Un instant après, au milieu des imprécations de la multitude, Waldmann et ses adhérents furent conduits au Wellenberg; un gouvernement provisoire de soixante membres installé

Digitized by Google

le même soir sous la présidence de Lazare Gœldli, le principal instigateur et le chef de la révolte.

Mais les insurgés de la campagne, campés au nombre de 8,000 devant les portes de la ville, d'où ils se faisaient apporter du vin et des vivres, demandaient l'exécution du bourgmestre.

Le 6 avril, Gœldli et les soixante nouveaux gouvernants se réunirent pour porter la sentence. Bien que composé des ennemis de Waldmann, le tribunal n'eût pas été unanime à prononcer la mort, si l'on n'eût fait courir le bruit qu'une armée autrichienne s'avançait pour délivrer le bourgmestre déchu. Sous l'impression de ce bruit menaçant, l'infortuné Waldmann fut appliqué à la torture, condamné à mort et exécuté devant les portes de la ville (6 avril 1489).

Sur l'échafaud, Waldmann montra la plus noble contenance et prononça ces mots, touchant adieu d'un grand homme à sa ville natale : « Dieu te protége, ô Zurich ! ma cité bien-aimée, et te préserve de tout mal ! » On croit que si Waldmann eût adressé la parole au peuple au moment où on lui lisait sa sentence, il eût obtenu sa grâce de la multitude. Mais on prétend que son confesseur, qui était du parti opposé, exigea qu'il se tût en expiation de ses fautes. A peine le drame sanglant était-il terminé, que la nouvelle d'une intervention autrichienne fut démentie par ceux même qui l'avaient répandue. Cela n'empêcha point la vengeance populaire de s'exercer encore sur plusieurs partisans de Waldmann, dont les têtes roulèrent sur l'échafaud comme la sienne (1). D'autres se dérobèrent par la fuite au supplice. Les passions de la multitude une fois déchaînées, il est difficile de les contenir. Le nouveau gouvernement, flétri dans l'opinion sous le nom de gouvernement *cornu* (Horn-Rath), à cause de son inhabileté, ne put parvenir à rétablir l'ordre. Le sang coula de nouveau sur l'échafaud, et cette fois ce fut le sang des ennemis du bourgmestre. La Confédération dut intervenir pour la troisième fois, et parvint enfin à conclure une convention entre la ville et la campagne, qui assurait à

(1) Le grand tribun octogénaire Wydmer, les tribuns Schurter, Œheim, Ulric Ziegler. Parmi les partisans de Waldmann déposés comme conseillers et tribuns, figurent des Keller, un Bluntschli, un Werdmuller, un Wyss.

Digitized by Google

la première sa souveraineté sur le pays, et à la seconde la liberté d'industrie, le choix de ses préposés et la faculté d'adresser des représentations à l'autorité. Les campagnards demandèrent vainement le droit de nommer des représentants au grand-conseil, et dont la concession eût épargné par la suite bien des maux à la ville et à la république. Cette convention prit le nom de *Compromis de Waldmann* (Waldmannes-Spruch). Mais la paix ne fut pas encore complètement rétablie. Il fallut nommer un autre gouvernement et remettre en vigueur l'ancienne constitution, modifiée dans un sens défavorable à la fois et aux nobles et aux tribuns. Mais, même après ce changement, un nouveau complot fut ourdi par Nicolas Hass, l'un des assassins de Schneevogel et l'un des soixante du gouvernement cornu, qui ne pouvait supporter son exclusion des charges sous le nouveau régime. Hass fut décapité, et cette exécution, la seule juste peut-être qui eût été prononcée, ferma l'abîme des révolutions qui avaient désolé Zurich pendant l'année 1489.

La chute de Waldmann fut suivie de près par celle d'un autre bourgmestre qui s'était pareillement distingué dans la guerre de Bourgogne. La vieille querelle des bourgeois de Saint-Gall avec leur abbé s'était ravivée avec une nouvelle force. Las d'une lutte de trente années, l'abbé Ulric Rösch résolut de quitter cette ville remuante. Il fit construire un cloître magnifique à Rorschach qu'il avait choisi pour le lieu de sa résidence. Les bourgeois de Saint-Gall virent avec jalousie et colère les travaux et préparatifs qu'on faisait à Rorschach. Craignant de perdre la source de leur prospérité et de leurs richesses, ils se soulevèrent. Une bande tumultueuse, composée de bourgeois de Saint-Gall, de campagnards et d'Appenzellois, démolit en un jour le palais de Rorschach (28 juillet 1489). Le prince-abbé requit alors le secours des quatre cantons protecteurs de l'abbaye, Zurich, Schwytz, Glaris et Lucerne. Pour résister avec plus d'énergie à leurs ennemis, les Saint-Gallois formèrent une alliance perpétuelle avec Appenzell et vingt-cinq communes de la campagne. L'auteur de cette alliance et de la révolution était le bourgmestre Farnbühler, qui se flattait peut-être par là de fonder un État indépendant dans la Suisse orientale. Mais le parti du bourgmestre, ne se trouvant pas assez fort, eut la mauvaise idée

Digitized by Google

de chercher de l'appui auprès de l'empereur et des villes souabes. Cette tendance à se rapprocher de l'Autriche irrita les Suisses. Une armée de 16,000 Confédérés marcha au secours de l'abbé. La ville de Saint-Gall, abandonnée par Appenzell, résista avec héroïsme, mais dut enfin ouvrir ses portes et subir le traité onéreux de Rorschach. Ce traité lui laissait ses droits de ville libre, mais l'obligeait à payer 13,000 florins, et faisait du Rheinthal, enlevé aux Appenzellois, un *bailliage sujet et commun* des Suisses, comme la Thurgovie.

Quant à Farnbühler, accusé de trahison, comme il arrive aux chefs de parti vaincus ou malheureux, il fut obligé de s'enfuir même avant l'entrée des Confédérés. Il se réfugia à la cour impériale à Vienne, d'où il chercha inutilement à se faire rendre ses biens confisqués par ses compatriotes. La ville de Saint-Gall, comme celle de Zurich après la mort de son bourgmestre, fut encore agitée pendant plusieurs années par des mouvements révolutionnaires. L'une de ces émeutes se termina par la mort des magistrats qui en avaient été les instigateurs, et reçut dans l'histoire de cette petite république le nom de *fol jeudi* (unsinniger Donnerstag).

Toute la Confédération, du reste, était en proie aux mêmes tiraillements et au même malaise.

Pour faire cesser cet état de choses, Schwytz proposa un remède qui était pire que le mal. Il voulait qu'on déclarât « dissoutes toutes les constitutions cantonales. » Le banneret bernois Zur-Kinden parvint à faire rejeter en diète ce projet dangereux sous lequel se cachait l'inimitié des États-campagnards pour les États-villes (1492). Ces dispositions hostiles se trahirent encore dans les menées séparatistes du Gessenay, qui cherchait, comme l'Entlibouch, à se rattacher aux vallées forestières. Mais Berne sut, comme Lucerne, déjouer les plans secrets des Waldstætten. Ces derniers, tourmentés par un esprit de jalousie et d'agrandissement, cherchaient à se dédommager de l'exiguité de leur territoire par toutes sortes d'expéditions aventureuses, injustes même et contraires au droit des gens. C'est tantôt la Savoie, tantôt Neuchâtel, tantôt Constance qui est le point de mire de leurs incursions spoliatrices. La diète tente en vain de s'y opposer. Berne, Zurich et Fribourg parvinrent cependant une fois à soustraire à leur rapacité la Savoie et Constance. Mais cette

Digitized by Google

dernière ville, détachée de la Suisse par ces tentatives insensées, se jette dans les bras de l'empire, et sera l'ennemie jurée des Confédérés dans la guerre qui va s'ouvrir entre l'Allemagne et la Suisse.

XXXI.

Guerre de Souabe. — Paix de Bâle et suites de la guerre de Souabe. — La Suisse est séparée de l'empire d'Allemagne. — Bâle et Schaffhouse forment les XI^e et XII^e États de la ligue helvétique.

(De l'an 1494 à 1501.)

Déjà sous les empereurs de la maison de Luxembourg, le lien qui unissait la Confédération de la Haute-Allemagne à l'empire était fort lâche. Tout en s'intitulant eux-mêmes dans leurs actes officiels « membres fidèles de l'empire, » et en appelant l'empereur leur *maître* (der küng unser herr), les Suisses bornaient à peu près leur fidélité à fêter ce monarque, lorsqu'il se présentait dans leurs villes; à solliciter à son avènement au trône la confirmation de leurs franchises, et à grossir de leurs députés le *Römerzug*, c'est-à-dire le cortége qui accompagnait l'empereur à Rome, lors de son couronnement. Le long et misérable règne de Frédéric III (de 1440 à 1493) n'était pas propre à rendre plus étroite l'union de la Suisse avec l'Allemagne. Le rétablissement seul de la maison d'Autriche au trône impérial devait être un obstacle à ce rapprochement, et Frédéric III fit tout pour rappeler les anciennes haines. Il refusa de confirmer les franchises des Confédérés, et après s'être allié avec eux contre le duc de Bourgogne, il les abandonna comme Louis XI.

Peu d'années après cependant, et sous l'influence d'un prince chevaleresque, Maximilien d'Autriche, fils de Frédéric III, un parti impérial se forme à Berne et dans les villes suisses, par opposition au parti français, tout-puissant dans les Waldstætten. Les chefs du parti impérial à Berne étaient l'ancien avoyer Guillaume de Diesbach et le banneret Zur-Kinden. Les landammans schwytzois Reding et Auf-der-

Digitized by Google

Mauer, dirigeaient, au contraire, le parti de la France. Comme du temps de la guerre de Bourgogne, ce dernier l'emporta, grâce aux écus dont Charles VIII ne se montra pas moins prodigue que son prédécesseur; et lorsque ce roi marcha à la conquête du royaume de Naples, il accourut sous ses drapeaux un si grand nombre de mercenaires de tous les cantons, qu'il se vit obligé d'en renvoyer une partie et de faire garder les passages des Alpes (1494).

Cet abject empressement pour la France blessa au vif Maximilien, qui venait de succéder à son père comme chef de l'empire, et qui avait beaucoup de peine d'obtenir quelques milliers de Suisses pour ses armées. Il était alors tout occupé à rendre un peu de repos et d'unité à l'empire, singulièrement affaibli et par la puissance des princes-électeurs et par le mépris où étaient tombées, principalement sous le dernier règne, les lois et la majesté du trône. Il crut en avoir trouvé le moyen dans l'établissement de certaines *institutions centrales,* destinées à relier ensemble tous les États d'Allemagne, à rétablir la sécurité dans les provinces et sur les routes, et à mettre un certain ordre, une certaine uniformité dans l'organisation militaire, l'administration de la justice et des finances.

Ces institutions consistaient principalement dans la création d'une *haute cour de justice* (Kammergericht) pour toute l'Allemagne, et la levée d'une contribution (*Schutzfenning*), dont le produit devait être affecté à combattre à la fois les ennemis du nom chrétien et ceux de la nation germanique, c'est-à-dire les Français et les Turcs. Une diète générale s'ouvrit à Worms, en août 1495, et les Suisses, comme membres du saint-empire, reçurent l'invitation d'y envoyer aussi leurs députés. Mais isolés du reste de l'empire par le développement de leur histoire et de leurs institutions, les Suisses n'avaient ni les mêmes idées ni les mêmes besoins que les autres peuples germaniques. Ils n'avaient rien à craindre des Turcs, et n'avaient que trop appris à aimer l'or et les faveurs de la France. L'établissement d'une *cour de justice suprême* détruisait l'indépendance garantie par les précédents empereurs à leurs tribunaux indigènes; elle leur parut une chose tout à fait odieuse et attentatoire à la liberté helvétique. Tous les cantons, sauf Berne, refusèrent de se faire représenter à

Digitized by Google

la diète de Worms. Ils déclinèrent également la proposition qui leur fut faite d'entrer dans la ligue souabe *(Schwabenbund)*, ressuscitée par Maximilien. Les menaces des grands dignitaires de l'empire et un monitoire foudroyant du pape Alexandre VI, affiché aux portes de Lindau, n'eurent pour effet que de provoquer des réponses énergiques de la part des magistrats et des États de la ligue helvétique. L'archevêque de Mayence, grand-chancelier d'Allemagne, ayant montré au secrétaire d'État Amman, de Zurich, la *plume d'oie* qui devait mettre à la raison les rebelles de la Suisse : « Monseigneur, dit Amman, nous n'avons pas eu peur de vos hallebardes, nous n'aurons pas peur de vos plumes d'oie. » Aux récriminations amères de l'empereur sur l'alliance française, Zurich répondit par des citations de l'écriture sainte. Il s'étaya de l'exemple d'Abraham, s'alliant avec les Amorrhéens infidèles, et de celui des Macchabée ligués avec les gentils de Rome et de la Grèce.

La conduite des Suisses irrita contre eux non-seulement les princes d'Allemagne, mais les populations de toutes les provinces limitrophes. La haine du nom suisse devint populaire même où elle ne l'avait jamais été jusque-là, c'est-à-dire sur les bords du Rhin, du Danube et du lac de Constance. On ne se contenta pas d'excommunier les Confédérés; dans plusieurs villes on alla jusqu'à prêcher la croisade contre ce peuple, qu'on représentait du haut de la chaire comme un ramas d'hérétiques, souillés des crimes les plus atroces. Le peuple suisse ne resta pas en arrière et rendit outrage pour outrage.

La guerre n'attendait qu'un signal pour éclater; elle s'alluma dans les Grisons. L'alliance que deux des ligues [1] venaient de contracter avec sept cantons suisses servit de prétexte à une invasion des troupes impériales. Le Münsterthal fut assailli par 10,000 Souabes, et la ville de Meyenfeld occupée par la trahison d'une partie de ses habitants. Toujours favorable à l'empereur, Berne cherche en vain à conjurer l'orage. Les Grisons unis aux Confédérés pénètrent dans le Vorarlberg, battent les Impériaux à Treisen, re-

(1) Alliance de la ligue Grise, 1497; alliance de la Maison-Dieu, 1498. La ligue des Dix-Droitures, où l'Autriche avait de grandes propriétés, n'osa pas s'associer aux deux autres.

Digitized by Google

prennent Meyenfeld et soumettent tout le pays jusqu'à Feldkirch (février 1499). Le 20, se livre la bataille du Hard. 10,000 Suisses, commandés par le baron rhétien de Hohensax, y battirent 10,000 impériaux, dont plus du quart mordirent la poussière. L'historien souabe Pirkheimer, témoin oculaire et acteur important dans cette guerre, rend témoignage du courage héroïque avec lequel un corps d'Appenzellois et de Saint-Gallois, auxiliaires des Confédérés, demeura deux heures entières au milieu des flots gelés du Rhin, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture.

Le théâtre de la guerre fut transporté ensuite dans le Hégau (1), où 10,000 Confédérés de Berne, Fribourg, Soleure et Schaffhouse détruisirent vingt villes et châteaux. Du Hégau, 10,000 Confédérés, la plupart Soleurois, pénétrèrent dans le Sundgau (2) et défirent un nombre triple d'ennemis sur la colline boisée du Bruderholz (22 mars).

L'empereur Maximilien, décidé à faire les plus grands efforts pour réduire les Confédérés, réunissait à Constance des troupes nombreuses, composées de guerriers de toutes les nations de l'Allemagne, Autrichiens, Westphaliens, Hessois, Neerlandais. On y voyait aussi des Bohémiens, des Polonais, des Hongrois et des Danois. De Constance, ces troupes se répandaient dans les contrées environnantes. Un corps de 7,000 impériaux surprit, un jour, un détachement de 250 Suisses. Ces derniers se retranchèrent dans le cimetière de Hallau et combattirent avec tant de bravoure, qu'ils donnèrent le temps au landsturm schaffhousois de s'assembler et de chasser l'ennemi. A Ermatingen, 15,000 impériaux surprirent dans leurs lits et égorgèrent la garnison suisse de ce village thurgovien; ils se retiraient victorieux et en désordre, le 11 avril, lorsqu'ils furent assaillis à leur tour et battus par 1,000 Suisses dans la forêt de Schwaderloch, près de Constance. Ils perdirent dans cette affaire 1,000 hommes, parmi lesquels 130 citoyens de Constance.

La guerre continuait en même temps dans le Vorarlberg. Le 20 avril, se donna la bataille de Frastenz, près de Feldkirch, où 10,000 Suisses, Saint-Gallois et Grisons débus-

(1) Le Hégau comprenait la partie de la Souabe qui avoisine le Rhin.
(2) Le Sundgau est cette partie supérieure de l'Alsace où se trouve la ville de Mulhouse.

Digitized by Google

quèrent d'une position formidable et jetèrent dans l'Ill (1) une armée de 14,000 Tyroliens et Souabes. La victoire, en cette circonstance, fut due principalement à l'action éclatante du capitaine Henri Wolleb, d'Uri. Ce chef, resté debout au milieu de ses soldats qu'il avait fait coucher par terre pour éviter les décharges de l'artillerie, fut, nouveau Winckelried, la victime de son dévouement patriotique (2).

Une victoire du même genre couvrit de gloire les guerriers grisons. 15,000 impériaux étaient campés sur le plateau de Mals (Malser-Haide) dans l'Engadine. 8,000 montagnards de la ligue Grise, conduits par Wilhem Ringi, les attaquent, et après une sanglante mêlée, les délogent et leur tuent 5,000 hommes. La grande bannière du Tyrol, restée entre les mains des Confédérés, fut suspendue dans l'église de Coire. Le héros de cette journée fut Bénédict Fontana, qui, s'élançant le premier à l'assaut des retranchements autrichiens, reçut une large blessure qui lui ouvrit le ventre. Tenant ses entrailles d'une main, il ne cessa de combattre de l'autre, et mourut en exhortant ses compatriotes à imiter son exemple. Au nombre des morts se trouva aussi le prévôt de Coire, Conrad de Marmels, prêtre patriotique et digne émule du curé bernois Baselwind et du chapelain valaisan Minnichow (3). Nulle autre guerre ne fut plus féconde en héros. L'un des plus étonnants fut ce Wala, de Glaris, qui se défendit longtemps tout seul contre vingt cavaliers et ne se rendit qu'après en avoir désarçonné plusieurs. Saisi d'admiration pour ce preux, le chef des cavaliers ennemis le prit en croupe et le ramena sain et sauf dans ses foyers, en lui délivrant un certificat de sa belle conduite. L'action de Wala a été immortalisée par la peinture et la poésie nationales (4).

(1) L'Ill est une rivière qui traverse le Vorarlberg.

(2) Chose singulière : Bilibald Pirkheimer, l'un des généraux souabes, qui a écrit en latin l'histoire de cette guerre, attribue à Wolleb une action exactement semblable à celle qui a rendu si célèbre le nom de Winckelried. Nous avons suivi le récit du chroniqueur bernois *Anshelm* et des autres écrivains contemporains.

(3) Voir pages 86 et 139 de cette histoire.

(4) Il faut voir le beau tableau de M. Lugardon, de Genève, et lire la belle ballade de notre poète national Richard, commençant par ces mots : « Roi des braves, salut ! ô Wala de Glaris ! » Le trait de Wala, analogue à celui de Uoli Rottach dans la guerre d'Appenzell, est raconté par les chroniqueurs contemporains, Anshelm, Rhan, Campell.

Digitized by Google

Tous les chefs suisses n'étaient pas des Wala et des Fontana. Gagné par l'or des impériaux, le commandant Freuler, de Schwytz, retarda à dessein la marche de sa colonne à la Malser-Haide et causa ainsi la mort de Fontana et des 300 braves qui périrent dans cette circonstance. Freuler, convaincu de trahison, s'enfuit dans l'asile du couvent de Pfeffers et fut banni du territoire suisse.

L'empereur, obligé de s'éloigner pendant quelque temps du théâtre de la guerre et de se rendre dans les Pays-Bas, en était revenu avec un renfort de 6,000 Brabançons. Ayant vainement cherché à entamer les Grisons du côté de la Valteline, il résolut d'attaquer les Suisses sur trois points à la fois, Feldkirch, Constance et Dorneck près de Bâle. Mais les succès des Suisses avaient affaibli le courage des impériaux et réveillé d'anciennes sympathies parmi les soldats des villes libres. Le plan projeté ne s'exécuta qu'en partie. Pendant que les Suisses, attirés vers Constance par les préparatifs qu'y faisait l'empereur, réunissaient toutes leurs forces sous les murs de cette ville, le comte de Fürstenberg, à la tête de 15,000 hommes, Souabes, Bourguignons [1] et Brabançons, fondit, en juillet, sur le Jura soleurois. Mais déjà Bénédict Hugi, le valeureux défenseur du château de Dorneck, avait eu le temps de prévenir le gouvernement de Soleure. 3,000 Soleurois, Bernois et Zuricois accoururent sous l'avoyer Kunrad et sous Rodolphe d'Erlach, créé chevalier en 1476 sur le champ de bataille de Grandson. L'ennemi, sans défiance, se livrait aux plaisirs et à la débauche, lorsque les guerriers suisses se précipitent sur leur camp. Le général ennemi est tué l'un des premiers. Les impériaux, néanmoins, se rallient et combattent avec désespoir. Déjà les Suisses avaient perdu du terrain et beaucoup de vaillants hommes; plusieurs s'enfuyaient lâchement du côté de Liestall. Tout à coup les sons du cor se font entendre; c'est un corps de 1,200 hommes de Lucerne et de Zoug, aux ordres de l'avoyer Fehr et du landamman Werner Steiner. Les fuyards qu'ils ont rencontrés sur leur route ont voulu les détourner de prendre part au combat, en leur peignant la

(1) Louis XI avait dû restituer à Maximilien, époux de Marie de Bourgogne, une partie des États de son père, après la bataille de Guinegate (1483).

Digitized by Google

lutte inégale soutenue par leurs frères; ils n'ont réussi qu'à hâter la marche de ces braves. Un prêtre intrépide, le chanoine Schœnbrunner, arrive à cheval et le premier sur le champ de bataille, et jetant, pour combattre, son manteau noir orné d'une grande croix blanche : « Tapez dru, braves Confédérés, s'écrie-t-il, vos frères de Lucerne et de Zoug sont là. »

Ce secours inopiné décida de la victoire. Les impériaux, battus à plate-couture, s'enfuient par le pont de la Birse qu'ils détruisent pour empêcher les Confédérés de les poursuivre. 3,000 impériaux et 300 Suisses perdirent la vie dans cette mémorable journée. Un grand nombre de munitions et de cuirasses, 21 canons, les trois bannières d'Einsisheim, de Fribourg (en Brisgau) et de Strasbourg sont la proie du vainqueur, qui s'assied au banquet préparé pour l'armée impériale. Le lendemain de la bataille arrivent processionnellement les moines de Bâle, demandant à rendre les honneurs de la sépulture aux corps des nobles qui avaient péri dans la mêlée. Les Soleurois, sur le territoire desquels s'était livrée la bataille, s'y refusèrent en disant : « Les corps des nobles demeureront avec ceux des paysans. » On inhuma en effet amis et ennemis sans distinction sur le champ de bataille, où fut élevée une chapelle, à la fois expiatoire et commémorative de l'événement. Un autre monument curieux de la victoire de Dorneck fut pendant longtemps le « poirier historique, » aux branches duquel les guerriers de Zoug et de Lucerne avaient précipitamment suspendu leurs havresacs avant de se jeter dans la mêlée.

Après avoir, selon l'usage, passé trois jours sur le champ de bataille, les Confédérés allèrent camper devant Bâle. Dévoués aux Suisses, les bourgeois de cette ville leur avaient fait passer des vivres en abondance et se réjouissaient de leur triomphe. Les chanoines et les nobles, au contraire, abusés par de fausses nouvelles, avaient célébré la victoire des Autrichiens par un festin donné sur la terrasse de la cathédrale. Le moindre effort de la part des Confédérés eût décidé la bourgeoisie à se prononcer en leur faveur et à ouvrir ses portes. Mais, affaiblis par la discorde et la conduite équivoque des Bernois qui s'étaient laissé battre par les Souabes à Pierre-Pertuis, dans le val de Moûtier, les Con-

Digitized by Google

fédérés se dispersèrent sans avoir tiré aucun avantage de ce grand fait d'armes.

Les deux partis étaient las de la guerre. Sans avoir été longue, la lutte avait été acharnée et terrible. Dans l'espace de six mois, plus de 20,000 hommes avaient péri; 2,000 villes et châteaux avaient été réduits en cendres; des contrées entières de la Souabe présentaient l'image de la misère et de la désolation. De tous côtés on voyait errer de pauvres familles que les malheurs de la guerre avaient privées de pain et d'asile. Le général Pirkheimer rencontra un jour une troupe de plusieurs cents orphelins qui broutaient l'herbe d'une forêt sous la conduite d'une vieille femme.

Quoique la Suisse n'eût pas souffert comme la Souabe, le besoin de la paix ne s'y faisait pas moins sentir à l'agriculteur et à l'artisan, dont l'appel sous les drapeaux avait suspendu les travaux indispensables. Le duc de Milan profita de ces dispositions pour se poser en médiateur, et parvint à conclure la paix de Bâle (22 septembre).

Mais cette paix, conclue contre le vœu d'Uri et de Glaris, ne procura aux Suisses, en échange de tant de sang versé, de frais et de fatigues, que bien peu d'avantages. Les principaux furent une indemnité de 10,000 florins et la juridiction *(Landgericht)* de la Thurgovie, qui manquait à leur souveraineté sur ce pays. Soleure obtint un petit accroissement de territoire, par l'acquisition de Thierstein et Büren, et le Valais, allié des Suisses, la reconnaissance formelle de son indépendance ([1]).

Les nouvelles victoires des Suisses eurent cependant des suites importantes. De la paix de Bâle date, à proprement parler, l'indépendance complète de la Suisse, sa séparation de *fait* de l'empire d'Allemagne. (La séparation de *droit* ne fut prononcée qu'un siècle et demi plus tard, au congrès de Westphalie, 1648.) Cependant tout lien de parenté ne fut pas rompu par là entre le peuple suisse et l'Allemagne sa

(1) Les négociateurs suisses étaient Thuring Frickard, de Berne; le chancelier Amman, de Zurich; l'amman Steiner, de Zoug, auquel on adjoignit plus tard, pour accélérer la paix, trois magistrats de l'ordre nobiliaire et plus ou moins favorable à l'empereur, le conseiller Henri Göldli et les avoyers de Berne et de Lucerne, Guillaume de Diesbach et Jean Sonnenberg.

mère-patrie. Longtemps encore les Suisses demanderont à chaque empereur nouvellement élu la confirmation de leurs franchises, et feront figurer l'*aigle impériale* sur leurs monnaies et sur leurs écussons. Pendant plus d'un siècle encore, les Suisses continueront à porter le titre de membres ou d'*alliés du saint-empire.*

Un autre résultat de la guerre de Souabe fut l'entrée de Bâle et de Schaffhouse dans la Confédération suisse.

Bâle, ville libre et presque démocratique sous son prince-évêque et avec son conseil formé de nobles et de tribuns, avait été tour à tour l'alliée des Suisses, des princes et des villes impériales d'Allemagne. Alliances toutes temporaires et qui n'engageaient nullement son indépendance ni son avenir. Les bourgeois de Bâle penchaient depuis longtemps pour une alliance *perpétuelle* avec les Suisses, qui avaient défendu et sauvé plusieurs fois leur cité et avec lesquels ils avaient combattu contre le duc de Bourgogne. La noblesse et le chapitre s'étaient opposés à cette union, qui menaçait leurs priviléges. Ils vantaient la puissance de l'empereur et désiraient plutôt se rapprocher de l'Autriche. L'issue de la guerre de Souabe montra où était le salut et quel serait le plus fort rempart de la liberté bâloise. Pendant que les nobles émigraient en foule pour ne pas payer l'*impôt de guerre*, les bourgeois, devenus les maîtres, demandèrent leur annexion à la ligue helvétique. Ils l'obtinrent, malgré les objections de Zoug et de Glaris (8 juin 1501). Le courage des Bâlois dans leurs guerres et leur fidélité dans leurs alliances, la position et les richesses commerciales de leur ville, le séjour d'une université, fréquentée par les étudiants suisses depuis sa fondation, les fortes murailles qui défendaient cette cité et les 5,000 bourgeois qui suivaient sa bannière, tout cela détermina les Suisses; l'annexion de Bâle leur donnait à la fois un entrepôt commercial, un centre intellectuel et un boulevard pour leurs frontières au nord.

L'accession de Schaffhouse, ville libre et impériale comme Bâle, et alliée des Suisses depuis 1475, n'offrait pas d'aussi grands avantages. Mais, place de guerre sur le Rhin, elle servait à couvrir les frontières suisses vers l'est. Son admission, quoique combattue par Schwytz et Underwald, qui craignaient ce nouvel accroissement des États-villes, fut pro-

Digitized by Google

noncée à la fin, aux mêmes conditions que Fribourg et Soleure (9 août 1501).

Bâle avait été plus favorisée et traitée à l'égal presque des premiers États de la ligue. La réception de Bâle et de Schaffhouse faillit même avoir des suites plus graves pour ces deux dernières villes. D'entente avec le savant mais partial député de Berne, le chancelier Frickard, les députés des Waldstætten voulurent *ôter voix et séance à Fribourg et à Soleure, et les reléguer parmi les simples alliés.* L'opposition énergique des autres cantons fit heureusement échouer ce dessein. L'annexion de Bâle à la Confédération se fit d'une manière solennelle entre les mains d'Henri Roust, bourgmestre de Zurich. Pour montrer la sécurité que lui donnait la protection des Suisses, Bâle substitua une *vieille femme armée d'une quenouille* à la nombreuse garde qui veillait auparavant à ses portes. Pour la première fois, un simple bourgeois fut élevé à la dignité de bourgmestre.

Les excès et l'indiscipline des Confédérés dans la dernière guerre empêchèrent seuls un grand nombre de villes du Hégau et de la Forêt-Noire de suivre l'exemple de Bâle et de Schaffhouse. Car il était inouï combien les exploits des Suisses avaient popularisé leur nom en Allemagne. On ne parlait partout que de leur bravoure et de leur héroïsme. Si un guerrier de cette nation venait à se montrer dans une ville de la frontière, il était l'objet de la curiosité générale et de toutes sortes d'égards et de prévenances. Les plus empressés étaient ceux qui avaient fait la guerre contre eux et qui regrettaient de n'avoir pas combattu dans leurs rangs, « plutôt que de risquer leur peau pour des damerets qui passaient leur temps au lit et n'osaient regarder un Suisse en face. »

Digitized by Google

XXXII.

Nouvelles guerres d'Italie; elles procurent aux Confédérés les bailliages italiens et la Valteline. — Matthieu Schiner, ou rôle européen des Suisses, libérateurs de l'Italie et du Saint-Siége.

(De l'an 1500 à 1513.)

Chaque nouvelle guerre accroissait le nombre des coureurs de combats et d'aventures. La guerre de Souabe n'était pas terminée, que des mercenaires de tous les cantons volaient sous les drapeaux, qui du duc de Milan [1], qui du duc de Romagne [2], qui du roi de France. Ce dernier, Louis XII, en avait toujours le plus grand nombre, parce qu'il payait bien le soldat et qu'il avait soin de faire des pensions annuelles aux magistrats influents. Ce prince étant entré en guerre avec le duché de Milan qu'il prétendait lui appartenir du côté de sa grand'mère Valentine Visconti, on faillit voir se renouveler le spectacle de Suisses combattant contre Suisses. Mais, comme à Dôle en 1477, la trahison se chargea d'empêcher une lutte fratricide. Les Suisses du duc de Milan, bloqués dans Novarre par l'armée française, livrèrent ce malheureux prince au roi, qui le laissa mourir dans un cachot de son royaume (10 avril 1500).

Poussée par l'indignation publique, la diète fit semblant de punir les traîtres. On coupa la tête à un soldat obscur, Turmann, d'Uri; mais on laissa vivre les grands coupables, et après quinze ans d'une prétendue enquête, les pères de la nation n'eurent pas honte de décider entre eux, « qu'on tiendrait cachée la trahison de Novarre. » (Recès [3] de la diète du 10 mars 1515.) La trahison, néanmoins, transpira parmi le peuple. Un prêtre courageux, le curé de Kriegstetten, au canton de Soleure, s'écria en pleine chaire : « Les Confédérés ont trahi l'ancien duc de Milan et vendu le nouveau. »

(1) Ludovic Sforza, surnommé le *More*.
(2) Le fameux César Borgia, fils d'Alexandre VI.
(3) *Recès*, terme de droit public employé pour *protocole*. En allemand, *Abscheid*.

Digitized by Google

La France, en faveur de laquelle plusieurs chefs suisses se couvraient d'infamies, se brouilla avec les cantons peu de temps après. Beaucoup de soldats réclamaient les arrérages qui leur étaient dûs depuis le règne de Charles VIII. L'Etat d'Uri, resté maître de la Léventine, réclamait de Louis XII la remise du comté de Bellinzona, ancienne propriété de ce canton ([1]). Tous ces *réclamants*, fatigués d'attendre et bravant les défenses d'une diète vénale, passèrent les Alpes et s'emparèrent de Locarno et de Bellinzona. Milan, tremblante, ouvrait déjà ses portes. De peur de perdre toute la Lombardie, Louis XII céda Bellinzona à Uri et apaisa les autres réclamants en leur jetant 300,000 couronnes ([2]).

Effrayée de ses propres faiblesses et des symptômes de démoralisation qui se manifestaient de tous côtés en Suisse, la diète rentra en elle-même et jura aux pieds des autels d'*abolir les pensions* et le *service mercenaire*. La peine capitale fut prononcée contre les réfractaires. Mais l'or de Louis XII, semé à pleines mains dans les cantons, leur eut bientôt fait oublier leurs serments. Deux prélats intrigants ([3]) et un magistrat parjure, Conrad Schwend, bourgmestre de Zurich (l'un des auteurs de la mort de Waldmann), livrèrent de nouveau leur patrie à la France. Les guerriers suisses combattent « sous les lys jaunes » ([4]) à Naples, en Lombardie, à Gênes et à Agnadel, ce tombeau de la puissance vénitienne. La malheureuse république avait cherché en vain à se rendre sa sœur des Alpes propice, par de nouvelles ambassades. Le sénateur Savorgnani séjourna en Suisse pendant un mois. A sa voix, quelques patriotes s'émurent, quelques cents mercenaires partirent; mais le gros de la nation resta attaché à d'autres bannières plus lucratives que celles du Lion de Saint-Marc.

Le caractère vénal des Suisses, à cette époque, se décèle d'une manière honteuse dans la conduite de quelques cantons envers la Savoie. Un imposteur, nommé Furno, secrétaire du feu duc de Savoie, produisit de fausses dispositions de ce

(1) Voir page 142 de ce volume.

(2) La couronne, *krone*, valait 1 écu-bon de 25 batz (envir. 3 fr. 60 c.).

(3) Aymon de Montfaucon, évêque de Lausanne, et Pierre-Louis de Savoie, évêque de Genève.

(4) Les *lys jaunes* étaient les couleurs de la France à cette époque. *Anshelm.*

Digitized by Google

prince, renfermant un legs de 360,000 couronnes en faveur de Berne et de Fribourg. Sans examiner autrement l'authenticité de cet acte, ces deux États exigèrent le payement de la somme et ne se contentèrent qu'à grand'peine de 125,000 couronnes que leur offrit le duc. Ce premier faux ayant réussi, et le faussaire se voyant honoré et récompensé pour son crime, prit goût à la chose et fabriqua un second titre, duquel il résultait que le feu duc de Savoie avait légué 800,000 couronnes aux autres États confédérés. Le duc régnant eut beau se récrier et faire intervenir le pape, l'empereur et le roi de France; les vigoureux gars des cantons prirent les armes, et le pauvre duc de Savoie dut s'estimer heureux d'en être quitte pour la somme de 350,000 couronnes qu'il paya « à ceux des ligues. » L'imposteur finit tranquillement sa vie à Fribourg, où il avait été reçu bourgeois, dans l'abondance et tout l'extérieur de la dévotion.

Peu de temps après, les Suisses se brouillèrent de nouveau avec le roi Louis XII. Ce monarque ayant tiré d'eux ce qu'il voulait, les traitait avec mépris et refusait d'acquitter les pensions annuelles. Les ennemis de la France saisirent l'occasion favorable pour s'attacher les Suisses. Maximilien obtint à sa grande satisfaction le renouvellement de l'*union héréditaire* (Erb-Verein). Le pape Jules II négocia une levée de 6,000 hommes pour chasser les Français de la Lombardie (1510). Conduits par l'évêque de Sion, Matthieu Schiner, et l'amman Imhof, d'Uri, chargé du commandement en chef, ces 6,000 guerriers entrèrent dans le Milanais. Mais à leur arrivée à Chiazzo, le manque de vivres, causé par la trahison du seigneur valaisan Supersax et de quelques autres chefs vendus à la France, fit échouer l'expédition.

La colère du pape se déchargea par un bref humiliant pour les Suisses. Plus terrible, celle de Schiner et des partisans de Rome éclata par l'excommunication de Supersax et le supplice de l'avoyer fribourgeois d'Arsent, convaincu d'avoir favorisé l'évasion de ce chef valaisan, détenu à Fribourg (18 mars 1511). Une seconde expédition plus nombreuse eut lieu vers le mois de novembre de la même année et donna lieu à d'horribles excès et à quelques beaux faits d'armes [1],

(1) Les Fribourgeois Schneuwly, Heid et Lauper traversèrent la Tresa à la nage à la vue de l'armée française. A Lodi, Hanz Heid entra, bride

Digitized by Google

mais sans résultats sérieux. Sur ces entrefaites, une ligue, appelée la *Sainte-Ligue*, s'étant formée contre la France, entre le pape, l'empereur, l'Espagne, l'Angleterre, Venise et les Suisses, une troisième expédition s'accomplit et amena de tout autres conséquences. 20,000 Confédérés s'emparèrent en sept semaines de toute la Lombardie, rétablirent sur le trône ducal, Maximilien, fils du prince trahi à Novarre, et méritèrent le beau titre de libérateurs de l'Italie et de *défenseurs de la liberté de l'Église*, que leur accorda avec de magnifiques récompenses le pape Jules II ([1]).

Toutes les principales villes de la péninsule, Venise, Pavie, Rome et Milan voulurent fêter par des ovations brillantes, les invincibles guerriers des Alpes. Les prédicateurs, du haut des chaires, les comparent « au peuple de Dieu. » Dans l'enchantement de la victoire, le duc de Milan abandonne aux Suisses la possession de Bellinzona, Lugano, Locarno et des autres bailliages qui forment aujourd'hui le canton du Tessin et la Suisse italienne. Les Grisons obtinrent la restitution de la Valteline et de Chiavenne qu'ils avaient perdus en 1353. Schiner ne fut pas oublié. Il devint évêque de Novarre en Lombardie et de Cattaro en Sicile.

L'année suivante, les Français joints aux Vénitiens qui s'étaient détachés de la Sainte-Ligue, ayant voulu reconquérir la Lombardie, les Suisses prirent encore les armes, et la grande bataille de Novarre, où La-Trémouille perdit 8,000 hommes et les Suisses seulement 1,500, brisa une seconde

abattue, dans la ville avec 12 cavaliers seulement, et mit en fuite la garnison française. Halmoz, de Fribourg, gravit le premier le rempart de Pavie et y arbora le drapeau de la ville. Lors de l'expédition de 1512, les Fribourgeois rapportèrent une belle bannière neuve conquise à Pavie. Glutz-Blotzheim, p. 253.

(1) La bulle expédiée à ce sujet et datée de Rome, le 22 juillet, porte la remarquable suscription que voici : « A nos chers fils des 12 cantons » de la vieille et grande ligue de la Haute-Allemagne, protecteurs de la » liberté de l'Église et nos alliés. » Les présents du pontife consistaient en une bannière, un chapeau ducal et une épée d'or. Un écrivain français, M. Jubinal, a fait une description intéressante de ces précieux joyaux, conservés à Zurich, le Vorort helvétique. L'épée de Jules II, objet d'art admirable, a la poignée d'argent et la lame d'acier doré, de plus de cinq pieds, portant le nom du pape. La bannière est ornée de pierres fines et de perles sous lesquelles brillent de riches broderies en soie, en fil d'or et d'argent représentant le couronnement de la Vierge. *(Rapport au ministre de l'instruction publique, 1832.* Page 11).

Digitized by Google

fois la puissance française dans la péninsule (6 juin 1513). « C'est ainsi, » s'écrie en racontant cet événement, l'historien et homme d'État contemporain Guiciardini; « c'est ainsi qu'à » la grande honte de tous les autres peuples, tout l'honneur » de cette campagne devait revenir, non aux Français, non » aux fantassins allemands, non aux armes espagnoles ou vé- » nitiennes, mais uniquement aux soldats suisses, qui eurent » à soutenir tout le poids des armes françaises. »

Le rôle européen des Suisses avait commencé avec les guerres de Bourgogne. La bataille de Novarre marque le point culminant de ce rôle et de la grandeur militaire des Confédérés en Europe. Dans cette période de nos annales, un homme occupe la place principale et domine la scène ; cet homme est un prélat valaisan, le célèbre Matthieu Schiner.

Ridiculement loué par les uns, qui l'ont comparé à Nicolas de Flue, à saint Bernard, à Winckelried, Schiner a été rabaissé par d'autres, qui en ont voulu faire un intrigant vulgaire [1]. En dépit de ces exagérations, le cardinal de Sion reste l'une des plus spirituelles et des plus grandes figures de notre histoire.

Il était né de parents pauvres au village de Mühlibach [2] dans le dixain de Conches. Étudiant, il se vit réduit à chanter pour vivre sur les places publiques de Sion, de Zurich et de Berne. Curé à Mühlibach, son mérite et la protection de Supersax, qu'il devait combattre avec tant de violence, le firent désigner pour remplacer celui-ci sur le siége épiscopal dans la première année du XVI^me^ siècle. L'évêque de Sion, comte du Valais, était alors un personnage important en Europe par la facilité qu'il avait de fermer et d'ouvrir à volonté cette porte de l'Italie. L'avant-dernier évêque, Jost de Silinen, avait usé de cet avantage en faveur de la France. Un instant indécis entre Louis XII et Jules II, Schiner se décida pour ce dernier, et deux pensées remplirent dès lors sa vie d'homme politique et de prince de l'Église : « Arracher

(1) M. Boccard (*Histoire du Valais*, page 166) appelle Schiner « le plus rare génie que la Suisse ait produit ; » M. de Bons, autre écrivain valaisan, « le Suisse qui a exercé le plus d'influence sur les destinées de l'Europe. » Zschokke, en échange, et beaucoup d'écrivains, n'ont saisi que le côté odieux de cette grande vie.

(2) Par une distraction étonnante, M. Michelet fait naître Schiner à la Rochelle. (*Histoire de France*, V, 32.)

Digitized by Google

le Valais à l'influence de la France, du sire de Supersax et des autres seigneurs dévoués à cette puissance; en même temps, seconder les efforts que faisait Jules II pour chasser les Français de la péninsule et y établir la suprématie temporelle du Saint-Siége. » A ces deux pensées, Schiner sacrifie tout, et comme l'aigle des Alpes, dont il a le regard perçant, il guette sans cesse de son château de Majorie l'occasion favorable où il pourra se précipiter sur son ennemi et accomplir les projets qu'il médite pour lui-même ou pour l'Église. L'instant venu, il s'élance, tantôt la pique en main, tantôt revêtu de ses ornements sacerdotaux, selon les circonstances. Aux foudres religieuses et guerrières, il sait aussi joindre celle de son éloquence acérée et entraînante. « Ce soldat tondu, disait un roi de France, m'a donné plus de besogne avec sa langue que les longues piques de ses compatriotes. » Jules II, qui avait deviné tout le parti que l'on pourrait tirer du génie et de l'ascendant de cet homme, lui avait donné le chapeau de cardinal, le premier et le seul qui ait couvert un front suisse ([1]).

Il faut le dire à la louange de Schiner; au milieu de ses préoccupations ambitieuses, entouré des nations diverses et rivales qui formaient l'armée de la Sainte-Ligue, il ne perd pas de vue l'honneur national; dans les camps et les cérémonies publiques, il veut que ses compatriotes aient le pas sur tous les autres peuples. Ce sentiment national qui animait le cardinal de Sion a été reconnu par un écrivain bernois, d'ailleurs très-peu favorable à la politique et à la personnalité du prélat, qu'il place tout uniment en enfer; par le rigide et loyal chroniqueur Anshelm.

Aux côtés du cardinal valaisan et partageant sa gloire et son héroïsme, se montrent deux capitaines intrépides et énergiques, le général grison Hohensax et le banneret fribourgeois Falk ou Faucon. Hohensax, commandant des Confédérés à Frastenz, après le trépas glorieux de Wolleb, avait combattu avec éclat à Dorneck, et dirigé en chef l'expédition victorieuse de 1512. A Novarre, arrivé trop tard sur le champ de bataille, « le chef suisse, raconte Paul Giove, horrible à

(1) Le cardinal Duperron, né à Orbe, n'est Suisse que de naissance. Il appartient à la France par son origine et par toute sa carrière d'homme d'église et de diplomate.

Digitized by Google

voir avec sa barbe hérissée et la peau de loup dont il est couvert, trépigne de colère et s'arrache les poils de désespoir. » La conquête de Crémone, Brescia et Bergame put seule adoucir les regrets du terrible capitaine.

Pierre Faucon ou Falk est un tribun populaire, éloquent et cruel. Simple notaire à ses débuts, il a vu grandir son nom dans les batailles et dans les luttes politiques. C'est lui qui, lors de l'évasion de Supersax, cet ennemi juré de Schiner et du parti romain, a fait arracher l'avoyer d'Arsent de l'asile de Saint-Nicolas où il s'était réfugié, et l'a fait condamner à mort par les Deux-Cents ou plutôt par la bourgeoisie ameutée sous les fenêtres de l'Hôtel-de-Ville. Puis cachant l'échafaud sous la gloire, il a fait fuir Lapalice à Lodi et Bayard à Gravelone (1512) (1). Jules II lui a donné l'éperon d'or, le duc de Milan une maison et des terres à Pavie, et la diète l'a nommé un des douze curateurs qui gouvernèrent l'État de Milan au nom de la ligue.

Mais le temps n'est pas loin où Faucon et Hohensax mettront aux pieds du roi de France, l'un son épée de général, l'autre sa toque d'avoyer fribourgeois et de magistrat fédéral.

De toutes les illustrations personnelles de cette époque, très-peu sont uniquement glorieuses. Toutes ou presque toutes sont souillées par la corruption, la perfidie et le défaut de convictions sérieuses.

XXXIII.

Soulèvement populaire. — Invasion en France. — Bataille de Marignan et paix perpétuelle avec la France. — Appenzell forme le treizième État de la Confédération suisse.

(De l'an 1515 à 1520.)

Le sang de 1,500 Confédérés fumait encore dans les champs de Novarre, que déjà le parti français recommençait à s'agiter en Suisse. Parmi les partisans de Louis XII figurait le banneret bernois Hetzel. Son fils, Jean-Rodolphe, sans écouter ni les ordres de la diète, ni les supplications de son

(1) Bayard, le *chevalier sans peur et sans reproche*, et Lapalice, général de Louis XII, célèbre dans les chansons populaires, comme Marlborough.

Digitized by Google

père, lève un corps de plusieurs cents hommes et les conduit au roi. Le départ de ce *reislaufer* fut le signal d'un soulèvement populaire très-dangereux et qui éclata dans plusieurs cantons à la fois. On en voulait surtout aux distributeurs de l'argent de France, que dans son crû langage le peuple appelait des *mangeurs d'écus* (Kronen-Fresser). Deux gouvernements, ceux de Zurich et Soleure, en furent quittes pour la destitution de quelques-uns de leurs membres. Mais à Berne et à Lucerne, le sang de plusieurs conseillers coula sur l'échafaud. A Lucerne, l'avoyer Fehr ne fut pas épargné. Il expia dans de cruelles tortures le tort d'appartenir au parti français. Le banneret Hetzel, qui avait échappé aux mains des campagnards bernois, fut arrêté à Olten par ceux de Soleure, et mis à mort, après avoir subi les traitements les plus affreux. Les masses irritées ne rentrèrent dans le devoir que lorsque les gouvernants eurent pris l'engagement de renoncer aux pensions particulières, de partager avec les communes l'argent des alliances et de maintenir les anciennes franchises.

L'esprit moqueur qui respire dans les chroniques populaires a baptisé cette émeute sanglante du nom comique de *guerre des oignons* (Zwiebeln-Krieg). Ce nom vint de ce que les campagnards ameutés autour de Lucerne, au nombre de 7,000, s'amusèrent à dévaster les jardins et à manger les oignons des bourgeois de la capitale.

Mais la haine contre la France n'était pas assouvie. Un plan d'invasion de ce royaume par l'empereur, l'Angleterre, l'Aragon et les Suisses réunis, fut accueilli avec transport. 30,000 Suisses et impériaux marchèrent sur Dijon, les Suisses portant sur leurs habits des croix avec des clés blanches, en signe de ralliement. Le Valais et Rotwyl, ville impériale et alliée des Suisses, qui était restée neutre dans la guerre de Souabe, avaient fourni leurs contingents à cette expédition. Mais arrivés devant Dijon, Jacques de Wattewyl, avoyer de Berne, et d'autres chefs suisses se laissèrent corrompre par La-Trémouille, qui y commandait pour le roi. Ils se retirèrent sur la promesse de 400,000 écus que leur fit ce général et en garantie de laquelle il livra quatre ôtages. Mais La-Trémouille abusait de la bonne foi des Suisses. De ces quatre ôtages, un seul avait quelque fortune et paya 40,000 écus pour sa rançon, au lieu des 400,000 qu'on attendait.

Digitized by Google

La mystification de Dijon irrita tellement l'armée et le peuple, qu'on ne put les apaiser qu'en immolant quelques-uns des partisans de la France. Les ambassadeurs de Louis XII furent arrêtés et jetés en prison. Les citoyens bernois furent insultés dans les cantons où ils voyageaient pour leurs affaires. La diète eut grand'peine à empêcher une seconde invasion. Mais, comme après Novarre, les grands coupables restèrent impunis, et l'influence française fut assez forte pour empêcher l'alliance que sollicita à plusieurs reprises Henri VIII, roi d'Angleterre. Schiner s'était cependant rendu en personne à Londres pour y plaider en plein parlement la cause de l'alliance des deux pays.

L'ambassade de Schiner à Londres et l'envoi à Zurich des ambassadeurs de Henri VIII, sir Richard et le D[r] Rink, sont assurément les premières traces de *relations diplomatiques* entre la Suisse et la Grande-Bretagne. Mais de nombreux rapports religieux, scientifiques et militaires avaient déjà eu lieu entre ces deux peuples, si éloignés l'un de l'autre, dès les premiers siècles de l'ère chrétienne (1).

Le crédit de Schiner et du parti romain baissait visiblement en Suisse et en Valais, où Supersax venait de reparaître en vainqueur, lorsque Louis XII mourut et laissa le trône à François I[er] (1515).

Les prétentions hautement avouées de ce prince sur le duché de Milan ravivèrent toutes les haines contre la France et fournirent au cardinal le moyen de lever une armée de 30,000 hommes destinée à défendre la Lombardie. Schiner,

(1) Nous ne rappelons que les nombreux moines bretons (scotes et anglo-saxons) de Saint-Gall, Einsiedlen, etc.; les archers anglais de Pierre de Savoie, et les séjours du Petit-Charlemagne à Londres; les Gallois d'Enguerrand de Coucy; les Anglais de Charles-le-Téméraire. Dans les siècles suivants, les rapports se multiplient. Viennent les réfugiés *pour cause de religion*, nombreux à Zurich et à Genève, où ils forment une église. Les réfugiés politiques ont leur tour au XVIIe siècle, où Cromwell aussi, le grand protecteur, entretient de fréquentes relations avec les protestants de Suisse. Après le régicide Ludlow, le prétendant Stuart. Gibbon lui succède à la fin du XVIIIe siècle. Les sectaires religieux (méthodistes et darbystes) marquent l'influence anglaise au XIXe. Genève, avec ses *Johns*, ses *Williams*, ses traductions de Walter-Scott, de Bentham, de la philosophie d'Édimbourg, a été de nos jours presque une ville anglaise. La Suisse, à son tour, a influé sur la Grande-Bretagne, à laquelle elle a donné Knox et prêté Holbein, Füssli (le grand peintre) et Planta, de l'académie royale.

Digitized by Google

casque en tête et lance au poing, alla prendre position avec cette armée au pied des Alpes, que devait traverser François Ier pour se rendre en Lombardie. Mais tandis que le cardinal de Sion, le bourgmestre Marc Roust, de Zurich, et la plupart des chefs des Waldstætten se préparaient à combattre, Wattewyl, Stein, Diesbach, de Berne, Gaspard Göldli, de Zurich, et Hug, de Lucerne, s'y refusèrent absolument. Schiner et Zwingli alors grand ami du cardinal et qui suivait l'armée en qualité d'aumônier des troupes glaronnaises, exhortèrent inutilement les Suisses au combat. Ils eurent la douleur de voir François Ier pénétrer en Piémont sans coup férir et les généraux suisses traiter avec lui à Galérate (8 septembre). La paix conclue, déjà 12,000 Suisses quittaient Monza en deçà de Milan pour rentrer dans leurs foyers, lorsque, par les ordres secrets du cardinal, Arnold Winckelried, capitaine d'Underwald et l'un des descendants du héros de Sempach, court avec quelques compagnies attaquer l'armée française. Aussitôt l'alarme est donnée, et les guerriers qui partaient, ne voulant pas abandonner leurs frères, obligent leurs chefs à les ramener au quartier-général. Ce hardi stratagème du cardinal fit rompre la paix de Galérate et donna lieu à la fameuse bataille de Marignan, bataille de deux jours, livrée les 14 et 15 septembre 1515.

Le 14, au soir, les quatre canons du capitaine Ponteli, de Fribourg, donnèrent le signal de la bataille. C'était, avec quatre autres pièces, toute l'artillerie des Suisses. Ceux-ci s'avancent en trois corps, présentant une forêt de piques longues de 18 pieds; trente fois le pesant corps de la gendarmerie française s'élance contre cette masse irrésistible, et trente fois il se brise. Gascons, Basques, lansquenets allemands (1), à la solde de la France, tout est renversé par les Confédérés. Les plus vaillants gentilshommes tombent percés de lances; Bayard, le *chevalier sans peur*, est jeté bas de son coursier et s'enfuit sans casque ni cuirasse. François Ier, dont les coups de lance ont faussé l'armure, combat en roi et se portant aux endroits les plus périlleux, ranime le courage de ses troupes. Mais il ne peut empêcher qu'un corps

(1) Lansquenets, de *Landsknecht*, littéralement *domestiques du pays*, était le nom qu'on donnait à l'infanterie allemande formée par l'empereur Maximilien et armée de piques comme les Suisses.

Digitized by Google

de volontaires suisses n'enlève une des batteries françaises et ne la tourne à l'instant contre ses troupes. Ce corps était celui des *Enfants perdus*, troupe d'élite choisie parmi les plus vaillants gars des divers cantons; ils recevaient double solde et portaient, pour se distinguer, une plume blanche à leurs chapeaux. Une nuit profonde vint, à propos pour l'armée française, séparer les combattants et couvrir le champ de bataille, éclairé un instant auparavant par une lune resplendissante et les sinistres lueurs de cent bouches à feu. Les deux armées demeurèrent en présence. Chacun coucha à la place qu'il avait occupée pendant la bataille; François Ier dormit sur un affût. Réunis autour d'un grand feu, les chefs suisses tinrent conseil; Schiner, estimant qu'on en avait assez fait pour l'honneur, ouvrit l'avis très-sage de se replier sur Milan. D'autres chefs (Wattewyl et Stein sans doute) s'y opposèrent. Au milieu de la discussion, quelques coups de canon tirés par les Français dispersèrent le conseil.

A la pointe du jour, les cornemuses d'Uri et d'Underwald annoncèrent le second acte du drame sanglant. L'amman de Zoug (1), qui avait fait ses premières armes à côté de son grand-père à Grandson et commandé à Dorneck, l'amman Werner Steiner range les hommes de l'avant-garde en bataille, et prenant trois mottes de terre, les brise sur leurs têtes en disant : « Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-» Esprit, nous trouverons ici notre cimetière aujourd'hui. » Mais, Confédérés, soyez hommes, et loin que cette pensée » trouble votre courage, n'ayez devant les yeux que l'hon-» neur et le devoir. » Bientôt les deux armées se trouvent de nouveau en présence, à leur tête marchent François Ier et Schiner; François Ier couvert d'un manteau d'azur parsemé de lys d'or; Schiner, la pique au poing et un manteau pourpre sur l'épaule.

Comme la veille, les Suisses commencèrent le combat avec un cliquetis d'armes et des cris formidables. Animés par la présence et l'exemple de leur roi, les chevaliers français soutinrent vaillamment le choc. La mêlée devint terrible. Des deux côtés tombèrent une foule de grands personnages et

(1) Le premier magistrat de Zoug portait le nom d'*amman*, que les chroniqueurs du temps emploient souvent d'ailleurs en synonyme de celui de *landamman*.

Digitized by Google

d'hommes intrépides, le comte de Guise, le prince de Talmont, l'amman Kätzi, de Schwytz; un Tschoudi, de Glaris; l'amman Püntiner et les deux Imhof, d'Uri. Ayant plusieurs flèches dans la poitrine, Kätzi ne cessa de combattre et d'animer son peuple qu'après avoir perdu tout son sang par ses blessures. Le Léonidas de Marignan, Werner Steiner, plus heureux que celui des Thermopyles, vit mourir ses deux fils et survécut à cette terrible journée.

Enfin, malgré leurs pertes, « les Suisses luttaient comme des lions, » et la victoire était encore disputée, lorsque tout à coup, sur les derrières de l'armée fédérale, retentit le cri de guerre de l'armée vénitienne : *Marco! Marco!* Saint-Marc! Saint-Marc! Se voyant pris entre deux feux, les chefs suisses donnèrent le signal de la retraite. Elle s'exécuta en bon ordre. Les Confédérés formèrent un grand carré au milieu duquel ils placèrent leurs blessés, les bannières conquises, l'artillerie, puis ils se mirent en marche d'un pas lent et en fière contenance. Plusieurs blessés cependant furent abandonnés sur le champ de bataille ou se perdirent dans la marche à travers un terrain marécageux et coupé de ruisseaux et de fossés. On vit se renouveler alors les traits d'héroïsme qui ont immortalisé la journée de Saint-Jacques : Bär, de Bâle, qui avait eu les jambes emportées par un boulet, tenter des efforts inouïs pour sauver son drapeau; Gerber, d'Appenzell, cacher le sien dans sa poitrine où on le trouva en dépouillant son corps. Moins heureux ou plus lâche que les précédents, celui qui portait le *taureau d'Uri*, ce cornet d'argent massif dont les merveilleux sons avaient si fort épouvanté Charles-le-Hardi à Grandson, le perdit sur le champ de bataille. Cet instrument célèbre, auquel s'attachait un respect superstitieux qui en faisait comme le talisman de la vieille Suisse, devint la proie d'un soldat de Lindau qui le revendit pour quelques pièces de monnaie.

Les guerriers des ligues rentrèrent à Milan, leurs bannières déchirées, souillées de sang, de sueur et de poussière, accablés de faim, de soif et de fatigue, mais sans avoir été poursuivis par l'ennemi, qui témoignait ainsi de son respect pour leur héroïsme. Le même soir, François I^{er} manda sa victoire à sa mère dans les termes les plus élogieux pour les Suisses. Le vieux général Trivulce disait : « J'ai assisté à

Digitized by Google

vingt batailles, ce n'étaient que jeux d'enfants à côté de celle-ci ; cette bataille est une bataille de géants. »

La perte des Suisses, évaluée à 15,000 par les historiens français, n'est portée qu'à 6,000 par nos chroniqueurs ([1]). La perte des Français égala celle des Suisses.

L'issue de la bataille de Marignan jeta le deuil et la stupeur dans la Confédération. Dans plusieurs cantons la douleur fit bientôt place à la vengeance, et l'on courut aux armes pour venger l'honneur national. Dans d'autres, au contraire, ce n'étaient qu'éloges de la puissance et de la magnanimité de François Ier; que regret d'avoir pris les armes contre un si grand prince. Ce langage était celui des magistrats de Berne et de Fribourg où les agents de François Ier venaient d'arriver avec des sacs d'écus qu'ils faisaient à dessein crever dans les rues pour se rendre la multitude favorable. Une division plus grande que jamais se mit parmi les Suisses, les uns voulant se réconcilier avec la France, les autres se joindre à l'empereur et venger leurs frères tués à Marignan.

La diète elle-même se sépara en deux conseils ennemis, dont l'un siégeait à Baden, l'autre à Lucerne. Mais l'or de la France et l'ascendant de la victoire réunissent enfin tous les cantons. Un traité de paix *perpétuelle* avec François Ier est signé à Fribourg. L'ancien ennemi de la France, Falk, devenu avoyer en 1514, va porter le traité au roi; qui le ratifie dans l'église Notre-Dame de Paris (29 novembre 1516).

Par ce traité, le roi s'engageait à payer aux Suisses 400,000 écus pour l'expédition de Dijon; de plus, 300,000 pour l'expédition d'Italie dans le cas où on lui restituerait une partie des bailliages italiens cédés par Maximilien Sforza. François Ier assurait en outre à chaque canton un subside annuel de 2,000 francs, qui fut porté à 3,000 par le traité subséquent de 1521. Les priviléges commerciaux des Suisses établis à Lyon étaient garantis. Les Suisses, en revanche, s'engageaient à fournir au roi des levées, qui ne devaient pas être moindres de 6,000 ni dépasser 16,000 hommes en temps de guerre. Les Grisons, le Valais, Saint-Gall et les autres pays alliés des Suisses étaient admis à participer au bénéfice de l'alliance en proportion de leur étendue et de leur importance.

(1) L'historien italien Guiciardini parle de 8,000 morts du côté des Suisses.

Digitized by Google

Tel est ce traité de Fribourg, base de tous les traités conclus depuis avec les successeurs de François I^er^ et qui, selon l'expression de Châteaubriand, « ne laissait aux Suisses que l'honneur de verser leur sang pour la France. » Dès ce moment, incorporés aux armées françaises, les Suisses sont réduits au rang de simples *mercenaires* et n'interviennent plus comme nation dans les guerres étrangères. Au rôle d'*arbitres de l'Italie* et de la *politique européenne* que leur avaient valu leurs victoires et les grands desseins du cardinal de Sion, succède celui de *champions* et de *promoteurs* de la grandeur et du despotisme des rois de France. Pendant trois siècles, tous les champs de bataille de ces princes sont arrosés du sang de nos compatriotes; et la libre et glorieuse terre des Winckelried et des Nicolas de Flue semble parfois s'être transformée en une colonie et en une pépinière de soldats de la France.

La prépondérance de François I^er^ fit aussi tomber Mathieu Schiner. Frappé de la *mazze* et proscrit par six dixains du Haut-Valais, le cardinal de Sion avait lancé l'anathème contre Supersax et les patriotes soulevés contre lui. Le dixain de Loëche, qui lui était resté fidèle, et les Bas-Valaisans, qui regardaient ceux du Haut comme des rebelles, avaient pris fait et cause pour le cardinal. Tenant tête à l'orage et la menace à la bouche, « Brigue, s'était écrié Schiner, est le siége de la révolte; je le ferai démolir et raser. » Mais l'orage est plus fort que lui; ses partisans sont battus ou se soumettent; Schiner, réduit à fuir, déguisé en lépreux, se réfugie à Zurich. Ce canton seul se montrait hostile à la France et suivait les inspirations de son nouveau curé, l'éloquent Zwingli, toujours ami du cardinal et le plus ardent champion de la politique romaine (1518) (1). Secondé par cet homme influent et les magistrats zuricois, Schiner obtient le renouvellement de l'alliance autrichienne et un vote formel de la diète en faveur de Charles d'Autriche, compétiteur, pour la couronne impériale, de François I^er^, le vainqueur de Marignan et l'allié perpétuel des Suisses (1519). Il se rendit lui-même à Worms pour appuyer de ses talents et de son crédit la candidature de Charles d'Autriche.

(1) Zurich signa cependant le traité de *paix* perpétuelle (1516), mais non le traité d'alliance offensive et défensive qui suivit (1521).

Digitized by Google

Trois ans après, l'infatigable Schiner reparaissait en Lombardie à la tête de 6,000 Suisses, contribuait à l'expulsion des Français et au troisième rétablissement des ducs de ce pays. Cette campagne et la participation du cardinal à l'élection et au couronnement d'Adrien VI à Rome furent les derniers actes de la vie de ce grand homme, qui expira dans la ville des papes, le 30 septembre 1522.

Son implacable ennemi Supersax ne fut pas beaucoup plus heureux. Maître un instant du Valais qu'il gouverne sous le titre de *curateur de la république* et auquel il donne un évêque de son choix (Philippe de Platéa), Georges Supersax vit le parti des *neutres* s'élever contre lui, et, frappé de la *mazze* à son tour, il alla, neuf ans après, mourir à Vevey, où l'on voit son tombeau dans la grande église.

La période de 1518 à 1520 est remarquable par l'accroissement de la *ligue helvétique.* Les Appenzellois, simples protégés des Suisses en 1411, admis ensuite au rang d'*alliés perpétuels* (Eidgenossen), obtinrent leur entrée dans l'alliance fédérale à titre d'*État indépendant.* Mais considérés néanmoins comme inférieurs aux autres cantons, il leur était interdit par l'acte d'alliance de faire aucune guerre ni aucun traité sans l'approbation des Confédérés. En cas de guerre entre ces derniers, Appenzell devait, comme Bâle et Schaffhouse, observer une stricte neutralité (16 décembre 1513).

L'annexion d'Appenzell ajoute un treizième État aux douze ligues de la Haute-Allemagne et clot la Confédération des Treize Cantons, qui se maintiendra ainsi constituée jusqu'en 1798.

Les *alliés perpétuels* des Suisses *(Eidgenossen, Zugewandte-Orte)* s'accroissent de deux États nouveaux, Mulhouse et Rotwyl, unis jusque-là aux ligues par un lien purement temporaire. La Confédération s'agrandit encore à l'ouest par l'occupation de Neuchâtel (1512) et par la combourgeoisie de Genève avec Fribourg (1519).

Suisses de cœur, sous leurs princes français et germaniques, les Neuchâtelois avaient combattu dans les rangs des Confédérés à Saint-Jacques, à Grandson, à Dorneck, et s'y trouvèrent encore à Novarre et à Marignan. Mais leur souveraine, Jeanne de Hochberg, s'étant mariée au duc de Longueville, l'un des généraux de Louis XII, les Confédérés s'emparèrent

Digitized by Google

du comté et le gouvernèrent dix-sept ans comme un de leurs bailliages communs. Les efforts de Berne, Fribourg, Soleure et Lucerne, anciens alliés et combourgeois des comtes, firent restituer ce pays à la maison de Longueville (1529). Ces quatre villes toutefois, Berne principalement, se réservèrent un certain patronage sur Neuchâtel.

Opprimés par le duc de Savoie et par leur évêque, prince de la même famille, les amis de la liberté genevoise mirent leur cité sous la protection de la république fribourgeoise, et prirent le nom d'*Eidgnots*, abréviation et traduction genevoise d'*Eidgenossen*, par opposition aux *Évêquaux* et aux *Mamelus*, partisans de l'évêque et de la Savoie.

Le traité du 6 février 1519 est un premier pas lointain vers l'incorporation de Genève à la Confédération suisse.

En dehors du territoire helvétique, deux villes très-importantes et jouissant de la liberté impériale, Strasbourg et Besançon, demandèrent et obtinrent un renouvellement d'alliance avec les Suisses (1497—1518).

Les Strasbourgeois étaient alliés aux Bernois depuis 1301; ils avaient pris part plus d'une fois aux guerres et même aux luttes intestines des Confédérés. Besançon, outre les liens politiques qui l'unissaient aux Suisses depuis la guerre de Bourgogne, était le siége de l'archevêque métropolitain dont dépendaient l'évêché de Lausanne et, partant, toutes les églises d'une grande partie de la Suisse occidentale.

XXXIV.

Tableau de l'esprit et de la civilisation du peuple suisse au XV^e^ siècle.

Dans l'histoire de tous les pays, le XV^e^ siècle est l'un des plus intéressants à étudier. C'est une époque de vie, d'activité extraordinaire, de transformation et de création. Mœurs, politique, législation, art militaire, sciences, lettres et arts, tout reçoit une impulsion et une physionomie nouvelles. De grands progrès marquent à la fois la vie physique et la vie intellectuelle des peuples.

Digitized by Google

La Confédération subit aussi cette loi générale de l'humanité en Europe. Le XV^e^ siècle est pour le peuple suisse le siècle du progrès, de l'éclat et de la puissance, mais aussi de la démoralisation; démoralisation voilée, il est vrai, sous l'héroïsme, et rachetée par des traces assez nombreuses des anciennes vertus helvétiques. Le siècle, témoin de l'illustration douteuse ou criminelle des Reding, des Stüssi, des Diesbach, des Waldmann, des Wolleb et des Stein, voit briller aussi la gloire sans tache des Boubenberg, des Gundoldingen et des Nicolas de Flue.

La POLITIQUE FÉDÉRALE n'avait plus la simplicité du premier âge et pour but unique le maintien de l'*indépendance nationale*. L'esprit de conquête, l'amour du butin et de la renommée, qui avaient pris la place de l'ancien patriotisme, avaient introduit une foule de besoins et de relations nouvelles qui rendirent la politique du temps à la fois moins populaire et plus savante.

Les diètes se multiplièrent et ressemblèrent bientôt à des *congrès européens*, où les ambassadeurs des grandes puissances venaient s'asseoir à côté des magistrats des cantons et discuter avec eux le sort de l'Italie, de la Bourgogne et toutes les grandes questions de politique générale.

Deux diètes surtout présentent ce caractère : celle qui se réunit à Fribourg après la guerre de Bourgogne, et la grande diète de Baden qui suivit la délivrance de l'Italie en 1512. Dans cette dernière, à côté des Roust, des Falk, des Tschoudi, siégeaient les ambassadeurs du Saint-Siége, de l'empire, de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, de Venise, des ducs de Savoie, de Lorraine, du prince d'Orange. Les six mois que dura la guerre de Souabe virent se réunir plus de trente diètes. L'année 1513, il y en eut vingt, et l'année 1514, vingt-deux; l'année 1515 fut marquée par trente-quatre assemblées fédérales.

Comme dans l'âge précédent, le lieu et l'époque de la réunion des diètes n'étaient pas fixes. On siégeait tantôt dans un endroit tantôt dans un autre. Sur deux diètes, l'une se tenait ordinairement à Zurich. Les autres lieux de réunion les plus fréquentés étaient Lucerne, Berne, Einsiedlen, auxquels il faut ajouter la petite ville de Baden, dont la position centrale et sa dépendance égale de tous les cantons faisaient

Digitized by Google

une espèce de terrain neutre, très-avantageux dans les luttes de parti qui désolèrent la Confédération au XVI^e siècle. Les *recès* ou procès-verbaux des diètes, qu'on commence à tenir régulièrement à l'époque de la diète de Stanz (1481), nous font connaître un peu le mode suivi pour les délibérations, et qui s'est conservé à peu près tel quel jusqu'à nos jours. Les députés de chaque canton, ceux de Zurich en tête, émettaient à tour de rôle leur vote, d'après les instructions reçues du gouvernement de leur État. On votait ainsi par *État* et non par *tête*, et les petits États étant *souverains* comme les grands, avaient le même droit que ces derniers. Si les députés d'un État manquaient des pouvoirs nécessaires, ils référaient à leur gouvernement *(referendum)* et demandaient qu'on gardât le *protocole ouvert* jusqu'à ce qu'ils eussent reçu les instructions désirées. Chaque canton avait le droit de convoquer une diète. La convocation s'en faisait cependant ordinairement par le *Vorort*, c'est-à-dire par Zurich et Berne (à l'époque de la guerre de Bourgogne). Lorsque la Réformation eût scindé les cantons en deux camps, le canton de Lucerne, le plus important des cantons catholiques, en devint le canton-directeur ou Vorort.

Un caractère honorable, une bravoure éprouvée, un sens droit et pénétrant suffisaient aux magistrats et aux héros du XIV^e siècle pour diriger les destinées d'un canton et remplir convenablement leurs places dans les conseils et sur les champs de bataille. La politique du XV^e siècle exige des connaissances et des vues plus étendues. Les têtes politiques et administratives ne sont pas rares à l'époque où vivent les Stüssi, les Reding, les Diesbach, les Waldmann, les Schiner. Hommes d'État remarquables, la plupart de ces chefs suisses nourrissaient des pensées d'avenir et d'agrandissement pour leur patrie. Reding ne bornait pas ses vues à faire de son canton le rival de Zurich et l'État dominant de la ligue; il méditait l'annexion du Tyrol et du Vorarlberg à la Confédération suisse. C'est ainsi du moins que des écrivains estimables ont expliqué l'appui constant que les guerres des Appenzellois trouvèrent auprès du grand landamman et de son peuple. Berne, sous Hofmeister et Boubenberg, conquit l'Argovie. Il eût volontiers reculé les frontières de la Suisse au nord par l'accession de Constance et des villes de la Forêt-

Digitized by Google

Noire, comme à l'ouest par la conquête du Pays-de-Vaud sur la Savoie, et par l'établissement d'un protectorat helvétique sur la Bourgogne. Le pensionnaire des rois, Waldmann, tourna, au contraire, ses pensées vers l'organisation intérieure de son canton et de la Suisse. Il chercha à faire prédominer les tendances d'unité et de centralisation qui se firent jour dans tous les États de l'Europe à la fin du XV^e siècle. Dans sa carrière diplomatique et militaire, l'opiniâtre cardinal de Sion ne semble pas seulement avoir été tourmenté du grand dessein de chasser les Français de l'Italie et de changer en principauté *absolue* la république valaisanne; on peut, sans trop de hardiesse, lui prêter l'arrière-pensée de soumettre la Lombardie aux Confédérés et d'étendre ainsi leur domination dans la péninsule.

Une grande faute dans la politique extérieure de la Suisse du XV^e siècle a été signalée par le savant le plus éminent qu'ait produit notre patrie. Le fameux philosophe et physicien Albert de Haller écrivait à l'un de ses fils vers la fin du siècle dernier : « Nos ancêtres ont fait de grandes fautes ; ils ont aidé à détruire la maison de Bourgogne, qui les défendait du voisinage de la France. »

La destruction du duché de Bourgogne eut encore un autre inconvénient, ce fut celui de diminuer le nombre des *États secondaires* et de préparer la formation de ces *grandes puissances* qui ont tant contribué à fonder le despotisme en Europe. En reconnaissant que la vénalité du gouvernement de Berne et de Nicolas de Diesbach a été l'une des principales causes de cette guerre impolitique, l'on ne saurait cependant admettre avec l'historien vaudois, M. de Gingins, la parfaite innocence de Charles-le-Téméraire et s'apitoyer sur le sort de ce prince, l'un des potentats les plus tyranniques dont l'histoire fasse mention. Il est regrettable que deux écrivains d'un esprit aussi distingué et d'un caractère aussi honorable que M. Kopp, de Lucerne, et M. de Gingins, de La-Sarraz, égarés par l'esprit de système, se soient appliqués avec une persévérance digne d'une meilleure cause, l'un à *idéaliser* le droit de la Bourgogne, l'autre, le droit de l'Autriche, et à faire de leurs compatriotes des barbares et des rebelles.

Le XV^e siècle, sans être précisément le *berceau du Patriciat*, contient cette institution en germe. Elle se développera

Digitized by Google

au XVI^e^, et sera complètement formée au XVII^e^ siècle. Les institutions politiques durables sont l'œuvre du temps et non d'un jour. Dès les premières années du XV^e^ siècle, on remarque dans plusieurs États-villes de la Suisse, la tendance à concentrer dans les conseils et à enlever aux assemblées communales ou bourgeoises la discussion des affaires publiques. Les désordres de l'époque et certaines décisions passionnées et sanguinaires échappées à ces réunions tumultueuses, vinrent favoriser cette tendance. A Zurich, par exemple, la cruelle persécution dirigée par la bourgeoisie contre les juifs servit de motif ou de prétexte à la résolution du gouvernement, « de ne plus porter devant la commune que les affaires majeures, c'est-à-dire la paix, la guerre, les alliances et l'élection de certains fonctionnaires. » Mais à Zurich, comme ailleurs, on ne respecta pas à la lettre le droit qu'avait la commune de décider des affaires majeures, et la violation de ce droit populaire et traditionnel ne fut pas l'une des moindres causes de la sédition de 1513. Instruit par la leçon qu'il avait reçue en 1484, le gouvernement bernois revint à l'ancien usage de consulter les tribus de la ville et même les délégués des communes rurales dans les occasions critiques. Mais sous l'influence des services étrangers, des distinctions et des richesses qu'ils procuraient, et des habitudes de domination contractées par les chefs dans les camps et les cours des princes, il était bien difficile que l'*esprit républicain* et *démocratique* ne fût pas étouffé petit à petit par l'introduction d'un nouveau *système nobiliaire* et *aristocratique*. On trouve un indice de ce système dans le titre fastueux de « *Messeigneurs* » dont commencent à se décorer les membres du petit-conseil dans quelques cantons, et dans la répugnance qu'éprouvent certains nobles bernois à se laisser *tutoyer* dans les lettres officielles, comme cela avait toujours lieu auparavant sans qu'aucun noble s'en formalisât, fût-il un Hallwyl, un Mülinen ou un Rheinach (1).

(1) Un de ces nobles plaignants était Brandolphe de Stein, auquel le gouvernement de Soleure mandait ces paroles : « Tu trouves que nous t'écrivons grossièrement, parce que nous employons le *toi (du)* qu'ont toujours employé nos ancêtres. Les d'Erlach, les Stein, les Diesbach, les Rheinach ne s'en sont jamais choqués, pas plus que tant d'autres nobles d'Alsace et des pays voisins, envers lesquels nous avons coutume d'en

La **Législation** fit de grands progrès au XV^e siècle, principalement la législation *civile*. Presque chaque canton nous offre une ou deux tentatives plus ou moins heureuses pour réunir les lois dans un ensemble et en former un corps ou code. Conçues précédemment dans un latin barbare, les lois et les ordonnances se rédigent dans la langue allemande, qui était celle de tous les Confédérés, sauf Fribourg, où l'on fut obligé de laisser subsister les coutumiers romans dans les bailliages. Les auteurs de ces lois, conseillers ou chanceliers des ligues, eurent l'heureuse idée de comparer les dispositions de leurs recueils avec celles des divers codes d'Italie et d'Allemagne. Bien plus; dans les cas difficiles, on n'hésitait pas à s'adresser aux jurisconsultes des villes voisines, dont la sagacité et le savoir présentaient plus de garanties que les légistes indigènes. C'est ainsi que Zurich consulte le savant jurisconsulte Hagen, de Constance, sur la question de savoir « si les lépreux étaient habiles à succéder? » « Pourquoi ne le seraient-ils pas, répondit sagement ce docteur. La maladie ne détruit pas le droit, et lorsqu'ils sont déjà si maltraités d'un côté, ces pauvres gens devraient-ils l'être encore de l'autre? » Les Zuricois devaient être un peuple humain, si l'on en juge par l'ordonnance qu'ils rendirent pendant l'hiver rigoureux de 1435 et qui prescrit aux habitants « de ne faire aucun mal aux oiseaux qui viendraient chercher leur subsistance en ville, et d'émietter du pain sur le rebord des fenêtres pour ces petites créatures du bon Dieu. »

Il est difficile de concilier ces attentions délicates pour des animaux, avec la législation pénale qui régissait alors la Suisse, l'empire et l'Europe en général. Cette législation était barbare et même atroce. Le nombre des supplices variait à l'infini, et on portait dans l'art de tourmenter les malheureux, un soin et un raffinement inouïs. On mutilait les petits voleurs et on pendait les autres, quelquefois la tête en bas. Les assassins étaient roués ou décapités par le glaive ou au moyen du *taille-tête*, hideux instrument assez semblable à la guillotine. On brûlait vifs les hérétiques, les sorciers, les incendiaires, les sacriléges. Les faux témoins et les faux-monnayeurs

faire usage. » (Lettre du 2 mars 1491). L'usage du *tutoyement* général chez les Suisses leur avait fait donner le surnom de *Tutoyeurs (Dutzer)* par leurs voisins d'Allemagne.

étaient bouillis dans une chaudière. On enterrait vive la malheureuse qui s'était rendue coupable d'un infanticide.

L'emploi de la *torture*, pour obtenir l'aveu des accusés, était extrêmement fréquent; les instruments destinés à cet usage, très-nombreux et de formes très-diverses. Il y avait des appareils à serrer les pieds, les mains et le col; des chevalets et des poulies à distendre le corps du patient; des tenailles à lui pincer et à lui brûler certaines parties sensibles. On lui versait une quantité d'eau dans la bouche qu'on le contraignait de tenir ouverte en lui serrant fortement les narines; on le pressait dans un tonneau à double fond garni de pointes de fer. Lorsque les moyens ordinaires avaient échoué pour obtenir un aveu, on allait jusqu'à placer sur le ventre de l'accusé, enduit de substances provoquantes, un rat ou un frêlon affamé, enfermé sous une cloche de verre ([1]).

Et cependant ces horreurs révoltaient déjà au XVe siècle bien des âmes élevées et sensibles. Parmi les hommes influents qu'indignait la jurisprudence cruelle de l'époque, figure l'avoyer bernois Rodolphe Hofmeister. Cet illustre magistrat, dont la présidence de vingt-six années (1420-1446) vit s'accomplir tant de choses importantes, fit entendre au sein des conseils d'éloquentes et courageuses protestations contre le danger de la torture. « Messeigneurs, avait-il l'habitude de dire à ses collègues, la justice et la religion nous » ordonnent de laisser échapper dix coupables plutôt que de » nous exposer à faire périr un innocent. »

Mais ces nobles et chrétiennes paroles trouvèrent si peu d'écho parmi les contemporains du grand avoyer, qu'elles passèrent en proverbe pour désigner une opinion déraisonnable et ridicule. L'exécution d'un innocent qui eut lieu à Neuchâtel, à la suite d'aveux extorqués par les tourments de la question, ne fut pas capable d'ouvrir les yeux au peuple; elle n'ébranla en rien le crédit d'une institution qui était enracinée dans les mœurs et qui reposait sur les préjugés et sur une fausse interprétation de l'ancien testament.

A la fin du XVe siècle, les plaintes que faisaient naître la

(1) Des tourments de ce genre furent encore infligés en plein dix-huitième siècle à une pauvre femme fribourgeoise accusée de sorcellerie et dont les souffrances ont rendu tristement célèbre une *tour* abattue en 1848 et qu'on appelait la *Mauvaise-Tour*.

Digitized by Google

cruauté de la législation, étant devenues plus fortes et plus générales, l'empereur Maximilien et la diète impériale réunis à Fribourg en Brisgau, décrétèrent la rédaction d'un nouveau *code pénal* (1484). Mais ce code ne fut publié qu'un demi-siècle après, à la diète de Ratisbonne (1532), sous le règne de Charles V, petit-fils et successeur de Maximilien. La *Caroline* (c'est le nom que l'on donna à ce code) fut aussi adoptée en Suisse. Elle mitigea beaucoup les peines sans cependant faire disparaître tout ce qu'avait d'odieux, d'arbitraire et de désolant pour l'humanité, la législation antérieure.

Les changements qu'avait subis l'Art militaire en Europe depuis l'introduction des armes à feu et de l'artillerie, avaient enfin obligé les Suisses à joindre un corps d'artilleurs (arquebusiers et coulevriniers) à ceux des piquiers et des hallebardiers qui faisaient le nerf des armées helvétiques. Mais pendant bien longtemps ce corps resta numériquement fort inférieur aux autres. La défaite de Marignan, due en grande partie au manque d'artillerie, ne put détruire chez les compatriotes de Boubenberg leur attachement inné aux anciennes armes nationales. Autant ils maniaient avec plaisirs et dextérité la pique de dix-huit pieds ou l'épée à deux mains de leurs ancêtres, autant ils montraient peu d'empressement et d'aptitude à mouvoir ces grossiers canons de fer, montés sur des affûts informes et dont le service lent et compliqué répondait si peu à leur ardeur téméraire. Car au temps de la guerre de Souabe, avec une pièce d'artillerie, quelque bien servie qu'elle fût, on ne pouvait encore tirer que trente coups par jour. Aussi les Confédérés prirent-ils l'habitude de se coucher par terre pour éviter la première décharge et de fondre sur l'ennemi dans l'intervalle de la première à la seconde. Les perfectionnements apportés à la fabrication des armes à feu par un maître artilleur habile, Jean Tillier, de Berne, ne paraissent pas avoir réussi à mettre en honneur cet art dans les autres cantons.

Une des causes de la supériorité militaire des Suisses, étaient l'ordre et la discipline qu'ils savaient observer dans leurs guerres. Rangés sous le drapeau de leur canton et de leur contrée, par tribus, par familles, ils marchaient d'un pas cadencé, au son d'une musique guerrière, formée de tambours et de fifres entremêlés. L'armée était divisée en

Digitized by Google

escouades *(Rotte)* de 20 à 30 hommes. Chaque escouade avait son sergent *(Rottmeister)* élu par les chefs ou par les soldats eux-mêmes. Les plus vaillants hommes des différentes armes composaient la garde de la bannière principale. Outre la pique ou la hallebarde, chaque soldat était libre de porter une épée, un couteau-poignard ou une hache d'armes. La croix blanche ou des clefs de la même couleur, cousues sur un fond rouge, était le seul signe distinctif des soldats suisses. Comme ces derniers s'armaient et se nourrissaient à leurs frais, et que les pauvres seuls étaient entretenus par les communes, cela donnait lieu à beaucoup de désordres et à la coutume peu généreuse de faire payer des rançons exorbitantes aux prisonniers de guerre. Berne, le premier d'entre les cantons, donna l'exemple d'allouer aux officiers et aux soldats une solde régulière, et leva un impôt pour couvrir cette dépense. Peu prodigues de récompenses et de distinctions honorifiques, les Suisses cependant en accordaient quelquefois à des actes de valeur extraordinaire ou à des traits de fermeté dictés par le sentiment du devoir et la fidélité aux pieuses dispositions du code de Sempach. C'est ainsi qu'une médaille d'or fut décernée au Neuchâtelois Baillod, qui avait défendu seul le pont de la Thièle; une autre à Nicolas de Flue pour sa belle conduite dans la guerre de Thurgovie.

Une institution favorable à la fois au maintien de l'esprit militaire de la nation et au développement de l'esprit fédéral, c'était celle des *tirs*. Ils ne se célébraient ni avec la même régularité, ni le même ensemble que les tirs fédéraux d'aujourd'hui. Chaque canton, chaque ville donnait son tir, auquel étaient conviés les Confédérés des cantons voisins. Mais on ne se bornait pas à l'exercice de l'arbalète ou de l'arquebuse. Tous les jeux étaient réunis; on y discourait, chantait, lisait des poëmes. C'était, comme dans l'ancienne Grèce, de véritables fêtes pour le corps, l'esprit et le cœur. Plusieurs de ces tirs eurent une importance nationale au XV^e siècle. L'un des plus remarquables fut celui que donna Zurich aux Confédérés, après la guerre civile. Il dura trois semaines et réunit des amateurs de plus de 54 villes de Suisse et d'Allemagne. L'hospitalité zuricoise n'ayant pas réussi à loger tous ces hôtes dans les maisons bourgeoises, on fut obligé de

Digitized by Google

dresser des tentes sur la place des exercices. Pour remercier ses amis de Zurich, Uri les invita à venir passer chez eux la dédicace. Il régala pendant trois jours le bourgmestre, les conseillers, les chanoines et les bourgeois qui arrivèrent, de viandes de chamois et de sanglier exquisement apprêtées et arrosées de vin de Malvoisie, de Valteline et d'Alsace. Au retour d'Altorf, un accueil non moins cordial et plus touchant attendait les Zuricois chez leurs anciens ennemis de Schwytz. On se sépara les larmes aux yeux en se jurant éternelle amitié confédérale. — La réconciliation des partis et le rapprochement des cœurs suisses sont le plus beau triomphe et la véritable utilité des réunions fédérales.

Les MÉTIERS et l'INDUSTRIE atteignirent un haut degré de prospérité dans la première moitié du XV[e] siècle. A aucune époque les relations commerciales avec l'Allemagne et l'Italie ne furent aussi nombreuses. La position élevée qu'occupaient dans l'État beaucoup de marchands et d'hommes de métiers montre le cas qu'on faisait du négoce et de l'industrie. Pendant qu'un *orfèvre* (1) représentait Lucerne aux diètes, et qu'un *tanneur* (2) exerçait à Fribourg une influence considérable dans la paix comme dans la guerre, un *boucher* et un *pelletier* se disputaient la prééminence dans les conseils de l'État bernois, et un *marchand de fer* tenait dans ses mains toutes-puissantes les destinées de la république zuricoise. Le commerce avait enrichi les Diesbach, à Berne; les Hus, les Fechter et les Zollikofer, à Saint-Gall.

Les *toiles* de Saint-Gall durent la célébrité qu'elles acquirent au XV[e] siècle à une cause assez singulière. La ville de Constance avait été jusque-là l'heureuse concurrente de la cité de la Steinach. Mais devenue, par la réunion du concile de 1414, le siége de milliers de nobles et de prélats, le commerce ne tarda pas à y tomber dans l'isolement et le mépris. Les principaux fabricants émigrèrent alors à Saint-Gall et y transportèrent avec leurs richesses, la source qui les leur procurait.

(1) Le conseiller Armbrust. Un autre magistrat considéré était le *tondeur de drap* Bosshard.

(2) Le riche Willi Techtermann, dont les ateliers, qui étaient en l'Auge, brûlèrent en 1404 avec une grande quantité d'or, d'argent, de cuirs et de provisions de tous genres.

Digitized by Google

Un des *centres industriels* les plus importants de la Confédération, c'était Fribourg, aujourd'hui si peu florissant sous ce rapport. Les *draps* et les *cuirs* fribourgeois jouissaient alors d'une vogue européenne. L'industrie seule des cuirs occupait 700 compagnons, constamment occupés sur les bords de la Sarine à épiler les peaux, à les tournoyer dans des cuves, à les corroyer avec l'huile et le suif, ou à leur donner le grain avec des instruments de fer. Réunis sous le nom de *Gui-d'amour*, ces compagnons formaient une confrérie, à la fois religieuse et de secours mutuels, qui avait sa caisse et son hôpital particulier. Non moins nombreux étaient les foulons, les drapiers et les teinturiers en gris, en noir, en brun, en blanc, qui lavaient ou séchaient leurs étoffes sur les bords de la rivière. Le plus beau de ces draps était le gris, dont le roi de France, Henri II, voulut, dit-on, être habillé le jour de ses noces. C'est d'une pièce de ce drap que l'État de Fribourg fit cadeau au saint anachorète qui avait tant contribué à le faire recevoir dans l'alliance. On y ajouta une pièce de drap brun pour son domestique. Les relations commerciales de Fribourg étaient fort étendues. Il en avait non-seulement avec Strasbourg, Mulhouse et les villes de la hanse germanique [1], Ulm, Cologne, mais encore avec plusieurs cités de la France méridionale, Carcassone, Arles, Barcelone, et les républiques italiennes, Gênes et Venise, alors les grands entrepôts de tout le commerce de l'Orient. Une halle intermédiaire s'éleva à Genève; une autre à Zurzach, grand marché de cuirs, où se rendait, par la Sarine et l'Aar, une flotille fribourgeoise. 20 à 30,000 pièces de drap sortaient chaque année des manufactures de l'Uechtland. Chaque pièce était munie du sceau de l'État, par les prud'hommes ou juges de l'industrie, ce qui empêchait la contrefaçon et garantissait la solidité et le fini du travail. Une activité prodigieuse, une probité sévère, l'esprit de suite et de persévérance distinguaient la classe ouvrière et marchande de la ville de Berthold IV. Protecteur éclairé et plein de sollicitude, le gouvernement achetait lui-même la laine en grand et la revendait aux fabricants pour éloigner les accapareurs.

(1) La hanse, grande confédération de villes commerçantes qui s'étendait du Rhin à la mer du Nord et à Novogorod, et avait pour capitale Lubeck. Du mot de *hanse* vient sans doute celui de *hanseau*, dont on se sert encore dans le patois fribourgeois pour désigner un roulier.

Digitized by Google

Cet état de prospérité commerciale se soutint jusqu'à l'époque des guerres de Bourgogne. Il subit un premier échec lorsque Louis XI, mécontent des Genevois qui avaient pris le parti du fils du duc de Savoie contre son père eût défendu à ses sujets de fréquenter leurs foires (1460). L'expulsion des juifs en 1490 (dans le même temps où on les chassait de l'Espagne) ne fut pas non plus favorable au commerce genevois. Mais le coup de mort fut porté par la fureur croissante des services étrangers, et qui devint telle, qu'au moment où s'ouvrit la guerre de Souabe, dans plusieurs villages du canton de Soleure, on manquait des hommes nécessaires pour sonner les cloches et porter les morts en terre. L'esprit d'*oisiveté aristocratique* que firent naître ces services et dont nous avons signalé les fâcheuses conséquences pour les institutions politiques de notre patrie, dut contribuer pour beaucoup aussi à la ruine de l'industrie fribourgeoise. Comment les hommes qui avaient figuré à la tête des armées et dans les cours des rois, eussent-ils pu se refaire aux habitudes simples et laborieuses de leurs égaux d'autrefois, gens de métiers et de négoce? Pouvaient-ils se montrer fort empressés à échanger la toque de velours et la triple chaîne d'or du capitaine et du chevalier contre le tablier de cuir et le bonnet de coton du maître tanneur ou la demi-aune du marchand de drap?

La chute de l'industrie fribourgeoise n'est pas, au reste, un fait isolé dans l'histoire générale de cette époque. Cette chute coïncide avec celle de la grande république hanséatique et des républiques italiennes, dont la découverte des Indes et de l'Amérique fit passer le commerce lucratif aux mains des Portugais et des Espagnols.

Le grand mouvement intellectuel qui s'accomplit en Europe à la fin du XV^e^ siècle, l'a fait appeler le *siècle de la Renaissance*. Renaissance des lettres, des arts, des sciences et de la pensée humaine, affranchie de certains préjugés nuisibles aux progrès des sciences, des sciences physiques et naturelles particulièrement.

Les Lettres, proprement dites, n'avaient jamais totalement péri en Suisse. Les moines de Saint-Gall, aux IX^e^ et X^e^ siècles; les *minnesinger* ou chevaliers-poëtes, dans les siècles qui suivirent; les chantres et les chroniqueurs de la liberté,

naissante et de la bourgeoisie victorieuse, au XIV^{e}, avaient empêché le feu sacré de s'éteindre sur le sol helvétique. La petite littérature nationale, créée par ces derniers, prit un nouveau et remarquable élan chez leurs descendants du XV^{e} siècle. Les écrivains historiques et les poëtes guerriers, peu nombreux jusque-là, pullulent en Suisse. Chaque événement, chaque localité importante trouve un annaliste plus ou moins exact; chaque action d'éclat, un ou plusieurs chantres plus ou moins inspirés.

Beaucoup de productions de cette époque se sont perdues. Avec celles qui restent on remplirait encore d'immenses *in-folios*. L'histoire littéraire ne mentionne guère qu'un seul exemple d'une pareille fécondité dans la vie intellectuelle d'un peuple. C'est chez le peuple espagnol, dont la croisade contre les Maures avait exalté au suprême degré le zèle religieux et national, comme la lutte pour l'indépendance avait éveillé toutes les forces vives de la nation suisse.

Parmi les chroniqueurs du XV^{e} siècle, figurent au premier rang Diébold Schilling, de Soleure, secrétaire d'État à Berne; les deux magistrats bernois Frickard et Anshelm, et un second Schilling, nommé aussi Diébold comme le précédent, chapelain et organiste à Lucerne. Le Soleurois Diébold Schilling a décrit avec intérêt la guerre de Bourgogne. On doit à Valérius Anshelm, historiographe pensionné de la république bernoise, une chronique très-étendue et curieuse des affaires de ce canton depuis les temps de la guerre de Bourgogne jusqu'à ceux de la Réformation. C'était un écrivain grave, consciencieux, grand ennemi des pensions et des services étrangers.

Le docteur en droit et chancelier Frickard montre moins d'indépendance. Il s'est borné d'ailleurs à la relation d'un seul événement, *de la querelle des seigneurs féodaux avec la bourgeoisie de Berne* (1). Mais ses piquantes esquisses des éloquents et nombreux discours prononcés par les chefs de parti au sein du grand-conseil, nous prouvent que Berne avait déjà alors une sorte de *tribune politique*, et que les luttes parlementaires étaient connues et pratiquées en Suisse dès le XV^{e} siècle. Voici quelques passages des discours recueillis par Frickard, témoin oculaire et acteur lui-même dans les scènes

(1) Voir page 172 et suivantes.

Digitized by Google

qu'il décrit. Lorsque Kistler, devenu avoyer, contestait à la noblesse ses droits seigneuriaux, Adrien de Boubenberg se leva et parla ainsi :

« Des hommes nouveaux se sont élevés depuis quelque » temps, hommes complètement obscurs auparavant, simples » gens de métier, qui veulent maintenant devenir des sei- » gneurs. Tel qu'on appelait jadis maître Pierre, maître Ro- » dolphe, il faut aujourd'hui, si l'on ne veut avoir maille à » partir avec lui, le saluer de loin tête nue, du nom respec- » tueux de « Gracieux sire... »

» On prétend que nous sommes à charge au peuple? En » quoi, s'il vous plaît? Serait-ce aux habitants de la ville, » parce que nous y dépensons nos rentes? Parce que nous » vendons notre blé deux plapparts de moins que les cam- » pagnards, et notre vin à un prix très-modéré, malgré les » droits considérables que nous payons à l'État et dont nous » serions quittes si au lieu de vendre notre vin en ville, pour » la commodité des bourgeois, nous le buvions nous-mêmes » ou le vendions hors de la ville?

» Mais serait-ce aux campagnards que nous sommes à » charge? Qu'on nous montre une seule personne maltraitée » par nous, à moins que ce ne soit quelque misérable et cela » après procédure régulière et ensuite d'un jugement rendu » suivant le droit et la justice. Qu'il se montre celui qui peut » nous jeter la pierre comme lui ayant pris son bien ou ayant » porté le trouble et le déshonneur dans sa famille. »

A ce défi, Kistler répondait : « Tel bourgeois de trois jours » dont on se moque, a plus fait pour la ville que ces nobles » qui se vantent tant aujourd'hui de leurs bienfaits d'autre- » fois. J'accorde cependant que Berne a des obligations à » leurs ancêtres. Mais ce qu'ils lui ont donné jadis ils savent » bien le lui reprendre, et de crainte de voir amoindrir leur » splendeur, ne sont-ils pas prêts à amoindrir les droits et » les libertés de la ville?

» Longtemps on n'osait les attaquer sur ce point. Et parce » qu'il se rencontre maintenant au sein de la magistrature » bernoise un homme qui a le courage de faire son devoir et » que cet homme trouve de l'écho dans les conseils, ces » beaux seigneurs s'irritent et font entendre des menaces. » Mais vous avez beau faire. J'ai agi en conformité de mon

Digitized by Google

» serment, pour l'intérêt et l'honneur de la ville, et je per-
» sisterai jusqu'à la mort. »

Le chroniqueur Frickard nous a également conservé les paroles du pelletier et trésorier Fränkli, sur le caractère et la conduite duquel Kistler avait cherché à jeter du louche dans l'un de ses discours. Après avoir tracé un tableau intéressant de sa jeunesse laborieuse, des tours de France, d'Allemagne et de Bohême qu'il avait faits comme compagnon, et de ses humbles commencements comme maître pelletier à Berne, Fränkli racontait ainsi son entrée aux affaires : « Combien j'éprouvai de gêne lorsque Messeigneurs
» me firent entrer au petit-conseil, et que je me trouvai, moi
» jeune et nouveau aux affaires, au milieu de ces hommes
» distingués et riches d'expérience. Mais ce fut bien autre
» chose, lorsqu'ils m'envoyèrent aux diètes, et que les dé-
» putés des autres cantons, apprenant que j'étais trésorier,
» voulurent me *monseigneuriser*. Alors je devins pourpre de
» honte et je ne pus m'empêcher de leur dire que je n'étais
» qu'un simple pelletier; ce qui les mit dans le plus grand
» étonnement. En gardant mon état, j'eusse certainement
» gagné davantage. Mais je me laissai persuader par les hom-
» mes instruits dont j'ai toujours aimé à faire ma compagnie,
» que je faisais une œuvre agréable à Dieu en obéissant à
» mon gouvernement et en servant la patrie. »

Les chroniques d'Anshelm, de Frickard et du Soleurois Schilling ont été imprimées et sont entre les mains de tous les amis des recherches historiques. On a édité également la chronique que Gérold Edlibach, beau-frère de Waldmann, a composée sur les événements de son canton; une partie de celle de Melchior Russ, écrivain lucernois, le premier qui ait fait mention de Guillaume Tell et raconté en détail son héroïque histoire; les chroniques rimées du greffier Schradin, de Lucerne, et de Jean Lenz, maître d'école à Fribourg, sur la guerre de Souabe. Il n'en est pas de même de celle que le prêtre lucernois Diébold Schilling a composée sur l'histoire de son canton et des ligues en général. Cet ouvrage si intéressant pour l'étude des mœurs et des coutumes du temps, se conserve en manuscrit à la bibliothèque de la ville de Lucerne, où il excite la curiosité des savants et des artistes par les 445 vignettes coloriées dont il est orné et qui

Digitized by Google

représentent les principales scènes des annales de la vieille Suisse. Schilling était un prêtre bon et humain, dont la charité éclairée sauva la vie à un innocent condamné à la roue pour un homicide dont l'aveu lui avait été extorqué dans les tourments de la question. Un fait, moins honorable pour notre chroniqueur, est consigné dans le protocole du conseil de Lucerne; c'est la condamnation qu'il subit pour avoir pris part, avec un autre prêtre, à une rixe qui coûta la vie à un citoyen de cette ville. Les faits de cette espèce ne sont pas rares à une époque où tout le monde ne marchait que la dague au côté. Les prêtres la portaient comme les laïques et ne la quittaient pas même pour monter en chaire.

Le goût des choses historiques, si vif parmi les Suisses allemands, ne l'était pas moins chez leurs voisins et alliés de la Suisse romande. Déjà au XIII^e siècle, Cuno d'Estavayer, prévôt de Lausanne, avait laissé un recueil de chartes (cartulaire) instructif pour l'histoire de l'Helvétie occidentale. Un monument plus curieux de cette communauté d'esprit entre les deux pays, c'est le journal historique tenu par les chanoines de Neuchâtel, depuis le XII^e siècle jusqu'au temps de la Réforme. Treize chroniqueurs, tous membres du chapitre, se transmirent une plume érudite, judicieuse, naïve et parfois vivement colorée. Les trois premiers écrivaient en latin et dans un sens plus favorable au comte qu'aux bourgeois de Neuchâtel, aux ducs d'Autriche qu'aux alliances de la Haute-Allemagne. Ceux qui suivirent employèrent tous le vieux français ou langue d'oïl, et se montrèrent grands partisans des ligues et de la liberté neuchâteloise.

Dans cette mémorable famille de chanoines chroniqueurs, trois noms méritent une mention particulière, ce sont ceux de Pierre Marcquis, Pury de Rive et Hugues de Pierre.

Pierre Marcquis écrivait vers 1440. C'était une tête politique remarquable pour son temps. Il fait voir beaucoup de sagacité dans l'appréciation du parti que pouvait tirer des victoires des Suisses le comte de Neuchâtel pour se rendre indépendant de l'empereur d'Allemagne et des princes de Châlons, et dire comme Messieurs des ligues : « DIEU EST NOTRE SEIGNEURIE. »

Pury de Rive, sans être aussi profond, avait des vues aussi saines en politique que son devancier, et les exprimait

Digitized by Google

avec bonhomie. On lui doit de piquants détails sur la bataille de Saint-Jacques et la connaissance du mot sublime de Matter : « Nous baillerons nos âmes à Dieu et nos corps aux Armagnacs. »

Hugues de Pierre est le plus intéressant des annalistes du chapitre. Ce chanoine était presque un véritable historien à la manière de Philippe de Commines ([1]), pittoresque, énergique, plein de sel et de pénétration. Ses descriptions des batailles de Grandson et de Morat ont été citées, louées par les meilleurs historiens. Il faut en excepter le panégyriste du duc de Bourgogne, M. de Gingins, dont le récit du bon chanoine contrarie un peu trop le partial système.

Voici un court extrait de la relation de la défaite des Bourguignons à Grandson : « Tost apparaissent devant les ba-
» tailles des ligues, les gens d'armes bourguignons super-
» bement accoutrés; là se treuve le duc avec ses plus amés
» chevaliers; tost font charge; tost sont frottés et déjettés
» dessus les chartreux de la Lance; en après de ce coup,
» les ligues descovrant toute la formilière des Bourguignons
» proche Concise, font planter en terre piques et bandières,
» et par commun accord requièrent fabveur du Dieu fort.
» Le duc voyant ce jeu jure disant : Par saint Georges ces
» vilains crient marci. Gens des canons, feu sur ces vilains.
» Toutes et telles paroles ne lui servent de rien; les ligues
» comme grêle se ruent dessus les siens, taillant, dépiéçant
» de çà, de là, tous ces beaux galants. Tant et si bien sont
» déconfits en vaux déroutte ces pauvres Bourguignons que
» semblent-ils fumée, épandue par vent de bise. »

Des nombreux bardes que vit éclore l'époque des guerres de Bourgogne, de Souabe et d'Italie, vingt environ ont signé leurs pièces. Lucerne, lieu natal du chantre épique de Sempach, Halb-Souter, est aussi le berceau de Hanz Ower, le chantre de Ragaz, et de Hanz Viol, l'un des trois ménestrels qui célébrèrent la journée de Morat après y avoir glorieusement manié la lance ou la hallebarde.

Le plus fameux des bardes suisses, le chef inspiré de la pléiade qui tenait le luth d'une main et le glaive patriotique de l'autre, c'est Weit-Weber. Né sur les confins des ligues,

(1) Biographe de Louis XI, le meilleur prosateur français du XVe siècle.

Digitized by Google

dans cette Forêt-Noire peuplée d'hommes vaillants et sympathiques aux Confédérés, il s'était épris d'enthousiasme pour ce peuple dans la guerre de Bourgogne, où les fils de l'Alsace, du Brisgau et de la Suisse combattirent confondus sous le drapeau de l'Union héréditaire. Weit-Weber combattit à Héricourt, à Grandson, à Morat, et célébra en vers sanglants la triple défaite des *Welsches*. Le chant de Morat est le triomphe de Weit-Weber et le chef-d'œuvre de la poésie guerrière. C'est un hymne sauvage et cruel, mais étincelant d'audace et d'héroïsme. Ainsi chantait l'Athénien Tyrtée lorsqu'il conduisait à la victoire les Spartiates électrisés. Une chose donne un charme particulier aux tableaux de bataille de Weit-Weber; ce sont les descriptions de la nature dont il entremêle ou fait précéder ses récits. Une riante peinture du printemps ouvre son poëme sur la prise de Pontarlier qui suivit la bataille d'Héricourt :

« L'hiver a été bien long au gré de l'oisillon en souffrance. Mais aujourd'hui quels joyeux ramages ils font entendre sur les rameaux de la forêt. Les rameaux sont verts; la campagne a refleuri au loin. Maints braves se mettent en campagne et vont venger dans les larmes du duc de Bourgogne le cruel outrage fait à leur honneur. »

L'ouverture du poëme de Morat est une effusion naïve des sentiments d'un soldat victorieux :

« Mon cœur déborde d'allégresse (1); je puis de nouveau chanter et faire des vers. Il est vengé enfin l'affront cruel dont le souvenir ne me laissait de trève ni nuit et jour. »

Vient la peinture animée de la bataille, de la déroute des Bourguignons et du carnage affreux qui suivit. Dans ce récit, composé sans doute sur le champ de bataille et dans le délire de la victoire, une exaltation farouche s'empare du poëte; sa plume se colore d'une teinte de feu et de sang dont l'expression a quelque chose d'étrange et de presque intraduisible dans notre langue :

« On les voit fuir de çà, de là, en haut, en bas, dans les champs cultivés et dans les vignes; tel se dérobe dans le taillis qui n'est pas cerf; tel s'élance dans le lac qui n'est pas poisson et n'a aucune envie de boire. Il s'y enfonce jusqu'au menton.

» On tire sur eux comme s'ils eussent été des canards sauvages. On leur donne la chasse dans des barques... Les eaux du lac sont rouges de sang... rouges les barques des chasseurs.

» D'autres ont grimpé sur les arbres; mais ces pauvres oiseaux n'ont

(1) « Min herz ist aller fröden voll. »

pas d'ailes, on les abat comme des corbeaux. A grands coups de lance on les fait dévaller, sans crainte de gâter leur plumage ou de voir leurs ailes s'enfler au vent.

» Deux lieues au loin ce n'était qu'une même bataille. Deux lieues au loin gisait foulée et broyée la puissance du Bourguignon. Deux lieues de sang répandu vengèrent le trépas de nos frères iniquement égorgés à Grandson. » (1)

De tels chants devaient plaire à une nation belliqueuse. Aussi étaient-ils extrêmement populaires. Les camps, les tirs, les dédicaces retentissaient des mâles accents de Weit-Weber et des autres bardes helvétiques. Vieillards, enfants, femmes se faisaient les échos de cette poésie et s'en allaient, chantres ambulants, les colporter de ville en ville, en s'accompagnant du violon et de la guitare. Populaires par leur objet, ces chants l'étaient aussi par la manière dont ils avaient pris naissance. Ils n'étaient point le fruit d'un travail opiniâtre, ni éclos dans le silence du cabinet. La tente du soldat, le foyer rustique, le coin du poële, voilà les lieux qui les avaient vu naître. Les chantres eux-mêmes, gens peu lettrés pour la plupart, étaient des artisans, des pâtres et des laboureurs. C'est ce que nous apprennent leurs poëmes, dont la dernière strophe est ordinairement consacrée à révéler le nom de l'auteur, sa patrie, ses inclinations et jusqu'à son arme favorite. Une invocation pieuse termine parfois l'hymne guerrière :

« Celui qui composa cette chanson a nom Mathys Zoller. Il brandit fièrement sa lame d'acier à Berne en Uechtland. Dieu et la Vierge viennent en aide à la chrétienté ! »

Nous n'avons parlé que des poëtes populaires et guerriers. La Suisse avait d'autres poëtes composant en latin ou dans la langue vulgaire, des ouvrages savants ou satyriques. Le latin avait cessé d'être la langue de l'État, mais il était encore celle de l'Église et de la science. Le meilleur poëte du temps est le Glaronnais Henri Lorit, surnommé *Glaréan,* de son lieu d'origine. Son bel éloge des XIII cantons de l'Helvétie, dédié à la diète, était dans toutes les bouches et s'apprenait par cœur dans les écoles. Versé dans les langues, la

(1) « Zwei Meilen lang war eine Schlacht !
Zwei Meilen lang seine Macht
Zerhauen und Zerstochen !
Zu Grandson wurde zwei Meilenroth
Und blutigroth gerochen ! »

Digitized by Google

géométrie et la musique, Glaréan mérita encore, comme éducateur, l'estime et la reconnaissance de ses contemporains.

Il ouvrit, en faveur des étudiants glaronnais et des autres cantons qui fréquentaient l'université de Bâle, un pensionnat remarquable qu'il transporta à Paris lorsque ceux-ci s'y rendirent pour y compléter leurs études. L'excellence de sa doctrine et de son enseignement, les soins paternels qu'il prenait de ses élèves, lui firent de chacun d'eux un ami. Tout ce que la Suisse possédait alors d'hommes éminents, Zwingli, Watt, Érasme, s'honoraient d'entretenir des relations avec Glaréan. Attaché, comme professeur, à l'université de Bâle, il en devint, avec Érasme, le plus bel ornement, et contribua à en faire l'un des premiers centres intellectuels de l'Europe et une métropole du savoir pour la Suisse.

La fondation de l'université de Bâle marque comme l'un des événements les plus importants de notre histoire littéraire. Ce fut l'un des heureux fruits du concile de Bâle et du pontificat éclairé de Pie II, qui avait été secrétaire de ce concile. Apprenant l'avènement au Saint-Siége de l'homme distingué qui avait longtemps séjourné parmi eux et dont les écrits, rendus publics par la presse nouvellement inventée, témoignaient de sa bienveillance et de son estime pour les Suisses en général et pour Bâle en particulier, l'évêque et les magistrats de cette ville s'adressèrent au nouveau pape. Ils sollicitèrent non des indulgences ou une image miraculeuse, mais la création d'une de ces hautes écoles comme l'Italie en avait à Bologne, la France à Paris, et comme l'Allemagne venait d'en fonder à Vienne, Heidelberg, Erfurt, Cologne et Leipzig. La réponse du pape ne se fit pas attendre, et la bulle que promulgua Pie II à cette occasion est un monument de la sagesse de ce pontife et de la protection accordée aux lettres par ce digne précurseur de Léon X, le grand Mécène des lettres, des savants et des artistes au XVI[e] siècle :

« Rien de plus précieux que la perle de la science, dit » Pie II dans sa bulle. Par elle, le fils du pauvre se rend » nécessaire au monarque. Elle tire de la poussière l'esprit » immortel, infini. C'est le seul trésor qui s'agrandisse en se » disséminant. Comment le Saint-Siége apostolique, destiné à » l'avancement du bien, n'exaucerait-il pas une telle prière! » Oui, au nom de Dieu (et que ce soit au plus grand avan-

Digitized by Google

» tage de la foi, de la justice et de toute culture intellectuelle),
» le bourgmestre, les conseils et les bourgeois de la belle et
» salubre ville de Bâle, avantageusement située à tous égards,
» reçoivent par les présentes et pour toujours une Université,
» à l'instar de celle de Bologne, où s'enseignera toute science
» permise, divine et humaine. Notre vénérable frère, l'évê-
» que de Bâle, et après lui chacun de ses successeurs, sera
» chancelier de l'institution nouvelle. »

Le 4 avril 1460, l'université de Bâle fut inaugurée avec pompe, et organisée, comme celle de Bologne, en quatre facultés, celles de théologie, de médecine, de droit et des arts libéraux. Un recteur magnifique [1] avec le sceptre d'argent pour symbole de sa dignité, fut mis à la tête du corps académique. Pour peupler la nouvelle école, on lui accorda de grands privilèges, comme celui d'être jugé par le corps universitaire lui-même. En 1477, l'évêque-chancelier ayant voulu faire saisir èt juger devant son tribunal un étudiant convaincu de voies de fait sur la personne d'un prêtre de ses amis, le corps des étudiants réclama contre la violation de ses privilèges auprès des chefs suisses, qui revenaient victorieux de Nancy. Ceux-ci prirent avec ardeur la cause des étudiants, et l'évêque fut obligé de respecter une indépendance qui n'était ni sans abus, ni sans danger.

Sous les auspices des Confédérés, qui la considéraient comme le joyau et l'orgueil de leur patrie, l'université de Bâle prospéra. Les magistrats, les hommes influents de tous les cantons y envoyèrent leurs fils. Nicolas de Flue, dont le profond génie, pour être sans culture, n'en comprenait que mieux le prix de l'instruction, y plaça Jean, l'aîné de ses dix enfants. De savants professeurs venus de Strasbourg, de Paris, de Cologne, de Constantinople même, y enseignèrent avec éclat les différentes branches. Mais la grande illustration de l'université de Bâle était le Hollandais Érasme, l'esprit le plus élégant, le plus étendu, le plus aimable et le plus railleur aussi du XVIe siècle ; celui dont les papes, les rois, les savants de tous les pays captaient la faveur et recherchaient la correspondance, et qui écrivit la spirituelle satyre intitulée : *Éloge de la Folie.* La satyre était l'arme dont se

(1) Expression consacrée dans les actes universitaires.

Digitized by Google

servaient les lettrés de l'époque pour flageller les imposteurs et les charlatans qui déshonoraient l'école et l'Église. L'un de ces derniers était l'alchimiste Paracelse, d'Einsiedlen, également professeur à Bâle, qui prétendait posséder la pierre philosophale, c'est-à-dire l'art de prolonger la vie et de changer tous les métaux en or.

On doit cependant à Paracelse des découvertes importantes dans les sciences naturelles. Il fit, le premier, l'application de la chimie à la médecine, et montra les propriétés de l'antimoine, du mercure, du laudanum et de plusieurs autres corps. La philosophie religieuse lui est aussi redevable de belles et graves pensées sur Dieu, le monde et la nature humaine. S'ennuyant à Bâle, il se mit à parcourir les grandes villes de l'Europe, vêtu d'un costume écarlate pour faire plus d'effet, et n'en mourut pas moins de misère à l'hôpital de Salzbourg, en 1540.

Un esprit de la même trempe était Corneille Agrippa, de Cologne, qui exerça successivement les fonctions de *médecin de ville* à Genève, à Fribourg et à Bâle. Fait prisonnier par les Suisses à la conquête de Pavie, en 1512, il avait reçu un tel accueil au milieu d'eux, qu'il les suivit dans leur pays où il eût trouvé une seconde patrie, s'il avait su fixer quelque part sa course vagabonde. Le séjour de Fribourg, en particulier, parut peu lui sourire. Dans un moment d'humeur, il datait une de ses lettres de *Fribourg, ville dépourvuè de toute espèce de science et de littérature.*

A côté de ces savants bizarres et pédantesques, l'université de Bâle comptait des hommes d'un vrai mérite, comme Geiler, de Kaysersberg près de Schaffhouse, prédicateur et écrivain célèbre dans le genre *humoristique* (1); Louis Bär, professeur de théologie, fort estimé d'Érasme, qui laissa à ce docte personnage sa montre d'or par testament; Jean de Stein, que son origine suisse n'empêcha pas d'être promu à la dignité de recteur de l'université de Paris, où il fut mêlé aux querelles d'école qui troublèrent cette institution pendant plusieurs siècles.

(1) Moitié sérieux, moitié plaisant. Le mot *humour* est d'origine anglaise. Béat Rhénan, autre lettré de marque établi à Bâle, dans un éloge emphatique de Geiler, dit qu'il était *plus éloquent que Périclès, plus sage que Socrate, plus religieux que Numa.*

Digitized by Google

C'est au Bâlois de Stein et à son ingénieux compatriote Élie de Lauffen, que revient l'honneur d'avoir doté la Suisse de la première imprimerie, et d'avoir naturalisé ensuite cet art naissant dans la capitale de la France (1470). Le berceau de la typographie en Suisse fut la petite ville de Münster, dans le canton de Lucerne. Élie de Lauffen y était chanoine et y avait formé un aide intelligent dans Ulric Gering, natif de la même ville et maître ès-arts ([1]) de l'université de Bâle. Appelé par Stein à Paris, Gering fut l'un des trois premiers introducteurs de l'imprimerie dans cette grande ville. Il y acquit une grande fortune qu'il légua à la Sorbonne et aux autres établissements d'instruction de la grande ville. L'art typographique, établi à Bâle à la même époque, s'y éleva à une hauteur extraordinaire par les soins des Amerbach et des Froben, savants éditeurs des œuvres d'Érasme, et comparables aux imprimeurs les plus éminents de Paris et de Venise.

L'université de Bâle n'absorbait pas tous les talents indigènes. Zurich, l'ancien foyer des muses, récemment illustré par les doctes et piquants écrits des Hæmmerlein, voyait fleurir Zwingli, non-seulement comme orateur sacré, mais comme chroniqueur et poëte. Cet ami de Schiner, qui avait fait avec lui la campagne d'Italie en 1512, en qualité d'aumônier, composa une relation de cette expédition, respirant le plus vif enthousiasme pour ce prélat et les exploits de ses compatriotes au service du pape Jules II. Plus tard, à la vue des plaies cruelles que la vénalité fait à l'indépendance et aux vertus helvétiques, l'indignation s'empare du prêtre patriote et lui dicte ces beaux vers :

« Quand l'âme avide et grossière
Se prend au vil appât de l'or,
Elle trahit la foi jurée,
Elle se vend déshonorée,
Et perd la liberté sacrée,
Notre plus précieux trésor.
. . . .
La liberté n'a de soutien
Que dans les vertus héroïques. »

A Berne brillait le chanoine Wölflin, professeur de Schiner

(1) Le titre de *maître ès-arts* équivalait à celui de *bachelier ès-lettres* ou de *licencié en philosophie*.

Digitized by Google

et de Zwingli ; à Lucerne, le cordelier Miconius, auteur d'un commentaire instructif sur l'*Éloge de l'Helvétie* de Glaréan. Saint-Gall, sous son abbé Ulric VIII, redevenait le sanctuaire des muses (histoire, éloquence, poésie, calligraphie).

Si des étrangers de distinction occupaient une partie des chaires de l'université de Bâle, des savants suisses professaient avec éclat dans les académies étrangères. Le Bâlois Cop, médecin de l'empereur Frédéric III, puis du roi François Iᵉʳ, enseignait au collége Sainte-Barbe et présidait comme recteur l'université de Paris. Le Saint-Gallois Watt ou Vadian réunissait autour de sa chaire, à Vienne, une multitude d'étudiants de toutes nations, au nombre desquels se trouvaient plusieurs Suisses attirés par l'éloquence et la faveur marquée de leur savant compatriote. Vadian eut la gloire d'être couronné poëte et orateur par l'empereur Maximilien. La même distinction flatteuse fut accordée à Glaréan dans ses débuts littéraires à Cologne (1512). Bien loin de trouver à blâmer dans l'enthousiasme patriotique du jeune Glaronnais, qui rêvait dans ses vers l'agrandissement de sa patrie du côté de l'Allemagne, le généreux Maximilien voulut poser lui-même sur sa tête le laurier des poëtes en y ajoutant des paroles gracieuses et une bague de prix. Pendant le séjour de cinq ans qu'il fit ensuite à Paris, Glaréan fut jugé digne, par ses travaux sur Tite-Live, d'occuper la première chaire de belles-lettres qui ait existé au collége de France (1).

Les Beaux-Arts, favorisés par les richesses et le luxe, héritage de Grandson et des guerres mercenaires, suivirent le progrès des sciences et des lettres. Le XVᵉ siècle voit s'élever une foule de temples, d'hôtels-de-ville, de clochers, de statues, de ponts, de fontaines et d'édifices publics et privés de tous genres (2).

Les collégiales de Saint-Vincent, à Berne, et de Saint-Nicolas, à Fribourg, sont les produits les plus remarquables

(1) *Biographie universelle*. — *Biographie de Glaréan*, par Hanhart.

(2) Les hôtels-de-ville de Bâle, de Lucerne et de Fribourg datent de cette époque. Ce dernier fut construit sous la direction de l'avoyer Falk, magistrat aussi enthousiaste de l'art et des lettres qu'il était versé dans la guerre et la politique. Agrippa, Glaréan, Zwingli, Schiner lui-même l'eurent pour protecteur et pour Mécène. Les bienfaits et le savoir de Falk eussent dû épargner à Fribourg les sarcasmes d'Agrippa.

Digitized by Google

de l'art religieux à cette époque. La collégiale de Berne a un plus beau et plus curieux portail, un pourtour mieux ouvragé et embelli d'innombrables fleurons et de ravissantes dentelures. La collégiale de Fribourg se distingue par une tour majestueuse qui domine tout le paysage et dont l'escalier en spirale compte autant de degrés que l'an compte de jours.

Les artistes qui ont travaillé à ces édifices, architectes et sculpteurs, étaient des penseurs hardis dont le ciseau satyrique gravait sur la pierre ou le bois des scènes allégoriques et des figures grotesques, peu flatteuses pour les grands et le clergé du temps. Ils appartenaient à la vaste association des *Tailleurs de pierre* (Steinmetzen) très-répandue en Allemagne et dont les principaux centres étaient Strasbourg, Vienne, Cologne et Zurich. A la loge de Zurich étaient subordonnées celles de Berne, Lucerne et Bâle. Pour devenir associé, il fallait connaître son art, avoir de bonnes mœurs et remplir les devoirs de sa religion et de son état. On cite parmi les grands architectes du XV^{e} siècle, Matthias Œnsinger, qui a bâti Saint-Vincent de Berne, et Georges du Jordil, qui a travaillé à la tour de Saint-Nicolas de Fribourg. Un autre architecte bernois, Stéphan Hurder, jouissait d'un grand crédit dans l'association maçonnique.

L'architecture militaire luttait de hardiesse et de majesté avec l'architecture religieuse et civile. On peut s'en faire une idée en contemplant ces remparts qui courent sur les rochers de Fribourg, descendent dans les abîmes et en remontent à tire d'ailes, entourant la ville des Zæhringen d'un triple rang de murailles, que flanquaient alors seize tours à l'épreuve de l'artillerie du siècle. Les étrangers s'extasiaient devant ces prodiges de l'art, comme on s'extasie aujourd'hui devant l'orgue de Mooser; et le Tyrtée des batailles suisses, le Souabe Weit-Weber, saluait d'un hymne radieux la cité fortifiée et imprenable qui allait servir de clé et de boulevard à la Confédération du côté de la France :

« Allégresse! Fribourg est pleine de braves! de braves fermes comme » des lions. Donnez-vous l'assaut quelque part, vite, vous voyez courir » à l'envi les fiers gars de Fribourg.

« Ah! solides sont tes murailles et bien doublées de tours! tu ne laisses » pas chômer ton or et tu bâtis sans cesse nouveaux bastions et remparts. » Bourgogne ne pourra te nuire. »

Digitized by Google

On connaît les noms des *Vaubans* (1) fribourgeois. C'étaient Hohenberg, Löwenstein et Seltentritt, dignes de prendre place dans ces pages à côté du maître artilleur Tillier et de l'ingénieur Bourcard de Bennwyl.

La peinture à l'huile, cultivée à Bâle, à Berne, à Lucerne, à Fribourg, avait pour représentant le plus illustre Hanz Holbein, de Bâle, auteur plein de génie de la *Danse des morts,* du *Christ mourant* et des portraits des rois Charles V et Henri VIII. Ces monarques, à la cour desquels Holbein fit de fréquents séjours, traitaient cet artiste de génie comme un ami et un egal. Il régnait en effet par le talent comme eux par la naissance, et fut, avec Lucas Cranach, le chef de l'école allemande de peinture. Holbein peignait de la main gauche et cultivait avec un égal talent la peinture à l'huile et la miniature (2).

D'autres artistes moins connus, mais inspirés par la patrie, décoraient les murailles des chapelles historiques, les galeries des ponts et la façade des maisons particulières, de fresques reproduisant les traits de la vie de Guillaume Tell et des héros de la Suisse primitive. C'est à quelque peintre ou poëte du XV^e^ siècle qu'est due la touchante légende de Guillaume Tell donnant sa vie pour sauver celle d'un enfant qui se noyait dans le torrent de Schœchen, et se dévouant ainsi pour un seul, après s'être dévoué pour tout un peuple. Cette légende, recueillie par Uhland, a fourni à ce grand poëte contemporain le sujet de son admirable ballade intitulée « La mort de Guillaume Tell. »

Malgré les progrès de la culture intellectuelle, l'amour du merveilleux et les croyances superstitieuses conservaient un empire extraordinaire sur les esprits les plus cultivés. Les écrits de Hæmmerlein nous en offrent un triste témoignage. On voit ce prêtre, distingué d'ailleurs par l'indépendance de son esprit, non-seulement ajouter foi aux enlèvements de

(1) *Vauban,* le plus fameux constructeur de citadelles et forteresses que nous offre le règne guerrier de Louis XIV. Les citadelles de Strasbourg et Besançon sont l'œuvre de Vauban.

(2) Le *Christ mourant* de Holbein est à la bibliothèque publique de Bâle. Cette ville possède encore d'autres chefs-d'œuvre de ce peintre, comme le portrait de Thomas Morus et de sa famille, et celui du bourgmestre Adelberg, qui joua ensuite un rôle important lors de l'établissement de la Réforme.

Digitized by Google

toute espèce de personnes et d'objets par le diable, mais attribuer à la lettre *N* une vertu singulière contre la peste. Plus superstitieux encore, l'historien Frickard joue un rôle actif dans la ridicule scène de l'excommunication des chenilles et des hannetons lancée par l'évêque de Lausanne, à la requête du gouvernement de Berne. L'un des considérants de cet étrange anathême est « que ces animaux, à peine dignes de » ce nom, ne se trouvaient pas dans l'arche de Noé, qui ne » renfermait que des êtres parfaits. » L'ignorance des lois naturelles, telle est une des principales causes des aberrations de l'esprit humain au moyen-âge. Mais grâce aux découvertes de véritables savants, la lumière ne devait pas tarder à poindre dans cette partie aussi du domaine des sciences. Ici encore, le grand rénovateur sera l'un de nos compatriotes, l'illustre Conrad Gessner, dont les beaux travaux excitent même aujourd'hui l'admiration du monde scientifique.

Les Mœurs du peuple suisse offraient alors un étonnant mélange de jovialité bouffonne et de sensualité raffinée, de bonhomie naïve et d'audace guerrière. La sobriété avait été longtemps une des vertus distinctives des Confédérés. Un proverbe expressif flétrissait l'homme intempérant, qui, au lait succulent des troupeaux et à l'eau pure des fontaines et des sources, préférait les boissons fermentées et les jouissances dangereuses qu'elles procurent : « Beaucoup boire est d'un pourceau ou d'un lansquenet. » (1)

Mais les dernières guerres, celles d'Italie particulièrement, avaient bien modifié les idées et les habitudes à cet égard. Bientôt les Suisses n'eurent rien à reprocher aux lansquenets, et un autre proverbe moins honorable pour notre nation se répandit en Europe (2).

La frugalité des repas, la simplicité dans l'habillement et la manière de vivre, en général, furent atteintes du même coup. Rien de plus commun dans la vieille Suisse, même au sein des maisons féodales, comme celle des barons d'Attinghausen, que de voir toute la famille, sans distinction de maîtres et de valets, s'asseoir à la même table, servie pour tous de légumes et parfois d'un plat de viande, et boire à la ronde

(1) « Viel trinken ist saüisch, landsknechtisch. »
(2) « Boire comme un Suisse. »

dans la même coupe. La place d'honneur appartenait aux cheveux blancs; heureux et béni l'aïeul encore vert, autour duquel prenaient place des générations d'enfants et de petits-enfants. On dînait à 9 heures du matin; on prenait plus tard le pain de la vêprée (*Vesperbrod*). Chaque repas commençait par la *bénédiction* et se terminait par les *grâces* que prononçait, recueilli et nu-tête, le patriarche de la famille.

Au XV[e] siècle, beaucoup de ces touchants usages disparurent avec les progrès de l'immoralité et du luxe. Pour réprimer les abus, on prodigua en vain les lois somptuaires. Les pourpoints de soie aux agrafes d'argent, réservés jusque-là aux nobles, les chapeaux de feutre et les barettes rouges ornées de panaches, devinrent d'un usage de plus en plus général. Le haut-de-chausse s'élargit indécemment; le pourpoint s'ouvrit pour laisser passer une chemise bouffante ornée de chaînettes d'argent. Les femmes surtout se firent remarquer par le raffinement et l'extravagance de leur toilette.

Les mauvais lieux se multiplièrent et jouirent d'une faveur révoltante dans des villes qui n'avaient pas même d'écoles pour les enfants. Le centre de la corruption étaient les bains de Baden, où affluaient des personnes de toutes les classes et de tous les pays, attirés par la séduction du vice et la certitude de l'impunité la plus complète. Des magistrats, comme Waldmann, des prêtres même, donnaient le mauvais exemple. L'inconduite engendra des maladies affreuses que ne parvint pas à guérir tout l'art des charlatans et des juifs qui pratiquaient ordinairement la médecine.

Un peuple gai et loyal se fait pardonner bien des choses. Les étrangers qui parcouraient les cantons au XV[e] siècle, louent tous la franchise des Suisses, la gaîté de leurs propos et de leurs fêtes. La joie générale éclatait avec le plus d'entrain dans les *folies du carnaval*, où la danse, la lutte, les cortéges ridicules alternaient avec des festins auxquels prenaient part toutes les classes de citoyens. Les plus gais des Suisses étaient les Lucernois. Leur bouffon Fritschi, le *Triboulet* ([1]) de la Suisse, faisait par ses contorsions et ses saillies les délices des Confédérés de tous les cantons.

(1) Triboulet, célèbre fou de François I[er]. Les Bâlois ayant enlevé

Un autre bouffon célèbre avait été, au quatorzième siècle, Girard Chalamala, de Gruyères, qui vivait à la cour du comte Pierre cinquième du nom. On lui prête des bons mots de tous genres, entre autres la saillie prophétique que voici : « Je vous dis que si cela continue, l'*ours* de Berne mangera notre pauvre *grue* ([1]) dans le *chaudron* de Fribourg. »

L'*ours* était dans les écussons et les drapeaux de Berne, depuis que Berthold V (selon la légende) avait tué un de ces animaux sur l'emplacement même où s'éleva cette ville. A la fin du XV[e] siècle, les Bernois voulurent avoir vivant leur animal symbolique et construisirent la loge et la fosse que l'on voit aujourd'hui *(Bærengrab)* ([2]). Les premiers hôtes du *Bærengrab* furent ou bien les petits ours qu'un vaillant guerrier bernois, Rodolphe Nægeli, père du célèbre avoyer de ce nom, avait pris au général français La-Trémouille pendant la guerre de 1512, ou le fameux ours apprivoisé qui suivait partout le duc Réné de Lorraine. Ce prince l'avait dressé à gratter à la porte de la salle où se tenait la diète, dans l'espoir, sans doute, de se rendre propices *Messeigneurs* par cette gentillesse d'un nouveau genre.

L'*originalité* était dans les mœurs du temps ; elle se retrouve dans la vie des hommes les plus cultivés de l'époque. La biographie du célèbre Glaréan en offre plus d'un exemple. Au commencement de son séjour à Bâle, les professeurs qui étaient jaloux de son mérite ne lui ayant pas assigné une place convenable, un jour de thèse et de concours académique, il parut dans l'auditoire monté sur un âne. Une autre fois, des importuns ayant demandé *à voir* le célèbre Glaréan, il se montra à eux, assis dans un fauteuil de parade, revêtu des attributs du *poëte couronné*, et les congédia sans avoir échangé une seule parole avec les visiteurs.

L'originalité ici n'est pas exempte d'affectation et d'orgueil.

Fritschi et refusant de le rendre aux Lucernois, ces derniers s'avisèrent d'aller le chercher, en grande pompe, les deux avoyers et tout le conseil en tête.

(1) La *grue* figurait dans les armoiries de Gruyères dont le nom semble emprunté à celui de cet animal. Mais le *chaudron* ne paraît que beaucoup plus tard dans les armoiries de Fribourg où il remplace les *trois tours*.

(2) Par suite de l'établissement du chemin de fer, cette fosse a dû être transportée, en 1857, sur un autre point de la ville. Le transfert de ses hôtes se fit, en cette occasion, avec une certaine pompe comique.

Digitized by Google

Nous aimons mieux le trait de François Brognier, qui, devenu évêque de Genève et cardinal, prit pour armoiries, à son avènement au siége épiscopal, les pourceaux qu'il avait gardés dans son enfance. Un autre prélat, le fameux cardinal Schiner, mettait son originalité dans la reconnaissance. Dans sa jeunesse, lorsqu'il était encore pauvre étudiant, il avait reçu les secours d'une brave femme de Berne, presque aussi pauvre que lui. Passant dans cette ville un grand nombre d'années après, il se souvint de la pauvre veuve; il fit servir dans sa mansarde un splendide festin, auquel il assista avec les personnes de sa suite, et laissa en cadeau à sa bienfaitrice toute l'argenterie qui avait paru sur la table.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

Digitized by Google

Digitized by Goog

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA PREMIÈRE PARTIE.

PAGES

Préface de la quatrième édition. III

I. Diviko ou Helvétie primitive et libre. 1

II. Orgétorix ou seconde émigration des Helvètes. — L'Helvétie devient province romaine. 5

III. Tableau de la domination romaine dans l'Helvétie. 10

IV. Origine du christianisme. — Domination des peuples germaniques. 17

V. Civilisation de l'Helvétie sous les premiers peuples germaniques. 21

VI. Domination des Francs en Helvétie. — Progrès du christianisme et de la civilisation dans l'Helvétie franque. 24

VII. L'Helvétie sous Charlemagne et ses successeurs. 28

VIII. L'Helvétie sous les empereurs d'Allemagne, des maisons de Saxe et de Franconie. 33

IX. Tableau de la société et de la civilisation aux X^e et XI^e siècles. 38

X. L'Helvétie sous les Hohenstauffen ou les empereurs de la maison de Souabe. — Premières traces de la Confédération suisse. 46

XI. Rodolphe de Habsbourg, empereur d'Allemagne. — Fondation de la Confédération suisse. 57

XII. Tableau de la civilisation aux XII^e et XIII^e siècles. 62

XIII. Albert d'Autriche, empereur. — Révolution de 1308. 69

XIV. Première guerre des Confédérés avec l'Autriche. — Lucerne forme le quatrième État de la ligue suisse. 78

XV. Rodolphe d'Erlach et Rodolphe Broun. — Victoire de Berne et de Zurich sur la noblesse. 84

XVI. Les huit premiers États de la Confédération suisse. 90

XVII. Invasion des Anglais. — Défaite des nobles et du comte de Kybourg. 98

XVIII. Guerres de Sempach et de Næfels. — Paix avec l'Autriche et agrandissement des États de la Confédération. 103

XIX. Tableau de l'esprit et de la civilisation du peuple suisse au XIV^e siècle. 114

XX. Troubles politiques à Zoug. — Lutte des Appenzellois pour la liberté. — Ils s'allient aux Suisses. 121

Google

XXI. Concile de Constance et conquête de l'Argovie. — Établissement des bailliages communs. 131
XXII. Les sept dixains du Valais alliés des Suisses. — Premières guerres d'Italie. — Conquête de la Léventine. 136
XXIII. Les trois ligues grisonnes. — Les ligues Grise et de la Maison-Dieu alliées des Suisses. 143
XXIV. Première guerre civile. — Alliance séparée de Zurich avec l'Autriche. — Intervention française suivie de la paix avec la France et Zurich. 148
XXV. Amédée VIII, duc de Savoie et baron de Vaud. — Fribourg, émancipé de l'Autriche et de la Savoie, devient l'allié des Suisses. 163
XXVI. Gloire militaire des Suisses. — Leurs alliances avec les États voisins et origine des services mercenaires. — Conquête de la Thurgovie. 167
XXVII. Adrien de Boubenberg et Pierre Kistler, ou lutte des seigneurs et des bourgeois à Berne. — Union perpétuelle des trois ligues grisonnes. 172
XXVIII. Nicolas de Diesbach, ou la guerre de Bourgogne. — Les Francs-Comtois abandonnés par les Suisses. — Guerre de Milan. 177
XXIX. Suites de la guerre. — Lutte des États-villes et des États-campagnards. — Conspiration d'Am-Stalden et de l'Entlibouch. 191
XXX. Hanz Waldmann, ou essai de centralisation politique et administrative à Zurich. — Occupation de Saint-Gall par les Confédérés. — Malaise général en Suisse. 202
XXXI. Guerre de Souabe. — Paix de Bâle et suites de la guerre de Souabe. — La Suisse est séparée de l'empire d'Allemagne. — Bâle et Schaffhouse forment les XIe et XIIe États de la ligue helvétique. 211
XXXII. Nouvelles guerres d'Italie : elles procurent aux Confédérés les bailliages italiens et la Valteline. — Matthieu Schiner, ou rôle européen des Suisses, libérateurs de l'Italie et du Saint-Siége. 221
XXXIII. Soulèvement populaire. — Invasion en France. — Bataille de Marignan et paix perpétuelle avec la France. — Appenzell forme le XIIIe État de la Confédération suisse. 227
XXXIV. Tableau de l'esprit et de la civilisation du peuple suisse au XVe siècle. 236

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA

NATION SUISSE,

d'après les principaux écrivains nationaux

ET QUELQUES SOURCES ORIGINALES,

PAR

Alex. DAGUET,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ FÉDÉRALE DES RECHERCHES HISTORIQUES, DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA SUISSE ROMANDE, ETC.

Pour Dieu et la Patrie.

SECONDE PARTIE.

AZ 4477

FRIBOURG,

EN VENTE CHEZ B. GALLEY, IMPRIMEUR, ÉDITEUR.

1853.

Digitized by Google

ERRATA.

Page 15, au lieu de : *préparer les esprits*, lisez : *y préparer les esprits*.
Page 31, à la note, lisez : *Zwingli était originaire du Toggenbourg*.
Idem, au lieu de : *Lopinion*, lisez : *L'opinion*.
Page 35, au lieu de : *Zurich préfère dommage*, lisez : *Zurich préfère le dommage*.
Page 61, au lieu de : *protestants en France*, lisez : *protestants de France*.
Page 64, lisez : *Gribaldi jeté dans un cachot*.
Page 89, au lieu de : *emphytrions*, lisez : *amphitryons*.
Page 164, au lieu de : *Pusieux*, lisez : *Puysieux*.
Page 165, au lieu de : *poursuivis et mis à mort*, lisez : *poursuivis et condamnés à mort*.
Page 180, au lieu de : *le nonce Passionnéi*, lisez : *le cardinal Polignac, ambassadeur de France à Rome*.
Même page, au lieu de : *ne put s'empêcher*, lisez : *ne peut s'empêcher*.
Page 182, au lieu de : *pour les religieux*, lisez : *pour ces religieux*.
Page 184, au lieu de : *fidèle Zurlauben*, lisez : *Fidèle Zurlauben*.
Page 189, au lieu de : *il espéra*, lisez : *il espérait*.
Page 195, au lieu de : *les ennemis*, lisez : *les ennemis de Meyer*.
Page 206, au lieu de : *recevant les dénonciations anonymes*, lisez : *des dénonciations*.
Page 286, au lieu de : *Frédéric-Guillaume II*, lisez : *Frédéric-Guillaume III*.

51395

DON

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA

NATION SUISSE.

Seconde Partie.

I.

Ulric Zwingli, ou la réformation à Zurich. — Première lutte des deux confessions. — Troubles de l'anabaptisme en Allemagne et en Suisse.

(De l'an 1518 à 1527.)

La réformation est l'événement capital du XVI[e] siècle, et l'un des faits les plus importants de l'histoire moderne. Elle changea non-seulement la face de l'Église chrétienne, mais la situation des États, leurs rapports, leurs alliances. Aucun pays plus que la Suisse n'a ressenti et ne ressent encore aujourd'hui les conséquences politiques et sociales de cette révolution religieuse.

Au IX[e] siècle, l'Église chrétienne avait subi un premier démembrement par la séparation de l'Église *grecque* d'Orient.

La réforme protestante vint briser encore l'unité de l'Église chrétienne d'Occident, en établissant à côté de l'Église *catholique romaine*, une Église *évangélique réformée*, avec une quantité de confessions dissidentes ([1]).

La grande cause de la réformation fut la dégénération de l'Église chrétienne. « Qui me donnera, disait au XII[e] siècle le grand saint Bernard, de voir l'Église de Dieu comme aux premiers jours. » Deux siècles après, le concile de Vienne

(1) On appelle *confession* dans ce sens la profession de foi, le symbole de telle Église par opposition à telle autre.

Digitized by Google

en Dauphiné parle d'une réforme « dans le chef et les membres. » Le mot de réforme était dans la bouche de tous les pères des conciles de Constance et de Bâle. Il s'agissait, dans la pensée de ces docteurs catholiques, de réformer non les dogmes de l'Église qu'ils regardaient comme immuables, mais les abus que le malheur des temps, les richesses excessives du clergé et la corruption qui en est la suite, avaient introduits dans la discipline, le culte et dans les mœurs des ecclésiastiques. Mais cette réforme nécessaire, toujours promise et toujours différée, ne s'accomplit pas. Les prêtres isolés qui tentèrent de la réaliser furent victimes de leur zèle, comme l'archevêque de Crayna à Bâle (1) et le dominicain Savonarola à Florence. La religion du cœur et de la conscience qui avait eu en Nicolas de Flue et dans les *Amis de Dieu* (2), au XIVe siècle, de si nobles représentants, fut étouffée par les pratiques d'une dévotion machinale. Une partie du clergé, et les moines surtout, restèrent plongés dans une ignorance profonde, accompagnée d'une superstition et d'une immoralité révoltantes.

Un effrayant exemple de la corruption des moines à cette époque, c'est la conduite des dominicains de Berne, qui, jaloux de la faveur dont les cordeliers jouissaient auprès du peuple, eurent recours, pour la leur ôter, aux impostures, aux sacriléges et aux forfaits les plus exécrables. Traduits pour ces crimes devant un tribunal ecclésiastique, composé de l'évêque de Sion, Matthieu Schiner, et de deux autres prélats, ils furent condamnés à être brûlés vifs. Ils subirent leur peine en présence d'un immense concours, dans une île formée par l'Aar et qu'on appelle la *Schwelli-Matt* (30 mai 1509).

Peu d'années après, la vente des *billets d'indulgence* causa un nouveau scandale. Le pape Léon X, qui destinait le produit de ces billets à construire le magnifique temple de Saint-Pierre à Rome, en avait confié la distribution aux dominicains Samson et Tetzel. Abusant de leur mission et de la crédulité populaire, les deux moines enseignèrent que les indulgences effaçaient les plus grands crimes, et parcouru-

(1) Voir page 198 du premier volume.
(2) Voir, sur cette société religieuse, la page 117 du premier volume.

Digitized by Google

rent, le premier, l'Allemagne, et le second, la Suisse, avec le langage et dans tout l'appareil des charlatans (1519). Accueilli avec de grandes démonstrations de respect dans plusieurs cantons comme un envoyé du Saint-Siége, Samson comptait transporter à Zurich le théâtre de ses prédications lucratives. Mais Zwingli, qui venait d'en être nommé curé, et l'évêque de Constance, dans le diocèse duquel cette ville était située, se réunirent pour lui en fermer l'entrée. De toutes parts, des plaintes s'élevèrent contre le trafiquant d'indulgences. Il dut quitter le sol suisse, honni des gens éclairés et désavoué par le pape Léon X qui en écrivit de sa main au courageux pasteur de la cité zuricoise.

A cette époque, Zwingli vivait encore dans la meilleure intelligence soit avec son supérieur immédiat, l'évêque de Constance, soit avec le chef de l'Église. Léon X l'avait nommé récemment son chapelain honoraire, et lui faisait une pension de cent ducats pour le récompenser d'avoir empêché Zurich d'adhérer à l'alliance française. Mais tous les antécédents de Zwingli et son ardeur croissante pour les réformes, faisaient présager une prochaine rupture. Déjà à Glaris, puis à Einsiedlen où il avait exercé les fonctions pastorales, Zwingli s'était signalé par son zèle contre les abus qui existaient dans l'*État* et dans l'*Église*. A peine installé à Zurich, il y avait attaqué de front et avec une mâle éloquence, et le trafic des indulgences, et les services étrangers. Au commencement il exceptait le service du Saint-Siége, que son respect pour le pape et l'amitié qu'il portait au cardinal Schiner lui faisaient considérer comme revêtu d'une sorte de consécration religieuse. Mais plus tard, ayant changé d'opinion à cet égard et renoncé à la pension qu'il recevait de Rome, il frappa du même anathème tous les services étrangers quels qu'ils fussent.

De l'attaque des abus, Zwingli passa bientôt à celle des pratiques et des institutions de l'Église romaine, qui ne lui paraissaient pas fondées sur l'*Écriture sainte,* objet de ses continuelles méditations.

Combattu par le clergé, qu'effrayaient ses doctrines hardies, et par les nobles, partisans des services mercenaires, Zwingli n'en devint que plus ardent et plus intrépide dans la lutte. Le bourgmestre Marc Roust et les mem-

Digitized

bres du gouvernement se prononcèrent en sa faveur. Au contraire, la diète suisse, qui voyait que la propagation des idées de Zwingli et celle des écrits de Luther, répandus à foison parmi le peuple, commençaient à diviser les esprits dans la Confédération, chercha à en arrêter le cours par des défenses et des menaces. Le noble pape Adrien VI, dont la vertu austère n'avait rien de commun avec les magnificences de Léon X et le zèle belliqueux de Jules II, conjura dans deux lettres le curé de Zurich de ne pas s'écarter de son ancien attachement pour la chaire de Saint-Pierre. Mais décidé à rompre avec une foi qu'il ne regardait plus comme véritable, et, d'accord avec les conseils de Zurich, Zwingli publie une thèse en 67 articles, où il se prononce successivement contre *l'autorité du pape, l'invocation des Saints, les bonnes œuvres, la messe, les biens ecclésiastiques, les fêtes y compris la Fête-Dieu, les pèlerinages, le luxe des ornements, les images, les congrégations, le célibat, les vœux perpétuels, les indulgences, le purgatoire, le caractère divin du sacerdoce qu'il réduit à de simples fonctions* (1). Un colloque formé de tous les magistrats et de tous les prêtres du canton, au nombre de 600, est réuni dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville pour discuter ces articles (29 janvier 1523). L'issue du colloque fut le triomphe des doctrines zwingliennes. L'État défendit de prêcher autre chose que « le pur évangile » et permit le mariage aux prêtres et aux religieuses. La crainte des cantons confédérés et l'opposition des nobles et de quelques conseillers empêchèrent seuls le gouvernement d'aller plus loin dans ce premier édit.

Mais, huit mois après, un cordonnier instruit mais fanatique, nommé Colas Hottinger, ayant abattu un crucifix aux portes de la ville, un second colloque, présidé par Vadian, de Saint-Gall, déclare la *messe* et les *images*, des institutions idolâtriques. « Les images, s'écria Zwingli, sont contraires au précepte du décalogue : « Tu ne feras point d'images » taillées. » Son opinion trouva plus d'un contradicteur dans l'assemblée. — « Pourquoi détruire les images, fit le chanoine Edlibach. Les auteurs païens eux-mêmes n'ont-ils pas reconnu l'influence d'un beau tableau pour porter les

(1) Bluntschli, *Histoire de Zurich*.

âmes à la vertu et aux actions magnanimes? » — « L'idolâtrie est dans les cœurs, ajouta le sage commandeur Schmid, de Küssnacht; c'est là qu'il faut la détruire, avant de se porter à des actes de vandalisme qui nous déshonorent et rappellent les profanations des Iconoclastes. » — « La Bible aussi est une image, fit entendre une troisième voix, celle de Conrad de Grebel, jeune homme plein d'intelligence, mais dont les mœurs dissolues ne prêtaient pas une grande autorité à ses paroles; de quel droit l'État prononce-t-il sur la croyance? N'appartient-il pas à chacun d'examiner et de croire ce que lui dictent sa raison et sa conscience? » Mais l'élan était donné. Toutes les oppositions furent inutiles. Sans attendre la décision de l'autorité, une troupe de furieux pénètrent dans plusieurs églises, brisent les crucifix, les autels, les orgues et toutes les œuvres d'art qui paraient les temples de la cité de la Limmat.

A l'ouïe de ces faits, l'indignation s'empare des cantons catholiques. Assemblée à Lucerne, la diète menace d'exclure Zurich de ses séances. La plupart des cantons donnent des ordres sévères pour le maintien de l'orthodoxie et l'extirpation de l'enseignement et des livres hérétiques (26 janvier 1524). La réaction s'étendit jusqu'à Berne, où l'on s'était d'abord montré très-hostile à l'Église romaine, et où les jeunes gens avaient joué au carnaval précédent, sur la place publique, les pièces bouffonnes de Nicolas Manuel, pleines d'allusions mordantes au pape et aux évêques. Les vieux croyants reprirent complètement le dessus et persécutèrent le parti de la réforme. Le premier des prédicants bernois, Berchtold Haller, eut à choisir entre l'exil ou le silence; Manuel fut confiné dans son bailliage de Cerlier; Anshelm, privé d'une partie de son traitement et contraint de se retirer à Rotwyl, son lieu d'origine. Un magistrat énergique, Gaspard de Mullinen, dirigeait les vieux croyants bernois. Dans une diète tenue à Berne, il avait dénoncé Zwingli comme un ennemi public et comme l'auteur des troubles qui agitaient la Suisse. L'ordre secret d'arrêter le réformateur fut envoyé aux baillis de la frontière argovienne [1].

L'irritation croissante des catholiques se révéla peu après par un fait déplorable. Le cordonnier zuricois Hottinger, exilé

(1) Tillier, *Histoire de Berne.*

pour un an de sa ville natale, étant tombé entre les mains des paysans exaltés des environs de Baden, ce malheureux fut conduit à Lucerne et livré aux flammes comme sacrilége (9 mars 1524). Le supplice de Hottinger fut suivi de celui du sous-bailli Wirth de Stammheim, exécuté à Baden le 28 septembre, avec son fils Jean et le sous-bailli Ruttimann de Nussbaumen. Ils étaient prévenus tous les trois d'avoir dirigé une horde de 4,000 paysans qui, au mois de juillet précédent, avaient incendié et dévasté la chartreuse d'Ittingen. Les vertus privées et la bienfaisance du principal accusé avaient été reconnues par les juges eux-mêmes. « Pendant tout le temps que j'ai été bailli en Thurgovie, dit Stocker, d'Underwald, j'ai toujours trouvé en Wirth un homme honnête et paisible, bienveillant pour chacun. Sa maison était comme un hospice pour les pauvres. Je serais le premier à lui tendre la main, s'il eût volé, tué, ou commis quelque crime d'hérésie. Mais il a brûlé l'image de sainte Anne, la mère de Notre Dame ! La mort seule peut expier ce forfait. » Les députés de Zurich cherchèrent en vain à sauver leurs malheureux coréligionnaires. « C'est grande pitié, s'écria le député Escher, que l'on se montre plus inexorable pour un brave homme qui a brûlé une image, que pour un voleur, un assassin ou un hérétique. »

Le sang de Hottinger et des Wirth n'éteignit point la réforme. Il ne fit, au contraire, qu'aviver les haines, et produisit une réaction dans le sens contraire à Zurich. Le petit-conseil comptait plusieurs membres tolérants, ou secrètement opposés à la réforme. La bourgeoisie réunie ôta à ce corps la direction des affaires, pour la faire passer au grand conseil, plus décidé en faveur des doctrines zwingliennes. Les deux chefs de l'État, Marc Roust et Félix Schmid, étant morts en 1524, on les remplaça par deux fervents zwingliens, Henri Walder et Diethelm Roust, fils du bourgmestre défunt.

Ainsi composé, le gouvernement de Zurich n'en mit que plus d'ardeur à consommer l'œuvre qu'il avait entreprise, et pour atteindre son but, il ne recula pas devant les mesures violentes. Les vingt couvents de la république furent transformés en écoles et en hospices; la messe, qui se disait encore dans l'église de l'*Eau*, bâtie par Wald-

Digitized by Google

mann, fut proscrite; les derniers autels furent démolis, et les Zuricois restés fidèles au catholicisme, obligés d'aller entendre le service divin dans les cantons voisins. Bientôt cette faculté leur fut ôtée, et l'exercice du culte catholique, même hors du canton, sévèrement interdit. Plusieurs familles préférèrent s'expatrier que de supporter cet état de choses. (1).

Voyant l'œuvre de la réforme consolidée par ces événements, Zwingli, échappé à une épidémie redoutable qui venait de lui enlever son frère et son ami Gérold Meyer, de Knonau, épousa la veuve de ce dernier, Anna Reinhard, femme célèbre pour sa beauté et son esprit (1525).

Mais à peine établie, la réformation se déchirait elle-même. La libre interprétation de la bible accordée aux fidèles produisit des divergences et entre autres une secte dangereuse, celle des anabaptistes. On les nommait ainsi, parce que parodiant saint Jean Baptiste, qui faisait entrer les juifs dans l'eau du Jourdain pour les purifier de leurs souillures, ces sectaires baptisaient les adultes sur les bords du Danube et du Rhin.

Expliquant de la même manière d'autres passages de l'Écriture sainte, les anabaptistes prêchaïent l'égalité parfaite, la communauté des biens et des femmes, l'abolition des impôts et des dîmes, et finalement l'extermination des infidèles, c'est-à-dire de tous ceux qui ne partageaient pas leurs théories subversives. Combattues par les réformateurs, ces doctrines n'en trouvèrent pas moins un grand écho chez les paysans opprimés de la Souabe et parmi les pauvres mineurs de la Thuringe. Un disciple infidèle de Luther, Munzer Thomas, se présenta pour être le grand-prêtre de la secte. Nouveau Gédéon, il se disait appelé à terrasser les ennemis du peuple de Dieu et à conduire Israël dans la terre promise.

A la voix de ce faux prophète, les malheureux levèrent leurs marteaux et leurs tridents contre leurs seigneurs; les torches de l'incendie dévorèrent châteaux et domaines. Mais

(1) Des Göldli, des Stapfer s'établirent à Lucerne; le secrétaire d'État Am-Grüt, principal antagoniste de Zwingli dans les conseils, se retira à Rapperschwyl, puis à Rome où il avait rempli quelques années auparavant une mission diplomatique.

maudits à la fois par les réformateurs et les évêques catholiques, cernés par les armées réunies des princes d'Allemagne, les rebelles furent taillés en pièces à Frankhausen et traqués partout comme des bêtes féroces (1525). Pleine de compassion pour les fugitifs, la Suisse leur ouvrit ses portes. Elle inaugurait ainsi sa belle mission d'hospitalité qui a fait du sol helvétique pendant plusieurs siècles, l'asile des proscrits de toutes les nations et de tous les partis. Cette mission glorieuse, utile à la Suisse à plusieurs égards, n'est cependant pas sans danger pour elle. Si les réfugiés nous ont souvent apporté des idées et des industries nouvelles, souvent aussi leurs passions ardentes ont attisé sur notre sol le feu des haines civiles et religieuses.

Peu de temps après l'arrivée des anabaptistes allemands, leur doctrine fit des progrès alarmants dans plusieurs cantons de la Suisse orientale. Un club anabaptiste se forma à Zurich, dans le centre même du zwinglianisme. Des trois chefs de ce club, deux étaient indigènes. C'étaient Conrad de Grebel, que nous avons vu figurer avec éclat au second colloque de Zurich, et Félix Manz, fils d'un pasteur zuricois et très-versé dans la connaissance des saintes Écritures.

Manz et Grebel s'étaient associé le Wurtembergeois Blaurock, que les sectaires nommaient leur *second Saint Paul,* à cause de son exaltation sauvage et des invectives qu'il lançait dans ses écrits au pape, à Luther et à Zwingli.

Ces trois hommes s'excitaient mutuellement par des discours et des chants où les saints noms de Dieu et du Sauveur des hommes étaient mêlés à des paroles de sang et de désolation.

Ils passèrent bientôt des paroles aux actes. Des séditions éclatèrent. Les couvents de Rüti et de Bütikon furent envahis par les paysans. 400 sectaires, attroupés à Töss, au bailliage de Kybourg, parlèrent d'aller saccager le chef-lieu et de faire main-basse sur les magistrats. La présence d'esprit du bailli Lavater parvint à conjurer l'orage. A Höngg, un pasteur, dévoué à la secte, s'écria du haut de la chaire qu'il fallait commencer par égorger prêtres et magistrats et détruire toute autorité civile et ecclésiastique.

A Saint-Gall, l'un des foyers de l'anabaptisme, et où l'on comptait 800 initiés, le fanatisme inspira un acte de férocité

Digitized by Google

extraordinaire au sein d'une famille connue jusque-là par une conduite chrétienne et laborieuse, Thomas Schucker, joueur de luth de profession et qui passait pour prophète, tua d'un coup de hache son frère Léonard, à la prière de ce dernier, jaloux d'imiter la résignation d'Isaac, et en présence de son vieux père et de ses autres frères et sœurs agenouillés pour conjurer le Seigneur d'envoyer l'ange qui avait arrêté le bras d'Abraham. Le lendemain, Schucker alla se remettre tranquillement entre les mains du bourgmestre de Saint-Gall et subit avec calme la peine réservée aux meurtriers.

Aux scènes d'horreur, les sectaires joignaient les actes les plus extravagants. « Qu'avons-nous besoin d'argent, disaient les uns, Dieu qui nous a créés saura bien nous conserver la vie, » et ils jetaient par les fenêtres le produit de leurs économies et tout ce qu'ils possédaient. Tombaient-ils malades, ils refusaient les secours de la médecine, citant le passage de l'Évangile où il est écrit « qu'aucun cheveu ne » peut tomber de la tête d'un homme sans la permission de » son Père céleste. » On en vit se promener dans les rues sans aucun vêtement, traînant après eux des poupées, afin d'accomplir cette parole de Jésus-Christ dans le Nouveau-Testament : « Si vous ne vous faites semblables aux enfants, » vous n'entrerez point au royaume des cieux. » En plusieurs endroits, les anabaptistes brûlèrent la bible comme un livre inutile, Dieu se communiquant directement à ceux qui aiment et qui implorent ses dons d'un cœur fervent et sincère. Les plus grandes folies se commirent dans l'Appenzell, où des hordes entières erraient dans les forêts, poussant des cris de sauvages et couchant pêle-mêle dans les taillis et les cavernes des montagnes (1).

Zwingli et les autres prédicants cherchèrent en vain à ramener les anabaptistes à des notions plus saines et plus réellement conformes à l'esprit de l'Évangile.

Deux nouveaux colloques eurent lieu dans ce but à l'Hôtel-de-Ville et au Grand-Moûtier transformé depuis la réforme en église du culte zwinglien. Les chefs de la secte refusèrent de se soumettre et continuèrent à dogmatiser. Le gouvernement, pour mettre fin à leurs prédications, les fit enfermer

(1) Schuler, *Actions et Mœurs des Suisses* (en allemand).

au *Ketzer-Thurm* (tour des hérétiques). Mais des amis les ayant fait évader, ils prétendirent avoir été délivrés par des anges. Décidé d'en finir avec ces hérésiarques opiniâtres, le gouvernement les fit arrêter de nouveau et condamna Blaurock et Grebel à être frappés de verges et bannis; Manz à être noyé dans le lac. La fermeté de ces hommes ne se démentit point dans les supplices. Jusqu'au dernier moment, la vieille mère de Manz, plus exaltée que lui encore, ne cessa d'exhorter son fils au martyre (5 janvier 1527).

Ces mesures de rigueur, mais plus encore les proclamations du gouvernement et les avertissements d'hommes pieux et éclairés, mirent fin aux fureurs des anabaptistes. Ils ne forment plus aujourd'hui qu'une secte de gens honnêtes et paisibles, disséminés dans les montagnes du Jura, et leur doctrine actuelle est si opposée à toute violence, qu'elle leur interdit de porter les armes et d'entrer dans la milice.

II.

Efforts des cantons catholiques pour arrêter les progrès de la réforme. Colloque de Baden. — Établissement de la réforme à Berne, Saint-Gall, Appenzell, Schaffhouse et Bâle. Scissions dans d'autres cantons.

(De l'an 1526 à 1529.)

Les excès des anabaptistes n'étaient pas faits pour accréditer les nouvelles doctrines. En 1526, malgré les partisans que la réforme comptait dans plusieurs cantons, à Schaffhouse, Berne, Saint-Gall, et à Soleure et Glaris surtout, aucun des XII États de l'alliance ne s'était ouvertement détaché du catholicisme. L'université de Bâle, favorable aux réformateurs, tant qu'ils s'étaient tenus dans les limites d'une discussion scientifique, leur avait tourné le dos, dès qu'elle les avait vus s'ériger en chefs de parti et faire appel aux passions populaires. Immédiatement après le premier colloque de Zurich, Erasme et Glaréan rompirent toute relation avec Zwingli et les autres prédicants.

Digitized by Google

Quelques symptômes de réforme s'étaient montrés dans le canton de Schwytz à la suite du séjour que Zwingli avait fait à Einsiedlen. Mais le landamman Gilg Rychmouth [1] avait réprimé ces tendances. Dès lors les Schwytzois, unis aux deux autres Waldstætten, devinrent les plus fermes champions de l'ancienne croyance. Les auteurs protestants expliquent eux-mêmes le peu d'accès que trouva la réforme dans ces montagnes par la grande simplicité de mœurs des habitants, et la pureté de vie des ecclésiastiques qui leur distribuaient le pain de la parole. « Nous ne pouvons pas nous vanter d'avoir parmi nous des savants remarquables, écrivait le gouvernement d'Obwald à celui de Zurich en 1523; mais bien des prêtres pieux, charitables et qui nous prêchent l'Évangile par leur exemple comme par leurs préceptes. »

On ne trouvait certes la même simplicité et la même pureté de mœurs ni à Zoug, ni à Lucerne, ni à Fribourg où le gouvernement était sans cesse en lutte avec l'autorité ecclésiastique pour obtenir la répression des désordres commis par des membres du clergé. Aussi la réforme avait-elle des partisans dans le clergé et la magistrature de ces trois villes. Mais comme la majorité protestante l'avait fait à Zurich envers les catholiques, la majorité catholique obligea les réformés de ces trois villes à s'exiler ou à se taire. Le plus distingué des émigrés fribourgeois, Jean Giroud ou Cyro, devint chancelier de la république bernoise, et joua un grand rôle dans les événements religieux et politiques qui s'accomplirent à Berne.

Convaincus que le meilleur moyen d'arrêter les progrès de la réforme était de faire cesser les abus, les gouvernements des cantons catholiques s'étaient adressés au Saint-Siége pour obtenir une *réforme canonique des mœurs et de la discipline ecclésiastique*. Ne recevant point de réponse, ils résolurent de procéder provisoirement à cette œuvre en attendant la convocation d'un concile général qu'on réclamait de toutes parts pour remédier aux maux de l'Église. A cet effet, les députés des États catholiques d'Uri, Schwytz, Underwald, Lucerne, Zoug, Berne, Fribourg, So-

(1) Élu en 1523.

Digitized by Google

leure, Glaris, auxquels se joignirent des délégués de la république alliée du Valais, se réunirent à deux reprises à Lucerne en 1524 et y rédigèrent en commun un projet de *Mandat* ou ordonnance de la teneur suivante : « Considé-
» rant que les pasteurs des âmes se taisent et dorment, que
» le chef de l'Église garde un silence inquiétant pour le main-
» tien de la doctrine catholique; Nous députés des États at-
» tachés à la foi orthodoxe de nos pères et à la parole de
» Dieu telle qu'elle a été enseignée depuis 1,400 ans, nous
» avons résolu de maintenir les sacrements au nombre de
» sept, la célébration de la messe et de la Fête-Dieu, le
» jeûne, l'abstinence, les pèlerinages, les processions, les
» offrandes, le célibat ecclésiastique. Nous ne souffrirons
» aucune innovation luthérienne ou zwinglienne parmi nous.
» Nous ne souffrirons pas non plus que nos croyances dans
» la Sainte-Vierge et saint Antoine soient un objet de dé-
» rision dans les cabarets, ni qu'on insulte en aucune ma-
» nière aux images des saints exposées à la vénération des
» fidèles dans les églises, aux coins des rues ou sur les che-
» mins.

» Mais nous avons pareillement décidé de tenir ferme-
» ment aux droits de l'État envers et contre tous. Nous n'en-
» tendons point que les prêtres s'abritent derrière les im-
» munités ecclésiastiques pour refuser l'impôt, pour s'exemp-
» ter des tribunaux civils et réclamer le for de leur évêque,
» qui souvent ne les punit pas selon la gravité de leurs dé-
» lits et crimes. Nous ne voulons pas davantage que sous
» prétexte de religion on puisse trafiquer des indulgences
» et de l'administration des sacrements, cumuler des béné-
» fices, acquérir des immeubles par une voie clandestine,
» ou extorquer aux moribonds des donations testamentaires.
» Lorsqu'un de nos ressortissants comparaîtra devant un
» tribunal ecclésiastique, ce ne sera que pour affaires ma-
» trimoniales et tout s'y traitera en langue allemande. »

Une ordonnance à peu près semblable avait été rendue par les trois ligues grisonnes dans une diète tenue à Ilanz six années auparavant. Mais les *articles d'Ilanz* furent plus exactement observés que les *43 points de Lucerne* qui, adoptés par quelques cantons et rejetés par d'autres, tombèrent en désuétude.

Digitized by Google

Malgré les efforts des cantons catholiques, l'*esprit nouveau* travaillait fortement leurs co-États de Glaris, Soleure, Appenzell. Il menaçait même d'envahir l'Argovie et la Thurgovie, et de compromettre ainsi les droits de co-régence que ces cantons possédaient dans les bailliages communs. Un colloque catholique, dans le genre de celui que les vieux croyants d'Allemagne avaient tenu à Leipzig contre les nouveautés de Luther, s'ouvrit à Baden, en Argovie. Le fameux docteur bavarois Eck, qui avait brillé dans la lutte, y parut au nom des catholiques. Il était accompagné du docteur Faber, grand-vicaire de l'évêque de Constance et l'un des antagonistes de Zwingli au premier colloque de Zurich, et du cordelier lucernois Mourner, l'un des écrivains les plus mordants du parti catholique. Zwingli, invité à s'y rendre, avait été muni d'un *sauf-conduit* par les six cantons. Mais il refusa d'y prendre part, alléguant le sort de Jean Huss et la manière dont on l'avait traité à Lucerne, où ses écrits avaient été livrés aux flammes et lui-même brûlé en effigie. Les réformateurs ne pouvaient néanmoins, sans s'avouer vaincus, se dispenser tout à fait de paraître à la dispute. Zwingli se fit remplacer par les ministres Œcolampade, de Bâle, et Berchtold Haller, de Berne.

Le colloque ouvert avec pompe, le 16 mai 1526, dans l'église principale de Baden, offrait un curieux spectacle. Pendant que le docteur Eck, vêtu de sa pelisse d'apparat et le front rayonnant, occupait une chaire richement décorée, Œcolampade, placé derrière un petit pupitre, feuilletait par contenance une bible ouverte devant lui. Chacun d'eux était environné des théologiens de sa confession. Les visages pâles et les longues robes noires des réformateurs contrastaient avec les teints colorés et les somptueux costumes des prélats et des députés des 12 cantons et des États alliés, assis dans les bancs tendus de rouge de la nef, et dont plusieurs trahissaient les sentiments de haine que leur inspirait la vue des apôtres de la réforme, par les regards farouches qu'ils jetaient à la dérobée sur Œcolampade et sa petite phalange. Parmi ces personnages étaient Gaspard de Mullinen, le landamman Rychmouth et l'avoyer lucernois Houg, tous trois chefs du parti catholique dans leurs cantons respectifs. Ils surent toutefois contenir leur haine.

Digitized by Google

Le colloque fut sérieux, dura dix jours, et roula principalement sur le sacrement de l'Eucharistie que Zwingli et Œcolampade son disciple, considéraient comme un simple symbole de la cène du Sauveur avec ses disciples. Le réformateur suisse différait en cela totalement du réformateur saxon, qui admettait la *présence réelle*, au moins dans le moment de la consécration du pain et du vin sur l'autel par le prêtre. La présence réelle pure et simple avait été soutenue par le célèbre Erasme, qui avait même composé un traité spécial sur ce sujet. On en lut divers passages aux applaudissements de l'auditoire, qui trouvait charmant de battre les réformateurs avec des armes fournies par les écrits de celui qui, dans l'opinion des catholiques exaltés, passait pour avoir pondu l'œuf de la réforme.

A la fin des débats, les thèses soutenues par Œcolampade ne furent souscrites que par dix, celles d'Eck par quatre-vingt-deux des personnes présentes au colloque. Pour rendre ce résultat plus saillant, le cordelier Mourner afficha à la porte de l'église de Baden quarante propositions en réponse au soixante-sept articles où Zwingli avait résumé sa doctrine. Ce dernier ayant pris la plume pour se défendre, le fougueux Mourner publie les *actes du colloque* et lance un pamphlet intitulé : Calendrier d'ignominie (*Schmach-Kalender*), où les noms des saints étaient dérisoirement remplacés par ceux des réformateurs.

Exaltés par la victoire, les cantons catholiques refusent aux Zuricois et aux Bâlois le renouvellement de l'alliance fédérale ; Berne et les cantons dont on n'était pas sûr, ne l'obtinrent qu'à la condition expresse de proscrire le prêche, et de jurer fidélité à l'ancienne croyance. Mais loin d'amener le résultat qu'on s'en était promis, ces actes d'autorité, et la polémique incessante de Mourner, occasionnèrent à Berne un revirement à la fois politique et religieux, qui aboutit au triomphe de la réforme, non-seulement dans ce canton, mais dans une grande partie de la Suisse occidentale. Depuis plusieurs années déjà, Berne était en proie à d'étranges tiraillements, tantôt permettant la messe et le mariage des prêtres, tantôt les défendant sous les peines les plus sévères. Bravant la défense, le premier dignitaire du clergé, Nicolas de Wattenwyl, prévôt de la collégiale, avait épousé une re-

ligieuse; son exemple trouva des imitateurs. Une absence prolongée de Gaspard de Mullinen, envoyé à la cour du roi de France, pour régler des affaires d'argent, favorisa les progrès de la réforme. Sur les seize tribus qui composaient la bourgeoisie, treize abolirent leurs fondations et leurs offrandes annuelles. Enfin, à l'époque des élections pascales, juste un an après le colloque de Baden, un soulèvement populaire éclate et force le grand conseil à changer le mode d'élection en usage et d'attribuer aux Deux-Cents la nomination du petit conseil, qui se faisait auparavant par les bannerets et les Seize. Les Deux-Cents profitèrent du droit qui leur était conféré, pour éliminer Gaspard de Mullinen et les autres membres les plus hostiles aux nouvelles croyances. Puis, cédant aux instances des prédicants, appuyés par les exhortations de Zwingli et du bourgmestre Diethelm Roust, venu en personne à Berne à ce sujet, les Deux-Cents, présidés par l'avoyer Jean-Jacques d'Erlach, se disposent à introduire la réforme. Un colloque solennel devait, comme à Zurich, préparer les esprits. Tous les curés du canton furent sommés d'y assister *sous peine de perdre leurs bénéfices.* On convoqua également les quatre prélats de Lausanne, Genève, Constance et Bâle, dont la juridiction embrassait les diverses parties du territoire de la république. Un appel fut adressé en outre à tous les gouvernements et aux théologiens les plus marquants des cantons et des pays voisins. Parmi les catholiques, quelques-uns seulement répondirent à l'appel; de ce nombre, Treyer (Tornare), de Fribourg, homme instruit et provincial de l'ordre des Augustins. Les réformateurs, qui se trouvaient plus à l'aise à Berne que leurs adversaires, et qui avaient à cœur de réparer la défaite de Baden, y parurent presque tous. On y voyait Œcolampade, de Bâle; Bucer, de Strasbourg; le commandeur Schmid, et Henri Bullinger, alors professeur au couvent réformé de Cappel; Farel paraît aussi pour la première fois sur la scène. C'était un réfugié français, languedocien d'origine et missionnaire de Leurs Excellences de Berne dans le Pays-de-Vaud. Le grand théologien zuricois, Zwingli, s'était également décidé à y prendre part, et se rendit à Berne, à travers l'Argovie hostile, avec une escorte de 300 chevaux. Le colloque, assemblé dans l'église des Cor-

Digitized by Google

deliers, dura dix-neuf jours (du 6 au 26 janvier), et fut la contre-partie de la thèse de Baden. N'ayant à combattre qu'un petit nombre de catholiques, les réformateurs eurent beau jeu contre leurs antagonistes et l'emportèrent sur tous les points. Le colloque se termina par un discours de remercîments adressé par le chef des ministres bernois, Berchtold Haller, aux savants hôtes qui avaient honoré Berne de leur présence.

Les théologiens avaient fini leur rôle; les magistrats commencèrent le leur. Des décrets successifs abolirent la juridiction des quatre évêques diocésains, la messe, les images et la musique d'église. Les vieux croyants, que ce spectacle révoltait, firent entendre des menaces. L'un d'entre eux, membre du grand conseil, Jean Zehnder, entra dans l'église monté sur son âne et insulta aux démolisseurs. Un autre bourgeois, Jean Schneider, parla d'égorger le premier qui toucherait à l'autel de la corporation des Bouchers. « Elle est belle maintenant votre église, s'écria Pierre Thormann; les Oberlandais peuvent sans inconvénient en faire une écurie pour leurs chevaux, les jours de marché. » De grosses amendes et l'exclusion des charges publiques réduisirent les opposants au silence. Les dernières messes célébrées à Berne le furent à l'autel de la corporation des Bouchers et à celui de la famille Diesbach, qui marquèrent ainsi leur attachement au catholicisme.

L'abolition de l'ancienne croyance fut accompagnée du rappel et de la réintégration de ceux qui avaient souffert pour la nouvelle. Nicolas Manuel, dont le talent dramatique avait frayé les voies à la réforme, fut élevé à l'importante charge de *banneret*. Le savant Valerius Anshelm reprit ses doubles fonctions d'historiographe et de médecin de la ville.

De Berne, la réformation s'étendit à tout le reste du canton. Bienne s'était déjà réformé à la voix de son pasteur Wyttenbach, l'un des professeurs de Zwingli. Farel, dont le caractère impétueux s'était révélé dans les derniers jours de la dispute de Berne, répandit les nouvelles doctrines dans l'Erguel, où, appuyé sur les armes bernoises, il brava l'autorité de l'évêque de Bâle, souverain de ce pays. Les armes bernoises lui aidèrent aussi à réformer les quatre bailliages ou *Mandements* d'Aigle, dans cette partie du Pays-

de-Vaud conquise par Berne dans la guerre de Bourgogne. Lorsque l'ardent ministre y prêcha pour la première fois, il fut assailli dans le temple et les tambours couvrirent sa voix sur la place publique. Mais Berne fit occuper les quatre *Mandements* par ses troupes aux ordres d'un vaillant capitaine, Hanz-Franz Nægueli. Aigle et les Ormonts furent contraints d'accepter la réforme; ceux qui persistèrent dans l'ancienne croyance durent quitter le pays.

L'introduction de la réforme rencontra d'abord moins d'obstacles dans l'Oberland bernois. Les habitants de ces vallées solitaires, assez semblables aux montagnards intéressés de la Haute-Écosse, crurent que la révolution religieuse leur apportait la libération de tous les droits, lods et censes que levaient sur eux les monastères de Grindelwald et d'Interlaken. Quand ils virent qu'ils n'avaient fait que changer de maître et que l'État de Berne se montrait plus exigeant que les abbés et prieurs des monastères, beaucoup d'Oberlandais se prirent à regretter la messe et résolurent de former un *canton indépendant*. Les messages conciliants du gouvernement, et la présence à Unterséen du chef de l'État, Jean-Jacques d'Erlach, loin de calmer l'orage, ne firent qu'augmenter encore l'audace des rebelles. Forts de l'appui de leurs voisins d'Obwald et des petits cantons alors réunis en diète à Beggenried, les chefs oberlandais, Lüthold et Henri Al-planalp, Hanz Im-Sand et André de Béringen, convoquent en landsgemeinde les pâtres du Hasli, le 7 juin 1528. Malgré les efforts du parti gouvernemental, le rétablissement de la messe est décidé par 151 voix contre 111. L'abbé d'Engelberg vient la dire en grande pompe à Interlaken. 3,000 Oberlandais, arborent la branche de sapin, signe de ralliement du parti catholique en Suisse, et prennent à la face du ciel l'engagement de mourir pour la défense de leur liberté religieuse et politique [1]. Une nouvelle démarche de l'État de Berne auprès de ses sujets rebelles et du gouvernement d'Obwald demeure infructueuse. A peine l'avoyer d'Erlach avait-il quitté Sarnen, que 800 hommes, la branche de sapin au chapeau, faisaient leur entrée à Brienz, avec la bannière

(1) La *branche de sapin*, après trois siècles, a reparu dans le canton de Berne comme signe de ralliement d'un parti politique.

Digitized by Google

d'Obwald portée par l'un des petits-fils de Nicolas de Flue. Berne alors n'hésite plus et envoie contre l'Oberland une armée de 5,000 hommes, pourvue d'une forte artillerie et commandée par l'avoyer d'Erlach et le banneret Manuel. La bonne contenance de ces troupes et l'approche de la mauvaise saison déconcertent les gens d'Obwald ; ils lâchent le pied et vont se mettre en sûreté derrière le Brünig. L'Oberland tout entier est occupé par les troupes bernoises. Pour terrifier les rebelles, les chefs bernois réunissent le peuple à Interlaken, le font cerner par l'armée, et après plusieurs salves d'artillerie répétées par les échos des hautes Alpes, les malheureux Oberlandais, tremblants et agenouillés, sont contraints d'implorer grâce, de livrer leurs chefs, leurs chartes et leurs bannières, ces joyaux du pays et ces marques de son indépendance qui remontaient au temps des Hohenstauffen. L'un des chefs, Hanz Im-Sand, avait réussi à s'échapper et s'était réfugié dans l'Obwald. Mais ayant repassé la frontière pour visiter sa famille, il fut trahi, arrêté dans sa demeure et mis à mort comme plusieurs autres chefs. Sa tête fut plantée au haut d'une pique à la limite des deux pays de Hasli et de l'Underwald.

Ces exécutions rétablirent l'ordre dans le canton, mais rendirent odieux le gouvernement bernois. Les victimes devinrent des martyrs aux yeux du peuple opprimé. Des gens d'Obwald enlevèrent de nuit la tête d'Im-Sand et y substituèrent une tête de chat avec un schelling bernois en guise de pendant d'oreille. Cet affront mit le comble à l'irritation des Bernois qui déclarèrent ne plus vouloir siéger à côté des députés d'Obwald. Ces derniers n'en parurent pas moins, le rameau de sapin au chapeau, à la diète de Baden, sous les yeux des députés de Berne et de Zurich auxquels ils donnèrent cette excuse ironique : « Gens des forêts et des montagnes, nous sommes étrangers à vos usages de politesse. Nous mettrons ces rameaux tant que bon nous semblera et nous ne conseillons à personne d'y porter la main. » Les efforts des cantons médiateurs de Bâle, Schaffhouse, Appenzell et Grisons ne parvinrent qu'à grand'peine à empêcher une rupture. Berne persistait à exiger des indemnités de la part d'Obwald, aux instigations duquel il attribuait tous les désordres commis dans l'Oberland (mars 1529).

Digitized by Google

L'abjuration de Berne fut un coup décisif en faveur de la réforme. Encore la même année, les bourgeois de Saint-Gall convertis aux nouvelles doctrines par le riche et spirituel bourgmestre Vadian, consomment leur défection par le renvoi des conventuels et l'expulsion des membres catholiques du conseil.

De Saint-Gall, la réformation gagna l'Appenzell, où Vadian avait beaucoup d'amis et de connaissances. La plupart des communes établirent le *prêche*. D'autres passaient alternativement de la messe au prêche, du catholicisme à la réforme.

L'année suivante (1529) fut marquée par la défection de Schaffhouse et de Bâle. L'établissement de la réforme dans ces deux villes fut amené par des mouvements populaires. Mais à Schaffhouse, le bourgmestre Peyer, à la tête de 500 bourgeois en armes, réussit à comprimer l'émeute. Les changements désirés purent s'accomplir par les voies pacifiques et légales. Il n'en fut pas de même à Bâle, où divisé comme l'avait été autrefois le petit conseil de Berne, le gouvernement suivait tantôt les inspirations d'Œcolampade et de son protecteur, l'habile bourgmestre Adelberg Meyer, tantôt les directions opposées des chanoines et du second bourgmestre Meltinger, l'un des héros de Marignan et le chef du parti catholique. Un édit qui accordait la *liberté de conscience*, mécontenta les réformés. Au nombre de 2,000, ils prirent les armes contre leurs adversaires qui n'étaient que 600, et braquant de l'artillerie contre l'Hôtel-de-Ville, ils forcèrent le petit conseil d'éliminer de son sein le bourgmestre Meltinger et douze de ses collègues favorables à la noblesse et au catholicisme (8 février 1529). Les actes de vandalisme qui avaient marqué la victoire des réformés à Zurich et à Berne se reproduisirent à Bâle ; le bourreau en tête, ils dévastèrent la cathédrale, et firent douze feux de joie sur la place publique des objets d'art qu'ils avaient trouvés dans cette église et dans les autres temples de la ville. Privé des derniers débris de son pouvoir temporel et spirituel, l'évêque de Bâle se retira tout à fait à Délémont et à Porrentruy, devenues les deux premières villes du diocèse. Les magistrats déposés, les chanoines et beaucoup de personnes notables émigrèrent dans la ville voisine de Fribourg en Brisgau, asile ouvert à tous les Bâlois qui fuyaient la révolution politique ou reli-

Digitized

gieuse. Erasme et Glaréan y cherchèrent également le repos qui leur manquait à Bâle. Ils furent accompagnés de la plupart des professeurs et des étudiants de l'université.

L'abjuration de Bâle et de Schaffhouse fut suivie de celle des bailliages communs de la Thurgovie et de l'Argovie. La crainte des armes de Zurich, alors prépondérantes dans cette partie de la Suisse, eut pour le moins autant de part à ce changement que le zèle de plusieurs ministres de la doctrine évangélique. A la tête de ces derniers était le Zuricois Henri Bullinger, doyen de Bremgarten et l'un des collaborateurs les plus dévoués et les plus habiles du réformateur de sa ville natale.

La réforme fit des progrès à Soleure, mais sans y devenir dominante ni exclusive comme à Bâle et à Schaffhouse. Bien que le gouvernement eût à sa tête deux avoyers, dont l'un Ställi, était très-prononcé pour la réforme, et l'autre, Hébolt, un ardent champion du catholicisme, il sut cependant conserver l'esprit de modération et de tolérance qui a souvent distingué cet État confédéré.

A Glaris, les catholiques l'avaient emporté dans la landsgemeinde de 1528, où une majorité de 33 voix fit renouveler la déclaration de fidélité à la foi catholique, réclamée par les cinq cantons. Mais à la landsgemeinde de mai qui suivit, les réformés prévalurent et abusèrent de leur victoire. Le curé de Niederurnen fut assassiné; cet attentat attira les armes des cinq cantons, auxquelles Zurich opposa les siennes. La guerre civile eût infailliblement éclaté, si le canton de Glaris n'avait possédé dans son sein deux apôtres de la paix et de la charité religieuse. Le landamman Æbli et Valentin Tschoudi, curé de Glaris, appartenaient tous deux à la confession réformée. Mais animés des plus nobles sentiments de loyauté et de tolérance, ils résistèrent avec énergie aux excès de leur propre parti. Pour donner à leurs frères catholiques un gage de conciliation, ils firent nommer bailli à Sargans un de leurs principaux chefs. C'était Egide Tschoudi, alors au début de sa carrière administrative et politique, mais que ses lumières et ses vertus civiques devaient rendre une des premières illustrations de la commune patrie. Le même esprit d'union évangélique qui inspirait les actes de Valentin Tschoudi comme patriote, animait ses discours comme prédicateur. Aussi, catholiques et protestants l'écou-

Digitized by Google

taient-ils avec une égale édification, et il lui arriva plus d'une fois de faire dans la même matinée un prêche aux protestants glaronnais, puis un sermon aux catholiques, sans blesser aucune croyance.

Combien un prêtre animé du même esprit que Valentin Tschoudi eût été nécessaire dans les ligues grisonnes, déchirées par les luttes civiles et religieuses! Irrité par les *articles d'Ilanz*, l'évêque Paul Ziegler s'était uni avec l'abbé de Sainte-Lucie et le fameux chef de bande Jacques de Médicis, châtelain de Musso dans le Milanais, dont les irruptions portèrent plusieurs fois le fer et le feu dans la Valteline ([1]). Le traité fut découvert et l'abbé de Sainte-Lucie fut condamné à mort et exécuté (23 janvier 1526) non sans la coopération de quelques pasteurs réformés. Le plus influent des ministres grisons était Jean Comander, élève de Zwingli et curé de Saint-Martin à Coire.

La réformation avait aussi pris possession de Mulhouse, ville alliée des Suisses, et de Constance, ville autrichienne, que son adhésion au zwinglianisme contribua beaucoup à rapprocher des Suisses protestants, de Zurich et de Berne en particulier. Ce fut l'inverse à Rotwyl, autre ville alliée des Confédérés. Son attachement au catholicisme l'éloigna des Suisses et la rapprocha de l'Autriche, l'ancienne ennemie de son indépendance. L'intolérance accompagnait partout la victoire d'une confession sur l'autre. Les habitants de Rotwyl, favorables à la nouvelle croyance, furent obligés de s'expatrier au nombre de 400.

(1) Giacomo Medighi, châtelain de Musso, dont il sera plus d'une fois question dans ces pages, était un de ces tyranneaux si bien dépeints par le poète milanais Manzoni, dans son roman des *Fiancés*. Il n'appartenait point à la famille des Médicis, de Florence, et avait reçu le jour dans une des fermes du duc de Milan. Un tissu extraordinaire d'aventures, d'exploits et de crimes l'éleva au pouvoir et au rang des principaux seigneurs des bords du lac de Côme. Son frère Angelo fit une fortune encore plus étonnante et devint pape sous le nom de Pie IV. Mais son élévation ne fut pas le résultat des mêmes causes. L'austérité de mœurs et de doctrine distinguait Angelo Medighi et l'avait fait investir des fonctions d'inquisiteur dans le Milanais.

Digitized by Google

III.

Ligues séparées des protestants et des catholiques. — Première guerre religieuse. — Hanz Æbli, ou paix publique de Steinhaus.

(De l'an 1529 à 1531.)

Les progrès de la réformation remplissaient le cœur de Zwingli de joie et d'espérance. Le désir de consolider ces progrès et de les étendre à toute la Suisse lui suggéra le projet d'une alliance offensive et défensive des villes protestantes. Sûr de Zurich, où son influence dans les affaires d'État croissait tous les jours, il s'adressa au gouvernement de Berne, et, secondé par Roust, il parvint à gagner les magistrats de ce canton pendant la durée du colloque. Bâle, où dominait Œcolampade, Mulhouse, Schaffhouse et Bienne, ne furent pas difficiles à persuader. Ces cinq États réunis formèrent, avec la ville autrichienne de Constance, une alliance séparée sous le nom de *Combourgeoisie chrétienne* (Christliche Bürgerrecht). Un conseil secret fut établi à Zurich sous la présidence de Zwingli, pour diriger les affaires de l'alliance séparée qui venait d'être conclue. Ce *Sonderbund* protestant irrita les adversaires, qui y opposèrent aussitôt un *Sonderbund* catholique, formé par les États d'Uri, Schwytz, Underwald, Lucerne, Zoug, Fribourg, auxquels se rallia l'État du Valais (avril 1529). Soleure et Glaris, tiraillés entre les deux partis, refusèrent d'y prendre part.

Ce premier pas vers la dissolution de la Confédération fut suivi d'un second plus dangereux. La *ligue protestante* avait pris l'initiative d'une alliance avec un *État étranger*, avec Constance, dont il s'agissait de protéger la foi et la liberté impériale contre l'Autriche. Les cinq cantons s'étayèrent de cet exemple pour s'unir à la maison d'Autriche elle-même, représentée par l'archiduc Ferdinand, roi de Hongrie et chef du parti catholique en Allemagne. Le landamman Gilg Rychmouth et le chevalier Diétrich Anderhalden allèrent solliciter l'appui de Ferdinand à Bude, sa capitale, et l'alliance austro-suisse fut conclue à Waldshout (1529) aux conditions

Digitized by Google

suivantes [1] : « Les États contractants se garantissent réci-
» proquement dans leurs États respectifs la foi chrétienne
» telle quelle, jusqu'au prochain concile. Ils n'attaqueront
» personne ; mais se défendront mutuellement. Les pays
» conquis hors de la Suisse par les États contractants, ap-
» partiendront au roi de Hongrie ; les conquêtes qui pour-
» raient être faites à l'intérieur, aux cinq cantons exclusive-
» ment. » Les principaux signataires pour le roi de Hongrie étaient le comte de Furstemberg, gouverneur de l'Autriche-Antérieure, et Littich von Ems, bailli de Brégenz ; pour les cinq cantons, les avoyers et landammans Houg, de Lucerne ; Rychmouth et Amberg, de Schwytz ; Béroldingen, d'Uri.

Le traité de Waldshout jeta l'alarme parmi tous les États étrangers à cette alliance. Ils redoutaient l'intervention de la puissante maison d'Autriche dans les affaires intérieures de la Suisse, et sa prépondérance dans la ligue inégale que venaient de conclure avec elle les cinq cantons. Au mois de mai suivant, des députés de sept Etats parcoururent les cinq cantons pour les engager à rompre le traité séparé de Waldshout. Mais ceux-ci s'y refusèrent et réitérèrent leur refus dans une diète tenue à Baden.

L'irritation déjà très-grande dans les deux partis et sans cesse alimentée par les prédications violentes des ministres des confessions ennemies, monta alors à son comble. Le fanatisme releva ses échafauds et ralluma ses bûchers. Les Zuricois prirent l'initiative de ces horreurs. L'huissier du bailli de Thurgovie, Marc Wehrli, traversant les rues de Zurich en costume officiel et à la suite de son chef, qui était un magistrat du canton d'Underwald, on se jette sur lui, on l'enferme au Wellenberg et on lui tranche la tête (5 mai 1528). Les Schwytzois usèrent de représailles. Au mois de mai de l'année suivante, le pasteur Kayser fut enlevé et livré aux flammes à Schwytz, malgré toutes les supplications des députés zuricois. La résignation du malheureux pasteur, qui meurt en chantant les louanges de Dieu, ne sert qu'à exercer la verve caustique et cruelle du landamman Rychmouth. « Messieurs de Zurich, dit-il aux députés, vous n'oublierez pas

(1) Le texte de ce traité prend 13 pages dans l'*Histoire de Schwytz*, par le curé Fassbind, p. 64-77. M. Bluntschli en a donné une courte analyse, p. 322-324 de son *Histoire du Droit fédéral*.

Digitized by Google

de dire chez vous que Kayser est mort en chantant nos louanges. »

Zwingli voulait la guerre, qu'il envisageait comme un moyen d'écraser ses adversaires et de faire triompher la réforme dans toute la Suisse. La mort de Kayser et les attaques incessantes des catholiques le servirent à souhait dans ses desseins belliqueux. Malgré l'opposition du commandeur Schmid et de tous les protestants modérés, sans même consulter Berne et ses autres alliés, le grand conseil de Zurich décide la guerre. La grande bannière blanche et bleue de la république déployée devant l'Hôtel-de-Ville appelle les citoyens aux armes; ils accourent les uns pleins d'enthousiasme, d'autres le mécontentement peint sur le visage d'avoir à combattre des frères. Le bourgmestre Walder, couvert de son armure, les harangue et cherche à enflammer leur courage. Tout-à-coup Zwingli parait à cheval, la hallebarde sur l'épaule. Tel on l'a vu autrefois à Novarre et à Marignan. Le second bourgmestre a cherché en vain à le retenir à l'Hôtel-de-Ville avec les magistrats. « Cela ne se peut, s'écrie le réformateur; les traîtres qui sont à l'armée diraient que j'ai prêché la guerre à condition de n'y pas prendre part. J'irai au nom de Dieu. » Les Zuricois se mettent en marche, divisés en trois corps; l'un s'avance sur Rapperschwyl, un second sur l'Argovie, et le troisième va prendre position à Cappel, où l'armée catholique arrivait au même instant. Elle était forte de 8,000 hommes, commandée par Houg, de Lucerne, et Andermatt, de Zoug. Mais des députés des cantons neutres, Glaris, Fribourg, Soleure, Appenzell, Grisons et des villes alliées de Constance, Rotwyl, Strasbourg, partis en toute hâte pour prévenir les hostilités, arrêtent les deux armées, et portent d'un camp à l'autre des messages de paix et de conciliation. Plein d'émotion et les larmes aux yeux, le landamman de Glaris, Hanz Æbli, conjurait les deux partis de ne pas verser le sang de leurs frères. Les députés de Berne appuyèrent le généreux magistrat de toutes leurs forces. Cet État, revenu à des sentiments plus modérés, donnait au gouvernement de Zurich une leçon de tolérance qu'il avait lui-même peu observée jusque-là. « Ce n'est pas par les » hallebardes, écrivait-il, qu'on propage sa croyance. » Pour donner plus de poids à ces paroles, un corps bernois de

Digitized by Google

10,000 hommes fut placé en observation aux frontières de l'Argovie avec menace de tomber sur celui des deux partis qui attaquerait le premier.

Ce changement de politique était le résultat d'un changement d'avoyer. Le zélé protestant Jean-Jacques d'Erlach avait fait place à un homme modéré ou secrètement dévoué au catholicisme, le général Sébastien de Diesbach. Pour être plus sûr des événements, Diesbach prit lui-même le commandement du corps d'observation de l'Argovie. Cependant, l'acharnement était tel dans les deux camps, que la paix eût été difficilement consentie, sans la grandeur d'âme et la persévérance du landamman Æbli, qui pria et sollicita jusqu'à ce qu'il eut arraché aux chefs des deux armées leur adhésion au traité de paix préparé par la diète d'Aarau et négocié à Steinhaus par les médiateurs.

Ce traité renfermait les clauses suivantes : « La foi ne » s'imposant pas par la violence, les cinq cantons ne pour» ront être contraints en matière religieuse. En revanche, » ils rompront leur alliance avec l'Autriche et en remettront » sur le champ l'acte signé et scellé entre les mains de leurs » Confédérés de Zurich. Schwytz indemnisera la famille du » pasteur Kayser et se rapportera pour la somme à l'arbi» trage des médiateurs. Mourner, de Lucerne, appelé devant » ces Messieurs, rétractera ses libelles. La liberté de con» science est garantie dans les *bailliages communs;* dans » chaque localité, on votera pour la messe ou le prêche à la » pluralité des suffrages; la minorité sera obligée de se sou» mettre ou de se retirer dans une localité de sa confession. »

Quelque humiliant et onéreux que fût ce traité pour les catholiques, Æbli parvint à le leur faire accepter. Zwingli, au contraire, refusa d'y souscrire et se retira consterné dans sa tente. « Cher amman, dit-il à Æbli qui cherchait à vaincre sa résistance, tu rendras compte à Dieu de ce que tu fais. Aujourd'hui les ennemis prodiguent les bonnes paroles, parce qu'ils sont pris dans nos filets et que tu as la bonté d'intercéder pour eux. Mais un jour viendra où nous serons pris comme eux et personne n'intercédera pour nous. »

Odieuse au réformateur zuricois, peu goûtée des cantons catholiques dont elle détruisait la prépondérance numérique

Digitized by Google

dans les bailliages, la paix de Steinhaus, officiellement nommée la *paix du pays* ou *paix publique* (Landfrieden), devait être de peu de durée et nous rappelle la paix appelée *boiteuse* et *malassise* en France.

Divers épisodes précédèrent et suivirent la ratification du *Landfrieden* dans l'intérieur des deux camps. Ces scènes émouvantes mettent dans tout son jour le noble patriotisme d'Æbli, et peignent bien les mœurs et l'esprit de nos ancêtres du XVI^e^ siècle. Le jour même de leur arrivée au camp, en abordant aux avant-postes, les médiateurs étrangers de Constance et Strasbourg s'attendaient à trouver l'image de la méfiance et de la haine qui armaient l'un contre l'autre les deux partis de la Confédération. Quelle fut leur surprise de voir les soldats des deux camps plaisantant ensemble et mangeant à la même gamelle! Frappé de ce spectacle, le député de Strasbourg, l'ammestre Jacques Stourm, ne put s'empêcher de dire : « Vous autres Suisses, vous êtes de curieuses gens; vous avez beau être désunis par les plus graves dissensions, rien ne peut détruire la vieille amitié confédérale. »

Les médiateurs, convaincus que la meilleure manière de rapprocher les esprits était une explication franche et loyale, avaient obtenu des chefs et des magistrats des deux armées, que catholiques et protestants se visiteraient dans leurs camps respectifs et auraient une conférence publique. Le 14 juin, les chefs et les députés des cinq cantons entrèrent dans le camp zuricois au son des trompettes; ils étaient conduits par les médiateurs et escortés par une garde d'honneur du parti opposé. On les introduisit dans un grand carré formé par les troupes zuricoises, au milieu duquel s'élevait, ornée des drapeaux particuliers des bataillons et de la bannière cantonale, une vaste tribune destinée aux orateurs. Æbli y monta le premier : « Nos dissensions, dit-il, n'ont pas seulement pour effet de nous rendre malheureux; elles font la joie de nos ennemis, de l'étranger qui en profitera pour nous asservir. Confédérés! pensez à l'avenir de la patrie. » L'avoyer Houg exposa ensuite d'une manière ferme, mais digne et mesurée, les griefs des catholiques : « Notre alliance avec l'Autriche est une suite de votre traité avec Constance. Si nous avons pris les armes, c'est pour notre défense. Du reste, si Zurich nous tend une main fraternelle,

Digitized by Google

nous serons pour elle amis aussi dévoués qu'autrefois. » « Confédérés de Zurich! s'écria un député de Schwytz, si le pasteur Kayser a péri, c'est à cause des horribles imprécations qu'il a vomies contre ce qui nous est cher et sacré, notre croyance. Qui oserait parler à Zurich de votre religion avec le mépris dont ce pasteur a parlé de la nôtre à Schwytz? Si nous sommes allés trop loin, pensez à notre position actuelle et ne faites pas périr des milliers d'êtres vivants pour un homme dont le sort est malheureusement un fait accompli. » Zwingli ayant pris la parole pour détruire l'impression qu'avaient produite les orateurs catholiques : « Ne soyez donc pas inflexible, exclama Jean Escher, l'un des principaux officiers de l'armée zuricoise. Une paix honorable n'est-elle pas bien préférable à la plus brillante victoire remportée sur des Confédérés? »

Deux jours après, Jean Escher, accompagné de cinquante officiers et soldats de l'armée zuricoise, se rendit dans le camp des catholiques, au bruit des salves d'artillerie. L'armée des cinq cantons les reçut en bel ordre, les Underwaldiens en tête, l'œil menaçant et couverts de leurs armures. Jean Escher prit la parole, et après avoir exposé les griefs des réformés comme Houg avait déroulé ceux des catholiques : « Confédérés, ajouta-t-il, nous eussions tout souffert, sans le traité conclu avec ceux que nos pères ont toujours considérés comme leurs plus dangereux ennemis. N'objectez pas le traité de Constance. Cette ville était notre ancienne alliée et son adhésion au traité de combourgeoisie ne pouvait rien présenter d'inquiétant pour la Suisse. Que veut l'Évangile, qui est notre règle à tous, sinon la prospérité et la liberté de la Confédération, la foi aux traités, la concorde dans l'esprit de nos ancêtres? » Une parole imprudente, proférée par un officier zuricois, faillit détruire la bonne impression qu'avait faite le discours d'Escher, vieil officier cher à plusieurs depuis Marignan. Le calme pourtant se rétablit, et les chefs des deux armées apposèrent leurs signatures à l'acte de pacification.

Restait une condition importante à remplir; la remise par les cinq cantons du document contenant la fatale alliance de Waldshout. Les catholiques ne se dessaisissaient pas volontiers de cette pièce, qui prouvait l'intimité de leur alliance

Digitized by Google

avec le roi de Hongrie. Au moment où Æbli se présenta pour recevoir le document, personne ne voulait l'avoir entre les mains. L'hésitation des cinq cantons irrita les Zuricois et leurs alliés de Berne. « Morbleu! s'écria le banneret Imhaag, si l'on ne veut pas nous le donner de bon gré, nous irons chercher ce parchemin en procession. » Enfin, le 25 juin à cinq heures du matin, Æbli apporta le document tant désiré. Les médiateurs, entourés de soldats de divers cantons, le reçurent des mains d'Æbli dans la grande salle du couvent de Cappel où un feu de cheminée avait été allumé. S'attroupant autour du secrétaire, les soldats zuricois et bernois demandèrent qu'on leur en donnât connaissance. Sur l'ordre des médiateurs, le secrétaire commença la lecture du traité. Mais voyant l'irritation se peindre sur les visages et dans les gestes des soldats : « C'est assez, » dit Æbli. « Pas du tout, s'écrie l'un des auditeurs plein de colère; nous voulons entendre la trahison tout entière. » « Vous m'arracherez plutôt la vie, » répond l'intrépide landamman, et en disant ces mots, il arrache le funeste écrit des mains du secrétaire et jette aux flammes, après en avoir lacéré le cachet, ce monument d'une alliance fratricide. C'est ainsi qu'un grand cœur épargne à sa patrie les maux d'une guerre civile.

IV.

Seconde guerre religieuse ou guerre de Cappel. Mort de Zwingli. — Rétablissement du catholicisme à Soleure, Saint-Gall et dans les bailliages libres.

(De l'an 1531 à 1533.)

Toujours dominé par le dessein d'anéantir le catholicisme et de faire triompher la réforme dans toute la Suisse, Zwingli ne se lassait pas de prêcher la croisade protestante contre les catholiques des cinq cantons. Transformant la chaire en une tribune politique, il répétait sans cesse à ses concitoyens : « Il n'y a de salut possible pour la patrie, que lorsque la réforme aura fait le tour de la Suisse. »

Digitized by Google

Le réformateur se confirma encore dans cette idée à la conférence qu'il eut à Marbourg en Hesse avec le landgrave Philippe, l'un des chefs du parti protestant en Allemagne, et les principaux théologiens de ce parti, Luther, Mélanchton, Bucer, OEcolampade. Les réformateurs saxons et les réformateurs suisses ne purent, à la vérité, s'entendre ni en matière religieuse, ni en matière politique. En religion, Luther avait sur la Cène et sur d'autres points encore, des idées plus rapprochées de celles des catholiques, que les *Sacramentaires* ou partisans de Zwingli; en politique, le théologien et conseiller de l'électeur de Saxe prêchait une obéissance aux princes et aux gouvernements établis, tout à fait contraire aux tendances républicaines et révolutionnaires du théologien de Zurich.

Zwingli s'entendit d'autant mieux avec le landgrave de Hesse, alors tout occupé d'un *plan de coalition* dirigé à la fois contre l'empereur Charles-Quint et contre l'Église romaine. A ce plan on espérait rattacher, outre les villes rhénanes qui avaient accepté la confession zwinglienne (1), les six États suisses de la *Combourgeoisie chrétienne*, la France et la république de Venise. Collin, disciple et collaborateur de Zwingli, fut envoyé secrètement dans cette dernière ville pour sonder les sentiments du sénat et du doge. Le bourgmestre Vadian, de Saint-Gall, reçut du réformateur la mission de travailler les villes souabes de Memmingen, Lindau, Isny. Zwingli lui-même, l'ancien ennemi de la France et des services étrangers, se chargea de gagner le vainqueur de Marignan; il adressa le même jour à François Ier un plan de campagne contre l'empereur et une apologie de la foi évangélique réformée.

Puisant dans ces relations extérieures une nouvelle force pour l'accomplissement de ses desseins en Suisse, Zwingli commence par réclamer des cinq cantons la libre prédication de l'Evangile dans leur territoire. N'ayant pas réussi dans ses tentatives de propagande, il reprend, en les exagérant, les projets qu'avaient conçus Waldmann et Diesbach au siècle précédent pour donner la prééminence à Zurich et à Berne, et détruire le principe d'égalité entre les cantons. Une révision du pacte fédéral eût assuré aux deux

(1) Strasbourg, Constance, Ulm, Memmingen.

villes les deux tiers des voix dans les diètes et la possession des deux tiers aussi des bailliages communs. Les Waldstætten, Zoug et les autres cantons auraient dû se contenter d'un tiers des voix en diète et d'un tiers des bailliages communs. Pour justifier son projet de pacte, Zwingli faisait le même raisonnement que les magistrats bernois et zuricois après la guerre de Bourgogne et que l'on a entendu reproduire toutes les fois qu'il s'est agi de dépouiller les cantons primitifs de leurs droits traditionnels. « Les petits cantons, disaient-ils, paralysent les grands. Il n'est pas juste que des États dont le territoire et la population, les contingents en hommes et en argent sont si inférieurs à ceux des grands États, aient la même influence sur les affaires fédérales, que Zurich et Berne, « *les deux bœufs qui traînent l'attelage.* »

Mais la révision du pacte, comme l'entendait Zwingli, ne pouvait être introduite par les voies légales; jamais les cinq cantons n'y auraient consenti, pas plus qu'à ouvrir leurs portes aux ministres de l'Evangile. « Eh bien! poursuivait Zwingli, il faut tirer l'épée et les y contraindre par la force. » Bientôt l'*amoindrissement* des cinq cantons ne suffit plus à la soif d'ambition qui dévore le réformateur; c'est leur *anéantissement* complet qu'il réclame dans l'intérêt de la cause de l'Evangile et de la suprématie de Zurich et de Berne dans la Confédération.

Un mémoire dans ce sens fut communiqué au gouvernement de Berne. Mais cet État n'était pas disposé à seconder la politique imprudente et tyrannique du réformateur. A Glaris et dans les autres cantons, les meilleurs amis de la réforme et de Zwingli lui-même blâmèrent des projets aussi contraires aux anciennes alliances qu'à la charité évangélique. « Honoré maître, écrivait de Glaris le noble Valentin Tschoudi, au lieu d'exciter les passions et d'allumer les haines, ne serait-il pas plus digne de nous de travailler à ranimer le souffle divin de l'amour? Si cet amour s'affaiblit chez les hommes instruits, qu'en peut-il résulter pour le peuple, sinon l'indifférence religieuse, le mépris des lois, l'esprit de révolte et le dérèglement des mœurs. »

A Zurich même, la métropole de la réforme, et depuis douze ans le théâtre de l'infatigable activité du réformateur, les esprits étaient loin d'être unanimes. Un parti assez nom-

Digitized by Google

breux s'était formé contre la politique de Zwingli. Ce parti se composait, comme tous les partis, de bons et de mauvais éléments. Il réunissait les *ambitieux*, que chagrinait le pouvoir excessif accordé à un étranger [1]; les *modérés*, qu'effrayait sa politique anti-fédérale et compromettante, et les partisans secrets que le catholicisme avait conservés dans la cité de la Limmat. Ce parti avait son point d'appui dans la tribu des nobles ou *constables*. Pour écraser son opposition, Zwingli fit ôter à la tribu des nobles le privilége dont elle avait joui jusque-là de nommer six représentants de plus au petit conseil que les autres tribus. Le grand conseil n'étant pas un instrument aussi commode à manier que le petit, la direction des affaires lui fut ôtée de nouveau et on ne l'assembla qu'une fois la semaine.

Débarrassé ainsi de tout ce qui pouvait entraver son plan de *décatholisation*, Zwingli commença à l'exécuter dans le Rheinthal et la Thurgovie, où les prêtres furent chassés; à Saint-Gall, où Zurich travailla à établir la domination exclusive de son canton au détriment de celle du prince-abbé et des cantons catholiques de Schwytz et de Lucerne, co-protecteurs de l'abbaye. Les députés de ces cantons fatiguèrent plusieurs diètes de réclamations inutiles. Ils offrirent aux Zuricois la voie de l'arbitrage tracée par le texte des alliances fédérales. Les deux premiers magistrats de Schwytz et de Lucerne, Joseph Amberg et Jean Golder, allèrent supplier le gouvernement bernois d'intervenir en leur faveur. Bien accueillie par les *modérés*, que dirigeaient Nicolas Manuel et Berchtold Haller, la députation fut repoussée par le parti violent, à la tête duquel étaient les pasteurs étrangers Farel et Mégander. Ce parti, cependant, n'ayant pas pu ou pas voulu entraîner l'État de Berne dans la guerre que proposait Zwingli, le gouvernement de Zurich se décida, non à faire la guerre tout seul, ce qui eût été plus loyal et plus généreux, mais à affamer ses adversaires. L'exportation du blé, du vin, du sel et des métaux fut sévèrement interdite. Zwingli, qui voulait bien tuer les guerriers des cinq cantons sur le champ de bataille, mais non les faire mourir de faim avec leurs enfants et leurs femmes, ne put parvenir à empêcher cette mesure. Lopinion commençait à se tourner contre

(1) Zwingli était du Toggenbourg.

Digitized by Google

lui à Zurich. On l'accusait d'être un obstacle aux tentatives de conciliation qui se faisaient jour au sein de la magistrature.

Le 26 juillet, il se présente devant le grand conseil, fait l'apologie de sa conduite et donne sa démission. Effrayé de cette retraite, le grand conseil lui envoie une députation composée des personnages les plus éminents, et parvient à le retenir à son poste. Pendant ce temps, les États neutres (Soleure, Appenzell, Glaris et Fribourg) se réunissaient en diète à Aarau et à Bremgarten pour travailler à un accommodement. Ils étaient appuyés par les ambassadeurs de France, Boirigault et Maigret. « Si Zurich se détermine à la guerre, écrivaient ces derniers à Zwingli, il ne se passera pas six mois que cet État s'en repentira; car elle lui sera funeste. Il est encore temps; tout dépend de toi et de tes partisans. » Mais Zurich et ses alliés persistant à exiger la libre prédication de l'Évangile dans les cinq cantons, où les réformés comptaient des adhérents qui n'osaient pas se manifester, les chefs catholiques assemblés à Brounnen déclarent la guerre à Zurich (9 octobre). Un *manifeste* d'un laconisme énergique fit connaître les nombreux griefs des cinq cantons et les raisons qui les justifiaient *devant Dieu* et *devant les hommes* de la résolution qu'ils se voyaient obligés de prendre pour donner du pain à leurs enfants et défendre leur religion et leur indépendance en péril. La détermination des catholiques jette l'alarme et l'inquiétude à Zurich. Au lieu de se préparer à la guerre, cette ville se répand en plaintes contre Zwingli, qu'elle accuse de l'avoir provoquée. Des bruits de trahison et des présages sinistres viennent accroître le découragement général. Zwingli lui-même, si confiant et si téméraire jusque-là, se laisse aller aux plus sombres pressentiments. Les ordres et les contre-ordres se succèdent au conseil. Enfin, Lavater, bailli de Kybourg et vieil officier de Marignan, fait sonner le tocsin et marche avec 1,500 hommes. Les catholiques, au nombre de 8,000, étaient déjà postés à Cappel [1]. En présence d'un ennemi si supérieur en nombre, Lavater et les autres chefs

(1) Les chefs catholiques étaient Gilg Rychmouth, Schorno, de Schwytz; Zelger et Wirz, d'Underwald; Thoos et Collin, de Zoug; Golder, Sonnenberg et Gaspard Göldli, de Lucerne; Trog, Jauch, d'Uri, etc. — L'avoyer Houg, de Lucerne, était commandant en chef.

Digitized by Google

zuricois [1] ouvrirent l'avis de rétrograder pour prendre une position plus avantageuse. Gallmann, meunier à Mettmenstetten, s'y oppose : « Point de reculade; ici doit être notre cimetière. » Catholiques et protestants hésitaient encore à s'attaquer, lorsque Jauch, d'Uri, à la tête de 300 tireurs, s'empare d'une hauteur, que les Zuricois avaient négligé d'occuper, et fond sur l'ennemi; il est suivi par Rychmouth, de Schwytz, et bientôt après par toute l'armée catholique. L'action, commencée à trois heures de l'après-midi, fut sanglante et dura jusque dans la nuit. Malgré leur valeur, les Zuricois furent complètement défaits, presque tous leurs chefs tués, avec les trois principaux réformateurs, Zwingli, Schmid, Joner. Lavater, qui avait roulé au fond d'un ravin dans sa pesante armure, dut la vie à Henri Gut, qu'il avait sauvé à Marignan. 26 conseillers, 18 ecclésiastiques, 115 bourgeois des deux villes de Zurich et de Winterthour, et 410 campagnards gisaient sur le champ de bataille [2]. Les Zuricois eurent mille peines à sauver leur bannière cantonale. Tombée des mains défaillantes de Schweitzer, elle fut relevée par Kambli, et enfin heureusement portée à Zurich par Denzler, que Kayser, de Zoug, et Fassbind, de Schwytz, avaient poursuivi jusqu'à l'Albis.

La mort de Zwingli fut accompagnée de circonstances remarquables. Blessé à la cuisse, le réformateur, qui avait combattu comme un simple soldat, était tombé mourant la face contre terre. Il est reconnu et entouré de quelques guerriers des petits cantons. « Veux-tu te confesser, » lui demanda le capitaine Vokinger, d'Underwald. Zwingli fait un signe de tête négatif. « Eh bien! meurs, chien d'hérétique, » et le réformateur expire frappé d'un coup d'épée dans le col.

Au bruit de la mort de Zwingli, les soldats vainqueurs accourent et font cercle autour de son cadavre, dont la vue excite en eux des sentiments divers. Plusieurs pleurent l'ami de leurs premières années, le patriote sincère dont ils avaient

(1) Les chefs zuricois étaient, après Lavater, Pierre Füssli, Tönig, George Göldli, Landolt, etc.

(2) Au nombre des morts se trouvaient des Bluntschli, des Schweitzer, des Meyer de Knonau, des Ziegler, des Leu, des Landolt, des Escher. Pas de famille qui n'eut à regretter un ou plusieurs des siens. La femme de Zwingli, Anna Reinhard, perdit à la fois son mari, son fils, son frère, son beau-frère, son gendre.

Digitized by Google

tant de fois admiré l'éloquence entraînante. « Quelle qu'ait été ta croyance, tu étais un bon confédéré, » s'écrie Schœnbrunner, de Zoug, ancien chanoine de Cappel, dont la perte de son bénéfice n'a pas éteint le cœur et le sentiment patriotiques (1). Mais le plus grand nombre, maudissant le réformateur avec l'œuvre qu'il a enfantée, veulent qu'on exécute sur Zwingli mort la sentence qu'on n'a pas pu exécuter sur Zwingli vivant. L'avoyer Golder, et l'amman Thoss, de Zoug, rappellent en vain le respect dû aux morts. « Le corps d'un hérétique, s'écrie la multitude irritée, doit périr par les flammes. » Le corps de Zwingli, écartelé d'abord par le bourreau de Lucerne, est en effet livré aux flammes et sa cendre mêlée à celle d'un animal immonde qu'on immole sur le champ de bataille. — Aux lieux, témoins de cette scène et du trépas sanglant du réformateur, les enthousiastes de son œuvre ont élevé un monument de granit avec ces paroles, recueillies, dit-on, de la bouche de Zwingli expirant : « Ils peuvent tuer le corps, mais non pas l'âme. »

Quelques jours après la défaite de Cappel, les protestants en éprouvèrent une seconde presque aussi désastreuse. Le vaillant capitaine du pays de Saint-Gall, le Zuricois Frey, campé avec 4,000 hommes sur le Goubel, était surpris et mis en déroute à deux heures du matin par Iten d'Ægeri et 700 pâtres zougois. Les sarraux blancs que ces derniers avaient mis sur leurs cuirasses pour se reconnaître furent rougis du sang de 1,300 guerriers de Zurich, Saint-Gall, Schaffhouse, Thurgovie, Mulhouse et Toggenbourg. Frey lui-même se trouva au nombre des morts.

Pendant tous ces événements, l'armée bernoise de Diesbach, restée en observation, ne fit aucun mouvement pour soutenir ses coréligionnaires. A la nouvelle du désastre du Goubel, elle se replia sur Bremgarten, laissant le territoire zuricois à la merci d'un vainqueur irrité. Le gouvernement de Zurich, espérant toujours quelque appui plus efficace de Berne, hésitait à conclure la paix. Mais le mécontentement des campagnards, qui menacent de faire une paix séparée avec les cinq cantons, l'oblige à ouvrir une délibération à ce sujet avec les onze chefs qui commandaient les

(1) Était-ce le même Schœnbrunner qui avait donné un si bel exemple d'energie aux Confédérés à la journée de Dorneck en 1499? Voir page 213 du premier volume.

Digitized by Google

troupes de la ville et de la campagne. Jean Escher, investi du commandement en chef à la place de Lavater, ayant pris la parole pour demander qu'on ne précipitât rien, alléguant que Berne était encore là avec sa puissance et qu'il ne fallait pas sacrifier ses alliés, est interrompu par le chef campagnard Klaus Landolt, de Thalwyl : « Vous parlez à l'aise de délai, vous, messieurs de la ville dont les murailles mettent à l'abri vos maisons et vos propriétés. Nos vignobles, nos prés à nous sont exposés aux ravages de l'ennemi. Ne dites rien des Bernois. Ce ne sont pas des amis. Le proverbe de nos pères a raison : *Zurich préfère dommage à la honte; Berne, la honte au dommage.* » Ces paroles vigoureuses entraînèrent le conseil. Les chefs des deux partis signèrent la paix à Dennikon, près de Baar, le 16 novembre.

Le traité de Dennikon garantissait à Zurich sa foi religieuse, mais lui défendait de s'immiscer dans les affaires des cinq cantons, et laissait aux bailliages communs l'alternative de garder le *prêche* ou de rétablir la *messe.* Les bailliages libres soumis aux cinq cantons et les pays sur lesquels Zurich n'avait aucun droit à exercer, tels que Rapperschwyl, le Toggenbourg, Wesen, Gaster, étaient exclus de la paix. La *Combourgeoisie chrétienne* était anéantie (comme précédemment l'alliance austro-lucernoise). Les Zuricois devaient payer les frais de la guerre et restituer les contributions imposées aux catholiques par la paix de 1529.

Ces conditions ne satisfirent qu'à moitié quelques chefs catholiques. Rychmouth, Schorno, Zelger, Houg auraient voulu porter jusqu'à Zurich leurs armes victorieuses et faire du *rétablissement* de l'ancienne croyance, la condition *sine quâ non* de la paix. Mais les modérés, Golder, Thoos, Trog, touchés du langage des campagnards zuricois, l'emportèrent dans le conseil. « Déjà pendant les négociations, dit un écri-
» vain neuchâtelois, les chefs des deux partis avaient re-
» commencé à se donner le nom de Confédérés. La paix
» signée, tous descendirent de cheval et se mirent à genoux
» pour remercier Dieu. Puis se serrant de nouveau la main
» les larmes aux yeux, ils burent dans la gourde les uns des
» autres en signe de réconciliation, et se séparèrent. » (1)

(1) *Abrégé de l'Histoire des Suisses.* Neuchâtel, chez Attinger, 1849. L'auteur de cet abrégé, l'un des mieux conçus que nous ayons en langue française, est M. Petitpierre-Wesdehlen.

Digitized by Google

La paix de Dennikon fut suivie de la soumission de l'Argovie, abandonnée à son sort par le général Sébastien de Diesbach, dont la conduite en cette circonstance fut éclaircie, lorsque cinq années après il se retira à Fribourg et y abjura la réforme. Les cinq cantons rétablirent le catholicisme à Mellingen et à Bremgarten. Les pasteurs furent proscrits et les émigrés catholiques réintégrés dans leurs biens et leurs honneurs. La paix d'Aarau, conclue par Berne avec les cinq cantons, confirma ce changement et condamna les catholiques réformés et leurs alliés à payer les frais de la guerre (1). Cette contribution, répartie par les gouvernements entre leurs sujets, occasionna le plus vif mécontentement dans la campagne de Berne et de Zurich. Le gouvernement, dans ces deux cantons, fut obligé de prendre l'engagement de ne faire aucune guerre sans consulter les communes. L'État de Soleure, où le parti réformé avait eu assez de crédit pour déterminer la jonction de la bannière cantonale à celle des Bernois, avait été taxé à 800 écus. Les cinq cantons, dont le but principal était non l'argent, mais la restauration du catholicisme, donnèrent aux Soleurois l'alternative ou de payer cette somme immédiatement, ou d'abolir la nouvelle croyance. L'avoyer Wengi, l'un des chefs du parti catholique, mais avant tout magistrat équitable, proposa de laisser aux réformés le libre exercice de leur culte, moyennant l'acquittement par eux de la contribution extraordinaire que cette guerre malheureuse avait attirée sur la ville. Cette opinion conciliante resta malheureusement en minorité. L'église des Cordeliers où s'assemblaient les protestants leur fut ôtée et leur culte relégué à un quart de lieue de la ville (2). Exaspérés par cette décision, les protestants conspirent. Le 30 octobre, au coup de minuit, les paysans réformés devaient entrer en ville et occuper les portes pendant que leurs coréligionnaires de la bourgeoisie s'empareraient de l'arsenal. Mais prévenu par l'un des conjurés, Wengi fait retarder l'horloge, occuper les portes et l'Hôtel-de-Ville. L'arsenal, dont les protestants de la ville s'étaient déjà emparés, leur est

(1) Ces frais s'élevaient à 8,900 écus répartis comme suit entre les États vaincus : Zurich 2,500 ; Berne 2,500 ; Bâle 1,000 ; Soleure 800 ; Schaffhouse 1,000 ; Saint-Gall (ville) 600 ; Thurgovie 500. Fassbind, *Histoire de Schwytz*, IV. 307.

(2) A Zuchwyl.

Digitized by Google

repris; ils sont contraints de se retirer dans le *petit-Soleure* en coupant le pont de l'Aar. Plus nombreux et maîtres de la ville supérieure, les catholiques braquent leurs canons sur l'autre rive et tirent un premier coup sur l'hôpital, où les chefs des réformés tenaient conseil. Wengi se précipite, et se plaçant devant les pièces : « Concitoyens! si vous voulez égorger vos frères, que mon sang coule le premier. » Le feu cesse; les protestants, se sentant trop faibles pour soutenir la lutte, se retirent à Wüttlisbach dans le canton de Berne. Quelques jours après, la paix fut rétablie par des médiateurs de Berne et des autres cantons. Le gouvernement soleurois amnistia les réformés sauf huit, et expulsa du sol soleurois dix-huit luthériens étrangers.

Le 30 octobre ruina la cause des réformés dans le canton de Soleure. Un seul bailliage, celui de Buchegg, contigu au canton de Berne, conserva le protestantisme. L'avoyer magnanime auquel les catholiques soleurois étaient redevables d'une victoire pure du sang de leurs frères et la Confédération d'un bel exemple de courage humanitaire, gouverna pendant dix sept ans la république ([1]). Zélé à secourir toutes les infortunes, le généreux Wengi légua en mourant une partie de son bien au grand hôpital de sa ville natale dont il mérita d'être appelé le fondateur ([2]). Soleure reconnaissante a élevé un monument de granit au grand avoyer, qui s'en est élevé un plus durable dans les cœurs et les chants populaires des Confédérés. Tout réjouis du retour de Soleure à l'ancienne croyance, les cinq cantons espérèrent un instant obtenir les mêmes résultats à Glaris. Ils s'unirent dans ce but aux catholiques des Grisons et à l'abbé de Saint-Gall. Dirigés par Egide Tschoudi, les catholiques glaronnais recouvrèrent en effet une partie de leur influence; la messe fut rétablie dans quatre paroisses, mais ils durent renoncer à l'espoir de reconquérir tout le pays à l'unité catholique.

Les efforts des cinq cantons eurent plus de succès dans

(1) De 1529 à 1546. Il fut enseveli avec le heaume et l'épée comme le dernier de sa race. Les Wengi de Soleure étaient apparentés aux Felga, aux Schröter et à d'autres familles fribourgeoises. La veuve du célèbre avoyer épousa un Fribourgeois, comme on le voit par les registres notariaux du seizième siècle.

(2) Strohmeyer, *Tableau du canton de Soleure*, p. 155, et Haffner, *Chronique soleuroise*, II. 213-220.

Digitized by Google

les pays qui séparent les lacs de Zurich et de Constance. Le Gaster, le Toggenbourg, Rapperschwyl et Sargans virent se rétablir l'ancien culte. L'abbé de Saint-Gall rentra en possession de sa principauté, sauf la ville de ce nom. Mais ces changements ne s'accomplirent pas sans de grandes violences exercées contre les individus et les pays récalcitrants. Le Gaster fut un des plus maltraités. Ses malheureux habitants se virent proclamer *infâmes*, priver de leurs armes et de leurs droits politiques, et condamner à payer une capitation déshonorante sous le nom de *denier des coquins* (Schelmengulde) (1).

Les protestants ne brillaient pas par plus de tolérance. L'année qui suivit la bataille de Cappel, les proscrits de l'Oberland n'obtinrent qu'au prix d'une abjuration forcée leur rentrée dans leur patrie. La même année, un officier zuricois d'un grand mérite et que son attachement au catholicisme n'avait pas empêché de servir fidèlement sa ville natale dans la dernière guerre, Pierre Füssli, avait fait la communion pascale à Einsiedlen. Poussé par les prédicants, le gouvernement zuricois décida de bannir quiconque communierait désormais selon les rites de l'Église romaine (2).

A côté de ces actes d'intolérance de la part des gouvernants, on aime à voir un esprit meilleur et plus évangélique animer plusieurs peuplades de la Suisse, malgré la différence de race et de religion. Le gouvernement de Berne luimême se vit dans le cas d'adresser des remercîments aux autorités lucernoises pour les bons procédés dont les habitants catholiques de l'Entlibouch usaient envers leurs voisins protestants de l'Emmenthal. Lorsqu'un incendie ravagea la ville de Berne en 1535, les Fribourgeois se hâtèrent d'accourir et contribuèrent pour une somme considérable à la reconstruction de la ville.

La mort de Zwingli avait privé de son chef le clergé réformé de Zurich et des pays environnants. On nomma pour premier pasteur ou *antistès* de la métropole zwinglienne, le ministre réfugié de Bremgarten, Henri Bullinger, alors âgé de vingt-huit ans seulement, mais remarquable par ses connaissances, son talent de prédication et son zèle pour

(1) Henne, *Chronique suisse*. II. 773.
(2) Fassbind, *Histoire de Schwytz*. IV. 315.

Digitized by Google

l'instruction publique. Voyant combien les divergences qui s'étaient introduites dans l'église évangélique étaient nuisibles à sa cause, il chercha à y mettre quelque unité et fit adopter, au synode de Bâle, le 4 février 1536, un symbole appelé la *Confession de foi helvétique* (consensus). Un synode cantonal avait eu lieu quelques années auparavant à Berne, sous la présidence du ministre strasbourgeois Köpflin (Capiton), pour fixer la constitution de l'église bernoise. Mais cette assemblée, composée de 230 pasteurs, fut troublée par des luttes théologiques et eut la douleur de voir s'éteindre au milieu de ses travaux la principale lumière de la réforme à Berne, le docte et insinuant Berchtold Haller. Plus tolérant que Bullinger, ce dernier avait cherché à faire rapporter l'édit qui condamnait à l'exil tous les dissidents, catholiques ou anabaptistes. « La foi est un don de Dieu, disait-il dans une lettre adressée au nom du clergé bernois au petit conseil; réservez vos châtiments pour les transgresseurs de la loi civile. »

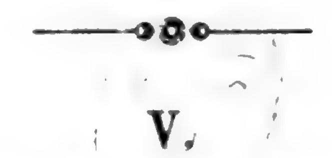

V.

Farel, ou propagation de la réforme dans la Suisse française. — Genève alliée des Suisses s'émancipe du joug de la Savoie. Berthelier, Bonnivard, Besançon Hugues et autres grands citoyens.

(De l'an 1520 à 1536.)

Nous avons raconté l'établissement de la réforme dans la Suisse allemande. Nous avons maintenant à dire ses progrès dans la Suisse française.

La réformation trouva d'abord moins de faveur chez les peuples d'origine latine que parmi ceux d'origine germanique. Les Français, les Espagnols et les Italiens repoussèrent généralement la foi nouvelle. Il en fut de même, au commencement, des populations de la Suisse romande. Très-attachés au culte des *benoits saints* et *de la bonne Notre-Dame de Lausanne*, comme ils disaient dans leur naïf langage, les États de Vaud, réunis à Moudon, avaient défendu

Digitized by Google

de parler de Luther sous peine de l'*estrapade* (1), et même du bûcher en cas de récidive (1524).

La ville de Lausanne montra moins de caractère, et tantôt défendait le *prêche*, tantôt le permettait. Elle prêta aux Bernois 66 coulevriniers pour faire la guerre de Cappel. Au retour, ces soldats devinrent naturellement des auxiliaires ardents pour les réformateurs.

Cependant les prédications que le ministre français, maître Guillaume Farel, secondé par son disciple Pierre Viret, natif d'Orbe, accomplit dans presque toutes les villes du Pays-de-Vaud, occasionnèrent, les premières années (1529-1535), plus de désordres que de conversions au protestantisme. Sans la protection efficace de Berne, dont les armes étaient si redoutées des pays romands depuis la cruelle invasion de 1476, le réformateur et son disciple eussent été cent fois brûlés ou lapidés par le peuple.

Dans une seconde tentative, Farel était parvenu à introduire la réforme dans le bailliage commun de Morat. Il tenta d'en faire autant dans les terres propres de « Messieurs de Fribourg. » Il se montra à Domdidier, village sur la frontière. Mais l'ordre de le saisir fut donné aussitôt, des avis menaçants furent expédiés à Avenches, et des hallebardes fournies aux moines de Payerne pour s'opposer à toute tentative contre le cloître de cette ville.

Si zélés que fussent Messieurs de Fribourg pour le maintien de la foi catholique, ils eurent cependant la prudence de ne prendre aucune part à la guerre de Cappel avec les cinq cantons. Le parti modéré l'emporta cette fois sur le parti exalté à la tête duquel était le conseiller Fivaz. Une motion en faveur de la *tolérance religieuse* fut même présentée aux Deux-Cents et soutenue par 84 membres de ce conseil (1er août 1542) (2). Mais on la rejeta avec indignation, et toute la population mâle dut faire dans la collégiale de Saint-Nicolas *profession solennelle de fidélité à la foi catholique.* Ce serment fut exigé dès lors à plusieurs reprises.

(1) Ce supplice consistait à élever le patient au moyen d'une pièce de bois et à le précipiter à terre avec violence.

(2) Parmi les partisans de la tolérance figurent des Praroman, Techtermann, Englisberg, Tschachtli, Schneuwli, Ratzé, Fégeli, Mauron, Python, Vonlanthen, Veillard ou Alt. (Berchtold, *Hist. de Fribourg.* II. 406.)

Digitized by Google

La prison, la confiscation des biens et l'exil punirent les réfractaires comme en 1523.

Farel fut plus heureux à Neuchâtel. Ce comté avait été rendu à la maison de Longueville, après dix-sept ans d'indigénat helvétique et malgré l'opposition d'Uri qui refusa de signer l'acte de restitution (1529). Les semences de la réforme y avaient été jetées comme à Lausanne par les jeunes soldats qui avaient suivi la bannière de Berne dans la guerre de Cappel. Scandalisés des mauvaises mœurs de leurs chanoines, les bourgeois du chef-lieu se montrèrent le plus disposés à écouter Farel. Aidés de Leurs Excellences de Berne, ils contraignirent Georges de Rive, gouverneur du pays pour le prince de Longueville, à faire voter la bourgeoisie. Le *prêche* l'emporta sur la *messe* par 18 suffrages. Le catholicisme fut aboli, et Farel mis à la tête de l'église de Neuchâtel.

A Valangin et dans les campagnes, on tenait plus fortement au catholicisme. Mais les ordres de Berne et l'activité de Farel surmontèrent tous les obstacles. La réforme fut partout introduite. Deux localités seules gardèrent la vieille croyance. Dans ce Landeron, aujourd'hui si catholique, ce fut la voix du berger qui décida en faveur de la messe. Le patronage de Soleure la maintint à Cressier, où la majorité avait prononcé en faveur de la réforme (1).

La révolution religieuse amena un changement dans la constitution du comté de Neuchâtel. Les chanoines formaient auparavant le premier des trois ordres dans l'assemblée des États du pays; ils furent remplacés par les nobles. Les deux autres ordres furent composés des officiers, des seigneurs et des magistrats de commune. Les chefs de la bourgeoisie de Neuchâtel, appelés les *quatre Ministraux* ou *Messieurs les Quatre*, cherchèrent à mettre à profit la révolution qui venait de s'opérer pour accroître leur indépendance. Des empiètements plus redoutables étaient à craindre de la part de l'État de Berne, représenté dans les États du comté par l'avoyer Jacques de Wattewyl, propriétaire de la seigneurie de Colombier. Pour soustraire le pays à cette influence et y rétablir en même temps le catholicisme, messire Collier, prévôt de Vallangin et chanoine de Saint-Nicolas à Fribourg, fut

(1) M. de Chambrier, *Histoire de Neuchâtel*, publiée en 1840, p. 309.

Digitized by Google

chargé par la princesse de Longueville de vendre à ce dernier canton la souveraineté de Neuchâtel, pour le prix de 60,000 écus d'or. Le marché était conclu. Mais l'inhabileté des gouvernants fribourgeois qui, au lieu d'occuper immédiatement le comté, cherchèrent à s'associer les Bernois pour cette acquisition, fit échouer l'affaire. Berne préférait dominer seul à Neuchâtel. Il refusa de souscrire à ce partage et fit désavouer Collier par la princesse (1542) (1).

Devenu premier pasteur de l'église neuchâteloise, Farel n'abandonna point le rôle de propagateur de la doctrine à laquelle il avait voué sa vie. Le Pays-de-Vaud, alors encore en grande partie catholique, et le val d'Ajoie que Farel n'avait pu explorer à sa guise, dans son court apostolat à travers l'évêché de Bâle, sollicitent tour à tour son zèle infatigable. Deux fois il se rend à Porrentruy où le bourgmestre et le greffier l'admettent à leur table et se montrent propices à la nouvelle croyance. Mais deux fois il est obligé de fuir devant une émeute populaire, provoquée par l'évêque de Bâle et les moines de l'archevêque de Besançon, métropolitain d'une grande partie de la Suisse française (2).

Une conquête plus importante devait réussir à Farel. C'était celle de Genève, l'ancienne ville épiscopale et impériale, alors engagée dans une lutte à mort avec la Savoie pour son indépendance. « C'est ici l'homme, s'écrie un des successeurs de Farel en parlant de ce réformateur, qui, sans se laisser effrayer ni par les difficultés, ni par les coups, ni par les injures, a gagné Montbéliard, Aigle, Lausanne et Genève à l'Évangile. » « Ce fut Farel, dit un historien français, qui donna Genève à la réformation et Calvin à Genève. » (3) Mais la révolution religieuse dans la ville d'Arve et Rhône devait être précédée d'une révolution politique.

Le traité de 1519 entre Genève et Fribourg (4) avait profondément irrité le prince-évêque Jean-Louis de Savoie et

(1) Chambrier, *Histoire de Neuchâtel*, 311-313. L'historien de Fribourg a eu tort de confondre le prévôt savoyard avec son compatriote Dufour, auquel il ressemblait sous un rapport, il est vrai : le peu de délicatesse.

(2) M. Vulliémin, dans le *Chroniqueur de la Réforme* au XVIe siècle, place ces visites de Farel en 1551 et 58.

(3) M. Mignet, *Mémoire sur l'Etablissement de la Réforme religieuse à Genève*, inséré dans les *Notices et Mémoires historiques*. II. 251.

(4) Voir page 231 du premier volume.

son protecteur, l'ambitieux et vindicatif Charles III, duc de Savoie. L'enthousiasme avec lequel ce traité fut reçu et juré par tous les citoyens réunis en conseil général sur la place du Molard, « ce Grütli genevois, » ([1]) n'était pas fait pour diminuer le ressentiment des princes savoyards. Charles III voulut rompre l'alliance fribourgeoise par la force, et s'approcha de Genève avec une armée. 700 Fribourgeois se jetèrent dans la place, et l'un d'entre eux, Fritz Marti, ne craignit pas de reprocher en face au duc sa déloyauté et les belles paroles par lesquelles il avait cherché à surprendre leur bonne foi. L'alliance fribourgeoise avait pour principal auteur Philibert Berthelier, qu'un chroniqueur ([2]) appelle « un mauvais homme, » à cause de la dissipation de sa vie, et « un grand citoyen, » à cause de son dévouement sans bornes pour la liberté et la patrie. Quoiqu'il eût plus de cinquante ans, il s'était mis à la tête des jeunes gens, et sous prétexte de leurs plaisirs, les avait organisés en confédération avec cette devise : *Qui touche l'un, touche l'autre.*

Condamné à mort par le duc, Berthelier trouva un asile sûr et honorable chez les Fribourgeois. Mais ne pouvant se résoudre à vivre loin de sa patrie, il rentra à Genève, où il continua à faire opposition au parti savoyard.

A côté de Berthelier, et combattant comme lui pour les libertés genevoises, on voyait Bonnivard, le riche prieur de Saint-Victor, esprit fin, élégant, plein de naïveté et de hardiesse, mais peu économe de son bien et passionné dans ses actions et dans ses écrits ([3]); Besançon Hugues, négociant aisé, prudent et énergique, que la pureté de ses vues et de son caractère et la grandeur de son dévouement firent sur-

(1) Expression de M. Pictet de Sergy, auteur de deux volumes intéressants sur Genève épiscopale et municipale, et d'un poëme dramatique national, les *Eidgenots* ou Genève sauvée, ouvrage exactement conforme à l'histoire.

(2) Bonnivard.

(3) M. Magnin (*Histoire de l'Etablissement de la Réforme à Genève,* 1844) fait un portrait extrêmement noir de Bonnivard, d'après M. Galiffe, auteur de *Notices généalogiques* et d'une *Lettre sur l'Histoire de Genève*, 1836. D'autres écrivains enthousiastes de la réforme et de tout ce qui y a rapport ont fait du prisonnier de Chillon un idéal de vertu, un saint martyr d'humanité et de patriotisme. Sa biographie, puisée aux sources officielles par M. J. J. Chaponnière (1846), et publiée dans les Mémoires de la Société archéologique de Genève, prouve que la vérité n'est dans aucun de ces extrêmes.

Digitized by Google

nommer le « Père de la patrie. » ([1]) Sa qualité de commensal de l'évêque n'empêcha pas Jean Pécolat de se joindre au parti national. Il en fut même le premier martyr. L'évêque dont il avait prédit la mort prochaine dans un propos de table, l'accusa de conspirer contre sa vie et le fit mettre plusieurs fois à la question pour connaître ses complices. Craignant de se laisser vaincre par la douleur et de faire quelques aveux compromettants pour ses amis, cet homme héroïque se coupe une partie de la langue avec un rasoir. Grâce au courage audacieux de Bonnivard, qui fit intervenir l'archevêque de Vienne, supérieur ecclésiastique du prince-évêque de Genève, Pécolat échappa à la mort et recouvra plus tard l'usage de la parole. Mais ses membres brisés par la torture ne lui permirent pas de prendre une part aussi active qu'auparavant aux événements de sa patrie.

Le sort de Pécolat, loin d'intimider les *Enfants de Genève* (ainsi s'appelaient eux-mêmes les jeunes compagnons de Berthelier), accrut outre mesure leur résistance et leurs bravades contre le parti savoyard. Les cris de « Vivent les Eidgnots ! au Rhône, au Rhône, les Ducaux, les Mamelus ! » se firent entendre dans les rues; des rixes sanglantes eurent lieu entre le parti des *Eidgnots* que distinguait une plume de coq, et les *Mamelus* qui portaient au chapeau une branche de houx. Ces derniers, battus tous les jours et menacés de perdre biens et vie, se retirèrent auprès du duc, qui mit tout en œuvre pour exécuter la vengeance qu'il méditait depuis longtemps. La diète suisse, gagnée par ses obsessions et peut-être par ses largesses, ordonna la rupture de l'alliance fribourgeoise. Débarrassé de cet ennemi dangereux, le duc lève une armée, pénètre dans Genève par la porte Saint-Antoine qu'il a fait abattre. Berthelier, qui avait dédaigné de fuir, est pris dans son jardin jouant avec une belette apprivoisée. « Demande grâce à ton souverain, monseigneur de Savoie. » « Je ne le reconnais pas pour mon souverain; l'innocent, d'ailleurs, ne demande pas grâce. »

(1) Besançon Hugues se ruina au service de la république, dont il était le banquier et le négociateur infatigable. Lorsqu'il fut nommé capitaine général (1530), après avoir déjà fonctionné quatre ans comme premier syndic, il excita la jalousie de ses collègues, qui déposèrent leurs bâtons syndicaux et ne les reprirent que contraints par le conseil général. Dès l'été suivant, ce grand citoyen se démit de tous ses offices (25 août 1531).

Digitized by Google

« Tu mourras. » Conduit en prison, il se tut et écrivit sur la muraille ce verset des psaumes : « Je ne mourrai pas, mais » je raconterai les louanges de Dieu. » Pendant que tombait ainsi le magnanime Berthelier, que faisaient les *Enfants de Genève?* « Plus de résistance, plus de fierté, dit M. Vulliémin; » la tête de Berthelier roula devant le palais de l'évêque; » elle fut clouée à Champel, et son corps fut promené sanglant dans les rues avec cet avis : *Que ceci serve de leçon* » *aux traîtres.* » [1]

La mort de Berthelier fut suivie d'une restauration complète. Les quatre syndics indépendants furent destitués et remplacés par des *Mamelus;* les Deux-Cents, que les Genevois avaient établis à l'imitation des villes suisses, abolis; toute parole un peu fière, le silence même punis comme un crime. « On emprisonnait, on battait, on torturait, on décapitait que c'était pitié, » dit Bonnivard dans sa chronique. Lui-même subit une première captivité à Grolée, château de l'évêque sur le Rhône. Un noble magistrat épiscopal, Amé Levrier, avait osé dire, dans le secret du conseil, que le véritable souverain de Genève était l'évêque et non le duc de Savoie. Arrêté au sortir de Saint-Pierre, un samedi qu'il venait d'y entendre la messe, il fut traîné sur un cheval à Bonne en Savoie, et y fut exécuté aux flambeaux sur la place du Châtel. Du haut de l'échafaud, Levrier se félicita de mourir pour la liberté de Genève et répéta héroïquement deux vers latins composés sur la mort de Berthelier [2].

L'assassinat de Lévrier n'était que le prélude des horreurs que le duc se proposait d'exercer sur les citoyens qui avaient trempé dans l'alliance suisse. Mais ces citoyens, au nombre de quarante, et dont les principaux, depuis la mort de Berthelier, étaient Besançon Hugues et Jean-Philippe, se dérobèrent par la fuite aux supplices qu'on leur préparait. Ils se réfugièrent chez les Fribourgeois, dont la rupture forcée de l'alliance n'avait pas diminué les sentiments de confraternité.

Croyant tenir Genève par ses cruautés, et rappelé en Piémont par les préparatifs de guerre que faisait contre lui son

(1) Choniqueur, p. 100.

(2) *Quid mihi mors nocuit? Virtus post fata virescis;*
Nec cruce, nec gladio sævit illa tyranni.
Je me ris des tourments, je me ris du bourreau;
La vertu, vil tyran! survit à l'échafaud.

Digitized by Google

propre neveu le roi François Ier, le duc quitta précipitamment cette ville. Il prit cependant la précaution de faire reconnaître auparavant sa souveraineté par tous les chefs de famille, assemblés en conseil général à Saint-Pierre. Cette réunion est connue dans l'histoire genevoise sous le nom de *conseil des hallebardes*, parce que, pour influencer le vote des citoyens, le duc s'y rendit accompagné d'une garde nombreuse et menaçante.

L'éloignement de l'oppresseur et la lutte qui allait s'ouvrir entre lui et François Ier, donnèrent de l'ardeur même à ceux des Genevois qui, par système ou par crainte, s'étaient tenus jusque-là à l'écart des affaires publiques. Dans un nouveau conseil général, tenu le 4 février 1526, les décisions du *conseil des hallebardes* furent annulées; l'un des proscrits, Jean-Philippe, nommé syndic, et Besançon Hugues, un autre proscrit, premier syndic et capitaine général de la place. A peine installé, le nouveau magistrat se hâte de conclure une combourgeoisie de vingt-cinq ans avec Berne et Fribourg, alliance sanctionnée par un second conseil général libre de tous les citoyens. « En ce jour mémorable, dit un écrivain » genevois, Genève, de ville savoyarde, était devenue une » ville suisse. » (1)

Les Genevois cependant étaient loin d'être au bout de leurs périls. En même temps que le duc mettait tout en œuvre pour faire annuler une seconde fois la combourgeoisie par la diète suisse, il désolait les environs de Genève et se vengeait sur tous les citoyens qui tombaient entre ses mains, des prétendus torts que lui faisait la cité d'Arve et Rhône. De ce nombre fut encore Bonnivard. En revenant de Fribourg, sur les hauteurs du Jorat, il tomba dans une embuscade du capitaine de Chillon, Beaufort, et se vit enfermé pour plusieurs années dans un souterrain de ce manoir, qui avait déjà servi au neuvième siècle de prison d'État à Wala, abbé de Corbie et oncle de Louis-le-Débonnaire. Les citoyens de Genève usèrent de représailles, persécutèrent et chassèrent de leur ville les principaux partisans du duc. Cette expulsion fut fatale à Genève. Les bannis s'unirent aux gentilshommes du Chablais et du Pays-de-Vaud, et formèrent la dangereuse ligue de la *Cuiller*, ainsi nommée parce que l'un

(1) Pictet de Sergy.

Digitized by Google

de ces seigneurs avait dit en levant sa cuiller de buis : « Nous avalerons de même les Enfants de Genève. » La guerre dura plusieurs années. Tantôt assaillie de nuit, tantôt bloquée pendant des mois entiers, Genève dut demander secours aux Suisses, et l'obtint à diverses reprises. Mais les grandes dépenses qu'il fallut faire pour l'entretien de ces auxiliaires faisaient dire plaisamment aux Genevois que leurs *bons amis de la fourchette* (ils appelaient ainsi les Suisses) leur étaient presque aussi onéreux que leurs ennemis de la *Cuiller*.

En 1530, l'approche d'une armée de 15,000 Suisses contraignit enfin la Savoie à la paix, qui fut signée à Saint-Julien et confirmée à la diète de Payerne (30 octobre). Mais circonvenus par le duc de Savoie, Berne et Fribourg proposèrent aux Genevois de rompre leur alliance. « Plutôt mourir, » répondit en chœur le conseil général. Ces braves Genevois, qu'on parlait d'abandonner à leur sort, avaient cependant l'année précédente, pendant la guerre religieuse, envoyé à chacun des deux États alliés, un renfort de 100 hommes. Et ces troupes, qui pouvaient être employées à combattre l'une contre l'autre, eurent si vite pris l'esprit de leur rôle, qu'avant d'être sorties des portes de la cité, elles faillirent en venir aux mains sur la place. Genève, à cette époque, était encore toute catholique ; mais cette année-là même s'accomplissait le drame qui devait aboutir à une aussi grande transformation sous le rapport religieux, qu'elle en avait subie sous le rapport politique.

VI.

Introduction de la réforme à Genève. — Hanz-Franz Nægueli, ou conquête du Pays-de-Vaud et d'autres provinces savoisiennes par Berne et Fribourg.

(De l'an 1533 à 1536.)

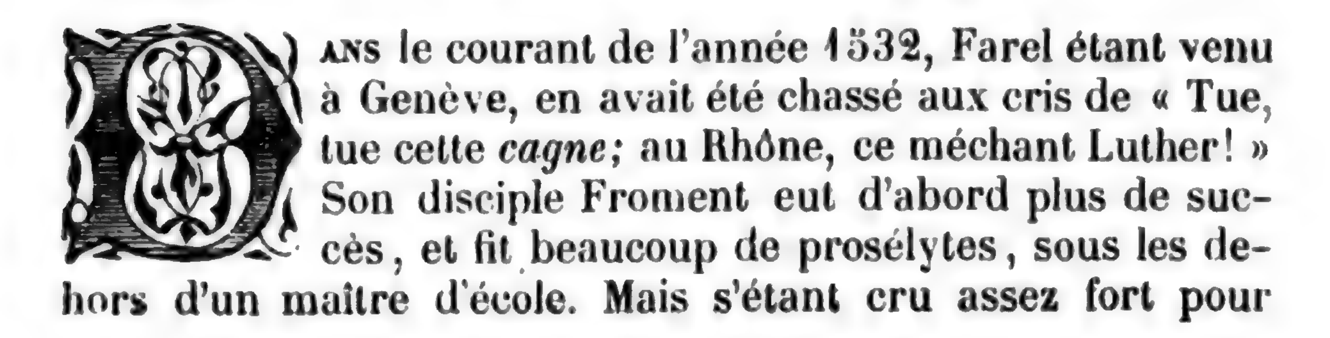

ANS le courant de l'année 1532, Farel étant venu à Genève, en avait été chassé aux cris de « Tue, tue cette *cagne;* au Rhône, ce méchant Luther! » Son disciple Froment eut d'abord plus de succès, et fit beaucoup de prosélytes, sous les dehors d'un maître d'école. Mais s'étant cru assez fort pour

Digitized by Google

prêcher publiquement sur la place du Molard le jour de l'an 1533, il dut s'enfuir à son tour. Dès lors plus de repos dans la cité. Deux nouveaux partis, celui des luthériens et celui des catholiques, parcoururent en armes les rues de la ville, l'injure à la bouche et toujours prêts à en venir aux mains.

Un jour, un citoyen modéré, Pierre Vandel, ayant voulu s'interposer dans la lutte, est frappé d'un coup de poignard dans le temple de Saint-Pierre, quartier-général des catholiques (29 mars). Un mois après, nouvelle mêlée, où le chanoine Werli, l'un des chefs des vieux croyants, est tué sur le Molard, comme il frappait d'estoc et de taille avec sa hallebarde. Ce Werli était d'origine fribourgeoise et appartenait à une famille puissante. Cent Fribourgeois, les six frères du chanoine en tête, arrivent à Genève, exigent la mort des meurtriers et le rétablissement de l'évêque qui avait été chassé de la ville. Ce dernier fit son entrée à Genève le 1er juillet, escorté par les deux avoyers de Fribourg, tous deux du nom de Praroman, et 180 guerriers de ce canton. Un prédicateur catholique, le dominicain Furbity, est installé dans la cathédrale. Mais l'appui que Fribourg donnait aux vieux croyants, Berne le prêtait aux nouveaux. De grands désordres éclatèrent. L'évêque fut contraint de quitter une seconde fois la ville; Furbity jeté dans un cachot humide, et remplacé à Saint-Pierre par Farel. Vainement les conseils, par crainte des Fribourgeois d'une part, et de l'empereur Charles V et du roi de France, de l'autre, cherchent à rester neutres entre les deux partis. La faction des ***Enfants de Genève***, conduite par Baudichon de la Maison-Neuve, réclame avec menace l'abolition du catholicisme. Pour garder une apparence de légalité, on procéda à cette suppression par voie de controverse, comme cela avait eu lieu dans les autres villes réformées de la Suisse. Farel, ramené en triomphe par les députés de Berne, présida le colloque, qui eut les mêmes suites que partout ailleurs, l'enlèvement des images, la proscription du culte catholique et l'émigration d'un grand nombre de familles attachées à l'ancienne croyance. Un conseil général sanctionna la révolution qui venait de s'accomplir.

L'abjuration de Genève porta la douleur dans tous les cœurs catholiques. Les Fribourgeois, ces protecteurs de Berthelier et de Besançon Hugues, ces amis fidèles des Gene-

Digitized by Google

vois dans l'heur et le malheur, rompirent leur combourgeoisie. Aussitôt le duc de Savoie, d'accord avec les anciens *Ducaux* de la ville et quelques partisans du catholicisme, essaie de surprendre la place le 31 juillet 1534. N'ayant pas réussi, il fait avancer de nombreuses troupes pour cerner Genève, une flotille italo-savoisienne croise sur le lac, ayant pour chef le fameux châtelain de Musso, le tyran de la Valteline et le grand ennemi des Suisses. L'imminence du péril arrache à Genève des cris de détresse. Ils ne furent pas écoutés des gouvernants bernois, auxquels Genève devait encore des sommes considérables pour les armements précédents, et qui commençaient à se lasser de guerres sans profits pour leur État. Mais le peuple s'en émut dans le Seeland et les montagnes de Neuchâtel. Un corps franc de 900 hommes, sous Jacques Baillod, le vaillant vitrier (1), partit clandestinement de la comté et battit 4,000 soldats italiens et espagnols qui voulaient lui barrer le passage à Gingins au Pays-de-Vaud (9 octobre 1535). Ils allaient pénétrer victorieux sur le territoire de Genève, lorsque des commissaires bernois intervinrent et firent rentrer les volontaires dans leurs foyers.

Réduite aux dernières extrémités, Genève se tourne vers la France et se prépare à recevoir une garnison française. Berne, alors, se décide à agir et arme 6,000 hommes sous l'un des frères Nægueli (22 janvier 1536). Capitaine redouté par son habileté et sa bravoure, Hanz-Franz Nægueli avait déjà fait trembler Musso sur les bords du lac de Côme. Il avait cueilli ses premiers lauriers en 1521, au siége de Parme, où un pape (Jules II) commandait l'assaut. C'était un bel homme, au teint bruni par le soleil d'Italie, à l'œil noir, au front élevé, au nez aquilin et dont la physionomie offrait un mélange d'énergie, de candeur et de finesse (2).

(1) Peut-être un descendant de l'héroïque défenseur du pont de la Thièle. (Voir notre premier volume, p. 185.) Le nom de *Wildermouth* que lui donnent quelques auteurs n'est probablement qu'un surnom.

(2) On a à Berne deux portraits du grand capitaine. L'un se voit à la bibliothèque publique dans la galerie des avoyers de Berne, au rang desquels Nægueli fut élevé en 1540. Il était auparavant trésorier de la république. Sous Nægueli servaient comme officiers un Tillier, un Graffenried, un Frisching, l'*Achille* de l'armée bernoise.

L'armée aux ordres de Nægueli traverse le territoire vaudois sans perdre un soldat, fait dans Genève délivrée une entrée triomphale (2 février) et porte la guerre dans les États de Savoie. La facilité de la conquête allume la cupidité ambitieuse de Berne et du grand capitaine. Les belles provinces de Gex, du Chablais et de Vaud sont déclarées unies à la république bernoise. Nægueli propose aux Genevois d'y incorporer leur territoire et de substituer la domination de Leurs Excellences à celle du prince-évêque. A cette ouverture, la douleur et l'indignation se peignent sur le visage des magistrats et des citoyens genevois : « N'aurions-nous tant combattu et tant souffert depuis vingt ans que pour devenir une ville sujette? Ah! messeigneurs, vous nous avez déjà fait beaucoup de bien. Aidez-nous à maintenir notre liberté en fidèles alliés et combourgeois. » La fermeté de ce langage sauva Genève. Chargée du butin qu'elle avait fait dans les provinces conquises, l'armée bernoise était impatiente de retourner dans ses foyers. Nægueli dut quitter le Léman sans avoir pu faire le siége de Chillon, où gémissait depuis cinq ans un prisonnier cher à Genève et à la liberté.

Deux peuples de la Suisse catholique avaient également fait la guerre au duc de Savoie, et s'étaient emparés, les Valaisans, d'une partie du Chablais, annexée depuis au Bas-Valais (1), et les Fribourgeois, des villes et pays de Romont, Rue, Estavayer, Surpierre, Châtel-Saint-Denis et autres lieux dont ils formèrent des bailliages (2). Une ville encore eût fort convenu aux Fribourgeois, Vevey, dont la possession leur eût donné un port sur le Léman et assuré un débouché pour leur commerce. Mais les troupes destinées à cette conquête reculèrent devant l'écusson bernois peint sur les portes de la ville. Fribourg, à cette époque, joue devant sa puissante rivale le rôle inférieur de l'humble Pise devant la superbe Florence. Fribourg, du reste, ne s'était décidé qu'à contre-cœur au dépouillement d'un prince catholique; il avait même cherché à armer les cinq cantons contre les envahisseurs. Il se décida ensuite à agir pour ne pas laisser tout le Pays-de-Vaud aux Bernois, et dans l'intérêt de l'ancienne croyance.

(1) Monthey et le pays Gavot.

(2) Saint-Aubin, Delley, la Tour de la Molière, Attalens, Vuissens, Vaulruz, Vuippens.

Digitized by Google

Mais l'ambition de Berne n'était pas satisfaite. Cet État n'avait pas renoncé à ses projets sur Genève, et en formait de nouveaux sur l'évêché de Lausanne, épargné dans la première campagne. La guerre de François I^{er} avec le duc de Savoie et les revers de ce dernier offraient une occasion favorable. Une lettre imprudente de l'évêque Sébastien de Montfaucon, réfugié à Fribourg, et où il excitait ses gens à la guerre; les incursions du gouverneur de Chillon, Beaufort, qui croyait sa forteresse imprenable, favorisèrent les desseins ambitieux des Bernois. Mille hommes aux ordres du grand capitaine s'avancent sur les terres de l'évêché, prennent en passant Avenches, Lucens, et vont assiéger Chillon qu'une flotille genevoise canonne du côté du lac. Hors d'état de tenir, Beaufort s'enfuit de nuit dans une barque et le château capitule. Le premier soin des vainqueurs fut de délivrer Bonnivard de sa prison souterraine. Il rentra en triomphe dans Genève, où tout le peuple attendait sur le rivage pour saluer de ses acclamations le martyr de la patrie et de la liberté.

Après la prise de Chillon, Nægueli occupe les quatre paroisses de Lavaux et marche sur Lausanne. La bourgeoisie de cette ville s'était toujours flattée de l'espoir de se maintenir libre au milieu du naufrage qui engloutissait la nationalité vaudoise. Elle se fiait en sa dignité de cité épiscopale et impériale, et dans ses alliances avec Berne et Fribourg conclues en 1525 et renouvelées depuis lors. Ces considérations n'arrêtèrent point les seigneurs de Berne. Entré dans Lausanne sans coup férir, Nægueli monte au château de Saint-Maire, remplace par l'ours de Berne et les couleurs bernoises, *rouge* et *noire*, les armoiries épiscopales, et proclame l'État de Berne souverain temporel de l'évêché. Les remontrances, les protestations, les messages, tout fut inutile. Berne ne songe plus qu'à organiser ses conquêtes. Les *trois États* de Lausanne furent abolis comme ceux de Vaud. ([1]). Huit baillis bernois gouvernèrent les pays conquis pour Messeigneurs et s'établirent à Lausanne, Moudon, Chillon, Yverdon, Avenches, Thonon, Fernier et Gex. Des franchises considérables dont ces villes avaient joui sous la domination

(1) Page 54 du premier volume.

Digitized by Google

savoisienne, on ne laisse aux Vaudois que leurs lois municipales et leur langue. Avec la liberté nationale et l'indépendance politique, périt aussi la liberté religieuse. Après un simulacre de colloque tenu dans la cathédrale de Lausanne par maîtres Farel, Viret et d'autres pasteurs, la messe est abolie et les symboles du culte violemment arrachés des églises. Le fait le plus regrettable en ce genre fut la spoliation de la cathédrale de Lausanne. Cette église, dédiée à Notre-Dame et centre d'un grand pélérinage, renfermait d'immenses trésors en ornements d'église : ostensoirs, croix, chandeliers, reliquaires, colliers, bracelets, etc. Berne s'empara de ces richesses, première origine de ce trésor mystérieux qui contribua tant, trois siècles après, à attirer sur ce canton et la Suisse en général les malheurs de l'invasion française.

Le gouvernement bernois, pour attacher les communes à la réforme, eut cependant l'habileté de leur donner ou de leur vendre à vil prix une partie des domaines ecclésiastiques. Le produit de ces biens servit à former ces *fonds d'école* et ces *bourses pour les pauvres* que possèdent aujourd'hui les communes vaudoises. Une part considérable échut à Messieurs de Lausanne, investis aussi, en compensation de ce qu'ils avaient perdu, de la haute, moyenne et basse jurisdiction sur la ville.

Malgré ce partage, le peuple vaudois se révolta dans plusieurs localités contre l'*édit de réforme* publié par Leurs Excellences, et refusa d'assister au prêche. Les baillis furent chargés de l'y contraindre et d'expulser les prêtres qui entravaient les progrès de la nouvelle doctrine. Les anciens bailliages d'Orbe, Echallens, Grandson appartenant en commun depuis 1476 à Messeigneurs de Berne et de Fribourg, semblaient devoir, grâce à cette position mixte, échapper au terrorisme des premiers. Mais le gouvernement de Fribourg, gagné par la cession que lui fit Berne de quelques terres épiscopales, Bulle, La-Roche et Albeuve, avait eu la faiblesse de souscrire le traité de la Singine, et stipulé que là où la majorité serait pour la messe, on pourrait toujours revenir de cette décision pour établir le prêche ; mais que le prêche une fois établi, on ne pourrait plus revenir à la messe (1538). Le résultat de cette politique fut que les bailliages d'Orbe, de

Digitized by Google

Grandson et une partie de celui d'Échallens abjurèrent le catholicisme, à la suite de scènes de désordre et de violence, dont un récit naïf nous a été transmis par le banderet d'Orbe, Pierre de Pierrefleur, l'un des chefs du parti catholique.

Devenu maître au temporel et au spirituel de tout le Pays-de-Vaud et des provinces voisines de Gex et du Chablais, l'État de Berne désirait fort y joindre le comté de Gruyères, à titre d'ancien fief de la Savoie. L'opposition jalouse de Fribourg et les menaces des cantons catholiques parvinrent à faire ajourner ce projet pendant quelques années. Mais en 1553, la faillite de Michel, dernier comte de Gruyères, prince chevaleresque, mais prodigue et obéré de dettes, en facilita l'exécution. Berne et Fribourg figuraient parmi ses principaux créanciers; ils s'entendirent pour dépouiller le comte de ses États. Le partage s'opéra dans les premiers jours de novembre 1555. Berne s'empara des contrées situées au-dessus de la Tine (Château-d'OEx, Rougemont, Gessenay); Fribourg, des pays situés au-dessous de la Tine (Gruyères et Montsalvens). Corbières était déjà depuis deux ans au pouvoir des Fribourgeois, qui, après avoir d'abord protégé le comte contre les envahissements des Bernois, prirent ainsi l'initiative du démembrement d'un État allié et coréligionnaire. Les députés des cantons co-partageants promirent aux Gruyériens de respecter leurs franchises. Mais ce peuple affectionné à ses princes et à son *autonomie*, et auquel Michel avait promis, dit-on, de le rendre aussi libre que les hommes des Waldstætten, s'il lui aidait à payer ses dettes, ne prêta serment que par force entre les mains des baillis bernois et fribourgeois. Jamais la domination de ces nouveaux maîtres ne devint complètement populaire dans la Gruyère, où la nouvelle de la mort de Michel retentit vingt ans après comme un glas funèbre dans toutes les vallées. Dans la contrée qui lui avait été cédée, Berne eut mille peines d'introduire la réforme. Plusieurs révoltes eurent lieu comme dans le Pays-de-Vaud. A Château-d'OEx, les femmes assaillirent de pierres un prédicateur. Ce n'est qu'à la longue que les nouvelles doctrines purent être naturalisées chez un peuple dont elles contredisaient les mœurs joviales et la foi traditionnelle et naïve.

Digitized by Google

VII.

Lutte des *Calvinistes* et des *Libertins* à Genève. Dictature religieuse et politique de Calvin. Genève devient la Rome protestante.

(De l'an 1536 à 1564.)

Lorsqu'on commençait à parler de la réforme, Bonnivard, interrogé par Messieurs du conseil sur ce qu'il pensait de l'introduction de la nouvelle doctrine à Genève, leur avait répondu hardiment : « Que parlez-vous de réformer, vous qui êtes si difformes? Les ministres vous procureront une réformation, ensuite de laquelle il vous faudra punir les vices; ce qui vous fâchera bien, et à peine aurez-vous deux ans les ministres, que vous les chasserez arrière de vous. » La prédiction du prieur de Saint-Victor s'accomplit à la lettre. Aussitôt installés à Genève, Farel et les autres ministres travaillèrent à une réforme des mœurs depuis longtemps très-relâchées dans cette ville, et dont les troubles politiques et religieux avaient accru la licence. La persuasion ne suffisant pas à cette œuvre, les pasteurs eurent recours aux magistrats. Les danses, les festins, les jeux de dés et de cartes, les vêtements indécents furent sévèrement prohibés; les cabarets fermés à la nuit tombante; l'adultère, passible auparavant d'une simple amende, puni d'une détention au *croton* (1). D'autres ordonnances obligeaient tous les citoyens d'aller entendre le prêche et de recevoir la cène. Un formulaire de foi fut introduit et chaque citoyen obligé d'y adhérer par serment. A Berne, on avait conservé quatre fêtes, les fonts baptismaux et le pain sans levain pour la communion; on supprima tout cela à Genève. Farel était puissamment secondé dans son œuvre de propagande par un jeune réfugié français de Picardie, nommé Jean Calvin, qui s'était fait remarquer un an auparavant au colloque de Lausanne. Maître Jean ou Jéhan Calvin, dont la personnalité était destinée à jouer un si grand rôle dans

(1) Prison étroite et souterraine, sorte de *carcere duro*. Cette expression est encore usitée dans la Suisse française.

Digitized by Google

l'histoire de Genève et de la réforme protestante en Europe, était petit et maigre de corps, d'un visage pâle et régulier, d'une organisation débile. Sobre, désintéressé, laborieux, infatigable, il se montra dans plusieurs actes de sa vie chagrin, impérieux et cruel.

Les efforts de Farel et de Calvin pour la régénération des mœurs, la rigueur et l'intolérance de leur doctrine, avaient soulevé contre eux un parti puissant. Les citoyens qui soupiraient en secret après le catholicisme, et tous ceux plus nombreux encore qui n'avaient vu dans la réforme qu'une plus *grande liberté de croyance et de pratiques*, s'unirent contre les réformateurs. Farel et Calvin voulurent faire vider la ville aux *Papistes* et aux *Libertins* (1537) [1]. Mais dans une rixe sanglante, ces derniers l'emportent sur les *Guillermins* et les *frères en Christ*, nom dérisoire donné par eux aux partisans des ministres. Mécontents des divergences opérées dans le culte par les pasteurs, les Bernois se déclarent pour les *Libertins*. Défense est faite aux pasteurs de se mêler de politique. Le jour de Pâques 1538, ces derniers prennent leur revanche et refusent de distribuer la cène aux citoyens. « Point de cène, s'écrie Farel, aux débauchés et aux ivrognes. » Les cris de « mort aux ministres! » retentissent dans les rues, et les citoyens réunis en conseil général exilent les audacieux prédicants.

Les ennemis des pasteurs et de la réforme triomphaient. Un des chefs de ce parti, homme emporté et licencieux, mais plein de talent et d'énergie, qui s'était signalé dans la lutte pour l'indépendance, Jean Philippe, est proclamé syndic et capitaine général. Mais ce triomphe fut de courte durée. L'extrême dépravation des mœurs qui suivit le départ des ministres, les tristes personnages par lesquels on remplaça ces hommes austères, et surtout la conduite de Berne qui voulait profiter de la circonstance pour dominer Genève, fi-

(1) Le terme de *Libertin* dans le sens de partisan de la liberté politique ou religieuse n'était pas nouveau. On s'en servait à Florence pour désigner les ennemis des Médicis et les partisans de la république. — Le parti opposé aux ministres reçut aussi le nom de *Chevaliers de l'artichaut*, parce qu'ils avaient mis en signe de ralliement des feuilles de cette plante à leurs chapeaux. Après le traité fait avec Berne, les *Artichauts* furent appelés les *Articulants*. Le nom de *Guillermin*, donné aux adhérents des pasteurs, était tiré du nom de Guillaume que portait Farel.

Digitized by Google

rent naître une réaction violente. Le peuple se souleva et condamna à mort par contumace trois magistrats qui avaient signé avec les Bernois un traité humiliant pour la république. Jean-Philippe ayant voulu prendre la défense de ces magistrats et ayant tué de sa main un citoyen du parti opposé dans une émeute, le peuple, dont il avait été jusque-là l'idole, s'attroupa autour de la prison et du tribunal des syndics. Après trois jours et trois nuits d'attente, il ne consentit à se séparer que lorsque Jean-Philippe eût été mis à mort et sa tête clouée à Champel comme celle d'un traître et d'un malfaiteur. On poursuivit le malheureux capitaine jusque dans sa femme et ses enfants, dont les biens furent confisqués, malgré l'intervention de Berne.

Calvin parut le seul homme capable d'opérer le rétablissement de la réforme et des lois. On envoya pour le chercher à Worms, le conseiller Ami Perrin, l'un des *Libertins*, mais que son hostilité aux Bernois rapprochait momentanément du réformateur.

Calvin rentra à Genève en triomphe. Il commença par organiser un nouveau dicastère composé de laïques et de pasteurs, et qui, sous le nom de *consistoire*, eut la police des mœurs et des familles. Un nouveau code d'une sévérité extraordinaire punit de mort les crimes contre la religion, l'État et les mœurs. Les fautes moindres étaient châtiées de l'amende, du *croton*, du fouet, du bannissement. Afin qu'aucun délit n'échappât à la vindicte du consistoire, des gardiens des mœurs furent établis dans les communes et chargés de dénoncer toutes les infractions. La constitution de Genève fut modifiée dans un sens plus aristocratique. Le conseil général élut bien toujours les syndics, mais il perdit le droit d'initiative. Aucune proposition ne put lui être présentée que sur la décision des Deux-Cents, lesquels n'étaient eux-mêmes appelés à délibérer que sur les propositions émanant du conseil étroit des Vingt-Cinq. En politique comme en religion, l'idéal de Calvin paraît avoir été la théocratie judaïque.

Cette organisation impitoyable fit murmurer le peuple et surtout les fougueux enfants du quartier Saint-Gervais, foyer de toutes les émeutes. Un conseiller, Benoît Ameaux, osa parler contre *monsieur Calvin*, à souper devant quelques amis;

Digitized by Google

un autre, plus hardi, Jacques Gruet, afficha à la chaire de Saint-Pierre un placard en patois, où l'on menaçait le ministre picard du sort du chanoine Werly, cet autre étranger qui avait voulu faire la loi à Genève. Dénoncé au consistoire, Ameaux fut condamné à faire amende honorable sous une potence, en chemise et la torche au poing. Gruet, dans la maison duquel on avait trouvé des écrits irréligieux, eut un sort plus triste : il périt sur l'échafaud (juillet 1547).

Quelques années après, la flamme d'un bûcher dévora l'Espagnol Servet, dont le crime était d'avoir attaqué plusieurs dogmes fondamentaux du christianisme et entre autres le mystère de la Sainte-Trinité, qu'il appelait audacieusement « un cerbère à trois têtes. » Après l'avoir laissé languir pendant plusieurs mois dans une prison infecte, en proie à la vermine, Calvin, sans pitié pour le blasphémateur, assista d'un œil sec à son horrible supplice, et se moqua des hurlements que la douleur arrachait au malheureux Espagnol (1553) (1).

Les *Libertins*, Ami Perrin entre autres, avaient fait de vains efforts pour sauver Servet. Ils ne réussirent qu'à attirer la foudre sur leurs propres têtes. Ami Perrin, le syndic Corne et quelques amis s'étaient permis, contrairement à la discipline monastique établie par Calvin, de danser au son du tambourin dans une noce. Cités devant le consistoire, ils furent mis en prison et destitués. Le parti des *Libertins* prit fait et cause pour les condamnés. Des séditions éclatèrent, où Calvin, bafoué et honni, menaça, comme Zwingli, de donner sa démission. Craignant, s'il s'éloignait, que l'œuvre de la réforme ne fût compromise à Genève, Farel et Viret accoururent de Lausanne et Neuchâtel, et ménagèrent une réconciliation générale. Perrin et le réformateur se serrèrent la main et dînèrent ensemble en signe d'amitié. Les suites de cette réconciliation furent favorables aux *Libertins*, dont le parti redevint dominant. Perrin, réintégré dans ses

(1) Le 26 octobre, sur Champel, lieu ordinaire des exécutions. La doctrine de Servet était le panthéisme, professé un siècle plus tard par Spinosa. « Maintiens-tu, lui demanda Calvin, que nos âmes soient Dieu, et qu'il y ait dans tous les êtres une substance divine? — Je le maintiens. — Ce pavé que je foule est donc Dieu! misérable, s'écria le réformateur en frappant du pied. — Sans aucun doute, dit Servet, dont la réponse était un arrêt de mort. »

Digitized by Google

honneurs, fut élu peu de temps après capitaine-général de la ville; un autre ennemi de Calvin, établi censeur des écrits destinés à l'impression. Aussitôt au pouvoir, les *Libertins* reprirent le projet qu'avaient conçu les *Eidgnots* de resserrer de plus en plus les liens de Genève avec les cantons suisses, et travaillèrent à faire recevoir leur ville dans la Confédération. Ce projet échoua contre la jalousie de Berne, qui ne voulait souffrir d'autre influence que la sienne dans la cité d'Arve et Rhône.

Pour contrebalancer la puissance des *Libertins*, Calvin leur opposa les réfugiés français et d'autres nations, alors au nombre de 10,000 à Genève, où ils venaient chercher un asile contre les persécutions. Il parvint à en faire admettre beaucoup dans la bourgeoisie ([1]). Mais les *Libertins*, pénétrant ses vues, mirent obstacle à ces réceptions et se portèrent même à des voies de fait envers les récipiendaires. A la tête des *Libertins* les plus ardents figuraient les deux Berthelier, fils du généreux martyr de 1519. Calvin les excommunie et leur refuse la cène (1553). Le conseil prend le parti des Bertheliers. Calvin va plaider sa cause à Berne. Toute la ville est pleine de confusion et de désordre. La licence des mœurs va croissant et gagne jusqu'aux enfants des écoles. Effrayé et las de tant de troubles, le peuple se tourne contre les *Libertins*. Le jour de l'élection des syndics arrivé, il porte son choix sur des calvinistes décidés, qui éliminent trente membres des Deux-Cents et les remplacent par des jeunes gens, adhérents aussi prononcés qu'eux du réformateur. Maîtres du gouvernement, les calvinistes ouvrent alors toutes grandes les portes de la bourgeoisie aux réfugiés qui y entrent par centaines. Les *Libertins* s'exaspèrent. « Quoi! s'écrient Perrin et Berthelier, c'est au prix de nos biens et de nos vies que la liberté de Genève a été conquise! Et des réfugiés français feraient la loi dans notre patrie! Plutôt quitter Genève; plutôt mourir que d'y vivre en esclaves. » Une multitude irritée en-

(1) Trois cents d'une seule matinée, dont 200 Français, 54 Anglais, 25 Italiens, 4 Espagnols. De cette époque date l'établissement à Genève des Senebier, des Prévost, des Mallet de Picardie, des Trembley du Dauphiné, des Colladon du Berry, des de Candolle, des Micheli, Callandrini, Turretini, Burlamaqui, Diodati de Lucques. Plusieurs de ces réfugiés étaient de familles illustres. Charles Diodati avait eu l'empereur Charles-Quint pour parrain et avait été tenu sur les fonts par le pape.

Digitized by Google

toure l'Hôtel-de-Ville et obtient la promesse d'un conseil général (15 mai 1555). Mais une rixe qui eut lieu le même soir entre les deux partis, sert de prétexte au conseil pour accuser de sédition les chefs des *Libertins* et envelopper tout le parti dans une proscription commune. Prévenus à temps, le capitaine-général et cinquante-huit des principaux du parti parvinrent à se mettre en sûreté par la fuite. Moins heureux, Daniel Berthelier et trois autres tombent entre les mains de leurs ennemis. Les supplications des parents des accusés, l'intervention de Berne, les grands services rendus à la patrie par le père de Berthelier ne purent les dérober au supplice. Les cinquante-neuf fugitifs furent condamnés à mort par contumace et exécutés en effigie. La persécution s'étendit non-seulement à leurs partisans, mais à tous ceux qui conservaient quelques relations d'amitié ou de commerce avec les bannis. Dans chacune des deux années 1558 et 1559, il y eut plus de deux cents procès criminels instruits à Genève (1). Des centaines de familles quittèrent la ville comme au temps de la réforme et firent place à des familles de réfugiés venus de toutes les parties de l'Europe. La charge de capitaine-général, deux fois fatale au parti dominant et qui donnait trop de puissance à celui qui en était revêtu, fut supprimée.

Une inscription gravée sur plaque d'airain et placée au frontispice de la Maison-de-Ville, perpétua la mémoire de la victoire de Calvin et la chute de ses adversaires. « C'est ainsi, dit un historien genevois, que l'ancien Genève démocratique et d'un grand libéralisme religieux, fut remplacé par un nouveau Genève aristocratique et d'un protestantisme rigide et absolu. » (2)

Après sa double victoire sur les dissidents politiques et sur les dissidents religieux, Calvin règne sans contre-poids à Genève. Il emploie tous ses efforts à consolider au dedans l'œuvre de la réforme et à l'étendre au dehors par la plus active propagande. Il fonde une académie destinée à procurer des pasteurs aux pays réformés (1559). Quatre églises nationales s'élèvent à Genève, une pour les réfugiés italiens, une seconde pour les Espagnols, une troisième pour les Anglais,

(1) Galiffe. II. 566.
(2) James Fazy. *Précis de l'Histoire de la République de Genève*. I. 282.

Digitized by Google

une quatrième en faveur des Allemands et Flamands (1). Vingt-quatre imprimeries travaillent jour et nuit à répandre des écrits calvinistes, composés en diverses langues, dans tous les pays environnants. Calvin lui-même, prédicateur, théologien, homme d'État, organisateur de son église, trouve encore le temps de composer des traités de controverse et d'entretenir avec les principaux réformateurs une vaste correspondance qui embrasse aussi les princes favorables à la réforme dans toutes les parties de l'Europe (2). En même temps il soutient et rallie les *Huguenots* de France par ses missionnaires sortis des académies de Lausanne et de Genève, et dont plusieurs donnent leur sang pour la foi évangélique réformée; il envoie ses seconds, Pierre Viret et Théodore de Bèze, argumenter au colloque de Poissy contre le jésuite Lainé et contre le cardinal Duperron, natif d'Orbe comme Viret; il gouverne les églises françaises réformées de Strasbourg, Francfort, Londres et Amsterdam; il donne à l'Écosse le fameux Knox, réformateur religieux et politique de ce royaume, alors indépendant de l'Angleterre. Centre d'un si grand mouvement intellectuel, et métropole théologique de tous les pays qui ont adopté la doctrine *calviniste*, Genève devient la capitale de la réforme en Europe, et comme une sorte de Rome *protestante* dont Calvin était le suprême chef et l'oracle inspiré et infaillible.

Tant de travaux avaient épuisé la constitution frêle de Calvin. Depuis longtemps sa santé ne se soutenait plus que par le jeûne. En proie à la maladie qui devait trancher sa vie, souffrant d'un asthme et de continuels crachements de sang, Calvin n'en accomplit pas moins jusqu'au dernier jour avec ponctualité les fonctions de son ministère, se faisant porter au temple, à l'académie et au consistoire. Le 27 février,

(1) Les Espagnols se réunissaient à Saint-Gervais, les Italiens dans la chapelle des Macchabées, les Allemands et les Flamands à Saint-Germain, les Anglais à Notre-Dame-la-Neuve. Parmi ces derniers figuraient des noms connus, comme les Spencer, les Coxe, les Chamber, et les évêques d'Exeter, de Norwich, de Durham, de Salisbury et de Glocester. Ce dernier, Hooper, rentré en Angleterre sous le roi protestant Edouard, fut mis à mort sous le règne de Marie-la-Catholique.

(2) Marguerite, reine de Navarre; Edouard VI, roi d'Angleterre; Sigismond, roi de Pologne; Christian III, roi de Danemarck; la duchesse de Ferrare, etc.

Digitized by Google

sentant sa fin prochaine, il fit ses adieux aux magistrats, et le lendemain aux ministres réunis autour de son lit de mort; scène touchante pour les cœurs protestants et genevois, et dont le pinceau d'un artiste de talent a tiré récemment le sujet d'un tableau grandiose ([1]). Quelques jours après, il reçut la visite de Farel, accouru de Neuchâtel, bien qu'octogénaire. Le 19 mai, il voulut encore assister à la censure que les ministres exerçaient les uns sur les autres, et au repas qui suivait la cérémonie. Il expira le 27 mai, vers les huit heures du soir, à l'âge de cinquante-quatre ans, dix mois dix-sept jours. Il laissait par testament la petite fortune qu'il avait amassée à Genève, à ses parents, au collége et aux pauvres. Il fut enterré le lendemain, sans aucune pompe, comme il l'avait ordonné lui-même, au cimetière commun de Plainpalais, où tout Genève suivit ses funérailles. La mort du plus grand chef de la réforme fut suivie une année après de celle de Farel, qui avait été son précurseur ou son principal soutien dans la Suisse française.

Viret, retiré à la cour de Marguerite de Navarre, y vécut jusqu'en 1571.

On donna pour successeur à Calvin, Théodore de Bèze, son ami et son principal collaborateur. Le chef de la réforme l'avait fait venir de Lausanne, où il était recteur de l'académie, pour le placer à la tête de l'établissement analogue qu'il avait formé à Genève. Esprit moins sévère et plus conciliant que Calvin, Théodore de Bèze laissa se relâcher les liens des mœurs et de la discipline à Genève, sans cesser jusqu'à sa mort, qui arriva en 1603, d'exercer une grande influence sur cette ville et sur l'Europe réformée en général. Il prit surtout une grande part aux affaires des protestants en France, présida les synodes de la Rochelle et de Nîmes, et demeura l'ami d'Henri IV, même après que ce prince, protestant de naissance et pendant une grande partie de sa vie, eût abjuré pour monter sur le trône de France (1594).

(1) Le peintre Hornung.

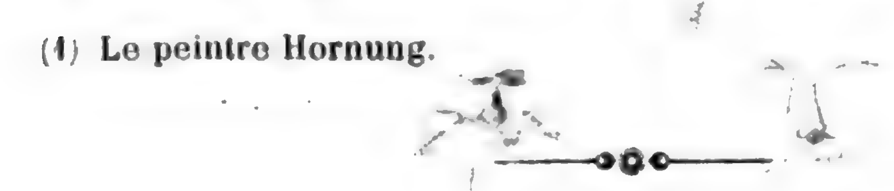

Digitized by Google

VIII.

Réaction du catholicisme en Europe et en Suisse. — Restitution des provinces de Gex et du Chablais à la Savoie. — Charles-Borromée ou établissement des jésuites, de la nonciature et de la ligue d'or ou ligue borromée. — Les chefs du parti catholique.

(De l'an 1564 à 1586.)

PENDANT les premières années qui suivirent les prédications de Luther, de Zwingli et de Calvin, le pape et les princes catholiques, absorbés par leurs propres querelles, et muets d'étonnement à la vue des progrès de la réforme, ne parvinrent pas à s'entendre pour en arrêter le cours. L'empereur d'Allemagne Charles-Quint fit, à la vérité, plusieurs efforts pour sauver l'ancienne croyance dans la Confédération. Il adressa divers messages aux gouvernements de Berne, de Genève et aux Deux-Cents de Lausanne pour les engager à différer l'adoption de la foi nouvelle jusqu'à la réunion d'un prochain concile. Mais l'empereur, occupé chez lui de plusieurs guerres à la fois, contre les Turcs, contre les Français et les protestants d'Allemagne, ne pouvait être bien redoutable au dehors; on ne tint pas grand compte de son opposition. Charles-Quint, d'ailleurs, bien que personnellement attaché au catholicisme, parut toujours plus occupé des intérêts politiques que des intérêts religieux de son empire. Mais après l'abdication de ce monarque en 1558, la face des choses changea complétement. Son fils, Philippe II, le prince le plus absolu et le plus hostile au protestantisme qui ait jamais régné, s'assit au trône d'Espagne, des Pays-Bas et d'Italie. Paul IV (Caraffa), le grand protecteur de l'inquisition, et Pie V (Ghisléri), plus rigoriste encore et plus inexorable aux hérétiques, montèrent sur le trône pontifical à quelques années d'intervalle. Les Guise, famille ducale très-puissante et chefs du parti catholique en France, tenaient le gouvernail sous le faible règne de François II. Enfin le duc de Savoie, Philibert-Emmanuel, fils de ce Charles III que François Ier et les Bernois avaient dépouillé de ses États, venait

Digitized by Google

de recouvrer par la brillante victoire de Saint-Quentin, la partie de son duché conquise par les Français.

Tous ces princes réunirent leurs efforts en faveur du catholicisme (1). Ils furent parfaitement secondés par deux nouveaux ordres religieux, les jésuites et les capucins, fondés au milieu du XVI^{me} siècle, et dont la tâche était de combattre le protestantisme, l'un dans les colléges et dans les cours principalement, l'autre par des missions à la campagne et parmi le menu peuple des villes. Le grand concile qui siéga pendant dix-huit ans (1545 à 1563) et sous la présidence successive des légats de quatre papes (2), dans la ville de Trente, aux confins de l'Allemagne et de l'Italie, contribua beaucoup à la restauration de l'ancienne Église. Il fixa sur plusieurs points la doctrine catholique, rétablit la discipline, épura les mœurs du clergé, et reconnut la nécessité de fortes études pour combattre avec succès la réforme protestante. Un décret du concile prescrivit aux évêques d'établir partout des séminaires et des colléges pour l'instruction de la jeunesse.

Pendant que le catholicisme concentrait ses forces pour attaquer le protestantisme, celui-ci, qui avait perdu ses principaux chefs, se désunissait de plus en plus par toutes sortes de luttes politiques et personnelles. Les luthériens se querellaient avec les calvinistes ; les pasteurs de l'*église libre* refusaient de se soumettre à l'*église d'État* établie par les gouvernements protestants. Ces luttes fréquentes en Allemagne ne l'étaient pas moins en Suisse. Le Pays-de-Vaud eut déjà alors, comme en 1845, ses pasteurs démissionnaires, à la tête desquels était le ministre Viret (1549). A Berne, où un pasteur allemand et luthérien était aux prises avec un pasteur suisse et zwinglien, on en vint jusqu'à tirer l'épée dans les Deux-Cents. On eut beaucoup de peine à faire adopter aux églises réformées de la Suisse le formulaire commun rédigé par l'antistès de Zurich, Henri Bullinger, sous le titre de « Confession de foi helvétique. » (1566)

La chasse aux dissidents de la réforme, commencée par Calvin, continuait. Frappé tour à tour par l'inquisition ca-

(1) Cette coalition est connue dans l'histoire générale sous le nom de la *Ligue*.

(2) Paul III, Jules III, Paul IV, Pie IV.

Digitized by Google

tholique et par l'inquisition protestante, le Siennois Ochino, chef de l'église italienne de Zurich, était proscrit (1); le Milanais Castiglione, son traducteur, exhumé de la tombe que ses disciples polonais venaient de lui ériger et ses restes jetés à la voirie; Gribaldi, Gentilis, deux autres sectaires italiens, et Gerwer, anabaptiste allemand, brûlés dans les États de Berne comme hérétiques.

Le pape Paul IV jugea le moment opportun pour agir contre les familles protestantes qui avaient fait un foyer de réforme de la ville de Locarno, située sur terre italienne et presqu'aux portes de Milan. Le nonce papal Riverta porta plainte en diète. Les cantons catholiques, dont la majorité faisait loi pour les bailliages, décidèrent d'abord l'expulsion des réfugiés, qui de toutes les parties de l'Italie affluaient alors pour cause de religion dans le Tessin, comme nous les avons vus y affluer de nos jours pour cause de politique. Les cantons protestants n'ayant pu s'opposer légalement à ce premier pas, on en fit un second. Les familles protestantes qui étaient dans Locarno reçurent ordre des seigneurs de la diète d'abjurer ou d'évacuer le pays. Deux cent onze familles préférèrent s'expatrier. La plupart trouvèrent un refuge à Zurich, où deux d'entre elles, les Muralt et les Orelli, occupent encore aujourd'hui un rang distingué dans les lettres et la magistrature.

L'humiliation des protestants eut des suites fâcheuses pour la puissance territoriale et politique de Berne. Le duc de Savoie, Philibert-Emmanuel, réclama des Bernois, Fribourgeois et Valaisans la restitution des provinces qu'ils lui avaient enlevées en 1536. Il se montra décidé à employer la force si on refusait de faire droit à sa demande. Les cantons catholiques avec lesquels ce prince avait fait alliance en 1560; les ambassadeurs de France et d'Espagne, et un État protestant même, Zurich, appuyèrent sa réclamation. La restitution ne se faisant pas assez vite au gré du duc, les par-

(1) Il avait émis sur la divinité de Jésus-Christ, le mariage et le péché originel, des idees contraires à celles de l'orthodoxie protestante et même au christianisme. Autrefois général de l'ordre des capucins, Ochino avait fait longtemps l'admiration de l'Italie par ses jeûnes, sa vie austère, ses missions pédestres, son éloquence entraînante et la pâleur de son visage, qui, jointe à une longue barbe, lui donnait l'aspect d'un des pères du désert.

Digitized by Google

tisans qu'il avait dans le Pays-de-Vaud s'agitèrent. Berne fit emprisonner l'un d'entre eux, le riche Lullin, de Thonon, et confisqua ses propriétés. Mais depuis la conquête, les Vaudois s'étaient attachés à leur nouvelle croyance ; par amour pour elle, ils se montrèrent en général disposés à combattre contre leur ancien souverain. Après maintes conférences entre les partis intéressés à Thonon, Aoste, Fribourg, Bâle et autres lieux, les députés de onze cantons siégeant comme arbitres à Bâle prononcèrent une restitution partielle des conquêtes bernoises (18 mai 1564).

Mais il s'agissait de faire accepter cette sentence par les Bernois, où deux partis s'étaient formés sur cette question importante. Le parti de la paix ou de la restitution partielle avait à sa tête les deux avoyers Jacob Steiger et Hanz-Franz Nægueli. Le parti de la guerre était dirigé par le vieux chancelier Zyro, dont l'origine fribourgeoise ne diminuait en rien l'influence acquise par des talents et des services signalés.

Après d'orageux débats, le parti de la paix l'emporta sur celui de la guerre. A la votation, 49 voix seulement se prononcèrent contre la restitution partielle, qui fut votée par 149 suffrages.

Le traité de Lausanne du 30 octobre 1564 fixa les limites des deux États et les conditions de la restitution, dont la principale était que le duc respecterait la foi religieuse des sujets qui lui étaient rendus. Berne rendit le Chablais proprement dit, le Genevois et le pays de Gex ; il garda le vieux Chablais (Vevey, Chillon, Villeneuve), Nyon, partie de l'ancien comté du Genevois et tout le territoire vaudois au couchant de l'Aubonne. Le Valais dut restituer Évian et Abondance, et s'allier avec la Savoie. Moyennant cette même alliance, Fribourg fut admis à garder ses conquêtes.

Toute la seconde moitié du seizième siècle est remplie des efforts du catholicisme pour étendre ses progrès au dehors et constituer au dedans une grande et vigoureuse unité. Dans ce mouvement de restauration, un prélat italien joue le rôle principal. Ce prélat, c'est Charles Borromée, ou, comme les contemporains l'appelaient de son vivant déjà, *Santo Carlo Borromeo.* Neveu du pape Pie IV, archevêque de Milan et cardinal, il avait eu une grande part aux décrets de réforme catholique rendus par le concile de Trente. Il s'en

Digitized by Google

montra aussi le plus zélé promoteur, non-seulement dans la Haute-Italie, mais dans toute la Suisse orientale, dont une partie (quelques bailliages du Tessin) rentrait sous sa juridiction archiépiscopale. Dans le double but de détruire les semences du protestantisme et de réprimer les mauvaises mœurs des ecclésiastiques de sa confession, il parcourut plusieurs fois son vaste diocèse et la Valteline, pays dépendant des Grisons. Dans ces courses qu'il faisait à pied, avec des fatigues inouïes, à travers des défilés et des montagnes couvertes de neige, le vertueux cardinal couchait sur la paille des châlets, prenait à peine la nourriture suffisante pour soutenir ses forces, et s'entretenait avec le moindre villageois de ses besoins temporels et spirituels. Lorsque la peste désola son diocèse en 1576 et enleva 17,000 personnes dans la seule ville de Milan, bien loin de s'éloigner, il visitait les hôpitaux et portait les secours de la religion et de la charité aux malades. Aussi, vaincus par l'ascendant de son ardente et sincère piété, des populations entières abjurèrent la réforme. D'autres, qui vivaient dans le libertinage, se convertirent. Charles employait ordinairement les moyens de persuasion. Mais lorsque ces moyens étaient infructueux, il ne reculait point devant les mesures les plus cruelles et faisait avancer les inquisiteurs. Plusieurs *auto-da-fé* [1] marquèrent la présence du cardinal dans la Valteline (1568). Il faisait en même temps la guerre aux livres et aux tableaux obcènes, dont un grand nombre furent livrés aux flammes. Dès 1571, il chercha à introduire l'*inquisition* dans les bailliages italiens et à procurer aux nonces du pape une résidence fixe en Suisse. Mais les cantons catholiques s'y opposèrent eux-mêmes; ils craignaient de se donner des maîtres. Il fut plus heureux dans ses négociations relatives à l'acceptation des décrets du concile de Trente. La plupart des cantons catholiques les acceptèrent, quant à la foi et aux dogmes; mais non quant à la discipline et aux rapports de l'État avec l'Église. Les *immunités ecclésiastiques* proclamées par le concile étaient contraires au *Pfaffenbrief* de 1370 et aux droits des gouvernements cantonaux.

(1) *Autos-da-fe* (actes de foi). On appelait ainsi en Espagne les exécutions d'hérétiques dont l'inquisition de ce pays fut si prodigue pendant plusieurs siècles.

Digitized by Google

Le 7 août 1574, il parvint à établir les jésuites à Lucerne, et cinq ans après, à y faire recevoir comme premier nonce à résidence fixe, l'évêque de Verceil en Piémont, monseigneur Bonomi. Protégés par Bonomi et par l'archevêque de Milan, les jésuites furent successivement installés à Porrentruy (1578), à Fribourg (1581) et dans le Valais (1583). Un de leurs chefs les plus éminents, fondateur de nombreux colléges en Allemagne, Pierre Canisius, se fixa comme provincial à Fribourg, envisagé dès lors comme la métropole de l'ordre en Suisse. En même temps les capucins s'établissaient à Lugano, Altorf, Stanz, Lucerne, et de là dans toute la Suisse. Partout on confiait aux nouveaux venus les soins les plus importants du ministère sacerdotal; aux capucins la prédication populaire, aux jésuites la chaire des principales églises, la direction des congrégations d'hommes et de femmes, de bourgeois, d'ouvriers et l'éducation de la jeunesse. Non content d'avoir doté les cantons catholiques de plusieurs établissements d'instruction publique, Charles Borromée élevait à Milan un collége gratuit pour quarante-deux jeunes gens de cette nation (1579) [1]. Un des papes les plus favorables aux études qui aient occupé la chaire pontificale, Grégoire XIII, contribuait pour 40,000 ducats à la fondation du collége helvétique, « ce cheval de Troie, disait un nonce, d'où sortiront les vainqueurs de l'hérésie en Suisse. »

L'influence de tous ces établissements ne tarda pas, en effet, à se faire sentir dans la Confédération. Fribourg, où des symptômes de défection s'étaient manifestés à plusieurs reprises [2], fut affermi dans la foi; le val Lauffon, ramené à la croyance de son prince-évêque, l'entreprenant et docte Christophe de Blarer. La politique et la religion s'unirent par des liens toujours plus étroits. Le pape Grégoire XIII protesta contre l'entrée de Genève et des Grisons dans la Confédération, par un bref spécial où se trouvent ces paroles véhémentes : « Loin de votre alliance, l'impie Genevois! l'impie

(1) Le collége helvétique, supprimé pendant la période de la république cisalpine et du royaume d'Italie (1799-1814), a été rétabli, mais pour vingt-quatre jeunes gens seulement, en 1815, sur la demande de la diète fédérale.

(2) L'abjuration de Jost Alex, un des plus riches citoyens de Fribourg et proche parent de l'avoyer d'Affry, en 1584, en est un exemple.

Digitized by Google

Rhétien! » Une ligue séparée des États catholiques avec la Savoie, le pape et l'évêque de Bâle avait déjà eu lieu à Porrentruy en 1580. Une ligue séparée plus importante fut conclue, six ans après, à Lucerne (le 1er octobre 1586), sous les auspices du nonce Santorio. Il la décora du nom de *ligue d'or*, à cause des fruits qu'on s'en promettait pour la restauration de l'ancienne foi, et de celui de *ligue borromée*, en l'honneur du grand cardinal, mort deux années auparavant dans sa ville archiépiscopale. L'un des articles du traité obligeait les États contractants à réduire par les armes et à punir celui d'entre eux qui permettrait à l'hérésie de prendre pied sur son territoire. Par un autre article, l'alliance borromée était déclarée supérieure à toute autre alliance plus ancienne. Ces dispositions violaient non-seulement le principe de la souveraineté cantonale, consacré dans tous les traités précédents en matière religieuse ([1]), mais sapant la Confédération par sa base, elles déchiraient l'alliance éternelle de 1291, et brisaient en deux le corps helvétique. Les cantons protestants s'en émurent et firent des remontrances. Une députation des États évangéliques parcourut les cantons de l'ancienne croyance. Ils furent reçus avec politesse, mais leurs représentations restèrent sans effet, ainsi que la proposition de renvoyer de la Confédération les envoyés des puissances qui ne faisaient qu'attiser le feu de la discorde. Tout au contraire, une année après la formation du Sonderbund lucernois, le 12 mai 1587, on en fit un nouveau avec Philippe II, roi d'Espagne et seigneur de Milan, dont les pensionnaires et les espions étaient si nombreux en Suisse, qu'on en trouvait jusque dans les consistoires des villes réformées ([2]).

L'un des premiers fruits de cette politique extrême, fut l'abandon de Strasbourg et de Mulhouse, deux alliées importantes du corps helvétique. Les cantons catholiques, joints à la minorité des bourgeois de Mulhouse, avaient essayé d'y rétablir à main armée l'ancienne croyance. 2,000 hommes des cantons évangéliques, commandés par Louis d'Erlach, marchèrent au secours de leurs coréligionnaires, et prirent

(1) Le texte de l'alliance borromée prend six pages dans l'*Histoire de Schwytz*, du curé Fassbind, IV, 11. M. Bluntschli en a donné une analyse dans son *Histoire du Droit fédéral*, 358 — 360.

(2) Vulliémin.

d'assaut cette ville, défendue en vain par les troupes des cantons catholiques. Ces derniers se vengèrent en excluant les Mulhousois des diètes et de leur alliance (1587). Le même sort atteignit les Strasbourgeois, plus odieux encore aux Suisses catholiques à cause de leur attachement plus ancien et plus unanime aux doctrines zwingliennes.

Les liens des Suisses avec la ville impériale de Constance s'étaient rompus de la même manière plusieurs années auparavant. Son refus d'obéir aux édits de Charles-Quint en matière de religion et son adhésion à la ligue des princes protestants d'Allemagne avaient attiré les armes de l'empire sur cette malheureuse cité, qui fut prise, dépouillée de ses priviléges et rendue sujette de la maison d'Autriche (1548). Égarés par les haines confessionnelles, Suisses catholiques et Suisses protestants ne parvinrent pas à s'entendre pour sauver une ancienne alliée, dont l'annexion définitive eût donné à la Confédération une clé au nord, en même temps qu'un centre important au canton actuel de Thurgovie.

Les dissensions confessionnelles amenèrent en troisième lieu les troubles d'Appenzell et la séparation de cet État en deux demi-cantons hostiles (1587—1597). Une décision de la landsgemeinde appenzelloise, rendue en 1524, obligeait dans chaque paroisse la minorité à se soumettre à ce qu'aurait voté la majorité en matière religieuse. Nonobstant cette décision, plusieurs familles protestantes continuaient à habiter paisiblement depuis un demi-siècle le bourg catholique d'Appenzell, qui était le siége des autorités cantonales, et en quelque sorte la capitale de cet État mixte. Mais en 1587, à la suite d'un séjour du nonce Bonomi dans le canton et après l'établissement d'un couvent de capucins au bourg même d'Appenzell, la majorité catholique de cette paroisse insista pour obtenir l'exécution stricte de l'édit de 1524. Les protestants refusant de se soumettre, les catholiques résolurent d'en finir par le massacre des dissidents. Le conseil paroissial, réuni le 15 mars [1] à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence du landamman Meggelin, cita à comparaître vingt-sept jeunes gens de la confession réformée pour les

(1) Et non le 14 mai, comme dit l'historien Zschokke, dont le savant et vénérable Zellweger a corrigé d'autres inexactitudes de dates et de faits dans son excellente *Histoire d'Appenzell* en sept volumes, y compris deux volumes de documents et pièces justificatives.

Digitized by Google

sommer une dernière fois de renoncer au prêche ou de quitter la commune. En cas de refus, les paysans attroupés devant l'Hôtel-de-Ville devaient les égorger, à un signal donné de la fenêtre par le landamman lui-même. Mais prévenus de ce qui se préparait, les réformés cachèrent des armes sous les pelisses dont ils étaient couverts, et au moment où le landamman Meggelin s'approchait de la fenêtre pour donner le signal du massacre, plusieurs d'entre eux s'élancèrent sur lui le poignard à la main. Effrayé, le landamman crie par la fenêtre au peuple de se séparer, et les réformés purent alors se retirer sans péril. Mais dès ce moment les deux partis se firent une guerre acharnée. Persécutés dans les Rhodes-Intérieures, où ils étaient en minorité, les réformés persécutèrent à leur tour dans les Rhodes-Extérieures, où ils étaient en force. A chaque instant on sonnait le tocsin, on courrait aux armes, on prodiguait l'outrage et les voies de fait.

L'intervention de la diète ne fit qu'ajouter au désordre. Les catholiques soutinrent les catholiques, les réformés soutinrent les réformés. Les intrigues des ambassadeurs d'Espagne et de France, dont le premier désirait obtenir l'adhésion des Appenzellois au traité de 1587 et le second voulait l'empêcher, vinrent encore compliquer la situation. Enfin, après dix ans de troubles, le 7 septembre 1597, sept arbitres fédéraux prononcèrent la séparation de la population en deux parties, dont chacune aurait sa confession, ses autorités et ses institutions distinctes. Tous les réformés durent se retirer dans les Rhodes-Extérieures ; les catholiques occupèrent exclusivement les Rhodes-Intérieures. On procéda au partage du territoire, de l'arsenal, des bannières et des sceaux. Le partage fait, la population des Rhodes protestantes se trouva être de 5,959 âmes, et celles des Rhodes catholiques seulement de 2,782. Ainsi séparé en deux demi-États, comme Obwald et Nidwald, l'Appenzell continua néanmoins, comme l'Underwald entier, à former un seul canton et n'eut également qu'un vote en diète. Ce vote, valide lorsque les deux parties s'entendent, s'annule par le désaccord des Rhodes-Intérieures et des Rhodes-Extérieures.

La paix fut cependant troublée encore dans l'Appenzell. Conrad Tanner, protestant converti, qui avait servi Philippe II

Digitized by Google

et la Ligue, s'étant fait nommer landamman des Rhodes-Intérieures, voulut contraindre les Rhodes-Extérieures à accorder le libre exercice de leur culte aux six ou sept catholiques restés dans cette partie du canton. Il parvint à intéresser à ce projet quelques États de l'ancienne croyance ; mais bientôt abandonné d'eux et de ses propres concitoyens, il perdit toute influence et tomba dans la plus affreuse misère. Il mourut *sur la paille d'une étable en Thurgovie.*

Un quatrième résultat des dissensions religieuses, fut de retarder pour trois siècles l'annexion de Genève à la Confédération suisse. Depuis que cette ville s'était affranchie du joug de la Savoie, elle n'avait cessé de réclamer son annexion dans le corps helvétique. Sa demande, écartée d'abord par les vues ambitieuses de Berne, vint échouer ensuite contre la répugnance des cantons catholiques et la crainte qu'ils éprouvaient de perdre leur prépondérance numérique en diète.

La Suisse catholique n'avait plus à sa tête le landamman Égide Tschoudi. Ce grand magistrat, dont un service de huit ans sous les drapeaux français [1], ni l'excitation des partis religieux ne purent affaiblir le profond sentiment national, avait réussi à faire prévaloir la politique *légale* qui seule pouvait sauver la Suisse, sur la politique de *sympathie* confessionnelle, qui, suivie jusqu'au bout, n'eût pas manqué de la perdre. Apologiste ardent des dogmes et de la hiérarchie catholiques, il ne se montrait pas moins jaloux de défendre les *droits de l'État* contre les prétentions exagérées de la cour de Rome. On l'avait entendu à la diète de Baden plaider avec éloquence la cause de Genève et de son entrée dans la Confédération (1557). La même assemblée avait été témoin des efforts du noble landamman pour procurer le renouvellement du *serment fédéral*, cérémonie auguste et importante que la difficulté de s'entendre sur une formule commune aux protestants et aux catholiques avait fait tomber en désuétude depuis quarante ans [2]. Aussi, tout en le reconnaissant pour un de leurs adversaires les plus dangereux non-seulement dans son canton, mais dans la Confédération en

(1) De 1535 à 1543.

(2) Il fut appuyé par Joachim Meggelin, le même qui, vingt années plus tard, joue un rôle si différent dans les troubles d'Appenzell. Ce Meggelin était du reste un magistrat considéré, puisque de 1553 à 1586, il fut appelé huit fois à remplir les fonctions de landamman, lesquelles étaient conférées pour une ou deux années. Zellweger. IV.

Digitized by Google

général, les réformés professaient-ils la plus haute estime pour son caractère et une entière confiance dans sa loyauté et son amour du bien public (1).

Il n'en fut pas de même des deux hommes d'État qui héritèrent de son crédit dans la Suisse catholique. Melchior Lussy, landamman d'Underwald, et Louis Pfyffer, avoyer de Lucerne, comptent pourtant parmi les plus brillants noms de notre histoire. Mais loin d'imiter le désintéressement de leur collègue et sa politique nationale, ils se laissèrent prendre aux piéges des largesses et des distinctions étrangères, et servirent d'instruments au fanatisme ambitieux de la Ligue.

Nous dirons les brillants faits d'armes de Lussy et de Pfyffer, en parlant des régiments *capitulés* dont l'avoyer lucernois forme la personnification la plus glorieuse. Sous le rapport politique, le rôle de ces deux hommes n'eut pas moins d'importance. Choisi pour représenter les cantons catholiques au concile de Trente, Lussy s'y fit connaître à la fois par une harangue intolérante (2), et par une habileté de conduite qui assura la préséance à l'envoyé des Suisses sur ceux des ducs de Florence et de Bavière. Délégué des mêmes cantons auprès des cours de Turin, de Milan, de Rome, de Paris et de Madrid, le landamman d'Underwald montra partout, ou le zèle orthodoxe, ou la souplesse diplomatique qui pouvait le rendre agréable aux princes, et faire de lui l'intermédiaire obligé des puissances avec les cantons catholiques. Pareil à Waldmann, Lussy ne s'attachait irrévocablement à aucun monarque; il recevait dans le même temps des subsides de la France, de l'Espagne, de la Savoie et de Venise (3).

A la différence de Lussy, Louis Pfyffer ne connaissait étroitement des grandes cours de l'Europe, que celle de France où les services qu'il avait rendus au roi Charles IX lui donnaient le droit d'être introduit à toute heure. Mais le prestige de son nom n'en était que plus grand auprès de tous les monarques qui savaient ses exploits, sa puissance dans les cantons, et la facilité avec laquelle s'accomplissaient à sa

(1) Tschoudi mourut en 1572.

(2) Il fit un titre de gloire aux cantons catholiques des excès commis sur le cadavre de Zwingli à Cappel. Zellweger.

(3) Businger, *Histoire d'Underwald.*

Digitized by Google

voix les levées d'hommes les plus considérables. Le surnom de ***Roi des Suisses*** que donnent à l'avoyer lucernois les écrivains étrangers, est une marque de ce prestige. On en trouve une autre plus lucrative dans les grosses pensions comptées au colonel Pfyffer par toutes les grandes puissances, et qui en firent le « plus riche des Confédérés » au seizième siècle (1).

C'est à la protection de ces deux hommes d'État que les jésuites et les capucins durent leur établissement sur la terre helvétique; que Charles Borromée obtint pour les nonces une résidence permanente à Lucerne. L'alliance d'or et l'alliance espagnole sont aussi l'ouvrage de Lussy et de Pfyffer. Ils eurent d'ardents auxiliaires de leur politique dans plusieurs chefs cantonaux, comme Schorno et Abyberg à Schwytz, Martin Gottrau à Fribourg, le chancelier de Staal et le commandant Walter de Roll à Soleure. Ce dernier était le chef des pensionnaires espagnols en Suisse, et l'expression la plus exaltée du parti ligueur, si l'on en juge par le choix que l'on fit de sa personne pour aller complimenter le pape Grégoire XIII sur le hideux massacre de la Saint-Barthélemy, qui coûta la vie à 30,000 protestants en France (1572).

Louis Pfyffer et Melchior Lussy restèrent à la tête des affaires lucernoises et suisses jusqu'à leur mort, qui eut lieu, pour le premier, l'année 1594, et pour le second, le 14 novembre 1606. La présence de ces deux hommes d'État au gouvernail des cantons catholiques ne contribua pas peu à enfler les espérances de la réaction ultramontaine; elle favorisa les entreprises audacieuses auxquelles le duc de Savoie se porta contre un canton suisse et que nous racontons dans le chapitre suivant.

(1) Pfyffer laissa une fortune de 340,000 florins. *Histoire de Lucerne*, par Casimir Pfyffer, l'un des descendants du héros. 1850.

Digitized by Google

IX.

François de Sales ou restauration du catholicisme dans le Chablais et le Valais. — Entreprises du duc de Savoie contre Lausanne et Genève. — L'intervention d'Henri IV sauve Genève abandonnée par Berne. — Son plan de Confédération européenne.

(De l'an 1586 à 1618.)

REDEVENU, par le traité de Lausanne (1564), maître de la rive méridionale du Léman, le duc de Savoie Philibert-Emmanuel jetait des regards de convoitise sur la rive opposée, où l'*ours* de Berne avait supplanté la *croix-de-Savoie.* Il n'était occupé jour et nuit que des moyens de rétablir sa souveraineté sur le bassin du lac, autrefois tout entier à sa maison. Décidé, en attendant, à ne pas tolérer deux religions dans ses États, il fonde des colléges de jésuites à Annecy, Évian, Thonon, et confie à un disciple de ces pères, le célèbre missionnaire et prélat François de Sales, la tâche difficile de ramener le Chablais à l'unité religieuse. Esprit poli et très-cultivé, plein d'onction, d'éloquence et de charité envers les pauvres, François de Sales devait être le Borromée des pays romands. Tout jeune encore, il avait donné une preuve de son zèle pour le salut des âmes, en pénétrant seul dans la demeure de Théodore de Bèze à Genève, pour essayer de le ramener à l'ancienne croyance. Mais ses efforts auprès du successeur de Calvin n'eurent pas plus de succès que n'en avaient eu auprès du grand réformateur lui-même, les démarches de Sadolet, évêque de Carpentras, l'un des hommes les plus vertueux et les plus savants qui aient honoré la pourpre romaine. François de Sales ne fut guère plus heureux au commencement dans le Chablais, où (comme il l'avoue lui-même dans une lettre adressée au célèbre provincial des jésuites de Fribourg, le père Canisius), au bout de neuf mois de prédication et d'efforts, il n'avait encore réussi à convertir que neuf personnes (1). A la fin cependant, assisté des missionnaires jésuites et capucins, il parvint à

(1) Lettre latine datée de juin 1595 et dont le brouillon existe au couvent de la Visitation à Annecy.

Digitized by Google

rendre au catholicisme une partie de cette province ; le reste céda aux menaces du duc et à la terreur répandue par ses occupations militaires.

L'apôtre du Chablais reçut en récompense de ses travaux le titre d'*évêque de Genève* purement honorifique depuis l'introduction de la réforme. Mais le duc Philibert-Emmanuel se promettait bien d'en faire une réalité, s'il réussissait à s'emparer de cette ville. Ce prince étant mort en 1580 avant d'avoir pu mettre à exécution ses projets de conquête, son successeur Charles-Emmanuel, que ses qualités guerrières firent surnommer le *Grand* ou le *Père des soldats*, les reprit avec encore plus d'ardeur et de constance. Il employa d'abord les négociations et fit faire aux magistrats genevois des offres d'argent magnifiques. Le syndic Michel Roset devait recevoir pour sa part 15,000 ducats (1). C'était le chef le plus habile de la république, et celui qui avait le plus travaillé pour faire recevoir Genève dans l'alliance du corps helvétique. Récemment encore il avait tenté une nouvelle démarche auprès des cantons catholiques, et s'était attiré cette réponse foudroyante du colonel Pfyffer : « Je voudrais que Genève fût exterminée. » Roset n'était pas de ces magistrats que l'on peut corrompre. Les propositions du prince savoyard furent rejetées avec mépris. Déçu dans son espoir, Charles-Emmanuel allait cerner Genève de concert avec les Waldstætten, l'Espagne et le pape Sixte V, lorsque ce pontife, craignant la prépondérance de Philippe II, rappela ses troupes. Berne envoya à la hâte 2,000 Vaudois pour couvrir son alliée. Une conspiration ourdie par Balard et Lapoype échoua également et se termina par la mort des coupables.

Le duc n'ayant pas réussi dans ses tentatives contre Genève, tourne ses vues vers Lausanne, où la Savoie avait conservé de nombreux partisans parmi les gentilshommes. L'un de ces derniers, Isbrand Daux, était bourgmestre de Lausanne. Il se met lui-même à la tête d'un complot qui avait pour but de livrer la ville aux soldats piémontais, lombards et grisons cachés à Thonon et à Ripaille. Dans la nuit du 11 au 12 décembre, 1,400 hommes, débarqués à Vidy

(1) 150,000 francs ancienne monnaie. Roset, réélu quatorze fois syndic de la république, la représenta quatre-vingt-quatre fois aux diètes suisses et dans d'autres missions diplomatiques.

Digitized by Google

et à Ouchy, devaient marcher sur Lausanne, massacrer le bailli, les autres fonctionnaires et toutes les personnes connues par leur dévouement à Berne (1). Mais les éléments combattent pour Berne et une violente tempête empêche la descente des soldats savoyards. Toutefois, le coup de main n'était que différé, lorsque le bourgmestre, par une indiscrétion commise dans un repas, informe de ce qui se passait un de ses cousins (2), noble vaudois, qu'il désirait faire entrer dans la conjuration. Ce dernier, craignant pour sa religion et saisi d'effroi à la pensée de la Saint-Barthélemy qui allait ensanglanter Lausanne, dénonce la conjuration au bailli. L'alarme est donnée dans la ville. Le bourgmestre et ses complices n'ont que le temps de s'enfuir par le lac sur la rive savoisienne. Quelques-uns des chefs cependant tombent entre les mains de Berne, qui les met en jugement et les condamne à avoir la tête tranchée. Voyant la triste issue de l'événement, le duc prit le parti de désavouer les rebelles. Mais poussé par la France et Genève, Berne déclare la guerre à la Savoie. Il est soutenu par les cantons réformés, et par Valais et Soleure tout dévoué à la France. Un ambassadeur du roi Henri III, alors brouillé avec la Ligue, Harlay de Nancy, s'offre à commander les troupes qui marchent contre la Savoie, et à reconquérir le Chablais et Gex pour le compte de la république bernoise. Avec 10,000 hommes qu'on confie à ce diplomate-général, il prend en effet Thonon, Ripaille et remporte d'autres avantages; mais tout à coup il quitte brusquement le théâtre de la guerre, à la tête de ses 10,000 braves, pour aller rejoindre près de Paris Henri III et Henri de Navarre (3) coalisés contre la Ligue. De leur côté, les Valaisans, qui s'étaient avancés jusqu'à la Dranse, se retirent sur leur territoire. Tout le poids de la guerre retombe ainsi sur Berne et Genève, dont les cohortes font bonne contenance sous le commandement intrépide de Louis d'Erlach et du syndic Varro, aussi habile homme de guerre que profond dans les sciences. Mais l'approche de Charles-Emmanuel, qui passe les monts à la tête de 15,000 cavaliers et fantassins de nations diverses, milanais, espagnols, savoisiens,

(1) Verdeil, *Histoire du Canton de Vaud*. 1850.
(2) Henri de Crousaz.
(3) Depuis, Henri IV.

Digitized by Google

bourguignons et suisses des petits cantons, change totalement la face des affaires. Le parti de la paix, dirigé par l'avoyer Wattewille dont la famille entretenait d'étroites relations avec la cour de Turin, l'emporte à Berne sur celui de la guerre, à la tête duquel étaient les d'Erlach et l'avoyer de Mullinen. Pendant que les ***Enfants de Genève*** et les miliciens vaudois se couvrent de gloire aux avant-postes, le pusillanime ou traître Wattewille, investi du commandement de l'armée bernoise, négocie à Nyon une paix déshonorante. Par un article secret de ce traité, Berne abandonnait Genève au duc et promettait même l'appui de ses lances pour la réduire. Les syndics Roset, Varro et Gallatin s'étant présentés devant les négociateurs pour défendre les intérêts de la cité sacrifiée, en avaient été congédiés avec ces paroles hautaines: « Apprenez à vous passer de Berne, comme Berne se passe de vous. »

Depuis quelque temps déjà la conduite équivoque du petit-conseil de Berne excitait un vif mécontentement parmi le peuple de ce canton. Lorsque la clause secrète du traité de Nyon eut transpiré dans le public, l'indignation fut à son comble. L'Oberland et l'Argovie bernoise, dont les braves habitants s'étaient montrés disposés à se dévouer corps et biens pour la cause de Genève, firent entendre au gouvernement des représentations respectueuses, mais énergiques, aussi honorables pour ces contrées qu'elles l'étaient peu pour les gouvernants dont la politique versatile avait provoqué ces adresses. Un soulèvement éclata à Berne, comme celui qui avait eu lieu en 1384. L'avoyer de Wattewille s'enfuit à Gléresse. Des hommes ayant été envoyés pour le saisir, il leur échappa, en passant au milieu d'eux, déguisé en valet d'écurie et portant une botte de paille sur la tête. Absous du crime de trahison par ses complices du petit-conseil, Wattewille resta néanmoins exclu des affaires, et ne rentra jamais dans ce corps (1). Organes plus fidèles de la volonté populaire, les Deux-Cents cassèrent le traité de Nyon. Messeigneurs du petit-conseil n'en prirent pas moins sur eux d'assurer leur puissant ennemi de leurs intentions pacifiques et d'abandonner Genève à son sort. Heureusement pour cette cité malheureuse, l'avènement d'Henri IV au trône

(1) Tillier.

Digitized by Google

de France lui donna un protecteur qui la fournit d'hommes d'armes nombreux et de vaillants capitaines. Ces secours en hommes joints aux secours en argent qu'envoyèrent Élisabeth, reine d'Angleterre, les Hollandais, les villes allemandes et hongroises du parti calviniste, tirèrent Genève de ce nouveau péril. La guerre qui éclata entre Henri IV et le duc de Savoie semblait devoir procurer de plus grands avantages à la république. Mais au traité de Vervins qui termina la lutte (1600), Henri IV se borna à réserver l'indépendance de Genève, et garda pour lui le pays de Gex, conquis par les Genevois et administré par eux depuis onze ans.

Le traité de Vervins avait rendu la sécurité à la république. Charles-Emmanuel en profita pour tenter, au mépris du droit des gens, le fameux coup de main connu dans l'histoire sous le nom de l'*Escalade*. Dans la nuit du 21 décembre 1603, une armée nombreuse file en secret sur Genève; les généraux savoisiens [1], prenant les devants avec un corps d'élite, s'approchent doucement des murailles et plantent leurs échelles dans le plus grand silence. Des missionnaires jésuites encouragent les assaillants en distribuant des amulettes : « Montez hardiment, disent-ils aux soldats, chaque échelon est un pas vers le ciel. » Déjà 200 Savoyards étaient parvenus sur le rempart; d'autres avaient pénétré dans la ville endormie, et des milliers d'hommes armés accouraient de Plainpalais vers la porte qu'on allait leur ouvrir, quand un coup de feu, tiré par une sentinelle, éveille les citoyens, et qu'un soldat vaudois, du nom de Mercier, arrête l'ennemi du dehors en faisant tomber la herse. Les citoyens accourent en armes. Un combat acharné s'engage dans les rues. Enfin les Savoyards vaincus se retirent en laissant 300 des leurs sur le carreau. Genève sauvée n'eut à regretter que 17 des siens, parmi eux le noble ancien syndic Chanal, qui avait oublié sa vieillesse à la vue du danger que courait son pays. Les noms de ces patriotes furent gravés sur la pierre et méritent de vivre dans le cœur de tous les amis de la liberté [2]. Tout ému du péril auquel il venait d'échapper

(1) Brunaulieu, d'Albigny, Sonnaz, Wattewille (cousin de l'avoyer). Ce dernier se cassa la jambe dans l'assaut.

(2) C'étaient Vandel, Gallatin, Mercier, Monnard, Humbert, Guignet, etc., etc.

Digitized by Google

d'une façon presque miraculeuse, le peuple genevois se porta en foule à Saint-Pierre, où Théodore de Bèze, alors sourd et octogénaire, entonna au milieu du peuple assemblé le pseaume 124 qui se chante encore à chaque anniversaire de l'Escalade. A l'enthousiasme de la délivrance succéda ensuite chez les Genevois la soif de la vengeance. Soixante-sept Savoyards tombés entre les mains des citoyens dans les rues de la ville furent décapités, et le syndic de la garde, Blondel, accusé de connivence avec le duc, roué sur la place publique.

L'entreprise du duc de Savoie souleva contre son auteur toute l'Europe protestante. De tous côtés affluèrent les offres de secours, les envois d'argent; les villes suisses prirent les armes. Craignant une guerre générale, la France, l'Espagne, le pape et les Confédérés se réunirent pour dicter la paix aux deux parties belligérantes. Elle se fit à Saint-Julien le 21 juillet 1604. « Cependant, tant que Charles-Emmanuel vécut, dit M. Vulliémin, il y eut toujours quelque trahison ourdie contre Genève [1], trames expiées, il est vrai, par la mort tragique de tous les aventuriers qui s'en mêlèrent. » En 1611, après la mort d'Henri IV, il y eut une nouvelle levée de boucliers de la part de Charles-Emmanuel. La reine de France, veuve d'Henri IV, ayant fait demander des èxplications au duc sur les armements, en reçut pour réponse qu'ils étaient destinés à rétablir les princes-évêques de Lausanne et Genève sur leurs siéges. L'attitude menaçante que prit la France à cette réponse et les levées de Berne dans le Pays-de-Vaud déjouèrent le nouveau plan de Charles-Emmanuel et mirent enfin un terme à des entreprises sans cesse et vainement renouvelées sous le règne des deux derniers princes de la maison de Savoie.

Perdue sans retour à Genève et dans le Pays-de-Vaud, la cause du catholicisme courait aussi de grands risques dans le Valais. Les doctrines protestantes avaient fait des progrès extraordinaires dans ce pays depuis le milieu du seizième siècle. Ces doctrines y avaient été introduites, dans la partie française, par les gens d'Aigle, et dans la partie allemande, par Thomas Platter et d'autres Haut-Valaisans qui étudiaient à Zurich et à Bâle. Bientôt elles comptèrent des adhérents dans tous les dixains et dans toutes les principales familles

(1) *Histoire de la Confédération*, XII.

du Valais ([1]). En 1551, les deux partis se balançaient tellement dans le pays, que la diète valaisanne en vint à proclamer la *tolérance générale.* Une députation des cantons catholiques alliés du Valais parcourut en vain les dixains pour faire révoquer cette décision; elle ne fut écoutée avec faveur que dans celui de Conches (1560). Quelques années après, le parti catholique avait repris le dessus. Mais il n'avait encore commis aucun acte général d'intolérance, lorsque parurent tout à coup dans la vallée du Rhône les missionnaires capucins et jésuites qui avaient ramené le Chablais au culte catholique. Les premiers s'établirent à Saint-Maurice; les seconds à Conches et à Sierre (1604). Cette année même, la diète de Viége décidait l'expulsion des principaux réformés, dont plusieurs se retirèrent dans les cantons de Vaud et de Berne. Ceux qui restèrent, réduits à cacher leurs vrais sentiments, s'unirent aux *Francs-Patriotes.* On appelait ainsi un parti puissant qui, tout en demeurant fidèle au catholicisme, refusait de reconnaître l'évêque de Sion pour prince temporel du Valais. Ce parti, à la tête duquel était le grand-bailli de la république, Michel Maghéran, homme énergique et entreprenant, ne se contenta pas d'abaisser le prélat à la diète de Sierre (1623); il envahit son château de Majorie, proscrivit les jésuites, les capucins, et fit exécuter secrètement au château de Louèche, le chef du parti épiscopal, Antoine Stockalper ([2]). Les *Francs-Patriotes* se soutinrent tant qu'ils furent appuyés par la France, dont la politique était de fermer le Valais à l'influence de l'Espagne, maîtresse du Valais. Mais quand cette politique eût changé après la mort d'Henri IV, le parti épiscopal redevint tout-puissant; l'évêque, les jésuites et les capucins rentrèrent dans le Valais, et, la bible à la main, les protestants en sortirent pour chercher une autre patrie sur le sol voisin de Vaud et de Berne.

La mort d'Henri IV donna la prépondérance au parti espagnol en Suisse et en Europe, au moment même où ce

(1) Des Stockalper, des Platéa, des Inalbon, des Quartéry.

(2) Dans les angoisses de la torture, il avoua avoir acheté le bras de 300 Valtelins pour rétablir l'évêque dans son pouvoir et massacrer les chefs du parti patriote. C'étaient Maghéran à Louèche, Preux à Sierre, Ambüel à Sion, Rotten à Rarogne. Voir Boccard, *Histoire du Valais*, et les romans de M. de Bons, qui sont de l'histoire.

Digitized by Google

grand monarque avait tout préparé pour l'abattre. Cent mille hommes, dont 6,000 Confédérés, devaient attaquer la maison d'Autriche et démembrer ses immenses possessions au profit des États européens du second ordre. La Savoie aurait partagé le Milanais espagnol avec Venise et les cantons catholiques; la Confédération tout entière eût reçu en lot le Tyrol et la Franche-Comté, l'alliée et la protégée des Suisses depuis un siècle. Le but que se proposait Henri IV n'était pas seulement de rétablir l'équilibre entre les nations européennes; c'était de former avec elles une grande fédération chrétienne composée de quinze États, dont les représentants réunis en congrès eussent maintenus la paix générale. Le poignard d'un régicide, de l'infâme Ravaillac, fit avorter ce plan grandiose, en tranchant les jours de cet ami de Genève et des Suisses, d'un des meilleurs princes qui aient gouverné les peuples.

X.

Capitulations et alliances étrangères. — Rapports des Suisses avec les rois de France et avec les empereurs d'Allemagne pendant le seizième siècle.

Depuis leur réconciliation avec François Ier, en 1516, les Confédérés avaient fidèlement tenu le pacte d'or et de sang qui les liait à la France. Toutes les batailles du règne de ce prince furent témoins du courage heureux ou malheureux des guerriers des Alpes. Trois mille Confédérés se firent tuer à la Bicoque en attaquant imprudemment les impériaux, défendus par des retranchements et une artillerie formidables (1522). Le célèbre condottier bernois Albert de Stein trouva la mort dans cette journée sanglante où il commandait en chef ses compatriotes. Un autre héros de Marignan, Arnold de Winckelried, apercevant au plus fort de la mêlée Frondsberg, le chef redouté des lansquenets, se précipite sur lui, le blesse de sa lance, et tombe au même instant frappé en pleine poitrine par un boulet. Au passage de la Sésia (1524), où Bayard fut tué d'un coup d'arquebuse, le capitaine ber-

Digitized by Google

nois Jean de Diesbach couvrit avec 6,000 Suisses la retraite de l'armée française. Dans l'espoir de sauver le célèbre chevalier, il voulut le faire emporter sur les lances de ses soldats.

Moins braves à Pavie, 4,000 Confédérés, cédant à la déroute générale, mirent bas les armes et partagèrent le sort du monarque français, prisonnier des Espagnols. Quatre cents d'entre eux cependant, l'élite de l'armée, périrent sur le champ de bataille avec leur chef Jean de Diesbach, qui chercha la mort dans les rangs ennemis pour ne pas survivre à la honte de cette journée. Elle fut réparée à Cerisoles (1544). Conduits par un héros d'une taille et d'une force herculéennes, Guillaume Frœlich, de menuisier devenu colonel, les Confédérés y firent des merveilles et battirent à plate-couture les lansquenets. Douze mille impériaux jonchèrent de leurs corps le champ de bataille. Un heureux coup de lance délivra d'un goître énorme un capitaine des Grisons, Philippe de Hohensax, fils de ce fameux Ulric qui avait commandé en chef les Suisses dans les guerres de Souabe et d'Italie. Frœlich, aux bons avis duquel les généraux français devaient la victoire, fut fait chevalier sur le champ de bataille. Le roi voulut l'avoir toujours auprès de lui et lui donna le commandement des Cent-Suisses de sa garde. Ce chef dès lors figure avec éclat pendant quarante années consécutives dans toutes les guerres des rois de France. Nous le trouvons partout, en Lombardie, en Lorraine, en Piémont, dans le royaume de Naples, conduisant chaque fois des levées de plusieurs mille hommes qu'on licenciait quand on n'en avait plus besoin, à la fin de la campagne. Frœlich mourut très-riche au faubourg Saint-Germain à Paris, le 4 décembre 1562. Le roi et toute la cour assistèrent à ses obsèques. Les faits d'armes de ce capitaine, une des grandes illustrations du service mercenaire, ont été célébrés par les historiens français (1), et sa statue placée dans la galerie de Versailles avec celle des généraux et des héros de la France. Frœlich était natif de Riespach au canton de Zurich. Mais soit attachement au catholicisme, soit pour échapper aux lois sévères de cet État sur les services

(1) Thevet, de Thou, etc. Fidèles à leur habitude de dénaturer tous les noms étrangers, les écrivains français l'appellent *Furli, Forli, Froli.*

Digitized by Google

mercenaires, il s'était fixé à Soleure, où sa famille a fleuri depuis sous le nom un peu changé de Frœlicher.

Si le service de France était lucratif et glorieux pour quelques officiers, il ne l'était guère pour les simples soldats. A peine vêtus et nourris, ils étaient réduits à attendre des mois entiers leur solde que retenaient d'avides capitaines, et quand la campagne était finie, on les voyait souvent revenir demi-nus et atteints de maladies dégoûtantes, remplir les hôpitaux et les léproseries de leur patrie. Tel fut le sort de plusieurs mille d'entre eux après la désastreuse journée de Pavie. Zwingli et les autres réformateurs en prirent occasion pour renouveler leurs éloquentes philippiques contre le service mercenaire. Dans une lettre adressée à la landsgemeinde de Schwytz, Zwingli s'éleva avec une force extraordinaire contre « ce trafic de chair humaine qui enlevait tant de fils à leurs familles, tant de bras aux métiers et à l'agriculture, et portait les plus graves atteintes à la moralité d'un peuple libre. » Parmi les catholiques, des hommes austères firent entendre aussi à diverses reprises une voix de réprobation contre les capitulations étrangères. L'argent des rois était un argent de sang *(Blutgeld)* et un argent de discorde *(Unfriedgeld)* aux yeux de Conrad Scheuber, digne petit-fils de Nicolas de Flue, qui après avoir servi la patrie et la société pendant un demi-siècle comme père de famille, guerrier et magistrat, après avoir rempli même la première magistrature de son canton, avait tout quitté à l'exemple de son aïeul pour vivre en Dieu dans la solitude [1]. Les paroles de ces graves personnages et le cri de la conscience publique réveillée par le deuil des familles, obligèrent quelques cantons à rendre des édits rigoureux contre le service et les pensions étrangères. Mais la passion des combats et la soif de l'or étaient trop fortement éveillées chez les peuplades guerrières des Alpes. Au premier roulement de tambour que firent entendre les enrôleurs, les guerriers accoururent par milliers se ranger sous les drapeaux de la France.

Lorsque les guerres de religion eurent commencé sous Charles IX, le service mercenaire prit une nouvelle intensité et ajouta de nouveaux lauriers à ceux des précédents

(1) La vie de Scheuber a été écrite par le prévôt Göldlin en 1818.

Digitized by Google

capitaines. Tammann, de Lucerne, successeur de Frœlich, sauva l'armée du roi Charles IX à Dreux, où son héroïque résistance donna le temps au duc de Guise d'accourir avec une armée et de regagner la bataille perdue par la faute du duc de Montmorency. Mais Tammann paya ce grand exploit de sa vie et de celle de vingt-six capitaines de sa nation. Parmi les morts se trouvèrent l'avoyer Schwaller, de Soleure, et Zur-Lauben, de Zoug, jeune homme héroïque qui se jeta au devant de l'épée qui allait frapper son père.

A la tête du corps franc des *Enfants perdus*, Louis Pfyffer, de Lucerne, s'était signalé dans cette journée par un sang-froid audacieux et une rare capacité militaire. Charles IX le désigna pour remplacer Tammann dans le commandement des troupes suisses.

Pfyffer ne tarda pas à justifier ce choix par un service éminent rendu à la personne même de Charles IX. Ce monarque et toute sa cour se trouvant à Meaux auprès de la reine-mère Catherine de Médicis, se virent tout à coup cernés dans la ville par toute une armée protestante aux ordres des chefs les plus célèbres de ce parti ([1]). Huit à neuf cents hommes, armés d'épées seulement, formant ce qu'on appelle la maison du roi, entouraient le monarque. Un message secret fut envoyé aux Suisses et informa leur colonel du péril que courait la royauté. Aussitôt prenant son parti, Pfyffer quitte à minuit Châteauthierry où il se trouvait avec 6,000 hommes, arrive vers le matin à Meaux où il persuade le roi et la reine de se confier à sa garde; les ramène en effet le même soir sains et saufs à Paris avec toute la cour, après avoir soutenu les chocs répétés de l'infanterie et de la cavalerie ennemies en queue, en flanc et en tête. Le lendemain, au milieu de l'enthousiasme général qu'avait excité cette action d'éclat, Charles IX va à la rencontre des Suisses jusqu'à la porte Saint-Martin, passe au cou de leur colonel le collier des chevaliers de l'ordre de Saint-Michel et accorde la solde de bataille à ceux auxquels, « après Dieu, il devait le salut de son royaume. » (1567) La France et toute l'Europe retentirent des éloges qu'on faisait de la valeur et de la fidélité des sol-

(1) Le prince Condé, l'amiral de Coligny, Dandelot, etc. Il y avait des Neuchâtelois dans l'armée protestante, à leur tête des Hory, Tribolet, noms célèbres dans toutes les guerres de France à cette époque.

Digitized by Google

dats suisses. « La retraite de Meaux fut mise au rang des plus belles victoires. On la compara à la retraite des dix mille. » ([1])

Les protestants jouaient de malheur. Deux ans après cet échec, le duc d'Anjou, frère du roi Charles IX et qui régna depuis sous le nom d'Henri III, leur fit éprouver des déroutes complètes à Jarnac et à Montcontour. Chaque fois la valeur des Suisses contribua à la victoire; ils avaient alors pour chefs Pierre Cléry et Jean de Lanthen-Heidt, officiers fribourgeois pleins de talents et de bravoure. Enfants, ils étaient déjà rivaux de gloire et se battaient tous les jours dans les rues de Fribourg, Cléry à la tête des écoliers romans de la ville haute, Lanthen-Heidt à la tête des écoliers allemands de la ville basse. Unis depuis Jarnac par la communauté du péril et de l'héroïsme, la bataille de Montcontour brisa quelques mois après leur fraternité généreuse. Cléry perdit la vie dans cette bataille, et laissa Heidt poursuivre seul sa carrière de vaillance et d'ambition.

A une page glorieuse, l'histoire des services étrangers a coutume de joindre toujours une page humiliante. Les Suisses employés par Charles IX à combattre au grand jour sur les champ de bataille ceux qu'il regardait comme les ennemis du trône et de l'autel, furent aussi appelés à concourir à l'œuvre nocturne de sang et de trahison qui s'appelle la Saint-Barthélemy. Le fourrier fribourgeois Koch partagea avec un Bohême le triste honneur d'avoir porté le premier coup au vieil amiral de Coligny, et reçut 10,000 écus pour prix du crime. D'autres Suisses se souillèrent dans cette nuit affreuse, où certains actes d'humanité accomplis par quelques-uns de nos compatriotes viennent heureusement atténuer l'infamie qui s'attache chez tous les peuples civilisés au meurtre et au pillage.

La nouvelle du massacre de la Saint-Barthélemy avait répandu dans tous les cantons une indignation générale. Mais le premier moment d'horreur passé, deux nouvelles levées n'en partirent pas moins des cantons catholiques, l'une de 12,000 hommes pour le service du monarque qui avait permis ou ordonné le massacre; l'autre de 3,000 destinés à aller rejoindre l'armée de Philippe II dans les Pays-Bas révoltés. Émus de pitié envers leurs corréligionnaires, beaucoup

(1) Vulliémin. 158.

Digitized by Google

de Suisses protestants, sans se laisser retenir par les ordres de leurs gouvernements, prirent les armes. Les gouvernants bernois ayant, à la prière de l'ambassadeur de France, voulu empêcher le départ des volontaires et fait fermer les portes de la ville, les vaillants gars traversèrent l'Aar à la nage et sortirent du pays par les précipices et les neiges des montagnes.

Berne ne réussit pas davantage à retenir les corps francs vaudois et bernois qui, sous le commandement de deux réfugiés, Delettes et Clervant, et de plusieurs nobles vaudois et bernois, pénétrèrent à trois reprises en France et se firent battre sous les murs de Besançon, de Montélimart et jusque sur les bords de la Loire. Les Suisses qui se trouvaient dans l'armée de la Ligue ne furent pas plus heureux. Ceux qui servaient sous le duc d'Anjou périrent sans gloire au siége de la Rochelle, et dans les Pays-Bas où il avait cherché à se créer une principauté héréditaire. L'avènement au trône de France sous le nom d'Henri III, de ce prince méprisable et versatile, n'en fut pas moins salué par une brillante ambassade de tous les cantons, à la tête de laquelle étaient le landamman Lussy et l'avoyer Pfyffer. Quatre mille Suisses, le colonel Gallati, de Glaris, à leur tête, se rangèrent autour du nouveau monarque, et firent éclater leur dévouement à la fameuse journée des ***Barricades***, où le peuple et les étudiants de Paris, soulevés contre Henri III, le firent prisonnier dans le Louvre. Mais laissés sans vivres, sans ordres et sans communications avec la cour, ces soldats fidèles faillirent être tous massacrés, comme au 10 août, par une multitude fanatisée à laquelle ils montraient en vain leurs chapelets en criant : ***Bons catholiques, nous.*** L'arrivée du duc de Guise, que le peuple regardait comme son libérateur et un nouveau Judas Macchabée, les tira de péril. Les Confédérés purent s'éloigner emportant leurs drapeaux. « Ce fut, dit l'un des grands historiens de notre patrie, la première victoire de la bourgeoisie sur les troupes régulières. Ce fut aussi la première blessure que reçut le fidèle courage de nos pères auprès du trône des rois de France. Le lion de Lucerne ne représente pas une seule journée, comme on le croit généralement, mais une époque tout entière de nos annales. Déjà le seizième siècle eut son 10 août. » (1)

(1) Vulliémin. *Hist. de la Confédération.* XII. 249.

Le règne des Bourbons commença comme finissait celui des Valois, c'est-à-dire appuyé sur les lances et les hallebardes de nos ancêtres. Henri IV déclaré roi de France par Henri III à son lit de mort, ne fut reconnu que par les protestants et un petit nombre de gentilshommes catholiques. Toutes ses forces se réduisaient à une armée de 7,000 hommes, dont les régiments du Glaronnais Gallati et du Soleurois Aregger formaient plus de la moitié. Néanmoins, grâce aux prodiges de valeur de ces braves, le Béarnais vainquit le duc de Mayence à la journée d'Arques, où croyant tout perdu, il avait couru combattre auprès de Gallati en disant : « Mon compère, donnez-moi une de vos hallebardes; je viens mourir ou acquérir de l'honneur avec vous. » (1590) Même succès l'année suivante à Ivry, où le roi, reconnaissant des bons offices que les Confédérés de son parti lui avaient rendus dans cette circonstance, décora leur colonel Aregger de la cuirasse qu'il avait portée pendant le combat. Le siége de Rouen et la prise de Paris, qui rendit Henri IV maître d'une grande partie du royaume, virent également briller la valeur des guerriers suisses, dont les hallebardes fidèles suivent désormais le Béarnais dans toutes les guerres qu'il entreprend contre la Savoie et l'Espagne, et escorteront encore ses dépouilles mortelles, lorsqu'elles seront déposées au caveau de Saint-Denis (1610) (1).

Il s'en fallait de beaucoup que tous les Confédérés eussent combattu sous l'étendard d'Henri IV dans les guerres de la Ligue. Jusqu'à son abjuration, la plupart des Suisses catholiques suivirent, au contraire, les drapeaux des Guises et du roi d'Espagne. Sous les ordres de Louis Pfyffer, de Lussy, et de Béroldingen, d'Uri, ils se battirent contre leurs compatriotes à Arques, Ivry, et défendaient encore Paris pour la Ligue, lorsque Henri IV s'en rendit maître en 1594. On rencontrait sous les bannières opposées, non-seulement des guerriers de cantons divers, mais ceux d'un même canton.

Le service de France, bien qu'il occupât par moments jusqu'à 20,000 Confédérés, était loin d'absorber toutes les forces militaires de la nation. On trouve des guerriers suisses à la

(1) Le héros de Jarnac et de Montcontour, le célèbre colonel fribourgeois Lanthen-Heidt, commandait les Suisses d'Henri IV à Rouen et à Paris.

Digitized by Google

solde de presque toutes les puissances, et à la défense de toutes les causes. Bonnes ou mauvaises, ils ne les examinaient pas longuement et les défendaient toutes avec la même valeur et la même fidélité. Ainsi, lorsque les méfaits du duc Ulric de Würtemberg eurent armé contre ce prince les villes de Souabe, il trouva des défenseurs par milliers dans les cantons, dont il avait eu la précaution d'acheter quelques années auparavant la combourgeoisie. Les ordres réitérés de la diète empêchèrent cependant ces mercenaires de verser leur sang pour un souverain qui avait mérité la mort par ses crimes ([1]). Quand le terrible châtelain de Musso, à la tête d'une armée impériale de 40,000 hommes, prit d'assaut la cité de Sienne et mit fin à l'existence de cette petite république toscane, plusieurs centaines de Suisses faisaient partie de l'héroïque garnison de cette ville opprimée. Si les uns combattaient contre l'empereur en Italie, d'autres combattaient pour ce prince contre les Turcs. L'année qui précéda la Saint-Barthélemy, une brillante cavalcade bernoise, composée de la fleur de la jeune noblesse de ce canton, courut en Hongrie se mesurer avec les dangereux spahis du sultan Sélim.

Avant de faire des levées dans l'intérêt de la Ligue, Melchior Lussy avait conduit 3,000 hommes au pape Paul IV, brouillé alors avec Philippe II au sujet de la possession du royaume de Naples (1557). Mais la journée de Paliano, où son régiment, composé en bonne partie de ses compatriotes d'Underwald, fut taillé en pièces par les Espagnols, causa une irritation extrême dans ce canton. Une émeute accueillit le retour de Lussy à Stanz; les femmes des soldats qui avaient péri dans la campagne le poursuivirent le couteau à la main jusque dans sa demeure. Il sut regagner toutefois la confiance de ses concitoyens du Nidwald, puisque leur suffrage unanime le porta onze fois de suite à la magistrature suprême de ce demi-canton ([2]). A cette époque, le service étranger n'étant point permanent, permettait aux personnages influents des cantons d'unir aux principaux emplois de la république, celui de chef de bande à la solde d'une puissance étrangère.

(1) Ulric avait fait, entre autres, assassiner de la manière la plus barbare son chambellan Jean de Hutten, dont il convoitait la femme.
(2) De 1561 à 1606.

Digitized by Google

Un homme d'État et historien fribourgeois mort avant la fin du siècle dernier a essayé de justifier cet usage en comparant les avoyers-colonels Pfyffer, Lussy, Heidt aux *consuls romains quittant le sénat au premier bruit d'une invasion des frontières.* L'écrivain n'oublie qu'une chose, c'est que les Romains combattaient pour leur patrie, et que la Suisse et non la France était celle de ces aventureux magistrats. Malheureusement la triste politique qui consiste à faire dépendre le *salut* de la Suisse du *salut* de la France, et à subordonner le premier pays à l'autre, faisait de rapides progrès dans les esprits des gouvernants, et se manifeste par les liens toujours plus intimes qui unissent les cantons à ce royaume. L'alliance française, conclue en 1516, est renouvelée quatre fois dans l'espace d'un demi-siècle ([1]).

Ces renouvellements, avantageux au pouvoir militaire et politique des rois de France, ne laissaient pas d'être très-onéreux à leur trésor. Ils avaient beau se faire représenter en Suisse par les plus fins diplomates ([2]) et les meilleurs emphytrions, les députés des cantons et de leurs alliés ne se rendaient qu'à l'aspect des mulets chargés d'or que les embassadeurs, quand ils voulaient être sûrs de réussir, devaient traîner à leur suite, pour en faire le partage aux cantons ou à leurs principaux magistrats. Après avoir signé l'alliance, les députés fédéraux allaient en solenniser l'acte à Paris dans l'église Notre-Dame. Chaque fois des fêtes splendides célébraient leur séjour dans la capitale du royaume *très-chrétien.* Des médailles et des chaînes d'or étaient distribuées avant leur départ aux chefs de l'ambassade. La plus pompeuse de ces réceptions fut celle qu'Henri IV fit à ses compères en 1602. « Il ne pouvait trop honorer, dit un écrit du temps, une nation belliqueuse et forte, *nécessaire à l'appui de son État.* » L'alliance de 1602 ne coûta pas moins d'un million deux cent mille écus au roi Henri IV. Ce n'était au fond, il est vrai, qu'un à compte sur les six millions que les rois de France devaient aux villes suisses, tant pour argent prêté par elles, que pour arrérages de pensions, service de

(1) En 1549, 1564, 1582, 1602.

(2) Les Sillery, les Fleury, les Harlay de Sanci sous Henri III; les de Vic, Biron, Castille, Morfontaine, Caumartin sous Henri IV et Louis XIII.

Digitized by Google

guerre, etc. [1] Quatre à cinq mille écus étaient en outre annuellement comptés aux chefs des cantons pour les tenir dans la dépendance. Une partie de ces pensions étaient distribuées par les gouvernements cantonaux. La répartition des autres se faisait par l'ambassadeur lui-même. Il mandait à Soleure, sa résidence ordinaire, les personnages influents auxquels il destinait une part de cet argent à titre d'encouragement ou de récompense.

Grâce à ces subsides et à la cupidité des gouvernants, les rois de France acquirent une influence croissante, qui s'étendit et aux rapports des cantons entre eux, et aux affaires intérieures des cantons eux-mêmes. Bientôt aucun événement de quelque importance ne put se passer en Suisse sans que la France n'y eût la main et n'y fît sentir son action d'une manière détournée ou directe. Souvent ce qui ne réussissait pas aux efforts combinés de plusieurs cantons ou de la diète elle-même, s'accomplissait presque sans difficulté à la voix des agents diplomatiques de la France. En 1610, une rixe de village en Thurgovie ayant failli allumer une guerre religieuse, les Zuricois et les cinq cantons, qui avaient pris les armes, après avoir refusé la médiation de leurs Confédérés, se soumirent à celle de l'ambassadeur Castille. La simple menace de supprimer leurs pensions effraya tellement les membres du sénat de Fribourg, qu'ils s'empressèrent de destituer un de leurs membres les plus influents, le chevalier et trésorier Lamberger, dont les menées en Valais en faveur de l'Espagne avaient irrité la France. L'ambassadeur d'Espagne protesta en vain contre cette destitution. Des scènes analogues se passèrent à Berne, à Lucerne, à Soleure, où le parti espagnol était aux prises avec le parti français. A Berne, Jean-Rodolphe d'Erlach ayant eu le malheur de déplaire à la France, fut obligé de s'expatrier et de se réfugier en Angleterre. Une seule fois, huit cantons montrèrent un peu d'énergie et écrivirent au gouvernement de Soleure une lettre menaçante pour l'ambassadeur de France, à cause de cer-

(1) Bâle avait prêté plus de 180,000 écus aux rois de France. Sous Louis XIV, l'État de Fribourg se trouva créancier de la France pour une somme de plus de 200,000 livres. L'intérêt en fut payé jusqu'en 1790, à l'époque de la révolution française. Les réclamations faites postérieurement à ce sujet auprès du roi Louis XVIII sont restées sans résultat. Berchtold, *Hist. de Fribourg*.

Digitized by Google

taines expressions dont cet envoyé s'était servi à l'égard du héros de Meaux, chef du parti opposé à Lucerne.

De tous les cantons, Zurich seul, fidèle à la voix de ses pasteurs, avait refusé de souscrire à l'alliance française. Mais en 1613, Berne, Zurich s'étant laissés entraîner à faire une alliance défensive avec le margrave de Bade, les intrigues de Castille, unies à l'ascendant du bourgmestre Rahn, neveu du célèbre colonel Frœlich, parvinrent à obtenir l'adhésion des Zuricois à l'alliance française. Cette adhésion fut célébrée par des fêtes et un grand bal que donna aux dames zuricoises l'ambassadeur Castille.

Venise, pressée par l'Espagne, qui, maîtresse de Milan, aspirait à le devenir de toute l'Italie, crut le moment favorable pour obtenir l'appui des ligues suisses. Mais deux États seulement, Berne et Zurich, consentirent à l'alliance vénitienne, et leurs troupes, d'ailleurs, ne furent pas d'un très-grand secours à la république de Saint-Marc. Une alliance plus importante fut celle que négocia dans le même temps avec le canton de Berne, son ancien antagoniste Charles-Emmanuel, duc de Savoie. Menacé par les Espagnols, ce prince se souvint de l'ancienne amitié qui unissait ses prédécesseurs à la république, et ne crut pas en acheter trop cher le retour par la cession formelle du Pays-de-Vaud. Quatre mille Bernois combattirent contre les Espagnols en Piémont et contribuèrent beaucoup à relever sa puissance. La paix de Pavie, conclue sous la médiation de la France, mit un terme à cette lutte qui avait de nouveau offert le triste spectacle de Suisses combattant contre Suisses.

L'influence française se fit sentir aussi dans les rapports de la Confédération avec les empereurs d'Allemagne. Pendant tout le seizième siècle, les Confédérés avaient conservé certains égards pour les *chefs du corps germanique* auquel ils se regardaient toujours comme liés par le sang et l'origine. Trois de ces monarques, honorés par les cantons d'illustres ambassades, avaient successivement confirmé leurs franchises, Charles-Quint à Spire, Ferdinand I^er^ à Augsbourg, Maximilien II à Prague ([1]). Si dans leurs guerres contre les Turcs, ces princes n'avaient pas tiré des Suisses tous les secours en hommes qu'ils en attendaient, ils les trou-

(1) 1514, 1558, 1567.

Digitized by Google

vaient, en revanche, toujours assez bien disposés à leur fournir des quantités de poudre considérables. L'empereur Ferdinand ayant témoigné le désir de visiter la ville de Bâle en 1563, y avait été reçu par la bourgeoisie avec l'ancien cérémonial d'usage, au bruit des cloches, des instruments et des salves d'artillerie. Le bourgmestre Gaspard Krug l'avait harangué sur le port du Rhin, sa barrette à la main, et lui avait fait hommage d'une coupe précieuse pleine de mille florins d'or. Sa majesté impériale, en récompense, prodigua aux magistrats et aux professeurs de Bâle les *lettres d'armoiries* et de noblesse. Ces actes de munificence n'étaient pas tout-à-fait désintéressés et cachaient le plan secret de rattacher l'ancienne ville impériale à l'Allemagne. La *cour de justice* de Spire reproduisait de temps en temps ses prétentions de juridiction sur les Suisses et sur les Bâlois en particulier. Mais les grands événements qui allaient s'accomplir en Allemagne devaient faire perdre à ses chefs toute pensée d'agrandissement à l'extérieur, et porter même les plus graves atteintes à leur autorité dans l'empire. Déjà antérieurement à ces événements, dès 1607, l'alliance française avait opéré un tel changement dans les relations de la Suisse avec l'Allemagne, que la diète de Baden décida qu'on cesserait désormais de s'adresser à l'empereur pour obtenir la confirmation des franchises nationales.

XI.

Tableau de l'esprit et de la civilisation du peuple suisse au seizième siècle.

PENDANT les premiers temps de la Confédération, les Suisses se distinguent par l'*action* plutôt que par la *pensée*. Ils ne font trêve aux occupations du châlet, de la ferme et de l'atelier, que pour suivre les cérémonies du culte, prendre part aux assemblées politiques de leur commune et de leur canton, paraître en armes sur les champs de bataille à l'appel de la patrie ou à celui moins honorable des chefs de bandes mercenaires.

Digitized by Google

Au temps de la réforme, cela change. L'histoire de la Suisse, jusque-là presque toute politique et guerrière, commence à devenir intellectuelle et *doctrinale.* Aux batailles de l'épée se joignent les luttes non moins ardentes de la parole et de la plume. Les églises et les Hôtels-de-Ville retentissent du bruit des joûtes théologiques, et les *disputes de religion*, véritables conciles populaires, font passer les arguties et les controverses religieuses, de la bouche des savants, dans celle du simple bourgeois et de l'inculte campagnard.

La *politique fédérale* revêt elle-même ce caractère théologique, confessionnel. Les deux grands partis qui agitaient la Confédération, à l'époque de la guerre de Bourgogne, les partis purement politiques des *Etats-Villes* et des *Etats-Campagnards* [1] s'effacent pour faire place aux deux camps politico-religieux des *réformés* et des *catholiques.* Les diètes séparées, dont le quinzième siècle avait donné de rares exemples, se multiplient. Les protestants se réunissaient à Aarau, ville de l'Argovie bernoise; les catholiques, à Lucerne, ou dans une localité des Waldstætten. Les députés des treize cantons et de leurs alliés continuaient bien à s'assembler deux fois l'année en diète générale à Baden; mais ce n'était guère que pour s'occuper de l'administration des bailliages communs, et non plus pour délibérer de concert et avec l'ancienne franchise sur les intérêts généraux de la patrie.

L'intervention des *théologiens* dans les affaires publiques ne contribua pas peu à amener ce triste état de choses. Accoutumés à soutenir une polémique ardente contre leurs adversaires, ils transportèrent dans le gouvernement les habitudes de *subtilité* et la *rigueur intolérante* qui étaient le partage de ces docteurs dans une époque de fanatisme. C'est cette alliance des deux pouvoirs qui rendit l'administration de Calvin si tyrannique à Genève. Les beaux sentiments de patriotisme fédéral qui animaient Zwingli au début de sa carrière, et les idées philosophiques qui respirent dans ses ouvrages, semblaient devoir promettre plus de tolérance. Mais le dictateur dément le patriote et le philosophe; et le même homme qui dans l'un de ses écrits ouvre le ciel aux âmes des païens les plus illustres, comme Socrate, Cicéron, Marc-Aurèle, ne peut se résoudre à laisser vivre en paix

(1) Voir page 191 du premier volume.

Digitized by Google

sur la même terre des concitoyens d'une confession différente. Dans son fameux mémoire au gouvernement de Berne, nous voyons le réformateur recourir au texte sacré pour demander l'extermination des *Philistins* (c'est le nom qu'il donne aux cinq cantons) et menacer Israël (c'est-à-dire les cantons réformés) de la colère divine s'ils refusent, comme autrefois les douze tribus, de punir celle de Benjamin de ses outrages sacriléges envers les Lévites. Toutefois, l'homme d'État ne néglige pas les considérations profanes, plus propres à faire effet sur les politiques un peu païens de Berne. « Le moment, disait-il, est propice pour la lutte. Le roi de France a promis de rester neutre; l'empereur est assez occupé en Allemangne. Réduits à leurs propres forces, sans artillerie, aujourd'hui principale force des armées, affaiblis par nos partisans secrets qui n'attendent que notre présence pour se montrer, comment pourraient-ils nous être redoutables? Nous parviendrons en tous cas à leur enlever les bailliages communs de langue allemande que Berne et Zurich se partageront entre eux, afin de prévenir tout démêlé avec les cantons co-partageants. »

La doctrine d'extermination formulée par Zwingli ne fut heureusement pas du goût des prudents Bernois et s'éteignit avec le célèbre prédicant dont les successeurs montrèrent des dispositions plus pacifiques et plus réellement conformes à l'Évangile. Mais alors elle passa des théologiens de la réforme à ceux de l'ancienne croyance, et devint un principe dominant de la politique des *nonces* et des *jésuites*. Les torches de la guerre religieuse allumées par Zwingli au seizième siècle seront rallumées deux fois par le zèle impétueux des disciples de Loyola et des représentants de la cour romaine. « Les jésuites, dit l'auteur protestant, mais véridique et impartial de l'*Histoire d'Appenzell*, les jésuites, depuis leur introduction en 1574, jusqu'à leur expulsion, ne connurent d'autre politique que celle de haïr les protestants et de s'attacher aux puissances étrangères dont ils pouvaient attendre quelque avantage en retour de leur haine pour les cantons évangéliques. » (1)

(1) M. Zellweger revient encore sur ce sujet dans son *Histoire des Relations diplomatiques de la France avec la Suisse.*

Digitized by Google

Aussi la principale tâche des hommes d'État vraiment patriotes des deux confessions fut-elle de combattre les tendances *haineuses* qui, sous le nom de la religion, menaçaient de détruire l'ALLIANCE ÉTERNELLE, cette arche sainte de l'indépendance helvétique. Telle fut la mission sublime de cet avoyer Wengi, dont le sang faillit couler pour la *tolérance religieuse,* comme celui d'un autre héros avait coulé un siècle et demi auparavant pour la patrie. Le nom de Wengi, du Winckelried de la tolérance, est le plus beau de notre histoire, dans l'âge de la réforme.

Non loin de l'immortel avoyer de Soleure prend place cet avoyer lucernois dont la modération après la victoire de Cappel égala les persévérants efforts pour prévenir une rupture. La noble figure de Golder, le pacificateur catholique de Tennikon, fait un digne pendant à celle du médiateur protestant de Steinhaus, de ce grand landamman Æbli qui, avec son successeur Égide Tschoudi, forme encore aujourd'hui la plus belle illustration de sa petite patrie glaronnaise. Golder et Æbli se plaçant entre les deux partis et s'exposant par cette action courageuse aux soupçons et aux injustes accusations de leurs corréligionnaires respectifs (1), rappellent cet illustre chancelier de l'Hôpital poursuivant à la même époque, mais avec moins de succès, au milieu de la tourmente religieuse de la France, l'œuvre difficile d'une réconciliation équitable des Ligueurs et des Huguenots. Si les *fleurs-de-lis*, selon la belle expression d'un chroniqueur contemporain, étaient gravées dans le noble cœur du magistrat français, la *croix-fédérale* brillait en traits de flammes dans celui des deux nobles magistrats helvétiques.

Les hommes d'État n'étaient pas seuls à travailler au rétablissement de la concorde et au maintien de l'équilibre confessionnel qui en était l'unique base. Des prêtres catholiques et réformés, de simples citoyens, les secondaient dans cette œuvre ardue et délicate, ou prenaient même quelquefois une

(1) Moins tolérant que Golder, le landamman Égide Tschoudi critique amèrement dans sa chronique la paix de Tennikon, et l'appelle « un coup funeste porté à notre sainte foi catholique au moment où Dieu venait de lui accorder la victoire. » « Aussi, ajoute-t-il avec une indignation un peu crédule, ni l'avoyer Golder, ni ceux qui se sont rangés à son avis, les ammans Troger et Thoos, n'ont vécu longtemps après ce malheureux événement. »

Digitized by Google

courageuse initiative. Le nom du ministre Valentin Tschoudi ne sera jamais prononcé qu'avec respect par les amis de la religion et de la patrie (1). Celui du chanoine Schœnbrunner (de ce prêtre patriote qui pleurait à Cappel sur le corps inanimé du plus grand ennemi de sa foi et de ses intérêts privés) aura toujours le pouvoir d'attendrir les âmes généreuses, capables de sentir et d'apprécier la beauté morale. N'était-ce pas aussi la plume d'un ami de la concorde et d'un loyal confédéré, que celle de ce *vieux croyant* qui, le soir même de cette funeste journée, mêlait ces mots émus à sa description de la bataille : « Aujourd'hui les frères se sont baignés dans le sang de leurs frères ; oui, de braves gens ont égorgé de braves gens ; des Confédérés ont éteint dans le sang de leurs Confédérés la *Charte d'alliance* que leurs ancêtres avaient scellée de leur sang ! Oh ! il s'est passé aujourd'hui des choses telles que si l'on n'eût pas combattu pour l'indubitable vieille foi chrétienne, le soleil se fût obscurci, et tous les éléments se fussent déchaînés contre nous (2). »

C'est pour prévenir le retour de semblables horreurs et empêcher la ruine de la Confédération, qu'un campagnard estimé du canton de Schwytz se rendit à Lucerne et à Zurich. Son but était d'engager les deux *Vororts* de la Suisse catholique et de la Suisse protestante à ménager une réconciliation générale. « Deux choses, disait au conseil ou *landrath* de Schwytz le brave Dettling, s'opposent au rétablissement de l'antique union confédérale : les *alliances étrangères* et les *haines confessionnelles*. Réunissez des hommes influents des cantons, ecclésiastiques et laïques, pour chercher un remède au mal et mettre un terme aux déchirements de la patrie. » Étonnés d'un tel langage et n'osant prendre sur eux d'ouvrir une négociation sur un sujet de cette importance, les magistrats de Schwytz renvoyèrent Dettling au recteur des jésuites à Lucerne. Celui-ci reçut fort bien ce médiateur d'un nouveau genre ; mais ce fut pour l'adresser au nonce qui, ne sachant pas un mot d'allemand, ne put s'entretenir

(1) Croirait-on que dans un recueil périodique publié dans la Suisse française, un littérateur (théologien, il est vrai) ait récemment révoqué en doute et taxé de *ridicules* les efforts tentés par le curé de Glaris pour l'*union* des deux Églises.

(2) Kunzi, de Klingnau, dans sa chronique manuscrite.

Digitized by Google

avec lui. L'avoyer Pfyffer ne lui fit pas plus d'accueil et refusa net de s'occuper de cette affaire. Sans se laisser décourager par tant d'obstacles, le généreux campagnard porte la chose devant la diète des cantons catholiques, où on lui promet d'en faire l'objet d'une prochaine délibération à la diète générale. Cette belle promesse étant restée sans résultat, Dettling se décide à partir pour Zurich, à la fin de l'année 1587, pour prier le gouvernement de ce canton de prendre l'initiative, puisque les cantons catholiques lui refusaient leur concours. Le *Vorort* de Zurich accueillit favorablement la demande de Dettling et en fit part à ses co-États réformés. Mais le *Sonderbund* de 1586 ayant été conclu dans l'intervalle, fit ajourner indéfiniment la réconciliation projetée.

Les nobles sentiments qui animaient le patriotique campagnard ne s'éteignirent pas avec lui. L'union, rêvée par Dettling, demeura l'idéal de quelques âmes d'élite dans les siècles qui suivirent. Mais que d'années devaient passer, et que de sang couler encore sur les champs de bataille, avant que la parole du Dieu de paix et d'amour fut comprise des populations exaltées par le fanatisme! La Suisse ne fut pas seule à ressentir les effets du fanatisme de ses théologiens. Le synode de Dordrecht, où fut immolée la liberté civile et religieuse des Hollandais et qui fit périr sur l'échafaud le plus vertueux champion de cette liberté, Old-Barneweld, le synode de Dordrecht comptait dans son sein des délégués de toutes les églises protestantes de la Suisse. Loin de rougir de leur coopération à cette œuvre sanglante, le Genevois Diodati en plaisantait cruellement avec ses collègues, jouant sur le double sens du mot canon: « Nos canons de Dordrecht, disait-il, ont coupé la tête de Barneweld. » Ces canons faillirent aussi emporter celle du célèbre jurisconsulte Grotius, l'auteur du *Droit des gens*. Il ne dut son salut qu'à la présence d'esprit de sa femme qui le fit évader de prison dans le coffre où on lui faisait passer ses livres.

Une œuvre digne des sages de la nation eût été d'obtenir quelque adoucissement à l'horrible LÉGISLATION qui, chez les réformés comme chez les catholiques, poursuivait les dissidents, les incrédules et tous ceux que les idées superstitieuses du temps où de réels égarements d'esprit faisaient envisager comme les ennemis du salut et de la foi chrétienne. Plu-

Digitized by Google

sieurs y songèrent. A Berne, un magistrat se distinguait par ses lumières et par son amour de l'humanité : c'était le commissaire-général Nicolas Zurkinden, dont Grotius lui-même nous a conservé le courageux langage à l'occasion du supplice de Servet : « Je doute, écrivait Zurkinden à Calvin ; je doute que les verges et la hache soient de bons moyens pour réprimer les écarts des esprits. Les exemples de l'antiquité sont là pour nous apprendre que le sang humain étend ces souillures, bien loin de les effacer. J'ai vu des hommes qui avaient ordonné la mort de misérables ; ils auraient tout donné pour les rappeler à la vie. Ils eussent mieux aimé combattre cent adversaires que d'avoir à se reprocher le supplice d'un seul. » (1)

Mais que pouvaient les paroles de quelques hommes de cœur contre les préjugés dominants? La voix de Zurkinden ne trouva pas plus d'écho que celle de Hofmeister, l'ennemi de la torture, dans le siècle précédent. Au reste, la mort de Servet, tant reprochée aujourd'hui à Calvin par tous les historiens, lui fut un titre d'honneur aux yeux de ses contemporains. On ne comprenait alors pas qu'on fût plus indulgent envers les *empoisonneurs des âmes* qu'envers les *empoisonneurs des corps* (2). C'était comme *empoisonneurs des âmes* qu'avaient été brûlés, au concile de Constance, Jean Huss et Jérôme de Prague, et que devait périr à Rome, un demi-siècle après Servet, le panthéiste italien Bruno (1600). Docteurs protestants et docteurs catholiques croyaient de bonne foi, par ces sacrifices, venger Dieu et le christianisme outragés par l'impiété des écrivains et des philosophes.

Les efforts tentés par les sages de la nation pour adoucir les dispositions de la pénalité relative aux sorciers, eurent quelque succès à Berne, où l'on paraît avoir été plus avancé à cet égard que dans beaucoup d'autres villes de la Suisse (3).

(1) Nicolas Zurkinden, bailli de Nyon en 1544, avait eu comme tel des relations de voisinage et de science avec Calvin. Il remplit ensuite les fonctions importantes de chancelier et de commissaire-général pour les pays romands (1564—72). *Archives de Berne.*

(2) « Je ne comprends pas, écrivait aux Genevois, Mélanchton, le plus modéré des théologiens de la réforme, que vous hésitiez à tuer dans son corps un scélérat qui a tué dans leur âme tant de chrétiens. »

(3) Le progrès politique et administratif, à Berne, est marqué par un autre fait : la création de l'*académie gouvernementale*, appelée *État extérieur*. Les jeunes gens des familles patriciennes imitaient en petit les délibéra-

Digitized by Google

Une ordonnance du 3 mai 1600 restreignit à la fois l'usage de la torture et l'application de la peine capitale, prodiguée surtout dans le Pays-de-Vaud. Mais ces adoucissements s'arrêtèrent à la limite des États de Berne. A Genève, par exemple, sous l'empire du terrible code de Calvin, « dont les articles, dit un de ses biographes, étaient écrits non-seulement avec du sang, comme celles de l'Athénien Dracon, mais avec un fer rouge, » 150 personnes périrent sur le bûcher dans l'espace d'un demi-siècle. A Fribourg, le nombre des victimes ne fut guères moindre. Le promoteur des supplices dans cette ville était le vicaire général et prévôt Schneuwly, l'ecclésiastique d'ailleurs le plus vertueux, le plus austère et le plus charitable du diocèse. Telle était la puissance du préjugé, qui faisait considérer certaines personnes comme les *suppôts de Satan* et les corrupteurs du genre humain!

Dans l'état où se trouvait alors la jurisprudence criminelle, la promulgation en Suisse de la *Caroline* fut un véritable progrès. La *Caroline* est sans doute une loi barbare; on ne voit pas sans un frisson d'horreur au nombre des peines conservées par ce code, l'écartellement, le pal et l'abominable coutume d'enterrer vifs certains malfaiteurs. Telle quelle cependant, la *Caroline* eut pour résultat d'introduire plus d'ordre, de douceur et de mesure dans les procès et les jugements criminels. La preuve qu'elle était un progrès bien considérable pour le XVI^e^ siècle, c'est qu'elle est restée en vigueur jusqu'à ces derniers temps.

Le XVI^e^ siècle a ses contrastes comme le XV^e^. A côté du hideux tableau que présentent les annales de la législation criminelle, brille en traits lumineux et consolants l'ADMINISTRATION, administration bienfaisante d'un grand nombre de magistrats vertueux et éclairés. Le Zuricois Werdmuller, bailli à Locarno, était un de ces magistrats.

Son rapport à la diète est une preuve touchante de l'esprit humanitaire qui animait quelques gouvernants suisses. Malheureusement, il prouve aussi que les abus dont se plaignaient les sujets français des Suisses n'étaient pas moins

tions des conseils et s'y formaient à la discussion des affaires publiques. Malheureusement cette institution ne tarda pas à dégénérer en vaine parade.

Digitized by Google

connus et détestés de leurs sujets italiens. Voici comment s'exprimait dans son compte-rendu l'intègre et généreux Werdmüller :

« J'ai suspendu les poursuites pour dettes dans mon bailliage jusqu'à la màturité du blé, ou à un nouvel ordre de » vos seigneuries ; car les pauvres gens n'ont ni blé ni argent » pour en acheter. Ils ont, à la vérité, quelque peu de bétail. » Mais ôtez-leur leurs vaches, leurs enfants manqueront de » lait et périront. Je vous prie, en grâce, Messeigneurs, de » m'autoriser à leur distribuer chaque jour une chaudière » de bouillie, en y mêlant du pain et de la viande, pour » empêcher ces malheureux de mourir de faim. L'honneur » de la Confédération veut que nous donnions l'exemple » d'une administration juste et bienveillante, et que nous » venions en aide à ceux qui souffrent. Témoins de nos efforts pour le bien général, les peuples voisins loueront et » envieront ce régime. Cette manière d'étendre notre puissance vaudra mieux pour nous que les conquêtes à coups » de piques et de hallebardes. Ne pourrait-on pas aussi faire » en sorte de mettre un terme aux imprécations des gens de » Lugano contre la vénalité de ceux qui les gouvernent. Oh ! » pour Dieu, seigneurs ! abolissez de honteux usages, et la » Confédération sera prospère et bénie. »

Ce noble et ferme langage toucha les cœurs des seigneurs de la diète ; ils approuvèrent les mesures d'humanité qu'avait prises le digne bailli de Locarno et lui accordèrent pleins pouvoirs pour en prendre de nouvelles. Quant aux abus qui se commettaient dans d'autres bailliages et que signalait avec tant de force le rapport de Werdmüller, il ne paraît pas qu'il y ait été apporté des remèdes efficaces ; les plaintes des habitants de ces contrées se renouvelèrent encore bien souvent par la suite.

Le canton qui donnait à la Confédération des employés comme Werdmüller eut longtemps à sa tête deux bourgmestres aussi distingués par leurs qualités morales que par leurs lumières. Bernard de Cham, l'un des deux chefs de la république zuricoise, possédait une immense fortune et sortait des rangs de la noblesse. Il n'en était pas moins le plus aimé et le plus populaire des gouvernants zuricois. Georges Muller, son collègue, était un sellier que son rare

Digitized by Google

bon sens, uni à une probité rigoureuse, avait désigné comme chef de l'État au suffrage de ses libres concitoyens. Cette position éminente, loin de l'éblouir, avait éveillé en lui d'honorables scrupules sur sa capacité à la remplir comme il faut. La huitième année de son administration, saisi tout-à-coup par la crainte de n'être plus à la hauteur de son poste, le respectable magistrat quitte secrètement la ville, laissant un écrit par lequel il signifiait au gouvernement son intention formelle de renoncer aux affaires et de ne rentrer au pays que lorsqu'il aurait été remplacé dans la charge de bourgmestre. La partie était belle pour les ambitieux et les intrigants. Mais le gouvernement zuricois n'en renfermait pas dans son sein, ou ils n'osèrent se produire, car un vote unanime confirma dans ses fonctions le bourgmestre absent. qu'on invita à venir reprendre au plus tôt les rênes de l'État. Emu de cette marque de confiance, Muller se rendit au vœu de ses concitoyens et gouverna encore quelques années la chose publique, de concert avec son noble collègue.

Un trait touchant de grandeur d'âme place au rang des plus belles illustrations de notre histoire un landamman de Schwytz. Joseph Amberg a été cité plusieurs fois dans ces pages comme l'un des chefs les plus considérés du parti catholique dans les vallées forestières. Son fils, jeune homme voluptueux et indompté dans ses passions, se souilla par un inceste. La loi le condamnait à la peine capitale, et c'était au landamman à prononcer la sentence. Le malheureux père ne songe pas un instant à se soustraire à ses devoirs de juge, et encore moins à dérober son fils à l'ignominie de l'échafaud. Le cœur saignant de douleur, il prononce l'affreuse condamnation, et va faire ses adieux à son fils dans sa prison, le jour même de son supplice. Puis, se démettant de toutes ses charges, il se retire dans son château d'Iberg, où, consumé par le chagrin, il finit ses jours cinq ans après dans la solitude et la pénitence (1545). Avant de mourir, ce père infortuné fonda un service perpétuel pour le repos de son âme et de celle de son fils.

On a beaucoup vanté la force d'âme du premier Brutus assistant d'un œil sec au supplice de ses deux fils qui avaient conspiré le retour des rois et la ruine de la république romaine. Combien plus admirable et plus humaine est la vertu

Digitized by Google

d'Amberg, qui sut unir la tendresse d'un père à la sévérité du magistrat !

La grandeur d'âme n'était pas l'apanage exclusif des gouvernants. Le PEUPLE SUISSE se montra souvent plus grand que ses chefs. Tous les historiens ont admiré la conduite pleine de bon sens, de loyauté et de patriotisme que tint le peuple bernois en présence de la lâcheté ou de la vénalité de ses gouvernants, disposés à livrer à la Savoie, Genève, leur ancienne alliée.

Son attitude énergique contraignit le gouvernement à consulter les *communes* dont le mâle langage fut celui des anciens Suisses, et comme dit Jean de Muller, «un modèle d'éloquence helvétique. » « Pourquoi le cacher à vos seigneuries, mandèrent les communes de l'Argovie ; à la réception de votre lettre, nous avons relu celle par laquelle vos pieux ancêtres promettaient aux nôtres, après la guerre de Cappel, de ne plus faire ni guerre, ni alliance à l'insu et contre le gré du peuple des campagnes. Depuis lors, nous n'avons pas cessé de vous servir avec dévouement et de faire pour vous tout ce que l'on peut attendre de *sujets* fidèles. Nous avons couru aux armes jusqu'à cinq fois dans la dernière guerre et quelquefois au milieu de la nuit, sans montrer jamais aucune impatience. Aussi devons-nous être d'autant plus sensibles à l'affront que vous nous avez fait en entreprenant plusieurs guerres dans ces derniers temps, non-seulement sans convoquer aucune assemblée des communes *(landsgemeinde)*, mais sans nous consulter en aucune façon, ni nous informer en rien de ce qui se passait, comme il eût pourtant convenu de le faire envers des hommes toujours prêts à exposer leurs biens et leur vie.

» Déjà, vous le savez, Messeigneurs, les exploits de nos pères en faveur de nos alliés de Genève sont consignés dans les chroniques. De beaux chants en ont popularisé le souvenir parmi le peuple des campagnes qui aime à redire la sortie glorieuse de l'ours et son entrée sur le territoire de Savoie. Ces hauts faits, vous ne voudrez pas, Messeigneurs, en ternir la gloire par un traité avec la Savoie ; vous préférerez en rehausser l'éclat par de nouveaux exploits.

» Car si Genève devait tomber entre les mains de ses ennemis, quelle calamité et quelle effusion de sang n'aurions-

Digitized by Google

nous pas à déplorer! Comment pourrions-nous nous justifier devant Dieu et devant les hommes d'avoir laissé périr misérablement ce boulevard et cette clef de la Confédération?

» Non! nous ne pouvons ni ne voulons laisser tomber Genève. Nous voulons garder loyalement les alliances.

» Voilà notre opinion sincère et réfléchie dans cette affaire.

» Maintenant que nous avons dit ce que nous avions à vous dire, vous trouverez en nous, quoi qu'il arrive, des sujets dévoués et fidèles. Mais, nous vous en prions : soyez aussi quelque chose pour nous. Ne vous inquiétez pas tant des princes étrangers; et attachez-vous plutôt à conserver l'esprit des anciennes alliances, qu'avec l'aide de Dieu, nous sommes prêts à défendre jusqu'à la dernière goutte de notre sang. »

La voix du peuple, *quand elle est l'organe de la vérité et de la justice*, est la voix de Dieu. Les gouvernants bernois ne se sentaient pas assez forts pour résister à cette voix, se manifestant avec tant d'ensemble et de puissance. Le traité fut rejeté à l'unanimité. Mais les protestations des campagnards bernois furent comme le chant du cygne de la vie républicaine dans ce canton. Dès cette époque, le gouvernement ne consulta plus ni le peuple des campagnes, ni les bourgeois de la capitale.

Une tentative de ces derniers pour reprendre leurs anciens droits échoua complètement et n'aboutit qu'à consolider le nouveau système. On punit de la prison le petit nombre de citoyens courageux qui refusèrent de prêter serment, sans conditions, dans l'assemblée générale du 9 novembre 1589 (1). Les grandes familles eurent d'autant moins de peine d'asseoir leur domination sur le peuple bernois, qu'il était accoutumé depuis longtemps à subir leur prépondérance. Les Boubenberg au XIV^e siècle, les Scharnachtal et les Diesbach au siècle suivant avaient préparé la voie aux Erlach, Wattewyl, Graffenried et Mullinen qui alternaient alors dans la première dignité de la république.

L'OLIGARCHIE s'établissait partout en Suisse sur les ruines de la constitution libérale des premiers âges. Nous avons

(1) Elle eut lieu dans la grande église et fut présidée par l'avoyer de Mullinen. Le chef de la minorité bourgeoise était un peintre sur verre, nommé Wolfgang Fueter. *Gelzer.*

signalé les causes de ce changement politique et social dans le tableau qui termine l'histoire du XV^{e} siècle. La principale était l'imitation des mœurs et des idées des cours étrangères, où tout tendait alors vers la centralisation administrative et l'absolutisme royal. Aussi l'aristocratie s'organisa-t-elle le plus vite et le plus fortement dans les cantons qui entretenaient le plus de relations diplomatiques avec les souverains et les ambassadeurs étrangers. A Soleure, l'égalité des citoyens devant la loi était encore un droit tellement reconnu au commencement du seizième siècle, que le chef de l'État avait dû y comparaître devant le juge sur la plainte d'un simple tambour. Mais quelques années après, les idées avaient tellement changé dans ce canton, devenu la résidence ordinaire de l'ambassadeur de France, qu'une ordonnance y fut rendue pour défendre à l'avoyer d'exercer un métier quelconque, comme déshonorant pour ce chef de la république.

A Lucerne, le pouvoir se concentra aux mains d'une seule famille, celle des Pfyffer, distributeurs de l'argent de France. Trois Pfyffer, l'oncle et les neveux, se succédèrent dans la charge d'avoyer. L'opposition d'Am-Lehn, boucher de profession, que son éloquence et sa richesse avaient élevé à la suprême magistrature, vint contrebalancer un instant le crédit des Pfyffer. Ils se virent même obligés de partager le pouvoir avec ce dangereux adversaire et de former avec lui et ses principaux partisans une sorte de *sexemvirat* ou gouvernement occulte de six membres. Mais Am-Lehn, jaloux des Pfyffer, les ayant accusés de corruption et fait rendre contre l'un d'eux un arrêt de bannissement, fut proscrit à son tour et réduit à s'enfuir dans le Nidwald où toute la protection de son beau-fils, le célèbre landamman Lussy, ne parvint à lui faire obtenir que le modeste salaire d'un maître d'école.

Un orage plus redoutable se forma contre l'oligarchie lucernoise; ce fut l'insurrection des paysans de Rothenbourg, répétition de celle de 1513. On calma celle-ci plus facilement que la première, et la guerre des *harengs* (on nomma ainsi cette levée de boucliers, parce qu'on était en carême) alla prendre place à côté de celle des *oignons* dans la chronique lucernoise (1570).

A Bâle, la noblesse, déjà fort affaiblie à la fin du XV^{e} siè-

Digitized by Google

cle, avait été totalement écartée des affaires après l'établissement de la réforme. Mais ce fut pour faire place à l'aristocratie bourgeoise, et à une inquisition d'État ou *conseil secret* de treize membres, chargé d'examiner les affaires avant ou même après la décision du sénat.

Le canton de Bâle eut aussi son insurrection de paysans. On la nomma la guerre des *rappes*, parce que l'impôt d'*un rappe* perçu par pot de vin en détermina l'explosion en 1594. Dirigée par un nommé Sigrist, de Liestal, elle fut apaisée par la prudence et l'énergie du conseiller Ryff, capitaine des arquebusiers de Bâle-Ville, qui se présenta lui-même aux insurgés, les harangua et les fit rentrer dans l'obéissance. Pour prix de ses services, André Ryff recueillit l'ingratitude de ses collègues. Il s'en consola en consignant le récit de cet événement dans un beau manuscrit, orné de dessins, conservé précieusement dans sa famille.

La victoire des gouvernants de Bâle enhardit ceux de Zurich qui levèrent à leur exemple un impôt sur la campagne et provoquèrent ainsi un soulèvement sur les bords du lac (1599). Le supplice d'un des chefs rétablit l'ordre. Victorieuse des paysans, l'oligarchie zuricoise s'appesantit alors sur les bourgeois. Les tribus consultées encore en 1613, à l'occasion de l'alliance française, ne furent plus réunies qu'une fois en 1620. Zurich, comme Bâle, avait établi l'institution des *secrets*. Elle fut aussi introduite à Berne et à Fribourg. Dans ce dernier canton, les familles d'épée et de robe qui étaient aux emplois, enlevèrent à la bourgeoisie l'élection des *bannerets* (1553). Ce premier pas vers l'asservissement de la communauté fut suivi d'un second plus décisif, consistant à ne reconnaître comme habiles aux fonctions publiques, que ceux dont les noms figuraient sur un registre distinct, ou *livre* de la *grande bourgeoisie* (1627).

La constitution aristocratique avait déjà été introduite à Genève par Calvin pour mettre fin aux troubles qui avaient désolé cette ville. Mais il y avait joint un fort contrepoids de *théocratie* ou de gouvernement ecclésiastique. Les gouvernants étaient soumis à la censure des ministres et du consistoire. Après la mort du réformateur, les conseillers s'affranchirent de cette tutelle, introduisirent la vénalité des charges et ôtèrent au peuple le droit de voter sur l'impôt.

Digitized by Google

L'opposition de Jean Botilier, qui demandait le scrutin secret dans les élections et la création de *tribuns du peuple* ou *bannerets*, fut écartée avec menace. « On lui rappela, dit M. Vulliémin, la loi d'une ancienne république qui ordonnait aux citoyens assez hardis pour demander un changement à la constitution, de venir la proposer la corde au cou. » L'établissement de l'oligarchie à Genève fut singulièrement facilité par la concentralisation de pouvoir qu'avait amené la guerre avec la Savoie.

Un conseil des sept *(septemvirat)* avait seul dirigé les affaires de l'État pendant cette période critique. Habitués au pouvoir, ils résolurent de s'y maintenir et se rendirent *inamovibles*. Les prétentions des gouvernants allaient croissant avec leur pouvoir. Non contents de s'appeler « très-honorés et magnifiques seigneurs » à la façon des magistrats des villes suisses, ils exigèrent qu'on les abordât tête nue, avec de grandes démonstrations de respect; ils allèrent jusqu'à se faire donner le droit, par un article inséré au traité de Vervins, de porter l'épée sur les terres de Savoie comme les gentilshommes. Les pasteurs qui cherchèrent à resserrer dans de certaines limites le pouvoir des magistrats furent révoqués ou chassés. Bèze lui-même vit supprimer par la *censure* le traité qu'il avait composé en latin sur les *Devoirs* et les *Droits des magistrats*.

Le Valais, malgré l'esprit et les institutions populaires de ses dixains, n'avait pu échapper au mouvement anti-démocratique. Les principaux magistrats profitèrent de l'insurrection de leurs *serfs* de Loësche et de la Tour, pour accabler ces malheureux et les déclarer *sujets à perpétuité*, sans possibilité de rachat. Ils abolirent aussi l'*ostracisme* valaisan, connu sous le nom de *mazze*, qui eût pu être employé contre eux, comme il l'avait été encore au commencement de ce siècle contre le cardinal de Sion.

La révolution politique du XVI^e^ siècle était en même temps une révolution sociale. Une égalité générale et complète n'avait jamais régné, à la vérité, dans la Confédération. Il y avait toujours eu des serfs dans les pays *sujets* des Suisses. La vente même de quelques-uns de ces pauvres gens n'était pas un fait sans exemple dans les annales des bailliages de l'Argovie. Mais maintenant, outre les serfs, classe d'ailleurs

Digitized by Google

peu nombreuse et que le réveil des idées religieuses tendait à faire disparaître tout-à-fait, l'esprit de caste, excité par l'établissement d'une classe gouvernementale, fit naître une foule de classes et de catégories au sein même des citoyens toujours libres et égaux de l'ancienne Suisse. Il y eut non-seulement des *grands bourgeois* et des *petits bourgeois*, mais des *demi-bourgeois*, des *communiers* et des *non-communiers*, des *natifs*, des *domiciliés* et des *tolérés*. Des priviléges, des droits distincts et gradués s'attachaient à chaque classe et étaient impitoyablement refusés à quiconque n'en faisait pas partie par sa naissance. L'admission à la bourgeoisie se faisait précédemment presque sans frais, pour tout homme honorable qui se présentait en armes sous les drapeaux, ou possédait une maison en ville; elle fut rendue très-difficile et presque inaccessible dans certaines localités.

Le XVI^e^ siècle est marqué sous le rapport de l'économie publique par un accroissement extraordinaire du paupérisme, occasionné par les guerres mercenaires, les disettes fréquentes et l'affluence de rôdeurs étrangers qui parcouraient en tout sens la Confédération. De là une série de lois et de mesures funestes qui interdisaient le mariage aux pauvres, obligeaient chaque commune à nourrir ses indigents, parquaient chacun dans sa commune, gênaient la liberté d'établissement, d'industrie et favorisaient outre mesure l'esprit de localité. C'est le temps de la formation de la malheureuse classe des *heimathlosen* (gens sans patrie), ces ilotes, ces parias de la Suisse moderne, cent fois plus à plaindre que les serfs du moyen-âge. Pour se débarrasser de la nuée de mendiants qui assiégeaient le seuil de toutes les demeures, ou qui erraient en troupes sur les chemins et dans les forêts, des chasses inhumaines furent organisées dans divers cantons.

La réforme avait changé complètement la face de l'Église et de l'État en Suisse; elle modifia aussi beaucoup l'École.

D'abord l'université de Bâle, cette fille de la papauté et de la science allemande, perdit son caractère d'université fédérale et catholique, symbole de l'unité religieuse et nationale de la *vieille Suisse.*

Le départ d'Érasme et de Glaréan, occasionné par les dissensions religieuses de 1526, lui porta aussi un coup funeste

sous le rapport intellectuel et tourna au profit de l'université voisine et rivale de Fribourg en Brisgau, fréquentée dès lors par un grand nombre de jeunes gens des cantons restés fidèles à l'ancienne croyance. Mais diverses causes concoururent à relever la grande école de Bâle et à en faire de nouveau l'un des principaux sanctuaires de la science en Europe. Ce fut premièrement le retour d'Érasme qui ne pouvait se résoudre à vivre loin d'un séjour où il était chéri et honoré, malgré son aversion bien connue pour les doctrines protestantes. Malheureusement la ville rhénane ne jouit pas longtemps de la présence de ce grand et pacifique génie. Rentré à Bâle en 1535, le célèbre Hollandais y mourut déjà l'année suivante. Ce fut, en second lieu, le concours de beaucoup d'hommes distingués, appelés les uns à donner un enseignement régulier, d'autres seulement des cours temporaires sur la théologie, le droit et les sciences naturelles. Une troisième cause fut l'immense activité littéraire et commerciale que déployèrent les nombreux et savants imprimeurs de Bâle, dont les presses élégantes inondèrent l'Europe d'ouvrages importants dans tous les genres.

Cependant les Bâlois, si attentifs aux progrès des lettres et de la science proprement dite, ne firent rien ou presque rien après la réforme pour les écoles de la campagne. Tous leurs soins se concentrèrent sur la ville, où au lieu des trois écoles *triviales* qu'ils possédaient, ils établirent en 1588 un *Gymnase commun*, destiné à donner l'instruction préparatoire aux études universitaires.

Zurich montra plus de sollicitude pour l'éducation populaire. On y fonda beaucoup d'écoles à la campagne. Cette ville, centre de la poésie chevaleresque sous les Hohenstauffen, et depuis lors en grand renom de savoir en Allemagne, dut à la réforme la fondation de son école de théologie, la plus célèbre avec celle de Genève. L'antistès Bullinger, qui en était le chef, embrassait comme Calvin, dans sa correspondance, les princes et les docteurs de l'Europe réformée. La bibliothèque de Zurich conserve soigneusement les lettres écrites au savant successeur de Zwingli, par les têtes couronnées d'Angleterre (Henri VIII, Édouard VI, Jeanne Grey, Élisabeth). Lorsque Henri VIII se fit pape de l'Église anglicane et persécuta avec un égal acharnement catholiques et protestants

dans son royaume, un grand nombre de savants prélats anglais se réfugièrent à Zurich, où les lettres reçurent de leur présence une impulsion analogue, inférieure cependant à celle qu'avaient donnée les réfugiés italiens dans la même contrée et que les réfugiés français donnaient encore sur les bords du Léman.

Ce fut grâce au séjour de quelques illustres proscrits, des jurisconsultes français Godefroi, Hottoman, Dumoulin, Bonnefoi, que Genève put joindre à son académie européenne de théologie, une école de droit non moins célèbre. La fameuse devise de Genève : *Post tenebras lux* (après les ténèbres, la lumière), se trouva alors pleinement réalisée. L'académie de Lausanne disputait parfois à celle de Genève ses hommes éminents et brillait aussi par l'étude des langues. Les facilités que les savants trouvaient à Bâle pour la publication de leurs ouvrages, Genève les leur offrait dans les ateliers de Robert-Étienne, héritier du savoir et de l'habileté typographique de son père, le premier imprimeur de France. Mais la contrefaçon s'établissait à Genève avec l'imprimerie et provoquait les plaintes fréquentes du gouvernement de Bâle, protecteur zélé des intérêts commerciaux de ses ressortissants.

La Suisse catholique avait été pendant quelque temps inférieure à la Suisse réformée sous le rapport des connaissances. Elle n'avait aucun centre intellectuel à opposer à l'université de Bâle et aux académies réformées de Zurich, Genève et Lausanne. Ce manque d'instruction des prêtres catholiques avait été pour beaucoup dans le rapide triomphe de la réforme, au sein de plusieurs cantons; elle avait occasionné leur défaite dans les thèses publiques, où se débattaient les destinées des deux confessions. C'est ainsi au moins qu'en jugeait un chanoine de Soleure, qui écrivait en termes un peu grossiers, au sujet du colloque de Berne en 1528 : « Les catholiques ont porté la peine de leur mépris pour le savoir, de leur paresse et du peu de dignité de leurs évêques. Cet animal de Zwingli est plus instruit que je ne croyais. Quant à Treyer, on a remarqué en lui un peu de babil, mais ni éloquence, ni érudition. »

Cette infériorité des études catholiques eut pour résultat que beaucoup de familles placèrent leurs fils dans la Suisse

Digitized by Google

protestante, soit pour y prendre des leçons particulières, soit pour suivre les cours publics des écoles et des académies. Quoique très-attaché au culte catholique, le célèbre colonel Frœlich avait mis son fils en pension chez le pasteur de Frauencappelen, dans le canton de Berne. Le fameux avoyer Pfyffer, le héros de Meaux, avait fait ses études à Strasbourg avec le poète neuchâtelois Hory, qui nous révèle ce fait dans quelques vers composés pour servir d'épitaphe à son ancien condisciple. Un certain nombre de jeunes Glaronais catholiques fréquentaient le collége *carolin* de Zurich, où les avait envoyés le savant et orthodoxe magistrat Égide Tschoudi. Des paroles désagréables échangées entre eux et leurs condisciples protestants, ayant engagé ces jeunes gens à quitter Zurich, au milieu des cours, Tschoudi les obligea d'y retourner, mais non sans les munir d'une lettre de recommandation pour son ami et correspondant, le savant historien Simler qu'il priait d'intervenir en faveur de ses compatriotes et de les protéger contre de nouvelles vexations relatives à leur croyance.

Il en fut ainsi jusqu'à la grande restauration du catholicisme accomplie par le concile de Trente. Les décrets de cette haute assemblée, en même temps qu'ils prescrivaient d'établir partout des colléges et des séminaires, défendaient toute communication avec les hérétiques. Devenus les maîtres de l'instruction supérieure dans les cantons catholiques, les jésuites s'étayèrent de ces décrets pour solliciter le rappel des jeunes gens qui fréquentaient les écoles protestantes.

Tout le système d'instruction des jésuites était calculé pour combattre le protestantisme et faire de la science l'auxiliaire de la théologie. Un ton dogmatique et polémique anima tout l'enseignement. D'arides abrégés remplacèrent les classiques de la renaissance. Les nombreux écrits sortis de la plume du père Casinius sont tous ou des catéchismes, des vies de saints ou des ouvrages de controverse. Aussi des cinq colléges (Fribourg, Lucerne, Porrentruy, Sion et Brigue) dirigés par les jésuites à cette époque et fréquentés par une nombreuse jeunesse, ont pu sortir des versificateurs agréables et quelques compilateurs utiles, mais aucun savant véritable. L'écrivain le plus distingué de la Suisse catholique à la fin du seizième siècle, l'historien fri-

Digitized by

bourgeois Guillimann, était élève de l'*école triviale*, institution excellente qui avait précédé de plusieurs années la création du collége Saint-Michel. Un esprit littéraire et libéral semble avoir animé l'enseignement des bénédictins de Saint-Gall. Le prince-abbé Joachim Eichorn trouva des hommes capables dans son ordre et n'eut pas besoin de recourir aux jésuites comme fut obligé de le faire le prince-évêque de Bâle, Christophe de Blarer, prélat très-zélé aussi pour l'avancement moral et matériel de son peuple.

Quand les jeunes Suisses avaient achevé leurs cours dans les établissements indigènes, ils allaient volontiers se perfectionner dans les académies et les universités les plus célèbres de France, d'Italie et d'Allemagne. Paris surtout, avec ses luttes scientifiques et ses 20,000 étudiants, attirait les jeunes gens des cantons. Soigneuse des intérêts de l'intelligence, la diète fédérale ne manquait jamais dans ses traités avec les États étrangers de stipuler la création d'une ou deux bourses en faveur de ses ressortissants. Des conventions de ce genre existaient avec la France, le pape, l'empereur, Florence et Venise. Le séjour des grandes villes, très-favorable au développement des idées, ne paraît pas avoir eu alors pour la moralité des étudiants les suites fâcheuses qu'on y trouva souvent plus tard. Il n'eut pas non plus pour résultat de provoquer au sein de la génération studieuse de l'époque, avec un amour effréné de la jouissance, un scepticisme précoce et l'affaiblissement du sentiment helvétique.

Le XVI^e siècle, au contraire, offre l'image d'un développement national de l'intelligence comme aussi d'une des phases les plus intéressantes et les plus productives de notre histoire littéraire. Jamais un tel concours d'hommes éminents n'avaient illustré, par leurs travaux et leurs talents, les trois grandes sphères de la vie publique, l'Église, l'État et l'École. De ces hommes, plusieurs sans doute n'avaient pas vu le jour dans notre patrie; tous néanmoins lui appartiennent, parce qu'ils vécurent, agirent et moururent sur le sol helvétique, devenu leur centre d'action et leur patrie adoptive.

Grâce à ces hommes de génie, la Suisse reconquit le rôle européen qu'elle avait perdu depuis Marignan et le cardinal Schiner. Seulement, à la suprématie militaire et politique succéda une prépondérance religieuse et intellectuelle.

Digitized by Google

Nous avons déjà signalé l'influence immense des réformateurs de la Suisse sur les idées et les destinées de plusieurs peuples des deux races germanique et néo-latine, l'influence à la fois théologique et littéraire de Zwingli, Bullinger, Viret, Bèze et de Calvin surtout. Calvin est l'un des pères de la prose française; le premier il façonna cette langue au raisonnement, à la logique; tandis que sur le bord opposé du Léman, saint François de Sales, fondateur d'une académie, faisait entrer dans ce même idiôme toute la douceur de son esprit et l'onction tendre de sa parole.

Dans l'ordre purement scientifique et littéraire, la Suisse est encore une terre d'impulsion, d'initiative. Les grands travaux des Érasme, des Glaréan, des Paracelse; ceux de Conrad Gesner, de Byrge, de Münster, de Goldast (1), ont tous eu, dans des genres divers, un certain retentissement en Europe, et tous, ils ont fait faire des progrès plus ou moins considérables à la science.

L'art, non plus, ne reste pas en arrière; il a trois de ses représentants les plus illustres à cette époque, dans le peintre et chef d'école bâlois Holbein; dans le fameux architecte tessinois Fontana, et dans le musicien Senfl, aussi de Bâle, auteur de tant de belles mélodies religieuses (2). Moins connus

(1) Séb. Münster, professeur à l'université de Bâle et géographe célèbre, a été surnommé le *Strabon* de l'Allemagne; Jost Byrge était un mathématicien et astronome de premier ordre. On lui a attribué en même temps qu'à l'Écossais Néper l'invention des logarithmes. Goldast, de Bischoffzell en Thurgovie, a éclairé les origines du droit public germanique. Goldast est le seul de tous ces écrivains qui ait écrit en allemand. Les autres ont employé le latin, langue ordinaire des savants à cette époque, qui latinisaient jusqu'à leur nom, quand ils ne le grécisaient pas. Un savant très-remarquable à cette époque est aussi le physicien genevois Varro, qui faillit devancer Newton dans la découverte des lois de la pesanteur.

(2) A l'école de peinture, créée par Jean Holbein, se rattache entre autres Heinz, de Berne, peintre de l'empereur Rodolphe II (dont un autre Suisse, Guillimann, était l'historiographe, et un troisième, Byrge, l'astronome.) Le chevalier Domenico Fontana s'est immortalisé par l'œuvre immense de l'érection de l'obélisque de Sixte-Quint, à Rome, et beaucoup de grands travaux d'architecture et d'utilité publique. Sept autres Fontana cultivèrent l'art à l'exemple de cet architecte. Le Bâlois Louis Senfl, maître de chapelle du Duc de Bavière, mit en musique plusieurs des chants de Luther, à la demande de ce dernier. Un musicien distingué de la Suisse au XVe siècle était aussi l'organiste de Saint-Nicolas à Fribourg, Jean Vannius, qui composait des airs pour Érasme et Glaréan. Une théorie musicale remarquable a été composée par Glaréan lui-même sous le nom des *Douze accords* (Dodekachordon). Le goût de la musique était général en Suisse : Zwingli jouait, dit-on, supérieurement du luth. Assez favorable au chant

Digitized by Google

peut-être de leurs contemporains qui n'avaient qu'une partie de leurs ouvrages entre les mains, Tschoudi, de Glaris; Guillimann, de Fribourg; Simler, de Zurich, et Bonnivard, de Genève, sont renommés aujourd'hui à l'égal des précédents et méritent d'autant plus d'être appréciés par leurs concitoyens, qu'ils ont fait de leur patrie le théâtre et l'objet presque exclusif de leur activité intellectuelle. Égide Tschoudi, dont nous avons loué le patriotisme élevé, comme homme d'État, est le véritable fondateur de notre histoire nationale. Il en a donné le premier, dans un allemand clair, nerveux et naïf, un traité complet, basé sur les documents authentiques. Bonnivard est trop passionné et trop caustique dans ses chroniques demi-gauloises pour être bon historien. Mais les saillies spirituelles semées dans les livres de cet écrivain politique en font le véritable contemporain de Rabelais et de Montaigne, dont on serait fort tenté de croire qu'il partageait la philosophie *épicurienne*, sans le noble dévouement qui a immortalisé sa mémoire et le vif sentiment suisse qui respire dans plusieurs de ses écrits.

On peut ajouter à ces noms celui de Nicolas Manuel, de Berne, peintre habile de la *Danse des morts*, et auteur de ces drames satyriques qui avaient tant contribué à préparer les esprits à une réforme religieuse (1). Le drame français, allemand, latin, est une des formes préférées de la poésie populaire, à l'égal de la chanson guerrière. Cette dernière a conservé l'accent héroïque qui la distinguait au siècle précédent; elle y joint un caractère sublime d'exaltation religieuse, emprunté aux idées bibliques de la réformation. La guerre de Genève, véritable croisade de la liberté et de l'Évangile, aux yeux des populations protestantes, donne naissance aux plus beaux chants de cette poésie (2).

proprement dit, la réforme fut très hostile à la musique sacrée comme aux arts religieux en général. Proscrit avec les tableaux et les statues, l'orgue fut cependant rétabli à la fin du XVIe siècle dans plusieurs églises de la Suisse protestante.

(1) Les écrits de Manuel ont vu le jour avec sa biographie à Stuttgart, en 1837.

(2) Voici trois strophes de l'hymne triomphal que chantaient les soldats bernois en entrant à Rolle :

« Ç'a été un beau jour pour les amis du Christ que celui où l'ours a poussé son cri de guerre; ç'a été pour le prince un jour de honte et de confusion. Qu'il vienne le téméraire, qu'il se montre, que ses gonfanons

Digitized by Google

Ainsi théologie, philosophie, langues anciennes, histoire, géographie, sciences juridiques, sciences naturelles, beaux-arts, poésie, presque toutes les parties du domaine intellectuel furent cultivées dans la Confédération, au temps de la réforme. Toutefois, une branche domine toutes les autres, soit par la grandeur et l'utilité pratique des résultats, soit par le vif intérêt qui s'attache à ses travaux dans la plupart des cantons suisses. Cette branche est celle des *sciences naturelles*.

Dans un pays aussi riche que la Suisse en beautés et en productions de tous genres, on ne s'était guère occupé jusque-là que des eaux minérales, dont plusieurs descriptions avaient paru au siècle précédent. Les montagnes commencèrent ensuite à être explorées par les curieux de la nature. Un pasteur bernois (Arétius) décrivit les plantes du Niesen; un pasteur grison (Fabricius), celles du Calanda; un troisième (Rhellican) avait gravi le Stockhorn en herboriste avant de le chanter en poète. L'ascension du Pilate fut accomplie par le célèbre Vadian en 1517. Il gravit plus tard le Bernegg pour observer une comète. Il se fit accompagner dans cette ascension par son compatriote et ami Jean Kessler, que son état de sellier n'empêchait point d'être un grand ami des lettres, comme il s'en explique noblement dans une page touchante de son livre des *Sabbats* (1).

se déploient; car c'est un affront pour lui de voir nos oursins passer l'hiver sur les terres de son patrimoine.

» Adam, Adam, en quel lieu te tiens-tu caché? Adam, écoute la voix qui t'appelle à batailler. Longtemps a été cette voix pour toi douce, tendre et bienveillante, tu lui as fermé l'oreille. Elle excite aujourd'hui la dent de l'ours à te déchirer l'oreille.

» Courage, ma vaillante bête, courage, et l'œuvre accomplie, tu viendras te refaire en mes pâturages. Ma doctrine est salutaire, elle est pure, elle rafraîchit les sens, elle relève le cœur. Elle rend aux yeux la lumière et porte aux mourants la santé. » (Traduction de M. Vulliémin. *Chroniqueur*, 227.)

(1) Les *Sabbats* de Kessler sont une espèce de chronique domestique, religieuse et politique de sa ville natale. « Mes enfants, dit Kessler dans cet ouvrage, il vous échappera peut-être de murmurer contre moi en lisant ce livre et de dire : Notre père eût mieux fait d'écrire moins et de travailler davantage pour nous enrichir. Vous trouverez ma justification dans le titre même de mon livre, mes *Sabbats*, c'est-à-dire ma récréation, mon repos. Je suis sellier durant le jour, aux heures où tout le monde travaille ; le soir, lorsque d'autres se livrent au sommeil, au vin, au jeu ou à d'autres plaisirs moins honnêtes, je me délasse par l'étude des fatigues de la journée. Croyez-moi, mes enfants, votre père économisait, lorsqu'au lieu de dissiper son bien, son temps et son honneur en passe-temps frivole, il consacrait à écrire les saintes heures du repos. »

Digitized by Google

Mais le roi des naturalistes suisses, c'est Conrad Gesner, de Zurich, surnommé le *Pline de l'Allemagne* (1). Ce nom qu'il reçut de ses contemporains ne dit qu'une partie de ses travaux et de sa gloire. Pline, dans son histoire naturelle, avait étudié une seule classe des êtres de la création : les *animaux*. Nouvel Aristote, le médecin et professeur Gesner embrassa toute la nature dans ses recherches et ses conceptions. Tête philosophique et encyclopédique, il ne se borna pas à l'étude des faits; il osa remonter des effets aux causes et à la cause première qui est Dieu, « père de la nature et de l'humanité. » Bien supérieure à celle de Pline, son excellente histoire des animaux posa la base de la zoologie moderne (2). La botanique lui doit un essai de classification systématique (d'après le système de la fructification), un catalogue des plantes en quatre langues et le dessin de 1,500 végétaux; la minéralogie, un traité sur les fossiles, les pierres et les gemmes; la médecine, la réimpression des meilleurs ouvrages connus alors sur cette partie de la science, avec des additions précieuses tirées de son propre fond. Il améliora l'organisation des pharmacies à Zurich; fonda un musée pour toutes les parties des sciences naturelles; établit deux jardins botaniques pour son usage, et donna la première idée de la création d'un jardin public des plantes. En même temps qu'il exécutait en histoire naturelle des travaux qui eussent suffi à remplir plusieurs vies d'homme, il inventait pour l'étude des langues anciennes et modernes la méthode comparative suivie dès lors par les philologues, et commençait sa *Bibliothèque universelle*, premier grand ouvrage bibliographique qu'aient produit les modernes. Que de services ce grand homme eût pu rendre encore à la science, s'il ne lui eût été ravi par la peste, alors qu'il était dans la force de l'âge et de son talent! Né à Zurich le 26 mars 1516, il y mourut le 31 décembre 1565, à l'âge de 49 ans.

Si admirables que soient les travaux de Gesner, les vertus qui ornèrent sa vie le sont encore plus. Visité par l'indigence dès le berceau, et en proie à tous les maux d'une existence pauvre et obérée, Gesner ne fait entendre au-

(1) Pline, le premier des écrivains naturalistes de l'antiquité, vivait sous le règne de Vespasien et de Titus.

(2) Expression de Cuvier (*Biographie universelle*).

Digitized by Google

cune plainte. Le moins payé des professeurs du *Carolinum*, parce qu'il en était le plus jeune, il ne nourrit aucune amertume contre ses collègues plus favorisés et ne se livre point à ces récriminations jalouses, si familières aux talents médiocres. Jour et nuit cloué sur son pupitre, il travaille pour apaiser sa faim et celle de sa famille, pour faire honneur aux engagements de sa jeunesse studieuse et pour réunir les petites économies nécessaires aux voyages de vacances, qui servent à la fois à remettre sa santé délabrée par l'excès du travail et à accroître ses connaissances et ses richesses scientifiques. Très-éloigné de tout calcul d'intérêt quand il s'agissait de sa personne [1], ce penseur sublime et profond ne dédaignait point les plus humbles recherches, quand il y voyait une utilité pratique pour ses semblables. Il composa divers traités sur le lait et le fromage des Alpes. L'un des premiers, il reconnut et analysa les propriétés du tabac et de la canne à sucre qui venaient d'être apportés en Europe. Médecin plein d'humanité et de courage, il s'asseyait au lit des pestiférés quand tout le monde les abandonnait, et essayait sur lui-même et non sur de pauvres malades l'effet des nouveaux remèdes. Exempt de charlatanisme, il examinait avant de les rejeter, ces recettes de maison si simples et parfois si salutaires. Sa candeur et sa véracité égalaient sa bienfaisance. Toutes ces vertus domestiques et privées étaient couronnées par le patriotisme le plus sincère et par un christianisme ardent, qui éclatait à chaque page de ses écrits, comme il consolait et embellissait sa destinée laborieuse et souffrante.

Tant de mérite uni à tant de génie ne devait pas rester sans récompense. Un prince ami des sciences, l'empereur Ferdinand I^er^, qui appréciait le noble caractère, plus encore que les belles découvertes de Gesner, l'admit à sa table à Augsbourg et lui donna des lettres de noblesse, avec le lion et l'aigle pour emblèmes. Le gouvernement de Zurich améliora sa position matérielle, au point qu'il put s'acheter une maison spacieuse et y construire pour ses collections une belle salle, qu'éclairaient quinze vitraux coloriés et représentant des figures de poissons et d'animaux. La Suisse

(1) C'était même une maxime de Gesner, qu'*il n'y a qu'une âme basse et sordide qui regarde en tout le lucre et l'utilité.*

Digitized by Google

catholique unit ses hommages à ceux de la Suisse réformée. La ville de Lucerne lui offrit le vin d'honneur lorsqu'il passa dans cette ville pour faire l'ascension du Pilate (1555).

Les hommes instruits de tous les cantons et des savants étrangers de tout pays s'honorèrent de correspondre avec l'illustre naturaliste et s'empressèrent à l'envi d'enrichir d'envois de toute espèce son herbier et ses autres collections. Un cadeau du généreux chancelier bernois Zurkinden remplit d'une joie enfantine l'âme pieuse et naïve de Gesner. C'était une belle médaille d'or, où l'Ancien et le Nouveau-Testament étaient figurés d'une manière allégorique. Non moins cher aux savants anglais qui avaient vécu dans sa société à Zurich, pendant la persécution d'Henri VIII et de Marie Tudor, le nom de Gesner n'était prononcé qu'avec respect par le plus célèbre d'entre eux, le théologien Balée; et son compatriote l'évêque de Winston gardait comme une relique quelques lignes autographes du grand naturaliste.

L'élan donné aux sciences naturelles par Conrad Gesner ne finit point avec la mort de cet homme éminent. L'université de Bâle où Paracelse avait fondé la première chaire de chimie qui ait existé en Europe ([1]), et où le fameux anatomiste Vésale, médecin de Charles-Quint et de Philippe II, avait disséqué un corps humain en 1542, l'université de Bâle devint le principal siége des naturalistes. Là fleurit la famille des Bauhin, les pères de la botanique. Là professa et pratiqua l'art de guérir, pendant trente années, le docteur Félix Plater, dont le célèbre écrivain français Montaigne loue dans ses essais l'herbier et la collection anatomique qu'il visita en 1530, dans la demeure somptueuse et bien décorée à la française, que ce savant s'était fait construire. Le luxe de Félix Plater contraste avec l'extrême pauvreté dans laquelle avait vécu la grande partie de sa vie, son père, le savant professeur de grec et de latin Thomas Plater, réduit à chercher dans l'état de cordier les ressources que lui refusaient ses vastes connaissances littéraires et son enseignement au *Carolinum* de Zurich. Les bizarres destinées de ce savant ont été racontées par lui-même dans son autobiographie, un des ouvrages les plus curieux de l'époque par la naïveté de

(1) Dumas. *Philosophie chimique.*

Digitized by Google

la narration et les piquants tableaux de mœurs qu'il renferme. On y trouve sur la vie errante et misérable des écoliers et des professeurs, au seizième siècle, des détails pittoresques, qui éveillent tantôt le rire, tantôt la compassion du lecteur. Comme beaucoup de ses plus illustres contemporains suisses, Thomas Plater avait passé les jours de son enfance à garder les troupeaux sur les hautes Alpes.

Le progrès des sciences est intimément lié à celui des Arts utiles. Le premier de ces arts, l'Agriculture, reçut des améliorations notables au seizième siècle. L'un des personnages les plus célèbres de ce temps, le sage et économe Sully, ministre d'Henri IV, avait coutume de dire : *Le labourage et le pâturage sont les mamelles de la France.* Sans connaître la maxime de Sully, nos pères desséchèrent plusieurs lacs et marais, divisèrent des communs, défendirent la vaine pâture, extirpèrent des forêts et élevèrent leurs troupeaux avec plus de soin qu'auparavant.

Les belles vaches de l'Underwald ne se vendaient pas moins de 70 écus aux foires de Domo et de Varèse dans le Milanais. Le nombre des charrues évalué à 16,000 dans le siècle précédent, s'accrut dans une proportion considérable. De nouvelles méthodes de labour furent rapportées de la Flandre, cette terre classique des belles cultures et des florissants troupeaux. La culture de la vigne participa du perfectionnement de celle des champs. La fête des vignerons, célébrée à Vevey avec une pompe extraordinaire, devint le poétique symbole de la considération qui s'attachait à cette branche de l'industrie agricole.

L'exploitation des mines ouvrit à nos pères de nouvelles sources de richesse. Le produit des mines de fer du Valais avait enrichi l'avoyer bernois Jean Steiger, beau-fils du conquérant du Pays-de-Vaud et le bienfaiteur de Gesner, dans ses études universitaires. De ce temps date la découverte des mines de sel à Bex et l'établissement des forges d'Undervelier et de Courrendlin, dans l'évêché de Bâle. La route du Hauenstein entre Soleure et Bâle fut rendue praticable pour les voitures. Cette prospérité croissante fut malheureusement troublée par la peste qui, à quatre reprises, désola les cantons suisses, et enleva à Bâle seulement près de 4,000 personnes et en Thurgovie 33,000.

Digitized by Google

Les progrès du commerce et de l'industrie manufacturière sont plus remarquables encore que ceux de l'agriculture et des arts qui s'y rattachent. Ces progrès sont dus en grande partie aux réfugiés tessinois et français établis à Zurich et à Genève. Le tissage de la soie et l'art de la teindre sont introduits dans la première de ces villes. La banque et l'horlogerie sont fondées à Genève. L'orfévrerie, la pelleterie et l'imprimerie y prennent un nouvel essor. La ville d'Arve et Rhône ne compte pas moins de 24 imprimeurs et de 60 libraires. Les juifs de Francfort y sont admis à y faire le commerce d'argent sur la demande du réfugié Pyrame, de Candolle, tige des célèbres savants de ce nom et fondateur lui-même d'une typographie considérable. Une fabrique de papier s'établit à Serrières, dans le comté de Neuchâtel. Les réfugiés anglais essaient aussi de doter la Suisse d'une industrie lucrative; ils commencent à Aarau et à Zurich des manufactures de draps, destinées à remplacer les grands ateliers en décadence de Berne et de Fribourg. Mais le peu de succès qu'ils obtinrent les fit bientôt renoncer à leur entreprise.

La grande industrie n'est pas toujours favorable à la petite. Les métiers arrivés à leur apogée au quinzième siècle, déclinent dans le courant du seizième. Les artisans toutefois jouissaient encore d'une grande considération, comme on le voit par la promotion de plusieurs d'entre eux aux principales magistratures de leur canton. De simples artisans jouent un rôle considérable, soit dans les luttes religieuses, soit dans la révolution politique qui signale l'établissement du patriciat.

L'influence des tribus ou corps de métiers sur l'établissement de la réforme est constatée par les annales de presque tous les cantons. Les chapeliers exercèrent une action décisive dans ce sens à Genève; les maçons et charpentiers à Bâle; les pêcheurs et vignerons à Schaffhouse, et les tailleurs de pierre à Berne. Les bouchers, au contraire, furent presque partout hostiles à l'introduction des nouvelles idées dont le triomphe favorisait pourtant leurs intérêts matériels par la suppression du carême et des jours d'abstinence.

Le SYSTÈME MILITAIRE des Suisses s'était enfin rapproché de celui de tous les peuples. Ils avaient consenti à adopter le mousquet, mais sans renoncer tout-à-fait aux armes favorites de leurs ancêtres. Sur une escouade de 100 hommes,

Digitized by Google

on comptait environ 60 mousquets, 15 longues piques, 15 cuirasses et 10 hallebardes. Des symptômes d'indiscipline s'étaient manifestés au sein des bataillons bernois pendant la guerre de Cappel. Un pouvoir dictatorial fut conféré au général Nägueli, à l'ouverture de la campagne de Genève, en 1536. Cela n'empêcha point les miliciens bernois de se former en *landsgemeinde* près de Saint-Julien et de refuser de suivre leur valeureux commandant, lorsqu'il se disposait à pénétrer au cœur du duché de Savoie. Nägueli, à ce qu'il paraît, ne tira aucune vengeance de cet acte d'insubordination, trop difficile à punir et dont quelques exemples anciens autorisaient d'ailleurs la pratique dans les armées suisses (1). Mais il en garda le souvenir et s'en fit un argument contre ceux qui voulaient la guerre, vingt-huit ans après, quand la question de la restitution fut agitée dans le grand conseil. La coutume d'orner le chœur des églises des drapeaux pris sur l'ennemi s'était conservée au seizième siècle. Saint Charles Borromée travailla à abolir cet usage dont sa piété ombrageuse ne comprenait pas le côté véritablement religieux et grandiose.

Les Mœurs du peuple suisse corrompues par les guerres de Bourgogne et le service mercenaire s'étaient épurées au creuset de la tourmente religieuse. Dans plusieurs cantons, un honteux libertinage avait fait place à une austérité excessive, qui assombrissait le caractère en réformant la vie. On ne se contenta pas de proscrire le vice et de le punir d'une manière exemplaire. On fit la guerre à toute espèce de divertissements, aux jeux, à la danse, aux spectacles. Ce rigorisme était commun aux deux confessions; car le changement qui s'était opéré chez les protestants à la voix des réformateurs, les jésuites et d'autres prêtres zélés l'accomplirent au sein du catholicisme. Une des conséquences de cette transformation fut l'affaiblissement de l'esprit d'association et par suite aussi la décadence de ces jeux nationaux qui avaient fait les délices et en partie aussi la force morale de la vieille Suisse. Les tirs, les divertissements gymnastiques et militaires ne disparurent cependant pas tout-à-

(1) Les petits cantons avaient donné l'exemple de ces *landsgemeinde* guerrières dans l'ancienne guerre de Zurich (1440) et plus d'une fois depuis lors.

Digitized by Google

fait, mais ils tendirent de plus en plus à s'enfermer dans la localité qui donnait la fête ou ne s'étendaient qu'aux contrées voisines et de la même croyance. Un curieux exemple de l'enthousiasme qu'inspiraient encore ces réunions, c'est le merveilleux trajet des cinquante-cinq Zuricois qui, partis de leur ville sur une grande barque pavoisée aux couleurs suisses, arrivèrent le même jour à Strasbourg, après avoir descendu la Limmat, l'Aar, le Rhin. Ainsi put être partagée encore toute bouillante avec leurs bons amis et alliés « la bouillie de mil, » qui cuisait à bord dans une immense chaudière. Cette aventure a été célébrée par la poésie, et on l'a comparée à celle des argonautes grecs. Mais un sentiment plus élevé que l'amour du gain animait les rameurs zuricois : celui de montrer aux Strasbourgeois quel prompt secours ils pouvaient attendre de leurs alliés et coréligionnaires de Zurich, dans le cas où ils auraient quelque chose à craindre pour leur liberté.

La vieille gaité suisse résistait aux lois somptuaires les plus rigides. Elle éclatait principalement dans les réunions de famille, dans les repas d'élections, de noce et d'abbaye. L'élection ou le mariage d'un magistrat populaire mettait en émoi tout un canton. Une vraie noce de Gamache fut celle du fils du bourgmestre Cham, qui épousait la plus riche héritière du territoire zuricois. Outre les nombreux convives qui avaient pris place autour de trente-une tables dressées sur les bords du lac, un millier d'hommes accoururent sur vingt-deux bateaux, prendre part au festin. Des fêtes plus splendides encore signalèrent les noces du noble avoyer Steiger avec la belle Madeleine Nägueli, fille du grand avoyer et général de ce nom. Une haine aveugle avait longtemps divisé ces deux chefs de la république bernoise; cette haine était telle qu'ils avaient plus d'une fois levé la main l'un sur l'autre dans le conseil. Les grâces pudiques de la belle Madeleine triomphèrent de ces funestes dissensions. Un matin, Steiger parut au château de Bremgarten où demeurait l'illustre conquérant de Vaud et trouva Madeleine occupée dans la basse-cour à jeter de la pâture aux poules. A la vue de son adversaire, Nägueli croit qu'il vient le braver jusque chez lui; il tire son épée et crie d'une voix terrible : « Que cherches-tu, malheureux ? — La mort si tu es inexorable, ton amitié et la main

Digitized by Google

de ta fille, si tu as un cœur. » « Le vieillard fut vaincu, dit un historien. L'épée tomba de sa main. Il se jeta dans les bras de Steiger et lui donna sa fille en gage d'une amitié qui dura jusqu'à leur mort. Les noces des deux époux furent une fête nationale, à laquelle la seigneurie et le clergé prirent part le premier jour; le second, les parents des deux familles; le troisième, les ambassadeurs de France et les députés des cantons; le quatrième, les bourgeois. L'histoire de la sage Esther et du roi Assuérus fut représentée en grande pompe. Nägueli mourut en 1579, âgé de 83 ans, après avoir été quarante ans à la tête de la république. Steiger ne lui survécut que deux ans. Mais Madeleine, qui était beaucoup plus jeune que son mari, épousa successivement deux autres avoyers et comptait sur ses vieux jours quatre vingt deux enfants et petits-enfants. Il est peu de familles de Berne qui n'aient de son sang dans leurs veines. Son portrait dans la bibliothèque de Berne est celui d'une matrone belle et imposante. » (1)

A côté de ce luxe d'occasion, une extrême simplicité de mœurs distinguait souvent les grandes familles et les chefs religieux et politiques de la nation. Un modeste pourpoint gris était le costume favori du bourgmestre Cham. Il ne le quitta pas même pour se rendre à la cour impériale, où il était chargé de porter les vœux et les félicitations de ses compatriotes. Son collègue Muller s'était passé de domestique jusqu'au jour où son élévation à la première charge de la république lui rendit ce secours nécessaire. Une certaine élégance de mise et de manière était en échange assez familière à Bullinger, le chef de l'Église réformée à Zurich. Les portraits de ce savant nous le présentent comme un beau et frais vieillard à la barbe blanche, et dont le costume habituel n'avait rien de la sévérité de celui des premiers réformateurs. Il portait un corselet rouge et un pourpoint blanc enveloppés dans une pelisse noire, et le stylet à la ceinture. Il avait plusieurs domestiques et un train de maison considérable, rendu nécessaire, il est vrai, par ses nombreuses relations et l'hospitalité accordée libéralement sous son toit à tous les réfugiés pour cause de religion. Mais honorant la

(1) Vulliémin, XII, 72.

dignité de l'homme et du chrétien dans la personne de ses serviteurs, le célèbre théologien les admettait tous à sa table. Il ne crut même point déroger, en prenant deux servantes de confiance pour les marraines de ses petits enfants. La maison de Bullinger offrait l'image de la paix, de la concorde et de cette belle vie de famille qu'aimaient et pratiquaient nos pères. Les lettres de ce pasteur à son fils, étudiant à Strasbourg, sont remplies de nobles sentiments, d'avis salutaires. La tendresse et la sollicitude d'un bon père s'y joignent à la vigilance et à l'amour éclairé de l'ordre et de l'économie qui ne doivent jamais abandonner un chef de famille. « Mon cher enfant, dit-il, dans une de ses lettres, prie Dieu tous les matins, en te levant, dans ta chambre ; prie-le avant les repas et le soir avant de te coucher. Prie-le à genoux, sans te gêner de tes compagnons si tu ne peux le faire en secret. Ne dispute jamais sur ta croyance avec ceux qui la haïssent. Laisse ce soin à ceux qui en sont chargés et contente-toi de la confesser ouvertement..... Lève-toi de grand matin. Il a perdu la meilleure partie de sa journée celui qui a laissé passer les premières heures dans l'oisiveté. Tiens à la propreté dans tes habits sans sacrifier à la mode. On juge souvent des personnes sur l'apparence. Sois modéré dans le boire et le manger et ne recherche point les mets friands. Souhaite aussi quelque chose aux autres. Souviens-toi du dicton : ce qui est superflu revient toujours trop cher. »

Dans une autre de ses lettres, Bullinger critique les dépenses exagérées que son fils faisait pour sa toilette, et les articles dont il enflait, à la manière des mauvais écoliers, les comptes qu'il devait soumettre tous les deux mois à la censure paternelle. « Tu donnes trois kreutzer pour faire ta barbe. Ici je n'en donne que deux pour la mienne ; c'est payer en gentilhomme. A ce jeu-là on a vite épuisé sa bourse. Ta mère a fait de grands yeux en voyant que tu demandais des souliers neufs. Il y a quinze mois que tu es parti et tu en as emporté avec toi trois paires, des noirs et des gris cendrés. Tu n'es cependant pas d'airain, mais tout bonnement de chair et d'os comme nous. Tu te seras trompé en écrivant. T'envoyer ton luth serait une folie ; le transport coûterait plus que l'instrument. J'envoie à ton patron un superbe fro-

Digitized by Google

mage. Tu le lui offriras en cadeau de nouvel-an avec mes compliments et ceux de ta mère. J'écris directement à ta maîtresse de pension, et lui fais aussi mon petit présent : c'est une médaille d'or dont j'ai lieu de croire qu'elle sera satisfaite. »

La bienfaisance est un autre trait distinctif des mœurs de l'époque. La ville de Genève, peuplée alors d'environ 15,000 habitants, comptait à elle seule sept hôpitaux; Berne fonda des hospices pour les aliénés, les pauvres domestiques et les femmes en couches. Parmi les bienfaiteurs de ces établissements, deux noms méritent de passer à la postérité la plus reculée : ceux du Bernois Jean Cléberg et de Barbe Roll, de Soleure. Le premier s'est rendu célèbre par sa charité à Genève et à Lyon où la reconnaissance populaire lui décerna le surnom de *Bon Suisse* et lui érigea sur la place du Bourg-Neuf une statue, qui existait encore au dernier siècle. Barbe de Roll, que Glaréan appelle « une héroïne de bonté » dans la préface d'un de ses ouvrages, était une veuve belle, aimable, spirituelle, dont la vie entière s'écoula dans des œuvres de dévouement et d'humanité. Pour se rendre plus utile aux pauvres, elle avait fait une étude particulière des simples et allait de maison en maison soigner les malades qu'elle traitait avec un succès extraordinaire. Plusieurs des hommes politiques et littéraires de la Suisse au XVI^e^ siècle se signalèrent aussi par leurs actes de philantropie; Lussy, Wengi, Pfyffer, Heid enrichirent les hôpitaux de leurs villes natales. Éraste, le docte médecin de Baden, fonda quatre bourses de 1,000 livres chacune en faveur de pauvres étudiants.

Ce qui manquait aux Suisses du XVI^e^ siècle, ce n'était donc pas le cœur, le vif sentiment du bien et la volonté de l'accomplir. Mais les lumières, bien que plus répandues que dans l'âge précédent, faisaient encore généralement défaut. Des croyances, des traditions absurdes continuaient à exercer leur empire sur les populations, et les savants qui auraient dû travailler à extirper ces préjugés ridicules, n'en étaient pas toujours exempts eux-mêmes. Le plus illustre représentant de la science, Conrad Gesner, combattit vaillamment en faveur des vérités naturelles. Il attaqua l'usage fréquent de la saignée et l'emploi des amulettes; par son ascension du Pilate, en compagnie du curé de Lucerne, il

Digitized by Google

dissipa les vaines terreurs qui s'attachaient depuis des siècles à cette montagne, regardée comme le séjour et le lieu de supplice de l'âme du fameux gouverneur de la Judée qui avait condamné Jésus-Christ. Mais Gesner lui-même croyait aux chimères de l'astrologie, restées, il est vrai, le rêve de plusieurs esprits distingués dans les siècles qui suivirent celui où vivait le grand naturaliste. Lorsque le savant pape Grégoire XIII entreprit de corriger le calendrier en 1582, et régla l'ordre des temps sur le mouvement exact du soleil et de la lune, cette utile réforme eut beaucoup de peine à se faire accepter des peuplades pastorales de la Suisse. Les peuplades protestantes rejetaient le nouveau calendrier, parce qu'il venait d'un pape; les autres, comme une innovation contraire à leurs idées et à leurs habitudes. L'introduction du calendrier grégorien faillit donner lieu à une révolution dans l'Underwald et à Glaris. Le dix-septième siècle, siècle d'érudition, mais non de progrès populaire, ne devait pas changer grand'chose à l'état général des intelligences dans notre patrie.

XII.

Troubles des Grisons pendant les seizième et dix-septième siècles. — Massacres de la Valteline. — Occupations autrichienne, espagnole, française. — Les Grisons recouvrent leur indépendance.

(De l'an 1560 à 1640.)

L'établissement de la réforme avait profondément divisé les Grisons. La lutte déjà engagée entre l'évêque de Coire, les ministres protestants, avait pris une nouvelle intensité par l'arrivée des capucins et des jésuites. Ces derniers fondèrent un collége dans la Valteline, province italienne, sujette des Grisons, mais peu affectionnée à ses maîtres qui l'opprimaient de toute manière, et ne respectaient ni ses franchises, ni ses mœurs, ni sa religion.

A la lutte confessionnelle vint se joindre la lutte des partis politiques. L'Espagne, maîtresse du Milanais, eût voulu

Digitized by Google

l'être aussi de la Valteline pour communiquer avec l'Autriche par le Tyrol. La France, rivale de l'Espagne, et Venise, occupée à se maintenir dans la péninsule, travaillaient contre l'Espagne. Ces trois puissances sollicitaient chacune à l'exclusion de l'autre l'appui et l'alliance de la république grisonne. Leurs ambassadeurs parcoururent le pays cherchant à corrompre par les pensions et les présents les citoyens influents et les communes souveraines. La situation morale des Grisons rendait facile l'œuvre de la corruption. La vénalité était la plaie des ligues. Tous les emplois, même ceux de députés aux diètes générales, se vendaient au plus offrant. Bientôt trois factions se formèrent : celles des Salis, dévoués à la France ; des Planta, favorables à l'Autriche et à l'Espagne, et celle des Travers qui enrôlaient pour Venise. Un quatrième parti, un parti conciliant, celui des *neutres* ou *doctrinaires*, cherchait à réunir les esprits, repoussant l'idée de toute alliance étrangère. « L'alliance du faible avec le fort, s'écriait le capitaine Hartmannis, n'est qu'un dur esclavage. »

L'avis du sage ne fut pas écouté. L'alliance française l'emporta et fut jurée à Davos (1565). Dès lors la guerre civile fut en permanence dans les Grisons. Le parti opposé à la France se souleva, institua à Davos même un *tribunal criminel* (*Strafgericht* dans le langage du pays) [1], qui chassa les Salis et punit de la prison les promoteurs du traité. Écrasés pendant quelque temps, les Salis reprirent le dessus l'année suivante, s'assemblèrent à Zouz dans l'Engadine et opposèrent à leurs adversaires un autre *tribunal* qui proscrivit les Planta. La fameuse ordonnance appelée *loi des chaudières* (Kesselbrief) rendit pour un moment la paix aux Grisons. Dirigée contre la corruption, cette loi défendait aux chefs de parti de tenir table ouverte et de répandre des largesses pour séduire le peuple. Mais un Planta, seigneur de Rhæzuns, ayant voulu se mettre en possession d'un prieuré lucratif avec l'assentiment du pape, et contre le gré des trois ligues, il fut saisi, traîné devant un tribunal criminel tenu à Coire par les communes et conduit au supplice (1572). Ce tribunal, conservant une sorte d'impartialité dans

(1) Les *Strafgericht* commencent, à ce qu'il semble, avec le seizième siècle. C'est un *Strafgericht* qui condamna, en 1526, l'abbé de Sainte-Lucie (page 21 de ce volume).

Digitized by Google

l'injustice, frappa les Salis aussi bien que les Planta. Les premiers furent proscrits une seconde fois et leur chef, Hercule de Salis, destitué des fonctions de capitaine de la Valteline. Mais une réaction ne tarda pas à s'opérer en leur faveur. Un quatrième tribunal, celui de Tusis, rappelle les Salis et proscrit de nouveau les Planta (1573). La médiation des XIII cantons et une nouvelle ordonnance ([1]) procurèrent enfin quelques années de calme à la malheureuse république (1574 à 1602).

Au commencement du dix-septième siècle, les troubles recommencèrent. La cause en fut encore l'alliance française suivie de l'alliance vénitienne conclue à Davos. Tous les magistrats patriotes que renfermaient les ligues avaient cherché à empêcher ces traités dangereux; mais Hercule de Salis, Jean Gouler et d'autres chefs du parti français l'emportèrent. Alors ce que les hommes sages avaient prévu arriva. Outré de ces deux alliances, le gouverneur espagnol de Milan, le duc de Fuentès, écrivit aux Grisons : « Neuf fois vous avez refusé notre alliance et maintenant vous avez le front d'ouvrir à la France le chemin du Milanais, qui vous donne le riz, le vin et le blé. » Joignant l'action aux paroles, Fuentès fit élever sur une colline, près du lac de Côme, une citadelle qui dominait la Valteline et lui assurait l'entrée des ligues. Cette citadelle menaçante reçut le nom du gouverneur lui-même (28 octobre 1603).

L'entreprise de Fuentès n'avait fait au commencement que d'exciter les rires des Grisons. « Qu'il bâtisse seulement sa forteresse, disaient les meneurs, nous saurons bien la démolir. » Mais quand ils virent cette citadelle debout et bien pourvue de moyens de défense, ils furent les premiers à s'effrayer et envoyèrent des députés à Milan pour prier le gouverneur de suspendre les travaux de la forteresse. Fuentès promit de se rendre aux vœux des Grisons, à condition qu'ils accepteraient l'alliance espagnole. « Si nous eussions consenti alors à cette alliance, dit Juvalta, homme d'État et chroniqueur contemporain, nous eussions évité tous les malheurs qui fondirent ensuite sur notre pays, et jamais Français, Autrichiens, Espagnols n'eussent franchi les limites

(1) Elle est appelée *Dreysiegler-brief*, ou loi trois fois scellée, parce qu'elle était munie des sceaux des trois ligues.

des ligues. Mais les ministres réformés commencèrent à prêcher que la religion était en danger; nous crûmes nous-mêmes qu'il en était ainsi, et l'alliance espagnole fut rejetée pour la dixième fois. » A cette nouvelle, Fuentès irrité commence à Montecchio la construction d'une seconde citadelle, voisine de la première. Une agitation extraordinaire s'empare alors des esprits dans les Grisons. Les divers partis s'accusent réciproquement d'avoir plongé le pays dans l'abîme. Un mouvement populaire éclate, provoqué par le parti espagnol. Coire est envahi par les communes. Une foule d'hommes influents, innocents ou coupables indistinctement, sont arrêtés et jetés dans les fers! Mais le rusé Pascal, ambassadeur de France, profite de ce moment pour répandre le bruit que les chefs du parti espagnol trahissent les Grisons et que le bailli épiscopal, Georges Béli, veut livrer la Valteline à l'Espagne. Aussitôt les ardentes communes de l'Engadine prennent les armes et se portent en tumulte à Coire. Le malheureux Béli est arraché du château épiscopal et décapité avec Gaspard Baselga, autre officier du prince-évêque que l'on accusait également de trahison (1607). Ces exécutions calmèrent pour un certain temps la fureur populaire. Mais onze ans après, à l'instigation des ministres réformés, un nouveau tribunal de sang s'assembla dans une grange à Tusis, proscrivit Pompée et Rodolphe Planta, condamna à mort par contumace l'évêque de Coire, et soumit aux plus cruelles tortures un prêtre et un magistrat catholiques : Rousca, archiprêtre de Bédano, et Zambra, landamman de Bregell. « Rousca, dit Zschokke, prêtre respectable par sa piété, mourut dans les fers, et à ce qu'on dit, empoisonné. Mis à la torture, il avait cependant protesté de son innocence et nié toute connivence avec l'Espagne. Zambra, homme âgé et accablé d'infirmités, n'avait pu supporter les tourments de la question et s'était laissé arracher l'aveu qu'il avait reçu des pensions de la France et de l'Espagne. Il eut la tête tranchée. » (1618) Tant de cruautés indignèrent les gens de bien des deux confessions, sans ouvrir les yeux aux exaltés que renfermaient les divers partis.

Un affreux malheur frappa encore les Grisons pendant l'automne de la même année. Le mont Conto s'écroula tout-à-coup sur le riche bourg de Pleurs et l'ensevelit sous les dé-

Digitized by Google

combres avec tous ses habitants. Plus de 2,000 personnes périrent dans ce désastre.

Mais aveuglés par la haine, les partis ne cessèrent point de s'entre-déchirer. On en vint aux mains dans l'Engadine, où deux frères, Augustin et Antoine Travers, commandaient les armées opposées. Déjà le canon avait porté la mort dans les deux camps, lorsque les épouses et les sœurs des combattants, conduites par une femme magnanime, Anne Juvalta, se jetèrent au milieu de la mêlée et parvinrent à arrêter l'effusion du sang. Coire, capitale du canton et foyer du parti espagnol, était le point de mire de toutes les prises d'armes. Un engagement eut lieu près de cette ville. Des hommes des deux partis tombèrent dans la mêlée. Le parti neutre profita de la consternation générale pour établir un tribunal indépendant qui mitigea les sentences du tribunal de Tusis et rappela les Planta (1619).

« Mais cette modération, dit Zschokke dans son histoire des Grisons, ne servit qu'à aigrir le peuple de l'Engadine, du Munsterthal et de Davos. Il leva ses bannières contre Coire, et cassa les arrêts du tribunal. Ce fut en vain que Thomas de Schauenstein, seigneur de Haldenstein, se rendit dans leur camp pour calmer les esprits. Vainement il proposa, comme moyen de pacification, d'exclure de toutes les charges, pendant vingt ou trente ans, les chefs des deux partis des Planta et Salis. Ce moyen ne plut à personne. Ceux qui avaient pris les armes exigèrent l'expulsion des ambassadeurs étrangers, cause de tous les maux du pays. Ils chassèrent de Coire les juges neutres, mirent en fuite leurs troupes retranchées près de Reichenau, et instituèrent un nouveau tribunal criminel à Davos. Celui-ci ne se contenta pas de confirmer les sentences prononcées à Tusis, il les aggrava. Les émigrés rentrés dans leur patrie furent proscrits une seconde fois et condamnés à un exil perpétuel. Ici, comme à Tusis, les rigueurs exercées contre le parti espagnol furent en grande partie l'œuvre de ministres réformés.

» Exaspérés par leur condamnation, Rodolphe Planta et son frère Pompée implorèrent alors les armes de l'Autriche contre leur patrie. L'ambassadeur de France, furieux d'avoir été contraint de quitter le territoire des ligues, s'en-

Digitized by Google

tendit avec eux et le gouverneur de Milan. Les frères Planta enrôlèrent des soldats en congé dans le Tyrol italien, tandis que leur cousin Jacques Roboustelli soulevait le peuple de la Valteline et réunissait en secret dans le Milanais une foule de gens sans aveu.

» Dans la nuit du 19 juillet 1620, Roboustelli descendit avec cette horde de brigands dans la Valteline. C'était le moment convenu pour le massacre général des réformés. Le bourg de Tirano, chef-lieu de la vallée, est investi; quatre coups de fusil donnent le signal, le tocsin sonne, le massacre commence et s'étend bientôt de village en village; partout les évangéliques furent assommés, étranglés, tués à coup de feu, à coup de pierres; leurs cadavres furent jetés dans les flots de l'Adda. On ne fit grâce ni aux femmes, ni aux vieillards, ni aux enfants à la mamelle. On coupait aux uns le nez, les joues, les oreilles; on arrachait aux autres les entrailles; à d'autres encore on remplissait le gosier de poudre et l'on y mettait le feu. Un boucher se vanta d'avoir assassiné dix-huit personnes. La tête du pasteur réformé de Tirano fut plantée sur sa chaire au bout d'une pique. Les lieux les plus saints furent profanés. » On porte de 4 à 600 le nombre des victimes de ces horribles scènes, flétries dans l'histoire sous le nom de la *Saint-Barthélemy des Grisons.*

Après un massacre de plusieurs jours, Jacques Roboustelli prit le commandement de la Valteline; Bormio se soumit à lui, mais Chiavenne demeura fidèle aux Grisons. Ces événements eussent dû faire sentir au peuple le besoin de la concorde. Il n'en fut rien. Les communes catholiques de la ligue Grise, cédant aux instigations de leurs prêtres et des agents du parti espagnol, refusèrent d'envoyer des troupes contre les rebelles de la Valteline. La ligue de la Maison-Dieu, et celle des Dix juridictions armèrent 2,000 hommes, sous les ordres de Jean Gouler et d'Ulysse Salis, fils d'Hercule. Tandis qu'ils s'avançaient contre la Valteline, un corps autrichien, appelé par les Planta, pénétrait du Tyrol dans le Munsterthal, sous les ordres du général Baldiron. En même temps des troupes milanaises arrivaient par Chiavenne au secours de la Valteline. Les troupes grisonnes qui venaient de se rendre maîtresses de la moitié de cette vallée insurgée, furent con-

Digitized by Google

traintes de céder au nombre et d'attendre l'arrivée des Suisses, dont ils avaient imploré le secours.

Mais les Suisses n'étaient pas moins divisés entre eux que leurs alliés. Berne, l'allié particulier des Grisons depuis 1618, ayant envoyé à leur secours le colonel Nicolas de Mulinen, avec 2,000 hommes, les cantons catholiques leur fermèrent le passage près de Mellingen en Argovie. Ils arrivèrent par un détour à Zurich, où le colonel Steiner se joignit à eux avec 1,000 hommes. Mais lorsqu'ils voulurent traverser la Marche, on sonna le tocsin dans tout le canton de Schwytz pour les en empêcher. Enfin, par un nouveau circuit, ils parvinrent jusqu'aux vallées rhétiennes. S'étant réunis aux troupes des deux ligues, ils marchèrent sur Bormio et s'avancèrent en vainqueurs jusqu'à Tirano. Un combat sanglant s'engagea devant ce bourg entre les Grisons et les troupes espagnoles soutenues par les rebelles de la Valteline (11 septembre 1620). Nicolas de Mulinen, dont le bouillant courage avait trop oublié les précautions nécessaires, tomba au pied du rempart en combattant comme un ancien preux. Presque tous les chefs bernois, Wagner, Frisching, Bonstetten, Effinger périrent avec lui.

Le colonel grison Sprecher et plusieurs cents hommes, Suisses et Grisons, eurent le même sort. Une partie des bagages et la caisse des Bernois, contenant 40,000 florins, tombèrent au pouvoir des ennemis. Tirano ne fut point emporté. L'armée commençant à manquer de munitions, fut obligée de repasser les montagnes.

L'échec de Tirano amena la défection complète de la ligue Grise, œuvre de Pompée Planta. Il se fit soutenir par un corps de 1,300 hommes envoyés par les cantons catholiqnes et commandés par le colonel Béroldingen, d'Uri. Ces troupes prirent position près de Reichenau, à deux lieues de Coire. On parlait déjà dans les Waldstætten d'incorporer la ligue Grise à la Confédération helvétique comme quatorzième canton, de lui donner la propriété exclusive de la Valteline et de la séparer des deux autres ligues. Ce projet, parfaitement calculé pour affaiblir les ligues et donner la prépondérance aux catholiques en Suisse, émut tous les Grisons attachés à l'intégrité et à l'indépendance de leur patrie. Ils exhortèrent les deux partis à la réconciliation, demandèrent qu'on

Digitized by Google

se soumît à la médiation des Confédérés et qu'on r'ouvrit les ligues aux ambassadeurs étrangers. Idée funeste; car à peine l'ambassadeur français fut-il rentré dans leur pays, qu'il recommença ses intrigues et constitua un parti complètement livré à la France; de son côté, le gouverneur du Milanais répandit l'or pour gagner les grands et les communes au parti espagnol. Le nonce du pape ne resta pas non plus oisif et excita les communes catholiques contre les communes réformées. Enfin, les députés de la Confédération, au lieu de travailler à la paix, débattirent avec amertume leurs propres querelles, et retournèrent dans leurs foyers sans avoir rien fait. L'armée bernoise ne tarda pas à les suivre.

Dans ces conjonctures critiques, un parti se forma dans les Grisons, décidé à tout entreprendre pour sauver la patrie du démembrement et de la ruine. Ce parti qui s'était donné à lui-même le beau nom de parti des *Bons cœurs* (Gutherzigen), avait à sa tête Georges Jénatsch, homme belliqueux, vénal, ambitieux, mais plein d'adresse, de courage, d'énergie et d'audace. Pasteur à Samade, peu d'années auparavant, il avait contribué aux cruelles exécutions qui avaient souillé le tribunal de Tusis; puis, s'étant jeté à corps perdu dans la politique, il s'était fait chef de parti, guerrier et colonel [1]. Résolu à détruire le parti espagnol par un coup de main, Jénatsch assemble une bande d'affidés, pénètre de nuit dans le château de Rietberg et tue de sa main Pompée Planta, qui, entendant du bruit, s'était caché dans une cheminée. Puis, à la tête des bannières de l'Engadine et du Munsterthal, il fond sur l'armée catholique dans les prairies de Prada près de Vallendas, et après sept heures d'un combat acharné, la contraint à repasser les montagnes qui séparent les Grisons du canton d'Uri (11 avril 1621). La ligue Grise, évacuée par ses défenseurs, fut forcée de renoncer à son traité avec Milan.

(1) Le landamman Juvalta le dépeint dans sa chronique comme un homme orgueilleux, prodigue, qui, la religion sur les lèvres, commença par être très-sévère pour les ecclésiastiques qui se mêlaient de politique, puis se mit lui-même au service des Salis, devint riche et ne se montra plus qu'à cheval et dans l'équipage d'un guerrier. Le désir de s'élever davantage le porta à changer de confession et à se faire catholique. Le trait suivant le fait encore mieux connaître. Un officier louait devant lui le régiment Stouppa, comme mieux tenu que le sien et tous les autres régiments au service de France : « Cela te coûtera la vie, » dit-il entre ses dents. Quelques jours après, cet officier fut trouvé percé de coups dans une cave.

Digitized by Google

Les ligues grisonnes négocièrent alors avec l'Espagne et l'Autriche pour la restitution de la Valteline. Cette restitution se faisant attendre, une partie des communes impatientes et poussées par des ambitieux, prirent les armes et marchèrent sur leur ancienne province. Mais cette imprudente levée de boucliers n'eut d'autre résultat qu'une retraite honteuse et provoqua le courroux de l'empereur. « Puisque les Grisons, dit ce prince, veulent la guerre, ils l'auront. » Et Baldiron eut ordre de rentrer dans les Grisons du côté du Tyrol, pendant que 7,000 Espagnols et Italiens y pénétreraient de l'autre et s'empareraient de la Valteline.

L'invasion s'accomplit, mais non sans une vive résistance. Irrité par les obstacles, Baldiron se souilla par d'atroces cruautés qui lui valurent le surnom de *Nouvel Holopherne.* Il passa au fil de l'épée tous les guerriers qui tombèrent entre ses mains, désarma le peuple des Dix juridictions et le força de lui prêter serment. Corps et biens furent livrés à la merci de ses soldats. Les paysans furent traités comme des bêtes de somme. Un porte-enseigne autrichien eut la barbare fantaisie de se faire porter jusqu'au haut d'une montagne par un honnête campagnard qu'un soldat faisait avancer à grands coups de fouet.

Maître d'une partie des Grisons, les impériaux en profitèrent pour rétablir partout le catholicisme et installer des capucins à la place des ministres réformés. Soixante et quinze communes du culte protestant se trouvèrent privées de leurs pasteurs, au grand contentement de l'évêque de Coire qui espérait la restauration complète du catholicisme dans les vallées rhétiennes. Mais les pâtres résolus du Prettigau ne l'entendaient pas de cette oreille. Quand on voulut leur imposer les sermons des capucins : « Plutôt mourir ! » s'écrièrent-ils. Et ils se retirèrent dans les forêts qu'ils convertirent en arsenaux. Ils fabriquèrent des massues armées de cloux, changèrent leurs couteaux en poignards, leurs faulx en lances. Tout étant prêt pour leur entreprise, le dimanche des Rameaux, ils sortent tout-à-coup de leurs retraites, tombent à l'improviste sur le camp et les postes autrichiens, tuent près de 400 hommes et mettent en fuite le reste (1). De là ils marchent en colonnes serrées sur Mayenfeld, où les Autrichiens s'étaient retranchés, et sur Coire, occupée par Bal-

(NB. *Par suite d'une transposition, la note se trouve à la page suivante.)*

Digitized by Google

diron et l'élite de l'armée austro-espagnole. C'est là le célèbre épisode connu dans l'histoire helvétique sous le nom de « massues du désespoir. »

L'exemple des Prettigoviens enflamme tout le pays. Le peuple des Dix juridictions se lève en masse et une foule de corps-francs intrépides se joignent à lui, des deux ligues et des cantons suisses, d'Appenzell surtout. D'autres cantons fournirent des subsides. Les Autrichiens, vaincus partout, sont obligés de quitter le pays. Mais le triomphe des Grisons ne fut pas de longue durée (1522). Au mois de juillet de la même année, Baldiron reparut avec 10,000 hommes. Des combats nombreux et acharnés se livrèrent comme au temps de l'invasion romaine. La dernière affaire eut lieu dans la prairie d'Aquasana, près de Raschnal en Prettigau. Après une lutte opiniâtre, les Grisons plièrent ; trente hommes du Prettigau, seuls, décidés à vendre chèrement leur vie, se précipitèrent dans les rangs des Autrichiens en brandissant leurs redoutables massues et ne tombèrent que sur un monceau de cadavres. Les troupes de Coire, de la ligue Grise, parties trop tard pour secourir à temps ces héros, n'arrivèrent que pour voir au loin les sinistres lueurs de l'incendie qui dévorait les villages.

Les maux des Grisons furent alors portés à leur comble. Toutes les horreurs imaginables furent commises par Baldiron et ses soldats sur les malheureux habitants de ces contrées. Aux atrocités de la guerre se joignirent les maladies contagieuses et la famine. La conférence de Lindau, où parurent le nonce du pape, les députés des Suisses, des Grisons, de l'empereur, de la France et de l'Espagne, n'eut aucun résultat. L'empereur persista dans la prétention de réunir à ses États la ligue des Dix droitures et d'assurer le passage pour les troupes austro-espagnoles par le territoire des deux autres ligues. Las de tous ces troubles, les Suisses eux-mêmes, catholiques et protestants, abandonnèrent les Grisons à leur destinée. Mais dans le moment même où tout espoir de salut semblait ravi à ce peuple, la France, soucieuse de voir la Rhétie livrée complètement à la maison d'Autriche, changeait de politique et formait une coalition contre cette puissance.

(1) Sur la colline de Fläsch, au-dessus de Mayenfeld, sur la rive droite du Rhin (1622).

Digitized by Google

L'empereur crut pouvoir éviter la guerre en plaçant la Valteline sous la garde du pape, en attendant l'issue des négociations entre les monarques. Mais Louis XIII, mécontent de cette mesure transitoire, envoya une armée dans la Valteline. A l'avant-garde figuraient les émigrés grisons, conduits par Georges Jénatsch et Rodolphe de Salis, le principal chef des *massues du désespoir*. Des troupes de Berne, Zurich, Glaris et des volontaires du Valais, de Neuchâtel, grossirent l'armée française aux ordres du marquis de Cœuvres, à la fois ambassadeur et général. A l'approche de ces libérateurs, les Grisons poussèrent des cris de joie et coururent aux armes. Les garnisons autrichiennes furent chassées des Dix juridictions et la Valteline reconquise (1625).

Mais la France avait pris les armes dans son intérêt propre et non dans celui des Grisons. Le traité de Monzone, conclu entre l'Espagne et la France à l'insu des Grisons, ne reconnut aux Valtelins d'autres obligations envers leurs anciens maîtres que celle de leur payer un tribut annuel de 25,000 couronnes. Les trois ligues réclamèrent en vain la souveraineté de ce pays. Mais la guerre ayant éclaté de nouveau entre l'Autriche et la France au sujet de la succession de Mantoue, les Grisons se virent occupés de nouveau par 40,000 impériaux qui se rendaient en Italie, et une partie des ligues fut incorporée à l'Autriche. C'en était fait une seconde fois de l'indépendance de la république, si l'invasion des Suédois en Allemagne et les succès des Français en Italie n'avaient contraint l'empereur à la paix de Chérasco (1630). Les impériaux évacuèrent les Grisons (1631). Les Français revinrent et un seigneur très-brave, qui figurait à la tête des protestants de France, le duc de Rohan, arriva à Coire comme ambassadeur de Louis XIII. Pleins de confiance dans la loyauté et les talents de ce diplomate-général, les Grisons le mirent à la tête de leurs troupes et le suivirent avec empressement à la conquête de la Valteline. Après de terribles combats (1), où se signala par son sang-froid intrépide le fameux colonel Jénatsch, la Valteline fut délivrée et les Grisons s'attendaient à rentrer enfin dans la possession de ce pays sujet; mais Rohan reçut tout-à-coup l'ordre du roi de

(1) A Mazzo près Bormio, Livigno, Morbegno, où le général Serbellonni, de Milan, perdit 1,500 hommes, et Rohan 120. (*Juvalta.*)

Digitized by Google

garder la Valteline et de nouveaux chefs français arrivèrent dans les ligues avec la mission secrète de les occuper et de bâtir une forteresse à Mayenfeld. Parmi ces officiers, se distinguait Lanier, homme hautain et irascible. Les soldats grisons levés par Jénatsch pour le compte de la France, menaçant de quitter le service si on ne les payait pas, Lanier s'écria avec colère : « Je planterai ma lance dans ce nid d'Espagnols qu'on appelle Coire, et je ferai exposer la tête des rebelles. »

Désabusés et opprimés par leurs prétendus libérateurs, les Grisons sentirent enfin la nécessité de s'aider eux-mêmes, de se rallier sans distinction de parti autour de la bannière nationale. Le 6 février 1637, une assemblée de notables des trois ligues eut lieu à Coire dans la maison du bourgmestre Georges Meyer, magistrat patriote, dont les efforts, depuis dix ans, tendaient à l'affranchissement et à la pacification de la république. Ces notables, au nombre de trente-et-un (1), jurèrent à l'exemple de leurs ancêtres, à Trons, et comme les trente-trois du Grütli, de tout sacrifier pour délivrer leur pays de la domination étrangère. Chacun d'eux eut la mission de soulever le peuple dans sa vallée et d'y préparer le jour de la délivrance. Le colonel Jénatsch fut chargé de négocier secrètement avec l'Autriche, tandis qu'il amuserait Rohan par de faux semblants de dévouement et de fidélité.

La conjuration réussit à merveille. Au jour fixé, le peuple grison se lève comme un seul homme dans les trois ligues. L'Autriche et Milan, d'accord avec Jénatsch, font marcher des corps d'observation, l'un sur Lindau, l'autre sur les bords du lac de Côme. Pendant que ces mouvements subits frappent les Français d'étonnement, Jénatsch, avec six bataillons, cerne le camp fortifié des Français aux bords du Rhin. Pressé de toutes parts par des forces supérieures, Rohan consent à évacuer les Grisons et la Valteline. Il rappelle près de lui le maréchal de Lecques et tous ses soldats, au nombre de 5,000, dont le départ s'effectua en effet dans le courant de mai 1637. Le duc de Rohan et le maréchal de Lecques prirent congé d'une manière très-amicale des chefs de la république. Mais le colonel Jénatsch s'étant trouvé sur leur pas-

(1) Dans le nombre figurent les noms historiques des Juvalta, Bavier, Sprecher, Travers, Buol et celui de Pierre Gouler.

Digitized by Google

sage au moment des adieux, le maréchal pâle de colère, lui tire à bout portant à la tête un coup de pistolet, en disant : « Voilà comment l'on prend congé d'un traître. » Mais le coup ne partit pas. Jénatsch, le meurtrier de Pompée Planta, n'en était pas moins réservé à une fin tragique. Il périt deux ans après dans une fête d'officiers à Coire. C'était dans la soirée du 24 janvier 1639. Tout le monde se livrait aux plaisirs de la danse ou du festin, lorsque Rodolphe, le fils de Pompée Planta, pénètre dans la salle suivi d'hommes masqués, parmi lesquels se cachait, dit-on, sa sœur Lucrèce altérée de vengeance. Jénatsch s'avance vers les nouveaux venus, veut leur donner la main, mais au même instant il est frappé d'une balle à la joue; il essaie de se défendre avec un chandelier et tombe sans vie, atteint de six coups de hache. La mort de Jénatsch fut un deuil pour le pays qu'il avait sauvé. On l'inhuma dans la cathédrale de Coire avec de grands honneurs militaires. Nul cependant n'osa dénoncer ni poursuivre les coupables. Mais le meurtrier de Jénatsch ne demeura pas plus impuni que celui de Pompée Planta; il périt à son tour au milieu d'un soulèvement populaire dans l'Engadine (1640). On peut admirer dans Jénatsch le guerrier intrépide et l'un des libérateurs de la Rhétie; mais on ne saurait trop flétrir en lui l'homme perfide et cruel, auquel tous les moyens étaient bons pour accomplir ses desseins, inspirés tantôt par l'ambition, tantôt par l'amour de la patrie.

Les Grisons étaient rentrés en possession de leur indépendance et de leurs bailliages. Mais cette indépendance et ces conquêtes étaient sans garantie, tant qu'elles n'étaient pas reconnues par l'Autriche et l'Espagne. Des traités furent conclus avec ces deux puissances à Milan (1639) et à Feldkirch (1641).

L'Espagne, d'accord sur ce point avec les communes catholiques des trois ligues, mit pour condition au traité que la religion catholique serait seule dominante dans la Valteline, Bormio, Chiavenna. Tout occupée de la terrible guerre qu'elle soutenait en Allemagne, l'Autriche se contenta de réserver les droits féodaux qu'elle possédait depuis des siècles dans l'Engadine et la ligue des Dix juridictions. Mais ces droits furent rachetés dix ans après par la ligue des Dix juridictions. De toutes ses prétentions sur la Rhétie, l'Autri-

Digitized by Google

che ne conserva que quelques petits droits seigneuriaux à Rhæzuns et à Tarasp. « C'est ainsi, dit Zschokke, que la ligue des Dix juridictions devint libre et indépendante, à l'égal des deux autres ligues de la Rhétie. » Davos demeura le chef-lieu de la ligue des Dix juridictions. Ce ne fut cependant pas sans opposition de la part des neuf autres. Excitées par le colonel Pierre Gouler, ambitieux qui voulait être landamman, elles réclamaient le droit de partager avec Davos ses anciens honneurs, le siége de la diète, la garde des sceaux, des archives et de la bannière, le droit de nommer le landamman, le banneret et le secrétaire de la ligue *(landschreiber)*. La querelle s'envenima au point que Zurich, Berne, Glaris durent intervenir. Choisi pour son arbitre *(Obman)*, le chancelier Waser, de Zurich, prononça que « Davos continuerait à être la première des Dix droitures et le siége des autorités de la ligue; mais que le landamman serait nommé par les Dix juridictions à tour de rôle. Une querelle du même genre s'éleva au siècle suivant entre la ville de Coire et d'autres communes de la Maison-Dieu. Les passions une fois déchaînées au sein d'un peuple, il est bien difficile de les apaiser et de rétablir la paix si nécessaire cependant au bonheur et au bien-être de tous les citoyens.

XIII.

Troubles de la Suisse pendant la guerre des Grisons et la guerre de trente ans. — L'indépendance des Suisses est garantie au traité de Westphalie.

(De l'an 1618 à 1648.)

Toute la première période du dix-septième siècle est remplie de dissensions religieuses et politiques, causées par le fanatisme, l'esprit de parti ou par les intrigues de la France. Berne et le prince-évêque de Bâle se disputent pendant des années la possession de Bienne qui demeure enfin une ville à la fois épiscopale et indépendante, et conserve son droit de siéger dans les diètes fédérales (1598-1610). Berne avait des affaires aussi avec Henri d'Orléans, prince de Neuchâtel, et soutenait

Digitized by Google

les bourgeois de cette ville dans leur opposition au souverain ([1]).

Fribourg, excité par l'ambassadeur de Louis XIII, Castille, demande qu'on aille aux voix pour la religion dans le bailliage mixte d'Échallens. Mais le *plus* ([2]), loin d'être favorable aux catholiques, leur enlève deux villages, Poliez et Penthéréaz.

Glaris, troublé par une minorité catholique, veut la séparation du pays en deux, comme l'Appenzell. Ce canton trouve enfin le repos dans un compromis qui assure aux catholiques la *parité complète* avec les réformés, c'est-à-dire le droit d'être représenté en diète et de nommer à son tour le landamman (1628).

Appuyés sur les édits de l'empereur d'Allemagne, les prélats de la Suisse élèvent des prétentions de divers genres. Les évêques de Bâle et de Coire, princes du saint-empire, réclament les clefs de leurs cathédrales que leur a enlevées la réforme. L'abbé d'Einsiedlen veut mettre une taxe sur le pays de Schwytz; celui de Fischingen, élever un autel catholique dans le temple protestant de Loustorf; l'abbé de Saint-Gall, ôter au consistoire de Zurich le droit de délivrer les dispenses de mariage à ses sujets protestants. Des discussions sans fin et des prises d'armes tumultueuses sont le résultat de ces différends.

L'Underwald, déjà troublé par la querelle du calendrier, se brouille de nouveau pour la formule du serment que devait prêter le capitaine du pays *(landshauptmann)*. Les cantons voisins interposèrent en vain leur médiation; ce fut un vénérable moine, animé de l'esprit de Nicolas de Flue, Martin d'Egelshofen, qui réconcilia l'Obwald et le Nidwald ennemis, dans la chapelle d'Ennetmoos (1618).

(1) L'histoire de cette lutte offre plusieurs épisodes curieux. Henri d'Orléans, dans sa colère, voulut bâtir une ville rivale de Neuchâtel et qui eût porté son nom (Henripolis), dans la plaine fertilisée par les eaux limoneuses de la Thièle. Mais le projet échoua, et le premier officier du prince, Jean Hory, magistrat distingué qui avait coopéré à ce plan, fut poursuivi criminellement et sa femme (une Fornachon) décapitée comme sorcière, avec plusieurs de ses parents (1649). L'acteur principal dans cet affreux drame était le célèbre Favargier qui, de faiseur de calottes, devint procureur-général, conseiller d'État et maire de Neuchâtel. (Chambrier. *Histoire de Neuchâtel.*)

(2) Manière de parler usitée alors et qui s'est conservée dans plusieurs cantons, pour désigner le vote à la majorité.

Digitized by Google

C'est surtout dans les bailliages communs de la Thurgovie, l'Argovie et le Rheinthal que les conflits étaient les plus fréquents. La paix de religion avait accordé aux deux cultes une égale protection dans ces contrées. Mais les baillis d'une religion cherchaient toujours à empiéter sur l'autre et donnèrent ainsi naissance à toute espèce de désordres et d'hostilités. Plus d'une fois la guerre religieuse faillit se rallumer. La crainte d'une intervention des puissances put seule arrêter la fureur des deux partis. Le triste état où les invasions étrangères avaient plongé l'Allemagne voisine fit réfléchir les Suisses. La guerre de trente ans, commencée en Bohême en 1618, s'était engagée d'abord seulement entre les impériaux et les calvinistes; mais elle avait successivement attiré sur l'Allemagne les armes danoises, hollandaises, espagnoles, hongroises, suédoises et françaises. De fameux capitaines, dont quelques-uns n'en étaient pas moins de vrais brigands, Tilly, Mansfeld, Wallenstein, Gustave-Adolphe, le duc de Weimar, Wrangel, Horn, Rohan, Turenne, se mesurèrent dans cette lutte gigantesque, dont les suites lamentables furent la destruction de l'agriculture, du commerce, de la civilisation, la ruine de trente mille villes et villages dans les provinces de l'empire. Des milliers de familles furent réduites à se réfugier dans les pays voisins, et la Suisse eut comme toujours sa bonne part d'émigrants et de réfugiés de tous les partis.

Les puissances engagées dans cette terrible guerre cherchèrent plus d'une fois à y entraîner les Suisses. Les impériaux s'adressaient aux cantons catholiques, les Suédois aux cantons évangéliques. « Il s'agit de votre foi, disaient les envoyés de ces princes. Il s'agit de savoir lequel des deux principes religieux qui divisent l'Europe l'emportera dans la lutte. Sera-t-il dit que les Suisses sont restés indifférents à une guerre qui a pour objet la plus sainte des causes, la religion. » Aux considérations religieuses, le chevalier Rache, député par Gustave-Adolphe à la diète séparée des États évangéliques, joignait des motifs d'un autre genre, tirés de la vieille haine des Suisses contre l'Autriche et de la prétendue parenté de sang et communauté d'origine des Suédois et des Suisses sortis autrefois de la Scandinavie.

Ébranlés un instant par les sollicitations et les belles

Digitized by Google

paroles, les Confédérés eurent assez de bon sens et de patriotisme pour les repousser d'une voix unanime. Catholiques et réformés sentirent que le salut de la Confédération était attaché au maintien de la politique légale, du pacte fédéral et que la seule ligne de conduite à tenir dans les circonstances critiques où l'on se trouvait, c'était une *exacte neutralité*. Une chose contribua beaucoup à faire prévaloir la politique *nationale* du *chez soi* sur la politique *cosmopolite* qui voulait entraîner la Suisse dans les hasards d'une guerre européenne; ce fut la solution amiable donnée à la question religieuse en ce qui concernait l'administration des bailliages communs. Un tribunal d'arbitres, nommé par la diète générale et composé de cinq membres ([1]), décida que les conflits de ce genre seraient jugés d'après le principe de la *parité confessionnelle* et non d'après le principe de la *majorité*, qui faisait loi pour les affaires politiques. Cette sentence confirmée par tous les cantons et célèbre dans le droit public de la Suisse, sous le nom de *Compromis de Baden*, fut signée le 7 septembre 1632.

Les deux partis ne continuèrent pas moins à suivre d'un œil attentif ce qui se passait en Allemagne et à faire des vœux pour le succès des armes de leurs coréligionnaires. La *sympathie* ne se borna pas à des souhaits; de part et d'autre on enrôla clandestinement. Quatre officiers supérieurs, le Bernois Weiss, le Zuricois Escher, les Vaudois Treytorrens et Gingins conduisirent chacun un régiment sous les drapeaux de Gustave-Adolphe. Les impériaux virent accourir sous les leurs le condottier fribourgeois König, avec plusieurs mille hommes de la Suisse catholique. Les haines confessionnelles, fort excitées par ces levées en sens opposés, le furent bien davantage par un événement qui se passa dans le canton de Soleure (1632). Une compagnie de soldats bernois traversait la cluse de Balstal pour aller renforcer la garnison de Mulhouse, menacée par les troupes autrichiennes. Tout-à-coup elle est cernée par une bande de paysans soleurois, conduits par le bailli Roll, fils de l'avoyer de Soleure, qui la dépouille complètement et lui tue quinze hommes. Soleure craignant la colère de Berne, se hâta de désavouer

(1) Daniel de Montenach, de Fribourg, chevalier, figurait parmi les arbitres avec le chancelier Staal, de Soleure.

Digitized by Google

son bailli; mais comme elle ne se pressait pas de punir les coupables, les Bernois prirent les armes et la diète dût intervenir plusieurs fois. A la fin, Roll fut condamné à 100 ans de bannissement et à la confiscation de ses biens. Quelques-uns de ses complices (moins coupables que lui probablement), payèrent de leur tête une attaque insensée.

La situation devint plus critique encore, lorsque les armées belligérantes se rapprochèrent dans leurs évolutions des frontières de la Suisse. Les Suédois, les premiers, violèrent le territoire helvétique. Leur général Horn, dans le but de surprendre la ville impériale de Constance, passe tout-à-coup le Rhin et s'empare de Stein, au moment même où la garnison zuricoise qui occupait cette petite ville venait de l'abandonner. Des bruits de trahison circulent aussitôt dans les cantons catholiques; ils prennent une nouvelle consistance par la conduite du capitaine-général de la Thurgovie, Kilian Kesselring, qui, au lieu d'assembler les milices du pays, s'amuse à célébrer une fête de village. Transportés de colère, les cinq cantons arment 3,000 hommes et menacent de se joindre aux Autrichiens. Un camp catholique se forme à Wyl, pendant que Lucerne, Soleure et Fribourg se préparent à assaillir Berne, complice de Zurich dans ses intelligences avec les Suédois. Zurich lève quelques mille hommes pour les opposer aux troupes des cantons catholiques. Mais ni les prières des Thurgoviens, ni les menaces de Zurich ne purent empêcher les guerriers des cinq cantons de se jeter sur Kesselring, de le traîner en prison et de l'appliquer à la torture pour savoir de lui qui avait ouvert le pays aux Suédois. Enfin, un conseil de guerre, nommé par la diète, condamna cet officier coupable au moins d'une grande négligence, à une amende de 16,000 florins, à l'exil et à la perte de l'honneur. Malgré leurs intelligences, les Suédois ne purent parvenir à s'emparer de Constance. Secourue par le colonel fribourgeois König, gouverneur de Lindau, cette ville résista courageusement, et Horn fut obligé de lever le siége.

Quelques jours après, le territoire helvétique fut violé par une armée austro-espagnole qui alla reprendre sur les Suédois la ville de Rheinfelden, en traversant les terres de Schaffhouse, de Zurich et de Bâle. Les troupes de ces cantons assistèrent l'arme au bras à cette violation de territoire, accom-

Digitized by Google

pagnée d'incendies, de meurtres et de déprédations de tout genre. Les paysans schaffhousois seuls montrèrent quelque courage et fondirent, armés de faulx, sur l'ennemi. Mais soutenus trop tard par la troupe régulière, ils perdirent beaucoup de monde et virent leurs villages pillés et brûlés par les impériaux.

Un pays alors demi-suisse et qui aujourd'hui l'est tout-à-fait, l'évêché de Bâle, est celui qui eut le plus à souffrir des invasions répétées de la guerre de trente ans. Mal protégé par les armées de l'empereur, dont le prince-évêque de Porrentruy était cependant le sujet et l'allié, les malheureux habitants du Jura catholique virent leurs quatre petites villes et les villages environnants horriblement ravagés par des corps d'armée de toutes les nations belligérantes. Porrentruy, assiégé et rançonné par les *Suèdes* (c'est le nom que leur donnent les chroniques du Jura), puis occupé et rançonné par les Français de l'armée de Rohan, la même année (1634), fut attaqué de nouveau et pris par les impériaux, puis attaqué encore une fois, bombardé par 18,000 Français et obligé de capituler le 13 juin 1635. Retombé au pouvoir des impériaux l'année suivante, il était repris par les Suèdes de Weimar en 1637, après une résistance héroïque. Les maux qui accablaient le peuple du Jura produisirent une insurrection terrible. Les courageux paysans des Franches-Montagnes s'armèrent de faulx, de hoyaux et de pieux, massacrèrent la garnison de Sainte-Ursanne et en eussent fait autant dans d'autres lieux sans l'intervention du prince-évêque et des moines de Bellelai. Véritables démons, les soldats échappés au massacre témoignèrent leur reconnaissance en mettant le feu à la ville de Lauffon. Les plus grandes horreurs furent commises dans les villages autour de Porrentruy, où les Suèdes pendirent des hommes par le milieu du corps à la crémaillère, la tête sur le foyer allumé, pour les contraindre à livrer des trésors que peut-être ils ne possédaient pas. Un de ces bourreaux, avide de butin, alla dénicher jusque sur un arbre le riche pécule qu'y avait caché un villageois de Fahy. Spolié de toute manière, hors d'état de planter et de récolter la moindre semaille, le peuple de l'évêché dut en beaucoup d'endroits se nourrir de glands et de racines. L'intervention de Soleure

Digitized by Google

et des cantons catholiques, alliés de l'évêque, mit un terme à ces scènes épouvantables. Berne avertit Weimar que l'évêché n'était plus tenable pour lui. Ce général, non sans violer encore une fois le sol helvétique, tourna ses armes contre Rheinfelden, dont une bataille le rendit maître. Mais son allié Rohan, grièvement blessé dans cette journée, alla mourir au couvent de la reine Agnès, à Königsfelden, et reçut les honneurs de la sépulture à Genève, où l'on voit encore le tombeau de ce héros protestant.

Les Confédérés manquaient de l'accord et de la résolution nécessaires pour défendre leur propre territoire. Ils ne surent pas mieux défendre leurs alliés allemands et franc-comtois. Suédois et Français ravagèrent impunément la Haute-Bourgogne, dont l'alliance héréditaire et un tribut annuel de 400,000 écus payés aux Suisses par cette province leur faisaient un devoir de la protéger. La ville souabe de Rotweil, alliée des Suisses depuis 1519, fut également abandonnée sans défense aux Suédois. Un seul canton, Fribourg, montra quelque énergie dans ces circonstances, et envoya 500 hommes secourir la ville de Dôle, sous les ordres du fameux König.

Rien ne peint mieux le déplorable état des gouvernements suisses au XVII^{e} siècle que leur servilisme envers la France et l'influence croissante de cette puissance dans les affaires cantonales et fédérales. Les ambassadeurs français ne se contentèrent pas d'usurper les fonctions du Vorort et d'assembler des diètes quand bon leur semblait ; ils s'arrogèrent le droit d'empêcher la diète de recevoir les ambassadeurs des puissances qui n'étaient pas en bonne harmonie avec leur roi. L'envoyé de Louis XIII, le célèbre courtisan et maréchal Bassompierre, fit refuser une audience aux ambassadeurs de l'empire, et tel était son crédit auprès des Suisses que, dans une de ses dépêches, on le voit comparer la déférence avec laquelle les magistrats suisses se rendaient aux volontés de sa cour, à la docilité des *États* de deux provinces françaises, la Bretagne et le Languedoc. A chaque session de la diète, une députation de ses membres allait complimenter l'ambassadeur de France. On s'y rendait même en corps dans les grandes occasions. Il fallait voir les airs de monarque que prenaient alors ces ambassadeurs à l'égard des magistrats qui ne se rendaient pas à leurs insinuations et s'avisaient de

Digitized by Google

montrer un peu d'indépendance. Bassompierre se vante dans ses mémoires d'avoir un jour gourmandé rudement et en public l'avoyer bernois Graffenried pour n'avoir pas parlé avec assez de respect du roi son maître. Plus insolent encore, un de ses successeurs, Caumartin, exigea que l'avoyer de la ville de Mellingen et les employés du pont de cette ville vinssent se mettre à *genoux* devant lui à Soleure et lui demandassent pardon d'avoir exigé des gens de sa suite le paiement du pontonage, ***contrairement aux priviléges dont l'usage général des nations fait jouir les ambassadeurs du roi très-chrétien.*** Et comme cette amende honorable ne lui paraissait point encore une réparation suffisante, la diète, pour l'apaiser, retint en prison à Baden l'avoyer et les employés de Mellingen.

Ainsi humiliée par l'étranger, la Suisse souffrait encore de plus grands maux par la désunion des villes et des campagnes, par l'oppression et le mécontentement des sujets. Il en résulta des soulèvements partiels, à Thoune et à Zurich (1645-46), suivis d'une insurrection formidable, dont nous raconterons les douloureuses phases dans le chapitre suivant.

Au milieu de ses misères, la nation éprouva cependant une vive allégresse, lorsque son indépendance contestée depuis deux siècles par l'empereur d'Allemagne, fut solennellement reconnue et garantie par toutes les puissances au congrès européen de Westphalie (1648).

La reconnaissance de l'indépendance helvétique est l'acte le plus mémorable et le plus méritoire de la politique suisse au XVII^e siècle. Elle mit le sceau de la légalité aux droits et libertés conquis par nos ancêtres à la pointe de leurs épées et de leurs hallebardes. Elle assura au *corps helvétique*, c'est-à-dire aux XIII cantons et à leurs alliés, une position nette, franche et honorable parmi tous les États européens. Cette reconnaissance fut l'œuvre du bourgmestre de Bâle, Jean-Rodolphe Wettstein, dont elle a immortalisé le nom, à l'égal des capitaines et des hommes d'État les plus utiles et les plus glorieux à la nation. Wettstein, parti de Bâle le 4 décembre 1646, passa deux années à Osnabrück et à Munster, où délibéraient les ambassadeurs des têtes couronnées de l'Europe. Là isolé, sans faste, plein de modestie et de dignité en même temps, il enseigna la manière dont le représentant

d'un petit État peut se faire écouter et respecter des grands. Les princes d'Allemagne ne pouvaient se défaire de l'idée que la Suisse et Bâle en particulier étaient une province de l'empire; ils offrirent à Wettstein de libérer cette ville à prix d'argent : « Bâle, répondit le magistrat républicain, demande non un affranchissement, mais la reconnaissance de son droit souverain. » A la fin, gagnés par l'ascendant de cet homme à la fois si ferme et si respectueux, les ministres de l'empire firent consentir l'empereur aux articles 6 et 61 des deux traités de Westphalie, stipulant la pleine *autonomie* et *indépendance* de la nation suisse.

Le rôle de Wettstein à l'intérieur ne fut pas moins honorable. Membre de cent vingt diètes, choisi pour arbitre dans tous les différends des cantons, il suivit dans la politique fédérale les traces d'Égide Tschoudi, défendit avec énergie et persévérance les principes de la légalité, de la neutralité et de la parité confessionnelle. Jaloux de l'agrandissement pacifique de la Confédération, il eût voulu resserrer les liens des Suisses catholiques avec l'évêché de Bâle et la Franche Comté, et ceux des Suisses protestants avec Neuchâtel et le pays de Montbéliard ([1]). Il était secondé dans ses vues par le général Zweyer d'Evebach, landamman d'Uri et chef du parti impérial auquel Wettstein inclinait plutôt qu'au parti de la France. Les intrigues de cette dernière puissance et les haines confessionnelles firent avorter ces généreux desseins, mais sans pouvoir lui enlever l'estime et la confiance de la nation. « Pendant l'espace de quinze ans, le Bâlois Wettstein, dit un de ses biographes, resta l'homme d'État le plus considéré et le plus influent de la Confédération. » (1651-1666)

(1) « Nous garderons, dit-il dans un mémoire, la Haute-Bourgogne pour les catholiques; ils garderont pour nous Montbéliard. » Le traité de Delémont de 1652 est un des résultats de la politique de Wettstein et une pierre d'attente pour la réalisation complète de ses plans. *Heusler*.

XIV.

Guerre des paysans et vengeance des gouvernements. Leuenberg, Schybi et les trois Tells.

(De l'an 1648 à 1653.)

Les meilleures choses en ce monde sont sujettes aux abus.

La reconnaissance de la liberté helvétique par les potentats de l'Europe eut pour résultat d'accroître les prétentions déjà excessives des gouvernements aristocratiques de la Suisse (1). Éblouis par le titre pompeux de « hauts, révérés et honorés seigneurs, » que leur donna depuis lors la chancellerie impériale, ils crurent avoir hérité des prérogatives du souverain. Ils s'envisagèrent comme institués par Dieu même et traitèrent leurs sujets avec un redoublement de hauteur et de rigidité. Au lieu de prendre pour règle de conduite cette maxime fondamentale des États libres que « *le gouvernement est pour le peuple,* » ils agirent, au contraire, comme si le peuple eût été là pour les gouvernants. De là une tendance à tout réformer, à tout centraliser. De là un déluge de lois et d'ordonnances, somptuaires, fiscales, pénales, souvent fort bonnes en elles-mêmes, mais qui devaient avoir pour effet de froisser le peuple dans ses libertés, ses coutumes, et dans ses franchises les plus chères.

Ce peuple, si peu instruit qu'il fût, avait un sentiment profond de ses droits, de sa dignité. Il voyait avec douleur les hommes des petits cantons se réunir en *landsgemeinde,* élire leurs préposés et voter leurs propres lois, tandis que leurs magistrats à eux leur refusaient le droit de s'assembler et même celui d'exposer leurs plus justes griefs. « Pourquoi, disait ce peuple dans ses plaintes amères, pourquoi devrions-nous être moins libres que les hommes des Waldstætten? Nos pères n'ont-ils pas combattu comme les leurs à Sempach, à Saint-Jacques et à Grandson? » Dans tous les

(1) Berne, Fribourg, Lucerne, Soleure, Bâle et Zurich. Le patriciat proprement dit n'existait pas dans ces deux derniers cantons.

Digitized by Google

cantons, on n'entendait parler que de droits perdus, de franchises violées, de chartes tronquées ou soustraites par la supercherie intéressée des gouvernants. Le régime des baillis était un autre sujet de mécontentement. La destitution de quelques-uns de ces tyranneaux n'empêchait pas leurs successeurs de suivre leur exemple et de s'enrichir rapidement aux dépens de leurs administrés.

A ces justes sujets de plaintes, le peuple en joignait d'autres moins légitimes. Accoutumé à ne pas payer d'impôts, il taxait d'injustice tous ceux que les circonstances et les nombreuses prises d'armes des derniers temps avaient rendus nécessaires. Le nom même d'impôt lui paraissait un retour vers la féodalité.

Un événement extérieur et heureux pour les autres nations, la paix générale, vint mettre le comble au malaise et au mécontentement du peuple suisse. « Pendant la guerre de trente ans, dit un historien, les habitants des contrées désolées par ce fléau s'étaient réfugiés en grand nombre sur le territoire suisse ; le prix de toutes les choses nécessaires à la vie avait doublé ou triplé ; la valeur des terres et des maisons s'était élevée dans la même proportion ; les gens de la campagne usèrent de ces nouvelles sources de prospérité comme si elles n'eussent jamais dû tarir ; ils s'adonnèrent au luxe et à la bonne chère ; bien des heures furent passées au cabaret, qui naguères l'étaient à la charrue ; les habitants des villes, mieux avisés, leur prêtaient sur hypothèques les sommes qu'ils avaient épargnées. Lorsqu'après la conclusion de la paix, les réfugiés retournèrent dans leurs foyers, et que les contrées voisines longtemps en friche se trouvèrent rendues à la culture, le paysan suisse se retrouva avec des ressources amoindries, des propriétés obérées et des habitudes dispendieuses qu'il n'avait plus les moyens de satisfaire (1). En même temps, la paix amena le licenciement d'une grande partie des troupes qui servaient en Allemagne et en France ; une multitude d'hommes mécontents de leur sort, habitués à l'oisiveté et au désordre, furent rendus à leurs foyers. Un malaise général

(1) La baisse des denrées de première nécessité était telle après la guerre, que le sac de blé qui s'était vendu à 40 batz tomba à 10, et qu'une créance de 100 florins n'en valut plus que 90.

Digitized by Google

gagna les populations. » [1] La dépréciation des monnaies vint mettre le comble à la gêne publique. Pour établir de l'ordre dans le numéraire, les gouvernements durent retirer leur billon et réduire la valeur du batz du tiers ou de la moitié. Cette réduction qui frappait surtout le pauvre fit éclater un soulèvement populaire.

Le signal de la sédition partit de l'Entlibouch. Fier de ses franchises et des exploits de ses héros dans les guerres du XIV^e et du XV^e siècle, le petit peuple remuant de cette contrée pastorale avait déjà montré, par la tentative malheureuse d'Am-Stalden, quelles étaient ses dispositions à l'égard de la seigneurie de Lucerne. Dès lors ses griefs n'avaient fait qu'augmenter, et lorsque le gouvernement eût diminué la valeur de son numéraire en 1653, les montagnards de l'Entlibouch envoyèrent des députés en réclamation à Lucerne. Un riche paysan, le banneret Jean Emmenegger, porta la parole pour ses compatriotes. Mais loin d'avoir le résultat désiré, cette démarche ne valut aux réclamants que des injures et des menaces. Le bailli Krebsinger, vieil officier, qui ne connaissait d'autre droit que la force, se distingua par son langage hautain : « Les paysans, dit-il, feront bien de se tenir cois, à moins qu'ils ne veuillent avoir sur le dos des bataillons de *Welsches* qui sauront les mettre à la raison. »

Ces paroles outrageantes, répandues en un instant dans tout le pays, produisirent une irritation extraordinaire. On crut que la seigneurie de Lucerne songeait à s'entourer de troupes italiennes pour opprimer impunément ses sujets.

Le 26 janvier 1654, toutes les communes de l'Entlibouch, curés en tête et gonfanons déployés, se rendirent en procession à Heiligen-Kreuz (Sainte-Croix), village situé à 3,780 pieds au-dessus de la mer, et jurèrent à la face du ciel de maintenir leurs franchises et de défendre l'entrée du pays contre tout soldat étranger qui serait assez audacieux pour y mettre le pied. Enhardis par cet acte solennel, les montagnards refusèrent d'obéir à l'ordre du gouvernement qui les invitait à envoyer une nouvelle députation dans le chef-lieu : « Messieurs de Lucerne, répondirent-ils, sont aussi près de nous que nous d'eux, et s'ils ont quelque communication à nous

(1) *Histoire de la Suisse,* par un Neuchâtelois, page 240.

Digitized by Google

adresser, ils peuvent venir nous la faire ici. » Ces paroles hardies jointes aux dispositions peu favorables des autres bailliages et de la bourgeoisie du chef-lieu intimidèrent la seigneurie. Elle envoya aux mécontents l'avoyer Doulliker et d'autres magistrats avec des propositions conciliantes. Le 14 février, Doulliker et ses collègues, accompagnés de deux pères capucins, se rendirent à Schupfheim, où les communes de l'Entlibouch devaient se réunir pour délibérer sur les propositions des délégués du gouvernement. L'assemblée eut lieu dans l'église du village; elle présentait un spectacle étrange et peu rassurant pour la cause de l'autorité. 1,400 hommes armés de massues, de mousquets et de hallebardes défilèrent au son des cornemuses. En tête du cortége marchaient les trois Tells, c'est-à-dire trois montagnards aux membres robustes, costumés à la façon des anciens Suisses et figurant les trois libérateurs du Grütli. Hinteruoli, Stadelmann et Unternäher étaient les noms peu harmonieux de ces héros populaires. Lorsque les communes se furent formées en cercle autour des délégués, ceux-ci leur promirent au nom de la seigneurie l'abolition des deux impôts établis sur le bétail et le sel. Ces concessions ne satisfirent point les fiers Entliboucher; ils réclamèrent l'abolition des amendes, celle des poursuites pour dettes et la réduction du tiers des créances. L'avoyer Doulliker essaya de faire voir au peuple combien ces demandes étaient exorbitantes. Ayant terminé son discours par ces paroles du Nouveau-Testament : « Celui qui résiste aux puissances établies, résiste à Dieu même, » un montagnard d'une taille et d'une force athlétiques, nommé Hanz Krummenacher, se plaça devant lui : « Oui, oui, monsieur l'avoyer, quand les magistrats sont justes, ils viennent de Dieu; mais quand ils sont injustes, ils viennent du diable. » (1)

Doulliker et ses collègues reprirent, consternés, le chemin de Lucerne. Ils n'y étaient pas arrivés que déjà tout le pays était en rumeur, Willisau, Sursée, Munster. Une assemblée populaire se réunit à Wolhausen dans l'Entlibouch, le 26 février, et prêta serment au pacte d'alliance *(Bundesbrief)*, rédigé par Emmenegger. Des ecclésiastiques présents à la

(1) « Ia, ia, ihr sit von Gott, wenn ihr gerecht; aber vom Tüfel, wenn ihr ungerecht sit. »

Digitized by Google

réunion donnèrent à cet acte une espèce de sanction religieuse.

Aussitôt le mouvement gagna le canton de Berne. Des assemblées populaires analogues à celle de Wolhausen eurent lieu à Langnau et à Trachselwald (14 et 24 mars). Encouragés par le succès de la rébellion, les campagnards lucernois prirent les armes et bloquèrent la capitale de leur canton, réduite à implorer le secours des Waldstætten, où les esprits étaient plus favorables aux paysans qu'aux citadins.

Au premier bruit de la sédition, la diète s'était réunie à Baden; un manifeste menaçant rappela les sujets à l'obéissance, qualifiant les meneurs de séducteurs du peuple. Ce manifeste et la réunion de commissaires fédéraux à Stanz firent impression sur les insurgés. Les paysans lucernois, les premiers, se soumirent et acceptèrent les propositions de la conférence de Stanz (18 mars). Les campagnards bernois suivivirent leur exemple; moyennant quelques concessions (la diminution des frais de justice et l'abolition des droits sur le bétail), ils consentirent à faire amende honorable et envoyèrent vingt députés s'agenouiller devant Leurs Excellences, en signe de soumission (4 avril).

Mais au moment où l'on croyait l'insurrection terminée, elle se ranimait avec une nouvelle force dans la campagne lucernoise et se propageait avec une rapidité effrayante dans les cantons voisins de Berne, Soleure et Bâle. Une grande assemblée populaire avait lieu dans le village bernois de Soumiswald et réunissait des délégués de tous ces cantons, au nombre de mille. L'ambassadeur de France, qui voulait ménager les paysans, s'y faisait représenter par son secrétaire. Nicolas Leuenberg, de Schönholz, l'un des députés qui avaient demandé pardon à genoux au gouvernement de Berne, présidait la réunion, et fit observer le plus grand ordre. C'était un homme grave, religieux et doué d'une certaine éloquence naturelle. On lut le pacte d'alliance qui devait unir désormais les paysans suisses comme le serment du Grütli avait uni leurs pères. On le jura à mains levées en invoquant la bénédiction du ciel, puis on se sépara paisiblement. Le 14 mai, une nouvelle assemblée tenue à Huttwyl, sur la frontière de Berne et de Lucerne, confirmait les décisions prises par les réunions précédentes. Ces réunions

Digitized by Google

avaient abusé les insurgés sur leurs forces. Ils se crurent les maîtres et commencèrent à maltraiter ceux de leurs concitoyens qui étaient restés fidèles au gouvernement. On désignait ces derniers sous le nom de *modérés* (linden), par opposition aux *rudes* (harten) qui était celui des partisans de l'alliance. Quatre petites villes devinrent avec l'Entlibouch les principaux foyers de l'insurrection, Liestal, Olten, Langnau et Willisau. Des hommes énergiques dirigeaient le mouvement; le tisserand Schad, à Liestal; Leuenberg et Galli, dans l'Emmenthal; Gysin à Olten, Emmenegger et Schybi étaient les chefs de l'insurrection lucernoise. Ce dernier, vieux soldat, déployait une activité et une ardeur extraordinaires. Chef suprême de la révolte, il l'eût peut-être fait réussir à force d'audace et d'impétuosité. Mais son crédit pâlissait devant celui de Leuenberg, dont l'extérieur imposant et les manières graves et populaires firent le véritable chef et comme le dictateur de l'insurrection. Quand paré de son grand manteau rouge, le sabre au côté, Leuenberg à cheval parcourait les campagnes insurgées, des villages entiers accouraient sur son passage et saluaient, tête nue, le *roi des paysans*. Une escorte de volontaires veillait jour et nuit à la sûreté de l'élu du peuple suisse. Content de ces honneurs, et d'un caractère plus pacifique que belliqueux, le paysan de Schönholz perdit un temps précieux en vaines parades et donna ainsi aux gouvernements le temps de se remettre de leur frayeur et de réunir leurs forces. Berne, qui ne pouvait compter sur ses sujets allemands, appela aux armes ses milices *welsches* du Pays-de-Vaud et ses alliés de Bienne, Neuchâtel et Genève. Zurich, dont le peuple avait été en vain sollicité à la révolte, réunit 5,000 hommes, presque tous volontaires. Un moment ébranlées, les tribus de Bâle se rallièrent à la voix vénérée du bourgmestre Wettstein. Fribourg eut plus de peine à réunir ses troupes et eut à comprimer des séditions qui éclatèrent dans la Gruyère et jusque dans son camp d'observation formé à la Singine. Combinant tous ces préparatifs de défense, la diète désigna trois généraux pour prendre le commandement des troupes fédérales et approuva le plan d'attaque dressé par eux. Zweyer d'Evebach, d'Uri, à la tête des troupes des Waldstætten et de Saint-Gall, devait réduire la campagne lucer-

noise; Conrad Werdmuller, de Zurich, tomber sur l'Argovie inférieure avec les troupes de son canton et des États orientaux, pendant que le général bernois Sigismond d'Erlach soumettrait l'Argovie supérieure et l'Emmenthal. Mais avant que ce projet eût pu recevoir un commencement d'exécution et avant même que d'Erlach eût réuni l'armée à ses ordres, Schybi conçut un autre plan fait pour déjouer toutes les combinaisons des généraux de la diète. Il consistait à fondre sur le corps d'armée zuricois avec toutes les forces réunies des paysans. « Attaquons-les sur trois points à la fois, dit-il à Leuenberg, par Mellingen, Bublikon et Brugg, et nous les jetterons dans la Reuss. » Mais pendant que les deux chefs concertaient l'attaque dans une chambre d'auberge à Langenthal, un jeune ecclésiastique, prisonnier dans la pièce voisine, entendait leur colloque et en faisait part aux autorités bernoises. Werdmuller, averti à son tour, se hâta d'occuper les hauteurs de Bublikon, où devait se faire l'attaque principale. Déçu dans son espoir, Leuenberg entama des négociations avec le gouvernement de Berne, et pour donner plus de poids à ses paroles, vint camper aux environs de la capitale avec 20,000 hommes. Chose admirable dans une guerre civile et au sortir des brigandages de la guerre de trente ans, ce général laboureur maintint une exacte discipline. Pendant plusieurs jours même, les portes de la ville restèrent ouvertes et les bourgeois purent vaquer librement aux affaires qu'ils avaient à la campagne. Pressé par les paysans et privé de toute communication avec ses alliés, le gouvernement de Berne acheta la paix à des conditions qui ruinaient en partie son autorité. Car on accordait aux campagnards, non-seulement une amnistie, 50,000 écus d'aumônes, la restitution des amendes injustement perçues, mais encore la libre réunion des délégués de la campagne toutes les fois qu'ils auraient des sujets de plainte contre le gouvernement. Les campagnards, en échange, promettaient de poser les armes et de rentrer dans leurs foyers. Le traité fut signé par les deux partis sur le Murifeld. Mais Leuenberg, au lieu de poser les armes comme il en était convenu, se dirigea vers l'Argovie. Les paysans de cette contrée, après avoir pris Mellingen, venaient d'être repoussés par Werdmuller qui leur avait accordé un armistice de deux jours (31 mai). L'arrivée de Leuenberg et de

Digitized by Google

Schybi à la tête de 20,000 hommes changea les dispositions des paysans argoviens. L'armistice expiré, tous ensemble ils se jetèrent avec fureur sur l'armée zuricoise dans l'après-midi du 3 juin. Bien que Werdmuller n'eut que 9,000 hommes à ses ordres, il ne balança pas à accepter le combat, comptant sur son artillerie. Les paysans luttèrent avec rage depuis deux heures à sept, dans le village de Wohlenschwyl et aux environs. Mais, comme Werdmuller l'avait prévu, foudroyés par l'artillerie fédérale et environnés de maisons en flammes, les insurgés furent obligés de se retirer et obtinrent un nouvel armistice jusqu'au lendemain. Égaré par le désespoir, l'audacieux Schybi voulait profiter des ténèbres pour fondre sur l'armée zuricoise. Leuenberg et les autres chefs rejetèrent cet avis déloyal et renouèrent les négociations avec le général Werdmuller. Le populaire bourgmestre Waser venait d'arriver au camp zuricois, et avec cette éloquence dont il avait fait preuve en mainte occasion, il harangua les délégués des paysans et leur fit voir que le convenant de Stanz, dont ils invoquaient certains articles, loin de leur être favorables, condamnait non-seulement les séditions, mais même toute assemblée populaire. Ces paroles firent impression sur des hommes déjà démoralisés par l'insuccès de leurs tentatives précédentes. Ceux de Soleure, Bâle, Argovie mirent bas les armes et se dispersèrent. Ceux de Berne et Lucerne, au contraire, rentrèrent en bon ordre dans leurs cantons et cherchèrent à prolonger une lutte inutile. Schybi ayant tenté une attaque contre le pont de Gislikon, fut repoussé avec perte (4 et 5 juin). Plus malheureux encore, Leuenberg éprouva une défaite totale à Herzogenbuchsée, où, trois heures durant, les paysans combattirent contre les soldats d'Erlach avec tout l'héroïsme du désespoir (8 juin).

Maîtres du champ de bataille par leur triple victoire, Werdmuller, Erlach et Zweyer opérèrent leur jonction et formèrent deux conseils de guerre pour la punition des rebelles. Les gouvernements cantonaux sévirent de leur côté et se montrèrent d'autant plus cruels dans leur triomphe qu'ils avaient été lâches dans le péril. Tous ceux qui avaient pris une part un peu importante à la sédition furent décapités, écartelés, pendus ou fustigés, mutilés et frappés dans leurs

Digitized by Google

biens. Un seul État, Soleure, ne prononça aucune condamnation et ne livra qu'à regret ses accusés aux tribunaux militaires. Le sort d'un de ces infortunés, homme doux et conciliant, toucha tout le monde. Adam Zeltner, sous-bailli, n'avait paru à la réunion de Soumiswald que pour faire l'éloge de son gouvernement et prendre *ad referendum* les décisions de l'assemblée. Son gouvernement et l'ambassadeur de France sollicitaient sa grâce. Au jour du jugement, les voix se partagèrent au sein du conseil de guerre. Sept juges votèrent la grâce et sept aussi la mort. Werdmuller, comme président, devait trancher la question. Sans se laisser attendrir par les pleurs d'une femme enceinte et de six enfants qui imploraient à genoux la grâce de leur père, le barbare général se prononça pour la mort. Zeltner fut décapité à Zofingue, le 2 juillet. Sept jours après, la tête de Schybi roulait sur l'échafaud à Sursée. Le vieux soldat avait supporté tous les degrés de la question la plus raffinée et la plus atroce avec tant de courage, que le juge Pfyffer le déclara ensorcelé! L'exécution de Leuenberg n'eut lieu qu'en septembre. Loin de chercher à fuir après sa défaite, il s'était retiré dans sa demeure à Schönholz et vaquait à ses occupations ordinaires, lorsque quatre misérables qui croyaient se racheter par cette trahison s'emparèrent de lui et le livrèrent à la justice. Conduit à Berne dans un accoutrement ridicule et un sabre de bois au côté, l'ex-roi des paysans fit son entrée dans cette ville au milieu des outrages de la multitude. Deux mois après, il eut la tête tranchée et son corps écartelé par le bourreau fut exposé sur les quatre grands chemins du canton. « Ainsi finit, dit un noble historien, un homme qui, tandis qu'il en avait 40,000 sous ses ordres, n'avait pas fait tomber sous le fer une seule tête. » (1)

Le drame sanglant n'était pas terminé, il devait s'accomplir aux lieux où s'était joué le premier acte. L'Entlibouch, malgré les rigueurs d'une occupation militaire, remuait encore. Quatre proscrits, Hanz Krummenacher et les trois Tells erraient dans le pays et y propageaient la sédition de village en village. L'un d'eux, Stadelman, eut même la triste idée de s'adresser à l'ambassade de France pour réclamer l'intervention de cette puissance dans les affaires de la

(1) M. Vuillémin, *Histoire de la Confédération*, XIII.

Digitized by Google

Suisse. Lucerne députa vers les montagnards l'avoyer Doulliker et d'autres magistrats pour recevoir leurs serments de fidélité. Non-seulement ils refusèrent, mais Doulliker et ses collègues faillirent être massacrés en pleine assemblée. Un nouveau péril les attendait sur la route de Schupfheim à Lucerne. Excités par les propos sanguinaires de Krummenacher, les trois Tells s'étaient cachés avec leurs mousquets derrière un buisson. Au moment où la députation passait, trois coups de feu partirent. L'avoyer Doulliker ne fut atteint que légèrement à la cuisse. Mais l'un des conseillers qui l'accompagnaient tomba mort sur le chemin. Les autres s'enfuirent épouvantés à Lucerne.

L'Entlibouch fut occupé une seconde fois et les meurtriers traqués de maison en maison comme des bêtes fauves. Un enfant montra aux soldats la grange où se cachaient deux des meurtriers (Hinteruoli et Unternäher); se voyant trahis, ces deux hommes intrépides montèrent sur le toit de la grange, et pendant que l'un d'eux faisait rouler sur les soldats les grosses pierres dont le toit était chargé selon l'usage de la contrée, l'autre armé d'un grand sabre repoussait les hardis assaillants qui essayaient d'arriver jusqu'à lui. A la fin, désespérant de les prendre vivants, les soldats les tuèrent à coups de mousquets. On se vengea sur leurs cadavres qui furent écartelés à Lucerne par la main du bourreau. On fut plus heureux avec Stadelmann, le dernier des Tells; il tomba en vie entre les mains des soldats et fut décapité avec un de ses complices. Le plus habile de tous fut Hanz Krummenacher. Cet homme, certes, l'un des plus coupables de la rébellion, puisqu'il avait eu la principale part au meurtre de l'avoyer Doulliker, parvint à se soustraire à toutes les poursuites, et il obtint même sa grâce par l'intercession des capucins de Schupfheim au prix de 3,000 florins.

Après avoir fait acte de rigueur, le gouvernement de Lucerne eut le bon esprit de faire acte de clémence et de rendre aux communes leurs lettres de franchise, aux termes du prononcé de Stanz. Cette mesure de justice et de bonne politique calma subitement toutes les inquiétudes, tous les ressentiments. Les communes de l'Entlibouch prêtèrent serment de la meilleure grâce, et pour s'assurer elles-mêmes contre les séductions de cet esprit remuant auquel ils avaient cédé si

Digitized by Google

souvent, elles se lièrent envers les hauts seigneurs de Lucerne par un vœu d'obéissance perpétuelle devant l'image de la Vierge qui est dans l'église des pères Franciscains à Wertenstein.

Assez d'accord tant qu'il ne s'était agi que de punir des sujets rebelles, les gouvernements suisses se brouillèrent quand il fut question de répartir entre eux les frais de guerre. Berne, en particulier, réclamait de Soleure et de Lucerne des sommes considérables que ceux-ci refusaient de payer.

A la fin, tous les cantons s'entendirent pour mettre la plus grande partie de ces frais à la charge de l'Etat de Soleure qu'ils accusaient de lâcheté et de connivence avec les paysans (1654). Trop faible pour résister à tous les autres réunis, Soleure se soumit; mais pour se venger des Confédérés, il se sépara d'eux et conclut au mois de juillet de la même année un traité d'union avec Louis XIV.

Un fait trop réel aux diverses époques de nos annales, c'est la déplorable tendance de tous les hommes et de tous les partis vaincus de faire appel aux puissances étrangères. « Toujours en Suisse, dit un judicieux écrivain, en parlant de Stadelmann et du gouvernement de Soleure, les partis vaincus s'adresseront aux Turcs et aux païens plutôt que de se réconcilier avec leurs concitoyens du parti dominant. » Cette absence de dignité républicaine et d'honneur national est encore pour beaucoup dans les maux dont la Suisse souffre aujourd'hui.

XV.

Guerre religieuse de Villmergen. — Essais infructueux pour améliorer les institutions fédérales. — Révolutions à Bâle et à Genève.

(De l'an 1655 à 1660.)

Les plaies faites à la nation suisse par la guerre des paysans saignaient encore, que toutes les torches de la guerre civile se rallumaient dans la Confédération. La cause en fut la persécution dirigée par le gouvernement de Schwytz contre quelques familles protestantes du village d'Art. Ces familles,

Digitized by Google

parmi lesquelles celle d'Ospenthal tenait le premier rang, se réunissaient pour prier dans une maison isolée, appelée le *Humelhof*, et y recevaient en secret la visite de pasteurs zuricois déguisés en bouchers ou sous d'autres costumes. Ces conciliabules furent remarqués des voisins, et une proche parente des sectaires se chargea de les dénoncer aux prêtres et aux capucins du pays. Ceux-ci se réunirent à Schwytz en synode, le 10 novembre 1655, et invoquèrent le bras *séculier* contre les Nicodémites (1). Épouvantés du sort qui les attendait, une grande partie des sectaires s'enfuirent de nuit par le lac à Zoug et se réfugièrent à Zurich, au nombre de 36 y compris les femmes et les enfants (23 novembre). Il était temps, car le jour qui suivit leur fuite, le village d'Art fut occupé militairement et ceux des Nicodémites qui avaient refusé de fuir furent saisis et conduits garottés au bourg de Schwytz. Au nombre des prisonniers se trouvait Barbe d'Ospenthal, veuve âgée, riche, dont la bienfaisance l'avait fait chérir de toute la contrée. Une troupe d'enfants s'étant trouvée sur son chemin lorsqu'on la conduisait en prison, se mit à fondre en sanglots. « Ne me plaignez pas, mes chers enfants, leur dit Barbe avec bonté, le chemin que je suis est celui du ciel. » (2)

La justice de Schwytz se montra cruelle envers les Nicodémites. Une ancienne loi, faite lors de la première guerre religieuse, punissait de mort quiconque chercherait à introduire une religion nouvelle dans les Waldstætten. Cette loi fut appliquée dans toute sa rigueur à Barbe d'Ospenthal et à trois autres membres de la secte, exécutés sur le *Weidhub* près de Schwytz. D'autres moins compromis furent torturés ou livrés à l'inquisition de Milan. Les biens de tous furent confisqués. Zurich réclama contre une mesure injuste qui ruinait les familles réfugiées sur son territoire. Schwytz maintint sa sentence et demanda l'extradition des fugitifs. Zurich et les cantons réformés, en ayant appelé au droit fédéral, Schwytz le déclina en disant : « L'État de Zurich persécute les anabaptistes et fait ce qui lui plaît sur son territoire. Nous ne devons compte qu'à Dieu et à notre conscience de ce que nous faisons sur le nôtre. » On espérait qu'une diète de tous

(1) Ainsi nommés de Nicodème, partisan *secret* de J.-C.
(2) *Histoire de Schwytz*, par le curé Fassbind.

Digitized by Google

les cantons apaiserait ce différend; elle se réunit en effet à Baden (novembre et décembre); et quelques paroles du bourgmestre Waser, de Zurich, avaient produit le meilleur effet sur l'assemblée, lorsqu'on apprit que le gouvernement de ce canton bordait de troupes ses frontières du côté de Cappel.

Cette conduite équivoque indigna les cantons catholiques; l'avoyer lucernois Fleckenstein s'écria en pleine diète : « La paix nationale a été dictée par le fer; le fer la maintiendra. » « On a déjà trop attendu, » répartit le général Rodolphe Werdmuller, le frère de celui qui avait commandé dans la guerre des paysans. La diète se sépara au milieu de l'irritation des esprits. Quelques jours après, Werdmuller marchait sur la Thurgovie avec 10,000 hommes et 50 canons, soumettait tous les bords du Rhin et allait assiéger Rapperschwyl. Cette ville, dépendante de l'abbé de Saint-Gall, fut secourue à la hâte par les troupes des Waldstætten. Un moment indécis, les Bernois se laissèrent entraîner comme en 1531, garnirent leurs frontières du côté de Fribourg, Soleure et Underwald, puis jetèrent 12,000 hommes dans l'Argovie, sous les ordres de Sigismond d'Erlach. Mais les plus belles armées ne sont rien sans la vigilance et la discipline. L'une et l'autre manquaient aux deux armées protestantes. Trompés par leur supériorité numérique et la pensée que les catholiques seraient trop heureux de faire la paix, les Bernois campés dans le village de Villmergen et aux environs se laissèrent aller à la boisson et au libertinage. Instruits de leurs dispositions et de leur insouciance, les catholiques, qui étaient campés à Muri au nombre de 4,000, s'avancent en tapinois dans les taillis, et après une courte prière, fondent sur les réformés à coups d'arquebuses, de piques, de hallebardes, les culbutent et les dispersent, malgré une vive résistance qui dura depuis deux heures de l'après-midi jusqu'à la nuit. Plus de 800 Bernois gisaient sur le champ de bataille; 9 drapeaux et 11 canons étaient la proie du vainqueur.

Au moment de livrer bataille, le chef des catholiques, Christophe Pfyffer, avoyer de Lucerne, avait reçu de son gouvernement l'ordre de rester sur la défensive. Devinant le contenu de la dépêche, il l'avait mise dans sa poche sans la décacheter.

Digitized by Google

Les Bernois, dont une partie seulement avaient combattu à Villmergen, étaient à même de prendre leur revanche, et demandaient à grands cris le combat ; mais d'Erlach contint l'ardeur de ses soldats, et l'armée de Pfyffer ayant attendu l'ennemi trois jours sur le champ de bataille, rentra en triomphe dans ses foyers.

Le jour même où d'Erlach se faisait battre à Villmergen, Werdmuller perdait 1,800 hommes sous les murs de Rapperschwyl, assiégé en vain depuis cinq semaines. L'héroïsme de la garnison et l'habileté du commandant Rodolphe Reding déjouèrent tous les assauts des Zuricois. Ils levèrent le siége au bruit des huées et des chants des assiégés qui célébraient à leur façon les exploits du *Vert meunier*, traduction ironique du nom de Werdmuller. Bien que la guerre n'eût pas duré plus de deux mois, elle avait déjà coûté aux Zuricois plus de 414,000 florins. Deux des cantons belligérants, Berne et Lucerne, ne pouvaient ni l'un ni l'autre se fier à leurs sujets de la campagne. Aussi l'armée d'Erlach à Villmergen se composait-elle presque entièrement de Vaudois et d'Argoviens. Ces circonstances et la crainte d'une intervention étrangère permirent à l'ambassadeur de France et aux députés des cantons neutres, de faire accepter aux deux parties un traité de paix qui donnait gain de cause à Schwytz, proclamait le principe de la souveraineté cantonale et le droit pour chaque gouvernement de régler à son gré ses affaires intérieures. (Paix de Bâle, 7 mars.)

Quelques années après, une querelle de paysans et de soldats dans le village de Wigoldingen en Thurgovie faillit amener une nouvelle guerre religieuse. Une troupe de mercenaires des cantons catholiques, passant près d'un temple réformé, insultaient les paysans qui y assistaient au service divin. Une femme courut sonner le tocsin dans un village voisin. Les mercenaires furent assaillis et seize d'entre eux laissés morts sur le carreau. Protestants et catholiques coururent aux armes; heureusement que les cantons modérés parvinrent à apaiser cette querelle, mais ce ne fut pas sans livrer au bourreau la tête de deux pauvres paysans. La chronique populaire qui trouve à rire dans les événements les plus tristes, appelle cette prise d'armes la *guerre des grenouilles* (Froschenkrieg).

Digitized by Google

Les déchirements religieux et politiques affectaient douloureusement les cœurs patriotes. Au sortir de la guerre des paysans, le noble bourgmestre Waser avait fait à la diète de Bâle (1654) une série de propositions tendant à réviser et à améliorer le droit public fédéral, et à garantir aussi les droits et libertés des communes et des particuliers. Waser demandait que l'égalité de droit fût consacrée pour tous les cantons; qu'aucun ne pût faire la guerre de son chef, comme Zurich venait de le faire; que le butin fût partagé par portions égales; que la Confédération jugeât des différends non-seulement entre un canton et l'autre, mais entre un État et les particuliers, et enfin que la Confédération se portât protectrice et garante des droits et franchises des villes et des campagnes.

Les généreuses propositions de Waser ne trouvèrent d'écho qu'auprès de la députation de Berne (Daxelhofer et Erlach) et de celle de Genève, dont le premier syndic Sarrasin eût voulu établir une centralisation d'États comme celle de la Hollande. Non-seulement on ne parvint pas à fortifier le lien fédéral, mais on ne réussit pas même à faire agréer à tous les cantons un règlement militaire destiné à protéger leur indépendance. Le *défensionnal* ou plan de défense nationale fut rejeté par Schwytz et d'autres cantons catholiques comme une *œuvre hérétique*. Ils refusèrent également de prendre le Pays-de-Vaud sous leur garantie. A l'intérieur des cantons, l'oligarchie, loin de se tenir pour avertie par les derniers événements, devint de plus en plus oppressive et méprisante. Des distinctions odieuses s'établirent dans plusieurs villes. Le nom de *dames* fût interdit aux simples bourgeoises et réservé aux femmes des conseillers. Des règlements minutieux fixèrent le costume des différentes classes. Les distinctions s'étendirent jusque dans le sanctuaire de la justice. Les tribunaux firent la différence du riche et du pauvre, du patricien et du plébéien. On doit à la diète de 1654 la réforme de quelques abus dans l'administration. Mais cette réforme incomplète n'empêchait pas un bailli de se faire 30,000 écus en six ans, dans sa préfecture et de rembourser en sus le prix souvent considérable auquel il avait obtenu cet emploi lucratif.

Les gouvernements de Genève et de Bâle se distinguaient

Digitized by Google

par leur esprit oligarchique. Quelques familles opulentes (les Trembley et les Grenus à Genève, les Bourcard et les Socins à Bâle) se partageaient tous les emplois. Le petit-conseil disputait le peu de pouvoir qui lui restait au grand ou Deux-Cents. Des mouvements révolutionnaires éclatèrent au sein de la bourgeoisie de ces deux villes. Mais la division se mit aussi dans les rangs du peuple. Les gouvernements avaient d'ailleurs pour eux l'appui moral et matériel de la Confédération; ils l'emportèrent sur la bourgeoisie et exercèrent de cruelles vengeances. Le président des délégués bâlois Fatio, membre des Deux-Cents, fut exécuté devant l'Hôtel-de-Ville (le 18 septembre 1691). Le chef des démocrates genevois, appelé également Fatio, fut arquebusé en secret dans la cour de la prison, à la considération de sa parenté (le 6 septembre 1707). Un autre chef bâlois, le docteur Pétri et beaucoup de citoyens des deux villes, furent exécutés en effigie ou punis des galères, de l'exil et de la confiscation des biens. L'empereur d'Allemagne, la Hollande et les Confédérés intercédèrent en vain en faveur de Pétri. Par ces exécutions, les magistrats de Genève crurent avoir consolidé leur pouvoir pour vingt lustres au moins, selon l'expression d'un Trembley. L'exemple de Louis XIV, le roi superbe, dont le despotisme faisait tout plier devant lui en France, semblait bon à suivre aux gouvernements aristocratiques de la Suisse. Ils singèrent le grand roi jusque dans le costume théâtral qu'il s'était donné pour paraître plus imposant aux yeux de sa cour et s'affublèrent d'immenses perruques qui devaient avoir pour résultat de les rendre plus vénérables aux yeux de la nation. Hommes instruits et versés dans les langues anciennes, les oligarques suisses cherchaient aussi volontiers des leçons d'organisation politique dans les écrits de Cicéron, l'écrivain de l'antiquité le plus favorable au gouvernement du petit nombre, et citaient avec complaisance ce mot du célèbre orateur romain : « Le pouvoir dans une république ne doit jamais être confié à la multitude. » (1)

La dureté des gouvernants et les calamités de l'époque

(1) Dans le procès de Fatio, à Bâle, celui-ci ayant allégué pour sa justification le fameux adage : *Vox populi, vox Dei* (la voix du peuple est la voix de Dieu), l'un de ses juges lui riposta en colère : *Vox populi, vox diaboli* (la voix du peuple est la voix du diable).

Digitized by Google

obligèrent beaucoup de pauvres familles à chercher un asile sur la terre étrangère. On vit des milliers d'émigrants aller chercher dans les Pays-Bas, le Palatinat et le Brandebourg, une terre qui payât mieux leurs peines et leurs sueurs. « La Suisse n'était plus pour ses fils ce qu'elle avait été. » (1)

XVI.

Louis XIV, roi de France, humilie les Suisses et s'empare de la Franche-Comté. — Réaction contre l'influence française. — La souveraineté de Neuchâtel est adjugée au roi de Prusse par les États du pays. — Services militaires.

(De l'an 1660 à 1712.)

Les piques des Suisses qui placèrent Henri IV sur le trône, avaient aussi protégé le berceau de son petit-fils Louis XIV, contre les factieux de la Fronde. Louis le savait et avait besoin du bras de ces vaillants auxiliaires pour accomplir ses desseins ambitieux en Europe. Dès qu'il eut pris lui-même les rênes de l'État (1661), il sema l'or et les belles promesses pour obtenir le renouvellement de l'alliance française, expirée dix années auparavant. Le canton de Soleure se montra le plus docile aux vœux du monarque, et conclut, comme nous l'avons dit plus haut, avec Louis XIV une alliance étroite l'année même qui suivit cette guerre (1654). Un million d'écus fut le prix de cette défection ignominieuse. L'exemple de Soleure entraîna Fribourg, Lucerne, les petits cantons et finalement tout le corps helvétique (1663). Quelques hommes d'État prévoyants, Waser, le général d'Erlach et Wettstein qui vivait encore honoré à Bâle, cherchèrent en vain par leurs discours et leurs écrits à retenir leurs compatriotes. Le renouvellement de l'alliance fut fêté à Paris le 24 septembre par des réjouissances extraordinaires. Des députés de tous les cantons et Waser lui-même à leur tête, y prirent part avec une suite de cent chevaux, et revinrent

(1) Vuillémin. *Histoire de la Confédération suisse*, XIII, 119.

Digitized by Google

parés de chaînes d'or qui faisaient quatre ou six fois le tour de leurs larges poitrines.

Des milliers et des milliers d'hommes coururent de nouveau se ranger sous les drapeaux français et se faire tuer en Italie, en Flandre, en Catalogne pour établir le despotisme de la France.

Mais les Suisses ne tardèrent pas à se repentir de leur complaisance. Louis XIV ne respecta pas plus leurs droits et leurs priviléges que ceux des autres nations. Il s'empara par trahison de la Franche-Comté et de Strasbourg (1672-80) au mépris des traités qui plaçaient ces anciens alliés des Suisses sous leur protection spéciale. Il construisit aux portes de Bâle une forteresse menaçante, la forteresse d'Huningue. En même temps il enlevait aux cantons une grande partie des franchises et des priviléges dont les chartes de ses prédécesseurs leur avaient assuré la jouissance en échange de leurs loyaux services. Au mépris des capitulations, il ôtait aux gouvernements suisses le choix des officiers des régiments capitulés. Il remplissait les conseils des cantons de ses agents secrets et de ses créatures, et prétendait exercer une espèce de suprématie dans toutes les affaires intérieures de la Confédération [1]. Son ambassadeur Pusieux alla jusqu'à proposer à la diète d'abolir les exercices du dimanche qui entretenaient l'esprit militaire de la nation et formaient la sauvegarde la plus sûre de son indépendance. Cette exigence indigna une grande partie du peuple suisse. Des magistrats jaloux de l'honneur national s'élevèrent contre le despotisme de la France. Ils proposèrent de réclamer les armes à la main la neutralité de la Franche-Comté et la démolition d'Huningue. Mais il suffit de la menace de retirer les pensions annuelles et d'une nouvelle distribution d'argent pour dissiper ce premier orage.

Maître absolu de la vie et des biens de tous ses sujets, Louis XIV voulut l'être aussi de leurs consciences. Il ordonna à tous les protestants français d'abjurer leur religion et de

(1) Les principaux agents secrets de Louis XIV étaient l'avoyer Besenval, de Soleure ; l'avoyer Durler, de Lucerne ; Latour, premier ministre du prince-abbé de Saint-Gall. Une dame bernoise de haut parage, célèbre intrigante, madame de Perregaux, correspondait avec l'ambassadeur et lui livrait les secrets de la politique bernoise. Cette dame fut arrêtée par ordre du banneret Daxelhofer, mise à la question, qu'elle

rentrer dans le sein du catholicisme. Les réformés refusant d'obéir, il leur envoya des missionnaires pour les convertir et bientôt après des dragons pour appuyer les prédicateurs [1]. Une affreuse persécution s'éleva alors contre les malheureux protestants. Leurs enfants leur furent enlevés; beaucoup de ministres et de notables condamnés à la roue, au gibet ou envoyés aux galères. Un grand nombre de familles cherchèrent leur salut dans la fuite et émigrèrent dans les pays voisins. La Suisse recueillit comme de coutume une bonne part de ces réfugiés, dont plusieurs se fixèrent dans les cantons de Vaud, de Genève et de Berne. Pressé par les conseils de Louis XIV, le duc de Savoie avait déployé la même rigueur envers ses sujets protestants des vallées vaudoises du Piémont, dont une partie se réfugièrent également sur le territoire suisse. Une première persécution avait déjà été dirigée contre les Vaudois en 1555. Les Suisses protestants intervinrent alors de concert avec la Hollande et le tout-puissant Cromwell, protecteur d'Angleterre. Le conseiller Stockar, de Schaffhouse, ambassadeur de la Confédération, fut reçu avec les honneurs dûs aux têtes couronnées par le protecteur et le stathouder de Hollande. L'intervention de ces trois États eut le succès désiré. Le duc de Savoie retira ses édits.

Des proscrits d'un autre genre trouvèrent également refuge sur le sol helvétique. Les républicains anglais, après avoir détrôné et décapité leur roi, avaient été renversés à leur tour par Cromwell d'abord, qu'ils croyaient leur ami, puis par Charles II, le fils du roi décapité. Poursuivis et mis à mort par les tribunaux de ce dernier, ils furent accueillis dans les États de Berne avec faveur et distinction (1663). C'étaient en général des hommes honnêtes, probes, sincèrement dévoués à leur croyance et à la liberté. On ne pouvait leur reprocher qu'une exaltation politique excessive. Des assassins, soudoyés par la cour de Londres, ayant tué un

supporta avec constance, et condamnée à mort par le grand conseil. Mais au moment où elle allait monter à l'échafaud, l'intervention de l'ambassade et de ses parents les de Wattenwyl, qui menacèrent de quitter Berne, la sauvèrent du supplice et de toute punition. Un autre agent très-actif de la France était le colonel Reynold. « Grâce à Reynold, écrivait un ambassadeur, il n'y a plus à Fribourg que sept à huit familles espagnoles. »

(1) De là le nom de *Dragonnades* donné à cette occupation militaire.

réfugié à Lausanne et cherchant à enlever le général Ludlow, le gouvernement de Berne prit des mesures pour la sûreté de cet officier, le plus illustre des proscrits. La ville de Vevey, qui avait donné asile à Ludlow, montra le plus grand zèle et donna au général une demeure fortifiée, qu'il garda jusqu'à sa mort (1).

Les Dragonnades avaient soulevé contre Louis XIV toute l'Europe protestante. Son orgueil et son ambition lui donnèrent encore pour ennemis le pape et le duc de Savoie. Presque toutes les puissances s'armèrent contre lui. De grandes batailles se livrèrent de nouveau sur les bords du Rhin, et le manque d'union entre les Confédérés amena de nouvelles violations de territoire. Enfin, ils parvinrent à s'entendre et 30,000 hommes bordèrent la frontière de Genève à Bregenz (1689-1704). Le parti national ou anti-français prit le dessus à Berne et dans les cantons protestants. Le banneret Daxelhofer à Berne et le bourgmestre Escher à Zurich étaient l'âme de ce parti. Ils conclurent une alliance avec le général vaudois Saint-Saphorin, qui représentait l'Angleterre et les autres puissances hostiles à Louis XIV. Ce triumvirat redoutable conçut le grand projet d'occuper la Savoie envahie par Louis XIV, de reprendre la Franche-Comté, de détruire le fort d'Huningue, d'enlever Neuchâtel aux princes français qui avaient succédé à Longueville et d'en former le quatorzième canton de la ligue helvétique. Aucun de ces plans ne réussit complètement. Mais les efforts du parti national contribuèrent au moins à briser le despotisme de la France en Europe et à sauver la Hollande, Venise et Genève menacés par Louis XIV. Car Genève aussi faillit subir le sort de Strasbourg et n'échappa que grâce à l'énergie de Berne et des cantons voisins. Neuchâtel ne devint pas un canton suisse, mais il fut enlevé à la France et passa au roi d'Angleterre, puis au premier roi de Prusse (1707).

L'histoire de la principauté de Neuchâtel dans la dernière moitié du XVII^e siècle est un tissu de cabales, de troubles

(1) Sur la porte de cette demeure on lisait cette inscription latine : *Omne solum forti patria.* « Tout pays peut devenir la patrie d'un homme énergique. » Ludlow aimait cependant bien son pays, et chercha à y rentrer en 1688, lorsque Guillaume III d'Orange monta sur le trône. Mais le vieux proscrit fut contraint d'en sortir au plus tôt et revint mourir à Vevey (1697).

Digitized by Google

de tous genres. Treize prétendants se disputaient la souveraineté de ce pays. Mais deux seulement avaient des chances et des partisans dans les communes, le prince français de Conti et le roi de Prusse. Les États de Berne, Fribourg et Soleure prirent une part active à ces troubles. Tantôt c'est un Fribourgeois ([1]), tantôt c'est un Soleurois qui gouverne la principauté au nom des héritiers de Longueville. Le roi Louis XIV intervient dans la querelle et appuie les prétentions de son sujet le prince de Conti. Il fait avancer des troupes pour soutenir ce candidat. Mais Berne et ses voisins arment aussi et le parti anglo-prussien l'emporte dans la principauté. Les trois États (composés de quatre ministraux de la ville, de quatre châtelains et de quatre conseillers) décident la question de la succession en litige en faveur du roi de Prusse.

Le motif qui fit préférer ce monarque aux autres prétendants était que ce prince, « assez puissant pour protéger au besoin l'État de Neuchâtel, était trop éloigné pour pouvoir lui nuire. » Le chancelier de Montmollin, qui nous apprend ce fait dans ses curieux mémoires, était lui-même le principal chef du parti anglo-prussien, avec le trésorier de Chambrier et le conseiller d'État Hory. Un moment cependant Montmollin avait incliné pour l'opinion bernoise qui voulait faire de Neuchâtel un canton suisse. Il y renonça ensuite par crainte de voir s'établir le gouvernement populaire et par frayeur aussi, dit-il, « que les Suisses ne cherchassent à faire de Neuchâtel moins une république qu'un bailliage. »

Malgré leurs dissentiments avec Louis XIV, les Suisses n'avaient pas cessé de fournir à ce prince les levées stipulées par les alliances. Dans les grandes guerres de la succession d'Espagne et d'Angleterre, on comptait jusqu'à 32,000 Suisses sous les drapeaux de la France, en Italie, en Flandre, en Catalogne. Au commencement du règne de Louis XIV, un général bernois conquit pour ce prince l'Alsace qu'il eût pu garder pour lui ou la donner à un autre souverain, car Louis d'Erlach fit cette conquête non avec des troupes françaises, mais avec l'armée indépendante, dont le fameux Saxe-Weymar lui avait légué le commandement en mourant. Le

(1) Deux d'Affry, le père et le fils, avoyers de Fribourg, occupèrent successivement la charge de *gouverneur de Neuchâtel*.

Digitized by Google

bâton de maréchal de France récompensa ce service d'Erlach, regardé comme l'un des meilleurs capitaines du siècle, et presque l'égal de Turenne ([1]). D'autres Erlach, des Stouppa, des Zurlauben, des d'Affry, des Reynold, des Salis, des Courten, des Pfyffer, des Poliez, des Surbeck servirent avec éclat Louis XIV dans toutes les campagnes de son long règne (1661-1715).

Stouppa, sujet grison et Valtelin de naissance, offre une grande ressemblance de caractère avec son compatriote Jénatsch. Il en avait l'habileté, l'audace, mais aussi l'ambition et la vénalité. Il fit un jour à un ministre de Louis XIV et en présence de ce monarque lui-même une réponse pleine d'énergie et de fierté nationale. « Sire, disait le ministre Louvois, avec tout l'or que votre majesté et les rois ses prédécesseurs ont donné aux Suisses, on paverait d'écus le chemin de Paris à Bâle. » — « Sire, répartit Stouppa, avec tout le sang versé par les Suisses, on ferait un canal de Bâle à Paris. »

Ces paroles sont belles, mais les actions valent mieux que les paroles. Séduit par l'appât des honneurs et des richesses, Stouppa sacrifia les intérêts de sa patrie à ceux du puissant monarque dont il voulait capter les bonnes grâces. Il joua un rôle indigne d'un Suisse dans les relations de Louis XIV avec ses compatriotes et conseilla les mesures contre lesquelles il était de son devoir de protester.

Pendant que 32,000 Suisses combattaient pour Louis XIV, vingt-deux mille Confédérés, la plupart protestants, servaient sous les drapeaux opposés ou indépendants de Venise, de Savoie, de la Hollande et de l'Autriche. L'échec de Rapperschwyl n'avait point ôté au général Werdmuller sa renommée militaire. Honoré du titre de général en chef de l'armée vénitienne, on le voit commander avec éclat en Candie et en Dalmatie et siéger au sénat de cette république à la droite du doge comme les généralissimes (1666). Le duc de Malborough et le prince Eugène louent dans leurs mémoires comme dans leurs ordres du jour, la conduite intrépide des régiments suisses pendant toutes les grandes campagnes de 1701 à 1710. A la tête d'onze mille Suisses, Cappol, des Gri-

(1) Vulliémin, XIII, 603.

Digitized by Google

sons, Hirzel de Zurich, Sacconay de Vaud, les Bernois Tscharner et May, le Neuchâtelois de Chambrier rendirent des services signalés à la cause de la coalition anglo-autrichienne. A Malplaquet, le régiment vaudois de Métral eut tous ses officiers tués sur le champ de bataille et fut rallié par un enfant héroïque, Noé de Crousaz, mort lieutenant-général au service de Saxe. On avait vu dans cette journée, une des plus sanglantes de cette guerre, les Suisses des deux armées et du même canton se battre avec fureur les uns contre les autres. Le service d'Autriche illustra le général zuricois Burkli, seul Suisse qui soit parvenu au premier grade des armées impériales, celui de feld-maréchal.

Élève des deux célèbres amiraux Tromp et Joël, Jean-Louis d'Erlach, de Berne, remplaça ce dernier comme vice-amiral des flottes danoises, et contribua à la conquête de l'île de Rugen. Le Genevois Lefort s'éleva plus haut encore au service des czars de Russie. Pierre-le-Grand, dont il était le conseiller fidèle et le confident le plus intime, le nomma feld-maréchal et amiral, et enfin son premier ministre après la prise d'Azow sur les Turcs. Lefort expira à Moscou dans les bras de son impérial ami, le 12 mars 1699.

A la fin du dix-septième siècle, la renommée des Confédérés engagea plusieurs des souverains de l'Europe à suivre l'exemple des papes et des rois de France et à se donner une garde du corps, composée de cent Suisses. Ainsi firent le duc de Savoie, les Électeurs de Saxe, de Hesse et celui de Brandebourg qui prit le titre de roi de Prusse en 1701.

Cette époque voit de grands changements s'opérer dans l'organisation des régiments capitulés, par l'introduction de l'uniforme et de la baïonnette au lieu de la pique. Alors aussi paraît l'*habit rouge*, costume obligé du soldat suisse au service des rois, symbole de vaillance et de fidélité, et ajoutons, pour être vrai, de servilisme aux yeux des peuples.

C'était l'opinion de l'Europe beaucoup plus que la sienne propre qu'exprimait le philosophe et patriote napolitain Campanella, lorsqu'il adressait aux Suisses du dix-septième siècle ces paroles indignées dont nos montagnes ont si souvent redit l'écho depuis lors : « Si la liberté, don divin, vous rapproche » du ciel plus que vos sommets élevés, ô rochers alpestres ! » pourquoi chaque tyran emploie-t-il les bras de vos fils

» pour maintenir les autres nations dans l'esclavage? Pour » un morceau de pain, ô Suisses! vous répandez à flots votre » sang, sans penser si c'est à tort ou à raison que vous le » faites. C'est pourquoi l'on méprise votre valeur. Oh! rede- » venez libres en vous unissant avec les héros. »

XVII.

Révolution du Toggenbourg. — Seconde guerre de Villmergen.

(1712.)

Au siècle de la réforme, la Suisse avait eu en Europe la triste initiative des guerres de religion. Il lui était réservé d'en donner aussi le dernier exemple dans la douzième année du dix-huitième siècle. La guerre s'alluma au sujet du Toggenbourg. Le prince-abbé de Saint-Gall avait acheté ce pays des sires de Raron héritiers des anciens comtes, pour la somme de 14,000 florins. Mais il avait dû prendre l'engagement formel de respecter les franchises et la religion des Toggenbourgeois, dont les quatre-cinquièmes suivaient la confession réformée ([1]). Ces franchises étaient très-étendues et en faisaient un peuple presque libre et indépendant. Il jouissait du droit de faire des lois, d'élire ses magistrats, de s'assembler en armes et en landsgemeinde. Il pouvait traiter avec les princes et recevait sa part des pensions que la France faisait au corps helvétique. Une alliance particulière de combourgeoisie (*Landrecht*) unissait cette contrée aux cantons de Schwytz et de Glaris. Mais les princes-abbés s'étaient ménagés un traité analogue avec ces deux Etats. Un de ces princes, Léodegar, que son origine plébéienne (il était fils de cordonnier) ne rendait pas plus favorable aux libertés populaires, se prévalut de cette alliance et de sa position de prince du Saint-Empire, pour amoindrir de toute manière les droits de ses sujets. En même temps il leur imposait des corvées et des

(1) Sur 15,000 Toggenbourgeois en état de porter les armes, on ne comptait que 3,000 catholiques.

charges nouvelles (1700). Les sujets eurent beau réclamer, toutes leurs représentations furent inutiles et les réclamants, hommes honorables, punis d'une amende et de la prison. Les Toggenbourgeois exaspérés se révoltèrent et demandèrent du secours à leurs combourgeois de Schwytz et de Glaris. Le prince-abbé, de son côté, invoqua le secours de ces mêmes cantons contre ses sujets insurgés. Simple spectateur du débat en apparence, le gouvernement de Zurich attisait secrètement le feu. Son but était de réaliser l'ancien projet de Zwingli et d'amener le Toggenbourg sous sa dépendance religieuse et politique. Poussé par Zurich, Glaris le premier se déclara en faveur du peuple toggenbourgeois contre le prince-abbé (1702). La landsgemeinde de Schwytz se prononça dans le même sens à la voix éloquente de Joseph Stadler. Ce Stadler, aubergiste à la Tour-Rouge entre Schwytz et Einsiedlen, était un ancien novice du couvent de Saint-Gall, d'où il s'était fait renvoyer pour une aventure peu édifiante. Très-animé contre les moines, il n'était guères moins hostile aux « perruques de Schwytz. » C'est ainsi qu'il appelait les magistrats de son canton. Quelques conseillers qui essayèrent de lutter contre lui, furent punis de la destitution et de l'exil.

L'appui de Schwytz et de Glaris remplit de joie les Toggenbourgeois. Réunis en landsgemeinde, protestants et catholiques, au nombre de 5,000, ils agirent comme s'ils eussent formé un canton souverain, constituèrent un gouvernement et firent rédiger un code civil par Germann, président du nouveau landrath ou conseil cantonal (1707). Mais ils ne surent pas jouir longtemps en paix de leur liberté. Ils se divisèrent pour la religion et en vinrent aux mains jusque dans les églises. Le peuple de Schwytz voyant que les affaires prenaient une tournure religieuse et que les protestants opprimaient les catholiques, se détacha des Toggenbourgeois. L'aubergiste de la Tour-Rouge seul persistait à les défendre. « Turcs ou païens, s'écriait-il, ils sont nos combourgeois, nous devons défendre leurs droits contre la tyrannie du prince-abbé. » Dès lors Stadler accusé par ses ennemis d'être un protestant déguisé, perdit toute sa popularité. Les conseillers destitués rentrèrent au pouvoir et excitèrent le peuple contre le tribun jusque-là son idole. Un grand tumulte s'éleva

Digitized by Google

à la landsgemeinde suivante. Stadler fut saisi, jeté aux fers et exécuté à Schwytz sur le Weidhub, le 17 septembre 1708. Il mourut avec courage et dit au bourreau avant de recevoir le coup fatal : « Tiens-toi bien, tu exécutes aujourd'hui un honnête homme. »

Le moment était favorable pour le prince-abbé. Déjà à l'ouïe de ce qui se passait à Schwytz, les catholiques du Bas-Toggenbourg étaient rentrés dans l'obéissance. Si Léodegar s'était entendu avec Schwytz et avait montré quelque modération, tout le pays revenait à son prince. Au lieu de cela, il préféra s'adresser à l'empereur, l'ancien suzerain de l'abbaye. Il continua aussi à persécuter les évangéliques dans ses États et donna ainsi à Zurich l'occasion de se montrer ouvertement en faveur de ses coréligionnaires. Un aventurier zuricois, d'un esprit fin et délié, nommé Nabholz, fut envoyé pour diriger le mouvement et soutenir par la plume et l'épée les griefs du Toggenbourg. La diète cependant, désirant réconcilier les partis, se réunit plusieurs fois à Baden et nomma des arbitres fédéraux. Mais Zurich et Berne, craignant que la sentence ne fût pas favorable aux protestants, rompirent l'arbitrage. Se sentant soutenus par les deux cantons les plus puissants de la Confédération, les Toggenbourgeois du haut s'emparèrent des châteaux fortifiés de leur contrée et en chassèrent les garnisons schwytzoises. « La guerre seule, s'écrièrent alors les petits cantons, peut nous délivrer de la tyrannie des vororts. »

Toutefois, les cantons catholiques étaient loin d'être unanimes à vouloir la guerre. Schwytz lui-même avait dans son sein une opposition dangereuse. Les sujets de la Marche extérieure paraissaient disposés à se joindre aux Zuricois. D'autres cantons, comme Fribourg, Lucerne, Soleure et Zoug étaient travaillés en sens opposés. Sollicité par les deux partis, l'ambassadeur de France les trompait tous deux et jouait un rôle analogue à celui que son prédécesseur Labarde avait rempli dans la guerre des paysans. Aux catholiques, Duluc promettait tout bas le secours de la France; aux protestants il assurait qu'aucun soldat français ne passerait les frontières.

Les hostilités s'ouvrirent dans le Toggenbourg, où Nabholz, aussi bon officier que rusé procureur, battit les Toggenbourgeois fidèles et les troupes de l'abbé de Saint-Gall. Il fut appuyé

par un corps de 3,000 Zuricois aux ordres de Henri Bodmer. Le bombardement de Wyl l'ayant rendu maître de cette place fortifiée, il marcha droit sur Saint-Gall et pilla l'abbaye, dont la belle sonnerie fut transportée à Zurich avec la riche bibliothèque du monastère.

Les petits cantons avaient aussi pris les armes avec leurs alliés du Valais. Lucerne et Zoug, après beaucoup d'hésitation, se décidèrent à imiter leur exemple. Fribourg et Soleure, au contraire, gardèrent la neutralité, au grand chagrin de Lucerne et d'une partie de la population de ces deux cantons qui demandait à grands cris qu'on les menât combattre pour la religion avec leurs frères des cinq cantons. Le plus puissant des États réformés, Berne, fut sur le point de suivre la politique de ses voisins. Le petit-conseil s'était prononcé pour la paix. Le parti de la guerre, à sa tête l'avoyer Willading, dut recourir au grand-conseil pour faire décréter la mise sur pied de toutes les troupes de la république. Les forces de Berne et de Zurich réunies formaient un effectif de 64,000 hommes. A cette grande armée, les cantons catholiques n'avaient à opposer que 20,000 guerriers, dont les Lucernois formaient le noyau au nombre de 12,000. Mais Berne et Zurich durent diviser leurs forces. Berne plaça quelques mille hommes sur la limite de Fribourg, où le parti de la guerre continuait à agiter les esprits [1] et d'autres corps d'observation sur les frontières du Valais, de l'Underwald et de Lucerne. L'armée bernoise, destinée aux opérations, se dirigea immédiatement sur l'Argovie. Elle était forte de 20,000 hommes et se composait en grande partie de soldats vaudois. Les principaux chefs même, après Tscharner et Frisching, étaient vaudois. C'étaient le général Sacconay, le colonel Gingins et Monnier, excellents capitaines formés dans la guerre des Pays-Bas. C'était le major Davel, officier intrépide, d'une rare sobriété et qui, au dire des contemporains, n'avait qu'une passion : Dieu et la patrie.

La première rencontre eut lieu entre Baden et Bremgarten. Quelques compagnies vaudoises du major de Crousaz furent attaquées par un corps d'Underwaldiens et de Lucernois aux

(1) Le banneret Fiwaz était à la tête des belliqueux; l'avoyer Fégely était le chef du parti modéré.

Digitized by Google

ordres du brave bailli Ackermann, et les repoussèrent avec perte (19 mai). Trois jours après, une action plus sérieuse s'engagea à Bremgarten. La première division de l'armée bernoise, forte de 7,000 hommes, fut assaillie à l'improviste et mise en complète déroute par les mousquetaires lucernois du colonel Sonnenberg, cachés derrière des buissons. De là le nom de *Combat des buissons* que les chroniques donnent à cette affaire. Mais l'arrière-garde commandée par Sacconay, Gingins et Franckauser, de Berthoud, dont le petit cheval blanc est resté un souvenir populaire, rétablit le combat. Les catholiques furent battus et Bremgarten obligé de se rendre.

Les Bernois unis aux Zuricois allèrent ensuite mettre le siége devant la ville fédérale de Baden, dont la bourgeoisie s'était prononcée pour les cinq cantons. Baden était défendue par de bons remparts et une garnison de mille hommes sous Crivelli et Reding. Dix mille hommes la cernèrent le 30 mai. Cinquante bouches à feu bombardèrent la place et l'eussent anéantie en quelques heures, si Davel, toujours humain, n'eût persuadé aux habitants de se rendre. Moins généreux, les Zuricois abusèrent de leur victoire, rasèrent les fortifications de la ville et partagèrent avec les Bernois les cinquante pièces d'artillerie que renfermait l'arsenal de Baden (2 juin).

Les cantons neutres assemblés en diète à Olten, puis à Aarau, travaillaient avec zèle au rétablissement de la paix. Mais Berne et Zurich faisaient des conditions très-dures, exigeant la cession de Baden et des bailliages libres, et une part à l'administration de la Thurgovie, du Rheinthal et de Sargans dont ils avaient été exclus jusque-là. Néanmoins Uri et Lucerne acceptèrent ces conditions et signèrent la paix à Aarau le 18 juillet. A cette nouvelle, une fermentation extraordinaire se répandit dans les cantons catholiques. « Ne voyez-vous pas que vos patriciens vous trahissent et s'entendent avec l'aristocratie des cantons, » dirent les paysans d'Underwald à ceux de Lucerne; « levons le drapeau franc. » Une landsgemeinde tumultueuse s'assembla à Rothenbourg à quelques lieues de Lucerne. En même temps le nonce publiait une lettre du pape qui proclamait « la religion en danger. » Un jésuite et deux capucins prenaient place au conseil de guerre de Stanz. L'image vénérée de Nicolas de Flue était arborée, non comme un symbole de paix, mais

Digitized by Google

comme une provocation à la guerre. Surexcités par tout ce qu'ils voyaient et entendaient, les paysans prennent les armes et forcent Messieurs de Lucerne et d'Uri à rompre le traité d'Aarau, et à marcher sur l'Argovie avec leurs coréligionnaires. L'avoyer Schweitzer et le colonel Sonnenberg commandaient les Lucernois. Le colonel Pfyffer fut choisi pour chef par les Waldstætten. Mais à peine entrés en campagne, les soldats lucernois se mutinèrent contre leurs officiers et saisirent aux cheveux l'avoyer Schweitzer qui n'échappa à la mort que grâce à l'intervention du curé de Lucerne.

Impatients d'attaquer, les vaillants gars des petits cantons se jetèrent sur les avant-postes bernois, stationnés à Sins, et prirent d'assaut le cimetière fortifié de ce village. Quelques cents Bernois, retranchés dans le temple et le clocher, périrent dans les flammes. Davel, qui s'y trouvait, parvint à se frayer un passage avec soixante hommes. Le brave colonel Monnier, au contraire, tomba entre les mains des Underwaldiens et allait être immolé, lorsqu'un officier humain autant que valeureux, le bailli Ackermann, l'arracha aux baïonnettes de ses soldats (21 juillet).

Quatre jours après, les deux armées, de forces presque égales, se rencontrèrent de bon matin entre Wohlen et Villmergen, près des eaux débordées de la Bunz. Les catholiques eurent d'abord l'avantage et leur choc impétueux brisa la résistance des troupes de Vaud et de Neuchâtel. Mais une fausse manœuvre de Pfyffer sépare l'aile droite et l'aile gauche des catholiques. Saisissant l'occasion, Davel se précipite sur l'une avec ses dragons et lui enlève deux pièces de canon. Sacconay fond sur l'autre et la rejette dans les eaux de la Bunz. Tout vaincus qu'ils sont, les catholiques reprennent l'offensive et engagent une mêlée terrible, où officiers et soldats confondus luttent corps à corps et renouvellent les traits d'héroïsme de leurs pères. Le drapeau d'Uri, arraché par un Bernois des mains mourantes de Bessler, est repris par Schorno. La bannière de Zoug, tachée du sang de ses défenseurs Brandenberg et Weber, est sauvée comme à Arbedo par un Landwing. Sonnenberg est blessé au bras et a un cheval tué sous lui. Sacconay, l'épaule fracassée, est emporté du champ de bataille. Diesbach, atteint d'une grave

Digitized by Google

blessure, allait recevoir le coup fatal, lorsque son adjudant (Sturler) reçoit le coup destiné à son général et le délivre des mains de ses ennemis. Enfin, par des prodiges de valeur, Frisching, Diesbach et Davel parviennent à repousser les catholiques et assurent la victoire au parti protestant. « Jésus-Marie! s'écrie douloureusement l'avoyer Schweitzer en ralliant ses soldats, qui se fût attendu à une pareille résistance? » — « Moi, répond Am-Rhyn, si l'on m'eût écouté plutôt que le nonce, tant de braves gens ne seraient pas morts ici. » Il était trois heures de l'après-midi, et depuis cinq heures du matin on était en présence. Deux mille cadavres jonchaient le champ de bataille. Selon leur habitude dans cette guerre, les Zuricois arrivèrent après l'événement. Le lendemain de la bataille de Villmergen, l'avoyer Schweitzer écrivit au général Diesbach ces paroles magnanimes : « Nous avons éprouvé la valeur de vos troupes, et j'espère » que vous n'avez rien à reprocher aux nôtres. Dieu a voulu » nous humilier par cette défaite ; nous acceptons avec rési- » gnation ce qui nous vient de sa main. »

Les catholiques, si belliqueux auparavant, étaient profondément découragés de la lutte. La paix fut signée le 7 août à Aarau, à peu près sur les bases du premier accommodement conclu en juillet avec Uri et Lucerne. Zurich et Berne obtinrent la corégence des bailliages communs, plus celle de Rapperschwyl. Le traité de 1531 fut annulé comme humiliant pour les États réformés, et les cantons catholiques obligés d'en remettre l'acte original à leurs vainqueurs. Ils durent aussi prendre l'engagement de ne plus se mêler des affaires du Toggenbourg, dont les habitants n'obtinrent point l'indépendance promise et restèrent sujets du prince-abbé. L'avoyer Willading, auquel ils s'adressèrent, répondit en ricanant « qu'il n'était nulle part de mode de faire des seigneurs avec des paysans. » La conduite de Berne et de Zurich en cette circonstance prouve que la soif de dominer et non la religion était le mobile de la guerre injuste qu'ils avaient faite aux cinq cantons.

La bataille de Villmergen eut au reste les suites déplorables qu'auront toujours les victoires des Suisses sur les Suisses. Les années qui suivirent furent des années de malaise, de méfiance, de tiraillements intérieurs. La discorde troubla

d'abord les cinq cantons, où le peuple et les magistrats s'imputaient réciproquement leur défaite, et ne s'entendaient que pour accuser le clergé de tous les maux de la dernière guerre. Lucerne sévit avec rigueur contre les auteurs et fauteurs de la prise d'armes. Il interdit le canton au jésuite Dillier; obtint le rappel du nonce Carracioli, et fit trancher la tête aux orateurs qui avaient entraîné le peuple dans l'assemblée de Rothenbourg. Une défaite s'oublie à la longue, mais non la perte d'un territoire et des intérêts matériels qui s'y rattachent. Les cinq cantons firent comme Soleure après la guerre des paysans; ils se rapprochèrent de la France avec l'aide de laquelle ils espéraient recouvrer leurs droits et leur territoire. Berne ayant eu l'idée anti-patriotique de conclure une alliance perpétuelle *(Sonderbund)* avec l'Angleterre, les petits cantons en profitèrent pour conclure une alliance analogue avec la France. Un projet de démembrer la Suisse fut même tramé à Versailles comme il l'avait été quelques années auparavant à Vienne et à Rome. Les Autrichiens se fussent emparés de Zurich et les Français de la Suisse occidentale. Égarés par la vengeance, les cinq cantons donnèrent les mains à ce projet parricide qui eût anéanti leur indépendance avec celle de Zurich et de Berne. Mais la crainte des armes de l'Angleterre et d'une nouvelle guerre européenne arrêta le vieux roi Louis XIV. Il se borna à conclure avec tous les cantons catholiques, réunis à Soleure, une alliance étroite par laquelle ce monarque s'engageait à faire restituer aux cinq cantons les terres conquises sur eux dans la dernière guerre. L'acte de restitution fut tenu secret et enfermé dans une petite boîte de fer-blanc, scellée aux armes de la France et des sept cantons contractants. Le mystère dont on cherchait à environner l'alliance française excita les plus vives alarmes parmi les États protestants. Pendant de longues années ils considérèrent le *Drückli-Bund* (l'alliance de la petite boîte) comme une épée de Damoclès suspendue sur leurs têtes, et cette crainte, loin de les rendre plus tolérants pour les catholiques, ne fit qu'aigrir les esprits et envenimer les haines.

L'année même du *Drückli-Bund* expirait à Versailles le fameux monarque dont le règne éclatant avait fondé en Europe la suprématie des armes, de la littérature et des modes de la France.

Digitized by Google

XVIII.

Coup d'œil sur le dix-huitième siècle. — Luttes entre l'État et l'Église. — Opposition contre les jésuites à Fribourg et dans les autres cantons.

(De l'an 1712 à 1774.)

L'HISTORIEN Zschokke ouvre un de ses tableaux du dix-huitième siècle par les paroles suivantes :

« On a souvent dit et on s'est plu à le répéter, que la guerre est le plus grand des maux. Il est un mal plus funeste que la guerre, c'est l'avilissement des peuples. Les plaies de la guerre se réparent, la dégradation morale conduit les peuples au tombeau. Pendant la paix qui suit la bataille de Villmergen jusqu'à la révolution française, la Suisse endura plus de calamités que dans toutes ses guerres contre la Bourgogne et l'Autriche. Car pendant les quatre-vingts années de repos où se rouillèrent les épées des Winckelried, des Fontana, des Hallwyl et des Erlach, la rouille de l'égoïsme et de l'orgueil acheva de ronger les tables sur lesquelles était gravée la loyale alliance des anciens Suisses, et la vieille Confédération se décomposa comme un cadavre. En vain les fils dégénérés décorèrent pompeusement le cadavre des armoiries de leurs aïeux afin que l'on ne s'aperçût pas que l'esprit qui l'animait autrefois l'avait abandonné. »

Ces paroles de l'historien Zschokke ne résument que trop bien la situation morale et politique de la Confédération pendant le dix-huitième siècle, dont l'auteur argovien a seulement eu le tort de méconnaître par trop le côté glorieux e les efforts pour l'émancipation intellectuelle et même pour la régénération morale du pays. Car les plus grands progrès de la civilisation et de la science datent de cette époque mémorable. Le dix-huitième siècle est l'âge d'or de la littérature helvétique et voit fleurir les plus grands hommes qui aient honoré la patrie et l'humanité au sein des Alpes.

A côté de cela sans doute, des intrigues, des troubles de tout genre. Le dix-huitième siècle est pour la Suisse l'ère des révolutions politiques. En revanche, les grandes luttes des deux confessions ont cessé ; elles ne s'agitent plus, du moins, sur les champs de bataille comme dans la période précédente,

Digitized by Google

mais du haut des chaires et dans les salles des conseils. La lutte aussi est moins entre catholiques et protestants, qu'au sein de ces confessions elles-mêmes. Ainsi, révolutions politiques, conflits religieux et progrès intellectuels; ces trois sortes de faits remplissent le dix-huitième siècle et préludent à la grande catastrophe qui, deux années avant sa fin, renversera l'édifice de l'ancienne Confédération.

Les luttes religieuses occupent presque toute la première moitié du siècle. Les États protestants se montrent alors fort occupés à réprimer toute dissidence et à extirper les sectes qui naissent ou se renouvellent sur leur territoire. A Berne, Bâle, Lausanne, Genève, une orthodoxie sèche, étroite et ombrageuse poursuit à la fois les anabaptistes, les sociniens, les piétistes, et une secte impure dont la hache du bourreau ne parvient pas à extirper les germes. De pieux ministres et de savants professeurs sont destitués à Lausanne parce qu'ils refusent de jurer le *Consensus*, formule de croyance imposée par Leurs Excellences de Berne. Cette guerre des ministres, comme le peuple l'appelle, est le second acte de la lutte engagée entre l'État et l'Église dans le Pays-de-Vaud; il ne sera pas le dernier.

L'épisode le plus saillant de la lutte des deux autorités dans les cantons catholiques est l'affaire d'Udligenschwyl au canton de Lucerne. Le curé de ce village avait défendu la danse un jour de dédicace où le bailli l'avait autorisée, et voulut ensuite soumettre les jeunes gens qui avaient dansé à une peine humiliante (1725). Le gouvernement, informé du fait, cita à sa barre le curé qui refusa de paraître, alléguant les libertés ecclésiastiques. Ces immunités n'étaient pas reconnues en Suisse. Le gouvernement destitua et bannit le curé réfractaire et en fit nommer un autre par la commune qui jouissait du *droit de collature*. L'évêque de Constance, en sa qualité de chef du diocèse, et le nonce Passionnéi protestèrent inutilement. A la fin, Passionnéi quitta Lucerne, transporta à Altorf le siége de la nonciature et pria le pape de sévir contre un gouvernement qu'il accusait de schisme. Benoît XIII occupait alors le trône pontifical. Il menaça d'interdit le sénat de Lucerne, s'il persistait à méconnaître les *droits de l'Église*. Le sénat répondit avec beaucoup de respect, mais aussi avec beaucoup de fermeté au saint-père, que

Digitized by Google

l'État avait aussi *ses droits* et que ces droits ne lui permettaient pas de revenir de sa décision. Ce langage énergique fut approuvé par le grand conseil, la bourgeoisie de Lucerne et les délégués des campagnes (29 mars 1726). L'anathême allait être lancé, lorsque les cantons catholiques et le nonce Passionnéi intervinrent. Le pape mieux informé consentit à un accommodement. L'ancien curé demeura banni; mais celui que la commune avait installé sans le concours de l'autorité ecclésiastique fut également éloigné et un nouveau curé élu à sa place (1727).

Ainsi finit, après quelques années d'excitation, un conflit qui avait mis en émoi toute la Suisse catholique. Le célèbre écrivain bavarois Görres, qui a raconté les phases de cet événement dans un sens très-favorable à l'Église, ne put s'empêcher de rendre hommage à la fermeté avec laquelle un petit État sut défendre ses droits souverains, «exemple unique, ajoute-t-il, dans les fastes de l'Allemagne à cette époque.»

Le gouvernement de Lucerne avait fait preuve de courage; il montra de la modération, en accordant à la demande du nouveau nonce Barni, prélat doux et équitable, le rappel de l'ancien curé d'Udligenschwyl (1731).

Une solution moins pacifique avait été donnée un demi-siècle auparavant aux conflits qui s'étaient élevés entre le gouvernement de Fribourg et l'évêque de Lausanne. Après avoir résidé pendant un siècle hors de leur diocèse (dont la réforme leur avait enlevé une grande partie) les évêques de Lausanne s'étaient enfin fixés à Fribourg, ville de leur juridiction spirituelle. Mais pendant l'absence de ces prélats et les troubles de religion, des changements préjudiciables à leur autorité avaient eu lieu. Le gouvernement d'abord s'était accoutumé à exercer certains droits épiscopaux; ensuite le chapitre des chanoines de Saint-Nicolas, doté par le pape Jules II de grands priviléges et régi par un prévôt mitré et crossé, prétendait former un siége à part et comme une Église dans l'Église. Un évêque, d'humeur vive et altière, l'évêque Strambino, issu des comtes de Strambino, entreprit de rétablir les droits de l'épiscopat et d'exécuter en plein les décrets du concile de Trente, bien qu'ils n'eussent été adoptés qu'en partie dans le canton. Le gouvernement tenait aux droits acquis; l'avoyer Gottrau de Pensier en tête, il s'opposa avec beaucoup de force

Digitized by Google

aux prétentions du prélat italien. Ce dernier ou quelqu'un de son entourage ayant fait entendre des paroles blessantes pour l'honneur des chefs de l'État et des menaces d'excommunication, le gouvernement n'osant s'en prendre à la personne vénérée de l'évêque, s'en prit à son confident et chancelier Dom Romanens, et le fit arracher des bras du prélat par ses huissiers, le 9 mai 1779. Bientôt après, l'évêque lui-même, dont ce coup d'État avait compromis le caractère, fut obligé de quitter le diocèse et alla mourir à Turin dans de nobles sentiments de pardon et de charité chrétienne (1784). La mort de Strambino et l'élection d'un prélat indigène (Montenach) rendirent le calme à l'évêché de Lausanne et rétablirent les bons rapports entre les deux puissances. L'exil de Dom Romanens fut révoqué en 1589 à la prière du nonce Cantelmi.

Les gouvernants fribourgeois avaient un avantage marqué sur ceux de plusieurs autres cantons pour la défense des *droits de l'État*. Ils étaient connus en général pour leur attachement à la foi catholique, leur savoir en théologie et se distinguaient par une piété minutieuse qui rassurait le peuple sur la droiture de leurs intentions et la pureté de leurs doctrines. Les avoyers donnaient l'exemple et n'eussent pas laissé passer un jour sans assister à la messe et aux vêpres; ils s'y rendaient en costume, le grand-sautier devant eux avec le bâton de justice. Un de ces avoyers pieux et populaires, le plus populaire même du régime aristocratique, était l'avoyer d'Alt, l'auteur de l'*Histoire des Helvétiens*, dont le consulat de trente-trois ans (1737—1770) fut marqué par le renvoi des deux curés de Vaulruz et de Sales, et par d'autres mesures protectrices des droits de l'État contre les empiètements de l'esprit ultramontain. Sa mort, en 1770, n'en fut pas moins déplorée par les jésuites comme celle d'un élève distingué et d'un grand protecteur de l'ordre et des études littéraires (1).

La conduite des jésuites de Fribourg, à cette époque de troubles, est digne de remarque. D'abord ils gardèrent une exacte neutralité dans la lutte de l'évêque Strambino et du gouvernement. Ensuite pendant les deux guerres de Villmer-

(1) « *Magnus Societatis rei litterariæ et fautor.* » Histoire du collége Saint-Michel, par les recteurs mêmes de cet institut.

Digitized by Google

gen, loin d'exciter le peuple à prendre les armes comme l'avaient fait leurs confrères de Lucerne, ils ne cessèrent d'exhorter le peuple à la paix et à l'obéissance due au souverain. Cette prudence extrême était dictée aux hôtes du collége Saint-Michel par les fréquents orages qui s'élevaient contre eux dans la république fribourgeoise et dont l'un ne fut pas conjuré sans peine en 1746. Un prêtre instruit et de bonnes mœurs, M. Favre, d'Echallens, de retour des missions de la Cochinchine et du Malabar, publia à Neuchâtel une relation défavorable aux jésuites missionnaires dans ces régions qu'il avait visitées d'office par ordre du Saint-Siége. Cet ouvrage fit sensation à Fribourg, et le siége épiscopal étant venu à vaquer, on parlait de M. Favre comme du sujet le plus propre à l'occuper. Les jésuites effrayés firent condamner à Rome les *Lettres édifiantes et curieuses* de M. Favre, et obtinrent du petit-conseil fribourgeois un édit en vertu duquel son livre fut brûlé sur la place publique par la main du bourreau, un jour de foire (16 avril). L'auteur, privé des fonctions ecclésiastiques, dut se retirer à Saint-Barthélemy, où la protection de Berne le déroba à d'ultérieures poursuites. Mais, sous un des évêques suivants, M. Favre rentra en grâce, et nous le trouvons plus tard curé d'Assens et vivant dans l'intimité du célèbre médecin Tissot et de plusieurs étrangers de distinction qui résidaient à Lausanne vers la fin du dix-huitième siècle.

La manière dont on fermait la bouche aux antagonistes des jésuites à Fribourg n'empêcha pas l'opposition de se produire plus d'une fois encore dans les rangs soit du clergé régulier, soit du clergé séculier. Cette opposition se manifestait aussi à Soleure, à Porrentruy, dans le Valais et à Lucerne dont les magistrats étaient sans cesse en guerre avec les religieux pour les frais d'entretien et pour la méthode d'enseignement. Le vice-landamman Augustin Reding offrit vainement un écu par votant à la landsgemeinde de Schwytz pour l'engager à autoriser l'établissement d'un collége de jésuites. Combattu par les capucins, ces prêtres démocrates si chers aux montagnards des petits cantons, ce projet échoua. Aussi, la suppression de cet ordre par le noble pape Clément XIV, en 1773, ne fut-elle pas seulement, comme on l'a prétendu, l'œuvre des incrédules et des philosophes matéria-

Digitized by Google

listes du XVIII^me siècle, mais bien celle des nombreux ennemis que l'ordre des jésuites s'était faits dans tous les rangs de la société par sa tendance à tout dominer, à tout accaparer entre ses mains, et par la fausse direction donnée aux études dans les colléges de la compagnie.

XIX.

Factions des *Rudes* et des *Doux* dans les cantons démocratiques de Zoug, de Schwytz et les deux Appenzell. — Factions aristocratiques à Fribourg et à Lucerne.

(De l'an 1712 à 1790.)

Les luttes politiques du dix-huitième siècle présentent deux caractères bien différents. Les unes sont de véritables insurrections, des insurrections de *droits* et de *liberté*; les autres ressemblent plutôt à des *factions* et sont des luttes d'intérêts et de pouvoir, fomentées par les familles régnantes ou par quelques ambitieux qui aspirent à la domination.

Parmi ces dernières, les factions des ***Rudes*** et des ***Doux*** jouent le principal rôle. Ces noms de partis avaient déjà été employés pendant la guerre des paysans; ils continuèrent à désigner dans plusieurs cantons les antagonistes et les partisans des gouvernements. Quatre États démocratiques, Zoug, Schwytz et les deux Appenzell furent troublés par les querelles des Rudes et des Doux. Des factions d'un autre genre mirent en péril à la même époque les deux aristocraties de Fribourg et de Lucerne. De nouveaux troubles agitèrent aussi les Grisons, cette terre classique de la démagogie et des rivalités de familles.

Le petit État de Zoug avait déjà donné au quinzième siècle le signal des révolutions politiques. En 1702 les trois communes de Baar, Menzingen et Ægeri se soulevèrent de nouveau et cherchèrent à former un canton indépendant. L'envoi de commissaires fédéraux réprima ces menées séparatistes. Quelques années après, l'omnipotence de la famille Zurlauben causa des complications plus sérieuses. Cette famille, originaire du Valais, occupait depuis cent ans les premières magistra-

tures. Elle était en même temps à la tête du parti français, distribuait les pensions et avait l'administration du sel que la France fournissait au canton. Tant d'avantages excitèrent l'envie. Les ennemis des Zurlauben, qu'on appelait le parti des Rudes leur opposèrent l'administrateur du sel d'Allemagne Joseph-Antoine Schoumacher, issu d'une famille bourgeoise et magistrat habile et instruit, mais ambitieux et violent. Le refus de l'ambassadeur de France de consentir à une égale répartition des pensions françaises entre tous les citoyens du canton causa une telle irritation, que l'amman fidèle Zurlauben fut obligé de se réfugier à Lucerne. Il fut banni à perpétuité et mourut dans l'exil (1731) (1).

Devenu landamman la même année, Schoumacher régna par la terreur. Les Doux ou partisans des Zurlauben furent incarcérés, pendus en effigie, leurs noms cloués à la potence. Quiconque osait blâmer un acte du dictateur était exposé au carcan ou livré à la risée publique, un bonnet rouge sur la tête. Pendant quatre ans les Rudes maltraitèrent les Doux et tinrent table ouverte dans les auberges. Un régime aussi violent et aussi injuste ne pouvait durer. Une opposition se forma dans le sein même du gouvernement, et l'or de l'ambassadeur de France répandu à pleines mains par ses agents contribua à opérer une réaction. La landsgemeinde de février 1735 nomma un nouveau conseil, déposa Schoumacher et le traduisit en justice comme coupable de concussion. Le peuple de Zoug, excité par les agents français, demandait sa tête. L'intervention des capucins et du clergé lui sauva la vie; mais il fut condamné à ramer pendant trois ans sur les galères sardes et à porter sur ses épaules, de la potence à l'Hôtel-de-Ville, les écriteaux infâmants qu'il y avait fait clouer. Accablé de honte et de chagrin, le malheureux Schoumacher mourut à Turin quelques semaines après son arrivée dans la citadelle de cette ville (juillet 1735).

Le peuple zougois espérait recouvrer pour prix de sa docilité tous les avantages de l'alliance française. Il n'en fut pas ainsi et les nouveaux gouvernants, aussi cupides que les

(1) *Histoire de la Suisse*, par un Neuchâtelois. Béat Zurlauben, landamman (père de celui dont il est ici question), passait pour le premier orateur de la Suisse et exerçait une grande influence sur la diète. Il avait pris une part active à la conclusion du traité secret de 1715. On en fit un crime à ses descendants.

Digitized by Google

anciens, se partagèrent secrètement 6,000 francs, prix du sel que l'on distribuait autrefois au peuple. Ce dernier finit par pénétrer ce honteux mystère. De nouveaux désordres éclatèrent et le chef du gouvernement, l'amman Loutiger, fut condamné à l'amende et à la perte de ses droits civiques (1764). Au bout de deux ans, l'ambassadeur ayant consenti à la répartition désirée, obtint facilement le retour et la réintégration du magistrat exilé.

Les troubles de Schwytz offrent une certaine analogie avec ceux de Zoug, et eurent pour cause la nouvelle capitulation conclue par les cantons avec la France en 1763. Seul de tous les cantons suisses, Schwytz avait refusé de la signer et avait fait suivre son refus de la défense d'enrôler pour cette puissance. La femme du général Nazar Reding se permit des enrôlements clandestins pour le compte de son mari. Citée en landsgemeinde, elle essaya de se justifier; le peuple souverain lui ordonna avec menace de se taire, et la condamna à payer 30 batz à chacun de ses juges au nombre de 6,000. Un parti s'étant formé néanmoins en faveur de la capitulation, chaque landsgemeinde devint l'occasion ou le prétexte de nouvelles exactions et de nouvelles violences. Les *Rudes*, qui rejetaient la capitulation, en vinrent aux mains avec les *Doux*, qui l'appuyaient; les magistrats de ce dernier parti étaient périodiquement insultés, chassés, dépouillés de leurs perruques par les Rudes. Tous les pouvoirs enlevés successivement aux conseils et aux tribunaux passèrent à la landsgemeinde. Un aubergiste, Pfeil, et un tailleur, Städeli, étaient les grands meneurs du parti dominant. Ils organisèrent un système de terreur et d'inquisition comme celui que Schoumacher avait institué à Zoug, et frappèrent les grandes familles d'amendes exhorbitantes. Le général Nazar Reding ne fut pas oublié. On l'obligea sous peine de perdre ses biens et son droit de bourgeoisie à revenir en hâte de Versailles pour comparaître devant la landsgemeinde qui commença par le condamner à perdre la tête et ne consentit à la commutation en bannissement perpétuel que moyennant le paiement d'un écu à chaque membre de la landsgemeinde. A l'instar de Zoug, Schwytz rompit toute relation avec la France; le roi de France, par représailles, ayant renvoyé tous les Schwytzois attachés aux châteaux de la couronne, le retour

Digitized by Google

de ces malheureux fut le signal de nouveaux désordres. Le banneret Jütz ne dut son salut qu'à la protection des robes brunes des capucins de Schwytz, et le landamman Reding (François-Antoine) fut laissé pour mort sur la place. Tous les prêtres cependant étaient loin d'intervenir en médiateurs dans la tourmente populaire, et plusieurs l'excitaient même par leurs discours dans le confessionnal et du haut de la chaire. Le gouvernement dut en écrire plusieurs fois au vicaire général du diocèse et à l'évêque de Constance.

Les Schwytzois commençaient à être las de divisions. L'insurrection de leurs sujets d'Einsiedlen, qu'ils durent comprimer par la force, acheva de les dégoûter de la lutte. Ils réhabilitèrent les proscrits, rendirent aux lois leur pouvoir et rétablirent les conseils dans leurs précédentes attributions.

Les troubles des Rhodes-Extérieures d'Appenzell offrent le même caractère de démagogie brutale et de fiscalité arbitraire que les troubles de Schwytz. Ils eurent pour occasion le traité de Rorschach conclu en 1715 par les magistrats appenzellois, avec le prince-abbé de Saint-Gall. Ce traité portait que les contestations qui s'élèveraient à l'avenir entre les ressortissants des deux pays seraient jugées par des arbitres fédéraux et non plus vidées par la violence comme auparavant. Ce traité avait reçu l'approbation de tous les préposés de communes. Mais quand le peuple d'Appenzell vit qu'il ne pouvait plus vider les différends selon l'usage traditionnel, à coups de poing et de bâton, il s'emporta contre son gouvernement, à la tête duquel figuraient depuis des siècles les Zellwèger, de Trogen, famille enrichie par le commerce et illustrée par les services rendus. Les Wetter, d'Hérisau, hommes nouveaux, ambitionnaient le pouvoir; ils exploitèrent habilement le mécontentement du peuple, bien qu'ils eussent ratifié eux-mêmes, comme conseillers de commune, le traité de 1715. Les communes situées derrière la Sitter où se trouve Hérisau se rangèrent du côté des mécontents; les communes devant la Sitter, où est Trogen, demeurèrent fidèles au gouvernement. « Des deux partis, dit l'historien de la Confédération, celui des Wetter ou de derrière la Sitter, s'appelait le grand parti; l'autre, le petit. En réalité, la proportion numérique paraît avoir été longtemps inverse, mais dans les assemblées populaires et même ailleurs, un homme

Digitized by Google

qui crie en vaut deux. Les noms de Rudes ou de Doux, Modérés ou Mols, marquaient les différentes dispositions du premier et du second. » [1]

Les Rudes non-seulement criaient, mais frappaient plus fort que les Mols; ils restèrent les maîtres du terrain dans les landsgemeinden et dans les collisions nombreuses qui ne manquaient jamais d'accompagner ces assemblées. Ni l'âge, ni le sexe ne mettaient les familles des Mols à l'abri des mauvais traitements des Rudes. Ces derniers pénétraient dans la demeure de leurs adversaires et les rouaient de coups dans leurs lits. Les Doux essayaient bien parfois de lutter contre ces terribles adversaires; mais ils revenaient meurtris et estropiés au logis, et eussent compté beaucoup de morts, au dire d'un témoin oculaire, « sans la dureté des têtes et des os des habitants de ce pays. » Loin de prêcher la paix, les pasteurs étaient souvent les premiers à pousser aux voies de fait, et l'un d'eux, Zuber-Bühler, curé à Gaiss, acquit une réputation d'audace et de déloyauté indigne d'un ministre de l'Évangile. La landsgemeinde de Hundwyl, présidée par Wetter, comme landamman, consomma la défaite des Doux et donna aux violences un caractère officiel. Les bastonnades, les amendes et les proscriptions furent prodiguées aux vaincus. Les cantons de Berne et de Zurich, favorables aux Zellwèger, interposèrent en vain leur médiation. Soutenus par Schaffhouse et Glaris, dont les Wetter avaient su intéresser à leur cause les premiers magistrats, les Rudes repoussèrent tout accommodement et accueillirent avec des menaces les médiateurs. Un nouveau brandon de discorde, la question de l'enrôlement pour le service de France, divisa tout le pays en deux nouvelles factions, les *Français* et les *Autrichiens*. Les *Français*, qui avaient pour eux le gouvernement Wetter, l'ayant emporté, voulaient chasser du pays comme mauvais patriotes tous leurs adversaires. Mais le landamman Wetter, que l'exercice du pouvoir et l'expérience des affaires avaient rendu à des sentiments plus modérés, parvint à ajourner d'*une petite année* (Jährlein) l'exécution du décret rendu dans ce sens par la landsgemeinde. Dans l'intervalle, les esprits se calmèrent et il ne fut plus question

(1) Monnard. XV, 184.

Digitized by Google

de cette mesure arbitraire et inique. Le peuple apaisé et repentant voulut même porter à plusieurs reprises aux premières magistratures l'un des chefs du parti des Doux, le noble et savant docteur Laurent Zellwèger; mais il refusa constamment ces dangereux honneurs.

Les Rhodes-Intérieures ne profitèrent point des leçons qu'avaient reçues leurs voisins des Rhodes-Extérieures. Une rivalité semblable à celle qui avait divisé les Zellwèger et les Wetter, s'établit entre Jacques Geiger, ancien landamman du pays, et Joseph Souter, aubergiste à Gonten. Le peuple, qui s'était épris de belle passion pour l'humeur joviale et les spirituelles saillies de son cher *Seppli* (1), l'éleva malgré son peu d'instruction au poste *lucratif* de bailli du Rheinthal et bientôt après à la première magistrature. Mais le landamman Seppli s'était attiré la haine des capucins par ses épigrammes, et celle des riches par son opposition à la loi qui dans les faillites donnait la préférence aux créanciers du pays à ceux du dehors. « Cette loi, dit Souter à la landsgemeinde, nous enlève la confiance de nos voisins qui ne voudront plus prêter d'argent à nos concitoyens pauvres. » Les riches répondirent en accusant Souter de favoriser les étrangers au détriment des indigènes. Pour raffermir sa popularité ébranlée, le landamman Seppli entreprit de faire recouvrer à ses concitoyens un pâturage du Sentis que le besoin d'argent les avait obligés de vendre autrefois à la commune d'Oberried dans le Rheinthal, et sur lequel l'État d'Appenzell avait conservé un droit de retrait. Mais la commune propriétaire réclama auprès de la diète; un procès s'engagea et le conseil d'Appenzell, dans la crainte de le perdre, refusa de le soutenir. Souter s'obstina et perdit le procès. Il eut beau dire en conseil qu'il prenait tous les frais du procès à sa charge; ses ennemis répandirent le bruit qu'il avait trompé ses collègues et compromis l'honneur des Rhodes-Intérieures. Sans vouloir l'entendre et contrairement aux lois, le conseil cantonal *(Landrath)* lui enleva les sceaux et les rendit à Geiger. On ne se contenta pas de le priver de sa charge; on le dégrada de tous ses droits civiques. Souter en appela à la landsgemeinde, et une troupe de paysans qui lui étaient dévoués

(1) Diminutif de *Joseph* en allemand.

Digitized by Google

pénétrèrent de vive force dans l'Hôtel-de-Ville, menaçant les conseillers de les jeter par la fenêtre. Mais à la landsgemeinde suivante, le parti Geiger l'emporta sur le sien; Souter fut arraché du siége de landammann et traduit en justice sous le poids d'accusations criminelles et mystérieuses. Il espéra encore apaiser l'orage par un pélerinage qu'il fit à Einsiedlen dans une attitude suppliante. Mais on profita, au contraire, de son absence pour le bannir à perpétuité du sol suisse, et attacher son nom à la potence comme celui d'un ennemi de la religion et de la liberté. Courbé par le chagrin, Souter se retira à Constance. Il lui restait toutefois des amis dans l'Appenzell, et lorsque le malheureux vieillard demanda la révision de son procès après quelques années d'exil, ils appuyèrent sa demande et se présentèrent pour lui servir de sauvegarde, au nombre de soixante et dix. Mais ce tribunal, présidé par Geiger, écarta la pétition et punit d'une fustigation cruelle et infâmante les plus courageux d'entre les pétitionnaires. La fureur de ses ennemis n'était point encore assouvie. Pour avoir le prétexte de nouvelles vengeances, on répandit le bruit que Souter méditait d'envahir les Rhodes-Intérieures avec des corps-francs des Rhodes voisines. En même temps deux membres du conseil, feignant pour le vieillard une amitié perfide, engagèrent sa fille à lui écrire de se trouver à tel jour dans un village des Rhodes-Extérieures pour y traiter d'une affaire importante. Souter donna dans le piége, se laissa attirer sur le territoire des Rhodes-Intérieures, fut saisi, garotté, jeté sur un traîneau découvert et transporté à Appenzell au mois de février par une neige battante. Appliqué trois fois d'un jour à la torture, il n'avoua aucun crime; vingt juges refusèrent d'adhérer à la sentence et firent insérer leur protestation au protocole. Il n'en fut pas moins condamné à mort et exécuté le même jour, un mois après son arrestation (9 mars 1784). L'infortuné Souter mourut avec courage, léguant à ses bourreaux d'affreux remords. L'un d'eux, qui se trouvait à la diète de Frauenfeld quelques années après, ayant entendu prononcer le nom de Seppli, entra dans un accès de frénésie et se précipita d'un second étage. Le sentiment de l'injustice de cette condamnation était au fond de toutes les âmes. Un demi siècle cependant s'écoula avant que le procès de Souter pût être révisé et son innocence recon-

nue. Ce n'est qu'en 1824 que sa mémoire fût réhabilitée par un décret du grand-conseil et ses restes inhumés dans le cimetière commun.

Un sort un peu moins cruel avait atteint quelques années auparavant le général Travers d'Ortenstein, chef d'une des nombreuses factions qui déchiraient les Grisons. Les Travers étaient aux Tscharner, ce que les Salis étaient aux Plantas, c'est-à-dire des compétiteurs acharnés et infatigables. Le général Travers, retiré du service de France, ayant fait nommer un landamman de son parti, les Tscharner procédèrent à une élection contradictoire. Travers alors les fit condamner comme perturbateurs du repos public et dégrader de leurs droits civiques. Ne se tenant pas pour battus, les Tscharner convoquent une landsgemeinde, où Travers se rendit accompagné d'hommes armés dans le but de disperser l'assemblée. Une mêlée s'engagea entre les deux partis; celui des Travers fut vaincu et le général renversé sur le sol d'un coup de pierre fut obligé de prendre la fuite et de quitter le pays d'où on le bannit à perpétuité (1766).

A la vue de ce courroux et de ces caprices du peuple souverain, des rapines, des violences et des actes de cruautés dont nous venons de retracer le tableau affligeant, un lecteur superficiel pourrait être tenté de condamner le gouvernement populaire. Mais que sont ces amendes, ces condamnations à l'exil, ce petit nombre d'hommes morts ou meurtris à côté des massacres ordonnés par les princes et inspirés par la raison d'État ou par le fanatisme. « Faisons un calcul, dit l'historien de la Confédération au dix-neuvième siècle, en parlant des troubles d'Appenzell; deux ou trois hommes morts, un petit nombre d'estropiés, quelques coups de couteaux, d'honorables magistrats destitués; voilà jusqu'où s'égare la démocratie en démence pendant vingt et un mois. Que sont ces jeux d'enfants auprès de ce que sait faire la hache du despotisme dans les mains de Richelieu, auprès d'un seul ordre de Louis XIV fanatisé, auprès d'une matinée de Napoléon sur un champ de bataille [1].

D'ailleurs, si la démocratie suisse avait ses démagogues, ses tyrans et des chefs indignes qui sacrifiaient à leur intérêt

(1) Monnard. XIV, 219.

Digitized by Google

privé les lois éternelles de la justice, elle avait aussi des orateurs élevés et des magistrats magnanimes qui savaient conserver leur dignité et rester fidèles aux lois de la raison et de la conscience. « Appenzell-Extérieur nous offre le type du magistrat démocrate dans son landamman Gebhard Zürcher, qui passa par tous les degrés des honneurs pendant un demi-siècle. Charpentier et sans autre fortune qu'un petit fonds de terre, il le cultivait de ses mains. Un jour qu'il travaillait devant sa porte, un personnage considérable vint à cheval auprès de lui et demanda un entretien. Zürcher le conduisit à sa maison. L'arrivant lui exposa une affaire juridique, la tête couverte, et jouant nonchalamment avec sa cravache. Zürcher lui demanda : « A qui parlez-vous, est-ce à Gebhard Zürcher le charpentier, ou au landamman? — Au landamman. — En ce cas, faites votre devoir; rendez honneur, non à ma personne, mais à mon office. » L'interlocuteur ôta son chapeau, posa sa cravache et répéta son exposé. L'amabilité du magistrat égala la sévérité de ses premières paroles; celui qu'il rappela aux convenances raconta lui-même ce trait avec respect. — Un procès divisait les habitants de Hundwyl. Une des parties se rendit à Hérisau pour demander l'autorisation de faire à l'autre une intimation juridique. Le landamman Wetter ne voulut l'accorder qu'avec le consentement de son collègue. Les paysans, au nombre d'environ cinq cents, se rendirent à l'habitation de Zürcher, distante d'une demi-lieue de Teufen. Occupé à réparer le faîte de sa maison, ce chef de la république les vit venir et resta tranquillement sur son toit, attendant que les habitants de son village s'approchassent. Deux députés de la multitude montèrent par l'échelle et lui demandèrent respectueusement audience. Lorsqu'il vit assez de gens de sa paroisse arrivés pour empêcher toute violence, il descendit dans sa maison, et s'adressant aux députés : « Vous avez amené vers moi, dit-il, contre votre serment et votre devoir, cette foule pour m'extorquer une autorisation illégale. Je vous ordonne, au nom du serment que vous avez prêté à votre pays, de calmer ces gens et de les ramener dans leurs foyers. » — Un de ses fils encourut une peine grave. Par égard pour un père universellement chéri et vénéré, le grand conseil voulut mitiger la sentence. Zürcher se leva de son siége : « Mon fils, dit-il, est sous l'em-

Digitized by Google

pire de la loi comme tout autre citoyen ; votre bienveillance me touche ; mais en considération des suites, j'exige l'application complète de la loi. » Voilà le magistrat républicain de quelques villages : l'âme et non le théâtre fait la vertu ou le héros. » (1)

Glaris eut son *Démosthène* dans un pasteur de village, Steinmuller, ministre à Matt. Témoin des mouvements tumultueux de la landsgemeinde et des menées de quelques démagogues qui cherchaient à pousser le peuple dans les voies où s'étaient égarées les démocraties voisines, il composa de verve un discours dans lequel il attaquait ces hommes qui possèdent tout juste assez d'esprit et d'éloquence pour semer le désordre et la désunion ; ces patriotes en paroles, dont le patriotisme se borne à rendre suspects au peuple ceux qui le gouvernent et l'éclairent. « Vous êtes libres, hommes de Glaris, s'écriait dans un généreux transport le courageux Steinmuller ; mais vous n'êtes pas libres à la façon des bêtes des forêts. Êtres humains, vous obéissez aux lois de la raison, de l'honneur, de la justice; vous obéissez aux lois que la nécessité, l'utilité, l'ordre , la sûreté de la propriété vous ont fait établir. Ces lois, vous les statuez vous-mêmes à la majorité des suffrages. Mais vous violez la liberté, vous l'opprimez, vous qui vous montrez si fiers de ce nom de liberté. Vous voulez effrayer les autres, les contraindre, leur imposer silence, étouffer leur opinion. Si le magistrat décide selon sa conscience et non selon votre fantaisie, votre fureur insulte, menace, bouleverse. Est-ce là la liberté? Non, c'est le renversement de notre libre constitution.... Les citoyens loyaux sont la bénédiction d'un pays. Souvent un seul homme de bien a protégé, conservé un peuple par son conseil et son courage. Mais rarement un peuple entier a su apprécier et conserver un homme de bien. Cicéron sauve Rome, Miltiade Athènes. Mais Rome ne sauve pas Cicéron, ni Athènes Miltiade. Le peuple est comme un prince imbécile : ni l'un ni l'autre ne savent distinguer leurs amis véritables et intelligents des égoïstes qui usurpent le nom d'amis. Traiter vos chefs comme vous le faites est un triste encouragement à former des hommes pour le service de la patrie. » (2)

(1) Monnard, *Histoire de la Confédération suisse*. XIV, 512 à 514.
(2) Monnard, XV, 177.

Digitized by Google

Ce mâle et véridique langage blessa le peuple de Glaris. L'auteur ne s'était pas nommé par modestie et pour faire plus d'impression sur ses concitoyens. Mais apprenant qu'on s'en prenait à des innocents et qu'on pouvait leur faire un mauvais parti, Steinmuller n'hésite pas un instant, il se nomme, comparaît devant la landsgemeinde, et à peine a-t-il commencé à parler qu'il est absous par des acclamations unanimes. Cette journée fut, pour la démocratie glaronnaise, plus glorieuse que celle de Næfels; à Næfels, elle avait vaincu les Autrichiens; en ce jour elle se vainquit elle-même.

La virile éloquence du pasteur glaronnais n'eût pas trouvé grâce devant les aristocraties de Fribourg et de Lucerne, trop mesquines et trop ombrageuses pour supporter la moindre critique. Elles virent cependant s'élever dans leur sein des factions dangereuses. A Fribourg, un patricien ruiné et de mauvaises mœurs, Gottrau-Treyfayé, seigneur de Villariaz et ex-colonel au service d'Autriche, forma une société de bourgeois et de jeunes patriciens, dans le but d'accroître son pouvoir et de se faire nommer avoyer par la bourgeoisie. Ce Catilina fribourgeois (c'est le nom que lui donne une chronique) fut banni à perpétuité du sol helvétique et (comme madame Perregaux-Wattewyl à Berne) n'échappa à la mort que grâce aux supplications de ses parents qui, au nombre de vingt-huit, siégeaient dans les conseils (1763).

L'aristocratie fribourgeoise se distinguait au moins, en général, par une sévère probité. Il n'en était pas ainsi à Lucerne, où le *péculat* ou vol des deniers publics était la maladie héréditaire des familles régnantes. Dès 1729, un trésorier du nom de Meyer avait laissé un déficit de 44,000 florins dans les caisses de l'État. Son âge avancé, et la circonstance qu'il avait manqué par négligence plus que par infidélité, adoucirent la sévérité de la sentence. On se borna à le déposer et à exiger la restitution totale de la somme. Mais vingt ans après, lorsqu'un parent de ce magistrat et lui-même un des premiers employés de la république, Léodegar Meyer, eût détourné des fonds considérables pour couvrir les dépenses d'un luxe effréné, on ne fut pas si indulgent, et la sentence d'un exil perpétuel fut prononcée contre lui. Aucun des magistrats lucernois ne s'était montré plus acharné à la perte de Meyer que Jost Schoumacher, chef d'une des premières familles

Digitized by Google

de la république. Cela ne l'empêcha pas de suivre son exemple, et de dissiper en prodigalités et en débauches une somme de 19,000 florins, qu'il feignit lui avoir été enlevée par des inconnus qui avaient pénétré de nuit dans sa demeure. Les amis de Schoumacher cherchèrent à pallier le crime et voulaient à tout prix le maintenir aux affaires. L'un d'eux, nommé Heidegger, plus tard avoyer, alla jusqu'à soutenir la thèse que le trésor public était le bien commun des patriciens, et qu'on ne devait pas punir un magistrat du premier rang comme un homme du commun. Mais si Schoumacher avait des amis dévoués jusqu'à la connivence, il avait un ennemi redoutable dans un membre du grand-conseil, Valentin Meyer, fils de ce Léodegar Meyer, que ses malversations avaient fait exiler à perpétuité quelques années auparavant. Cet homme, tout jeune encore, avait acquis la réputation d'un homme d'État et d'un savant distingué, et brillait surtout par son éloquence. Il mit une passion extraordinaire à la poursuite de cette affaire et parvint, par l'examen des comptes, à administrer la preuve matérielle que Schoumacher avait volé l'Etat. Le 29 mars 1762, un jugement rendu contre le trésorier infidèle le condamna à la restitution des sommes enlevées et à la même peine d'exil perpétuel qui avait atteint, treize ans auparavant, le père de Valentin Meyer. Le crédit de la famille Schoumacher, ébranlé par cette condamnation, était destiné à recevoir un nouvel échec, deux années après. Le fils du condamné, Placide Schoumacher, après avoir dissipé sa fortune, avait administré, en préfet infidèle, le bailliage de Heidegg. Entré ensuite au service d'Autriche, il l'avait quitté en déserteur. Rentré à Lucerne, il s'attacha à tous les mécontents, dont il devint l'idole par son esprit remuant et les grâces de sa personne. Il entra aussi en relation avec des hommes influents de tous les petits cantons et avec le banni fribourgeois Gottrau, alors réfugié à Rheinfelden. Son but et celui de ses compagnons était, si l'on en croit un homme d'État contemporain, « de culbuter les gouvernements aristocratiques de la Suisse. » (1) Tout son crime, au contraire, si l'on en croit les historiens lucernois, était d'avoir rédigé un exposé des griefs des mécontents suivant un mode légal et en usage

(1) L'historien, avoyer d'Alt, dans ses mémoires ou *hors d'œuvre*.

Digitized by Google

depuis longtemps dans le canton. Quoi qu'il en soit, l'aristocratie lucernoise prit peur et fit arrêter Schoumacher. Sur un rapport de Meyer, le grand ennemi de sa famille et de son nom, le jeune homme fut condamné à mort et décapité à Lucerne, le 6 juin 1764, au milieu de la stupeur générale; car on était convaincu de l'injustice de la sentence et de la précipitation passionnée des juges. Plusieurs des compagnons de plaisir de Schoumacher furent traités comme ses complices et punis de l'amende et de la prison.

Valentin Meyer, devenu le membre le plus influent du petit-conseil, trônait dans la république comme autrefois Louis Pfyffer, le *roi des Suisses*. Ce pouvoir excessif, joint à quelques réformes qu'il introduisit, lui firent des envieux et des ennemis. Abattue pendant quelque temps, la faction Schoumacher releva la tête. Un homme distingué, le général Pfyffer, chef du parti français, auquel Meyer faisait la guerre, se joignit à eux, n'attendant qu'une occasion pour éclater contre le dictateur. Elle se présenta bientôt. Il avait paru à Zurich, mais sans nom de lieu ni d'auteur, un opuscule où l'on invitait les cantons catholiques à supprimer ou à restreindre les ordres monastiques. Cette brochure fut attribuée à Meyer, que ses relations avec les savants et les hommes d'État de la Suisse protestante avaient rendu suspect. Déjà alors quelques prêtres l'attaquèrent du haut de la chaire, lui et les *libres penseurs* qui favorisaient la circulation de tels écrits. Ce fut bien pis lorsqu'un second mémoire anonyme, sous prétexte de réfuter le premier, demanda, dans un style mordant, non la suppression, mais la réforme des ordres religieux. La tempête éclata alors tout de bon. Les ennemis en profitèrent habilement pour demander, au nombre de vingt-trois, une convocation extraordinaire du grand-conseil. Prenant la parole au sein de l'assemblée, le conseiller Antoine Schoumacher s'écria : « Le peuple lucernois veut savoir s'il obéit à des magistrats catholiques ou luthériens. » Un autre membre du grand-conseil, l'un des juges mêmes qui avaient voté la mort de Placide Schoumacher, se leva pour accuser Valentin Meyer de la condamnation précipitée de ce jeune homme. On décida de visiter les papiers de Meyer et de décacheter toutes les lettres qui arrivaient de Zurich, dans le but de s'assurer s'il était ou non l'auteur de ces deux brochures. Ces perqui-

Digitized by Google

sitions n'ayant abouti à aucun résultat, la faction des Schoumacher et Pfyffer obtint qu'on procédât contre ces écrits et les fit brûler sur la place publique par la main du bourreau, au milieu d'un immense concours. Cette faction prit tout à fait le dessus dans l'État. Des scènes violentes eurent lieu dans le sein des conseils; Valentin Meyer fut arrêté dans sa maison de campagne et traîné dans les prisons. Il courait risque de la vie, malgré l'opposition du sage avoyer Keller et du courageux et patriote Félix Balthasar, lorsqu'un ami de Meyer et de l'aristocratie, le conseiller Krouss, parvint à conclure une *pacification* agréée, après quelque résistance, par le prisonnier lui-même. Par ce singulier traité, Valentin Meyer s'engageait à quitter pour quinze ans le sol de sa patrie, mais à la condition de conserver sa place de conseiller. Il se retira en effet dans un château sur le Rhin, d'où il revint, au bout de quinze années, reprendre sa place de membre du petit-conseil qu'il occupa jusqu'à la révolution (1785-1798). Le départ de Meyer rendit la paix à l'aristocratie lucernoise; mais ce fut une paix honteuse, marquée du sceau de l'injustice et de la tyrannie ; car dans une ordonnance secrète, décorée du beau nom de constitution, et qui est un monument de cupidité inouïe, Messeigneurs décrétèrent que « les employés dont les comptes présenteraient un déficit, seraient tenus à restitution, mais sans que leur honneur en souffrît, ni qu'ils pussent être recherchés pour ce fait. » Telle était la corruption d'un gouvernement qui comptait pourtant dans son sein des hommes éclairés et vertueux. L'histoire lucernoise et suisse place avec raison à leur tête ce noble avoyer Ours Balthasar, dans lequel la prudence de l'homme d'État et l'érudition du savant s'unissaient au cœur brûlant du patriote et dont la bouche d'or dictait à son fils ces instructions touchantes :

«Aime Dieu par dessus tout. Mais, après Dieu, que rien ne te soit plus cher que ta patrie. Ne l'aime point comme tant d'autres par intérêt, mais par un noble orgueil et un filial attachement. Celui que fait agir l'ambition ne connait pas la véritable grandeur de l'âme, de la droiture et du patriotisme. Repousse les dons de l'étranger; ils engendrent le dédain et la mollesse. Mets ton bonheur dans les joies de la famille et dans l'exercice de la bienfaisance.» Enlevé à ses conci-

Digitized by Google

toyens, en 1761, l'avoyer Balthasar ne fut pas témoin des scènes qui jetèrent un voile de honte et de deuil sur les annales de sa patrie. Héritier de ses talents et de ses vertus, son fils Félix Balthasar, alors membre des Deux-Cents et depuis trésorier de la république, lutta en vain pour les empêcher et se montra toute sa vie le champion de la vérité et de la justice (1).

XX.

Mouvements révolutionnaires dans plusieurs États de la Confédération. — Davel. — Henzi. — Petignat.

(De l'an 1712 à 1760.)

Tandis qu'une partie des États suisses étaient dévorés par des factions, de véritables mouvements révolutionnaires, des *insurrections de droits et de liberté* éclataient successivement dans d'autres cantons et dans plusieurs des États alliés du corps helvétique. Ces insurrections, toutes locales comme les factions dont nous venons de retracer l'esquisse, avaient une cause commune, la *prépondérance excessive d'une ville ou d'un certain nombre de familles.* Le but que se proposaient les insurgés dans les divers cantons étaient loin, d'ailleurs, d'être le même. Ici le peuple, fidèle aux traditions nationales, se contentait de revendiquer ses *anciens* droits, ses droits *historiques*; là, imbu de théories *nouvelles*, formulées avec la magie de l'éloquence par les philosophes du temps, les citoyens réclamaient l'égalité absolue et la souveraineté populaire, telle qu'on l'entend aujourd'hui. Même contraste parmi les chefs et les coryphées de ces tentatives de révolutions. Tandis que les uns, nobles enthousiastes, rêvaient l'affranchissement de leur patrie ou d'une classe de citoyens opprimés, d'autres, mûs par des considérations moins élevées, cherchaient avant tout à satisfaire leur soif de domination ou de puissance. A côté des hommes de cœur, des héros et

(1) Casimir Pfyffer, 192.

Digitized by Google

des martyrs du droit populaire, on trouve des intrigants et des démagogues, comme ceux dont le chapitre précédent nous a révélé les bassesses et les violences ([1]). Malheureusement, ces tentatives de révolutions ayant toutes échoué, on vit beaucoup d'amis sincères et de loyaux défenseurs du droit populaire tomber victimes de la rigueur des lois ou de la vengeance des gouvernants. La sinistre figure du bourreau joue un rôle important pendant tout le cours du dix-huitième siècle, et les progrès de la civilisation ne l'empêchent pas d'être considéré comme le principal soutien de la société civile et religieuse. La révolution française elle-même ne le supprime, en 1789, que pour le rétablir avec la guillotine, en 1793.

Le mouvement de Zurich, en 1713, ne présente pas le caractère lugubre qui distingue d'autres mouvements révolutionnaires de l'époque. Les bourgeois du chef-lieu étaient mécontents du gouvernement, composé de soldats et de marchands enrichis, qui administraient négligemment et vendaient la justice. Ils s'assemblèrent sur la place des Tilleuls, au nombre de 600, et par leur fermeté et leur persévérance, ils obtinrent la réforme de plusieurs abus et la restitution à la commune de droits importants, dont elle avait joui jusqu'au siècle précédent (le droit de décider de la paix, de la guerre, et celui de réviser la constitution). Tout cela se passa très-légalement et sans grand tumulte, grâce à la modération de l'orateur du peuple, le savant physicien et naturaliste Scheuchzer; grâce aussi à la prudence du bourgmestre Escher, magistrat estimé et aussi populaire que l'était peu le bourgmestre Holzhalb, son collègue. On prétend que le mouvement de 1713, en intimidant les magistrats, eut le bon effet d'empêcher la formation d'un patriciat de naissance, comme celui qui existait dans d'autres villes, ou une oligarchie de richesses, comme celle qui s'était formée à Bâle.

Une révolution, ou plutôt une restauration du même genre, eut lieu dans le Nidwald l'année suivante. Le landamman Zelger étant sorti de charge, son successeur Jean-Jacques

(1) « Presque tous les tyrans, on peut dire, ont été des démagogues qui avaient gagné la confiance du peuple en attaquant les principaux citoyens. L'oligarchie a ses démagogues comme la démocratie. » *Politique d'Aristote*. Liv. VIII, chap. VIII.)

Digitized by Google

Ackermann (celui qui s'était signalé par ses exploits et son humanité dans la guerre de 1712) voulut abolir par une loi nouvelle le droit traditionnel qu'avait chaque citoyen de faire une motion à la landsgemeinde. « C'est l'abus de ce droit, dit Ackermann, dans l'assemblée du peuple, qui a été cause de la guerre et de la défaite de Villmergen. » Le peuple ayant refusé sa sanction à cette loi inconstitutionnelle, le gouvernement entier quitta la landsgemeinde et alla siéger dans les cabanes des charbonniers qui se trouvaient dans le voisinage, pensant par cette retraite inopinée mettre le peuple dans l'embarras. Mais un simple paysan, nommé Odermatt, appelé à présider l'assemblée en leur absence, s'en acquitta avec convenance, et ordonna aux magistrats de reprendre leur place. Ils obéirent. On procéda ensuite aux élections. Le peuple, qui voulait donner une leçon à ses gouvernants, élut landamman Odermatt, et lui donna pour second (*Statthalter*) Ackermann. La loi anti-démocratique proposée par ce dernier fut abolie (1712-1714).

Le canton de Schaffhouse, où les bourgeois avaient dû mettre un terme aux empiétements oligarchiques du gouvernement à la fin du siècle précédent, fut agité pendant plusieurs années pour la cause la plus minime. Mécontents de la concession d'un droit de cabaret, qui donnait un concurrent à l'aubergiste de la commune, les habitants de Wilchingen refusèrent de prêter serment. Deux occupations militaires, l'une de 200 et l'autre de 800 hommes, ne parvinrent pas à briser la résistance de ces villageois. Au nombre de 130, ils se réfugièrent sur le territoire autrichien du Hégau et y vécurent quelque temps, sous la protection de l'empereur d'Autriche, qui avait grande envie de s'en servir pour faire une mauvaise querelle à la Suisse. Mais les brouilleries qui survinrent entre ce monarque et la France l'empêchèrent de donner suite à ce dessein. Abandonnés de leur protecteur, les gens de Wilchingen furent aises de se soumettre et le gouvernement eut le bon esprit de laisser tomber cette affaire.

L'insurrection du Werdenberg, dans le canton de Glaris, eut des suites plus graves. Cet ancien comté, comprenant une ville et six villages, séparés de Glaris par le pays de Sargans, avait été acquis à prix d'argent par les Glaronnais, qui avaient promis d'en respecter les franchises. Mais en 1705,

Digitized by Google

la landsgemeinde glaronnaise ayant demandé à voir la charte qui les octroyait, refusa de la rendre, offrant aux Werdenbergeois de leur en expédier un nouvel acte. Indignés de cet abus de confiance, ces derniers refusèrent de prêter serment au nouveau bailli qui entra en fonctions, l'an 1719. Un vénérable vieillard, le landamman Zwicki, essaya de les persuader et réunit les gens du comté dans l'église de Grabs : « Vous pouvez vous fier à moi, leur dit-il, je suis un vieil homme et j'ai déjà un pied dans la tombe; je vous promets qu'il ne vous arrivera aucun tort si vous prêtez serment.» La défiance était entrée dans le cœur des Werdenbergeois. Tous les discours furent inutiles. Le peuple glaronnais s'étant adressé aux sept cantons, ceux-ci donnèrent gain de cause aux sujets contre leurs maîtres. Les pâtres de Glaris refusèrent de se soumettre à une sentence qui les rendaient, disaient-ils, les *égaux* de leurs *sujets*. On vit alors se répéter les scènes de Wilchingen, c'est-à-dire le pays occupé, les préposés jetés en prison, et les habitants émigrer dans les contrées voisines. Mais aucun prince ne prit, comme à Wilchingen, le parti des malheureux sujets de Glaris contre leurs oppresseurs. Loin de prêcher la clémence, l'abbé de Saint-Gall conseillait aux Glaronnais de réparer le gibet vermoulu de la contrée. On ne fit cependant mourir personne. Mais le comté fut occupé de nouveau, le juge Vorbourg et les autres chefs qu'on put saisir, conduits liés à Glaris et frappés d'un exil perpétuel ou d'amendes exorbitantes. Tous les frais de l'occupation furent mis à la charge des opprimés qu'une landsgemeinde tyrannique priva de leurs armes et déclara déchus à jamais de leurs droits et libertés. Quelques années après cependant, le peuple de Glaris revint de son injustice et rendit aux réfugiés leur patrie, et à la population du Werdenberg ses armes et ses franchises.

Au milieu de ces orages obscurs, se détache comme un rayon lumineux l'épisode tragique du major Davel (1723). Cet homme héroïque, étrange et profondément religieux, illustré par son courage et son humanité dans les armées de Malborough, du prince Eugène et dans la guerre nationale de Villmergen, rêvait depuis longtemps, dans sa maison de Cully, l'affranchissement de son pays de la domination bernoise. L'abaissement moral de ses concitoyens touchait encore

plus son cœur chrétien que leur abaissement politique. «L'égoïsme des villes et l'ignorance du peuple, l'impiété et la corruption générale, la soif de l'or et des procès, telles sont, se disait-il à lui-même, les causes de tous nos maux. Nous voulons être libres; le peuple doit cesser d'être sujet d'une ville étrangère par son origine, sa langue et ses mœurs. Des magistrats intègres et un clergé savant et pieux doivent inspirer au peuple les sentiments de la vertu.» ([1]) Tous les actes du gouvernement bernois ne faisaient que confirmer le noble Davel dans ses convictions. Non content d'avoir dépouillé le Pays-de-Vaud de ses libertés politiques, le sénat bernois tyrannisait les consciences et humiliait le clergé et l'académie de Lausanne, par l'obligation de jurer le formulaire. L'occasion, d'ailleurs, paraissait favorable. L'administration bernoise mécontentait tous les pays sujets, et sa puissance excitait la jalousie de tous les cantons protestants et catholiques. Enthousiasmé pour son dessein et comme poussé, dit-il, par une force supérieure, Davel se décida à frapper le coup décisif qui devait faire du Pays-de-Vaud un canton indépendant. Il profita du moment où tous les baillis du Pays-de-Vaud étaient à Berne, pour les élections du grand-conseil. Mais bien résolu à ne faire le malheur de personne et à n'exposer d'autre tête que la sienne, dans cette entreprise périlleuse, le généreux major conspire seul, sans confidents ni complices, et fixe le 31 mars pour l'exécution de son projet. La veille de ce jour, feignant d'avoir reçu des ordres de Leurs Excellences, il convoque à Cully, comme pour une revue, les hommes de son bataillon, puis il entre dans la ville de Lausanne, tambour battant, et range ses hommes en bataille sur la terrasse de la cathédrale, remplie aussitôt d'une foule de peuple, inquiète et surprise à la fois de ce qui arrive. Davel alors se rend au conseil de ville, assemblé à l'extraordinaire, et lui fait part de ses idées, pour soulever le Pays-de-Vaud et en faire un quatorzième canton de la Confédération suisse. Bien loin de partager les vues de l'audacieux militaire, les membres du conseil eurent beaucoup de peine à dissimuler l'étonnement et l'horreur que leur inspirait ce plan de rébellion aussi inattendu qu'inouï. Toutefois,

(1) Voir le récit circonstancié et palpitant d'intérêt que trace de l'épisode de Davel l'historien récent du canton de Vaud. Verdeil, III.

Digitized by Google

dans la crainte d'irriter ce chef déterminé et la troupe qu'il commandait et que l'on croyait d'accord avec lui, on eut l'air d'entrer dans ses vues. Mais pendant qu'on circonvient le major, en l'invitant à souper, on a soin de loger ses officiers et sous-officiers hors de la ville, on arme la bourgeoisie, on fait venir en toute hâte les milices des environs et on expédie un courrier à Berne, pour avertir Leurs Excellences. Puis, lorsque toutes les mesures sont prises pour la sûreté de la ville, et tous les principaux quartiers occupés par la troupe fidèle, on arrête Davel au moment où, en grand uniforme, il se disposait à monter à cheval pour aller soulever la ville de Moudon, comme il croyait l'avoir fait de celle de Lausanne. Étonné d'abord et prenant son arrestation pour un malentendu, il ne tarde pas à lire la vérité sur le visage de ceux qui l'environnaient. Alors il remet son épée avec calme à l'officier qui l'arrêtait, en disant : « Je vois bien que je vais être la victime de cette affaire. Mais n'importe, il en arrivera quelque avantage à ma patrie. »

A la nouvelle des événements de Lausanne, le gouvernement de Berne, croyant à une insurrection générale, avait fait partir en toute hâte les baillis et le commandant militaire du Pays-de-Vaud. Mais il fut bientôt rassuré par les protestations de dévouement qui arrivaient de toutes parts et les marques d'indignation qu'on donnait contre l'*attentat odieux* de Davel. Comme on ne pouvait croire cependant que le major fût sans complice, on le mit à la torture à plusieurs reprises et même avec tant de cruauté que les ongles lui sautèrent des pouces qu'on écrasait entre deux étaux. L'un des juges lui ayant demandé s'il souffrait : « Oui, monsieur, lui répondit-il avec sérénité ; mais je suis persuadé que vous souffrez autant que moi. » Puis, s'exaltant à la pensée du bien qu'il avait voulu faire à son pays : « Jour heureux, dit-il, je suis dans les fers pour la gloire de Dieu et de ma patrie. »

Davel fut jugé non par les tribunaux de Berne, mais par les propriétaires de maisons de la rue de Bourg, à Lausanne, qui avaient conservé, depuis des siècles, le droit de haute justice dans la cité. Sur trente-un citoyens qui composaient ce jury, trente votèrent pour la mort de Davel, motivant leur sentence sur ce que Davel avait trahi son serment et abusé de la confiance de Leurs Excellences en se servant contre elles des

Digitized by Google

troupes qu'il avait à ses ordres. Le jugement, confirmé à Berne le 21 avril, fut exécuté à Vidy, près Lausanne, le 24.

Les derniers instants du major furent ceux d'un sage et d'un chrétien. Sur l'échafaud, il exhorta le peuple à la vertu, de la manière la plus touchante, et, serrant la main aux ecclésiastiques qui l'entouraient et fondaient en larmes, il s'assit avec le plus grand calme sur la chaise fatale, d'où sa tête roula quelques minutes après.

Les rebelles punis, Berne récompensa magnifiquement tous ceux qui avaient contribué à la répression de la révolte, à commencer par le bourgmestre De Crousaz et son fils le major, dont un ancêtre avait déjà éventé la conjuration du parti savoyard deux siècles auparavant. On destitua, au contraire, le ministre de Saussure, qui avait parlé avec trop d'éloge de Davel dans l'allocution qu'il avait prononcée, avant l'exécution, sur l'échafaud. La leçon toutefois ne fut pas perdue pour le gouvernement de Berne. Comme Davel l'avait prévu, son coup hardi tourna à l'avantage de sa patrie. Une partie des abus cessèrent, et « ce qui les fit cesser, dit l'historien anglais Gibbon, fut le courage de Davel, enthousiaste, il est vrai, mais enthousiaste pour le bien public. » Au reste, le plus grand avantage que retira le Pays-de-Vaud de l'exemple de dévouement donné par cet homme unique, n'est pas dans les réformes administratives. Qui sait dans combien d'âmes honnêtes mais engourdies par le bien-être matériel et la mollesse, le sang de ce juste aura réveillé l'idéal du patriotisme et de la vertu? Pour la beauté morale et la profondeur du sentiment chrétien qui anima toute sa vie, Davel n'a qu'un rival dans notre histoire, c'est Nicolas de Flue. Son héroïsme patriotique et les voix intérieures auxquelles il disait avoir obéi, l'ont fait aussi comparer avec raison à la libératrice de la France, à Jeanne-la-Lorraine.

Le grand calme des Vaudois à cette époque et leur obéissance passive à la volonté des hauts seigneurs de Berne font un contraste singulier avec l'esprit remuant et les luttes républicaines qui agitent le petit État voisin de Genève. Le supplice de Fatio et de Lemaître (1) n'avait fait qu'aigrir la bourgeoisie. Les deux conseils, celui des Deux-Cents et celui

(1) Lemaître fut exécuté en même temps que Fatio (1707). Un troisième chef du mouvement, Piaget, se noya en voulant traverser le lac à la nage.

Digitized by Google

des Vingt-Cinq, ayant décidé à eux seuls de fortifier la ville et établi un impôt pour dix ans, sans consulter les citoyens en conseil général, le mécontentement s'accrut au sein du peuple. Un officier au service de France, Michéli Ducret, quoique patricien et membre des Deux-Cents, prit ouvertement le parti des bourgeois, critiqua le plan suivi pour les fortifications et les dépenses excessives qu'il entraînait. Exclu du grand-conseil et privé de ses biens, il n'en devint que plus ardent dans son opposition (1730). Pour la briser, le gouvernement condamna Michéli à une prison perpétuelle, qu'il évita par la fuite (1731). Mais trois ans après, les citoyens voyant finir pour la seconde fois la dixième année de l'impôt, et craignant qu'il ne fût renouvelé sans leur participation, se réunirent en armes et adressèrent au conseil des *représentations* énergiques sur la diminution de leurs droits. De là le nom de *Représentants*, qu'on donna dès lors à ce parti. Le nom de *Négatifs* fut, au contraire, donné aux partisans du gouvernement, parce qu'ils refusèrent de faire droit aux griefs des *Représentants*. Craignant un mouvement populaire, le chef des *Négatifs*, le syndic Jean Trembley, fit tamponner secrètement les canons de la ville et transporter de l'artillerie à l'Hôtel-de-Ville. Mais ces précautions étant venues à la connaissance du peuple, firent justement éclater le tumulte que l'on redoutait. Le gouvernement épouvanté convoque alors en hâte le conseil général. Le peuple vainqueur décrète qu'aucun impôt ne sera plus voté sans son approbation, et arrache aux conseils une sentence d'exil contre Jean Trembley et les autres tamponneurs (4 mars 1734).

Les *Représentants* triomphaient, lorsque leur brouillerie avec les *Natifs* vint rendre la prépondérance au parti des *Négatifs*. Les *Natifs* étaient de simples habitants, nés à Genève, mais non bourgeois et ne jouissant, comme tels, d'aucun droit politique. Ils s'étaient unis d'abord aux *Représentants* ou partisans de la bourgeoisie, dans l'espoir que ces derniers les associeraient à quelques-uns des priviléges de leur classe. Déçus dans leur attente, ils se rallièrent au parti des magistrats contre les *Représentants* dont plusieurs furent mis en jugement. La guerre civile éclate alors dans la ville, divisée en deux quartiers hostiles, la Cité et la ville basse. Plusieurs citoyens furent tués, le syndic des Arts, qui inter-

Digitized by Google

venait en médiateur, percé d'une balle à la main et l'Hôtel-de-Ville assiégé par les *Représentants* (août 1737).

Les troubles de Genève attirèrent l'attention des cantons suisses et de la France, qui avait donné asile aux magistrats exilés. Malgré l'opposition de quelques-uns des gouvernants et des citoyens attachés avant tout à l'indépendance de leur ville, une médiation de la part des trois États eut lieu. L'ordre fut rétabli à Genève; un édit de pacification, élaboré par les médiateurs, fixa les droits des deux conseils et du conseil général. Cet édit, voté en conseil général, fut accepté par une majorité de 1,316 citoyens contre 39 (8 mai 1738). «Les vingt-cinq années qui suivirent l'édit de pacification, dit un écrivain genevois, forment une des périodes les plus heureuses de l'existence de Genève, une de celles où les arts, l'industrie et les sciences firent les plus rapides progrès.» (1)

Dans le même temps l'intervention de la France apportait un dénouement tragique aux *querelles* de *droits* qui, depuis le commencement du siècle, agitaient les États du prince-évêque de Bâle. En 1705, un courageux défenseur des droits de la prévôté de Moutier-Grandval, le banneret Visard, avait été destitué de ses emplois. Les Bernois intervinrent, par les armes, en faveur de Moutiers (1706-11). La même lutte se reproduisit à Courtelary, à Neuveville et à Bienne surtout, dont plusieurs des principaux magistrats furent exilés et même condamnés à mort (1714).

La ville de Porrentruy et les quatre mairies du pays d'Ajoie, qui l'environnent, furent encore plus maltraités. Mal conseillé par le seigneur Ramschwag, l'évêque Sigismond de Rheinach n'écoutait aucune plainte et traitait de rebelles les États provinciaux et leurs députés. Attachés à leurs droits, les citoyens de Porrentruy se soulevèrent. L'évêque réclama le secours des cantons catholiques ses alliés. Mais, après un mûr examen, les cantons refusèrent. L'empereur d'Allemagne, auquel s'adressa ensuite le prince-évêque (comme avait fait le prince-abbé de Saint-Gall contre ses sujets du Toggenbourg), condamna les représentants de l'évêché et les déclara rebelles, mais sans fournir au prélat les moyens nécessaires pour comprimer la révolte. Sigismond se tourna alors vers

(1) *Histoire abrégée de la Confédération*, par Mme de la Rive, 306.

Digitized by Google

la France et conclut, à Soleure, un traité avec cette puissance. 600 soldats français entrèrent à Porrentruy la baïonnette au bout du fusil. Martyrs de la cause populaire, trois députés de la campagne, Petignat, Lion et Riat, eurent la tête tranchée, et leurs membres écartelés furent exposés dans les quatre mairies du pays d'Ajoie comprimé par la terreur (27 avril 1740). Mais la mémoire de ces courageux patriotes resta vivante dans l'esprit du peuple aijolat, qui encore aujourd'hui célèbre les *Petignat* dans un chant original et d'une mélodie puissante, voix orageuse d'un peuple opprimé et frémissant sous le joug.

Les idées d'égalité travaillaient pendant ce temps la bourgeoisie de Berne et donnaient naissance à la conjuration connue sous le nom de Henzi, qui en fut le chef et la victime (1749). Le gouvernement de Berne, remarquable d'ailleurs par l'étendue de ses vues et par la sagesse de son administration, avait porté à l'excès le népotisme oligarchique. De trois cent soixante familles inscrites au livre d'*or* de la république bernoise, soixante seulement, en réalité, prenaient part au gouvernement. Non contentes de se partager les plus lucratifs des 70 bailliages et les meilleures commissions d'officiers dans les régiments capitulés, quatorze de ces familles voyaient cent vingt-sept des leurs faire la loi dans le grand-conseil ou Deux-Cents, déclaré, en 1703, le souverain de la république. Les Steiger et les Wattewyl comptaient jusqu'à seize membres de leur nom dans le grand-conseil. A peine la célébrité européenne attachée à son génie et à sa vertu put-elle y faire trouver place à Albert de Haller, grand homme annobli par les rois, mais issu d'une famille de simples bourgeois de la ville de Berne. Son front, orné de la couronne du savoir et du patriotisme, ne fut point jugé digne de porter le *béret*, ou chapeau de velours noir des membres du petit-conseil, dont le moindre conseiller pouvait faire trafic et même le donner en dot à sa fille. Le conseil secret, établi au sommet de l'édifice aristocratique, comme un *gardien des lois et de la constitution*, s'était transformé en une *inquisition* d'État redoutable, trônant dans l'ombre et recevant les dénonciations anonymes comme le conseil des Dix à Venise.

En 1744, vingt bourgeois et patriciens demandèrent dans un mémoire rédigé en termes respectueux le redressement

Digitized by Google

de ces abus. Les principaux pétitionnaires furent punis par par la prison et un exil plus ou moins long. De ce nombre était Samuel Henzi, capitaine au service de Modène, homme d'une vaste instruction littéraire, nourri de l'étude de classiques grecs et romains, et de l'histoire des conjurations anciennes et modernes. Gracié par le sénat et de retour de son exil en 1748, Henzi se présenta pour le poste de bibliothécaire auquel lui donnaient des droits ses connaissances variées et la manière distinguée dont il avait rempli les fonctions du sous-bibliothécariat. On lui préféra un jeune patricien de dix-huit ans, dont la vocation littéraire ne s'était encore décelée par aucun service rendu aux lettres. Exaspéré par cette injustice et par le mauvais état de ses affaires, Henzi trama, avec d'autres mécontents, le renversement de l'oligarchie, qu'ils se proposaient de remplacer par un gouvernement tiré, comme autrefois, du sein de la bourgeoisie de Berne. Les conjurés, au nombre de soixante et dix, avaient pour chefs, après Henzi, un négociant ruiné, nommé Wernier et le lieutenant Foueter, commandant en second de la garde soldée et ancien sergent-major au service de France. Un patricien, le fils de l'avoyer d'Erlach, était au nombre de leurs affidés, et le proscrit genevois Michéli Ducret, détenu à l'hôpital, entretenait avec eux une active correspondance. Le dimanche, 13 juillet, fut fixé pour l'exécution du complot. A un signal donné par l'explosion de quelques grenades, ou l'incendie d'une masure, les mécontents devaient courir aux armes, s'emparer de l'arsenal, surprendre les membres des conseils et les forcer d'abdiquer, au besoin par la violence. Pour la réussite du complot, Henzi comptait beaucoup sur Foueter que sa position mettait à même de servir utilement la cause de l'insurrection et de grossir le petit nombre des conjurés avec les soldats placés sous ses ordres. Mais le 2 juillet, à 8 heures du soir, l'un des conjurés, étudiant en théologie, tourmenté des suites que pouvait avoir la conspiration, en révéla l'existence au conseiller Tillier, magistrat aimé du peuple. Sur l'ordre du conseil secret, de jeunes membres des Deux-Cents se rendirent sans bruit au logis des chefs du complot, et les arrêtèrent eux-mêmes. Foueter voulut faire résistance et tira un coup de pistolet qui ne partit pas. L'officier qui l'arrêtait riposta avec un pistolet chargé à poudre et lui

Digitized by Google

brûla la figure. Au premier moment, les patriciens, croyant que toute la bourgeoisie et la campagne environnante étaient d'intelligence avec les conjurés, courent en armes à l'hôtel du gouvernement et occupèrent les portes de la ville. Une liste des conjurés, trouvée dans une des poches de Wernier, les remit de leur frayeur. Dès le lendemain, ils partagèrent la garde des portes avec la bourgeoisie et les milices de la campagne, et l'on commença le procès des conspirateurs. Henzi, pareil sous ce rapport à Davel dont il était loin d'avoir la loyauté et l'intégrité de mœurs et de caractère, conserva dans sa prison un sang-froid et une fermeté héroïques. Dans un de ses interrogatoires on lui demanda la liste des conjurés sous promesse de lui faire grâce de la vie; il la tira de la doublure de son habit, la déchira et en avala les morceaux en présence de ses juges. Le procès ne fut pas long. Contre l'opinion de l'avoyer Steiger et de quelques sénateurs, les trois principaux conjurés, Henzi, Foueter et Wernier, furent condamnés à mort et décapités le jeudi, 17 juillet, avec les circonstances les plus atroces; le bourreau, troublé par l'émotion de Wernier, n'abattit sa tête qu'au troisième coup de glaive. Témoin de cette boucherie, Henzi ne sourcilla pas et reçut lui-même deux coups, sans que la tête fût séparée du tronc. Au premier coup, se retournant vivement vers l'exécuteur : «Tu exécutes, dit-il, comme tes maîtres jugent.» Il fallut achever de détacher sa tête avec un couteau. Foueter ne reçut également la mort qu'au second coup. Un certain nombre de conjurés parvinrent à s'enfuir. Berne mit leur tête à prix et bannit les autres, du nombre, le fils de l'avoyer d'Erlach. Michéli Ducret, dont la persécution n'avait pu dompter l'ardeur démocratique, fut transféré dans la forteresse d'Aarberg, où il resta jusqu'à sa mort en 1756.

La femme de Henzi et ses enfants étaient au nombre des bannis. Arrivée sur les bords du Rhin, cette femme qui avait du sang italien dans les veines, s'écria altérée de vengeance : « Voyez ! tout chers que me sont ces enfants, si je croyais qu'ils ne vengeassent pas un jour leur père, je les noierais dans ces flots. » Meilleurs citoyens, les fils gardèrent dans leur cœur l'amour de la patrie et se distinguèrent dans les services de Hollande et d'Autriche, où l'un des petits-fils de Henzi a brillé récemment comme général dans la dernière guerre de Hongrie.

Digitized by Google

La conjuration de Henzi, comme celle de Davel, ne laissa pas d'exercer une heureuse influence sur la conduite du gouvernement et l'état des esprits dans le canton de Berne. On blâma dès lors avec plus de liberté les vices du gouvernement. Les magistrats eux-mêmes corrigèrent les plus criants, sans renoncer toutefois à cette morgue hautaine qui caractérisait entre autres l'avoyer de Wattewyl. La conjuration de Henzi ne trouva pas d'écho dans les campagnes. C'est qu'elle était toute au profit de la bourgeoisie, dont le triomphe n'eût pas amélioré sensiblement le sort de ces derniers. «Quand la révolte aspire à devenir révolution, dit un illustre historien vaudois, elle doit être la révolte non de l'égoïsme contre l'égoïsme, mais de l'intérêt général contre le privilége. Heureux le pays si dans cet intérêt la part de la sincérité l'emporte sur celle du prétexte! » (1)

La figure du capitaine Henzi est au moins celle d'un poétique et hardi conspirateur. Il n'en est pas de même des magistrats ambitieux et cupides qui firent révolter la Léventine, en 1755. La meilleure harmonie avait pourtant uni maîtres et sujets dans la guerre de 1712. Les Léventins avaient marché avec joie sous les drapeaux d'Uri contre les protestants. En récompense, ils obtinrent de la landsgemeinde d'Uri une solde et de nouvelles franchises. Seuls presque de tous les peuples sujets de la Suisse, les Léventins recevaient de leurs maîtres le beau titre de « chers concitoyens » et choisissaient en landsgemeinde leurs magistrats nationaux, un banneret, un commandant général et leur conseil. Mais ce furent précisément ces dignitaires qui les perdirent. Uri ayant rendu une loi très-sage et protectrice des veuves et des orphelins, contre des tuteurs avides, les fonctionnaires léventins, intéressés au maintien des abus, représentèrent la nouvelle loi comme une atteinte aux priviléges de la vallée et réussirent à soulever tout le peuple. «Soyons unis, allaient disant ces démagogues de village en village; nous tiendrons bien tête au petit canton d'Uri.» En parlant ainsi, ils oubliaient que la Confédération était derrière. Ils comptaient peut-être aussi sur les neiges qui obstruent les passages de la vallée pendant l'hiver et sur l'animosité qui divisait les gouvernements de Schwytz et

(1) Monnard. XV, 480.

Digitized by Google

d'Uri. Schwytz, en effet, ne prit les armes que pour la forme et ne fut prêt à marcher que lorsque tout était fini et la rébellion comprimée. Mais il suffit de la vue du noir Taureau d'Uri sur son champ jaune et des deux bannières rouge et blanche du Haut et du Bas-Underwald pour glacer le courage des Léventins. Et lorsque ces bannières et celle de Lucerne, suivies de plus de 2,000 hommes, firent leur entrée en bon ordre à Airolo, le 21 mai, et à Faïdo, le 22, sous les ordres du capitaine-général Schmid, tout ce peuple, si insolent la veille, se soumit presque sans coup férir aux magistrats d'Uri. Les chefs de ce canton avaient décidé de faire un exemple terrible. Le 2 juin, tout le peuple de la vallée, convoqué à Faïdo et cerné par les troupes de la Confédération, dut entendre la sentence qui le privait de toutes ses franchises, prêter à genoux serment de fidélité, et assister au supplice des chefs de la rébellion. C'étaient le banneret Forno, le conseiller et avocat Sartori et le capitaine-général Orso, que ne protégea point le sanctuaire des capucins, où il avait cherché un refuge. Huit autres malheureux furent conduits enchaînés devant la troupe jusqu'à Altorf, où le spectacle de leur exécution fut donné au peuple souverain. Une insurrection mal calculée a toujours pour résultat de river les fers d'un peuple au lieu de l'émanciper.

XXI.

Suite des mouvements révolutionnaires. — Les *Représentants* et les *Négatifs* à Genève. — Chenaux à Fribourg.

(De l'an 1760 à 1790.)

La paix de Baden, en refusant aux Toggenbourgeois le bienfait de l'indépendance, n'avait fait qu'accroître leur désir de l'obtenir à tout prix. Le demi-siècle qui suit cette paix est marqué par des troubles sans fin et des soulèvements populaires, dirigés tantôt contre l'abbé, tantôt contre les deux conseils du pays *(Landrath)*, catholique et protestant, tantôt contre les magistrats abbatiaux. L'abbé Joseph, qui gouver-

nait la principauté de Saint-Gall, de 1718 à 1736, était pourtant un prince éclairé, bon, juste et économe des deniers publics. Sans être aussi paternel, l'abbé Célestin, qui lui succéda, n'était rien moins que l'oppresseur de son peuple ou un administrateur prodigue des revenus de l'évêché. Mais des hommes violents et ambitieux siégeaient dans les deux landrath et furent les principaux artisans des troubles du Toggenbourg. Pénétrant leurs mobiles, l'abbé, pour se les attacher, donna à deux d'entre eux, Rüdlinger et Keller, les principaux emplois du pays. Mais d'autres démagogues (Erb, Wetter) surgirent de la multitude et excitèrent de nouveaux désordres, marqués par d'horribles excès. Les deux anciens agitateurs, Rüdlinger et Keller, assaillis par une horde frénétique, furent assassinés dans un bois, de la manière la plus barbare (1735). L'abbé Célestin fut chassé avec sa cour de la landsgemeinde de Wattwyl où il se présentait pour recevoir le serment des citoyens et le prêter lui-même à son peuple. Un doyen protestant, qui blâmait ces excès, fut arraché de la tribune et traîné par les cheveux. Catholiques et protestants rivalisaient de violence. Berne et Zurich, dans des vues de politique et d'ambition, entretenaient sous main la rébellion. L'ambassadeur de France, au contraire, protégeait l'abbé, des terres duquel il espérait tirer des auxiliaires pour ses armées. A la fin, ces trois États s'entendirent pour dicter la paix aux Toggenbourgeois. Mais ils ne parvinrent à la faire accepter par ce peuple indomptable qu'en 1759, après de nouveaux troubles. L'ignare et séditieux banneret Wetter, qui les avait excités, fut frappé d'une amende de 800 florins. Une amnistie générale passa l'éponge sur tout le reste.

Schwytz agit différemment avec ses sujets d'Einsiedlen (1766). Ces derniers étaient mécontents du prince-abbé de Notre-Dame qui, disaient-ils, ne respectait pas leurs franchises, et de la landsgemeinde de Schwytz, qui n'avait pas voulu les confirmer, par un acte authentique. Ils eurent des réunions au Cheval-Blanc et à Trachslau, chez les Kälin, et refusèrent à leur tour de payer l'impôt cantonal. Schwytz les ayant fait citer inutilement par ses agents, dont quelques-uns furent maltraités, occupa le bourg d'Einsiedlen et déploya une rigueur excessive contre les rebelles. Trois Kälin et un autre citoyen encore eurent la tête tranchée; un quatrième,

Digitized by Google

réservé au même sort, rendit l'âme au moment où les soldats l'enchaînaient sur un char. Plusieurs autres furent punis du carcan, de la dégradation civique et de la confination dans leur commune. Une colonne fut placée au pied du mont Hacken avec cette inscription : « A la honte éternelle de quelques sujets rebelles d'Einsiedlen. »

La conduite de Frédéric II, roi de Prusse, comme prince de Neuchâtel, forme un contraste frappant avec celle des peuples souverains d'Uri et de Schwytz envers leurs sujets d'Einsiedlen et de la Léventine. La domination prussienne, choisie librement par les trois États, n'avait certes rien d'oppressif pour la principauté. Mais républicain de cœur, le peuple neuchâtelois regrettait amèrement l'indépendance dont le crédit de quelques grandes familles l'avait frustrée en 1707. La France aussi avait conservé un parti dans l'ancienne noblesse et cherchait à séparer Neuchâtel de la Prusse. Le mécontentement se manifesta à l'occasion de quelques réformes que voulut introduire Frédéric et des entraves qu'il mit aux services étrangers, autres que le sien propre. Les communes et les corps de l'État protestèrent énergiquement. A la tête de l'opposition étaient le banneret Osterwald, homme de tête et de probité, et les deux conseillers d'État Pury et Chaillet. Le roi destitua ces magistrats et combla d'honneurs, au contraire, le conseiller Gaudot, qui avait abandonné les intérêts du peuple, pour se vouer à la défense de ceux du roi (1767). Neuchâtel ayant invoqué l'arbitrage de Berne, ancien allié et protecteur du comté, l'avocat général et vice-gouverneur Gaudot plaida avec son éloquence habituelle, devant les Deux-Cents, la cause du monarque et obtint gain de cause. A cette nouvelle, la fureur du peuple de Neuchâtel ne connut plus de bornes. Une émeute terrible éclata le jour de la rentrée de Gaudot dans la ville. L'avocat général et son neveu Favarger, voyant la maison cernée par la multitude, commirent l'imprudence de tirer sur elle. Un charpentier tomba mort et quelques personnes furent blessées. Aussitôt la multitude furieuse força les portes et tua Gaudot de trois coups de fusil, puis se dispersa au cri de : « Vive le roi, le traître est mort. » (25 avril 1768) Quelques semaines se passèrent avant qu'on osât sévir contre les meurtriers. Cependant, aux instances du roi et du nouveau gouverneur royal, le célèbre général bernois Len-

Digitized by Google

tulus, les troupes des quatre cantons alliés de Berne, Fribourg, Lucerne et Soleure, franchirent la frontière et occupèrent Neuchâtel. Les coupables non-bourgeois, qu'on put saisir, furent pendus ou roués; les autres, exécutés en effigie ou bannis du pays. Des délégués des quatre cantons, réunis ensuite en conférence, à Morat, prononcèrent le désarmement de la bourgeoisie, le paiement de tous les frais et d'une indemnité de 3,000 francs à la veuve de Gaudot. Mais, en souverain clément, Frédéric II et son sage ministre Lentulus prirent soin d'adoucir la rigueur de ces sentences. Ils rendirent au peuple ses armes, ôtèrent au roi le droit de destituer arbitrairement les magistrats, et octroyèrent aux Neuchâtelois de nouvelles franchises et un code perfectionné et plus populaire. « C'est ainsi qu'un monarque, dit l'historien Zschokke, donna aux gouvernements républicains de la Suisse un exemple qu'aucun d'eux n'eût été capable de donner à ses co-États. » Mais ce monarque était l'un des princes les plus éclairés de son siècle; c'était, en un mot, Frédéric-le-Grand.

Le mouvement de 1712 avait bien pu empêcher les principales familles de la ville souveraine de Zurich de s'ériger en *patriciat* proprement dit, mais non d'administrer d'une manière presque aussi *oligarchique* que les autres États-Villes. En 1762, on punit simplement de l'exil perpétuel un bailli prévaricateur, coupable de toute espèce d'extorsions, d'infidélités et d'actes de despotisme. En revanche, le pasteur destitué Waser, convaincu d'avoir écrit des articles défavorables au gouvernement zuricois, dans un journal d'Allemagne, et d'avoir soustrait quelques documents de la chancellerie, où il travaillait comme copiste, subit la punition des traîtres, et fut décapité, à Zurich, le 27 mai 1780. Cruelle envers les individus, l'oligarchie zuricoise ne l'était guères moins envers les villes de son territoire qui défendaient leurs priviléges contre ses empiétements successifs. Les citoyens de Winterthour avaient éprouvé déjà au commencement du siècle les tristes effets de l'égoïsme mercantile de leurs rivaux de Zurich. Les bourgeois de Stein eurent à s'en plaindre davantage. Quatre années après le meurtre judiciaire de Waser, Stein fut occupé militairement par les Zuricois, frappé d'une contribution de 10,000 florins et ses magistrats punis de diverses peines. Le crime de cette ville était d'avoir voulu maintenir le droit dont elle avait tou-

Digitized by Google

jours joui, de permettre les enrôlements et d'avoir invoqué la protection de l'empereur, auquel elle était restée unie par une prestation d'hommage de temps en temps renouvelée.

Après vingt ans de repos, les troubles avaient aussi recommencé à Genève (1738-1763). Le célèbre écrivain genevois Jean-Jacques Rousseau, démocrate en politique et déiste en religion, avait publié deux ouvrages (l'*Émile* et le *Contrat social*) qui faisaient une impression extraordinaire sur tous les esprits en France et dans tous les pays de l'Europe. Le parlement de Paris condamna ces livres au feu et fut imité par le gouvernement de Genève, qui les fit lacérer par la main du bourreau (le 19 juin 1762). Beaucoup de citoyens protestèrent contre cette décision. Elle paraissait d'autant plus surprenante, que dans le même temps les œuvres *impies* de Voltaire, le seigneur de Ferney, s'imprimaient et circulaient librement dans cette ville. Mais le gouvernement repoussa les protestations des citoyens et refusa de convoquer le conseil général. Le chef du parti *négatif*, le procureur général Tronchin, homme riche, d'un grand talent et très-lié avec Voltaire, fit l'apologie de l'aristocratie dans un écrit intitulé : *Lettres de la campagne.* Rousseau y répondit par ses *Lettres de la montagne* qui échauffèrent de plus en plus les partis. Des débats orageux éclatèrent au sein du grand-conseil. Tronchin demandant un jour à un membre qui plaidait la cause du peuple : « Quand cesserez-vous de faire le tribun? » — « Quand vous cesserez de faire le dictateur.» L'édit de 1734 défendant les rassemblements populaires, les citoyens du parti des *Représentants* se réunissaient dans les cercles et les cafés, dont l'institution remonte à cette époque. Ils s'entendirent, au nombre de 800, pour refuser tous les candidats que le gouvernement proposerait pour les premières magistratures (1). Après huit tentatives infructueuses, le gouvernement, désespérant de briser leur résistance, demanda et obtint l'intervention des trois puissances garantes et protectrices de l'édit de 1738. La France, Zurich et Berne envoyèrent des délégués. Mais les représentants de Zurich et de Berne refusèrent d'entrer dans les vues monarchiques du ministre de France, Beauteville. Celui-ci leur dit avec hauteur : «Savez-vous que je suis

(1) Les citoyens de Genève avaient la nomination des 4 syndics et de plusieurs fonctionnaires.

Digitized by Google

le représentant du roi mon maître. » « Savez-vous, repartit sur le même ton le député Henri Escher, de Zurich, que nous sommes les représentants de nos égaux. » Soumis à l'assemblée générale des citoyens, le projet de pacification du ministre français fut rejeté par 1,095 voix contre 15, à la joie de tous les amis de la patrie. Le roi de France témoigna son ressentiment par des mesures extraordinaires. Les horlogers genevois domiciliés en France furent chassés du royaume et un cordon de 800 hommes établi sur la frontière. Mauvais citoyens, les *Négatifs* choisirent ce moment pour faire rentrer toutes les sommes que leur devaient les *Représentants*, et en ruinèrent ainsi plusieurs. Mais le peuple genevois montra une force d'âme et une modération admirables. Bien que le crédit fût ruiné, le commerce en grande souffrance, les ateliers fermés, il ne se laissa aller, pendant onze mois que dura la crise, à aucune lâcheté, ni à aucun excès envers ses adversaires. Les citoyens les plus aisés vinrent en aide aux autres. Rousseau, proscrit et réfugié à Londres, envoya quatorze livres sterling.

Les magistrats furent obligés de céder devant la volonté inébranlable des citoyens, à la tête desquels brillaient des publicistes distingués, comme Delolme et Clavière, des savants, comme Duluc, et des orateurs, comme Rilliet et Duroveray. L'élection de la moitié des membres du grand-conseil et la faculté de révoquer chaque année quatre membres du petit-conseil furent données à la bourgeoisie, dont l'influence contrebalançait ainsi celle du sénat. Cette pacification spontanée et conclue sans la participation des médiateurs, fut célébrée par le son des cloches et une fête d'actions de grâce (mars 1768).

Au moment où l'on croyait le calme rétabli, une nouvelle insurrection éclatait dans la ville (1770). Choyés et par les *Représentants* et par les *Négatifs*, tant que ceux-ci avaient été en lutte, les *Natifs*, ou habitants non bourgeois, n'avaient obtenu aucun des avantages qui leur avaient été promis par les deux partis. Excités par Voltaire, ils prirent les armes. Mais la majorité des citoyens marcha contre eux et les dispersa, après leur avoir tué trois hommes. Huit des principaux *Natifs* furent exilés et allèrent porter l'industrie horlogère à Versoix et à Fernex. On soupçonna Voltaire de n'avoir encouragé

la révolte que pour enrichir sa seigneurie. Huit années se passèrent alors dans le calme. Mais la révision des lois, décidée en 1768, remit aux prises les trois partis qui divisaient Genève. Le soir du 8 avril 1782, le tocsin sonna, appelant les *Natifs* aux armes. Au nombre de deux mille, ils s'emparèrent des postes, des portes et de l'Hôtel-de-Ville, tuant ou blessant les *Négatifs* qui faisaient résistance. Les *Représentants*, s'armant à leur tour, arrêtèrent la fureur des *Natifs*; puis, d'accord avec eux, ils changèrent en grande partie le gouvernement, et chargèrent douze de leurs chefs, parmi lesquels Clavière et Duroveray, de pouvoirs extraordinaires, pour gouverner à côté des syndics. Ceux-ci, voyant leur autorité annulée et avilie par cette dictature, invoquèrent secrètement le secours des puissances garantes de l'édit de 1738. Zurich refusa d'intervenir. Mais le sénat de Berne et le roi de France, auxquels se joignit le roi de Sardaigne, décidèrent l'intervention armée. 2,000 Bernois, 6,000 Français et 3,000 Sardes marchèrent sur Genève.

Les *Natifs* et les habitants, pleins d'enthousiasme et de courage, avaient tout disposé pour la résistance; femmes et enfants travaillaient aux fortifications, dépavaient les rues, portaient des pierres au sommet des maisons pour les lancer sur l'ennemi. Onze cents quintaux de poudre avaient été placés dans le temple de Saint-Pierre et pouvaient faire sauter tout le quartier. Mais les chefs des *Représentants*, Clavière, Duroveray et vingt-deux autres, craignant pour leur vie, conseillèrent la soumission et s'éloignèrent par le lac au milieu des imprécations de leurs partisans, qui détestaient leur lâcheté et les appelaient des traîtres. Le 2 juillet, les troupes suisses, françaises et sardes firent leur entrée dans Genève, sous les trois généraux Lentulus, Jaucourt et La Marmora. Les citoyens furent désarmés, l'ancien gouvernement rétabli, et une garde soldée de mille hommes instituée pour le défendre.

Ainsi fut comprimé de nouveau le mouvement démocratique à Genève. Mais les principes proclamés par la démocratie genevoise devaient se propager tout autour d'elle et produire, peu d'années après, d'abord la grande révolution française, et, par contre-coup, une terrible réaction dans cette ville.

Digitized by Google

Les idées et l'exemple des Genevois eurent aussi quelque influence sur les mouvements révolutionnaires qui agitèrent le canton de Fribourg en 1781 et 82, et dont le plus considérable est connu dans l'histoire locale sous le nom de *Révolution de Chenaux.*

Le gouvernement de Fribourg était devenu de plus en plus oligarchique. Il avait presque tous les défauts de celui de Berne, sans le cachet de grandeur et de sagesse pratique qui voilait les vices de ce dernier aux yeux de l'ami du bien public et de la prospérité des peuples. Des cent familles de *robe* et *d'épée* qui, en 1627, s'étaient déclarées, de leur chef, seules habiles aux emplois de la république, plus de la moitié s'étaient éteintes sans qu'on songeât à les remplacer. Une ordonnance de 1684 défendait, au contraire, positivement d'*ouvrir la porte de la bourgeoisie secrète à qui que ce fût*, et cette défense avait été rigoureusement maintenue, bien que « la diminution des familles régnantes exposât l'État au despotisme, » de l'aveu de l'un des chefs de la république (1). Ce despotisme n'existait d'ailleurs que trop dans l'État. La chambre *secrète*, usurpant tous les pouvoirs, subordonnait à son omnipotence et le sénat des Vingt-Quatre et le corps des Soixante dont elle était tirée, et jusqu'au grand-conseil des Deux-Cents, le souverain de la république. Par une étrange anomalie, les chefs de cette chambre étaient les *bannerets*, c'est-à-dire ces tribuns du peuple, chargés dans le principe de défendre les intérêts de la bourgeoisie et armés dans ce but du *veto* ou pouvoir extraordinaire de suspendre les lois. Mais en ôtant à la bourgeoisie l'élection de ses bannerets (1553), le patriciat en avait fait les serviles instruments du pouvoir dont ils étaient appelés par état à combattre les empiètements et les abus.

Lésé dans les droits politiques qu'il avait anciennement exercés, le peuple ne croyait pas l'être moins dans ses intérêts matériels par des péages, des charrois abusifs, la violation d'anciennes franchises et l'expropriation de forêts communales. Une commune importante, le bourg de la Tour-de-Trême, près de Bulle, avait soutenu un procès contre le gouvernement, au sujet de ses droits sur les forêts de Sautau

(1) Le baron d'Alt dans son *Histoire des Helvétiens.* I, p. 80.

Digitized by Google

et de Bouleyre. Les croyances religieuses étaient également en jeu. Le gouvernement avait supprimé le couvent de la Valsainte, en Gruyère, aboli des processions et des fêtes, avec le consentement de l'évêque et du pape, il est vrai, mais au grand scandale du bon peuple allemand et roman, désolé de ne plus retrouver en *lettres rouges* dans l'almanach tous les noms des apôtres et des saints qui lui étaient chers (1780). Un autre grief aux yeux du peuple était l'inconduite notoire de certains membres de l'autorité. Trois partis séparés se formèrent contre le gouvernement : les paysans, les bourgeois du chef-lieu et les familles nobles. Ces dernières, au nombre de quinze, réclamaient non la préséance dans l'État, comme dit Zschokke par erreur, mais l'égalité avec les familles patriciennes, dont la jalousie leur interdisait certaines charges lucratives et influentes. En effet, les nobles ne pouvaient remplir ni les charges de *bannerets*, ni celles de *secrets*, à moins d'une renonciation formelle à leurs titres de noblesse.

Les paysans, les premiers, se levèrent. Au nombre de 2,000 et après avoir fait bénir leurs armes et leurs drapeaux par les curés de Morlon et de Matran, ils marchèrent sur la capitale, le 2 mai 1781. Ils avaient pour chef l'ancien aide-major Chenaux, de La-Tour-de-Trême, homme doué d'une intelligence vive, d'une certaine facilité de parole et d'un bel extérieur. Un avocat, André Castella, de Gruyères, et un paysan cultivé de Saint-Aubin, Raccaud, prêtaient à Chenaux l'un le secours de sa plume mordante, et l'autre, celui de son infatigable activité. Le rendez-vous des insurgés était cette même auberge de Posieux, théâtre récent d'une assemblée populaire. Le gouvernement ne pouvait se fier entièrement ni aux milices du canton, ni aux bourgeois de la capitale; il opposa aux insurgés des troupes de Berne et de Morat, aux ordres du colonel de dragons Froideville, militaire expérimenté, qui avait fait la guerre sous le grand Frédéric. Dans l'après-midi du 4 mai, le colonel bernois fit une sortie avec la garnison, cerna les insurgés et leur fit poser les armes, tout en leur promettant qu'on examinerait leurs griefs. Chenaux, craignant d'être livré, avait disparu dès qu'il avait vu la tournure que prenaient les choses. Il s'enfuit du côté de Posieux où, dans la nuit du même jour, il fut assassiné par

deux de ses affidés [1] qui se flattaient par là d'obtenir leur grâce et de gagner les cent louis promis par le gouvernement à qui rendrait Chenaux mort ou vif. Le corps du malheureux chef de l'insurrection, livré au bourreau, fut écartelé comme celui de Petignat, à Porrentruy, et sa tête plantée sur la tour de la porte de Romont, la face tournée vers son lieu natal. Raccaud et Castella étaient parvenus à se mettre en lieu de sûreté; on les exécuta en effigie. Plusieurs de leurs complices furent envoyés aux galères et aux îles françaises, condamnés à l'exil et aux travaux forcés. Pendant tout le temps que dura le procès, la ville fut remplie de soldats bernois, soleurois, lucernois. Des magistrats de ces cantons accompagnaient ces troupes en qualité de commissaires ou de *représentants*, comme on disait alors.

Comptant sur les baïonnettes de ces auxiliaires, les gouvernants ne voulaient faire aucune concession à leurs concitoyens. Sur les instances des représentants, l'avoyer Werro et les conseillers Odet et Montenach, principales têtes politiques de l'aristocratie, se décidèrent cependant à faire publier du haut des chaires « que par suite de cette clémence qui lui était naturelle, le souverain voulait bien accorder trois jours à tout le pays pour exposer ses griefs par écrit. » (11 mai) Malgré la brièveté de ce délai et l'aspect imposant des troupes qui fourmillaient en ville, les jurés des communes affluèrent, porteurs de toute espèce de plaintes et de remontrances. Les bourgeois du chef-lieu, assemblés par quartiers ou bannières, firent aussi connaître leurs doléances.

Mais l'examen des griefs traînait en longueur et le silence du mystère régnait sur tous les actes des représentants et du pouvoir. Le peuple déçu dans ses espérances comprit mieux et pleura l'homme généreux dont le sang avait coulé pour la liberté. A ses yeux le nom de Chenaux devint celui d'un saint et d'un martyr. Sa tombe, regardée comme un lieu de pélerinage, était sans cesse entourée de gens en prières, qui brûlaient des cierges en son honneur. Les anathêmes de l'évêque et les sentinelles que les patriciens placèrent auprès

(1) Henri Rossier et Claude Chavaillaz sont les noms de ces traîtres. Le récit de M. Monnard, qui fait mourir Chenaux dans un lit à Avry, manque d'exactitude. Le nôtre est calqué sur les actes officiels et les mémoires d'un contemporain, M. le comte François Diesbach.

Digitized by Google

de la tombe ne purent arrêter ce culte de la reconnaissance nationale. Le gouvernement jugea cependant à propos de faire quelques concessions au peuple des campagnes. Il restreignit les charrois et les péages, renouvela l'édit de 1764 contre le libertinage, et admit à la bourgeoisie secrète quelques familles des anciennes terres, dont les arbres généalogiques attestaient un indigénat de plusieurs siècles. Il eût même volontiers rétabli toutes les fêtes supprimées; mais l'évêque Montenach, avec une fermeté qui l'honore, refusa positivement d'écrire à Rome pour demander le rétablissement de chômages dont il avait naguères et pour de justes raisons, disait-il, sollicité la suppression.

Ces concessions ne pouvaient satisfaire la bourgeoisie du chef-lieu, dont l'unique désir était le rétablissement de l'égalité primitive entre tous les citoyens de la ville et des vingt-quatre paroisses. Dans ce but, ils réclamaient à grands cris l'accès aux archives et la communication des chartes constitutionnelles de 1404 et de 1553, qui consacraient l'égalité primordiale des citoyens. Mais les patriciens se gardèrent bien d'obtempérer à leurs vœux et répondirent aux plaignants : « Les règlements de vos confréries et de vos corps de métiers doivent suffire pour vous faire connaître vos droits. » Quelques-uns même des plus exaltés tentèrent d'enlever des archives le coffre des bannerets qui contenait les dangereuses chartes (14 mars 1782). La loyauté vigilante du chancelier de Castella fit échouer cet indigne escamotage. Les bourgeois honnis et joués n'avaient plus d'espoir que dans la justice des cantons médiateurs. Mais moins soucieux des droits de la bourgeoisie que de ceux de la noblesse, les représentants de ces États aristocratiques étaient occupés pendant ce temps à négocier entre les familles régnantes ce fameux traité du 18 juillet dans lequel, soi-disant *pour établir l'égalité parfaite dans la république*, les patriciens reconnaissaient aux nobles le droit de prétendre à toutes les charges de l'État, mais attribuaient, en revanche, à tous les membres des Deux-Cents le droit de porter la particule aristocratique (le *de*).

A peine ce traité conclu et la paix rétablie entre les familles régnantes, une déclaration des trois cantons médiateurs apprit au peuple « que les représentations de la bourgeoisie étant dénuées de fondement, ils emploiraient toutes leurs

forces à maintenir la constitution aristocratique de Fribourg. » Cette déclaration lue aux quatre bannières, le dimanche 28 juillet, fit une impression douloureuse et profonde. A sept heures du soir du même jour, les quatre bannières se réunirent sur la place Notre-Dame et se rendirent en corps auprès de l'avoyer régnant. Trois citoyens estimés et courageux, l'avocat Rey, le notaire Guisolan et le marchand drapier Ignace Girard (l'oncle du célèbre pédagogue) portèrent la parole au nom de leurs concitoyens. Son Excellence Gady, qui passait pour plus favorable à la bourgeoisie que son fougueux collègue Werro, écouta les orateurs avec calme et accueillit avec bonté leurs protestations. Mais les Deux-Cents, assemblés à l'extraordinaire le lendemain matin, sévirent avec rigueur contre les trois orateurs et les bannirent de la Suisse entière, Rey pour quarante ans, Guisolan pour vingt, Girard pour dix. La peine de l'exil et des travaux forcés atteignit plusieurs citoyens, entre autres un paysan allemand, dont le crime était de s'être rendu à Altorf pour réclamer l'appui des cantons populaires. Un jeune noble, Emmanuel de Maillardoz, fut banni pour avoir dit dans une assemblée de bannière : « Mes très-honorés seigneurs, la bourgeoisie ne demande que ses anciens droits et voilà tout. » (1)

Sentant le besoin de ramener un peu l'opinion aigrie par ces vengeances, les gouvernants mitigèrent la sentence de plusieurs des compagnons de Chenaux, rendirent leurs armes aux communes insurgées, multiplièrent les récompenses aux localités et aux particuliers fidèles, et ouvrirent l'accès de la bourgeoisie secrète à seize familles notables tant de la ville que du canton. Mais ces grâces tardives étaient impuissantes à désarmer le ressentiment du peuple ulcéré par l'injustice de ses maîtres et dont l'irritation était entretenue par des écrits clandestins sortis de la plume virulente de l'avocat Castella et d'autres proscrits réfugiés à Carouge et à Neuchâtel.

(1) Dimanche, 23 juin, à l'abbaye des Marchands. *Mémoires de Diesbach.*

Digitized by Google

XXII.

Tableau rapide de l'esprit et de la civilisation au dix-septième siècle. — Age d'or des sciences et de la littérature nationale au dix-huitième. — Progrès des lumières, de l'esprit public, de la bienfaisance, des arts et de l'économie publique. — Services militaires et rapports avec la France et d'autres pays.

Nous n'avons pas consacré un chapitre spécial à l'étude de la vie intellectuelle du dix-septième siècle. C'est que ce siècle si glorieux dans les annales de l'esprit français, forme une période assez obscure dans l'histoire littéraire de la Suisse. Aucun progrès bien remarquable ne signale l'époque désastreuse en politique de la consolidation du patriciat et de l'insurrection des paysans. Nul homme de génie ne brille comme un astre consolateur à l'horizon ténébreux de la patrie, illuminé seulement par les sanglantes lueurs de la lutte fratricide de Villmergen ou des reflets plus sinistres encore de la superstition et du fanatisme (1). Entre la brillante aurore de la renaissance des lettres, dont la fondation de l'université de Bâle marque le lever pour la Confédération en 1460 et le radieux épanouissement de nos plus grandes gloires nationales vers la seconde moitié du dix-huitième siècle, le dix-septième n'apparaît guères que comme une sombre journée d'hiver ou un pâle crépuscule. La science de l'époque se réduit en général à une érudition pédantesque; et la littérature, absente des écrits des savants, dont la muse allemande ou française parle grec ou latin, se réfugie tout entière dans les chants populaires et les drames patriotiques ou pieux représentés dans les carrefours des villes et des villages de l'Helvétie. L'histoire, la grande histoire manque tout à fait à ce siècle; la chronique locale et domestique seule est cultivée avec plus de patience que d'éclat et cite parmi ses représentants les plus instructifs le greffier Stettler, de Berne (2), et parmi ses

(1) Le nombre des sorciers brûlés à cette époque de préjugés inhumains est incalculable. L'année 1629 vit livrer aux flammes 62 personnes dans le seul petit bourg de Stanz.

(2) La chronique manuscrite de Stettler, en 10 volumes in-folio, est à la bibliothèque de Berne. Un extrait en 2 volumes, mais mutilé par la censure, en a paru du vivant de l'auteur en 1626.

écrivains les plus naïfs le paysan de Brächershausen, auquel on doit une relation modérée et pleine de bon sens de la prise d'armes des campagnards bernois contre leur gouvernement, en 1653.

Un spectacle tout différent, un spectacle magnifique frappe les regards de l'ami des lettres, au dix-huitième siècle. De tous les coins de la Suisse surgissent comme par enchantement des hommes de génie ou d'un talent supérieur. Arts, sciences, lettres, toutes les parties du domaine intellectuel sont explorées avec élévation, avec profondeur par ces hommes d'élite. Les uns, génies éclectiques et restaurateurs, se bornent à renouveler entièrement les champs défrichés par leurs devanciers au temps de la réforme; d'autres, doués d'une force créatrice et pareils (pour me servir de l'expression du plus remarquable d'entre eux) à ces nobles penseurs solitaires « dont la lampe nocturne éclaire l'univers, » ouvrent à l'humanité de nouvelles voies et de nouvelles perspectives, dans le monde moral comme dans le monde matériel. Tous ces grands hommes ne brillent pas à la fois dans leur patrie. Cosmopolites par leur renommée autant que par la nature de leurs travaux, plusieurs sont appelés par la libéralité éclairée des souverains à briller sur un plus grand théâtre, et se font admirer dans les cours et les universités étrangères, à Berlin, Saint-Pétersbourg, Paris, Londres, Leyde et Göttingue. Mais fidèles à leur petite patrie, le plus grand nombre refusent de s'en séparer ou ne quittent que momentanément et à regret la modeste existence qu'elle leur procure, mettant leur ambition à créer en Suisse des foyers littéraires capables de rivaliser avec les principales académies de l'Europe. Sous leur action puissante, cinq centres considérables s'ouvrent à la culture intellectuelle : Zurich, Bâle, Berne, Lausanne et Genève. Zurich, déjà célèbre au treizième siècle comme le foyer de la poésie chevaleresque des chantres d'amour, célèbre de nouveau comme foyer théologique au temps de la réforme, devient par le nombre, l'éclat et la variété des talents qu'elle réunit dans ses murs, l'Athènes de la Suisse et de la langue allemande. Genève, où naquit Rousseau et aux portes de laquelle Voltaire passa une grande partie de sa vie, Genève trouvait une rivale digne d'elle dans sa sœur du Léman, dans ce Lausanne, non moins cher qu'elle-même aux beaux esprits

Digitized by Google

du temps et aux étrangers de distinction qui de toutes les parties de l'Europe affluaient dans ce lieu de délices ([1]). La vie de l'esprit n'était pas bornée à ces grands centres; de toutes petites villes, comme Rolle, Yverdon, Nyon, avaient leurs sociétés littéraires, leurs théâtres et leurs imprimeries en renom.

Dans le panthéon national où l'imagination se plaît à réunir les images de tous les grands hommes de la Suisse, à cette époque mémorable, arrêtons-nous devant les noms les plus glorieux ou les plus utiles à la nation. Audacieux génie, Jean Bernouilli, de Bâle, âgé de 18 ans seulement, dispute le sceptre des sciences exactes aux plus grands calculateurs du siècle, à Newton, à Leibnitz, et le fameux Voltaire trace sous son portrait cet éloge aussi honorable pour son caractère que pour son génie :

Son esprit vit la vérité
Et son cœur connut la justice;
Il a fait l'honneur de la Suisse
Et celui de l'humanité.

Disciple de Jean Bernouilli, rival de son fils Daniel et de son neveu Nicolas, tous presque aussi grands mathématiciens que leur maître, le Bâlois Euler porte avec eux le flambeau des fortes études dans les cours et les académies du Nord. Le premier il réduit en corps de science l'architecture navale et la manœuvre des vaisseaux. Son génie transcendant détermine avec la même précision le mouvement des navires sur l'Océan et celui des astres dans les cieux. Les recueils des académies de Saint-Pétersbourg et de Berlin sont remplis de ses mémoires lumineux écrits en latin, en allemand et en français.

Supérieur encore aux précédents par l'immensité de son érudition et de son génie, le grand Haller apparaît comme un atlas encyclopédique portant sur ses robustes épaules et enserrant de ses bras vigoureux tout le domaine de la création. Sciences divines et humaines, sciences de l'esprit et de la nature, son regard d'aigle a tout étudié et tout approfondi, dans une époque où les progrès du savoir humain et sa division en un grand nombre de branches ont rendu plus difficile et

(1) C'étaient, entre autres, le philosophe Raynal, l'orateur et homme d'État anglais Fox, Servan, l'historien Gibbon, qui y passa une grande partie de sa vie.

Digitized by Google

plus rare que jamais l'universalité des connaissances. Certes, le philosophe et naturaliste zuricois CONRAD GESNER fut un rénovateur de la science et un génie de premier ordre pour son siècle! Mais Conrad Gesner n'est que le précurseur d'Albert de Haller, dont la fécondité intellectuelle ne peut être comparée qu'à celle de Voltaire, et qui surpassa de beaucoup en solidité et en profondeur le polygraphe de Ferney (1). Aussi, tandis que Voltaire, frappé de certains abus qui déshonoraient l'État et l'Église, propageait l'impiété et rendait le *christianisme* responsable de la superstition et des écarts d'une partie de ses interprètes, Haller consacrait tout son talent à la défense de l'ordre social et de la religion, et recueillait les hommages du jeune empereur Joseph II, l'un des souverains les plus vertueux et les plus éclairés de l'Europe.

Un sentiment élevé du droit et du devoir uni au christianisme des ancêtres et au culte sincère de la patrie et de l'honneur du nom suisse, tel était l'idéal d'Albert de Haller, comme il ressort de sa vie et de ses nombreux écrits. Ce christianisme philanthropique et national s'est élevé à lui-même et sans le savoir, deux beaux monuments; le premier, dans l'inscription latine d'un laconisme sublime qui orne encore aujourd'hui la porte d'entrée de l'hôpital de Berne : *Christo in pauperibus* (au Christ dans la personne des pauvres); le second, dans cette autre inscription, que le chantre des Alpes avait composée en allemand pour l'ossuaire de Morat, en 1751, et qui disparut avec cet édifice à l'invasion française. Voici cette épitaphe dont une traduction française ne peut rendre qu'imparfaitement l'énergie et l'élévation originales : « Arrête-toi ici, Helvétien! Ici repose la grande armée devant laquelle Liége tomba, et qui fit trembler le roi de France sur son trône! Si nos ancêtres ont vaincu l'ennemi, ce n'est point par le nombre de leurs soldats, ni par leurs appareils de guerre; mais par la concorde qui fortifiait leurs bras. Oui! frères, votre puissance réside dans votre union; puisse-t-elle revivre dans le cœur de tous ceux qui lisent ces paroles! »

Steh still, Helvetier! Hier liegt das kühne Heer,
Vor welchem Lüttich fiel und Frankreichs Thron erbebte;

(1) « L'histoire générale, dit le docteur Troxler, ne cite qu'un seul Aristote et qu'un seul Pline ; mais la Suisse a produit un Conrad Gesner et un Albert de Haller. »

Digitized by Google

Nicht unsrer Ahnen Zahl, nicht künstliches Gewehr,
Die Eintracht schlug den Feind, die ihren Arm belebte.
Seht, Brüder, eure Macht, sie liegt in eurer Treu,
O! würde sie noch jetzt bei jedem Leser neu.

Dans son poème des Alpes (1732), œuvre grave et hardie qui attend encore un traducteur digne d'elle, le grand Haller avait jeté les fondements de l'école de poésie nationale classique, dont les chants de guerre de la Confédération primitive ne peuvent être considérés que comme des essais sans art, bien qu'étincelants de beautés sauvages. L'École suisse se forma définitivement à Zurich, où deux critiques de talent, Bodmer et Breitinger l'opposèrent à l'École saxonne dominante alors en Allemagne. Et plus heureux que leur compatriote Zwingli, dans sa lutte contre le saxon Luther, au seizième siècle, les réformateurs zuricois du dix-huitième siècle l'emportèrent après une polémique de plusieurs années et renversèrent le tout-puissant chef de l'école de Leipzig, le vieux Gottsched, sur ses lauriers décrépits (1740-1755).

Autour d'Albert de Haller, comme autour du chef de notre panthéon national, viennent se ranger, à titre d'amis ou de disciples, presque toutes les grandes individualités de l'histoire littéraire contemporaine, Zimmermann, Iselin, Muller, Lavater, Salomon Gesner, Hirzel, Bonnet, Tissot, Sulzer. Zimmermann, de Brougg (1), médecin de Frédéric-le-Grand, génie amer et mélancolique, mais dont le patriotisme indépendant se révèle dans plus d'une page de ses traités de philosophie morale sur la solitude et l'orgueil national; Iselin, le chancelier de Bâle, caractère plein de douceur et de noblesse, dont le titre d'*ami des hommes* que lui décernèrent ses contemporains couronna dignement les belles actions et le remarquable essai sur l'*Histoire de l'humanité*. Salomon Gesner, peintre et poète pastoral également admiré; le touchant tableau qu'il trace de la bataille de Næfels prouve de quel charme naïf et délicat son pinceau délicieux eût su revêtir les scènes de notre histoire, si au lieu de célébrer les bergers imaginaires de l'Ar-

(1) Cette ville a reçu du peuple le nom de *ville des prophètes* à cause des grands hommes qu'elle a produits; le théologien Hummel, au XVIIme siècle, Zimmermann, Rengger au siècle suivant, et dans le nôtre le poète Fröhlich.

Digitized by Google

cadie, il eût consenti à chanter les vaillants pâtres de la Suisse héroïque. La gloire de buriner sur l'airain ces scènes immortelles était réservée à JEAN DE MULLER, de Schaffhouse, philosophe, publiciste et littérateur éminent. Jean de Muller est encore aujourd'hui le plus grand historien qu'aient eu les Suisses et les Allemands. Le célèbre pasteur GASPARD LAVATER, de Zurich, se rattache à l'école nationale de poésie par ses *chants suisses* (Schweizerlieder), et il s'est élevé, par ses *Etudes sur Dieu* et ses *Essais physionomiques*, au premier rang des théologiens et des anthropologistes. SULZER, de Winterthour, membre de l'académie de Berlin, auteur d'un dictionnaire et d'une théorie universelle des beaux-arts, a beaucoup contribué à fonder une science nouvelle, la science du beau ou l'*esthétique*.

Ses cures merveilleuses et ses écrits, trésor de savoir et de lucidité, ont placé à la tête des médecins suisses si éminents de cette époque (1), le noble docteur TISSOT, de Lausanne. Émule et ami du précédent, dont il traduisit « l'*Avis au peuple sur la santé*, » le médecin et littérateur zuricois JEAN-GASPARD HIRZEL a donné à ses contemporains les plus beaux exemples de vertu, de science et de patriotisme. Son livre populaire, intitulé «*Klein-Jogg* (Petit-Jacques) ou le *Socrate des champs*, » a été traduit dans toutes les principales langues de l'Europe. Fameux prédicateur, ZOLLIKOFER, de Saint-Gall, passe encore aujourd'hui pour le plus grand orateur sacré qu'ait entendu l'Allemagne protestante. Homme religieux et moraliste comme Haller, CHARLES BONNET, de Genève, s'éleva par la contemplation de la nature à la contemplation de son auteur, et brava par la piété de sa vie et de ses écrits les sarcasmes des incrédules dont il était environné. Son neveu et disciple HORACE-BÉNÉDICT DE SAUSSURE fut le premier géologue de son siècle ; il parcourut à pied une grande partie de l'Europe, le marteau du mineur à la main, traversa quatorze fois les Alpes, pénétra seize fois jusqu'à leur centre

(1) Haller, doué d'une sensibilité excessive, pratiquait peu. Les autres médecins suisses marquants du siècle sont Herrenschwand, de Morat, Langhans, Paul Usteri, Fodéré, Odier, Tronchin, le propagateur de la vaccine ; Venel, l'inventeur de l'orthopédie; Mesmer, qui a découvert le magnétisme animal, et le trop fameux Marat, originaire de Neuchâtel et dont Gœthe admire les profondes observations sur la lumière dans sa théorie des couleurs.

Digitized by Google

et « posa son pied victorieux sur le roi des montagnes, le Mont-Blanc. » (1787) (1)

L'enthousiasme de tous ces grands hommes pour le bien public, et le désir d'unir et de régénérer moralement leurs concitoyens donnèrent naissance aux premières *sociétés* qui aient été fondées sur le sol suisse pour la culture du cœur, de l'esprit, du bien-être et du patriotisme. La plus célèbre de toutes est la *Société helvétique*. La première idée de cette institution appartient à Isaac Iselin, dans la maison duquel se trouvaient réunis, en 1770, à l'occasion du jubilé de l'université de Bâle, le philosophe Zimmermann, le poète Salomon Gesner et d'autres amis du chancelier. Ces hommes illustres, l'élite de la Suisse protestante, convinrent de se revoir en plus grand nombre l'année suivante aux bains de Schinznach, et s'y réunirent en effet sous la présidence du médecin Hirzel. On traça le plan d'une espèce d'académie nationale, qui devait avoir des représentants dans tous les cantons (2). Par une déférence pleine de délicatesse pour ses confédérés d'une autre croyance, la docte assemblée, d'une voix unanime, désigna comme président honoraire le magnanime Ours Balthasar, de Lucerne, dont le digne fils, Félix Balthasar, était présent à la réunion. Un savant ecclésiastique soleurois, connu par ses travaux littéraires, le professeur Hermann, était avec les deux Balthasar le principal représentant de la Suisse catholique. Sous de tels auspices, la société helvétique ne pouvait manquer de prendre de l'extension et d'exercer la plus bienfaisante influence sur l'esprit national. Les rapports des deux confessions restés hostiles et agressifs depuis la funeste guerre de 1712, où les protestants avaient dicté aux catholiques *la loi du plus fort*, commençaient à devenir plus agréables et plus affectueux. Des idées plus larges, plus libérales se faisaient jour aussi dans les matières de politique et de gouvernement. Affligé de la décadence

(1) Ce ne sont là que quelques noms; nous tomberions dans la nomenclature en citant tous les hommes hors de ligne de la Suisse intellectuelle dans ce siècle glorieux. Pour s'en faire une idée, il faut lire les tableaux des *hommes illustres* de la Suisse, par Meister, en allemand et en français, et le beau chapitre que M. Monnard a consacré à la vie intellectuelle de la Suisse en tête du XVe volume de l'*Histoire de la Confédération*.

(2) Pour Fribourg furent choisis le conseiller Ræmy et le commissaire-général Muller.

progressive du patriotisme, Ours Balthasar léguait en mourant à la société un projet *sur les moyens de raviver la Confédération vieillie.* Les moyens qu'il proposait étaient ceux d'une éducation nationale et d'une organisation plus habile et plus forte du lien fédéral. « Les fondateurs de la Confédération, disait le généreux magistrat, guerriers héroïques mais point hommes d'État ou législateurs, ne donnèrent à la Suisse ni consistance ni harmonie politique. Ils surent défendre leur patrie, non l'organiser. Il appartient à notre siècle, témoin des efforts de tant de patriotes éclairés et respectables, de donner au pays les institutions que réclament les besoins des temps et de ranimer la vieille Confédération par l'esprit de liberté, de concorde et d'amour. »

Mais ce patriotique langage et les idées d'innovation des associés de Schinznach effrayèrent le clergé et les gouvernements timorés de la Suisse. La société helvétique, décriée comme un foyer d'hérésie et de rébellion, ne put pas faire tout le bien qu'elle se proposait d'accomplir, ni exécuter les plans de réforme qui, suivis et réalisés à temps, eussent peut-être épargné au pays bien des calamités et des révolutions désastreuses. Les ouvrages même dans lesquels les membres les plus illustres de cette société patriotique cherchaient à éveiller ou à fortifier le sentiment national furent proscrits ou mutilés par la censure. Jean de Muller ne put faire paraître à Berne le premier volume de son *Histoire de la Suisse*, qu'en substituant sur la première page du livre le nom de « Boston » à celui de Berne comme lieu d'impression. Le titre des ouvrages défendus ou brûlés en Suisse, pendant ce siècle, formerait une liste considérable. Néanmoins l'amour des lumières et du bien public qui avait fait naître la société helvétique subsista et se répandit dans tous les cantons. Le sol suisse se couvrit d'une foule d'associations ayant pour but la science, l'utilité, la bienfaisance, le progrès moral, agricole ou industriel. C'est à une de ces associations utiles, la société économique de Berne, instituée par le vaillant Tchiffeli, que les paysans bernois doivent en partie les richesses et la prospérité qui les ont fait appeler par les voyageurs et les économistes « les rois des paysans de l'Europe. » Des sociétés du même genre s'organisèrent dans les cantons voisins de Lucerne, Soleure, Fribourg (1763) et dans la province ber-

noise de Vaud. L'éducation publique, négligée ou retenue captive dans les liens de la routine, reçut partout une organisation plus conforme aux besoins de la science et de la vie pratique (1). Une école supérieure fondée sur des bases à la fois chrétiennes, rationnelles et républicaines s'ouvrit dans les Grisons, sous la direction du pasteur Planta et devint une pépinière d'hommes d'État, de généraux, d'hommes de lettres (les Laharpe, le poète Salis, le bourgmestre Reinhard). Des soins particuliers sont donnés aux bibliothèques des couvents et des villes, converties en temples du goût et de la science.

La *presse* aussi, ce grand levier de culture et qui était alors à l'apogée de son crédit et de sa puissance sur l'opinion, déployait une activité prodigieuse et multipliait les revues littéraires, scientifiques et politiques. Mais aux meilleures tendances et aux plus légitimes aspirations du siècle, la fièvre du progrès qui dévorait les esprits unissait les idées les plus hasardées et les maximes les plus dangereuses. L'*Encyclopédie*, immense recueil où Voltaire, d'Alembert et beaucoup d'autres esprits forts avaient déposé toutes les connaissances du jour, mais aussi tous ses préjugés et tous ses sophismes irréligieux, paraissait abrégée à Yverdon. Dans ses ouvrages sur la politique et l'éducation, composés avec tout le feu de l'imagination et de l'éloquence la plus entraînante, le grand écrivain genevois Rousseau décriait la science, exaltait la vie de nature, attaquait la société sans considérer que la société n'est autre chose que l'homme lui-même, et tour à tour flattait les passions et prônait la vertu. « Voltaire, a dit l'un des plus profonds penseurs de notre siècle et de la Suisse française, Voltaire avait rendu l'incrédulité agréable aux esprits légers; Rousseau la rendit spécieuse aux esprits plus solides. Il trompa le besoin religieux par un déisme affectueux et sentimental. Il dénatura la morale en substituant des sentiments vagues à l'idée positive du devoir. Il opéra dans l'éducation

(1) Bâle avait déjà commencé en 1725 la réforme de ses écoles de la campagne. Lausanne organise des écoles de charité, en 1726, et Genève ses écoles de chant et de dessin, en 1750. Fribourg ajoute des cours supérieurs à son collége en 1760, et bâtit, pour les recevoir, l'édifice appelé encore aujourd'hui l'Académie. Soleure (par les soins du professeur Zimmermann, dramaturge distingué et l'un des ornements de la Suisse catholique) réforme tout son système d'instruction publique, en 1766; Zurich fait de même, en 1773, à la voix du noble Léonard Usteri.

Digitized by Google

quelques réformes désirables, mais moins profondes qu'on ne l'a cru; car la pensée chrétienne va seule au fond de l'homme, de l'enfant et de la vie. Il accrédita en politique des idées dont notre époque n'a accepté que le principe général et qu'elle ne réalise qu'en les spiritualisant. L'éloquence désaccoutumée de la *chaire*, encore incertaine au *barreau*, trouva une *tribune* dans ses écrits. Il est le véritable orateur du dix-huitième siècle. » (1)

Il est pourtant un côté de l'influence exercée par Rousseau, Voltaire et les autres encyclopédistes qui rachète bien des écarts et leur assure la reconnaissance de la postérité. C'est l'amour pour l'humanité dont ils firent preuve dans leurs écrits et dans plusieurs circonstances de leur vie; c'est l'indignation généreuse et le courage avec lequel ils s'élevèrent (Voltaire en particulier) contre les erreurs et les atrocités de la justice pénale demeurée cruelle au milieu du progrès des idées et de l'adoucissement général des mœurs. « L'humanité est le piédestal de la religion, » écrivait un pape illustre, contemporain de ces philosophes. L'humanité de Voltaire et de ses disciples a arraché plus d'une victime à l'échafaud; elle a éteint les bûchers de la sorcellerie, aboli, en France, l'horrible supplice de la roue, préparé l'abolition de la torture, la réforme des prisons, et rappelé à tous les esprits les principes de la tolérance religieuse trop méconnue par les théologiens. Genève, il est vrai, leur avait donné l'exemple. Précédant tous les pays dans la voie des réformes judiciaires, cette cité, l'école de la civilisation et de la politique européennes, avait aboli la roue et l'usage de la torture dès le commencement du siècle, et proclamé les principes du droit naturel dans les solides écrits de Burlamaqui, émule et contemporain de Montesquieu (1728-47).

La *bienfaisance* ou la *philanthropie*, comme on commence alors à l'appeler d'un nom un peu fastueux, devait être le principal titre de gloire d'une terre aussi éclairée que l'était la Suisse au dix-huitième siècle. Deux noms surtout brillent en lettres d'or dans les annales de la bienfaisance helvétique; ceux du Zuricois HENRI PESTALOZZI et du Neuchâtelois DAVID PURY.

(1) Vinet. *Revue des prosateurs et poètes français.*

Digitized by Google

Élève de Bodmer et de Breitinger, ami de Lavater et enthousiaste comme lui des idées de Rousseau, Henri Pestalozzi venait d'inaugurer l'œuvre de dévouement qui devait remplir sa vie. Mauvais économe autant que grand homme de talent et de cœur, il consumait sa fortune et celle de sa femme à fonder un établissement en faveur des enfants pauvres, à Neuhof, en Argovie (1775-80). Négociant enrichi par le commerce des bijoux, en Portugal, Pury donnait un million de son vivant déjà et quatre millions par testament, à sa ville natale, pour être employés en œuvres d'utilité publique et de bienfaisance. Ces dons extraordinaires servirent à la construction de routes, d'écoles, d'un magnifique hôpital et d'un Hôtel-de-Ville, orné par la reconnaissance publique du portrait du noble bienfaiteur de son pays. Aussi généreux que Pury, mais moins favorisé des dons de la fortune, un magistrat fribourgeois, le conseiller Brünisholz, après avoir consacré ses soins au relèvement de l'instruction dans son canton, léguait en mourant 2,000 louis à cette œuvre de moralisation et de progrès (1765).

Age d'or des sciences et des lettres, ardent foyer de patriotisme et de philanthropie, le dix-huitième siècle devait être encore illustré par les plus grands progrès des arts. Peintres, sculpteurs, architectes, musiciens affluent sur le sol suisse, devenu le rival du sol italien pour la fécondité artistique. De ces artistes, le plus grand nombre, il est vrai, sont réduits à s'expatrier et vont chercher sur la terre étrangère les encouragements et les largesses que leur refusait une patrie économe et pauvre en Mécènes. Florence voit briller le doux pinceau d'Angelica Kaufmann, de Coire, l'amie de Gœthe et de Winckelmann ; Londres, les toiles hardies de Henri Füssli, de Zurich, l'interprète sombre et grandiose des œuvres d'Homère, du Dante, de Milton et de Shakespeare ; Rome, les statues d'Apollon et de Diane, dues à l'élégant ciseau d'Alexandre Trippel, de Schaffhouse. Toutes les capitales de l'Europe se disputent le fameux graveur Hedlinger, de Schwytz, dont le poinçon incomparable gravait sur l'or, l'argent et le bronze les traits des principaux souverains de l'Europe avec le goût délicat et la finesse exquise qui distinguaient les artistes grecs au siècle de Périclès. Fils plus dévoués ou plus favorisés de la patrie, d'autres artistes dotaient la Suisse de

chefs-d'œuvres de peinture, d'architecture ou de plastique nationale. Salomon Gesner et Louis Hess créaient l'école suisse de paysage; le Tessinois Pizzoni ornait Soleure d'une collégiale admirable; et, de ses mains qui avaient gagné des batailles, le général lucernois Pfyffer moulait en cire, avec une fidélité extraordinaire, le relief des vingt-deux cantons ([1]).

Un phénomène curieux dans notre histoire littéraire et artistique, du seizième au dix-huitième siècle, c'est l'hérédité de savoir et de talents qui honore un certain nombre de familles, et qui leur constitue comme un patrimoine de gloire bien supérieur aux héritages vulgaires du rang et de la fortune. Quatre villes surtout, Bâle, Zurich, Genève et Berne se distinguent comme le siége de ces générations savantes, véritable *aristocratie de l'intelligence.* Ainsi, Zurich a produit les Hottinger, les Breitinger, les Orelli, les Füssli, les Schinz, les Rahn, les Gesner, les Ustéri; Bâle, les Plater, les Buxtorf, les Bernouilli, les Zwinger, les Euler, les Iselin; Berne, les Haller, les Sinner; Genève, les Pictet, les Diodati, les Tronchin, les Mallet, les Trembley.

Les *Arts utiles* suivirent comme toujours le progrès des recherches de la science. La société économique de Berne naturalisa dans ce canton la culture du trèfle, de la luzerne, de l'esparcette, des pommes de terre; introduisit l'irrigation artificielle des prairies, la transformation des jachères, de nouveaux moyens d'engrais, la culture perfectionnée du chanvre et de la vigne. Les campagnes de Zurich et de Lucerne furent témoins d'essais remarquables en agriculture. Un curé expérimenté prêchait d'exemple aux cultivateurs lucernois; un économe pratique et savant, Jean Gaspard Egg, syndic de la commune zuricoise d'Ellikon, fit de ce village une grande ferme-modèle pour toute la contrée environnante. Par ses soins actifs et persévérants, les terres communales furent partagées, les terres incultes mises en friche, le bois remplacé par de la tourbe; il établit des paratonnerres et fonda un grenier d'approvisionnement et une assurance mutuelle du bétail.

(1) Nous ne citons également que quelques noms, en en passant beaucoup et des meilleurs. Celui qui veut connaître plus en détail les illustrations artistiques de la Suisse à cette époque, doit consulter l'*Histoire des peintres suisses*, de Füssli, son grand dictionnaire, et la liste des artistes tessinois dans la statistique de Franscini.

L'industrie et le commerce firent également des progrès extraordinaires. Berne seule exportait pour quatre millions de marchandises. La broderie occupait de trente à quarante mille personnes dans les cantons d'Appenzell et de Saint-Gall. L'horlogerie était exercée à Genève par 6,000 ouvriers et commençait à rendre très-prospères les contrées sauvages naguères du Locle et de la Chaux-de-Fonds. Dans ces deux villages, où Jean Richard avait confectionné la première montre en 1679, on fabriquait, un siècle après, quarante mille montres en or et en argent. Bâle, de ville littéraire devenue une ville commerçante et l'entrepôt d'un commerce très-étendu entre l'Italie, la France et l'Allemagne, ajoutait la fabrication des rubans à ses branches d'industrie. L'introduction en Europe et l'usage croissant du thé, du chocolat et du tabac à fumer et à priser donnèrent aussi au commerce un nouvel aliment, en même temps qu'ils modifiaient considérablement les habitudes de société et les conditions de la vie matérielle du peuple suisse.

Les gouvernements éclairés secondaient et encourageaient de leur mieux le développement des arts utiles et de l'industrie. Ils construisaient des routes, des ponts, des canaux; ils accordaient des subsides et d'autres avantages aux artisans indigènes ou aux habiles ouvriers étrangers qui venaient se fixer dans le pays. A la tête de ces gouvernements éclairés se trouvait celui de Berne, qui, s'il ne donnait pas à ses sujets la liberté politique, ne négligeait rien pour faire régner parmi eux le bien-être et l'abondance, pour soulager l'infortune, la misère et bannir la fainéantise et la mendicité de ses États. Un air de grandeur romaine présidait à tous les actes de l'administration bernoise et se reflétait jusque dans les édifices publics dont la capitale de cette puissante république se vit embellir dans ce siècle; « bâtiments nobles plutôt que magnifiques, dit un publiciste contemporain, et décorés par leur destination encore mieux que par le talent de l'architecte. » [1] Les grandes dépenses du gouvernement bernois ne l'empêchaient pas d'accumuler les richesses et d'ajouter sans cesse à

(1) Mallet du Pan. — Ces édifices sont le *Stift* ou Chancellerie, l'Hôtel de musique, l'Hôtel des monnaies, celui de l'État extérieur, le Grenier, la Bibliothèque, la Maison des orphelins, l'Hôpital de l'Ile, l'Hôpital extérieur et l'église du Saint-Esprit.

l'immense trésor dont il avait dépouillé deux siècles auparavant la cathédrale de Lausanne. On évalue à cinquante millions la fortune totale en numéraire que possédait cet État à l'époque de l'invasion française. Une grande partie de cet argent était placé dans les caveaux du trésor, à Berne; l'autre, dans les fonds publics de Londres ou dans les cours de l'Europe. Les capitalistes et les gouvernements de la Suisse étaient les banquiers des rois et comme les Rotschild du dix-huitième siècle (1).

Sous l'influence du nouvel esprit économique et commercial qui s'était emparé des Suisses, les services militaires avaient beaucoup perdu de leur faveur et de leur intensité. Dans plusieurs cantons, la nation jadis si belliqueuse des Suisses semblait s'être convertie en un peuple d'ouvriers et de marchands. L'ambassadeur de France se plaignait amèrement de cette transformation et ne trouvait plus la même facilité à faire des recrues pour les armées du roi. Louis XV cependant avait encore à sa solde 22,000 Suisses et Grisons, dont la valeur et la fidélité n'avaient pas peu contribué à soutenir et à réparer l'honneur des armes françaises gravement compromis par l'imprévoyance de généraux incapables, pendant la guerre de sept ans (1757).

La bataille de Rosbach est le fait d'armes de cette guerre le plus honorable au nom suisse. Frédéric-le-Grand, roi de Prusse, battu à Jägerndorf et repoussé entre Colin et Prague, se cachait à Rosbach. Les Français marchent à lui sous le duc de Soubise (5 nov. 1757). L'armée prussienne, cachée sous des tentes, semblait ne pas songer au combat. Tout-à-coup les tentes s'abaissent et les Prussiens, en colonnes de bataille, s'avancent entre deux collines bordées de canons. Cette manœuvre singulière déconcerte l'armée française; elle fuit en pleine déroute. Mais, au milieu de la débandade générale, quel est ce mur de briques rouges qui résiste au feu de l'infanterie prussienne et brave les éclats de la mitraille? Ce sont les Suisses, les Suisses de Diesbach et de Planta. « *Bruder, weicht nit.* » — « Frères, tenez ferme. » Ce mot de l'antique valeur a circulé dans les rangs de cette garde in-

(1) Les capitalistes genevois avaient 100,000 francs dans les fonds de France; Fribourg, des créances sur la France pour plus de 700,000 livres, sur la Saxe pour 100,000, sur Vienne pour 6,000.

Digitized by Google

trépide. Ils vont affronter la mort plutôt que de prendre part au déshonneur. Saisis d'admiration, les soldats de Frédéric suspendent leur attaque. En ce moment, Soubise ordonne la retraite; les Suisses l'exécutent, mais en bon ordre et en protégeant celle de l'armée vaincue.

Il y avait des Suisses aussi dans l'armée victorieuse. Le colonel bernois Lentulus, dont la bravoure avait beaucoup contribué au succès de la journée, fut créé général-major sur le champ de bataille.

L'affaiblissement de l'esprit militaire n'empêchait pas qu'on ne trouvât des Suisses au service de toutes les puissances et jusque dans les Indes anglaises et portugaises. Les plus hautes faveurs de la fortune étaient assez fréquemment le partage de ces enfants perdus de la gloire helvétique. L'histoire d'un seul canton, de celui de Fribourg, nous montre dix officiers promus dans ce siècle au grade de lieutenant-général, en France, et six autres parvenant aux dignités d'ambassadeur, de ministre d'État, de vice-roi et de prince, dans les cours de Vienne, de Dresde, de Modène et de Lisbonne [1]. C'est ce mélange des gloires militaires avec les grandeurs intellectuelles qui a fait dire au poète en parlant de la Suisse au dix-neuvième siècle :

Héroïque Helvétie, ô pays de la gloire!
Le glaive des combats n'est pas ton seul fleuron;
Les lauriers du génie et ceux de la victoire,
D'une double couronne ornent ton mâle front.

Les rapports de la Confédération avec la France et les autres grands pays de l'Europe avaient beaucoup changé depuis la mort de Louis XIV (1715). Louis XV chercha en vain pendant tout son règne à renouveler le traité d'alliance offensive et défensive qui unissait les Suisses à son prédécesseur. Catholiques et protestants refusaient d'y souscrire; les catholiques jusqu'à ce que le roi eût tenu la main au traité secret de 1715 et leur eût fait restituer les terres conquises sur eux par les réformés; les protestants guidés par le vieil esprit d'opposition religieuse et nationale à la France, et dans lequel les voix éloquentes et patriotiques de Haller de Berne et de Lavater de Zurich les avaient engagés à persévérer. Louis XVI n'eût probablement pas été plus heureux que Louis XV,

1) Des Diesbach, un d'Affry, un Griset de Forel, un Landerset, etc., etc.

Digitized by Google

si un événement inattendu, le partage de la Pologne par les trois cabinets de Berlin, Vienne et Saint-Pétersbourg, n'eût jeté l'effroi au sein des cantons suisses, menacés, disait-on, d'un sort analogue par certain compromis secret des cours de Vienne et de Versailles. La crainte fit alors ce que l'or et les promesses de Louis XV n'avaient pu accomplir. La diète réunie à Soleure s'empressa de renouveler l'union perpétuelle et se soumit avec joie à l'humiliant cérémonial introduit par Bassompierre, et qui consistait à se rendre en corps à l'hôtel de l'ambassadeur et à lui faire cortége de son hôtel à l'église, et de là au lieu des délibérations (1777).

La ville de Mulhouse, ancienne alliée des cantons, avait envoyé ses députés à la diète de Soleure et parvint à se faire comprendre nominativement dans le traité. Trois autres États alliés des Suisses, l'évêque-prince du Porrentruy et les villes de Genève et de Neuchâtel sollicitaient la même garantie. Mais la France, qui haïssait Genève, convoitait Neuchâtel et trouvait le prince-évêque trop dépendant de l'empire d'Allemagne, fit rejeter leur demande. Plus tard cependant, Neuchâtel et Genève, ce dernier État par l'organe du syndic Pierre Rigaud, parvinrent également à se faire comprendre dans la neutralité helvétique.

Tel était l'état de la Confédération lorsque éclata en France la grande révolution.

XXIII.

Première révolution française. — Progrès de l'esprit révolutionnaire en Suisse. Insurrections dans plusieurs cantons. — Incorporation successive de plusieurs contrées à la France. Invasion de la Suisse.

(De l'an 1790 à 1798.)

La révolution française est fille de trois révolutions mères qui l'ont précédée en Europe : la révolution anglaise (1688), la révolution américaine (1774) et la révolution genevoise. Mais chez ces trois peuples la révolution s'attaquant à l'ordre purement politique, avait respecté les principes et

les institutions du christianisme. Il n'en fut pas de même en France, où tout l'ordre religieux, politique et social s'écroula à la fois.

Louis XVI, sous le règne duquel s'accomplit cette grande catastrophe, était cependant un prince bon, sage et honnête, et un sincère ami du bien public et de son peuple. Mais il eut à expier les fautes de ses prédécesseurs le superbe Louis XIV et le dissolu Louis XV, dont les excès avaient mis le beau royaume de France dans un triste état. Le premier avait épuisé le trésor par ses prodigalités et ses guerres, en même temps que son despotisme enlevait à la nation toutes ses libertés publiques jusqu'à l'ancienne représentation nationale des *états-provinciaux* et des *états-généraux* de la monarchie. Le second, prince efféminé et de mœurs infâmes, avait achevé de ruiner les finances de l'État, exilé le parlement, seul contrepoids subsistant de l'autorité royale, et multiplié les *lettres de cachet* au moyen desquelles un personnage puissant pouvait se débarrasser d'une personne quelconque et la faire enfermer pour des années dans les cachots de la Bastille (1). Louis XVI eût voulu réformer tous ces abus; et aidé de deux sages ministres, Turgot et Necker, de Genève, il parvint à en abolir quelques-uns. Mais les nobles d'épée et de robe contrarièrent les vues du monarque au lieu de les seconder, et bien que ces privilégiés possédassent à eux seuls les deux-tiers des terres de toute la France et fussent en possession de presque toutes les dignités civiles, ecclésiastiques et militaires du royaume, on ne put jamais les faire consentir à payer leur part de l'impôt qui pesait ainsi de tout son poids sur la bourgeoisie des villes et le pauvre peuple des campagnes. Hors d'état de faire face aux dépenses de l'État avec les ressources de ces classes obérées, Louis XVI se vit obligé de convoquer les états-généraux ou députés de la noblesse, du clergé et du tiers-état ou bourgeoisie, pour tirer le pays du gouffre béant de la banqueroute.

Les états-généraux, assemblés à Versailles le 4 mai 1789, ne se bornèrent pas à voter des subsides. Ils se transfor-

(1) Tel fut le sort d'un jeune Fribourgeois, valet-de-chambre de Louis XV, et qui, pour avoir eu le malheur d'être témoin d'une scène étrange et inexplicable, gémit pendant 17 ans dans l'humide donjon de la Bastille. Ce *Latude* fribourgeois était un Thorin, de Villars-sous-Mont.

mèrent en assemblée nationale constituante, proclamèrent les grands principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de tolérance religieuse; abolirent les priviléges et beaucoup d'abus. Mais irrités par les entraves de tous genres que les courtisans mettaient à des réformes nécessaires, et excités d'un autre côté par des ambitieux, les députés de la nation se divisèrent entre eux, ôtèrent aux nobles leurs titres et aux prêtres leurs biens, et finirent par attaquer la royauté elle-même. L'émigration d'un grand nombre de prêtres et de nobles ne fit qu'envenimer la querelle. La populace de Paris s'en mêla et commit d'horribles violences. Une tentative de fuite de la part du roi la rendit plus furieuse encore. Elle se rua à plusieurs reprises contre les Tuileries, et sans la courageuse fidélité de la garde suisse, Louis XVI et toute sa famille eussent été massacrés (10 août 1792). Mais ce prince, toujours bon et faible, ayant ordonné aux Suisses de cesser le feu, la fureur des assaillants se tourna contre ces valeureux guerriers qu'on égorgea par centaines avec leurs chefs, des Salis, des Reding, des Erlach, des Diesbach, des Reynold, des Maillardoz, des Castella. Quelques officiers, échappés comme par miracle à la mort, tombèrent sous le fer des assassins dans les horribles journées de septembre, où 7,000 personnes perdirent la vie.

Le massacre du 10 août remplit la Suisse de deuil et de consternation. La diète se réunit à Aarau, et comme après la bataille de Marignan, on ne parlait que de prendre les armes et de venger dans le sang français les atrocités commises contre des frères à Paris. Mais cet élan se calma bientôt en présence des dangers que courait la Confédération elle-même, menacée à la fois par des troubles intérieurs et par l'approche des armées françaises.

Le Bas-Valais avait pris l'initiative des insurrections. Travaillé par les agents français, ce pays antipathique à ses maîtres dont il ne partageait ni les mœurs ni la langue, se souleva en 1790. Mais le landsturm du Haut-Valais, armé de fourches et de fusils, fit tout rentrer dans le calme. Deux tentatives analogues de la part des habitants du Porrentruy contre leur prince-évêque n'eurent pas d'abord une issue plus favorable. Des troupes autrichiennes occupèrent le pays d'Ajoie et prêtèrent main-forte au prélat. Les in-

surgés furent dispersés et les chefs obligés de chercher asile sur le sol français. Mais un traité conclu en 1780 autorisait la France, en cas de guerre avec l'empire, à occuper les terres de l'évêché. Les proscrits, à leur tête le syndic des États Rengger, invoquèrent cette clause. Le *club suisse* établi à Paris prit chaudement leur parti. Ce club, composé en partie de fugitifs et de proscrits de divers cantons de la Suisse française (Rey, Castella, Duroveray, Dumont, Clavière), cherchait par tous les moyens à faire pénétrer dans leur patrie les principes de la révolution française. Il réussit à faire décréter l'intervention armée. Le général Custine occupa le pays de Porrentruy. Rengger et son oncle le chanoine Gobel, rentrés au pays en triomphe, plantèrent un arbre de liberté et fondèrent la république *rauracienne*, qui n'eut qu'un mois de durée; car dès le mois de janvier 1793, elle fut suspendue et incorporée à la France. L'Erguel aussi, malgré son peu d'étendue, songeait à former une république indépendante. Mais la France s'en empara comme elle avait fait du Porrentruy proprement dit, et mit ainsi fin à l'évêché de Bâle, après quinze siècles d'existence.

Le même sort faillit atteindre en 1792 la république genevoise. Retombée dix ans auparavant au pouvoir des *Négatifs*, cette ville avait vu le sang couler dans ses murs à propos d'une légère hausse dans le prix du pain (1789). Réconciliés au son des cloches et pacifiés par l'établissement d'une constitution démocratique qui abolissait la garnison, rouvrait le pays aux bannis et conférait des droits plus étendus au conseil général, les Genevois étaient trop près de la France pour goûter longtemps les douceurs du repos. En guerre avec tous les souverains de l'Europe, la *Convention nationale*, qui avait remplacé l'*Assemblée législative*, fit occuper la Savoie par 20,000 hommes. Le général Montesquiou qui les commandait avait ordre de s'emparer de Genève. Mais l'attachement des Genevois à l'indépendance nationale et l'arrivée de 1,600 hommes de Zurich et de Berne, sauvèrent la république. Montesquiou, qui avait montré trop de bienveillance aux Genevois, n'échappa que par la fuite au supplice des traîtres que voulait lui faire subir le proscrit genevois Clavière, ministre imposé à Louis XVI par la convention nationale. Ce malheureux monarque voyait s'empi-

rer tous les jours sa position et celle de la France. Enfermé au Temple avec sa famille, il n'en sortit que pour monter sur l'échafaud (21 janvier 1793). La *loi des suspects* entassa plus de 11,000 personnes dans les prisons de Paris seulement. Des *tribunaux révolutionnaires*, établis dans toutes les villes, condamnèrent à mort non-seulement les royalistes, mais tous ceux qui montraient des sentiments modérés. Ce temps affreux dura quatorze mois, et a été appelé à juste titre le régime de la *terreur*.

Genève aussi connut les douceurs de ce régime. Des *clubs* violents, fondés dans cette ville, reproduisirent le langage et les allures des clubs et jusqu'au costume des *Marseillais* et des *Montagnards* de Paris. Coiffés du bonnet rouge, la tenue débraillée, ils chantaient le *ça ira*, et marchaient demi-nus, un grand sabre et des pistolets à la ceinture. L'imitation ne se borna pas à ces façons singulières et repoussantes; on guillotinait à Paris, on voulut guillotiner à Genève. Un tribunal révolutionnaire s'installa à l'Hôtel-de-Ville et condamna à mort trois citoyens honorables. Toute condamnation politique devant, d'après la loi, être ratifiée par le conseil général, les citoyens furent réunis. Trois mille votants prononcèrent en majorité l'acquittement des condamnés. Exaspérés de ce résultat inattendu, les Montagnards se jettent sur les prisonniers (un Prévôt, un Cayla entre autres) et les fusillent aux flambeaux. Quatre autres citoyens (un Naville, un Fatio) périrent les jours suivants. Un impôt énorme frappa les riches, dont le refus imprudent et injuste de payer l'impôt dans un temps de gêne avait beaucoup contribué à l'irritation des esprits. Quel que fût l'engouement des Genevois pour les idées et les habitudes de la France révolutionnaire, il n'allait pas jusqu'à leur faire désirer l'annexion de leur patrie à la France. L'amour de l'indépendance était gravé dans le cœur de la population genevoise. Mais deux mauvais citoyens, Clavière et Jacques Grenus, réussirent à faire goûter l'idée de cette annexion au comité de Salut public et à la Convention nationale. Le Directoire français essaya d'abord de prendre Genève par la famine. Ce moyen n'ayant pas réussi, il recourut à la force brutale. Le 15 avril 1798, trois corps de troupes françaises entrent par trois portes à la fois dans Genève et s'emparent de l'Hôtel-de-Ville. Le conseil général,

Digitized by Google

convoqué à la hâte par le résident français Desportes et entouré de baïonnettes, prononce l'annexion à la majorité des suffrages. Principal acteur dans cet ignoble drame, Desportes ajoute le mensonge à la violence et annonce au Directoire que la réunion de Genève à la France fait le bonheur et comble les vœux de tous les citoyens.

La chute de Genève coïncide avec celle de la Confédération helvétique dont le Directoire français trancha l'existence cinq fois séculaire, avec la même astuce tyrannique, en mars 1798. Mais pendant les troubles de Genève, d'autres événements avaient eu lieu, dont nous avons encore à tracer l'esquisse, avant de raconter la chute de la vieille Suisse.

Un soulèvement éclata sur les bords du lac de Zurich en 1795. Le gouvernement de ce canton n'avait cependant à se reprocher ni despotisme ni injustice. Depuis que deux citoyens courageux et dévoués au bien public, Gaspard Lavater et Henri Füssli avaient traduit devant les tribunaux, en 1762, un bailli prévaricateur, Félix Grebel, et provoqué contre lui un arrêt de bannissement, personne n'avait plus osé marcher sur les traces de cet odieux magistrat.

Mais un fléau insupportable pour la population qui habitait les rives du lac, c'était la tyrannie des corps de métiers et le monopole commercial de la capitale. A l'exception des arts de première nécessité, les habitants de la campagne ne pouvaient exercer presque aucune industrie manufacturière; ils ne pouvaient faire d'autre commerce que celui de leurs denrées. La fabrication des cotonnades était, à la vérité, tolérée dans tout le canton, mais le fabricant de la campagne était obligé de venir acheter le coton brut dans le chef-lieu, et ne pouvait vendre ses tissus que dans le chef-lieu. Les toiles même qu'il fabriquait pour l'usage de sa famille devaient être d'abord vendues à un bourgeois de Zurich, de qui il les rachetait ensuite blanchies et imprimées. L'habitant de la campagne était exclu de tous les emplois civils et ecclésiastiques réservés aux seuls fils des citadins.

Le triomphe de l'égalité en France et le succès d'une révolution qui avait aboli les priviléges de lieu et de naissance, firent une profonde impression sur les habitants des bords du lac de Zurich. Ceux de Stäfa surtout se distinguaient par leur exaltation et s'exprimaient avec véhémence dans le cercle de lec-

Digitized by Google

ture qu'ils avaient formé dans leur village. Ils rédigèrent un mémoire contenant les griefs des campagnards et le colportèrent dans toutes les communes dans le but d'y recueillir des signatures. Mais on ne pouvait faire droit aux vœux exprimés dans ce mémoire sans renverser des institutions établies depuis des siècles, et sans bouleverser un ordre de choses qui remontait au temps où Zurich était une ville impériale et que les chefs de l'État avaient juré de maintenir. Depuis le temps de Waldmann, d'ailleurs, les bourgeois de Zurich avaient pour maxime que leur ville devait être le siége exclusif de l'industrie et du commerce. Le gouvernement nommé par eux partageait en majorité leurs vues étroites; il décida de ne faire aucune concession et d'agir avec sévérité contre les chefs du mouvement dont un grand nombre furent punis de l'exil, de l'amende et de la prison (13 janvier 1795).

Cette sévérité ne termina rien et ne fit qu'accroître le mécontentement. Au mois de mai suivant, la commune de Stäfa réclama la communication de chartes qui devaient se trouver aux archives communales. L'opposition du bailli et du greffier du bailliage n'empêcha pas les recherches. Les paysans trouvèrent dans un moulin du village l'original de la convention conclue entre la ville et la campagne en 1489, le jour même de l'exécution du bourgmestre Waldmann. Cette convention, garantie par les cantons médiateurs, assurait aux campagnes la liberté d'industrie et de commerce. Ils trouvèrent en outre des lettres patentes délivrées en 1532, après la désastreuse guerre de Cappel, aux habitants des campagnes par le bourgmestre et les deux conseils de Zurich, par lesquelles non-seulement on leur confirmait toutes les anciennes franchises, mais encore on les déclarait admissibles à toutes les charges de l'État.

Munies de ces pièces, les communes de Stäfa, de Horgen et d'autres encore députèrent auprès des magistrats pour leur demander dans les termes les plus respectueux si ces actes avaient été annulés par des ordonnances postérieures, ou s'ils conservaient encore force de loi?

Au lieu de répondre, le gouvernement trouva plus aisé de traiter les réclamations des campagnards de menées séditieuses et de citer à sa barre les chefs des communes. Ceux-ci refusèrent de comparaître, déclarant que leur cause était celle des communes.

Digitized by Google

Cette résistance blessa au vif l'orgueil des Zuricois. Le 5 juillet, pendant que toute la commune de Stäfa assistait tranquillement au service divin, des troupes zuricoises pénétrèrent dans le village, désarmèrent les habitants et les contraignirent à prêter serment de fidélité au gouvernement. Une proclamation fit connaître au peuple « que le compromis de Waldmann, octroyé dans un moment de trouble et pour prévenir de plus grands maux, avait été annulé; que l'acte de Cappel avait cessé d'exister avec les circonstances exceptionnelles qui l'avaient fait naître; que depuis trois siècles qu'il en était ainsi, aucune réclamation n'était parvenue au gouvernement. » Les communes zuricoises eurent beau invoquer l'appui des sept cantons garants du compromis de Waldmann. Un seul État, celui de Glaris, intervint en leur faveur et exhorta le gouvernement de Zurich à mettre plus de douceur et de justice dans sa conduite. Sans tenir compte de cet avis, les gouvernants zuricois frappèrent de peines rigoureuses les préposés des communes qui avaient réclamé, et chargèrent les communes elles-mêmes de contributions extraordinaires. Stäfa, considéré comme le berceau et le principal siége de la révolte, fut taxé à 78,000 florins. Un des magistrats de la commune, le vieux et respectable trésorier Bodmer, dont le crime était d'avoir donné l'idée de compulser les archives, n'échappa au supplice que par l'intervention du généreux Lavater. Il fut conduit sous le gibet où le bourreau brandit son glaive sur sa tête blanchie, comme pour marquer qu'il avait mérité la mort, puis reconduit dans son cachot où une sentence barbare le condamnait à finir ses jours.

Le peuple de la campagne saint-galloise était plus à plaindre encore que celui du canton de Zurich. La servitude de la glèbe s'était conservée dans plusieurs localités. Les autres étaient soumises à des impôts et à des contributions de tous genres qui servaient en partie à entretenir le luxe, la large hospitalité et les dépenses excessives de la cour abbatiale, en partie à augmenter les biens-fonds du monastère, déjà très-considérables et dont les terres étaient franches d'impôts comme celle du clergé et de la noblesse de France avant la révolution. Cet état de choses devint insupportable aux communes. Les plus hardies, au nombre de cinq, s'abouchèrent à Gossau, bourg florissant à deux lieues de Saint-Gall, où

Digitized by Google

l'on rédigea un mémoire que douze délégués, le boucher Künzli en tête, se chargèrent de présenter au prince-abbé (1794).

Prince bon et éclairé, Béda Anghern, qui occupait alors le siége abbatial, promit le redressement des griefs populaires. Mais ses moines, repoussant toute idée de concession, voulaient qu'on employât les moyens de rigueur et qu'on fît rentrer les sujets dans l'obéissance, comme l'avait fait le gouvernement de Zurich. Sourd aux conseils et aux injures de ses confrères qui taxaient sa bonté de faiblesse et de trahison, Béda accorda au peuple les droits importants de choisir ses autorités civiles et militaires, abolit la servitude de la glèbe, soumit les ecclésiastiques et les employés aux charges publiques et interdit à l'abbaye l'acquisition de nouveaux immeubles (novembre 1795). Ces concessions répandirent l'allégresse dans tout le pays. Les moines seuls s'en irritèrent et causèrent tant de chagrin au bon Béda, qu'il en mourut le 19 mai 1796. Mais son successeur, le vif et entreprenant Forster de Wyl, tenta en vain d'annuler ce qu'avait fait Béda Anghern. Il ne trouva d'appui ni auprès des quatre cantons protecteurs de l'abbaye, ni auprès de l'empereur d'Allemagne, auquel il en appela comme à l'ancien suzerain de l'abbaye, et se vit obligé de tolérer les réformes consenties par le généreux Béda. Le boucher Künzli, homme de tête et doué d'une certaine éloquence, fut appelé à présider le nouveau *Landrath*, dont les membres, convaincus de la nécessité d'un peu de décorum, adoptèrent l'habit noir des officiers du princes.

L'esprit d'indépendance gagna aussi les sujets grisons de la Valteline. Napoléon Bonaparte, alors au début de ses brillantes conquêtes, et placé à la tête de l'armée française d'Italie par le Directoire, venait de détruire la puissance des Autrichiens dans la Péninsule et fondait la république cisalpine, dont Milan fut déclarée la capitale. Les trois provinces de la Valteline, Chiavenna, Bormio et Sondrio, toujours pressurées par les employés grisons, demandèrent leur annexion à cette république. Les Grisons, de leur côté, protestèrent contre l'annexion et invoquèrent la médiation du général Bonaparte. Le jeune conquérant, usant d'une bonne foi dont il ne donna pas toujours l'exemple plus tard, écrivit aux Grisons :

« Gardez la Valteline, mais faites-en un État libre; que les trois provinces deviennent la quatrième Ligue de votre république (1797). » Mais les anciens maîtres de la Valteline ne pouvaient se faire à l'idée de traiter en égaux leurs ci-devant sujets. Ils perdirent en vaines discussions un temps précieux, et Napoléon n'ayant pas reçu de réponse au jour fixé (le 10 octobre), incorpora, par une simple proclamation, la Valteline à la république cisalpine (22 octobre). Dépouillés ainsi d'une partie de leur territoire, les Grisons se virent encore enlever toutes les propriétés qu'ils avaient dans les trois provinces et dont la valeur se montait à 8 millions de livres. La colère du peuple grison, impuissante contre ses oppresseurs, se tourna contre les magistrats qui étaient à la tête des affaires. La famille de Salis fut exclue tout-à-fait des emplois et remplacée par celle des Tscharner, plus populaire dans ce moment.

Pendant que la Valteline échappait aux Grisons, le Pays-de-Vaud, complètement réveillé de la léthargie où l'avait trouvé la tentative de Davel, en 1723, se préparait à secouer le joug de Berne. Quelle que fût la triste situation de cette belle contrée, exploitée par les Bernois qui en tiraient annuellement près de deux millions de revenus, et où, arts, commerce et manufactures languissaient, faute de vie et d'encouragement, une grande partie de la population était encore très-dévouée à son souverain, et il eût été facile à une administration généreuse et prévoyante de se l'attacher complètement. Mais, au lieu d'alléger le joug à mesure que les circonstances devenaient plus difficiles, Berne sembla prendre à tâche de l'alourdir davantage. « Les Bernois, dit un historien vaudois, voulurent avoir des sujets, non des citoyens; ils firent des révoltés. » [1]

Un homme marque surtout dans la révolution vaudoise; c'est le colonel de Laharpe. Doué de beaucoup de talent et de connaissances, âme de feu, caractère inébranlable, César de Laharpe, né à Rolle en 1758, avait débuté comme avocat et brillé par ses plaidoiries devant les tribunaux vaudois et le tribunal suprême à Berne. Mais froissé dans son amour-propre d'homme et de citoyen par la position humiliante que le patri-

(1) Monnard. XV, p. 534.

ciat bernois faisait à tous ceux qui n'étaient pas membres de la caste privilégiée, Laharpe se décida à quitter la Suisse et accepta les fonctions d'instituteur du grand-duc héritier de Russie, Alexandre et de son frère Constantin. Républicain à la cour de Saint-Pétersbourg comme il l'avait été à Lausanne et à Berne, Laharpe inspira à l'aîné de ses élèves des sentiments de libéralisme auxquels ce noble prince demeura fidèle pendant tout le cours de son règne. L'éloignement ne fit pas perdre de vue à Laharpe le Pays-de-Vaud ni ses griefs contre les Bernois. De nombreux écrits composés par lui et répandus par ses amis instruisirent le peuple de ses anciens droits et de la manière dont Berne avait anéanti les *États de Vaud* après la conquête. Ces écrits en firent naître d'autres. Excités déjà par les scènes de la révolution française, les esprits s'échauffèrent de plus en plus. Des manifestations populaires eurent lieu à Vevey, Ouchy, Rolle où l'anniversaire de la prise de la Bastille fut célébré par le déploiement du drapeau tricolore, du bonnet rouge et de nombreux toasts à la *grande nation*. Berne vit dans ces fêtes un commencement de rébellion qu'il fallait comprimer par la terreur. Le Pays-de-Vaud fut occupé militairement; une haute commission instituée pour juger les chefs du mouvement, dont quelques-uns furent proscrits, d'autres jetés dans les prisons de Chillon et d'Aarbourg. Parmi les proscrits figuraient César de Laharpe et son cousin Amédée, seigneur des Uttins, dont la guerre d'Italie illustra le nom comme celui d'un des plus braves généraux de la république française (1792). Berne ne s'en tint pas là et fut assez impolitique pour humilier les députés des villes vaudoises qui, réunis sur le champ de Belair près de Lausanne, au nombre de vingt-sept, durent entendre, tête nue et au milieu d'un carré formé par la troupe, les plus dures remontrances de la bouche des commissaires. Aussi les espérances des Vaudois se tournèrent de plus en plus vers l'étranger, et quand, peu d'années après, le général Bonaparte traversa rapidement la Suisse pour se rendre au congrès de Rastadt (novembre 1797), la présence du vainqueur de l'Italie et du libérateur de la Valteline fut accueillie par des ovations magnifiques et les cris de joie des populations vaudoises. Partout on avait érigé des arcs de verdure avec ces paroles, chères aux Vaudois que Bonaparte avait prononcées

Digitized by Google

lui-même en réunissant les Valtelins à la république cisalpine : « Un peuple ne peut être sujet d'un autre peuple sans violer les principes du droit public et naturel. » A Bâle, où les idées de liberté et d'égalité commençaient à avoir beaucoup de partisans, Bonaparte s'entretint longuement avec le grand tribun Pierre Ochs, savant publiciste et historien de sa ville natale, mais homme vain et ambitieux que le général berça de l'espoir de réunir le Frickthal au territoire bâlois. Mandé à Paris pour y négocier cette affaire, Ochs, tout-à-fait gagné aux idées françaises et d'accord avec Laharpe, Castella de Fribourg et les autres exilés, pressa le Directoire d'occuper la Suisse et d'y établir la *république unitaire* sur le modèle de la république française. Deux mois avant l'arrivée d'Ochs à Paris, un coup d'État venait justement d'expulser du Directoire deux grands amis et protecteurs de l'indépendance helvétique, le noble Carnot et le sage et prudent Barthélemy, ambassadeur en Suisse pendant les premières années de la révolution. Le directeur Reubell, qui leur succédait dans la direction des affaires étrangères, était plein de ressentiment contre Berne où il avait autrefois perdu une cause comme avocat du barreau de Colmar. C'était d'ailleurs un homme avide, et le trésor mystérieux de cette république tentait sa convoitise. Le Directoire, craignant que l'invasion subite de la Suisse ne rencontrât une trop forte résistance, commença par jeter sur ce pays divisé par les factions un réseau d'intrigues et de perfidies. Des agents français, en grand nombre, parcoururent ses vallées, semant l'or, les belles promesses, et faisant la plus brillante peinture du bonheur dont jouissait la grande nation à l'abri de ses nouvelles et libres institutions. En ce moment encore, si les gouvernements eussent su le vouloir, la Suisse eût pu être préservée de l'invasion. « Si Berne, dit un des principaux historiens de notre patrie ; si Berne avait été assez magnanime pour émanciper le Pays-de-Vaud, et Zurich assez sage pour accorder à temps une amnistie et consentir à une constitution libérale ; si l'on avait écouté les vœux légitimes des bailliages communs et recherché leur affection ; en un mot, si les chefs du pays s'étaient inspirés d'une foi généreuse dans leurs peuples, au lieu de recourir aux artifices d'une diplomatie méticuleuse, ils auraient commandé le respect au

Digitized by Google

héros du siècle et sauvé la Confédération dans son existence, consacrée par cinq siècles. » [1]

Il y avait au sein des gouvernements un parti modéré qui comprenait la situation et eût fait volontiers les concessions nécessaires pour éviter les malheurs d'une invasion étrangère. Ce parti était représenté à Zurich par Conrad Escher, si justement célèbre depuis lors, sous le nom d'Escher de la Linth. A Berne, il avait pour chef le trésorier Frisching, magistrat recommandable par l'intelligence, l'élévation des sentiments et une rare éloquence. Mais il avait pour adversaire un homme non moins éminent que lui par les talents et le caractère, et qui unissait à ces qualités un amour des anciennes mœurs, une force d'âme que les infirmités de l'âge, ni les revers ne pouvaient abattre. L'avoyer Steiger (c'est le nom de ce grand homme) semblait destiné, par son héroïsme, à être le *Philopémen* de la vieille Suisse, dont César de Laharpe aspirait à être le régénérateur [2]. Dès le début de la révolution, il avait cherché en vain à former contre elle une coalition puissante avec la Sardaigne et l'Angleterre. Il ne réussit pas davantage à se faire donner à Berne les pleins pouvoirs qu'il demandait pour combattre avec succès les progrès de la révolution. Dictateur, Steiger eût peut-être sauvé l'aristocratie et l'indépendance nationale. Investi de la même autorité, Frisching fût parvenu probablement à trouver un passage à la démocratie, sans secousse et sans intervention d'une puissance étrangère. Mais aux prises l'un avec l'autre dans le grand-conseil de Berne, le parti de la paix et celui de la guerre se paralysèrent mutuellement et ôtèrent tout ensemble et toute énergie aux conseils de la république.

Les gouvernements crurent conjurer l'orage qui menaçait la patrie en convoquant une diète générale à Aarau. La haute assemblée siégea du 27 décembre 1797 au 1er février suivant. Mais circonvenus par les mielleuses paroles du ministre de France, le perfide Mengaud, les députés ne prirent

(1) Le vénérable Hottinger, de Zurich. *Cours sur l'histoire de la chute de la Confédération.* P. 310.

(2) Steiger, né à Berne en 1729, avait figuré dans les diètes et comme médiateur dans les troubles de Genève (1781 et 82). Avoyer en 1787, il brillait par les vertus de l'homme privé et du magistrat, plein d'égards et accessible à chacun, malgré son attachement aux priviléges aristocratiques.

Digitized by Google

aucune mesure efficace pour la défense du pays et se bornèrent à renouveler avec pompe l'antique serment de vivre et de mourir pour la liberté helvétique. Pendant que la diète délibérait, la révolution faisait des progrès extraordinaires dans les cantons de Bâle, de Schaffhouse, du Valais et de Berne, dans les pays sujets de Vaud, d'Argovie, de Thurgovie où les agents de Mengaud soulevaient le peuple et la milice contre les gouvernants. Les paysans de la petite ville de Liestal, surnommée la « patriote » par Bonaparte, plantaient, le 17 janvier, le premier arbre de liberté qui eut paru sur le sol de la Suisse allemande. La ville de Bâle où, sur la proposition d'Ochs, l'*égalité des droits* avait été proclamée, le 20, suivait cet exemple et élevait deux jours après sur la terrasse de la cathédrale un arbre de liberté inauguré par un sermon analogue à la circonstance. Le gouvernement aristocratique abdiquait à Bâle, à Lucerne et à Soleure. Celui de Zurich décrétait une amnistie tardive sur la proposition d'Escher et ouvrait les portes de leur prison au vieux Bodmer et aux autres prisonniers de Stäfa. Suivant de l'œil tous ces mouvements, le général français Ménard, à la tête de 12,000 hommes, longeait la rive méridionale du Léman, n'attendant qu'un prétexte pour passer le lac et déployer le drapeau tricolore dans cette province de Berne. Le gouvernement croyait cependant avoir pris ses précautions pour mettre le Pays-de-Vaud à l'abri d'un coup de main. Il avait réuni les milices de la contrée et, sur trente bataillons dont elles se composaient, vingt-quatre avaient répondu à l'appel et prêté serment de fidélité au souverain. Mais au lieu de leur donner un général capable et résolu, en état de tirer parti de ses bonnes dispositions, le parti de la paix avait fait nommer à ce commandement important un ami des Français et de Robespierre, le colonel Weiss, qui s'amusait à écrire des brochures et des proclamations pendant que l'ennemi était aux frontières. Aussi, sans s'embarrasser de sa présence, les principaux patriotes du Pays-de-Vaud se réunissent à Lausanne, proclament avec transport la RÉPUBLIQUE LÉMANNIQUE, dont César de Laharpe leur avait envoyé le modèle de Paris, arborent la cocarde verte et se constituent en assemblée représentative (24 janvier 1798). D'intelligence avec les représentants, le général Ménard envoie le lendemain un parle-

mentaire, escorté de deux hussards, signifier au colonel Weiss qu'il ait à quitter immédiatement le territoire vaudois, que sinon, il a l'ordre de l'occuper avec son armée. Arrivés près du village de Thierrens, à 10 heures du soir, le parlementaire et ses hussards tombent dans une patrouille vaudoise et veulent forcer le passage à grands coups de sabre. La patrouille fait feu, tue l'un des hussards et blesse mortellement l'autre. Le général français feint de voir dans cet accident imprévu *un attentat odieux des tyrans de Berne contre la grande nation*, pénètre dans le Pays-de-Vaud avec ses troupes, le 28 janvier, et force à la retraite les troupes bernoises. Quatre mille Vaudois, pleins d'enthousiasme pour l'émancipation de leur patrie, prennent rang dans l'armée française, pendant que mille de leurs compatriotes, animés de sentiments contraires, couraient se ranger sous les drapeaux bernois et formaient la légion *fidèle* aux ordres du colonel Rovéréaz, de Vevey.

L'intention secrète de la France, en occupant le Pays-de-Vaud, n'était pas seulement de libérer ce coin de pays, mais de renverser la fédération helvétique et d'y substituer la *Constitution unitaire*, rédigée par Ochs à Paris. Berne, comprenant le danger que couraient la république et la Confédération tout entière, avait senti enfin la nécessité de s'appuyer sur son peuple et venait d'ouvrir à ses représentants l'accès au grand-conseil et à tous les emplois de l'État. Ces concessions, faites de bonne foi, eussent rallié tous les partis. Mais accordées avec mauvaise grâce par les uns qui les trouvaient excessives, elles parurent à d'autres tout-à-fait insuffisantes. La discorde soigneusement entretenue par les émissaires de la France qui se faufilaient partout, allait livrer sans combat Berne et la Suisse à leurs ennemis, lorsque la voix insolente du général français Brune, qui avait remplacé Ménard, vint réveiller l'esprit national, assoupi par les dissensions et une servitude de trois siècles. Brune exigeait l'abdication pure et simple du gouvernement de Berne et la nomination d'une commission provisoire dont seraient exclus tous les anciens gouvernants. La haine de l'étranger vivait au fond de l'âme de ce peuple bernois si flegmatique à la fois et si fier. Un enthousiasme extraordinaire s'empare de toutes les classes. Bientôt Berne voit sous ses drapeaux vingt-

cinq mille hommes, dont un grand nombre de volontaires. Le général Charles-Louis d'Erlach fut désigné pour les commander. C'était un choix excellent à bien des égards. Charles-Louis d'Erlach, âgé alors de cinquante-deux ans, était un officier d'une taille imposante, d'une grande bravoure et dont le patriotisme le rendait digne de porter le nom des héros du Donnerbühl et de Laupen. Il partagea son armée en trois divisions, de six à sept mille hommes chacune, et qui occupaient toute la ligne de Morat à Soleure. Il fixa son quartier-général à Aarberg, au centre des trois divisions. Toutes les forces de Brune, en ce moment, ne se composaient que de 16,000 hommes. « Si l'armée bernoise eût attaqué sur le champ les Français, il est probable qu'elle les eût accablés, dit le général Jomini, dans son histoire militaire de l'époque. Une première victoire eût rallié au gouvernement tous les esprits flottants, et entraîné la majorité des cantons qui, dans l'impossibilité de reculer, eussent fait de plus grands efforts pour conserver l'indépendance. » Mais, au lieu d'agir, le parti de la paix, dominant dans les conseils bernois, se mit à négocier et donna ainsi à Brune le temps de faire arriver le général Schauenbourg des bords du Rhin, avec une seconde armée de 16,000 hommes. Impatient de ces lenteurs qui perdaient le pays et démoralisaient l'armée, le général d'Erlach se présente au grand-conseil de Berne avec soixante et douze officiers, comme lui membres de cette assemblée, et expose la triste situation où les tergiversations du gouvernement mettent la patrie; il termine en demandant ou sa démission et le licenciement des troupes, ou les pleins-pouvoirs nécessaires pour battre l'ennemi. Les nobles paroles du général, l'accent de vérité qui les accompagne et le patriotisme qu'elles respirent, passent dans l'âme de tous ceux qui l'écoutent. Patriciens et députés de la campagne, tous d'une voix unanime votent les pleins-pouvoirs. « Ce moment, dit le colonel Rovéréa, témoin et acteur de cette scène, fut digne du nom suisse et du sénat romain. » Mais à peine d'Erlach et ses compagnons ont-ils quitté l'Hôtel-de-Ville, pour rentrer dans leurs cantonnements, qu'un message de Brune fait changer d'avis au grand-conseil; il décide de renouer les négociations et d'accorder un nouvel armistice, qui devait expirer le premier mars à 10 heures du soir. Mais avant

Digitized by Google

l'expiration de ce terme, le général Schauenbourg, qui était arrivé des bords du Rhin à Bienne avec ses 16,000 hommes, surprend les avant-postes soleurois, repousse un corps bernois à Langnau et se fait ouvrir les portes de Soleure par les parents qu'il avait dans cette ville, au moment même où plusieurs milliers de Bernois se rangeaient en bataille devant ses murs pour la défendre (2 mars). Le même jour, Fribourg capitulait entre les mains du général Pigeon. Le gouvernement de ce canton, recueillant les fruits de ses rigueurs en 1782, avait vu une partie de son peuple roman et de la bourgeoisie se tourner contre lui et fraterniser avec les Vaudois et les Français. Les paysans allemands, seuls demeurés fidèles, formaient avec 1,000 Bernois et 400 Gouggisberger, la garnison de Fribourg. La capitulation rendit ces soldats furieux; ils enfoncèrent les portes de l'arsenal, s'emparèrent des canons qui s'y trouvaient et tirèrent plusieurs coups de feu sur leurs officiers dont aucun cependant ne fut tué ni grièvement blessé.

Maître de Fribourg, Brune dirige son armée sur Berne et fait attaquer sur trois points à la fois, Guminen, Laupen et la Singine. Une division de 7,000 hommes, aux ordres des colonels Graffenried et Wattenwyl, défendait cette ligne située à trois lieues au midi de la capitale. Dignes de leurs ancêtres, les miliciens bernois luttent avec un courage héroïque contre une armée aguerrie et supérieure en nombre de moitié. Le combat engagé dans la nuit du 4, se renouvelle dans la matinée du 5. Des femmes armées de faux, des vieillards, des enfants s'étaient joints à la troupe. On se battit corps à corps, à la baïonnette, à coups de crosse. Vaincus par les miliciens et le landsturm bernois, les vainqueurs d'Italie durent repasser la Singine, laissant dix-huit canons et deux mille hommes sur le champ de bataille. Quatre cents blessés furent ramenés à Fribourg dans des chars. Exaltée par la victoire, la division Graffenried se disposait à poursuivre ses avantages du côté de Fribourg, lorsqu'arrive au camp la fatale nouvelle de la défaite du Grauholz et de la capitulation de Berne.

Le général d'Erlach, qui commandait au Grauholz, avait été attaqué le même jour, à cinq heures du matin, par Schauenbourg et ses 16,000 guerriers de l'armée du Rhin.

Digitized by Google

Bien qu'il n'eut à leur opposer que 6,000 hommes, et qu'il n'eut ni cavalerie ni artillerie volante, le valeureux général soutint pendant deux heures et demie le terrible choc de l'armée française. Forcé ensuite à la retraite, quatre fois et en quatre endroits différents il avait recommencé le combat, encouragé par la présence du vieil avoyer Steiger. N'ayant pu sauver la république, ce magnanime chef voulait au moins périr avec elle et contemplait la bataille, assis sur un vieux chêne, au bord d'une forêt. Des femmes, des enfants et des vieillards combattaient aussi, comme à la Singine, dans les rangs de l'armée bernoise. Au combat de Fraubrunnen, cent quatre-vingt femmes tombèrent la faux à la main. L'une d'elles, une héroïne, avait à ses côtés ses deux filles et trois petites filles. Beaucoup de canonniers se firent hâcher sur leurs pièces. « C'est une chose étonnante, écrivait Schauenbourg au Directoire, que des gens qui n'ont pas fait la guerre depuis deux cents ans, aient pu livrer ainsi cinq combats consécutifs. A peine étaient-ils repoussés d'un poste qu'ils se ralliaient aussitôt sur un autre. » « Ces braves gens, lit-on dans le *Moniteur*, le journal officiel du Directoire français; ces braves gens dispersés et sans autres armes que des faux et des bâtons, venaient se placer à la bouche des canons et se faisaient écraser par la mitraille. Lors même que par humanité, les soldats français voulaient les épargner et leur criaient de se rendre, ils se jetaient sur les canons pour empêcher qu'on les avançât sur leur patrie. »

D'Erlach et Steiger quittèrent des derniers le champ de bataille, entraînés par la déroute générale et faillirent tomber plusieurs fois entre les mains de l'ennemi ([1]). Ils n'avaient perdu ni l'un ni l'autre le désir et l'espoir de résister à l'ennemi, et s'étaient dirigés vers l'Oberland, comptant organiser dans ce pays alpestre et adossé aux petits cantons un nouveau foyer de résistance. Mais les tergiversations du gouvernement de Berne et la capitulation honteuse qui l'avait suivie, œuvre du parti de la paix, avaient porté au comble l'irritation du peuple et des troupes. Des bruits de trahison habilement exploités par les émissaires et les partisans de la

(1) « Nous avons vu un vieillard suisse, ont raconté depuis des hussards français, assis sur le bord de la forêt; son costume était militaire, mais son air vénérable nous a empêchés de le saisir. » Rovéréa.

France avaient déjà occasionné d'affreux désordres dans le camp de la Singine, où quatre officiers supérieurs avaient été horriblement massacrés (1). D'Erlach aussi, le noble d'Erlach, devait périr victime des égarements populaires, et fut assassiné par des soldats et des femmes à trois lieues de Berne dans le village de Wichtrach. Escorté et soutenu sur les bras des deux sous-officiers Dübi et Dinkel, dont le nom mérite d'être associé au sien, le vénérable Steiger faillit subir le même sort à Münsingen, et n'arriva dans l'Underwald qu'après avoir couru les plus grands dangers. La mort d'Erlach et les dispositions hostiles du peuple de l'Oberland ne laissaient plus aucun espoir de résistance et de salut. Steiger dit adieu à sa patrie et se retira à Constance, l'ancienne alliée des Suisses.

Le 5 mars, à une heure, l'armée française fit son entrée dans les rues désertes de Berne, avec un ordre et un silence qui étaient comme un dernier hommage rendu à la grandeur de Berne et à l'héroïsme de ses défenseurs. Le même jour, un arbre de liberté fut planté par ordre du général Brune, aux sons de la musique militaire. Le trésorier Frisching, l'ancien chef du parti modéré, devenu président du gouvernement provisoire, présidait à cette cérémonie. « Voilà, dit-il pour toute harangue au général français; voilà votre arbre de liberté; puisse-t-il porter d'heureux fruits! »

Les Bernois seuls avaient combattu avec héroïsme pour l'indépendance nationale. La plupart des autres cantons, séduits par les belles paroles des Français, qui apportaient aux peuples, disaient-ils, *la liberté, l'égalité et la fraternité*, ne prirent aucune part à la lutte. Zurich, Lucerne et les Waldstætten parurent vouloir faire exception et envoyèrent des troupes à leurs confédérés, Zurich 1,500 hommes, Lucerne et les Waldstætten 2,000. Mais ces singuliers auxiliaires avaient ordre ou de se borner à la défensive, ou de se rapprocher de leur canton, au cas qu'une lutte sérieuse s'engageât entre les Bernois et les Français. Les troupes de Schwytz, d'Uri et de Glaris abandonnèrent même l'armée bernoise au moment du combat, tout en protestant de leur dévouement et de leur fidélité aux alliances. Les petits cantons se berçaient

(1) Stettler, Ryhiner, Goumoëns et Crousaz.

Digitized by Google

de l'espoir que leur pauvreté, leurs montagnes et la forme démocratique de leur gouvernement les préserveraient de la destruction qui menaçait leurs voisins et confédérés. Ils ne devaient pas tarder à se repentir de leur égoïsme cantonal et à payer bien cher l'abandon de la maxime qui avait fait la force et la gloire de leurs ancêtres, à Morgarten, à Laupen, à Morat : *tous pour un, un pour tous.* Un nœud sacré unit les Etats libres ; il suffit de la chute d'un seul pour ébranler tous les autres (1).

XXIV.

Temps de la République helvétique. — Occupation française. — Guerre désastreuse des petits cantons. — La Suisse, théâtre de la guerre étrangère et de la guerre civile. — Lutte des partis au sein du gouvernement helvétique. — Intervention de Napoléon.

(De l'an 1798 à 1803.)

Les Français s'étaient annoncés comme les libérateurs du peuple suisse, comme les soldats de la liberté et les protecteurs des chaumières. Une fois maîtres de l'Helvétie, ils se souillèrent par le meurtre, le pillage, le viol et l'incendie, et firent peser sur elle un joug plus odieux et plus humiliant que ne l'avait été celui de Gessler et des autres baillis autrichiens au quatorzième siècle. Le Pays-de-Vaud lui-même, où l'arrivée des Français avait été saluée par des transports d'allégresse, ne fut pas à l'abri de leurs exactions, et dut payer une somme de 700,000 livres, prix de son émancipation, déguisé sous le nom d'un emprunt forcé. Dans les cantons de Fribourg, Soleure, Berne, Lucerne, le pillage commença par les caisses publiques et les arsenaux. De Berne seulement, 300 pièces d'artillerie et 60,000 fusils furent transportés à Toulon pour servir à l'expédition d'Égypte ; puis on frappa les gouvernants et leurs familles d'une

(1) Nos principales sources pour cette époque si importante de l'histoire helvétique sont le 17e volume de M. Monnard ; la révolution helvétique de Zschokke, dont l'écrivain français, Raoul Rochette, a fait grand usage pour son histoire des mêmes événements ; les belles leçons de Hottinger ; l'histoire de Berne de l'impartial M. de Tillier, et les mémoires du colonel de Rovéréa, homme de parti, mais plein de cœur et de noblesse.

Digitized by Google

contribution de quinze millions. Le clergé d'Einsiedlen et du canton de Lucerne eut à payer en sus pour sa part un million. Le trésor de Berne surtout allumait la cupidité des généraux français ; dans leur impatience d'en jouir, ils n'attendirent pas les clés, et en firent sauter les portes à coups de hache. Ajoutant l'insulte aux extorsions, et sans respect pour l'héroïsme malheureux, l'un d'eux s'avisa d'envoyer à Paris, avec les drapeaux bernois, au nombre de dix-neuf, les deux ours du fossé, ornés des noms vénérés de Steiger et d'Erlach.

Les excès commis par les Français après la prise de Berne révoltèrent les plus chauds promoteurs de la révolution helvétique. César de Laharpe, dont l'esprit de parti n'avait point altéré les sentiments d'humanité ni le patriotisme, écrivit en termes indignés au gouvernement français et terminait sa lettre par ces paroles menaçantes : « Si vous n'adoptez pas d'autres mesures, comptez sur une *Vendée* qui dévorera votre population et nos ressources en dévorant nos propres forces. »

Mais les pillages officiels et autres ne finirent point. Un beau-frère du directeur français Reubell, le fameux Rapinat, commissaire de la *république française* près l'*armée d'Helvétie*, était l'ordonnateur en chef de la spoliation. Il fut dignement secondé par ses agents Rouhière, Forfait, Grugeon, dont les noms aussi expressifs que celui de leur maître, n'eurent pas le privilége d'inspirer comme le sien la verve satirique de la nation spoliée !

La Suisse qu'on pille et qu'on ruine
Voudrait bien que l'on décidât,
Si Rapinat vient de rapine,
Ou rapine de Rapinat (1).

La Suisse reçut de la France la constitution unitaire avec le nom de *république helvétique une et indivisible.* Dans cette organisation, imitée de celle de la grande nation, les cantons souverains disparaissaient et devenaient de simples départements ou préfectures. L'Helvétie avait un gouvernement central, composé d'un sénat, d'un grand-conseil et d'un directoire. Les sénateurs et les représentants, les premiers au nombre de quatre et les derniers au nombre de huit, par canton, étaient chargés de la confection des lois ; le directoire, formé de cinq membres, en procurait l'exécution avec

(1) Ces vers sont du pasteur Bridel, l'auteur du *Conservateur suisse*.

Digitized by Google

l'aide de six ministres préposés aux principales branches de l'administration, l'intérieur, la justice et police, les arts et sciences, la guerre, les finances, les affaires étrangères. Un préfet national, aidé d'une chambre administrative, gouvernait chaque canton. Aux treize États indépendants, aux pays alliés et sujets de la vieille Confédération, la constitution unitaire substituait dix-neuf cantons égaux en droits et soumis à un régime intérieur uniforme. Parmi les nouveaux cantons figuraient *Bade* et les bailliages libres; l'*Argovie*, *Vaud* et l'*Oberland*, détachés de Berne; *Lugano*, *Bellinzona* et le *Valais*. Glaris, réuni à une partie de la principauté de Saint-Gall, formait le canton de la *Linth*. Le reste de la principauté, y compris la ville de Saint-Gall et le Rheinthal, avait été réuni à l'Appenzell, sous le nom de canton du *Sentis*. Fribourg, agrandi par l'annexion d'Avenches et de Payerne, était devenu le canton de *Sarine-et-Broye*. Enfin, les quatre petits cantons, Uri, Schwytz, Underwald et Zoug, privés comme Appenzell de leurs antiques landsgemeinden, avaient été englobés en une seule préfecture, appelée canton des *Waldstætten*.

Cette constitution sans aucun rapport avec le développement historique de la nation, blessait tous les usages et brisait les traditions les plus sacrées de liberté et d'indépendance. Uri, Schwytz et Underwald, ce faisceau primitif de l'alliance, refusèrent de s'y soumettre et résistèrent à toutes les injonctions des généraux et des commissaires français. Leur exemple fut suivi par Glaris, Zoug et les petits pays sujets d'Uznach, Toggenbourg, Gaster, Sargans et la Marche, que la constitution unitaire affranchissait pourtant de tout lien de sujétion envers leurs anciens maîtres. Une diète de ces États, réunie à Schwytz, le premier avril, repoussa l'*infernal livret* d'Ochs (c'est le nom que les montagnards donnaient à la nouvelle constitution). Le même esprit de résistance se manifestait dans les démocraties des Grisons et d'Appenzell, où l'on disait publiquement : « Le taureau (Uri) nous a donné la liberté; le bœuf (Ochs) veut nous la ravir. » La plupart des grands cantons, au contraire, gagnés à la centralisation et aux idées françaises, se réunirent à Aarau en *assemblée législative* de la *république helvétique une et indivisible*. Bodmer, de Stäfa, vénérable par son grand âge et les souffrances

Digitized by Google

qu'il avait endurées pour la liberté du peuple zuricois, ouvrit la séance. Le fameux Ochs fut élu, à l'unanimité, président du sénat. Kouhn, jurisconsulte et officier bernois, qui s'était battu avec courage contre les Français, à Laupen, fut appelé à la présidence du grand-conseil. Quelques jours après, on procéda au choix du directoire. On éleva à ce poste difficile les citoyens Legrand, de Bâle; Glayre, de Vaud; Oberlin, de Soleure, et Pfyffer, de Lucerne. Ochs, dont on commençait à se défier comme d'un partisan trop servile de la France, ne réunit pas le nombre de voix nécessaires.

A peine élu, le directoire helvétique adressa une nouvelle sommation au peuple des petits cantons, pour l'inviter à se joindre à ses co-États qui avaient reconnu et juré la constitution. Mais les valeureux pâtres de Schwytz, du Nidwald et de Glaris, assemblés en landsgemeinde, se déclarèrent prêts à mourir pour les anciennes institutions de leur patrie. Zoug, l'Obwald et Uri se décidèrent, mais non sans beaucoup de peine et d'hésitation, à faire cause commune avec leurs confédérés.

Dix mille montagnards prirent les armes et arborèrent les anciennes couleurs suisses, la *croix blanche* sur un *champ rouge*, que la république helvétique avait remplacées par des couleurs nouvelles, le *jaune*, le *vert* et le *rouge*, sans précédents réels dans notre histoire [1]. Ces 10,000 hommes courageux, attaquant en masse et sur un seul point l'ennemi, eussent pu opérer une action décisive. Mais, au lieu de cela, ils se divisèrent en trois corps, dont l'un s'empara de Lucerne pendant qu'un autre occupait le Hasli et le troisième prenait Rapperschwyl et faisait une pointe sur l'Argovie dans l'intention de soulever ce canton et celui de Zurich contre le nouvel ordre de choses. Cette dispersion des forces des petits cantons donna au général Schauenbourg, qui commandait une armée de 25,000 hommes, la facilité de les battre sur plusieurs points, d'occuper Zoug et de reprendre Lucerne tombée un moment au pouvoir des insurgés (du 26 au 30 avril). Le

(1) L'idée des trois couleurs paraît avoir été empruntée à d'anciens tableaux où Guillaume Tell est représenté avec un pourpoint rouge, vert et jaune. Voir l'*Histoire de la lutte et de la destruction des cantons forestiers*, par Zschokke, témoin oculaire et acteur dans les événements du temps. P. 245.

Bay. de Bo

Digitized by Google

combat de Wollerau, où deux habiles commandants glaronnais, Hauser et Paravicini, perdirent plusieurs braves et tombèrent eux-mêmes grièvement blessés, décida les troupes de leur canton à se retirer dans leurs foyers. Resserrant alors le cercle de ses opérations, le général français cerna d'un réseau de fer et de feu le canton de Schwytz, principal centre de la résistance.

Dans ce moment critique, les intrépides Schwytzois ne perdent point courage et disposent tout pour une lutte à outrance contre l'ennemi de leur indépendance. Le *capitaine du pays*, Aloys Reding, premier chef militaire du canton *(Landeshauptmann)*, était à leur tête. C'était un officier expérimenté, brave, loyal, éloquent et populaire avec dignité; partisan d'une liberté sage, il avait rêvé le perfectionnement des anciennes institutions de la patrie. Mais le despotisme de la France avait révolté son orgueil national et rempli son cœur généreux d'indignation contre les oppresseurs de la Confédération.

Le premier mai, passant en revue les 4,000 guerriers avec lesquels il avait à défendre vingt lieues de pays, contre un ennemi trois ou quatre fois supérieur en nombre, Reding leur tint ce simple et mâle discours, digne des beaux temps de la vieille Suisse : « Braves camarades et concitoyens! nous voici arrivés au moment décisif. Entourés d'ennemis, délaissés de nos amis, il s'agit de savoir si nous tiendrons ensemble jusqu'à la fin, comme firent autrefois nos pères à Morgarten. Une mort certaine nous attend; si quelqu'un la redoute, qu'il se retire; il ne recevra aucun reproche de notre part. Nous ne devons pas nous abuser dans cette heure solennelle. Je préfère n'avoir autour de moi que cent hommes déterminés et en qui je puisse avoir pleine et entière confiance, que cinq cents qui lâcheraient pied au moment du danger, jetteraient par leur fuite la confusion dans nos rangs, et feraient tuer inutilement les braves qui continueront à se battre. Quant à moi, je promets de ne pas vous abandonner, à quelque extrémité que nous soyons réduits. LA MORT PLUTÔT QUE LA RETRAITE! Si vous partagez ma résolution, que deux hommes sortent des rangs et viennent jurer entre mes mains de vaincre ou mourir avec moi. » La petite armée électrisée répondit par des cris et des larmes d'enthousiasme aux paroles de son

chef. Deux hommes sortirent des rangs et promirent ce qu'avait demandé Reding. Le lendemain, les Schwytzois et leurs auxiliaires d'Uri et d'Underwald furent attaqués de toutes parts par les Français, à Schindellegi, à Saint-Jost et sur l'Etzel, boulevard de Schwytz du côté du lac de Zurich. Dans les deux premiers endroits ils furent vainqueurs et repoussèrent les brigades françaises à coups de carabines, de crosses et de baïonnettes. Les tirailleurs embusqués derrière les rochers et les taillis, tiraient deux à deux, afin que leur feu ne fût pas interrompu, indifférents à la mort de leurs compagnons et à leurs propres blessures. Les femmes, les filles s'étaient armées de massues et faisaient la chasse aux poltrons et aux fuyards dans tout le pays. Mais pendant que Reding, nouveau Léonidas, défendait si vaillamment les Thermopyles du Morgarten, Marianus Herzog abandonnait en lâche et en traître le poste de l'Etzel qu'il s'était offert de défendre avec 600 hommes de la contrée. Marianus Herzog, curé d'Einsiedlen, était l'un de ces démagogues ecclésiastiques, dont l'histoire des petits cantons n'offre, à cette époque, que trop d'exemples, et dont l'orgueil, l'ambition et la violence n'étaient surpassés que par l'hypocrisie avec laquelle ils cachaient leurs vices et se faisaient passer pour des saints aux yeux de la multitude. Ce curé Herzog exerçait un tel ascendant sur les paysans d'Einsiedlen, qu'aucun officier n'eût osé contredire ses ordres, de crainte d'être fusillé sur-le-champ par ces fanatiques. Le sabre au côté et couvert d'armes de toute espèce, Herzog s'était fait admettre au conseil de guerre, réuni à Rothenthourm, dans la nuit du premier mai, et s'était élevé avec force contre l'idée d'établir une seconde ligne de défense : « Délibération inutile et qui trahit une crainte misérable, s'était écrié le curé-capitaine. Défendez les autres postes comme moi je défendrai l'Etzel et je vous promets la victoire. » Le lendemain matin, à huit heures, Herzog rejoignit sur l'Etzel les 600 hommes qu'il y avait laissés la veille; mais ce fut pour leur dire de poser les armes et de rentrer chez eux, « attendu, disait-il, qu'il y aurait de la folie et de l'imprudence à vouloir résister sur un seul point, quand on n'était pas résolu à le faire avec la même vigueur dans les autres postes. »

Maîtres du passage de l'Etzel, que la trahison de Herzog

leur avait livré, 8,000 Français, avec du canon et de la cavalerie, occupent tout le pays jusqu'au Morgarten et près de Rothenthourm. Reding, sans calculer la disproportion de ses forces et la distance de huit cents pas qui le sépare de l'ennemi, marche droit à lui avec ses deux bataillons, le charge à la baïonnette et le met en déroute, après une mêlée d'un quart d'heure. Deux fois les Français essaient de se rallier, deux fois les Suisses les culbutent et restent maîtres du champ de bataille, de ce Morgarten témoin cinq siècles auparavant de la valeur et des exploits d'autres Schwytzois et d'un autre Reding, l'ancêtre de leur général actuel.

Le 3 mai, la lutte recommença du côté d'Arth. Les Français furent repoussés deux fois avec une perte considérable. Mais depuis quatre fois vingt-quatre heures, les corps postés à Schorno, Arth, Rothenthourm étaient sous les armes, souffrant des fatigues et des privations extraordinaires. Chaque jour leur coûtant cent hommes tués et beaucoup de blessés, il n'était pas difficile de calculer le terme de leur victoire avec une armée réduite à 3,000 combattants. Schauenbourg, d'ailleurs, de son quartier-général d'Einsiedlen, consentait à garantir par un traité la liberté religieuse des habitants de Schwytz. Reding conclut avec lui un armistice de vingt-quatre heures, pour consulter le peuple, qui assista en armes à la landsgemeinde de Rothenthourm, le 4 mai, à onze heures du matin. Après une courte prière, récitée à genoux par tous les assistants, Reding rend compte de la situation désespérée où se trouve le pays et propose de reconnaître la constitution helvétique pour éviter de plus grands maux. Des magistrats, des prêtres respectables unisssent leurs voix à la sienne et engagent le peuple à se soumettre. Plusieurs fois un tumulte affreux interrompt les orateurs; beaucoup d'hommes exaltés ou héroïques veulent se défendre à outrance et s'ensevelir sous les ruines de leur patrie. Mais enfin les conseils de la prudence l'emportent, et une paix honorable met fin à une lutte inégale et terrible. Dans ces deux jours de combat, les Français avaient perdu plus de 2,000 hommes; les Schwytzois 206 ([1]). Schauenbourg honora de ses éloges publics,

([1]) Parmi les morts pour la patrie figurent les noms historiques de Rychmouth, Schorno, Betschart, Holdener, Abegg, Schuler, Schilter, Fassbind, Kamor, Eichorn, Wigget, Bellmont, Schnürriger, Steiner.

dans le *Moniteur* français, la bravoure opiniâtre des montagnards et rechercha l'amitié d'Aloyse Reding.

Au moment où la résistance cessait dans les petits cantons, elle éclatait avec furie dans le Haut-Valais, où 4,000 hommes prirent les armes et marchèrent sur Sion. Cette levée de boucliers, exécutée quelques jours plus tôt et combinée avec celle des petits cantons, eût pu devenir fatale à la domination française. Mais des tentatives isolées ne pouvaient aboutir qu'à des massacres inutiles et à d'affreux désastres. Après des combats sanglants sur les bords du Rhône et de la Morge, les Français prirent d'assaut la capitale du Valais et y commirent tous les excès d'une soldatesque effrénée. 7 à 800 personnes furent massacrées dans le sac de cette ville. La vengeance des Français n'était point encore assouvie ; soixante des principaux citoyens furent traînés en otages dans les prisons de Chillon, de Berne, et les sept dixains frappés d'une contribution de plus d'un million de livres.

La guerre injuste des Français contre les petits cantons et leurs cruautés en Valais excitèrent l'indignation du peuple suisse et d'une partie du gouvernement helvétique lui-même. Des voix éloquentes et courageuses s'élevèrent au sein des conseils pour flétrir la conduite de l'étranger qui, sous prétexte d'implanter la liberté sur le sol suisse, y faisait peser une affreuse tyrannie. Blessé de cet esprit d'indépendance, Rapinat, qui agissait en véritable proconsul, exigea la démission immédiate de deux membres du directoire, Bay et Pfyffer. Ils furent remplacés par Ochs et Laharpe, plus dévoués à la France (18 juin 1798).

L'entrée de César de Laharpe au directoire marque le moment de la plus grande activité législative et de la plus grande puissance du régime unitaire. L'abolition de la torture, de la traite foraine, de l'impôt sur les juifs; la publicité des débats judiciaires; la conversion des postes en domaines de l'État; le rachat des droits féodaux moyennant indemnité aux propriétaires, sont au nombre des principales lois et des bienfaits de cette époque. Le ministre de l'intérieur, le célèbre docteur Rengger, de Brugg, dirigeait son dicastère avec la hauteur de vues et la fermeté de volonté qui dénotent l'homme supérieur et l'administrateur accompli. Le ministre des arts et sciences, Albert Stapfer, de Berne, n'apportait pas moins

de talent et de zèle à l'œuvre de l'éducation nationale et dans la direction du mouvement intellectuel. Les écoles de la campagne, négligées jusque-là dans beaucoup de cantons, étaient l'objet de sa sollicitude spéciale. La création de conseils d'éducation et d'une école normale, la première qui ait existé en Suisse; la première idée de l'établissement d'archives et d'une bibliothèque nationale; celle de la création d'une école centrale, pépinière d'hommes d'État, de prêtres, de légistes, de savants pour tout le pays appartiennent au noble et profond génie de Stapfer. On lui doit la publication d'une feuille populaire destinée à instruire le peuple et à servir de centre et d'organe aux littérateurs de l'Helvétie. Beaucoup d'hommes illustres, Zschokke, Pestalozzi, le père Girard, alors à son début dans la carrière pédagogique, reçurent les encouragements de ce ministre éminent et furent employés le premier à la censure des ouvrages, le second à la rédaction de la feuille populaire, le troisième aux archives de la république helvétique. Les premières expositions des beaux-arts et des arts utiles sont une des heureuses innovations de ce ministère mémorable marqué encore par le décret qui exemptait d'impôts et les fonds d'école et ceux qui étaient affectés à la création de la bibliothèque nationale.

Malgré ses bonnes lois et la sagesse d'une partie de ses employés, le régime unitaire ne devint réellement populaire que dans les nouveaux cantons de Vaud, de Thurgovie et d'Argovie, et dans certaines parties de ceux de Zurich et de Bâle. Partout ailleurs on lui reprochait son origine étrangère, sa dépendance absolue à l'égard de la France et les traitements excessifs qu'il faisait à ses fonctionnaires dans un temps de pénurie générale [1].

Divers décrets relatifs aux personnes et aux choses ecclésiastiques (la suppression de la dîme, la défense aux couvents de recevoir des novices, le séquestre mis sur les biens du clergé et l'exclusion des fonctions publiques prononcée à l'égard des ecclésiastiques des deux confessions) occasionnèrent une fermentation très-vive dans plusieurs cantons. L'obligation imposée à toutes les populations de l'Helvétie de

(1) Ces traitements étaient de 800 louis pour les directeurs, de 400 pour les ministres, de 275 pour les membres des deux conseils, de 250 pour les préfets, de 150 pour les administrateurs cantonaux.

Digitized by Google

prêter le *serment civique*, acheva d'irriter les esprits et poussa à la révolte les cantons de Schwytz et d'Underwald (août, septembre). Excités par trois prêtres fanatiques, Lussy, vicaire de Stanz; Käsli, curé de Beggenried, et le fameux capucin schwytzois Paul Styger, le peuple de ces contrées chassa les autorités helvétiques. Les sommations du directoire, appuyées des remontrances de tout ce que le pays renfermait d'hommes éclairés et raisonnables dans le clergé et la magistrature, firent rentrer le canton de Schwytz dans l'obéissance. Le Nidwald, au contraire, persista dans l'insurrection et laissa passer tous les délais qui lui furent accordés pour se soumettre. Enfin le 1er septembre, il fut attaqué de trois côtés à la fois par une armée de 12 à 16,000 hommes. A ces forces imposantes, ce petit pays n'avait à opposer que 2,000 hommes renforcés par 200 volontaires de Schwytz et 20 d'Uri. Les montagnards n'en luttèrent pas moins avec une énergie extraordinaire. Le sang français rougit la baie d'Alpnach, la forêt de Kerns et les rochers du Rotzberg. Avec quelques cents hommes de plus et des chefs expérimentés, le petit peuple du Nidwald triomphait de l'armée de Schauenbourg. Mais le manque de plan, les forces trop supérieures de l'ennemi et sa formidable artillerie rendirent, après dix heures de combat, toute résistance inutile. Les vainqueurs se souillèrent par des cruautés et des abominations inouïes. Ils percèrent de leurs baïonnettes des filles et des femmes après les avoir outragées; ils égorgèrent des enfants à la mamelle et en jetèrent d'autres dans le brasier de l'incendie qui dévorait maisons et villages; 414 personnes, parmi lesquelles 130 femmes, filles et enfants, périrent dans ces horribles journées. L'aspect de ce malheureux pays, couvert de sang et de décombres, arracha des pleurs de pitié à Schauenbourg lui-même. Il partagea le pain des soldats avec les survivants de ces scènes cruelles. Le directoire helvétique, ne pensant, au premier abord, qu'à constater sa victoire, avait donné l'ordre bizarre et odieux de planter un *arbre de liberté* sur les cendres du Nidwald. Mais les sentiments d'humanité ayant repris le dessus, le directoire fonda à Stanz une maison d'orphelins. Le noble Pestalozzi, qui fut appelé à

la diriger, se montra non-seulement l'éducateur, mais le père, la mère, le domestique et la bonne de ces pauvres enfants délaissés. L'historien Zschokke, commissaire du gouvernement helvétique dans le Nidwald, et le chanoine Bousinger, unirent leurs efforts à ceux du sublime pédagogue et contribuèrent à adoucir les plaies saignantes de cette terre désolée.

Le sort du Nidwald toucha toutes les âmes généreuses en Europe. Il n'y eut qu'une voix pour flétrir les horreurs qui s'y étaient commises. L'envoyé suisse à Paris, Zeltner, de Soleure, osa faire retentir aux oreilles même des directeurs les accents du désespoir de ses concitoyens. Du fond de son exil, l'ancien directeur Carnot, un des plus beaux caractères de la révolution française, lança les foudres de son éloquence républicaine contre les oppresseurs de la race de Guillaume-Tell. La réprobation universelle qui s'attachait aux cruautés et aux exactions de la France en Helvétie n'empêcha pas Rapinat de continuer son œuvre spoliatrice, et de vider les caisses publiques qui avaient été épargnées jusque-là. Rivalisant de despotisme avec ses agents, le directoire français, non content de laisser à la charge de l'Helvétie l'entretien d'une armée de 30,000 hommes, lui imposa encore l'obligation de fournir un corps de 18,000 auxiliaires à la grande nation. Les excès des soldats français, qui en pleine paix et au sein des populations amies pillaient, tuaient et incendiaient, achevèrent d'exaspérer les esprits. Des troubles, des séditions éclatèrent dans les cantons même les plus dévoués à la révolution. Il fallut les comprimer par la force. Menacé de toutes parts dans son existence, le gouvernement helvétique, qui venait de se transporter d'Aarau à Lucerne (octobre), créa pour sa défense une légion helvétienne de 1,500 hommes. Une guerre de plume très-vive dirigée contre le gouvernement par les partisans de l'ancien ordre de choses et les mécontents du nouveau, entretenait l'agitation.

A tous ces maux, l'Helvétie dut joindre celui de devenir le théâtre de la guerre européenne. Pendant plus d'une année (depuis le mois de mars 1798 jusqu'au mois de mai 1799), les plus fameux capitaines du siècle, français, autrichiens et russes, se firent une guerre à la fois savante et terrible autour du Gothard et dans les hautes Alpes grisonnes et glaron-

Digitized by Google

naises, s'en disputant les passages, les cols et les pics comme si c'eût été autant de forteresses. Masséna, l'archiduc Charles, Souwarow et Korsakow, le premier à la tête de 75,000 Français, le second à la tête d'un nombre égal d'Autrichiens, et les deux autres suivis chacun de 40,000 Russes, foulèrent presque en même temps le sol de l'Helvétie, saisie de surprise à la vue de la longue tunique rouge ou bleue, de la lance et du bonnet de pelisse du Cosaque monté sur un cheval de chétive apparence, mais rapide comme le vent.

Pendant ces luttes colossales, les Grisons, toujours en proie à deux factions acharnées, dont l'une voulait la réunion des trois ligues à la république helvétique, et dont l'autre réclamait la protection de l'Autriche, furent un moment occupés par Masséna. La faction autrichienne des Salis avait donné l'exemple des proscriptions, rétabli les *tribunaux criminels* et banni 600 de ses adversaires, à leur tête des Bavier, des Planta et le poète Salis, qui ne partageait pas les opinions aristocratiques de sa famille. Masséna usa de représailles et déporta à Aarbourg et à Salins un grand nombre de magistrats grisons du parti autrichien. Mais, à son tour, Masséna fut délogé des Grisons par les généraux autrichiens Jellachich et Hotze. Ce dernier, suisse d'origine et né à Winterthour, était un guerrier humain et généreux autant que brave. Son avant-garde était formée par un corps d'émigrés suisses aux ordres du colonel vaudois Rovéréaz, qui à la tête de sa *légion fidèle* avait combattu avec héroïsme et posé le dernier les armes dans la lutte de Berne contre la France. Le vieil avoyer Steiger, dont les années ne pouvaient glacer le patriotisme aristocratique, se trouvait aussi parmi les émigrés, dont il était l'âme et la tête politique. Son but et celui de l'archiduc Charles, son protecteur et général en chef des forces autrichiennes en Helvétie, était de restaurer la vieille Suisse. Favorable d'abord aux idées de la révolution, le grand historien Jean de Muller avait fini par se rattacher à ce plan, qui répondait mieux à son idéal de nationalité et qui devait, dans la pensée de l'écrivain schaffhousois, affranchir le peuple suisse des violences et des extorsions dont il était victime. Vainqueur des Français et des troupes helvétiques dans trois journées sanglantes, à Diessenhofen, Frauenfeld, Winterthour (mai), l'archiduc Charles battit encore Masséna à Zurich le

4 juin, et établit dans ce canton et dans ceux de Schaffhouse et de Glaris, des gouvernements provisoires. Une proclamation du prince appelait les Suisses à se reconstituer sur les anciennes bases. Des comités occultes s'organisèrent dans ce sens dans plusieurs cantons. L'insurrection devint presque générale. A Schwytz, le sage Reding fut pris à la gorge par les insurgés parce qu'il refusait de se mettre à leur tête. A Lugano, le peuple des campagnes fit irruption dans la ville, attacha à un arbre et fusilla sans autre forme de procès un journaliste du parti *patriote*, l'abbé Vanelli! A Uri, le soulèvement commença par le massacre des soldats français. « Le Grütli de la révolte, dit M. Monnard, était au Sattel dans le canton de Schwytz. » Elle se répandit de là dans tous les petits cantons. Un colporteur d'amadou connu du peuple sous le sobriquet d'*Ignace l'Allumeur* (Zundel-Nazi), souleva l'Underwald; c'était la troisième insurrection de ce peuple depuis un an. Les troupes françaises domptèrent celle-ci comme les précédentes. Le général Soult, le même qui figura depuis sous le roi Louis-Philippe, comme maréchal de France et ministre de la guerre, pénétra dans les petits cantons et les soumit par la force, ainsi que la Léventine. Un autre général, le cruel Xaintraille, réduisit le Valais, et surpassant en cruauté tous les officiers français, commit toutes sortes d'horreurs et fit pendre par les pieds une femme à Brigue.

Entouré de périls, le directoire helvétique, que dominait César de Laharpe, se fit investir de pouvoirs dictatoriaux par les deux conseils et eut recours aux mesures les plus violentes. Il expulsa du sol suisse les sujets sardes, autrichiens et anglais, viola le secret des postes, bâillonna la presse, décréta la peine de mort pour tout déserteur, réfractaire, auteur et fauteur d'insurrection, et déporta à Chillon et à Huningue beaucoup d'anciens magistrats de Zurich, Berne, Fribourg et Soleure. Le courageux et bienfaisant Lavater dont deux écrits hostiles au nouvel ordre de choses avaient irrité le directoire, se trouvait au nombre des déportés. Ces mesures extrêmes, loin de sauver le régime helvétique, n'auraient fait que d'en précipiter la chute, sans la victoire de Zurich remportée par Masséna sur les Russes, et qui obligea ces derniers et leurs alliés autrichiens de quitter le sol de l'Helvétie et de se replier sur l'Allemagne. La se-

Digitized by Google

conde bataille de Zurich, un des plus beaux faits d'armes de l'histoire militaire des Français, sauva la république helvétique. Mais ces étrangers lui firent chèrement payer leur protection en logements militaires, charrois, réquisitions de tous genres et en contributions extraordinaires que Masséna fit payer aux principales villes suisses. Le passage continuel des troupes françaises était un fardeau écrasant pour le peuple. On en jugera par l'exemple du village d'Urseren situé sur la route très-fréquentée du Gothard et qui eut 700,000 hommes à loger en une année.

Délivré des Russes et des Autrichiens, le gouvernement helvétique se déchira lui-même. Déjà au fort de la guerre, Labarpe avait été obligé de sacrifier Ochs, coupable d'avoir livré au directoire français les secrets du directoire helvétique (31 mai). La lutte s'engagea ensuite entre le parti exalté ou *patriote* comme il s'appelait lui-même, et le parti modéré ou *républicain*. Le premier, dont le noyau se composait des députés du Léman, avait pour chef le bouillant directeur Laharpe; le second comptait parmi ses membres les plus actifs et les plus influents les ministres Stapfer, Rengger, le représentant Escher, de la Linth, et les sénateurs Kouhn, de Berne, et Paul Ustéri, de Zurich, orateurs et publicistes distingués. Le parti républicain se renforça par l'entrée au directoire du Zuricois Dolder et du Fribourgeois Savary. Dolder, négociant ruiné, était un rusé diplomate dont la politique consistait principalement à se conserver sous tous les régimes; Savary, un médecin plein de probité et de talent, beau-frère de l'illustre père Girard. Laharpe résolut de se débarrasser de ses adversaires, de dissoudre le sénat et le grand-conseil, comptant sur l'aide de la France pour faire ce coup d'État. Ses ennemis le prévinrent et l'accusèrent de conspirer contre la représentation nationale, dans la séance du 7 janvier 1800. Laharpe s'étant offert en vain de se justifier, chercha ensuite à se maintenir par la force armée. Mais abandonné par la France et mal soutenu par ses collègues du directoire, Oberlin et Secrétan, qui craignaient l'effusion du sang, il dut céder à l'orage qui ne respecta pas plus la constitution que la personne des gouvernants, car le directoire fut dissous et remplacé par une *commission exécutive* de sept membres, dans laquelle furent appelés à siéger les directeurs Dolder, Savary

et Glayre (de Vaud). Glayre, ancien secrétaire du dernier roi de Pologne (Stanislas Poniatowski), était regardé comme le premier homme d'État de la Suisse française par les députés allemands ([1]).

César de Laharpe disparaît alors pour quelques années de la scène politique sur laquelle ses talents, sa grandeur d'âme et son amour du pays natal le firent remonter plus tard avec éclat et corrigé de ses torts, dont les plus saillants étaient le despotisme de son caractère et un trop grand attachement à la France. Mais c'était, certes, un homme d'un noble cœur et d'une intelligence fort élevée au-dessus des mesquines jalousies de partis, que celui dont la plume traçait le portrait suivant de son grand ennemi politique, et de l'allié des Autrichiens, le grand avoyer Steiger, mort à Augsbourg le 3 décembre de la même année : « Honneur à la mémoire de » ces hommes qui, bien qu'ils fussent dans l'erreur, ont rajeuni la réputation d'héroïsme que s'était faite notre nation, » à Neuenegg, à Büren et au Schindellegi! honte éternelle » aussi à ces gouvernants qui ont mis en jeu notre honneur » national! Tu couvris du moins ta faute par ton dévouement » héroïque, vieillard vénérable, noble ennemi dont l'adver» sité développa tant le caractère dans l'âge qui glace les » cœurs. Repose en paix sur la terre étrangère. Les amis de » l'indépendance helvétique savent que tu n'étais point en» taché des vices repoussants de l'oligarchie; ils savent que » tu désirais le rapprochement des partis et l'oubli des in» jures([2]). » Que les historiens, les publicistes et les hommes de parti de l'époque actuelle n'apprennent-ils, à l'école de Laharpe, à mettre un peu de bonne foi et de justice dans les jugements souvent empoisonnés qu'ils portent sur leurs contemporains qui professent une autre opinion que la leur!

Le parti *républicain* profita de son avénement au pouvoir pour abolir toutes les lois de terreur et d'exception, amnistier les déportés et les autres condamnés politiques. Le clergé, maltraité jusque-là et laissé dans un état voisin de l'indigence, commença à éveiller la sollicitude du gouver-

(1) Les autres membres étaient Frisching, de Berne ; Finsler, de Zurich ; l'ancien avoyer Durler, de Lucerne, et Gschwend, de Saint-Gall.

(2) Mémoire justificatif présenté au corps législatif par le citoyen Laharpe.

Digitized by Google

nement. Mais le parti *patriote*, vaincu au pouvoir exécutif, s'agitait encore dans les conseils. La commission exécutive, d'accord avec la France et une partie des représentants, compléta par un second coup d'État celui du 7 janvier, décréta l'établissement d'une nouvelle constitution, et remplaça le sénat et le grand-conseil par un corps législatif de 43 membres qu'elle nomma elle-même(1). Cette révolution, comme la précédente, s'accomplit à l'aide de la violence, les troupes françaises stationnant dans les rues et sur les places publiques de Berne (7 et 8 août 1800). Le nouveau corps législatif dont on avait eu soin d'exclure les *patriotes*, flétris dès lors du nom de *jacobins*, supprima la publicité des séances et plaça les sociétés et cercles politiques sous la surveillance de la police. La constitution du 8 août n'était toutefois que provisoire. On nomma une commission pour élaborer une constitution.

Ce travail mit en présence deux nouveaux partis non moins ardents que les précédents. Le parti *unitaire*, qui comptait parmi ses membres les plus influents Kouhn, Rengger et Stapfer, voulait le maintien du *gouvernement central* dans toute sa plénitude, tandis que le parti *fédéraliste*, composé entre autres des députés des petits cantons, à leur tête Aloyse Reding, désirait le rétablissement des anciens cantons avec leurs droits territoriaux et souverains. Le projet de la commission, rédigé dans le sens unitaire par Ustéri et ses collègues de la commission, fut envoyé au premier consul sans l'assentiment duquel aucun changement ne pouvait plus se faire en Helvétie. Bonaparte désapprouva ce projet comme favorisant trop l'unité, et lui en substitua un autre qui, tout en prenant l'unité pour base, se rapprochait sensiblement du *fédéralisme* sous le rapport de l'organisation des cantons (1er mai 1801). Ce projet, connu dans notre droit public sous le nom de *projet de la Malmaison* (du nom du château où il avait été rédigé), fut adopté par le corps législatif, le 29 mai. Le projet de la Malmaison instituait dix-neuf cantons (Valais et Grisons compris), des diètes cantonales, une diète générale, un sénat de 25 membres et un petit-conseil de 4 mem-

(1) Badoux et Carmintran furent désignés comme membres du corps législatif pour Fribourg.

Digitized by Google

bres seulement, présidé par deux landammans de la Suisse, et des élections *à deux degrés*. Les municipalités nommaient des électeurs; ceux-ci les membres de la diète générale. L'ancien ministre Stapfer eût aimé à voir établir un corps électoral central pour toute l'Helvétie, dans le but de paralyser les influences locales et d'empêcher l'élection des médiocrités ou des nullités de clochers. Cette opinion fut trouvée peu démocratique et resta en minorité.

La diète générale se réunit le 7 septembre à Berne. Mais cette assemblée, qui comptait dans son sein 55 unitaires et seulement 26 fédéralistes, choisit pour président et vice-président Kouhn et Ustéri, et décida que le projet de la Malmaison, adopté le 29 mai, serait révisé dans le sens *unitaire*. Aussitôt les députés des petits cantons, dont cette décision menaçait de nouveau l'ancienne *autonomie*, se retirèrent et furent suivis dans leur retraite par treize représentants de divers cantons (Lucerne, Soleure, Grisons, Tessin, Appenzell et Fribourg (1).

A peine ces événements furent-ils connus dans les cantons, qu'ils y occasionnèrent des troubles sérieux. L'Appenzell et les petits cantons refusèrent le serment et rétablirent leurs chères landsgemeinden. Des pétitions circulèrent dans l'Argovie et dans le Pays-de-Vaud pour demander la réunion au canton de Berne, dont la chambre administrative, de son côté, réclamait la restitution de Vaud et d'Argovie. Le gouvernement helvétique eut recours à la force, fit occuper militairement les petits cantons par les troupes helvétiques et songeait à faire arrêter Reding et les autres chefs de la résistance, lorsqu'un coup d'État, le troisième depuis la révolution de 98, frappe les unitaires, dont les chefs (Ustéri, Rengger, Zimmermann) sont enfermés à l'Hôtel-de-Ville et forcés d'abdiquer. Dolder, Savary et Jenner, patricien bernois plein d'habileté et de finesse, avaient mené le coup de concert avec le général français Montchoisy et le ministre de France Verninac (27 octobre). La diète helvétique est dissoute, la constitution du 29 mai rétablie en plein, et Aloyse Reding nommé premier landamman de la Suisse. Mais Reding était

(1) Des quatre députés fribourgeois à la diète helvétique, Barras, Pettolaz, Déglise et Jean de Montenach (dit le Turc), ce dernier seul était fédéraliste et donna sa démission. Il fut remplacé par Duc, d'Estavayer. Pettolaz, unitaire prononcé et plein de talent, fut nommé sénateur.

trop loyal et pas assez fin diplomate pour savoir se maintenir longtemps dans ce poste élevé et difficile. Attaqué vivement par les unitaires, il se vit encore en butte aux accusations des partisans de l'ancien régime, parce qu'il refusait de concourir avec eux aux rétablissement des priviléges. Son refus persévérant et patriotique de livrer le Valais à la France lui donna un ennemi plus puissant encore dans la personne du premier consul lui-même, qui encouragea sous main les unitaires à culbuter les *octobristes*, c'est ainsi qu'on nommait les partisans de la révolution d'octobre. En effet, pendant que Reding et ses collègues des petits cantons faisaient dévotement leurs pâques dans leurs foyers où ils s'étaient rendus pour quelques jours, Kouhn et Verninac opéraient une nouvelle révolution à Berne, et nommaient un gouvernement provisoire (du 16 au 19 avril 1802). Reding, revenu en toute hâte au siége du gouvernement, eut beau protester et invoquer l'appui du premier consul. Le coup d'État fut maintenu, Rengger, nommé landamman président du sénat, et Dolder, qui en *homme de liége* surnageait à tous les naufrages, chef du nouveau pouvoir exécutif, où Ustéri et d'autres chefs du parti unitaire furent appelés à siéger.

L'assemblée des notables, convoquée à Berne le 30 avril, approuva ces changements et accepta la constitution révisée qu'on lui offrait (1). Elle décida cependant que la constitution serait soumise au peuple. Des registres civiques furent ouverts dans les communes et chaque citoyen invité à écrire ou à faire écrire son vote. 72,000 citoyens votèrent l'acceptation, 92,000 le rejet. La constitution aurait donc dû être rejetée. Mais comme on avait eu soin de décider en même temps que les absents seraient comptés pour acceptants, conformément sans doute à l'axiome de droit « *qui tacet consentire videtur,* » la constitution se trouva être acceptée par une majorité qui n'existait que sur le papier. Bien loin d'être populaire, la nouvelle constitution l'était si peu, que la guerre civile éclata immédiatement dans presque tous les cantons.

Le départ des troupes françaises que le premier consul rappelait tout à coup après quatre années d'occupation, fut le signal de l'insurrection. Pendant que les patriciens bernois

(1) Fribourg était représenté par Déglise, préfet national, et Fégely, ancien conseiller.

appelaient aux armes le landsturm bernois et argovien, sous le commandement en chef de Rodolphe d'Erlach, militaire habile autant qu'écrivain distingué, l'ancien premier landamman de la Suisse, Aloyse Reding, ouvrait à Schwytz une diète nationale à laquelle accédaient successivement douze cantons, Zurich en tête (août-septembre). Le bombardement de cette ville par le général Andermatt, qui n'épargna pas même l'hôpital, ne fit que rendre plus odieux le gouvernement helvétique, dont ce chef exécutait les ordres sévères (10 et 13 septembre). D'Erlach, avec les insurgés bernois et argoviens, s'empara de Brugg, de Baden, de Soleure et vint canonner Berne où le gouvernement helvétique épouvanté capitula et s'enfuit à Lausanne (17 septembre). C'était le quatrième séjour du gouvernement helvétique, qui avait successivement habité Aarau, Lucerne, Berne et qui n'avait maintenant plus d'autre ressource que le canton du Léman et son énergique préfet Henri Monod. L'envoyé suisse à Paris essaya vainement d'obtenir l'intervention du premier consul ou la rentrée des troupes françaises. Bonaparte s'y refusa absolument. Il voulait laisser les Suisses s'entr'égorger et les obliger à se jeter dans ses bras. N'ayant rien à craindre de la France, les insurgés bernois et argoviens, renforcés par ceux de Schwytz, aux ordres d'Auf-der-Maur, et par les Glaronnais commandés par le général Bachmann, poursuivirent le gouvernement central dans sa fuite et rencontrèrent les troupes helvétiques entre Avenches et Morat (3 et 4 octobre). Un combat eut lieu à Salavaux et un autre à Faoug. Bachmann, auquel la diète de Schwytz avait donné le commandement en chef des insurgés, au nombre de 8,000, battit le général helvétique Andermatt qui n'avait que 2,000 hommes à lui opposer et qui se montra d'ailleurs chef peu capable. Il fut remplacé par Vonderweid, de Fribourg, excellent officier, qui se disposa à défendre Lausanne contre les troupes de Bachmann. Ce dernier marcha sur cette ville le 4, pendant qu'Auf-der-Maur allait s'emparer de Fribourg avec ses volontaires aux chapeaux retroussés (*tzapi à rablié*). Déjà le gouvernement helvétique, craignant d'être enlevé, faisait ses préparatifs de départ pour la Savoie, lorsque tout à coup paraît à Lausanne le général français Rapp, porteur d'un message du premier consul qui ordonne aux insurgés

Digitized by Google

de poser les armes, et au gouvernement helvétique de retourner à Berne. En même temps Napoléon, s'établissant en médiateur de la Suisse, convoquait auprès de lui à Paris, pour le 10 décembre, des notables de tous les cantons pour conférer avec lui sur les moyens de pacifier l'Helvétie.

Tout se fit comme le voulait le premier consul. D'ailleurs, pour assurer l'exécution de ses volontés, il eut soin de faire occuper de nouveau le pays par des troupes françaises (21 octobre). Le général Ney qui faisait les doubles fonctions de général et d'ambassadeur du premier consul, exigea le désarmement de l'Helvétie, établit un impôt pour l'entretien de ses troupes et jeta dans la forteresse d'Aarbourg Aloyse Reding, Auf-der-Maur, Hirzel, de Zurich, et d'autres citoyens influents regardés comme les auteurs du dernier soulèvement.

Le 10 décembre, quarante-cinq députés de la nation suisse se trouvèrent réunis à Paris, devenu le siége des autorités suprêmes de l'Helvétie. Cette assemblée, qui reçut le nom de *Consulta helvétique* à l'imitation de la *Consulta* italienne réunie à Lyon, se composait des hommes politiques les plus distingués de la nation et comptait dans son sein 15 fédéralistes et 30 unitaires. Sans s'arrêter à cette différence de nombre, le premier consul choisit cinq commissaires dans chacun des deux partis et délibéra avec eux à plusieurs reprises aux Tuileries. C'étaient, pour les unitaires, Ustéri, de Zurich; Monod, du Léman; Stapfer, de Berne; Sprecher, des Grisons; et Von-Flüe, d'Underwald, le seul ami prononcé qu'eût l'unité dans les petits cantons. Les fédéralistes étaient d'Affry, de Fribourg; Reinhard, de Zurich; Wattewille, de Berne; Gloutz, de Soleure, et Jauch, d'Uri. Kouhn, le principal auteur du 17 avril, avait refusé son élection. Le 29 janvier 1803, une dernière conférence eut lieu aux Tuileries où Napoléon déploya la plus rare connaissance des affaires suisses, des besoins divers des cantons, et chercha à convaincre les unitaires de la nécessité du maintien des institutions *cantonales* sanctionnées par les siècles comme les *landsgemeinden* (1) et les fédéralistes de l'impossibilité du *rétablissement des*

(1) « Sans ces démocraties, la Suisse ne présenterait que ce que l'on trouve ailleurs, elle n'aurait pas de couleur particulière. Songez bien à l'importance des traits caractéristiques; c'est eux qui éloignant l'idée de

Digitized by Google

priviléges. Il discuta sept heures durant et avec une éloquence admirable toutes les grandes questions relatives au nouveau pacte qu'il se proposait de donner à la Suisse, et, le 19 février suivant, réunissant tous les députés dans une séance solennelle aux Tuileries, il remit l'*Acte de médiation* au député de Fribourg, Louis d'Affry, désigné par le premier consul pour occuper le poste éminent de Landamman de la Suisse, créé par la nouvelle constitution.

XXV.

Temps de l'Acte de médiation. — Insurrection sur les bords du lac de Zurich. — Les Suisses dans les armées de Napoléon. — Incorporation du Valais à la France et occupation du Tessin. — Passage des alliés en Suisse. — Rétablissement du patriciat et origine du pacte fédéral de 1815.

(De l'an 1803 à 1815.)

L'Acte de médiation donné par Bonaparte tenait le milieu entre l'ancienne organisation de la Suisse et l'unitarisme helvétique. Reprenant son ancien nom, la Confédération était composée de dix-neuf cantons, presque égaux en droits, ayant chacun leur gouvernement et leurs institutions propres [1]. La diète était rétablie et chaque canton devait y être représenté, non en raison exacte de sa population (comme l'eussent voulu les unitaires pour annuler l'influence des petits can-

ressemblance avec les autres États, écartent aussi la pensée de vous confondre avec eux. Je sais bien que le régime de ces démocraties est accompagné de nombreux inconvénients et qu'il ne soutient pas un examen rationnel; mais enfin il est établi depuis des siècles; il a son origine dans le climat, la nature, les besoins et les habitudes primitives des habitants; il est conforme au génie des lieux.... Les peuples libres n'ont jamais souffert qu'on les privât de l'exercice immédiat de la souveraineté; ils ne connaissent ni ne goûtent les inventions modernes d'un système représentatif qui détruit, à leurs yeux, les attributs essentiels d'une république. » Discours de Napoléon à la *Consulta*.

(1) Ces cantons étaient Appenzell, Argovie, Bâle, Berne, Fribourg, Glaris, Grisons, Lucerne, Saint-Gall, Schaffhouse, Schwytz, Soleure, Tessin, Thurgovie, Underwald, Uri, Vaud, Zoug et Zurich. Le Valais formait une république séparée sous la domination de la France; Genève avait été incorporé à ce pays en 1797; Neuchâtel, principauté prussienne, avait aussi vu cesser son alliance avec les cantons.

Digitized by Google

tons), mais avec un avantage de deux voix en faveur des cantons qui avaient plus de cent mille âmes de population. La diète se réunissait au mois de juin de chaque année. Dans l'intervalle des sessions, le pouvoir central était confié au canton-directeur, présidé par le landamman de la Suisse. Six cantons exerçaient tour à tour pour une année ce pouvoir central; c'étaient Berne, Soleure, Fribourg, Bâle, Zurich et Lucerne. L'avoyer ou bourgmestre du canton-directeur devenait alors landamman de la Suisse et joignait ce titre à celui d'avoyer ou de bourgmestre de son canton. Le landamman de la Suisse avait des attributions très-importantes. Il pouvait lever des troupes, accréditer des envoyés auprès des puissances étrangères, nommer des arbitres et convoquer à l'extraordinaire les grands-conseils et les landsgemeinden des cantons. Il dépendait aussi de lui d'instituer des inspecteurs de ponts-et-chaussées et d'ordonner les travaux publics les plus urgents. L'étendue de ce pouvoir eût été de nature à inquiéter les amis ombrageux de la liberté républicaine, si sa courte durée n'eût été un correctif suffisant à ces attributions consulaires.

L'intention du premier consul, en octroyant à la Suisse cette constitution, n'était pas complètement désintéressée. Il voulait fonder sans doute la tranquillité et le bien-être de ce pays, mais *dans les limites de son intérêt et de celui de la France*, dont la Suisse devait être la très-humble alliée et auxiliaire. L'époque de l'Acte de médiation fut pour la Suisse une ère de repos, d'ordre, d'unité, d'égalité, de progrès, mais aussi un temps de dépendance humiliante et d'appréhensions continuelles. C'est à alléger autant que possible le fardeau de cette dépendance et à dissiper les appréhensions, en conjurant les fréquents orages qui se formaient au ciel impérial, que consista en grande partie le rôle des premiers magistrats de la Suisse pendant l'époque décennale de la médiation. Ce rôle délicat et patriotique fut rempli d'abord avec une noble fermeté et une sagesse admirable par le premier landamman de la Suisse. Louis d'Affry, fils du comte d'Affry, lieutenant-général des armées de Louis XVI et ambassadeur de France en Hollande, avait fait sous ce père distingué son apprentissage des armes et de la diplomatie. A l'urbanité et à l'élégance d'un homme de cour, Louis d'Affry unissait la loyauté du mili-

Digitized by Google

taire et une intelligence des affaires, à laquelle sa taille élevée, la dignité de son maintien, sa belle figure et ses cheveux blancs prêtaient un charme et une autorité remarquables. Étant encore à Paris, d'Affry avait été investi par le premier consul de pouvoirs extraordinaires et dictatoriaux pour s'en servir contre tout gouvernement ou individu qui voudrait mettre obstacle à l'établissement de la nouvelle constitution. Mais ennemi de toute violence et partisan d'un système de modération persuasive, d'Affry ne fit aucun usage de ces pouvoirs extraordinaires, et la Suisse étonnée n'apprit leur existence qu'à l'ouverture de la diète solennelle qui se tint à Fribourg pour inaugurer le règne de l'Acte de médiation, le 4 juillet 1803.

Cette ouverture se fit avec une pompe solennelle dans l'église des Cordeliers. A 4 heures du soir, les députés des 19 cantons, parmi lesquels Aloyse Reding, Ustéri et Reinhard attiraient principalement les regards, se réunirent dans la demeure du landamman, voisine du couvent, et s'acheminèrent deux à deux vers l'église, accompagnés de leurs huissiers revêtus de manteaux aux couleurs cantonales. A la suite de la diète marchaient les autorités fribourgeoises. Le cortége était précédé d'une troupe de guerriers en cuirasses, dont le capitaine, Joseph de Diesbach (1), couvert d'un casque doré, portait l'Acte de médiation magnifiquement relié en velours bleu et brodé en or. Le chef de la Confédération prit place sur l'estrade qui avait été ménagée dans la nef; le général Ney, ambassadeur de France, les ministres d'Espagne et de la république cisalpine prirent place auprès de lui; les députés des cantons formèrent le demi-cercle autour de l'estrade. D'Affry fit ressortir dans un discours étendu les avantages et le sens de la médiation. « La médiation, ainsi parla le noble landamman, n'imprime son sceau à aucun parti; aussi, elle n'est point le » triomphe d'un parti sur un autre, surtout elle ne veut point » de victimes. Être toujours et partout modéré, juste et impartial, suivre une ligne également éloignée des deux extrêmes; apprécier chez les hommes la loyauté, le mérite, » les talents et les services et non pas seulement les opinions; » voilà notre première règle politique. » Cette règle, d'Affry

(1) Avoyer de 1813 à 1814 et de nouveau de 1830 à 1836.

Digitized by Google

l'observa constamment pendant les deux périodes de sa magistrature fédérale (1803 et 1809). C'est ainsi que, pour ne parler que de son canton, il protégea contre leurs détracteurs l'habile chancelier Charles Schaller, suspect de jacobinisme aux yeux des partisans secrets que les jésuites et l'aristocratie conservaient à Fribourg, et l'éminent cordelier Girard, accusé à Rome de donner dans les erreurs de la philosophie allemande et d'enseigner les idées de Kant.

D'Affry dévia cependant une fois de son système de modération; c'est le jour où il ôta l'ambassade de Paris au savant philosophe et unitaire Stapfer, pour la donner à son compatriote et parent, le marquis Constantin de Maillardoz, dont le système politique et les connaissances étaient loin d'offrir au pays les mêmes garanties que le patriotisme élevé et les vastes lumières de l'ancien ministre des sciences et des arts. Une preuve que le landamman d'Affry savait pourtant apprécier et reconnaître le mérite littéraire et les talents nationaux, c'est les soins empressés et la sollicitude éclairée dont il entoura à plusieurs reprises le noble éducateur Pestalozzi et le grand historien Jean de Muller.

L'Acte de médiation devait néanmoins avoir aussi ses victimes. Le *landammannat* de Wattewille, successeur de d'Affry, et avoyer de la république bernoise (1804), fut marqué par la révolte de la campagne zuricoise. Les paysans des bords du lac *(Seebuben)*, mécontents de voir qu'au lieu d'abolir les cens et dîmes, on en eût fixé le rachat à un taux élevé, refusèrent de prêter serment d'obéissance et de fidélité à l'Acte de médiation. Les magistrats que le gouvernement leur envoya pour les engager à rentrer dans le devoir, furent reçus à coups de pierres et de pelotes de neige. Ustéri lui-même, le démocrate Ustéri qui était au nombre des députés, se vit obligé de fuir devant les insurgés, qui l'accusaient d'avoir trahi la cause populaire. Les exhortations du landamman de la Suisse n'eurent aucun effet sur les rebelles, dont le principal chef, le cordonnier Willi, déclara ne vouloir poser les armes que sur l'ordre de l'ambassadeur de France. De Zurich, l'esprit de révolte se répandait déjà dans les cantons voisins. Le landamman Wattewille crut une prompte répression nécessaire; il mit sur pied plusieurs mille hommes de divers cantons (Berne, Ar-

govie et Fribourg), qui livrèrent plusieurs combats contre les rebelles, réduisirent les communes les unes après les autres, et s'emparèrent des meneurs, dont quatre, le cordonnier Willi en tête, furent enfermés au Wellenberg et mis à mort par sentence du conseil de guerre qu'avait institué le landamman. L'ambassadeur de France, dont le rôle dans cette affaire n'est pas très-clair, chercha en vain à obtenir la grâce des coupables. Les soldats qui avaient fait la campagne de Zurich avec distinction reçurent des médailles d'argent. Mais on ne sévit pas avec la sévérité nécessaire contre ceux qui souillèrent cette campagne par leurs atroces vengeances et tuèrent entre autres un malade et une femme enceinte dans leurs lits à Horgen.

Le rétablissement des dîmes et cens avait été le signal d'une insurrection non moins dangereuse deux années auparavant dans le canton de Vaud. Portant un drapeau sur lequel on lisait ces mots : « Paix aux hommes et guerre aux papiers, » des bandes d'insurgés parcoururent les campagnes, ravageant les châteaux et incendiant les archives qui étaient censées contenir des titres féodaux. La rébellion des *brûleurs de papiers (bourla-papei)* put cependant être éteinte sans effusion de sang, et une amnistie provoquée par le préfet Monod passa l'éponge sur les condamnations rendues par le conseil de guerre qu'avait institué le gouvernement helvétique. Le rachat des redevances féodales fut réglé dans ce canton sur le pied de vingt fois le produit net de l'année. A Zurich, le taux était plus élevé; il était de vingt-cinq fois le produit net annuel.

La querelle des dîmes et cens troubla également le canton de Fribourg. Une commune de la Broye, celle d'Aumont, fut occupée militairement et la sédition étouffée dans son germe.

Les événements dont le canton de Zurich venait d'être le théâtre firent sentir la nécessité d'activer l'organisation des milices nationales portées à 15,000 hommes seulemen par l'Acte de médiation. Une commission établie par le landamman Wattewille proposait la création d'une école militaire, d'un état-major et d'un fonds de guerre pour toute la Confédération. Ces belles institutions échouèrent en partie contre le mauvais-vouloir des cantons de Vaud et du Tessin, qui

Digitized by Google

montrèrent en cette circonstance un cantonalisme exagéré et prétendirent que l'organisation militaire ne regardait pas le pouvoir central. Napoléon s'opposa aussi formellement aux institutions projetées. Il craignait que le développement des forces militaires ne rendît la Suisse trop forte chez elle, et partant, moins dépendante de sa volonté.

Le titre et le pouvoir de premier consul ne suffisaient plus à l'ambition de Bonaparte. Il voulut être empereur et se fit sacrer par le pape dans la cathédrale de Notre-Dame, le 2 décembre 1804. Sept députés suisses, d'Affry en tête, étaient présents à la cérémonie. Ils étaient chargés, par la diète, de traiter avec le nouvel empereur de la restitution des propriétés grisonnes saisies dans la Lombardie et d'autres objets importants. Mais Napoléon, tout occupé de l'agrandissement de son empire, n'eut pas le loisir de s'occuper des réclamations de la diète. Peu de temps après, l'incorporation à l'empire français des républiques italiennes et hollandaise causa aux Suisses les plus vives alarmes. On craignait une réunion analogue. Napoléon prit soin de rassurer les esprits par l'organe de son ambassadeur Vial qui avait succédé à Ney. Pour montrer son bon vouloir, il parut disposé à restituer à la Confédération la vallée des Dappes qui en avait été détachée quelques années auparavant. Mais une indiscrétion du conseiller zuricois Ustéri, qui donna à la chose une publicité prématurée dans un journal d'Allemagne, irrita Napoléon et fit manquer la négociation.

Les envahissements de Napoléon provoquèrent une coalition formidable de l'Autriche, de l'Angleterre et de la Russie. La diète, convoquée à Soleure par l'avoyer Gloutz, landamman de la Suisse pour l'année 1805, ordonna une première levée de 5,000 hommes pour la défense des frontières et désigna l'ancien landamman Wattewille pour en prendre le commandement. Celui-ci porta aussitôt à douze le nombre des colonels fédéraux, qui n'était que de quatre auparavant, mit sur pied 26 bataillons, et mérita une épée d'honneur pour la manière décidée dont il préserva les limites de la Suisse menacées par les armées du Tyrol et du Vorarlberg. Au début de cette guerre, l'archiduc Jean d'Autriche, prince bienveillant aux Suisses et ami de leur historien national Jean de Muller, avait promis de respecter la neutralité

Digitized by Google

du sol suisse si les Français la respectaient de leur côté. Le landamman Gloutz envoya son prédécesseur d'Affry au premier consul pour demander cette garantie. Mais Napoléon, irrité contre la diète parce qu'elle avait préféré Wattewille pour commander les troupes fédérales, à d'Affry qu'il avait désigné pour ce poste, reçut avec colère l'envoyé suisse et refusa la garantie.

Une autre affaire porta au comble le mécontentement de Bonaparte et eût pu avoir les suites les plus graves pour l'indépendance nationale. Vainqueur de la coalition à Austerlitz, l'empereur des Français avait détaché Neuchâtel de la Prusse et en avait fait une principauté française en faveur d'un de ses généraux favoris, le maréchal Berthier. Des négociants suisses plus avides de gain que soucieux du sort de leur patrie, jetèrent dans ce pays des masses de marchandises anglaises pour les faire entrer en contrebande en France où Napoléon en avait défendu l'importation sous les peines les plus sévères. Pour calmer l'empereur, le bourgmestre Mérian, de Bâle, qui présidait alors aux destinées de la Suisse (1806), dut incarcérer les négociants coupables et faire rendre par la diète un décret qui prohibait l'entrée en Suisse des marchandises anglaises, au grand détriment du commerce indigène.

Les moines de Saint-Gall, jugeant l'occasion favorable pour restaurer leur abbaye-principauté, excitèrent quelques mouvements parmi le peuple de ce canton. Napoléon intervint, mais en faveur de leurs adversaires. Les moines furent mis en prison et la suppression de l'abbaye-princière définitivement prononcée. Elle avait duré 1,200 ans.

Dès le mois de septembre 1803, sous le consulat de d'Affry, la diète suisse avait été contrainte par Napoléon de renouveler la capitulation militaire qui maintenait l'obligation pour les cantons d'entretenir sous les drapeaux français un corps de 16,000 auxiliaires. Mais le peu d'exactitude que montrait la France à payer les pensions arriérées des anciens militaires et les dispositions hostiles d'une partie des populations rendaient le recrutement très-difficile dans certains cantons. Malgré toutes les entraves et toutes les défenses, beaucoup d'officiers et de soldats continuaient à s'enrôler pour l'Espagne ou pour l'Angleterre. Au commence-

Digitized by Google

ment de l'année 1807, sur 16,000 hommes que la Suisse devait fournir à Napoléon, il en manquait environ 8,000. L'ambassadeur Vial déclara au bourgmestre Reinhard, de Zurich, qui remplissait pour cette année les fonctions de landamman de la Suisse, que l'empereur se verrait obligé d'établir l'enrôlement forcé ou la *conscription* dans les cantons, si les quatre régiments auxiliaires ne se trouvaient pas au complet pour le mois de mai suivant. Il fallut vider les prisons et organiser une *presse* ou enrôlement forcé qui atteignait tous les mauvais sujets et tapageurs d'auberges. On parvint à grand'peine par ces moyens violents à compléter le nombre réduit de 12,000 hommes, qui allèrent rougir de leur sang les plaines de l'Allemagne, les rochers de la Calabre en Italie et les monts Cantabres en Espagne. Prodigues comme toujours du sang des Suisses, les généraux français avaient grand soin de placer leurs bataillons en tête de leurs armées où leurs uniformes rouges trompaient l'œil des populations et les faisaient prendre pour des Anglais, méprise chèrement payée plus d'une fois par les populations espagnoles et napolitaines.

L'année 1808 commença par de beaux discours à la diète de Lucerne, où l'avoyer Ruttimann, cinquième landamman de la Suisse, et Jean de Montenach, député de Fribourg, cherchèrent à décorer la servitude présente des images de l'ancien héroïsme. La diète assista en corps à l'anniversaire de la bataille de Sempach, où l'orateur de la fête eut la singulière idée d'associer le nom de l'ancien médiateur moral de la Suisse, Nicolas de Flüe, à celui de son médiateur matériel Napoléon.

Napoléon fut moins flatté de ces louanges que de l'attitude belliqueuse que prit la Suisse lorsqu'une armée autrichienne s'approcha de ses frontières (avril 1809). Louis d'Affry qui, pour la seconde fois, venait de revêtir les fonctions de landamman de la Suisse, se hâta d'appeler aux armes le contingent des cantons, en confia le commandement à l'avoyer Watteville et donna des ordres sévères à l'endroit des journaux et des sociétés politiques d'une couleur hostile à la France. Le monastère grison de Sainte-Lucie, dans les caveaux duquel on avait découvert des tonneaux de poudre à l'adresse des impériaux, fut occupé par les soldats de la Confédéra-

Digitized by Google

tion, et l'évêque de Coire que l'on accusait d'entretenir des intelligences avec le Tyrol autrichien, confiné à Soleure. Cet armement extraordinaire coûta à la Suisse un million et demi de francs. Napoléon, satisfait du zèle qu'avait déployé l'autorité fédérale, en témoigna sa satisfaction au bourgmestre Reinhard, de Zurich, que d'Affry avait envoyé le complimenter à Ratisbonne. « Si je suis vainqueur, dit-il au député zuricois, je joins le Tyrol à la Suisse. » « Sire, le Tyrol ne convient pas à la Suisse; mieux vaudrait lui donner la ville de Constance et faire du Tyrol un État indépendant à la façon du Valais. » Napoléon ayant laissé entrevoir l'idée qu'il pourrait bien joindre la Suisse à l'empire germanique ou y créer un landamman perpétuel, l'inquiétude s'empara de nouveau des autorités fédérales et ne se calma un peu qu'à la nouvelle que l'indépendance et la neutralité de la Suisse avaient été reconnues au traité de Vienne par l'empereur des Français, lequel, à tous ses titres, ajoutait celui de *Médiateur de la Confédération suisse*, dans l'acte original de ce traité.

Cette reconnaissance solennelle de la neutralité helvétique n'empêcha pas les armées françaises de la violer peu après à Schaffhouse, comme elle l'avait déjà été au commencement de l'année par le passage d'un régiment français à Bâle. Les plaintes patriotiques du landamman d'Affry demeurèrent sans résultat.

Le joug de la France, déguisé en médiation, devenait tous les jours plus écrasant. Le Valais, qui avait été détaché de la république helvétique en 1802 malgré toutes les supplications et les larmes de ses habitants, restés Suisses de cœur, en dépit de toutes les belles promesses et du terrorisme exercé par les généraux français, fut définitivement incorporé à la France au mois de mai 1810. Le même sort était réservé au Tessin. La douleur du gouvernement et du peuple tessinois, pas plus que les protestations de l'avoyer Wattewille (landamman de la Suisse pour l'année 1810), ne purent empêcher que ce pays ne fût subitement envahi par les troupes de Napoléon, dans le but d'extorquer à la diète la cession de ces anciens bailliages italiens. Déjà alors on prit pour prétexte de cette occupation inique le langage de certains journaux et la propagande des réfugiés lombards dont ce coin de terre était l'asile. A la tyrannie politique se joignit

Digitized by Google

bientôt une tyrannie commerciale extraordinaire. Napoléon réclama comme sa propriété toutes les denrées coloniales qui étaient en Suisse, et par suite de cette mesure inique, 20,000 familles se trouvèrent sans pain dans les cantons orientaux de la Suisse. Dans les villes devenues françaises de Genève et de Neuchâtel, on brûla sur la place publique des monceaux de toile, de percale, de mousseline, de coton filé et de cuirs tannés de provenance anglaise. La prohibition des denrées coloniales de même provenance obligea les familles suisses à se passer de café et de sucre, ou de substituer à la consommation de ces denrées celle du miel et du cacao. La moindre réclamation dans la presse ou dans la salle des conseils était punie de la suppression du journal ou de l'exclusion du magistrat assez téméraire pour oser élever la voix contre l'arbitre des destinées de l'Europe. Mais cette tyrannie, loin d'énerver le caractère de la nation et d'abattre le courage de ses dignes chefs, retrempa tous leurs sentiments de patriotisme et de fierté nationale.

Tandis qu'en France, peuple, armée et magistrature, fascinés par la victoire, baisaient les chaînes d'or que lui imposait le despotisme de ce César d'origine étrangère; pendant qu'un cortége de rois soumis faisait anti-chambre aux Tuileries ou sous la tente impériale, les premiers nés de la liberté se montrèrent dignes d'en être les derniers représentants au milieu de l'Europe continentale. « La Suisse, dit un historien, porta sans doute le joug qui pesait sur le continent; mais elle resta debout, elle ne rampa point; on la vit asservie, jamais servile. » (1) L'indignation qui remplissait les cœurs fit explosion dans les plaintes éloquentes qu'exhalèrent plusieurs députés à la diète de Soleure (avril 1811), présidée par l'avoyer Grimm, sixième landamman de la Suisse. « Sachons repousser la force par la force, » s'écria le jeune et chaleureux député Sidler, de Zoug. » « Les Suisses, dit le magnanime landamman de Schwytz, Aloyse Reding; les Suisses ne sacrifieront pas pour sauver la vie ce qui est le prix de la vie, l'honneur et l'indépendance de la nation. »

Ces paroles et l'attitude de la diète allumèrent la colère de Napoléon. L'audacieux conquérant, accoutumé à briser tous les obstacles et qui venait encore récemment de pré-

(1) Monnard, XVIII.

Digitized by Google

cipiter le vénérable pape Pie VII de son trône dans une prison, ne comprenait pas la témérité du petit peuple qui osait lui résister en face. « On me jette le gant, dit-il aux députés suisses qui étaient accourus le féliciter sur la naissance de son fils, le petit roi de Rome. J'enverrai 50,000 hommes. J'ai écrasé les Russes, je viendrai bien à bout de la Suisse. Un beau jour, à minuit, je signe la réunion de votre pays à la France. »

Mais la fortune, si longtemps favorable à Napoléon, abandonna tout à coup ses drapeaux. Le géant des combats s'engageait fatalement dans cette terrible campagne de Russie où, d'une armée de 500,000 hommes, la moitié fut moissonnée par le froid, le feu et le fer des Russes. La Suisse, dont les fils se couvrirent de gloire à Poloczk, à Borizoff et au passage de la Bérésina, laissa six mille braves dans ces plaines neigeuses. La bataille de Leipzig acheva de briser le colosse en Europe (octobre 1812). Délivrés du joug de la France, trois souverains, Alexandre, empereur de Russie; François Ier, empereur d'Autriche, et Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, se décident à porter la guerre dans ce pays, et leurs généraux se disposent à faire passer une partie de leurs armées par le territoire helvétique. Des députés suisses envoyés aux rois par Reinhard (landamman de la Suisse pour la seconde fois) invoquent la neutralité. « Il fallait, lui répondent les rois, la faire respecter vis-à-vis de la France; à l'heure qu'il est encore, vos régiments servent sous ses drapeaux. » Toutefois Reinhard et la diète se flattaient de l'espoir que la neutralité ne serait pas violée. Sur les instances du petit-conseil de Berne inspiré par le patriotisme de l'avoyer de Mullinen, Reinhard se décide avec peine à lever 12,000 hommes, dont le commandement est confié de nouveau à l'ancien landamman Wattewille, connu par sa bravoure à Neuenegg, sa résolution pendant les troubles de Zurich en 1804 et par les commandements fédéraux dont il avait été honoré en 1805 et 1809. Cet officier réclame inutilement des levées plus considérables et la remise des pleins-pouvoirs nécessaires dans la circonstance. Pendant ce temps, la question de la neutralité suisse s'agitait sous la tente des rois alliés. César de Laharpe, l'ancien précepteur d'Alexandre, et un autre patriote vaudois, le général Jomini, de Payerne, plaidaient avec chaleur contre

Digitized by Google

la violation du territoire helvétique. Un comité réactionnaire, présidé par le comte Salis-Soglio et dont faisait partie le fameux écrivain politique Charles-Louis de Haller, pressait, au contraire, l'entrée des armées autrichiennes, « attendues, disait-il, avec impatience par le peuple et dont l'intervention était pour le moins aussi légitime que celle des Français en 1798. » Le comité réactionnaire l'emporte; 160,000 Autrichiens s'approchent de Bâle comme autrefois les Armagnacs. Les soldats de Wattewille, pleins de courage et de patriotisme, demandent à combattre et à mourir comme leurs ancêtres à Saint-Jacques, ces thermopyles helvétiques. Peut-être n'eussent-ils pas eu même besoin de combattre et le seul aspect de ces 12,000 Suisses décidés à faire le sacrifice de leur vie eût-il suffi pour commander le respect à des souverains généreux et les éloigner des frontières suisses. Mais Wattewille, trop prudent pour présenter le combat avec 12,000 hommes contre 160,000, et craignant d'attirer par une défense inutile les malheurs de la guerre sur la ville de Bâle et la Suisse en général, se replie avec son armée et la licencie par une proclamation qui fait couler les larmes de la colère et du désespoir sur les joues de ces braves. Un grand nombre brisent leurs armes de rage et de douleur. Chargé de défendre le passage du Rhin à Eglisau, le vaillant colonel vaudois Guiguer de Prangins refuse de se retirer sans avoir reçu un ordre écrit du général en chef.

Le passage des troupes autrichiennes s'effectua alors sans difficulté à travers la Suisse et par les villes de Bâle, Berne, Fribourg, Lausanne et Genève (du 21 au 30 décembre). Ces troupes observaient une exacte discipline; mais la fièvre jaune et d'autres contagions qu'elles traînaient à leur suite, engendrèrent une grande mortalité et firent beaucoup de victimes. Le passage des Autrichiens eut des suites non moins graves sous le rapport politique. Malgré la bienveillance de l'empereur Alexandre, dont les intentions libérales avaient pour représentant à Zurich le noble et spirituel comte Capo d'Istria, l'influence des souverains alliés s'exerça en partie dans le sens du comité réactionnaire de Waldshout.

A Berne, un envoyé du gouvernement autrichien, le comte de Senft-Pilsach, engagea par ses menaces le gouvernement à se dissoudre, et fit nommer un gouvernement provisoire

Digitized by Google

qui annula l'*Acte de médiation* et réclama les cantons de Vaud et d'Argovie (23 décembre), comme une propriété que lui avait ravie l'invasion française. Ces actes arbitraires blessèrent même les partisans modérés de l'ancien ordre de choses. Voyant le mauvais effet produit par les manœuvres de Senft-Pilsach, la cour de Vienne le désavoua. Néanmoins, le général Boubna avait reçu ordre d'occuper Lausanne et de faire rentrer le Pays-de-Vaud sous la domination bernoise. La fermeté des dignes chefs du gouvernement, Monod, Pidou, Muret et Clavel, sauva l'indépendance cantonale. Un homme de cœur du parti nobiliaire, le colonel Rovéréaz, déclara aussi au général autrichien, dont il avait été le compagnon d'armes, que la réunion de Vaud à Berne, pour laquelle il avait combattu lui-même avec tant de persévérance, était devenue chose impossible. L'intervention de Rovéréaz ne fut pas inutile non plus à la délivrance de Genève, dont la garnison capitula entre les mains du général Boubna (31 décembre). Le lendemain, cette ville rétablit ses syndics et ses institutions républicaines.

L'entrée des Autrichiens eut pour résultat général l'annulation de l'Acte de médiation, decrié depuis longtemps comme une importation étrangère et l'œuvre de la violence de Napoléon. La diete des 19 cantons, réunie à Zurich sous la présidence de Reinhard, le déclara dissous par la convention du 19 décembre, et songeait à établir un nouveau pacte basé néanmoins comme le précédent : 1° sur l'égalité des droits civils et politiques; 2° sur l'indépendance réciproque des 19 cantons. Mais ce système ne faisait pas le compte des réactionnaires bernois qui voulaient à tout prix le rétablissement du patriciat et la réunion de Vaud et Argovie à leur canton, comme avant 1798. Bravant l'opinion de la grande majorité du peuple suisse et celle même des souverains alliés dont ils tiraient toute leur force et qui conseillaient la modération, ils allèrent de l'avant et entraînèrent successivement dans leur orbite Soleure, Fribourg et Lucerne. Le patriciat fut rétabli dans ces quatre cantons avec tous ses priviléges.

Le rétablissement de l'aristocratie eut lieu à Soleure les 8 et 9 janvier 1814. Les membres de l'ancien gouvernement, réunis à l'Hôtel-de-Ville au milieu de la nuit, se déclarèrent

Digitized by Google

gouvernants légitimes de la ville et république de Soleure, levèrent des troupes, firent occuper Olten, foyer de la résistance démocratique, et arrêtèrent les membres influents du gouvernement de la médiation qui protestèrent contre ces violences. Une tentative des patriotes pour renverser à mains armées le gouvernement aristocratique échoua. Elle n'aboutit qu'à l'occupation du canton par les troupes bernoises et à la proscription des chefs, parmi lesquels figurait un patricien éminent par le talent et le patriotisme, l'historien national Robert de Gloutz-Blozheim.

La révolution de Fribourg suivit de six jours celle de Soleure. Pendant les premières années de la médiation, les patriciens purs avaient pu être contenus par l'union des députés de la campagne avec la noblesse (les d'Affry, Forel, Diesbach, Praroman, Fégely). Mais la mort du grand landamman d'Affry, arrivée en juin 1810, ôta à ce parti mixte son point d'appui et livra le pays à des menées de tous genres. Mécontent de n'avoir pas été élu avoyer en 1811 et 1813, le conseiller Jean de Montenach se mit à la tête de l'opposition. Caractère ambitieux et morose, mais orateur éloquent et homme d'État distingué, Montenach, surnommé le *Turc*, avait déjà joué un grand rôle comme octobriste et membre du comité réactionnaire de Neuchâtel en 1801. La proposition d'annuler l'Acte de médiation et de rétablir le patriciat fut votée en grand-conseil par 26 députés, tous patriciens, contre 25 membres, tous de la campagne sauf deux nobles (un Praroman et un Castella). L'avoyer Joseph de Diesbach, qui représentait le canton à la diète de Zurich, fut indigné de ce coup d'État et approuva la conduite des communes qui, Morat et Bulle en tête, revendiquèrent les droits du pays dans des pétitions énergiques. Mais on répondit aux pétitions par l'occupation militaire de ces deux villes et par l'incarcération des principaux pétitionnaires, au nombre desquels se trouvaient le fils du landamman d'Affry et deux hommes politiques célèbres depuis dans l'histoire du canton, François Duc et l'avocat Fournier. L'intervention des ambassadeurs d'Autriche et de Russie ne fit point lâcher prise à l'aristocratie, qui condamna les démocrates à l'exil et à l'amende comme coupables de rébellion. Les anciens avoyers Werro et Techtermann reprirent les rênes du gouvernement.

Digitized by Google

A Lucerne, le changement se fit avec plus de violence. Un certain nombre de patriciens, des Pfyffer, Göldlin, Segesser, Meyer, s'emparèrent de l'arsenal de l'Hôtel-de-Ville. 300 miliciens qui occupaient la caserne se disposaient à marcher contre les insurgés, lorsque le landamman Ruttimann, qui s'était laissé gagner par ces derniers, fit consentir les soldats à poser les armes (15 février). Un mouvement analogue avait eu lieu dès le 4 janvier à Coire, où un ancien officier, le baron de Salis-Zizers, à la tête de quelques cents paysans, contraignit le gouvernement d'annuler le régime de l'Acte de médiation, et de rétablir les trois ligues grisonnes.

L'esprit de réaction se répandit dans tous les cantons auxquels la révolution avait fait perdre des possessions ou des droits souverains. Uri revendiqua la Léventine; Schwytz, La-Marche, Uznach, Sargans. L'abbé de Saint-Gall protesta contre la sécularisation de sa principauté. La diète de Zurich ayant écarté toutes ces réclamations, Berne lui opposa une diète séparée, qui s'assembla à Lucerne ([1]). Chacune de ces diètes cherchait à l'emporter sur l'autre par la protection des puissances étrangères, plutôt que de s'entendre dans un esprit de conciliation fraternel et patriotique. Vaud et Argovie, dont l'indépendance était menacée, mirent des troupes sur pied. Les notes des puissances obligèrent la diète de Lucerne à se dissoudre. Une diète de tous les cantons s'assembla alors à Zurich pour élaborer un nouveau pacte qui consacrait l'indépendance des 19 cantons, et en recevait trois nouveaux dans la famille helvétique : Genève, Valais et Neuchâtel.

Mais ce nouveau pacte devait être soumis à la sanction des souverains, réunis en congrès à Vienne pour régler les affaires de l'Europe. La diète fédérale, plusieurs cantons et les partis qui divisaient la Suisse s'y firent représenter pour obtenir des modifications conformes à leurs vues divergentes. Pendant que les envoyés d'Argovie et de Vaud, César de Laharpe et le docteur Rengger, plaidaient la cause des nouveaux cantons et de la démocratie, Zeerleder, de Berne, défendait celle des 13 cantons, et Montenach, de Fribourg, second

(1) Les cantons représentés à Lucerne étaient Berne, Fribourg, Soleure, Lucerne et les petits cantons. Fribourg y envoya Montenach, l'auteur du 14 janvier.

envoyé de la diète, la cause de l'aristocratie. Le premier député, Reinhard, de Zurich, se borna à la défense du pacte tel qu'il était sorti des mains de la diète. Après six mois de conférences, le congrès confirma ce projet et disposa sans façon de plusieurs pays et territoires. Ainsi, pour indemniser Berne de la perte de Vaud et d'Argovie, on lui donna la plus grande partie de l'ancien évêché de Bâle, contre le gré des habitants de ce pays, qui demandaient à former un canton séparé. Genève reçut un accroissement considérable par suite de l'annexion de Versoix, Carouge et de plusieurs communes catholiques, détachées de la Savoie. La France fut invitée à rendre au canton de Vaud la vallée des Dappes. Mais la Valteline, dont les Suisses ne voulurent consentir à faire ni un 23[me] canton, ni une quatrième ligue, resta incorporée à la Lombardie.

Au moment où les affaires suisses étaient sur le point de se terminer à Vienne, Napoléon quittait l'île d'Elbe, que les souverains lui avaient assignée pour demeure, et rentrait en France, où il se maintint pendant *cent jours* (de mars à juin 1815). La bataille de Waterloo (18 juin) gagnée par le général anglais Wellington, et la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène mirent fin aux audacieuses entreprises du géant des combats. La France fut envahie une seconde fois par les alliés, auxquels la diète suisse, entraînée par les sollicitations des rois et l'empressement des réactionnaires de l'intérieur, eut le tort de joindre ses troupes, violant ainsi elle-même une neutralité qu'elle avait tant de fois proclamée. 22,000 Suisses pénétrèrent en France, sous les ordres de Bachmann et du général fribourgeois Castella de Berlens, qui avait fait sous Napoléon la campagne de Russie. Un autre corps, commandé par le colonel Charles d'Affry, second fils du landamman, concourut avec les troupes de l'archiduc Jean d'Autriche au siége et à la prise d'Huningue, d'où les Français avaient bombardé Bâle (juin). Le 7 août suivant, la longue diète, ouverte à Zurich plus d'une année auparavant (avril 1814), proclama en vigueur le nouveau pacte fédéral, et prêta serment dans la grande église, en présence de l'archiduc Jean. Un seul État, celui de Nidwald, refusa son adhésion au nouveau pacte, comme déjà dix-sept ans auparavant il avait refusé d'accéder à la république helvétique. Ce refus était dû en grande partie

Digitized by Google

aux efforts de Charles-Louis de Haller et du comité de Waldshout, irrité de n'avoir pas réussi à rétablir l'ancienne Suisse des XIII cantons. La diète dut lever mille hommes et envoyer des commissaires fédéraux dans ce demi-canton. La landsgemeinde, que le *landrath* n'avait pas instruite du véritable état des choses, reconnut alors son erreur et vota l'adhésion à l'unanimité.

« Ainsi, dit le dernier des continuateurs de Jean de Muller, ainsi fut juré un nouveau pacte d'alliance en 1815. C'était la 500e année depuis le renouvellement du serment fédéral, à la suite de la bataille de Morgarten. » (1) Heureux d'avoir conservé son indépendance, le canton de Vaud honora par une ovation publique le grand citoyen César de Laharpe, dont le crédit auprès de l'empereur de Russie et le zèle patriotique avaient le plus contribué à la fonder en 1798 et à la maintenir dans les années critiques de 1813 à 1815.

XXVI.

Temps de la Restauration (de 1815 à 1830). Le patriciat s'appuie sur les capitulations militaires et les jésuites. — Lutte du libéralisme contre l'absolutisme religieux et politique. — Révolutions démocratiques de 1830. — Formation du parti radical. Rejet du pacte fédéral de 1832.

(De l'an 1815 à 1832.)

Le pacte de 1815, inférieur à l'Acte de médiation, et sous le rapport de l'unité nationale et sous celui des droits politiques des citoyens, établissait une *Confédération* de *vingt-deux cantons*, avec trois *Vororts* ou cantons-directeurs, qui étaient Berne, Zurich et Lucerne. La charge de landamman de la Suisse, illustrée par les d'Affry, les Wattewille et les Reinhard, était supprimée. L'avantage de deux voix accor-

(1) Monnard, XVIII, 399. — Nos sources pour l'histoire de l'Acte de médiation sont, outre celles qui ont été indiquées page 256 de ce volume, la biographie de Reinhard, par M. de Muralt, les journaux du temps, et divers papiers politiques et mémoires des hommes d'État fribourgeois les plus influents de cette époque où Fribourg a joué un rôle si important (papiers des d'Affry, Diesbach, Maillardoz, Ufléger).

dé aux six grands cantons leur était enlevé. La diète de 1798 reparaissait avec son cortége d'instructions, de protocoles ouverts, de *referendum*, qui entravaient la marche des délibérations et ajournaient des années entières la solution de questions importantes.

Les constitutions cantonales étaient moins libérales encore. Celles qui n'établissaient pas le patriciat consacraient le renouvellement des grands-conseils par eux-mêmes, l'inamovibilité des fonctions, la confusion des trois pouvoirs, législatif, exécutif et judiciaire, la censure préalable des écrits destinés à l'impression et le huis-clos des assemblées législatives. Le droit de pétition n'était garanti que dans très-peu de constitutions. A Fribourg et à Berne, on avait eu l'air d'accorder une sorte de représentation aux campagnes. Mais les délégués du peuple, peu nombreux, étaient pris dans les rangs de la magistrature subalterne des districts, et maint patricien, domicilié hors de ville, trouvait encore moyen de se faire élire au grand-conseil, comme représentant des campagnes. Ainsi, au moment de la révolution démocratique de 1830, sur 144 membres dont se composait le grand-conseil de Fribourg, il y en avait tout au plus vingt qui ne portassent pas la particule aristocratique, et qui appartinssent réellement aux petites villes et aux communes rurales du canton qu'ils étaient censés représenter. Quant aux préfets des districts, ils étaient tirés, comme à Zurich, de l'ancienne bourgeoisie secrète et privilégiée de la capitale.

Mais les emplois de l'État, modestement rétribués à cette époque, ne pouvaient offrir une carrière lucrative qu'à un petit nombre de patriciens suisses. Ils trouvèrent un ample dédommagement dans les capitulations militaires, conclues successivement par la diète avec la France (1816), les Pays-Bas (1818) et Naples (1829). Un service de parade et de salon avait remplacé les sanglants hasards de la guerre napoléonienne. Un patricien fribourgeois, le général Gady, s'éleva aux plus hautes faveurs de la cour de Louis XVIII et de Charles X, et fut appelé à remplir les fonctions de colonel-général des Suisses pour S. A. R. le duc de Bordeaux. Au commencement de leur règne, les patriciens fribourgeois, au nombre desquels se trouvaient de hautes intelligences, avaient paru vouloir suivre et même élargir la voie tracée

Digitized by Google

par leurs devanciers de l'Acte de médiation. L'école primaire de Fribourg, fréquentée par 400 enfants de toutes les classes de la population, rivalisait en célébrité et surpassait peut-être en résultats pratiques les établissements de Pestalozzi à Yverdon. Le père Girard, âme de tous ces progrès et de tout ce mouvement des esprits, était parvenu à réunir autour d'une pensée d'utilité publique l'aristocratie fribourgeoise, et avait fondé une nouvelle société économique dont le général Gady fut le premier président en 1813. Mais des inspirations moins généreuses, et les progrès de l'ultramontanisme firent évanouir ce beau zèle et amenèrent une série d'événements funestes pour le canton de Fribourg et pour la Suisse en général, dont toute la partie catholique était travaillée alors dans le même sens et par le même esprit.

Malgré leur suppression par le pape Clément XIV, les jésuites n'avaient pas cessé d'exister en Valais et ailleurs sous une forme latente et mystérieuse. A l'époque de leur rétablissement officiel par le pape Pie VII, en 1814, les jésuites du Valais demandèrent à être reçus à Soleure et à Fribourg. Le grand-conseil de Soleure eut le bon esprit de rejeter leur demande à *perpétuité*, et épargna ainsi à son canton les maux dont souffre aujourd'hui le canton de Fribourg. Le grand-conseil soleurois ne fit, au reste, que de se rendre aux vœux des professeurs ecclésiastiques du canton, qui avaient déclaré ne pas consentir à enseigner à côté des jésuites. L'évêque du diocèse de Constance dont dépendaient alors Soleure et neuf autres cantons suisses, le noble et libéral Wessenberg, approuva la conduite du clergé. Déjà mécontent des réformes que ce prélat avait entreprises dans son diocèse, le nonce Testaferrata l'accusa d'hérésie à Rome, et fit si bien auprès des gouvernements cantonaux, que ceux-ci, séduits par la promesse d'un évêché national, demandèrent et obtinrent d'être détachés du diocèse de Constance. Mais la promesse d'un évêché national ne se réalisa point. On forma seulement deux évêchés nouveaux, ceux de Grisons et Saint-Gall (1824), et de Bâle (1828) sur les ruines du diocèse de Constance. La même accusation d'hérésie portée à Rome contre le père Girard, ami de Wessenberg, écarta le savant cordelier du siége épiscopal en 1815. L'évêque Yenni, qui fut élu à sa place, rétablit la fête d'actions de grâce que l'on célébrait autrefois en mémoire de

la victoire des catholiques à Villmergen (1817), travailla activement à l'introduction des jésuites (1818), et condamna la Méthode *mutuelle* dont se servait le père Girard dans son école (1822). Un grand nombre de pères de famille, soutenus par les hommes les plus éclairés de la magistrature et du sacerdoce ([1]), cherchèrent en vain à éclairer le gouvernement sur les suites incalculables que pouvait avoir l'admission des jésuites. La demande d'un sursis adressée par le gouvernement de Berne, alors *Vorort fédéral*, n'eut pas plus de succès. Entraîné par l'avoyer régnant Philippe Gottrau de la Riédera, l'homme le plus dévoué aux jésuites qu'il y eut dans le canton de Fribourg, le grand-conseil prononça leur admission par 69 voix contre 42, et décida, cinq années après, la suppression de la Méthode, c'est-à-dire de l'école du père Girard, par une majorité plus forte encore, 79 contre 35. Immédiatement après la première décision, six conseillers d'État publièrent une protestation rédigée par Charles Schaller, et qui se terminait par ces paroles prophétiques : « L'union, cette première base de toute prospérité publique, est détruite à jamais. » La prédiction faillit se réaliser au moment même où ces décisions furent connues du peuple. A deux reprises, les citoyens exaspérés songèrent à s'opposer par les armes à leur exécution. La première fois, le soulèvement ne fut comprimé que par les mesures de précaution que prit l'autorité, informée à temps du plan des conjurés. La seconde fois, la guerre civile fut prévenue par le digne religieux lui-même, qui, pour empêcher de nouveaux conflits, se retira dans un couvent de son ordre à Lucerne. Les jésuites, dès lors, eurent le champ libre à Fribourg. Cette ville, devenue leur métropole intellectuelle, vit affluer dans ses murs des prosélytes de tous les cantons, et se mit à bâtir des palais pour les jeunes gens qui venaient des diverses parties de l'Europe y puiser, avec les éléments des lettres, la haine de la philosophie moderne et de la tolérance religieuse.

Les égarements de l'esprit religieux n'étaient pas particuliers aux populations catholiques; ils se retrouvaient à un plus haut degré encore chez certains sectaires protestants

(1) L'avoyer Werro, les conseillers d'État Charles Schaller, Jean de Montenach, Ph. Ræmy, le chanoine Fontaine, l'avocat Landerset, etc., etc.

Digitized by Google

de Berne et de Zurich. A Wildenspuch, village de ce dernier canton, une famille entière donna le hideux spectacle de ses membres se crucifiant les uns les autres pour imiter la passion de notre Sauveur et renouvelant ainsi les scènes déplorables des anabaptistes au seizième siècle.

Pendant que des fanatiques abusaient à ce point de la liberté religieuse, quelques gouvernements en réprimaient sévèrement jusqu'aux manifestations les plus naturelles et les plus légitimes. Une loi vaudoise du 24 mai 1824 défendait tout culte et toute réunion de prières en dehors du service ordinaire de l'Eglise nationale. Un historien dont nous avons eu souvent l'occasion de répéter le nom et les paroles dans ces pages, M. Monnard, alors au début de sa brillante carrière de professeur et de publiciste, fut suspendu de ses fonctions pour avoir inséré un article de son ami M. Alexandre Vinet, professeur à Bâle, sur la libre manifestation des convictions religieuses (1829). Dans les cantons protestants comme dans les cantons catholiques, celui qui changeait de religion perdait son droit de bourgeoisie. Tel fut le sort du fameux écrivain politique et conseiller bernois Charles-Louis de Haller, petit-fils d'Albert de Haller, qui abjura le protestantisme au château de Jetschwyl, entre les mains de l'évêque de Lausanne (1818). Une sévérité excessive s'exerçait contre les publicistes assez hardis pour critiquer les arrêts sacrés du pouvoir ou la personne inviolable des gouvernants. Coupables de délits de cette nature, le savant journaliste et statisticien tessinois Franscini, et le célèbre philosophe lucernois Troxler, expièrent leurs fautes, le premier par la suspension de son journal, le second par la prison et l'exil (1814). La feuille libérale que publiait l'infatigable conseiller Ustéri à Zurich, et celle que le spirituel Zschokke faisait paraître à Aarau, furent proscrites à Berne et dans plusieurs cantons.

La censure et la police de la presse en Suisse n'étaient point encore assez sévères aux yeux des gouvernements monarchiques. La *Sainte-Alliance* que les souverains de l'Europe avaient formée entre eux au congrès de Vienne, sous l'inspiration libérale et religieuse de l'empereur Alexandre, avait dégénéré en une coalition toute politique et matérielle ; elle ne servit qu'à bâillonner les peuples que l'enthousiaste em-

pereur s'était proposé de régénérer. Associée par les rois à leur sainte-alliance, la diète chercha à s'en rendre digne par ses *conclusum* ou décisions sur la presse et sur la *police des étrangers*, nom sous lequel il faut entendre les réfugiés politiques qui venaient alors comme toujours chercher un asile au pied des Alpes et du Jura. Les gouvernements cantonaux ne restèrent pas en arrière de la diète et grevèrent les journaux d'énormes droits de timbre et d'autres mesures fiscales qui n'eurent d'autre effet que d'ôter aux citoyens le droit d'exprimer leur pensée, sans offrir aucune garantie réelle pour la moralité et la capacité des écrivains politiques. Seul, donnant un bel exemple à ses confédérés, le gouvernement de Bâle persista à maintenir le *droit d'asile*, qu'il envisageait comme une des plus belles prérogatives d'un État libre et comme le devoir d'un peuple républicain placé par la providence entre les grandes puissances monarchiques de l'Europe.

Puissante pour comprimer et créer des entraves, la diète l'était rarement pour faire le bien et pour réaliser les réformes les plus indispensables. Elle ne vint pas à bout de régler le sort des malheureux *heimathloses*, ces parias de l'âge moderne et dont l'existence était une tache pour la liberté suisse, comme le maintien de l'esclavage est une honte pour l'indépendance américaine. Elle ne parvint pas davantage à introduire un système monétaire uniforme, ni à abolir les péages intérieurs et les prohibitions de denrées de canton à canton, mesures aussi funestes à la prospérité du pays que contraires aux sentiments de fraternité qui doivent animer les fils d'une commune patrie. L'année 1817 est restée gravée dans le souvenir d'un grand nombre de familles, par la disette sans exemple qui désola des contrées entières et réduisit le tiers de la population glaronnaise à un si affreux dénuement, qu'on vit des malheureux se nourrir pendant des mois de l'herbe des champs comme de vils animaux. Les barrières cantonales ne tombèrent point devant une telle infortune et ne contribuèrent pas peu à faire du canton de Glaris l'Irlande de la Suisse. Des années pluvieuses qui avaient fait manquer les récoltes, avaient amené cette épouvantable misère, due aussi en partie à l'imprévoyance et aux habitudes de luxe des ouvriers glaronnais. Tant que les circonstances leur avaient été propices, ils avaient

Digitized by Google

dissipé leurs profits à l'achat de comestibles et de vins d'un prix élevé, dédaignant le pain bis et le petit vin des côteaux zuricois qui avaient suffi aux goûts simples et économes de leurs pères. L'impuissance de la diète se trahit encore dans la querelle qui s'éleva entre Berne et Vaud au sujet de l'impôt que le premier de ces cantons avait établi sur les vins de l'autre. Envisagé par Berne comme un léger droit de consommation, cet impôt ou *ohmgeld* paraissait, au contraire, aux Vaudois, une violation de l'article 11 du pacte fédéral, qui garantissait le libre achat des denrées, des produits et des marchandises indigènes. Ils invoquèrent le droit fédéral, aux termes de l'article 5 de ce même pacte, qui soumettait à l'arbitrage des cantons toutes les contestations qui s'élevaient entre les États confédérés. Mais Berne déclina la compétence de la diète; il opposa plus tard la même fin de non recevoir aux justes prétentions que faisait valoir l'État de Soleure, créancier des anciens évêques de Bâle, dont Berne avait hérité les charges avec le territoire en 1815.

Contradictions, déchirements, discorde, voilà, selon Zschokke, l'image de la Suisse de 1815 à 1830. Ce tableau est cependant un peu noir et se ressent peut-être des préoccupations de l'auteur, qui ne voit que le côté politique et ne tient pas toujours assez compte des progrès intellectuels et économiques.

Au point de vue même purement politique et national, on doit à la diète de ce temps une amélioration importante. L'organisation militaire, ce palladium de l'indépendance helvétique, reçut les développements dont l'Acte de médiation avait sans doute posé le principe, mais sans pouvoir l'appliquer à son gré ni dans toute son étendue. Le conseil de guerre fédéral, l'école militaire de Thoune, les travaux de triangulation et les divers règlements organiques de l'armée suisse remontent aux premières années de la Restauration. Le même temps vit s'élever deux monuments grandioses, le Lion de Lucerne et l'Obélisque de Morat, signes oculaires de l'enthousiasme à la fois patriotique et chevaleresque qui s'était emparé des gouvernements et des particuliers pendant la première période du régime aristocratique de 1815 à 1830.

Les monuments et les institutions dont le régime de 1815

Digitized by Google

dota la Suisse étaient de nature à flatter le sentiment national. Mais ils ne pouvaient faire oublier au peuple les droits dont il avait joui avant cette époque et dont l'avait dépouillé une restauration accomplie par la violence et avec l'appui des puissances étrangères. Il y avait d'ailleurs dans tous les cantons des mécontents, ardents à lui rappeler ses droits et à nourrir dans son esprit le désir légitime de les recouvrer à la première occasion. Ces idées se faisaient jour dans les entretiens journaliers et dans les feuilles publiques, qui toute mutilées qu'elles fussent par la censure, trouvaient encore moyen de faire entendre bien des choses à leurs lecteurs. Les nombreuses sociétés politiques, les réunions de savants, de philantropes et de carabiniers cantonaux et fédéraux qui se formèrent, étaient encore autant de centres d'opposition, autant de foyers d'idées libérales et démocratiques contre lesquelles l'action des gouvernements était à peu près nulle. Ces derniers, divisés d'ailleurs dès le premier jour, étaient en proie à des luttes intestines qui favorisaient singulièrement les progrès du parti contraire. Tandis qu'une partie des gouvernants, dominés par l'esprit du jour et cédant à des considérations de justice ou de bonne politique, voulaient ouvrir leurs rangs aux hommes influents de l'opposition et consentaient aux réformes les plus urgentes, les autres, imbus des préjugés ou jaloux des intérêts aristocratiques, ne voulaient entendre à aucune concession et tenaient mordicus à leur pouvoir et à sa prétendue transmission de droit divin.

Les principes de ces derniers se rapprochaient beaucoup de ceux des légitimistes de France, comme les doctrines des libéraux suisses, dans les cantons français surtout, avaient aussi maints rapports avec les idées des libéraux de ce pays. On a voulu établir une solidarité entre les deux libéralismes et prétendu même que la révolution parisienne de juillet 1830 avait produit les révolutions suisses de 1830 et 31. C'est une grave erreur. La révolution suisse était le résultat inévitable et la réaction naturelle de la contre-révolution opérée en 1814. La seconde révolution française n'a point enfanté le mouvement démocratique de la Suisse, puisque ce mouvement s'était produit dans plusieurs cantons bien avant les journées de juillet et antérieurement même à l'année 1830.

Digitized by Google

L'impulsion démocratique partit surtout du canton de Lucerne. Le courageux docteur et philosophe Troxler, dont les persécutions n'avaient fait qu'enflammer le zèle démocratique, avait pris occasion de son appel à la présidence de la société helvétique de Schinznach pour réclamer l'établissement de la souveraineté populaire, au nom de la vertu, de la dignité humaine, comme un héritage précieux des ancêtres et une conquête faite par le peuple au prix de son sang. Fortifié par son alliance avec le célèbre écrivain Zschokke, qui rédigeait à Aarau le *Messager suisse*, feuille très-répandue et très-accréditée parmi le peuple, Troxler acquit une influence toujours plus grande sur les esprit et en eût exercé une bien plus grande encore s'il n'eût joint aux plus beaux dons de l'intelligence et du cœur une irascibilité de caractère qui le rendait amer, personnel et lui faisait souvent dépasser les bornes.

Provoquée en partie par un écrit qu'il publia à cette époque, une révision partielle de la constitution eut lieu à Lucerne en février 1829. Mais cette révision, faite dans un sens conciliant, sous l'influence de trois membres du gouvernement, déjà chefs alors du parti libéral lucernois (M. Jacques Kopp et les frères Edouard et Casimir Pfyffer), accordait à la campagne une représentation égale à celle de la ville, et non point une représentation proportionnelle par tête, comme le voulait le démocrate Troxler. Il s'éleva avec force contre ce système, sans se demander si ce régime démocratique complet qu'il voulait introduire ne conduisait pas tout droit à la théocratie.

La même année, Appenzell-Extérieur, troublé par des factieux, rentrait dans l'ordre à la voix du sage landamman Sidler, de Zoug, envoyé du Vorort, et révisait sa constitution dans sa landsgemeinde du 26 avril.

La question de la révision agita aussi avant 1830 le canton du Tessin, où les hommes restés dès lors à la tête des affaires tessinoises, les Luvini, Franscini, Pioda, parlaient et écrivaient en faveur des élections directes, de l'amovibilité des fonctions, et soutenaient l'ancien landamman Maggi dans sa lutte contre le landamman Quadri, chef du parti des priviléges. La cause de la révision, vaincue d'abord dans la séance du 20 juin 1829, l'emporta une année après dans la

Digitized by Google

séance du 9, où elle fut proposée par le landamman Lotti lui-même. La victoire du parti populaire fut annoncée au son des cloches et du canon.

La victoire des libéraux tessinois répandit la joie au sein du parti démocratique des autres cantons. Mais les espérances qu'elle fit concevoir et les plans d'émancipation auxquels elle donna lieu n'auraient pu être réalisés avant plusieurs années, sans la révolution de juillet 1830 et la secousse que cet événement imprima à tout le système politique de l'Europe. Le roi de France, Charles X, était depuis longtemps en lutte avec l'opposition libérale, représentée par les hommes d'État, les orateurs et les publicistes les plus distingués du royaume. Résolu à briser cette résistance, Charles X rendit des ordonnances qui suspendaient la liberté de la presse et déclaraient dissoute la chambre des députés (26 juillet). Ces ordonnances furent considérées comme une violation de la charte, ou loi fondamentale du royaume, et soulevèrent le peuple de Paris, qui, pendant trois jours, se battit dans les rues avec acharnement contre les troupes royales, suisses et françaises (27, 28 et 29 juillet). Le troisième jour, Charles X se vit obligé de fuir, et un nouveau roi, un roi-citoyen fut proclamé dans la personne du duc d'Orléans, Louis-Philippe Ier.

L'exemple de la France entraîna les Belges, qui secouèrent le joug du roi de Hollande. Bientôt après éclata l'insurrection des Polonais contre la Russie. Une fermentation extraordinaire se fit sentir aussi en Italie et en Allemagne.

Les démocrates suisses profitèrent de l'ébranlement général pour renverser le système établi en 1815. Des réunions de notables et des assemblées populaires eurent lieu dans beaucoup de cantons et eurent pour résultat le changement des gouvernements et l'établissement de constitutions libérales. « Nul excès, dit Zschokke, ne souilla la régénération suisse ; le sang ne coula point, on ne vit point de torches incendiaires, comme dans la même époque, à Paris, à Bruxelles, à Varsovie, à Modène et ailleurs. » [1]

La révolution ne s'accomplit cependant pas d'une manière tout-à-fait pacifique. A Fribourg, un grand nombre d'hommes armés de gourdins entourèrent l'Hôtel-de-Ville, où le grand-

(1) *Histoire de la Nation suisse.*

Digitized by Google

conseil délibérait sur les pétitions de Morat et de Bulle. Les plus ardents, François Duc à leur tête, parlaient d'escalader le perron. L'ordre de tirer sur le peuple fut donné à la troupe et allait être exécuté, lorsque l'avoyer Diesbach intervint et annonça aux pétitionnaires que leurs vœux seraient exaucés (2 décembre). A Lausanne, M. le professeur Monnard, partisan prononcé d'une révision, mais non du règne de la violence, harangua le peuple ameuté et le fit retirer sur la place de Montbenon, théâtre habituel des révolutions vaudoises (18 décembre). En Thurgovie, 3,000 hommes, conduits par le pasteur Bornhauser, orateur et poète de talent, marchèrent sur Frauenfeld. Un riche aubergiste de village, aux mœurs patriarcales, Fischer, de Merischwanden, s'empara d'Aarau avec 2,000 paysans, et se retira quand il eut obtenu une promesse de révision.

A Zurich, la cause de la révision fut emportée par l'assemblée populaire d'Uster, qui comptait 10,000 hommes (22 novembre). Deux patriciens, jouissant de la confiance générale, Muralt et Ustéri, composèrent seuls la commission de révision. Ustéri, dont la vie entière avait été consacrée au bien public et à l'avancement moral et intellectuel de ses concitoyens, fut placé à la tête de l'État comme bourgmestre. Mais une mort inattendue enleva quelques mois après cet homme d'État à son canton et à la Suisse, dont il était l'un des plus beaux ornements.

Les constitutions nouvelles, basées en général sur des principes uniformes, consacraient toutes l'égalité civile et politique des citoyens, la publicité des séances, le droit de pétition et d'association, la liberté de la presse, la séparation des pouvoirs et l'amovibilité des magistratures et des fonctions publiques en général. Ces constitutions variaient sur quelques points essentiels. Les membres du grand-conseil, par exemple, étaient nommés, dans certains cantons, par le peuple lui-même, réuni en assemblée primaire (élections directes). Dans d'autres, au contraire, le peuple choisissait des électeurs, qui nommaient, eux, les députés au grand-conseil (élections à deux degrés, ou indirectes). Certaines constitutions, comme celles de Zurich, de Bâle et de Lucerne, par exemple, accordaient un plus grand nombre de députés aux chefs-lieux des cantons, en raison de leur importance

politique, ou comme centres de lumières. D'autres basaient le nombre des représentants sur le chiffre exact de la population, et comptaient par tête. L'œuvre de la révision ne se fit pas non plus partout de la même manière. Dans quelques endroits, cette œuvre fut abandonnée aux anciens gouvernants ; dans d'autres, elle fut l'œuvre d'une assemblée constituante nommée à cet effet. Le refus d'une constituante causa des troubles dans le canton de Saint-Gall, où des démagogues ignorants prétendaient que toute loi devait être élaborée par le peuple réuni en assemblée législative.

Une autre question litigieuse s'éleva à l'occasion des nouvelles constitutions ; celle de savoir si les ecclésiastiques seraient admis à siéger dans le sein de la représentation cantonale. La question, résolue d'une manière affirmative dans plusieurs cantons protestants et dans les cantons catholiques ou mixtes du Tessin et de Saint-Gall, fut décidée en sens contraire à Lucerne, Soleure et Fribourg. L'évêque de ce dernier canton, Mgr. Yenni, nommé membre de la constituante par le district de Rue, ne fut pas admis à siéger par l'assemblée.

Les cantons qui avaient révisé leurs constitutions particulières comptaient bien réviser aussi le pacte fédéral de 1815, dont l'origine étrangère et les principes qu'ils renfermaient n'étaient point en harmonie avec le nouvel ordre de choses. Un appel au Vorort fut lancé par M. Casimir Pfyffer, de Lucerne, député à la diète. Une réunion d'hommes influents de divers cantons eut lieu à Langenthal, dans le canton de Berne, pour préparer les voies à cette révision (1831). Mais la révision du pacte rencontra de grandes difficultés dans l'opposition des petits cantons et les vues divergentes des hommes d'État qui représentaient les États régénérés (on appelait ainsi les cantons qui avaient révisé leurs constitutions). Cependant, en 1832, au milieu des événements les plus graves, au milieu des troubles de Neuchâtel, de ceux de Schwytz et de Bâle, qui se partagèrent en deux demi-cantons, et quelque temps avant la conspiration patricienne qui menaça l'existence du nouveau gouvernement de Berne, la diète prononça la révision du pacte et confia cette œuvre capitale à une commission de quinze membres, au nombre desquels se trouvaient les hommes d'État les plus éminents de la Suisse, Édouard

Digitized by Google

Pfyffer, de Lucerne; Charles Schaller, de Fribourg; Baumgartner, de Saint-Gall; Sidler, de Zoug; Monnard, de Vaud; Rossi, de Genève. Ce dernier fut nommé rapporteur de la commission. M. Rossi était romain d'origine; mais un séjour de seize années, sa rare éloquence et de grands services rendus dans l'enseignement du droit, la législation et la politique l'avaient naturalisé à Genève, où il était, avec M. le syndic Rigaud, l'âme du parti progressiste-libéral, par opposition au parti stationnaire et aristocratique de 1815. Le projet de pacte, rédigé par M. Rossi, fut adopté par la diète et les grands-conseils cantonaux; mais les petits cantons, Bâle et Neuchâtel, qui venaient de former la *ligue de Sarnen*, refusèrent d'y prendre part, et le peuple, à la votation duquel il fut soumis ensuite dans plusieurs cantons, le rejeta également. Deux partis extrêmes, les rétrogrades et les *radicaux*, dont le nom devint alors d'un usage de plus en plus général, se donnèrent ainsi la main pour repousser l'œuvre conciliante et progressive de 1832. « Le pacte de 1832, a dit un grand écrivain fran- » çais, œuvre des modérés et des conciliateurs, a fait place » à la constitution de 1848, conquête des radicaux triom- » phants; et les petits cantons, pour s'être opposés au pou- » voir régulier de la Confédération, en ont vu altérer l'an- » cien caractère et s'y amoindrir de plus en plus leur influence » séculaire. On dirait que les partis, préférant les luttes aux » accommodements, se condamnent volontairement à perdre » bien au-delà de ce qu'ils auraient dû céder. » [1]

(1) Mignet. *Notice sur la vie et les travaux de M. Rossi.*

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA SECONDE PARTIE.

—∞—

PAGES.

I. Ulric Zwingli, ou la réformation à Zurich. — Première lutte des deux confessions. — Troubles de l'anabaptisme en Allemagne et en Suisse 1

II. Efforts des cantons catholiques pour arrêter le progrès de la réforme. Coloque de Baden. — Etablissement de la réforme à Berne, Saint-Gall, Appenzell, Schaffhouse et Bâle. Scissions dans d'autres cantons 10

III. Ligues séparées des protestants et des catholiques. — Première guerre religieuse. — Hanz Æbli, ou paix publique de Steinhaus 22

IV. Seconde guerre religieuse ou guerre de Cappel. Mort de Zwingli. Rétablissement du catholicisme à Soleure, Saint-Gall et dans les bailliages libres 28

V. Farel, ou propagation de la réforme dans la Suisse française. — Genève alliée des Suisses s'émancipe du joug de la Savoie. Berthelier, Bonnivard, Besançon Hugues et autres grands citoyens 39

VI. Introduction de la réforme à Genève. — Hanz-Franz Nægueli, ou conquête du Pays-de-Vaud et d'autres provinces savoisiennes par Berne et Fribourg 47

VII Lutte des *Calvinistes* et des *Libertins* à Genève. — Dictature religieuse et politique de Calvin. Genève devient la Rome protestante 54

VIII. Réaction du catholicisme en Europe et en Suisse. — Restitution des provinces de Gex et du Chablais à la Savoie. — Charles Borromée, ou établissement des jésuites, de la nonciature et de la ligue d'or ou ligue borromée. — Les chefs du parti catholique 62

IX. François de Sales, ou restauration du catholicisme dans le Chablais et le Valais. — Entreprises du duc de Savoie contre Lausanne et Genève. — L'intervention d'Henri IV sauve Genève abandonnée par Berne. — Son plan de Confédération européenne 74

X. Capitulations et alliances étrangères. — Rapports des Suisses avec les rois de France et avec les empereurs d'Allemagne pendant le seizième siècle 81

Digitized by Google

XI. Tableau de l'esprit et de la civilisation du peuple suisse au seizième siècle 92
XII. Troubles des Grisons pendant les seizième et dix-septième siècles. — Massacre de la Valteline. — Occupations autrichienne, espagnole, française. — Les Grisons recouvrent leur indépendance 125
XIII. Troubles de la Suisse pendant la guerre des Grisons et la guerre de trente ans. — L'indépendance des Suisses est garantie au traité de Westphalie 138
XIV. Guerre des paysans et vengeance des gouvernements. Leuenberg, Schybi et les trois Tells 147
XV. Guerre religieuse de Villmergen. — Essais infructueux pour améliorer les institutions fédérales. — Révolutions à Bâle et à Genève 157
XVI. Louis XIV, roi de France, humilie les Suisses et s'empare de la Franche-Comté. — Réaction contre l'influence française. — La souveraineté de Neuchâtel est adjugée au roi de Prusse par les Etats du pays. — Services militaires 163
XVII. Révolution du Toggenbourg. — Seconde guerre de Villmergen 170
XVIII. Coup d'œil sur le dix-huitième siècle. — Luttes entre l'Etat et l'Eglise. — Opposition contre les jésuites à Fribourg et dans les autres cantons 178
XIX. Factions des *Rudes* et des *Doux* dans les cantons démocratiques de Zoug, de Schwytz et les deux Appenzell. — Factions aristocratiques à Fribourg et à Lucerne . . 183
XX. Mouvements révolutionnaires dans plusieurs Etats de la Confédération. — Davel. — Henzi. — Pelignat . 197
XXI. Suite des mouvements révolutionnaires. — Les *Représentants* et les *Négatifs* à Genève. — Chenaux à Fribourg 210
XXII. Tableau rapide de l'esprit et de la civilisation du dix-septième siècle. — Age d'or des Suisses et de la littérature nationale au dix-huitième. — Progrès des lumières, de l'esprit public, de la bienfaisance, des arts et de l'économie publique. — Services militaires et rapports avec la France et d'autres pays 222
XXIII. Première révolution française. — Progrès de l'esprit révolutionnaire en Suisse. Insurrections dans plusieurs cantons. — Incorporations successives de plusieurs contrées à la France. Invasion de la Suisse 237
XXIV. Temps de la République helvétique. — Occupation française. — Guerre désastreuse des petits cantons. — La Suisse, théâtre de la guerre étrangère et de la guerre ci-

vile. — Lutte des partis au sein du gouvernement helvétique. — Intervention de Napoléon 256
XXV. Temps de l'Acte de médiation. — Insurrection sur les bords du lac de Zurich. — Les Suisses dans les armées de Napoléon. — Incorporation du Valais à la France et occupation du Tessin. — Passage des alliés en Suisse. — Rétablissement du patriciat et origine du pacte fédéral de 1815 276
XXVI. Temps de la Restauration (de 1815 à 1830). Le patriciat s'appuie sur les capitulations militaires et les jésuites. — Lutte du libéralisme contre l'absolutisme religieux et politique. — Révolutions démocratiques de 1830. — Formation du parti radical. Rejet du pacte fédéral de 1832 292

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE CA
ET UNIVERSIT
DORIGN
CH-1015 LAUS
16 OCT.

Digitized by Google

Digitized by Google